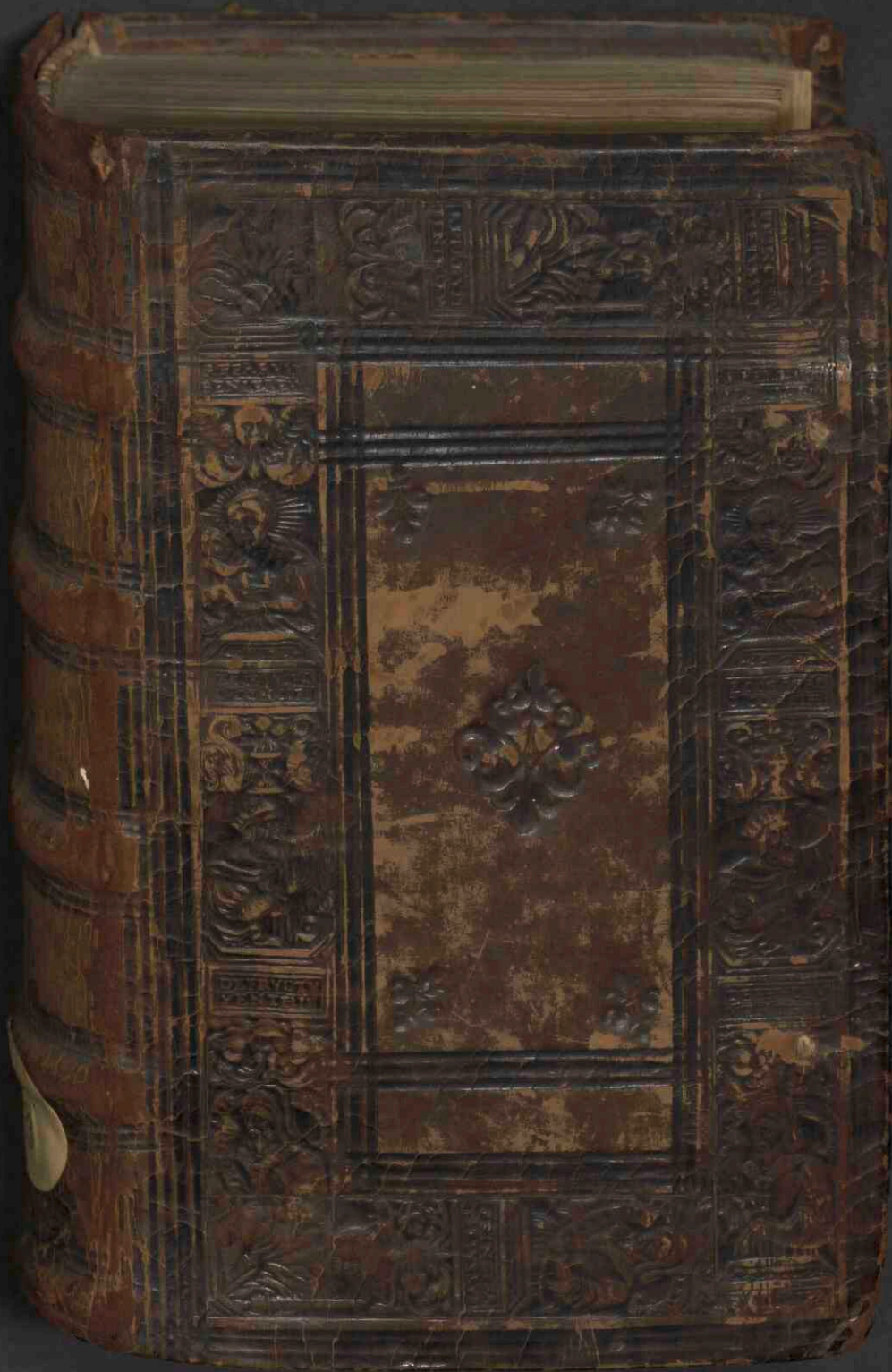




L'histoire du royaume de Nauarre : contenant de roy en roy, tout ce qui y est aduenu de remarquable des son origine: Et depuis que les Roys d'Espagne l'ont vsurpe?: ce qui s'est faict & paßé iusques aujourd'huy par ses Roys legitimes, seruant aussy d'abrege? de l'Histoire de ces derniers troubles de France. Tiree des meilleurs Historiens, Latins, Franc?ois, Epagnols, & Italiens, & dediee au roy,

<https://hdl.handle.net/1874/425988>



**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell
Huybert van Buchell (1513-1599)**

Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:

- de rug van het boek
 - de kopsnede
 - de frontsnede
 - de staartsnede
 - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection
Huybert van Buchell (1513-1599)**

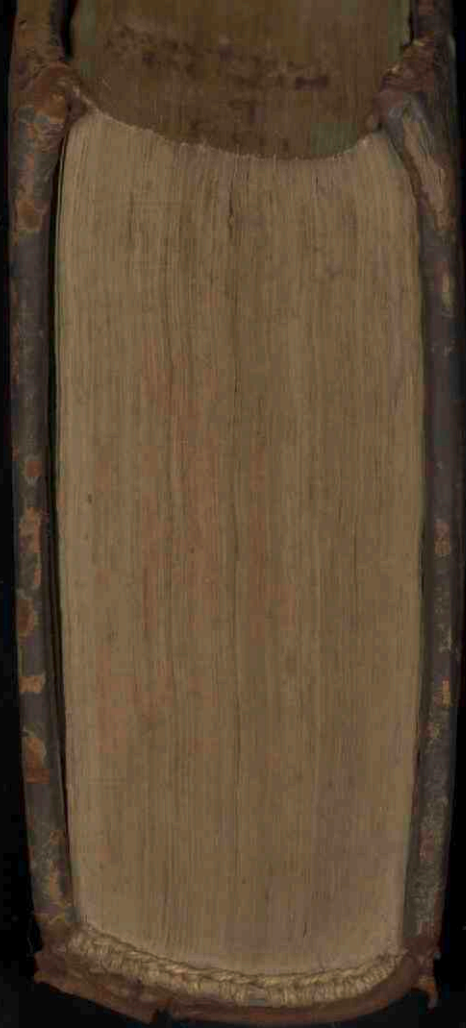
More information on this collection is available at:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:

- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

S. oct.
833



105

b

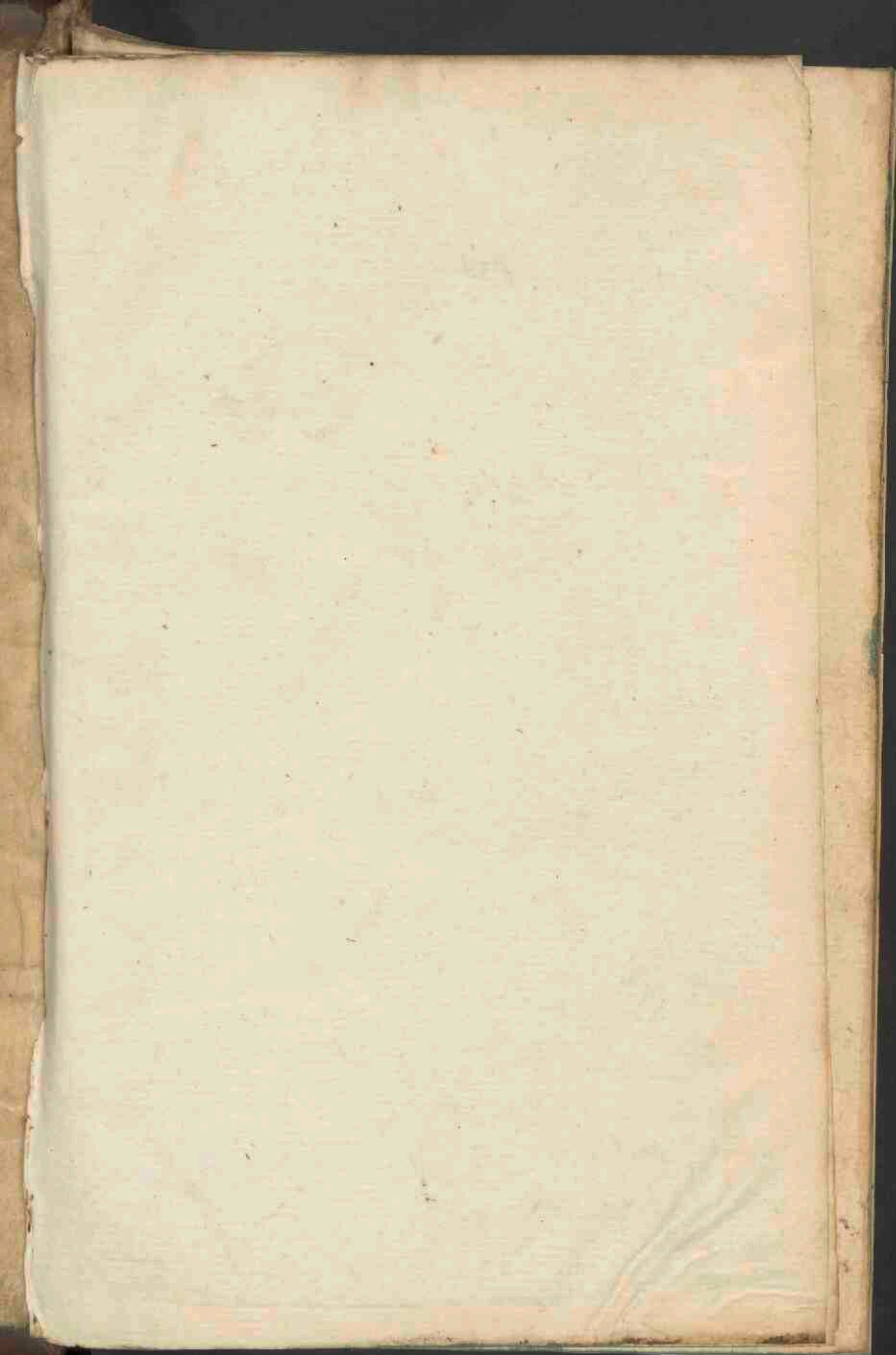
WILHELMUS M.
MAGISTER



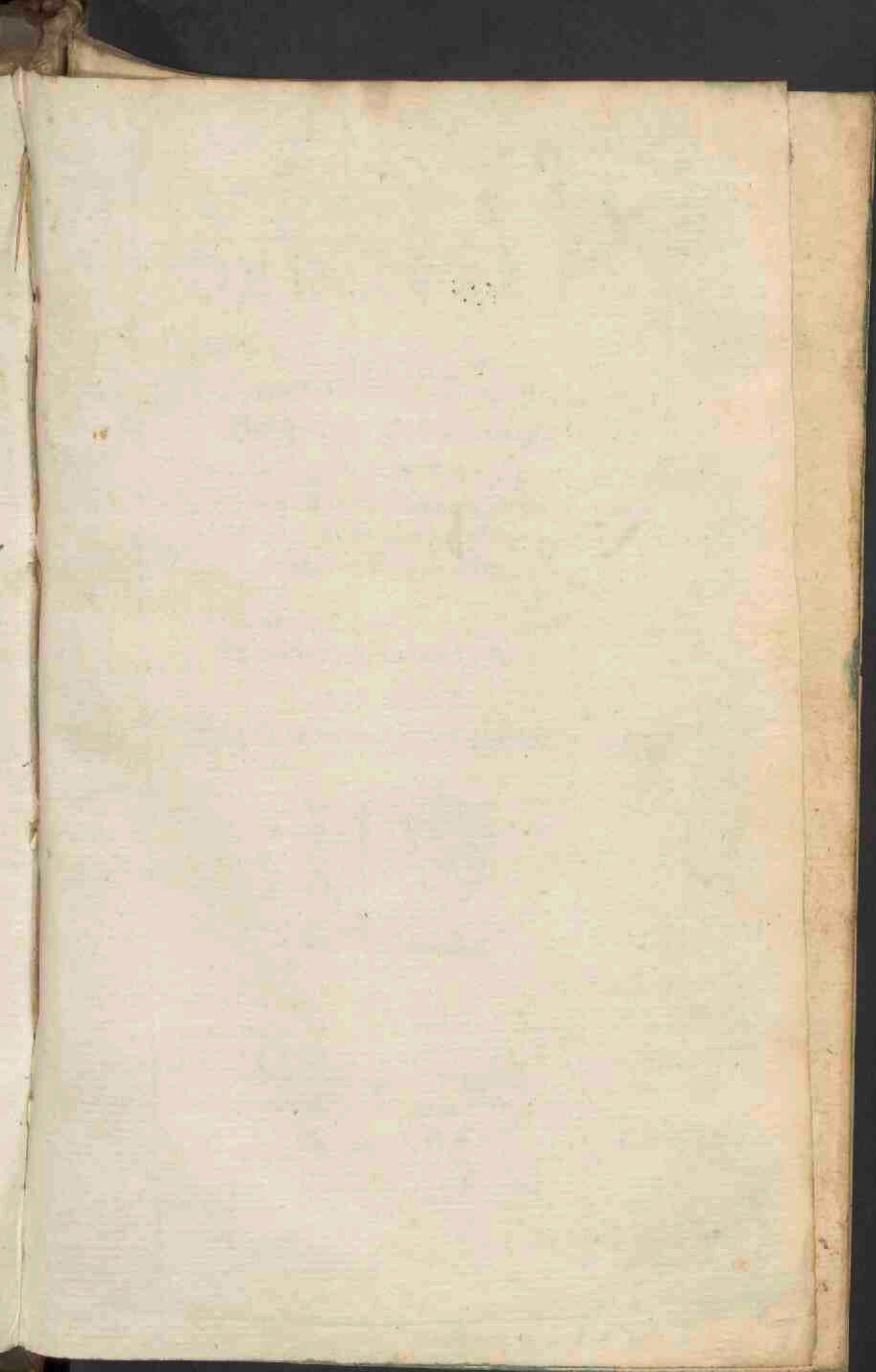


Historia Gentium
Octavo n^o. 833.

S. oct.
833



833



N. 97. b.

qec

L'HISTOIRE

S. oct. 833

DV ROYAVME DE NAVARRE,

CONTENANT DE ROY EN

Roy, tout ce qui y est aduenu de remarquable des son origine:

*Et depuis que les Roys d'Espagne l'ont vsurpé: Ce qui s'est fait
& passé iusques aujour d'huy par ses Roys legitimes,
seruant auſſy d'abregé de l'Histoire de ces derniers troubles de France.*

Tirée des meilleurs Historiens, Latins, François,
Espagnols, & Italiens, & dediee

AV ROY,

Par l'un des Secretaires Jnterprettes de sa Maieſté.



J. du Roy

A PARIS,

Chez **NICOLAS GILLES**, rue ſainct Iacques, aux trois
Couronnes, & à ſa boutique au Palais ſur le Perron vis
a vis de la gallerie par où on va à la Chancellerie.

M. D. XCXVI.

Avec privilege du Roy.



ERSTOIRE
DV ROYAUME
DE NAVARRE

CONTINANT DE LOY EN
ROY, LOY & QU'ILS ADOPTERONT
INDISPENSABLES DE SON ORIGINE
SANS AUCUN CHANGEMENT
ET SANS AUCUN ADDITION
AUCUNE SUPPLEMENTAIRE
AUCUNE MODIFICATION

Tous les articles de l'ordonnance, l'ordonnance
Françoise, & l'ordonnance, & l'ordonnance

DU ROY
DU ROYAUME DE NAVARRE



A PARIS

chez le sieur de la Roche
au Palais National
à l'entree de la Cour
des Ventes
le 25 Mars 1791





AV ROY,



IRE.

Je ne seray reprins (sinon de voz
Ennemys) de dire en ce lieu que
tous les Princes Chrestiens se peu-
uent proposer les Royales & genereuses actions
de vostre Maiesté, comme vn clair & luisant
miroir deuant leurs yeux, qui leur represente &
fait veoir à toute heure, que pour se soumettre
toutes choses, ils doivent obeir à la Raison, &
que celuy est tresdigne de commāder à plusieurs,
qui ha la Raison pour Royne & Maistresse:
Moyennant laquelle fortifiée & soustenue de
vostre auguste valcur & magnanimité, & as-
sistee d'un petit nombre de voz fideles subiects
& seruiteurs, principalement de vostre belli-
quouse Noblesse Françoise, vous auez conquesté
cest estat, bien qu'il vous appartienne par la loy
fundamentale d'iceluy. Ceste loy est forte &

EPISTRE.

inuiolable; & ou elle n'auroit lieu en ce Roy-
 aume (ce qui ne peut sans sa totale ruine) qui ne
 void clairement en vostre diète Maiesté, toutes
 les marques d'un grand Roy, tel que vous estes?
 la probité, pieté & religion catholique, la pre-
 stance du corps, les particuliers traitz du vi-
 sage, la clemence portant la tranquillité, &
 d'autant plus admirable qu'elle est rare és Roys:
 la grace venant du ciel, de pouuoir tout ce que
 vous voulez, & de penser que vous ne pouuez
 que ce qui est du deuoir: de retenir vostre force
 & defendre les petits de l'injure & violence des
 plus puissans? de prouoier à toutes choses par
 vostre prudence, de surmonter tous dangers,
 & de vostre main liberale r'allier & re-vnir
 sagement les cœurs & volontez de ceux d'entre
 voz subiects, qui vous estoyent contraires. Ce
 qui donne occasion à ceux qui tousiours sont dé-
 meurez fermes en vostre party, comme ils de-
 uoyent, ont soustenu vostre cause avec l'espee &
 la plume, encouru mille dangers & souffert
 grandes pertes & rigueurs pour vostre service,
 despeser vn iour quelque recompense, du moins,
 payement, des gages & autres appointemens
 qu'il plust à vostre diète Maiesté leur donner.
 Iay cest honneur d'estre du nombre de ceux qui
 volontiers vous ont seruy par escrit: & pleust

EPISTRE.

à Dieu que ie fusse de ceux qui vous ont fait paroistre qu'une belle plume n'a moins esté utile & nécessaire à l'establissement de vostre Maiesté, qu'une forte & roidde lance: pource que cestecy a terracé la force; l'autre, les pretextes de voz ennemis. Enquoy ie ne veuX taxer les bons François que vostre sainte conuersion vous ha reuny, mais voz subiectz rebelles, espagnolisés, qui en sont encores auourd'huy plus obstinés & endurciz. Or bien que ie n'aye que bien petite part en la louange que ces excellentes plumes se sont acquis, mais tresgrande en la perte, qu'elles peuuent indifferemment auoir faite pour vostre service, ie ne laisseray de supplier en toute reuerence, vostre admirable facilité de dōner sil luy plaist, congé & sauf cōduict à ceste brieue, mais vraye Histoire de vostre Royaume de Nauarre (tirée des meilleurs Historiens Latins & Espignols, pour continuer le service que ie vous doy en ma charge) de se presenter, & prosterner humblement aux pieds de vostre Maiesté, à fin que par son fauorable accueil, elle publie plus hardiment, la naissance & origine dudiect Royaume, les faicts des Roys qui vous y ont precedé, & les gestes & merueilleuses prouesses, de vostre dicte Maiesté, laquelle Dieu vueille tousiours preseruer, pour

'EPISTR'E.

voir', souz son ioug gracieux, ce pauvre Roy-
aume restoir & ioyr d'une perdurable paix &
generale tranquillite.

vostre treshumble & tresobeissant subiect &
seruiteur C. Secretaire Interprete de vostre Ma-
jesté.

Extrait du Priuilege du Roy.

Par grace & Priuilege du Roy il est permis à Nicolas Gilles marchand libraire demeurant à Paris, d'imprimer ou faire imprimer & exposer en vente vn liure intitulé *Histoire du Royaume de Nauarre*, contenant de Roy en Roy tout ce qui y est aduenü de remarquable des son origine, & depuis que les Roys d'Espagne l'ont usurpé, ce qui s'est fait & passé iusques auourd'huy par ses legitimes Roys, seruat aussi d'abrege de l'*Histoire de ces derniers troubles de France*, tiree des meilleurs *Historiës, Latins, François Espagnols & Italiens*, & dedie au Roy par vn des Secretaires interpretes de sa Maiesté, & s'ot faictes defèces à tous Libraires, Imprimeurs & autres de quelque estat & condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer ledict liures d'autre impressiõ que de ceux que ledict Gilles aura imprimé ou faict imprimer, & ce iusques au temps & terme de dix ans finis & accomplis, sur peine de confiscation desdicts liures par eux imprimés ou vendus, & de deux cens escus d'amende, moitié applicable a nous & l'autre moitié audict Gilles. Voulant en outre que mettant en brief au commencement ou a la fin de chacun desdicts liures l'extrait dudit priuilege, il soit tenu pour signifié & venu a la cognoissance de tous, comme plus amplement est declaré audict priuilege. Donnè a Paris le premier iour de Mars. 1596.

Signé par le conseil.

Le Roy



HISTOIRE DV Royaume de Navarre.



LE Royaume de Navarre est vn petit angle de la prouince d'Espagne, qui se confine du costé d'Orient, au Royaume de France, & dans lequel

entre en partie, par les monts Pyrenées; d'Occident au long du fleuve Ebrus, & prouince de Rioja, de Septentriõ, au pays de Guipuzcoa, & du costé de Midy, au Royaume d'Aragon: Ses principales villes sont Pampelone, Estelle, & Tudelle, de la les monts: sainct Iehan de pied de port, deça les môtagnes en la terre des Valcos, avec quelques autres places du Royaume de Navarre, ainsi appellé, selon qu'aucuns ont escrit, par la corruption du nom de la montagne qui est en iceluy, qu'on appelle encor aujourd'huy Nauaca: les autres ob-

*Gasibay
lib. 21. hist.
Hist.*

seruent que Naua est la planure qui est naturellement au pied des montagnes, & *Erria* en langage Cantabrien, duquel le peuple vse fort en ce pays, signifie terre, de sorte que ces deux mots, *Naua erria* ioints ensemble signifient terre plaine, d'autant que à la verité, le Royaume est assis au pied des monts Pyrenees, & est bien vray semblable, que du temps des grâdes guerres des Maures, Sarasins, en Espagne, les pauvres Chrestiens qui s'estoient retirez aux monts Pyrenees eleurent vn Roy, & avec l'aide & faueur diuine, estans descenduz, reconquirent & recouurerēt ce qu'ils auoyent perdu, leur pais de Planure, qu'ils appelloiēt pour ceste cause, du nom susdit *Naua erria*: & depuis, par la corruption du nom, on l'a nomme *Nauarre*, nom qui luy demeure encore auiourd'huy. Or ce Royame est vn des plus anciens qui soyēt en Espagne, aussi sont les Roys d'iceluy, fondateurs des Royaumes de Castille, & d'Aragon, mais les enfans ont ruiné leurs fondateurs comme ie diray cy apres.

ESTANT donc l'Espagne saccagee & pillée, par les Sarrazins d'Aphrique en l'an 716. les Chrestiens qui estoient du costé des monts Pyrenees, Proclamerent, pour

leur Roy de Navarre (ou ainsi q̄ quelques vns veulēt de Sobrabre) Garcia Ximenes de maison illustre & valeureux liberateur d'Espagne, qui fut seigneur d'Amescua & d'Abarguga places non eslongnees du lieu où depuis fut fondee la ville d'Estella. Ce Roy ayant assemblé pour son commēcemēt six cēs hōmes asseurez & resolut fit grandes prouesses. Il espousa vne dame de noble maison, nōmee Yniga, de laquelle il eut vn fils apellé *Garcia Ynigo*, & disent les autheurs Espagnols, qu'ayāt pris la ville d'Insa en Sobraruc il s'intitula Roy de ceste cōtree, & nō de Navarre, dequoy les Navarrois indignez, le quiterent & se ioignirent au Roy de Ouiedo. Don Alonso catholique qu'ils appellent Roy de Leon. La premiere occasion que priindrent les Chrestiens de ces mōtagnes Navarroises & d'Arragō, de dresser vn Estat entre-eux pour faire teste aux Mores, fut d'vne assemblée, à l'enterrement d'vn Hermite, qui se tenoit es lieux solitaires pres de Iaca en vne mōtagne appellee Vruel. Cest Hermite fut enseuely au lieu où fut depuis basty le monastere de S. Iehan de la Penna, qui fut premierement vn college de Chanoines. Garcia Ximenes regna quarente & deux

ans, & laissa son petit Royaume à Garcia Ynigo son fils auquel se rangerēt derechef les Nauarrois: Mais Froila Roy d'Ouiedo qui premier de tous en Espagne vſa du nom de Don, regnant à Ouiedo, les contrainit par armes de retourner à son obeissance.

De D. Garcia Ynigo. II. Roy de Nauarre.

AV Royaume naissant de Nauarre succeda Don Garcia Ynigo à son pere Garcia Ximenes, l'an sept cens 50. huiēt. Ce Roy estendit ses limites à cause des dissentions qui estoient entre les Maures: car il print sur eux la ville de Pampelone, laquelle nous lisons auoir aussi esté prinſe enuiron ce tēps par Charles le Grand, Roy de France: qui faiēt iuger, que allant en Espagne au ſecours de Ibnaballa, Roitelet de Saragoſſe, il se voulut ſaiſir de Pāpelone sur le Roy Don Garcia Ynigo, pour mieux aſſeurer ſō paſſage, & pour auoir eu differant avec luy, le Roy Charles fit deſmanteler ladite ville. Ce Roy Don Garcia Ynigo estoit Prince guerrier, qui recouura en Nauarre la ville de Pampelone, qui estoit entre les

main des Maures, & print autres places hors de Navarre, & chassa les Sarrasins de celles qu'ils tenoient pres des montagnes, & se nomma Roy de Pampelone: estoit bon Roy, & fonda plusieurs Eglises. Ayât eu a son service Asnar petit fils du Comte Eude de Guienne luy dōna les terres qui sont entre les deux riuieres nommees Arragon, avec tiltre de Comte. Le siege de ce Côté estoit Iaca recognoissant la souveraineté des Roys de Navarre. Don Garcia regna quarante & quatre ans, laissant vng fils appellé Fortun, il gist à sainct Iehan de la Penna en la sepulture du Roy son pere.

Don Fortun III. Roy de Navarre.

D On Fortun 3. Roy de Navarre, premier de ce nom, surnommé Garces ou Garcia, commença à regner l'an huiët cens deux. Il eut la guerre non seulement contre les Maures, mais aussi cōtre les François, qui couroyent & pilloyent le pais de Navarre & d'Arragon aussi bien que celuy des Mahumetistes, car les gens de guerre n'ont rien de sainct que ce qui est sterile & sans bu-

*Rapacité
des gens de
guerre.*

Histoire

Genealogie
de Navarre.

tin : Du temps de ce Roy, fut la fameuse bataille de Roncevaux, où il se trouua avec les Navarrois, pour le party des Espagnols en l'an 809. Ce Roy fust maryé à Theude, fille de Don Galinde Comte d'Arragon, à cause de laquelle il fut Comte d'Arragon : toutesfois ceste vnion de Arragon & Navarre, n'est pas receue de tous auteurs, ains est faite par aucūns plus tard. De ce mariage sortit l'Infant. Don Sancho Garces, qui succeda au Royaume auquel possible ceste D. Theude fut mariee en secondes nopces : car aucuns auteurs disent, qu'elle auoit esté mariee auparauant a vng Capitaine de Charles le Grand, & du sang d'iceluy, nommé Bernard, autre que celuy qui gouerna Cathelogne : Dom Fortun eut forte guerre avec les Arabes Maures, tant qu'il y efcut, & se faisoient perpetuellemēt les vns aux autres tous les dōmages qu'ils pouuoient. La ville de Pampelone desmentee par Charles le Grand, estoit tantost en la puissance des François, tātost des Navarrois, souuent des Maures, ausquels Dom Fortun & les Arragonnois, & autres siēs alliez donnerent vne bataille, au lieu dit Olcasa, ou Olaast, en laquelle mourut D. Ximen,

Aznar, Côte d'Arragon, l'an 803. ou enuiron, frere de Dom Theude : neantmoins les chrestiens la gagnerent, par la vaillance de ceux de Roncal, qui en eurent pour Priveleges des habitans de Roncal. tesmoignage, & marque, le tiltre, & priuilege de Noblesse, dont ils iouissent encor de ce temps. Il regna 13. ans & mourut l'an 815. & dit-on qu'il fut enterré à saint Iehâ de la Penna.

De D. Sancho Garces IIII. Roy de Nauarre.

DOm Fortū mort, son fils Don Sâcho premier de ce nom, surnomé Garces ou Garcia luy succeda, lequel cōtinua de faire la guerre aux maures, avec heureux succez. Il est fait mention d'une bataille par luy gaignee cōtre les Mahumetistes l'an 821. en vn lieu nommé Ocharan, que autres appellent Ochauierre, en laquelle les habitans du Val de Roncal, qui auoient l'auantgarde, firent si bien leur deuoir, qu'ils meriterent nouvelle confirmation, & validation de leurs priuileges de noblesse, & leur en furent leurs lettres despeschees à Pampelone, au moys de Feburier que l'on comptoit huiët cēs soixante, qui est l'an de la Natiuité de nostre

Seigneur, 822. Ces peuples encor qu'ils soient subiets de Nauarre, leuoient tribut annuel des François leurs voisins, par pacches, & paix faicte anciennement. C'est vn lieu du ressort de Sanguesse, situé és môts Pirenees Nauarrois, confinant à ceux du Val Breton, qui sont de Frâce, desquels ils exigeoient trois vaches chacun an, le trezieme iour de Iuing feste de S. Antoine, avec certaines ceremonies obseruees de l'ogue anciēneté. On estime ce tribut estre venu des guerres que ce Roy eut avec les Gascons & François, lesquels indignez de la route de Roncevaux, couroyent ordinairement les terres de Sobrarue, & Nauarte, & ce apres auoir par luy, ou autres siens successeurs, esté viuement repoussez, & contrains de faire la paix, & l'hommage susmentionné, D. Fortun Ximenes Comte d'Arragon mourut combatant vaillamment contre les Maures d'Espagne, ne laissant aucuns hoirs. Don Sancho Garces eut beaucoup a faire à se defendre contre les Mautes, & quand il en fut deliuré, il alla à S. Iean de la Penna, où il fit de grands dons, fit bastir la plus grande Eglise, où il fit transporter les corps des saincts Hermites. D. Sancho Garcia mourut en

vne bataille qu'il eut contre les Maures, l'an 832. fut valeureux & sage Roy, qui regna environ 17. ans, & fut enterré à S. Iean de la Penna.

De Don Ximeno Yniguez, v. Roy de Navarre.

A Dom Sancho Garces, Roy de Navarre succeda vn fils Don Ximen premier de ce nom, surnommé Garcia, & autrement Yniguez, environ l'an 832. Des faits de ce Roy & de ces mœurs & qualitez, les histoires sont muettes : mesme plusieurs autheurs passent tous ces premiers Rois de Sobrarue ou Navarre, & cōmencent seulement l'histoire de ce Royaume à Dó Yngo Arista, qui vint depuis à la Couronne. Ce neantmoins si l'on prend garde à l'année que mourut le Roy Don Sancho Garcez, & à la succession du Roy Don Ynigo Arista son fils, ce Roy Don Ximeno, regna environ 8. ans, & mourut l'an 840. & tient on qu'il est enterré au Conuent de S. Sauueur de Leyre, avec D. Nugna sa femme. Du temps de ce Roy commencerent à s'espandre par toute Europe les miracles que faisoit Sainct Iacques en Cōpostelle.

De Don Ynigo premier & seul de ce nom, sur-
nommé Ximenes, & communement appelé
Arista VI. Roy de Nauarre.

ENviron l'an 840. vint à la Cou-
ronne Don Ynigo Arista, aucū
disent qu'il estoit fils de Don Xi-
menes susmētionné, autres (entre lesquels
est Curile Espagnol Auteur graue) affer-
ment qu'il estoit fils d'un Comte de Bi-
gorre, nōmé Simon, & qu'il fut esleu par
les suffrages des gēs de guerre Roy de So-
brarue ou Nauarre, à cause de ses vertus &
prouesses, tāt y a peu de certitude en l'an-
tiquité, principalement aux races, & ori-
gines. Le nom d'Arista luy fut baillé à rai-
son de sa vehemence, & ardeur à la guerre.

*Premier
Roy de Na-
uarre sacré.*

Les Espagnols nommēt Arisco vn hom-
me courageux & hardy. Ce fut le premier
des Roys de Nauarre qui fut oingt & cou-
ronné, à la façon de noz Roys de France:
ce qui fut obserué aux autres Roys suiuaś,
combiē qu'aucūś croyēt que telle coustu-
me vint seulemēt en Nauarre, depuis qu'il
y eut des Roys de la maison de Chāpagne.
Or les François, entre les peuples Chre-
stiens, ont retenu cela des ceremonies de
l'ancienne Loy des Iuifs, par le conseil de

leurs Euesques. De son temps, & depuis quelques années, le Siege Episcopal de Pampelone estoit en l'Abbaye Royale de sainct Sauueur de Leyre, gardant neantmoins le tiltre d'Euesque de Pampelone, ou d'Iruua, a cause des guerres & du degast des Maures. Il a faict long temps la guerre aux Maures, & a reprins sur eux en la plaine de Nauarre, beaucoup de places, & quelques Auteurs tiennent qu'il print sur eux la ville de Pampelone, & qu'il les chassa de toute cette contrée. Du temps de ce Roy, de sa mort, ne de sa Sepulture, non plus que de ses faits ne se trouue grande certitude entre les Auteurs, ny encore de la maison ou famille de sa femme, qu'aucuns nommēt Oneca qui est à dire Yniga autres Theude, tirāt l'vne de Pampelone, l'autre de Biscaye : possible qu'il en eut deux ainsi nommées. Il mourut à ce que disent quelques Auteurs enuiron l'an 867. & regna enuiron 27. ans.

De Dom Garcia III. de ce nom & VII. Roy de Nauarre, surnommé Ynignez, comme le second.

Dom Garcia surnommé Ynignez
3. de ce nom & 7. Roy de Nauarre
succeda à son pere Don Ynigo

Fable de
D. Sancho.

Arista, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 867. Il vnit le Comté d'Arragon à son Royaume par le mariage de luy & de Dame Vrraca, fille de Don Fortun, dernier Comte, ou de Dame Endregot Galinde, de la mesme maison & famille d'Arragon. De ceste Dame il eut deux fils D. Fortun & D. Sancho Abarca, & vne fille nommée D. Sanctina, ou Sâcha. De la naissance de D. Sancho on escrit ceste fable: c'est assauoir qu'allant le Roy avec sa femme inconsideremēt par les monts de Nauarre, il fut surprins par des coureurs Moresques, & tué: & la Royne portée par terre, percée d'vn coup de lance Moresque par le ventre, estât enceinte de ce D. Sancho. Quelques heures apres vn Cheualier qu'on appelloit D. Sancho de Gueuara, passant par là, rencontra ce piteux spectacle, & vid que l'enfant auoit passé vne main par la playe de la mere, & s'efforçoit de sortir: parquoy ce cheualier descendant, couppa, & agrandit la playe, en sorte, qu'il en tira cest enfant vif, & sans aucune blessure: puis l'emporta en sa maison avec bōs tefmoins, où il le fit nourrir cōme il apartenoit, iusques à ce qu'il fut grand, & puis le presenta aux estats du Royaume, & le fit

recongnoistre pour leur Roy legitime: mais comme nous disons, cela ressemble à vne fable, & n'a pas grande authorité. Sa fille D. Sanctina fut mariée au Roy Ordogno 2. fils d'Alphonse le grand Roy d'Ouedo. Du temps de ce Roy la prouince d'Alaua estoit grande, & portoit tiltre de Royaume de ce temps entre les Maures, possesseurs d'vne partie d'icelle, residans au val de Burunda, cõtre lesquels les Roys de Nauarre auoyent cõtinueles guerres: & notamment de ce temps que viuoit le Roy D. Garcia Yniguez, est faite mëtion par les Autheurs, & aussi par les tiltres de l'Eglise de Pampelone, d'vne bataille donnée au val d'Inuquerra, entre Abderramé Roy de Cordoue, & les Roys Chrestiens, D. Ordogno & ce Roy Don Garcia, qui fut perduë par les Chrestiens: lors le Roy Abderramen entra en Nauarre, & y print & posseda plusieurs villes & places. En ladite bataille fut pris l'Euesque de Tuy, nommé Don Hermoge qui ne pouuant supporter la rudesse de la prison à cause de son viel aage, bailla en ostage pour sa rançon vn sien nepueu, appellé Pelage, beau ieune enfant, d'environ quatorze ans, au surplus nourry religieusement, & en gran-

*Delage S.
enfant cruel
leuiet men-
sri.*

de crainte de Dieu. Des qu'il fut entre les mains des Maures, le Roy Almasor poullé de detestable appetit, en voulut abuser à son plaisir, & l'induire à prendre la Secte de Mahimel à quoy ce saint enfant resista vertueusement. Parquoy le Roy indigné, le fit tuer par diuers tourmens, & ietter dans la riuere de Guadalqubir, où son corps estant trouué, fut enseuely par les Chrestiens: la memoire duquel, pour sa grande vertu en si bas aage, est digne de durer à iamais. Don Garcia Ynignez n'auoit que 17. ans quand il commença à regner, & de ses tendres ans exerça l'art militaire contre les Maures: fut Prince belliqueux, franc & liberal, & sur tout Catholique & grand seruiteur de Dieu, frequentant les Eglises avec grande deuotiõ, mourut au val d'Ayuar, en vne bataille contre les Maures l'an 885. dont fait foy l'escription de son tombeau, à saint Iean de la Penna. Il regna 18. ans. l'on trouue neantmoins escrit au liure des Reigles de saint Sauueur de Leyre, que le Roy don Fortunio son fils l'enterra en Leyre.

*De Don Fortunio. II. & dernier de ce nom. &
VIII. Roy de Nauarre.*

LE Sceptre de Navarre, depuis la mort de D. Garcia Yniguez quoy qu'on ait voulu escrire d'un interregne de plusieurs années, durant que Don Sancho estoit incogneu, nourry en la maison de ceux de Gueuare, vint sans aucune doute à son fils aîné D. Fortuno 2. & dernier du nom l'an 885. au defaut duquel il n'y eut peu auoir interregne, attendu qu'il y auoit vne fille mariée a D. Ordogno 2. du nô Roy d'Ouedo, laquelle indubitablement auroit succédé à son pere: car des-ja commençoit à preualoir le droit de succession, mesmes des femmes, par dessus les electiôs accoustumées d'ancienneté entre ces peuples. De ce Roy Don Fortuno donne tesmoignage vne charte de donation, qu'il fit au monastere de Leyre l'an 901. Il est escrit és memoires de saint Sauueur de Leyre, que lors que le Roy D. Garcia son pere fut tué, il estoit en Cordoue: par ou il y auroit apparence, que les Maures qui le tuerent n'estoient de la ligue du Roy de Cordoue, mais quelques voleurs, ou factieux selon que ceste nation auoit de coustume de viure en perpetuelle diuision & querelles. Estant Roy de Navarre D. Fortuno, il fut

pareillement Comte d'Aragon, par succession naturelle. Des faits de ce Roy n'y a aucune chose notable escrite par les Auteurs, sinon qu'il estoit fort religieux, & cherissoit les moynes ausquels il fit beaucoup de dons puis l'ah 901. Se voyant viel & sans enfans meu de deuotion, se rendit moyne au monastere de sainct Sauueur de Leyre, laissant à son frere Don Sancho Abarca le Royaume de Nauarre & Comté d'Arragon. Il regna 16. ans, & apres sa mort fut enterré au mesme monastere. de sainct Sauueur, où il auoit prins l'habit de Religieux.

Don. Fortun se fait moyne.

De D. Sancho Abarca I I. du nom IX. Roy de Nauarre.

DOn Fortū estāt moyne laissa son Royaume à D. Sancho surnomé Abarca, lequel avec la Roync sa femme D. Toda alla au susdict monastere de Leyre receuoir la benediction de son frere le Roy D. Fortuno duquel ils receurent vne couronne & plusieurs autres riches ioyaux. De la Roync Toda le Roy D. Sancho eut vn fils nommé D. Garcia Sanches, du nom de son ayeul, & de son pere



GENEALOGIE DES ROYS QUI
ont regné au Royaume de Navarre, depuis Garcia Ximenes premier Roy iusques à Henry de Bourbon III. de ce nom à present regnant.

Garcia Ximenes premier Roy de Navarre, commença à regner l'an sept cés 16. eut à femme Yniga de laquelle il eut son filz appelle Garcia Ynigo, regna quarante deux-ans, gist à Sainct Iean de la Penna.

² Garcia Ynigo succeda à son Pere l'an 758. & de sa femme il laissa vn filz nommé Fortun, regna 44. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

³ Fortun I. du nom surnommé Garces, commença à regner l'an 802. eut à femme Theude fille de Gallinde Comte d'Arragon, de laquelle il eut Dom Sancho Garces, mourut l'an 816. regna 13. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

⁴ Sancho Garces succeda à son pere, & de sa femme il laissa Ximen Ynignes, mourut l'an 832. apres auoir regné 17. ans.

⁵ Ximen Ynignes I. du nom, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840.

⁶ Ynigo Arista succeda par election, aucuns disent qu'il estoit filz de Ximen Ynignes, il com-

mença à regner enuiron l'an 840. eut à femme Theude, de laquelle il laissa Garcia Ynignes, regna 27. ans, mourut l'an 867.

7 Garcia Inignes succeda à son Pere, eut à femme D. Sancha d'Arragon, de laquelle il eut D. Fortun, D. Sancho, & vne fille Sancha, regna 18. ans, mourut l'an 885.

8 Fortun succeda à son pere, & de sa femme il n'eut aucuns enfans, il regna 16. ans, & l'an 901. il se rendit moine.

9. Sancho surnommé Abarca 11. du nom succeda à son frere, eut a femme Roda, de laquelle il eut Garcia Sanches, & 5. filles, à sçauoir Vrraca femme du Roy d'Alphonse 4. du nom Roy d'Ouiedo & Leon la deuxiesme, Marie femme de Seniosit 5. Comte de Bârselonne, la 3. Theresia femme de Ramir Roy d'Ouiedo, la 4. Sancha fut Côttesse de Castille, la derniere fut Blanche D. Sancho, regna 19. ans, & mourut l'an 920. gist au monastere Royal de S. Jean de la Penna.

10. D. Garcia 4. du nom surnommé Sanches succeda à son pere au Royaume de Nauarre, eut à femme D. Theresia, de laquelle il eut Sancho D. Ramir, qui gouerna la contrée dicté Vicaria & 3. filles, D. Vrraca, Ermesilda, & Ximena, regna 49. ans, & mourut l'an 969.

11 Sancho 3. du nom succeda à son pere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il laissa D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir qui mourut auant son Pere, regna 24. ans & mourut l'an 993. gist à S. Sauueur de Leyre.

12 Garcia 5. du nom surnommé le Tremblant succeda à son pere, l'an 993. eut à femme D. Ximena,

de laquelle il eut D. Sācho, il regna 7. ans & mourut l'an 1000. ou enuiron selon aucuns, il gist à S. Sauueur de Leyre.

13 Sancho 4. du nom succeda à son pere, il fut surnommé le Grand, eut à femme D. Nuga en premieres nopces, de laquelle il eut D. Garcia, apres luy, Roy de Nauarre, D. Fernand & D. Goncallo, & d'vne concubine il eut D. Ramir, qui fut fait par luy premier Roy d'Arragon, à Fernand son 2. filz, il laissa le royaume de Castille, il deceda l'an 1034. gist au monastere d'Ogna.

14 Garcia Sanches de Nagera 6. du nom succeda à son pere au royaume de Nauarre, eut à femme Estiennette, de laquelle il eut Sancho D. Ramir seigneur de Calaora, Fernand Remond & 4. filles aillauoir Emefilda, D. Ximena, D. Maior, D. Viraca la derniere, son nom est ignoré, il regna 20. ans, mourut l'an 1054. gist à saincte Marie la Royale à Nagera.

15 Sancho 5. du nom surnommé Garcia succeda à son pere, eut à femme D. Plaisance, de laquelle il eut D. Ramir Sanches, & D. Eluira D. Garcia, & D. Ramir, regna 22. ans mourut l'an 1076. estant tué par son frere Remond, qui espousa Eluira, de laquelle il eut vn filz D. Garcia Ramir, qui depuis vint à la couronne.

16 Sancho Ramires 6. du nom succeda par election pour gouuerner ses cousins qui estoient fort ieunes, eut à femme Felicie laquelle mourut l'an 1086. laissant D. Pierre & D. Alphonse ses enfans, il regna 18. ans, mourut aagé de 49. ans l'an 1094. gist à saint Iean de la Penna.

- 17 Pierre 1. du nom succeda à son pere, eut à femme Berthe ou Ignés Italienne, de laquelle il eut Pierre & Isabel, il regna 10. ans & 3. mois, gist à saint Iean de la Penna.
- 18 Alphonse 1. du nom surnommé le Bataillant, succeda à son frere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il n'eut enfans, fut tué par les Maures l'an 1134. gist au monastere de Iesus de Nafareth.
- 19 Garcia Ramires 7. & dernier de ce nom succeda au deffunct Roy, la couronne luy appartenât de droict & equité, comme estant filz de l'Infant, D. Ramir petit filz de Sancho Garcia, eut à femme D. Marguerite fille du Comte de Perche, de laquelle il eut Sancho, Alphonse, Marguerite, mariée à Guillaume filz de Roger pere & mere d'un autre Guillaume Roy de Naples & Sicille en secondes nopces, le Roy D. Garcia espousa D. Vrraca, de laquelle il eut vne fille appelée Sancha, regna 16. ans, gist à la grand Eglise de Pampelone.
- 20 Sancho 7. du nom surnommé le Sage, succeda à son pere, eut à femme D. Sancha. de Castille, de laquelle il eut Sancho Fernand qui mourut de la cheute d'un cheual ne laissant enfans, & D. Ramir Euesque de Pampelone, Berāguela femme de Richard Roy d'Angleterre, Theresā ou Constance qui deceda vierge, & Blanche femme du Comte Thibault de Champagne, regna 43. ans & 7. mois & mourut l'an 1194.
- 21 Sancho 8. du nom surnommé l'Enfermé, succeda à son pere, eut à femme Françoise fille de Raymond, Comte de Thoulouse, de laquelle il eut un filz nommé Fernand, qui mourut courant

- vn Ours, & ainsi mourut le Roy Sancho sans enfans ayant regné 40. ans, mourut l'an 1234. gist à sainte Marie de Roncevaux, icy prend fin la 1. lignee des Roys de Nauarre, laquelle dura 518. ans.
- 22 Thibaud 1. du nom Comte de Champagne & Brie, & fils de D. Blanche fille de Sancho le Sage, cōme plus proche parent succeda à la Courōne de Nauarre, eut pour premiere femme vne Dame de Lorraine, de laquelle il n'eut enfans, en 2. nopces il espousa la fille de Guichard seigneur de Beaulieu, de laquelle il eut Blanche femme de Jean Duc de Bretagne, & en 3. nopces il eut Marguerite, de laquelle il laissa Thibaud, Henry, & Leonor, il deceda l'an 1253. gist à la grand'Eglise de Pampelone.
- 23 Thibaud 2. du nom succeda à son pere, eut à femme Alix de France, de laquelle il n'eut enfans, seulement vne fille bastarde, il deceda l'an 1271. ayant regné 17. ans.
- 24 Henry 1. du nom surnommé le Gros, succeda à son frere, il eut à femme Ieanne fille de Robert Comte d'Artoys, frere de S. Loys, de laquelle il eut Thibaud, lequel sa nourrisse tua, & Ieanne regna 3. ans 7. moys, mourut l'an 1224. gist à la grand'Eglise de Pampelone, ces Comtes de Champagne ne regnerent en Nauarre que 40. ans.
- 25 Ieanne de Nauarre succeda à son pere Henry estāt aagé de 3. ans, eut pour mary Philippes le Bel, Roy de France, duquel elle eut Loys, Philippes, Charles & Isabel femme d'Edouart 2. Roy d'Angleterre : ladiete Ieanne mourut l'an 1305. gist aux Cordeliers de Paris.
- 26 Louys 1. du nom, surnommé Hutin succeda à

sa mere au royaume de Nauarre, & par la mort de son pere à celui de France, eut pour femme Marguerite, de laquelle il laissa Ieanne qui espousa Philippes d'Eureux. & en 2. nopces il espousa Clemence fille de Charles 2. Roy de Naples, de laquelle il ne laissa enfans, mourut l'an 1313. gist à S. Denys.

27 Philippes 1. du nom succeda à son frere tant au royaume de Nauarre que de France, eut pour femme Ieanne fille d'Orhelin de Bourgogne, de laquelle il n'eut enfans, mourut l'an 1321. gist à S. Denys.

28 Charles 1. surnommé le Bel, succeda à ses freres, eut pour premiere femme Blanche, laquelle il repudia, & en 2. nopces il eut Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & pour 3. femme il eut Ieanne fille de Loys de France, Comte d'Eureux, de laquelle il laissa Blanche, qui fut femme de Philippes Duc d'Orléans, il regna 7. ans & mourut l'an 1328. gist à sainct Denys.

29 Philippes Comte d'Eureux 2. du nom succeda à la Couronne de Nauarre, à cause de Ieanne de Nauarre fille vniue de Loys Hutin, & de laquelle il eut Charles, Philippes qui fut Comte de Longueuille, Loys Comte de Beaumont le Roger, Ieanne femme du Viconte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, Blanche Royne de France, Agnes femme de Gaston Comte de Foix, mourut l'an 1347. gist à la grand Eglise de Pampelone, & Ieanne sa fille mourut en France l'an 1249.

30 Charles 2. du nom surnommé le Mauuais, succeda à son pere, eut pour femme Ieanne de France fille du Roy Iean, de laquelle il laissa Charles, Philippes qui fut Comte de Mortaing en Normâdie, Marie Comtesse de Denia, Blanche qui mourut

aage de 13. ans, Ieanne Duchesse de Bretaigne, puis
apres Royne d'Angleterre, & vn bastard nommé
Leonel, il regna 37. ans & mourut à Pampelone,
aagé de 55. ans l'an 1386.

31 Charles 3. du nom surnommé le Noble succe-
da à son pere, eut pour femme Leonor de Castille,
de laquelle il eut Ieanne femme de Jean de Foix,
Marie qui mourut fille à Pampelone, blanche qui
fut Royne de Sicille & de Nauarre, beatrix Com-
tesse de la Marche, femme de Laques de Bourbon,
Isabel aussi decedée fille, & Loys qui mouru-
rent ieunes, il regna 39. ans, mourut l'an 1425,
aagé de 64. ans, gist en la grād Eglise de Pápelone.
32 blanche 2. du nom succeda à son pere, eut pour
mary Jean Roy d'Arragon, duquel elle eut Charles
qui fut Prince de Vienne, femme de Henry
Roy de Castille, & Leonor femme de Gaston
Comte de Foix, elle mourut l'an 1442. & Jean son
mary l'an 1479.

33 Leonor 1. de ce nom, succeda à son pere l'an
1479. eut pour mary Gaston Comte de Foix, du-
quel elle eut Gaston qui eut pour femme Madelai-
ne de France, lequel mourut d'vn esclat de lan-
ce, laissant François Phebus & Catherine: en ou-
tre D. Leonor laissa Jean qui fut Vicomte de Nar-
bonne, Pierre qui fut Cardinal, laques lequel mou-
rut sans estre marié, D. Marie femme du Marquis
de Mont-ferrat, Ieanne femme du Comte d'Armi-
gnac, Marguerite femme de François dernier, Duc
de Bretaigne, Leonor femme du Côte de Cádale,
& encor Leonor qui mourut promise au Duc de
Medina Cely, elle deceda l'an 1479. gist en Tafala
au Couuent de S. Sebastien de l'ordre S. François.

34 Francois Phcebus 1. du nom succeda à ses pere & mere, estant aagé de 12. ans, il regna 4. ans, mourut l'an 1484. sans estre marié, estât empoisonné, gist à l'Escar en l'Eglise cathedrale, & par sa mort la Courõne de Nauarre entra en la maison d'Albret.

35 Catherine succeda à son frere François, eut pour mary Iean d'Albret, duquel elle eut Iean & André qui moururent ieunes, Henry, Charles ou François qui moururent à Naples, Catherine, Anne femme du Comte de Candale, Quiterye, Madelaine, Isabel, & cinq autres qui moururent ieunes, pere du Comte de Rohan en bretagne, le Roy Iean d'Albret & la Roynne sa femme moururent l'an 1517. gisent en l'Escar en bearn.

36 Henry 2. du nom, succeda à ses pere & mere, eut à femme Marguerite de France, sœur du Roy François 2. de laquelle il eut Ieanne leur seule heritiere, il deceda l'an 1555.

37 Ieanne d'Albret 7. femme qui regna en Nauarre, succeda à son pere, eut pour mary Antoine de Bourbon Duc de Vandosme, l'an 1558. lequel fut tué deuant Rouan l'an 1562. & ladicte Ieanne l'an 1572. laissant Henry & Catherine.

38 Henry de Bourbon succeda à sa mere au royaume de Nauarre, & apres la mort de Henry de Valois au royaume de France, comme son plus proche heritier, a pour femme Marguerite de Valois, de laquelle il n'a eu enfans, Dieu luy doint la grace de recouurer sur l'Espagnol son royaume de Nauarre, iniustement occupé par ledict Espagnol, nostre ancien ennemy.

pere Affébles. Il eut d'elle aussi cinq filles,
 dont l'aînée nommée D. Vitraca Xime- Genealogia
 nes, fut femme du Roy D. Alphonse 4. du de Navar-
 nom, Roy d'Ouiedo, & Leon. La 2. D. Ma- re.
 rie, Contesse de Barcelonne, pour auoir
 esté mariée à D. Seuiofrid 5. Comte. La 3.
 D. Theresia qui fut mariée à D. Ramir,
 Roy d'Ouiedo, frere de D. Alphonse. La
 4. D. Sancha, Contesse de Castille secóde
 femme de D. Fernád Gonçales, & la plus
 ieune D. Blanche Velasque, le mariage de
 laquelle est incertain. Ce Roy fut gene-
 reux & magnanime, & en perpetuelle
 guerre contre les Maures, regnans en Ala-
 ua, & aux confins de Navarre: les terres
 desquels il courut & fouragea plusieurs
 fois, print & demolit plusieurs places, &
 en rebastit d'autres les particularités des-
 quelles sont incertaines, à cause de la ne-
 gligence, ou defaut des escriuains de ce
 temps là: mais en general, on tient qu'il
 assubietit à sa couronne, & rendit tribu-
 taires tous les peuples qui estoient depuis
 ses confins, iusques au mont d'Oca, d'un Confins an-
 costé & d'autre, suiuant le Cours d'Ebro ciens de
 iusques à Tudelle, & contre les môtagnes, Navarre.
 à Huesca: mesme passant les Pirenées, cõ-
 questa sur les François celle partie de Gas-

congue, ou sont les Basques, qui est au pied des Môtagnes, ou pédant qu'il estoit occupé, les Maures vindrēt assieger Pampelone, estimans la prendre auant que le Roy D. Sancho la peult venir secourir, mais le contraire aduint: car non seulement les assiegés furent secourus, mais les Maures chassés & poursuiuis bien auant en leurs terres, avec grande perte de leurs gens. En ces guerres, illustre fut la vertu & prouesse de ceux de Sobrarue & Ribagorca, spécialement d'un capitaine nommé Centullo. L'histoire d'Espagne fait mention d'une guerre qu'il eut contre le Comte de Castille D. Fernand Gonçales, fondée sur la reparation de plusieurs dōmages faits par les Nauarrois, passans & repassans par le pays de Castille, sous pretexte de faire la guerre aux Maures, avec lesquels D. Sancho fit vne paix au desauantage des Castillans & autres siens voisins: ce qui mescontenta fort vn chacun. Parquoy le Comte D. Fernand demanda restitution des degasts & excès faits en son pays: mais ces messagers furent renuoyés avec parolles iniurieuses & de mespris, à raison dequoy on vint aux armes, & y eut vne aspre rencontre des deux

armées, à vn lieu nommé Era de Gollanda, où fut respandu beaucoup de sang. Durant ce combat s'estant rencontrés les deux Princes, D. Sancho & D. Fernand, ils coururent l'vn sur l'autre de telle animosité, qu'eux & leurs cheuaux estās portés par terre, le Roy D. Sancho se trouua mort du coup de lance, & D. Fernand grieuemēt blessé. Ce malheur entendu en l'armée des Nauarrois, les rendit laches & descouragés, si que le chāp demeura aux Castillans. Celle mesme histoire raconte qu'estant venu au secours du Roy D. Sancho, vn Comte de Thoulouse, avec grande armée, desireux de vanger la mort d'iceluy, comme amy & allie qu'il estoit, & s'estant ioint avec le reste des forces de Nauarre, fut derechef combatu, vaincu, & mis à mort par D. Fernand, lequel rēdit les corps de ces Princes occis aux leur pour les enseuelir. Or du temps de ceste defaictē, ny de la façon de mort du Roy D. Sancho Abarca, il n'y a grāde assurance en ce qui est narré par ceste histoire generale: on estime toutesfois que ce fut enuiron l'an 920. Il est hors de doute que ce fut vn Prince vaillant & magnanime, & tellemēt renōmé, qu'encor de temps il

*Victoire des
Castillās en
mort du Roy
D. Sancho,
Roy de Nauarre.*

*Memoire
celebre du
Roy D. San
cho Abarca*

*Bastiments
faits par le
Roy D. San
cho Abarca.
Donations
aux Eglises
audiect Roy.*

ny a si simple femmelette au Royaume de Nauarre, ny autre personne, quoy qu'il ignore les noms des autres Roys, qui ne sache celuy de D. Sancho Abarca, qui n'en parle, & face honorable mention, comme d'un Prince sage & vertueux. Il estendit ainsi que cy deuant nous auons dit, les limites du Royaume de Nauarre, conquestant sur les Maures fort auant de tous costez, mesmes le long du cours de la riuiere d'Ebro, dont fait foy vn chasteau prez de Saragosse, qui porte encor de ce temps son nom. Plusieurs autres marques se treuuent de luy en Espagne. Le chasteau de Ses, & celuy d'Arrafate, depuis dit Mōdragon en Gui Puscoa, à present demoly, sont fabriques d'iceluy. On tient qu'il peupla: & ceignit de murs la ville de Lugrognon en la Rioje. Ample memoire fait de luy vne charte de priuilege, & de donation des lieux de sainct Vincent, & Ledea, au monastere de S. Sauueur de Leyre, en datte de l'an 919. par ou plusieurs choses qu'on a escrit de ce Roy ambiguement, sont esclarcies & confirmées. Entre autres il apert par icelle, que de fait il estoit fils de D. Garcia Yniguez, frere de D. Fortuno, & mary de Donna Toda. D.

Sancho frere de D. Ordogno 18. Roy de Leon quita son frere se rebellant contre luy, & se retira vers Don Sancho Abarca pour auoir gens de guerre pour molester son frere. Don Sancho regna 19. ans ou enuiron, & mourut en l'an 920. ou vn peu deuant, fut enterré au monastere Royal de S. Jean de la Pena.

De Don Garcia IIII. du Nom, & X. Roy de Navarre, surnommé Sanches.



Pres la mort de D. Sancho Abarca il y a erreur aux histoires remarquable en cest endroit, assauoir qui estoit celuy qui re- gnoit lors en Navarre. Car les vns tien- nent que ce ieune Prince Don Sancho vint à recours au Roy D. Sancho Abar- ca, son ayeul maternel : autres disent que ce fut à son fils D. Garcia Sancho, ce qui est plus probable, affermans les plus dili- gens autheurs, que le Roy Don Sancho Abarca de Navarre mourut des le regne du Roy D. Ramir, pere de ce Roy D. Or- dogno, enuiron l'an 920. ayant regné en- uiron 20. ans, ou peu moins, sur les siens, & vaillamment repoussé les Maures infi- delles, dominans en Alaua, ou ailleurs en

*Sancho Roy
de Leon.*

*Fernand
Comte de
Castille.*

*Vengeance
de femme.*

ses confins : Auquel vint à succeder son
 fils D. Garcia Sanches au Royaume de
 Navarre & Comté d'Aragon. Durant le
 tēps que D. Fernand demeura en la Court
 du Roy D. Sancho, il fut traitté particu-
 lierement du mariage du Comte D. Fer-
 nād veuf avec D. Sancha, Infante de Na-
 varre fille de D. Sācho Abarca, & sœur de
 D. Garcia à lors regnant, & fut mis en a-
 vant iceluy mariage par la Royne mere du
 Roy D. Sancho Gordo, D. Therosa qui
 estoit sœur de D. Sancha, non pour bien
 veillance aucune enuers le Comte de Ca-
 stille, mais pour le ietter dans les rets quel-
 le luy preparoit, en hayne & par vangean-
 ce de ce qu'il auoit occis son pere le Roy
 D. Sancho Abarca : quoy que c'eust esté
 en gherre ouuerte. Partāt leur desir estant
 d'atraper le Comte sous feintise & pre-
 texte de nopces, le Comte alla en son pais
 de Castille pour se preparer au futur ma-
 riage, mais il trouua que pendant son ab-
 sence, les Nauarrois auoyēt couru ses ter-
 res, & fait plusieurs actes d'ennemis, dont
 il se plaignit premierement par messages,
 demendant restablissēmēt de ce qui auoit
 esté violé & pillé, mais ce fut en vain : par-
 quoy luy qui estoit courageux, se mit in-

continent en armes, & entra dedans les terres de Nauarre, desit ses ennemis, & se fit faire raison. Les pratiques du mariage ne laisserent d'aller en auant, par la sollicitation & entremise de la Royne mere de Leon, sœur de l'Infante de Nauarre, Don Sancha, laquelle auoit comploté avec le Roy D. Garcia Sanches son frere, d'atirer & atraper le Comte sous l'apast de ces nopces, & prendre vengeance de luy à leur volonté. Tant fut parlé & allé de part & d'autre que le Comte D. Fernand se laissa persuader d'aller en Nauarre, pour cōclure ce mariage: & ayant conuenu avec le Roy D. Garcia de Nauarre, que leur entreueue se feroit en vn lieu nommé Ciruegna, acōpagné de cinq Cheualiers seulement. Quand le Comte fut arriué, le Roy y comparut avec trente cinq hommes de cheual: parquoy le Comte se voyant surpris, se cuida sauuer dans vn hermitage, mais la Saincteté du lieu ne le peut garantir, qu'il n'y fut assiegé, & contraint de se rendre, à cōdition qu'on ne le feroit point mourir. Estant prins, il fut enfermédedans vn fort, nommé le Chasteau Vicil, & assés durement traitté. Quelque temps apres vn cheualier Italien, allant en pelerinage à S.

*Guerre entre
Castille,
& Nauarre.*

*Le Comte
D. Fernand
de Castille
surpris en
Nauarre &
retenu pri-
sonnier.*

*Fême aussi
legere a ay-
mer qu'à
hayr.*

*Delivrance
du Comte
de Castille.*

Iacques, & entendant que le Comte D. Fernand estoit là detenu prisonnier, eut grand desir de le voir, d'autant qu'il auoit ouy sa renommée, vertus & proüesses en plusieurs endroits, trouua moyen de luy parler. Au partir de la ce cheualier alla trouuer l'Infante D. Sancha qui estoit belle & gracieuse: à laquelle, avec douces remonstrances il flechit le cœur, tellement qu'elle commença à aymer & desirer la liberté du Comte D. Fernand. Ceste Dame poussée de ceste affection, fit en sorte que elle le deliura, & mit hors de prison vne nuit, s'estans donnés foy & promesses de mariage l'vn à l'autre, sans le sceu du Roy D. Garcia, & par ensemble prindrent la route de Castille: d'où à peine auoyent ils touché ses limites, qu'ils rencontrerent grand nôbre de gens de guerre. C'estoyêt les subiets du Comte, lesquels aux nouvelles de son emprisonnement s'estoyent assemblés en armes, & ayant dressé vne effigie à la semblance de leur seigneur, auoyent presté le serment deuant icelle, & iuré qu'aucun d'eux ne retourneroit en sa maison que le Comte ne fut deliuré, & quiconque feroit autrement, seroit tenu pour traistre. Ainsi deliberez venoyent en

Navarre, quand ils eurent cest heureuse
 rencontre du Comte D. Fernand, & de la
 Comtesse D. Sancha, son espouse. Le Roy
 D. Garcia Sanches aduertý de la fuitte de
 sa sœur & deliurance du Comte, irrité à
 merueilles, assembla son armée, & entra
 és terres de Castille, où le Comte luy vint
 au deuant à grand puissance, & luy liura
 bataille, en laquelle les Navarrois furent
 deffaits, & le Roy D. Garcia prins prison-
 nier, ayant esté abatu d'vn coup de lance,
 par le Comte mesme qui l'auoit cherché
 & rencontré durant le combat. Ainsi fut
 mené à Burgos, où il demeura treize
 mois en bonne & seure garde, puis aux
 prieres de la Comtesse D. Sancha fut mis
 en liberté, & renuoyé avec honorable
 compagnie en ses terres de Navarre. Ce
 neantmoins ne furent terminés leurs dif-
 ferents, car quelques temps apres, estant
 le Comte D. Fernand allé à Leon, le Roy
 D. Garcia reuint derechef par les monts
 d'Oca & Bureua, courir iusques à Burgos
 avec grand nombre de gens d'armes, & fit
 tout ce qu'il peut pour persuader à la Cō-
 tesse D. Sancha sa sœur de s'en retourner
 avec luy: mais elle n'y voulut entendre:
 par ainsi il s'en retourna avec grand butin.

*Defaite des
 Navarrois
 & prinse
 du Roy D.
 Garcia Sã-
 ches.*

ayant fait fort grand degast par le pays de Castille. Dont aduertý le Comte demáda reparation & mena vne armée en Nauarre, donna bataille aux plaines de Valpure, prez de Nagera & Brion, où eut le Comte entiere satisfactiõ du Roy de Nauarre. En ce temps le Roy D. Garcia de Nauarre confirma en ses terres le vœu de Sainct Emylian par lettres expedies l'an 934. Galinde Euesque de Pampelone, pour la grãde deuotion qu'il auoit enuers le Conuent de sainct Sauueur de Leyre, où auoit esté autresfois le siege Episcopal de Pampelone, donna à l'Abbé & religieux de ce lieu toutes les decimes de l'Archipresbiterat du val d'Onfella par lettres de l'an 938. A la mesme maison & monastere le Roy D. Garcia & sa femme Don Theresá donnerent le villar de la tour, prez Nagera, avec tout son territoire & iurisdiction l'an 943. Ité par autres de l'an 944. le Roy D. Garcia, la Royne sa femme, & D. Galinde Euesque, qui est là appellé par le Roy son maistre & Seigneur, confirment la donation de la part des decimes appartenans à l'Euesque des lieux la nommés: & en outre autre donation est faicte de tout ce que le Roy de Nauarre pourra

conquerir de là en auant sur les Maures, infidelles & barbares. Mourut enuiron l'an 969. regna 49. ans ou enuiron, & gist au monastere de saint Sauueur de Leyre qui estoit de ce temps là vne maison plus autorisée que saint Iean de la Pena, pource que là estoit le siege Episcopal de Pamplone. Il laissa de sa femme D. Theresá Don Sancho Garces son successeur, D. Ramir qui gouerna la contrée dicté Vicaria & trois filles assauoir D. Vrraca, Ermesilda, & Ximena.

De D. Sancho Garces III. Du nom & XI.

Roy de Nauarre.

LY a peu de certitude des faits des Roys de Nauarre de ce temps, par la negligence des historiens, ou defaut de leurs escrits, ne pouuás sçauoir vrayement l'année qu'il succeda à son pere, ny que fort peu de ses faits, tant y a qu'il eut a femme vne dame nommée D. Vrraca, de laquelle il cust 3. fils, D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir, lequel D. Ramir mourut auant son pere, D. Sancho qui donna pour l'ame de son fils au monastere de S. Emylian, la vil-

le de Cardegnas & toutes ses appartenances, renouuela l'accord que son pere auoit fait avec le Roy D. Sancho Garces Roy de Castille l'an 992. & l'an 993. Mourut & regna 24. ans selon que l'on peut recueillir du commencement de son regne, & fut enterré à saint Sauueur de Leyre.

*De Don Garcia dict le Tremblant V. du nom
& XII. Roy de Nauarre.*

DOn Garcia cinquieme de ce nom, surnommé le Tremblant succeda à son pere au Royaume de Nauarre, l'an 993. Il fut surnommé ainsi, pource que lors qu'il entroit au combat il fremissoit, non pas de peur, mais par vne façon naturelle: ce qui se conuertissoit apres en force & vaillance, depuis qu'il estoit vn peu eschauffé. En certain priuilege & donation de l'an 996. de la ville de Herrero, octroyé par ce Roy D. Garcia au monastere de S. Emylian de la Cogolla, est faicte mention de D. Sancho & de D. Garcia ses nepueux, qui furent enfans de D. Ramir, frere d'iceluy, lequel on nommoit Roy d'Arragon, c'estoit possible le tiltre seulement: iceluy mourut du viuant

du Roy D. Sâcho leur pere, & par sa mort
Gonçalo leur autre frere est dit aussi re-
gner en Aragon, avec la Royne, mere de
ces trois Princes, D. Vrraca, & non les en-
fans de D. Ramir, qui cõferme encor plus
que ce n'estoyent que tiltres. Auquel lieu
de sainct Emilian, ce Roy D. Garcia, & D.
Ximena sa femme, font autre donation,
de l'eau qui vient du val d'Alençon pour
arrouser leurs champs & vergers, vn iour
& vne nuit de la semaine, ausquels tiltres
est nommée tousiours D. Vrraca : Car la
coustume des Princes estoit en Espagne,
de nommer tousiours par honneur leurs
meres & femmes, és lettres de dons & pri-
uileges qu'ils octroyoyent : pour leur ame
(disent ceux cy) & pour celle de leur pere,
& font ceste donatiõ à sainct Emylian, le-
quel ils appellent leur patron. Grãde pour
certain estoit la deuotion qu'on auoit en
ce temps à sainct Emylian, lequel estoit in-
uoqué pour aduocat & patron, par les
chrestiens d'Espagne, depuis Burgos, ius-
ques à la mer Oceane, duquel sont deux
monasteres, l'vn appelle d'enhaut, l'autre
d'embas.

Or le Roy D. Garcia le tremblant es-
pousa D. Ximena, quoy que sur le nom de

ceste Dame y ait grandes diuersités entre les auteurs, de laquelle il eut D. Sancho qui fut roy apres luy. Il recōmāda la nourriture & instruction d'iceluy à D. Sancho, Abbé de sainct Sauueur de Leyre, qui fut puis Euesque de Pampelone. Les qualitez de ce Roy sont peu cognues, par faute d'anciens tesmoignages d'histoires: on en celebre vne, qu'on doit à bon droit douter s'y c'estoit vertu, ou vice, c'est qu'il ne scauoit refuser chose qu'on luy demādaſt.

*Que c'est
qu'on doit
apeller Libe-
ralité en un
Prince.*

La liberalité és Princes est vettu loüable: mais lors ils meritent d'estre tenus pour liberaux, quād ils donnent avec iugemēt, par mesure, à gens dignes & qui le meritēt: autrement on les qualifie prodigues, ignorans, negligens & cōtempteurs de la principale partie de leur office, qui est de bien appliquer les salaires & les peines. Des guerres de son temps, entreprises, ou soutenues par luy, ne se trouue non plus memoire. Il regna à ce qu'on estime, sept ans, & ainsi viendroit son decés à l'an millieme de la Natiuité de nostre Sauueur, son corps fut, selon aucuns, enseueli a sainct Iean de la Pena, selon autres a sainct Sauueur de Leyre, qui estoit lieu plus fameux, & de plus grande autorité.

De D. Sancho, IIII. du Nom, & XIII. Roy
de Navarre.

AVx estats du Roy Don Garcia le
Tremblant, succeda D. Sancho
son fils treziesme Roy de Na-
uarre, Prince vertueux, magnanime & il-
lustre, pour la grandeur de ses faits: Au re-
gne duquel l'histoire & principalement la
raison des temps, cominence d'estre plus
claire & certaine, qu'en ceux de ses prede-
cesseurs Il fut surnommé le grand, princi-
palement pour la grande estenduë de ses
estats, & puis pour les grâds exploits qu'il
executa, tant en paix qu'en guerre, à rai-
son dequoy il s'intitula Empereur des Es-
pagnes, ce que les Gots avec toute leur
grandeur & puissance n'auoyent osé faire.
Il espousa D. Nugua, fille aînée de D. San-
cho Garcia, Comte de Castille, nonob-
stant que les histoires d'Aragon la nom-
ment autrement, & donnent au Roy en-
cor vne autre premiere femme, D. Caya,
Dame d'Ayuaz, laquelle plustot fut con-
cubine, que femme legitime, d'où n'asquit
Don Ramir premier Roy d'Arragon. Par
ceste Dame D. Nugua, il herita le Comté
de Castille, ainsi que nous dirons & d'elle

D. Sancho
Emper. des
Espagnes.

eut D. Garcia Roy de Nauarre, apres luy D. Fernand premier Roy de Castille, & Don Gonçalo. Roy de Sobrarue & Ribagorça il se trouua en personne, ou enuoya a toutes les guerres qui furent entre les Princes Chrestiens & les Maures, l'estat desquels estoit de son temps fort esbrâflé, à cause des diuisions & seditions de ceste gent mutine, ainsi que nous auons plusieurs fois déclaré: & fut ce Roy plus heureux dehors, qu'en sa maison.

Les histoires qui traittent des faits d'iceluy, disent qu'estât absēt de son Royau-me en quelque guerre contre les Arabes, son fils D. Garcia demanda à sa mere vn tres-beau cheual de l'escuirie du Roy, qu'il aymoît sur tous les autres, & auoit estroitement recommandé à sa femme, de ne permettre qu'aucun le trauaillast: neant-moins elle desirant complaire à son filz ayfné, le luy accorda, mais estât depuis diuertie par vn cheualier, nommé Pedro de Sefé, ou selon autres, Fernand de Ordo-gnaua grād Escuyer du Roy, elle s'en voulut excuser, considerant la deffense que le Roy luy en auoit faicte: dequoy D. Garcia trop irrité, pour vne chose de neant, se va mettre en la teste, qu'entre ce grand Escuyer

cuyer & sa mere y auoit quelque familiarité & conuersation peu hōneste: somme, ou qu'il creust, ou bien que par mechanceté il le controuuast, oubliant Dieu & toute pieté filiale, il proposa de les accuser d'adultere: & ayant communiqué son dessein à son frere D. Fernand, qui estoit de meilleur naturel que luy, le voulut forcer de luy seruir de tesmoin, ou adioint en telle mechanceté: ce qu'il refusa plusieurs fois & fit deuoir de conseiller D. Garcia de se deporter d'vne si lache entreprise, mais ce fut en vain. A la fin la ieunesse de D. Fernand vaincue ou par l'importunité, ou par la crainte de son frere aîné, le precipite iusques là, qui luy promit de ne reueler point la fraude & mensonge qu'il luy auoit declarée. Le Roy estant de retour en son chasteau de Nagera, ce peruers enfant D. Garcia ne faillit point de mettre en auant l'accusation contre sa mere, dont le Roy fut esbahy extremement, d'autant plus qu'il n'auoit oncques veu chose en sa femme qui l'eust induit à soupçonner d'elle aucune deshonesteté: & ne voulut croire legerement à ce que le fils disoit, ains examinant diligemment l'affaire, taschoit par tous moyens de des-

*La Roynie
de Navarre
accusée d'adultere.*

couvrir la verité : Il fist toutesfois mettre la Royne en prison, dans le Chasteau & maison forte de Nagera, puis tirant à part D. Fernand son deuxiesme fils, l'enquit de ce qu'il pouuoit sçauoir de ce fait, à quoy il respondit au Roy son pere ambiguemēt, & en sorte qu'il le mit en plus grand soupçon qu'il n'estoit auparauant. Partant ayāt le Roy fait assemblée des grāds Seigneurs & gens de son conseil, leur proposa ce pitoyable cas, leur demandant aduis de ce qu'il deuoit faire. Eux respondirent, qu'il estoit necessaire que la Royne se purgeast par contraires preuues, selon les loix, ou bien que suiuant la coustume lors en vsage, elle trouuast vn cheualier qui deffendist sa cause avec les armes: autrement qu'il falloit qu'elle souffrit la peine deuë à vn tel forfait, qui estoit d'estre bruslée. La pauvre dame attēdant ce iugement, estoit en continuelles prieres à Dieu, de vouloit declarer son innocence, en quoy sa misericorde l'exauça: car estans des-ja passés quelques iours, sans qu'aucun s'osast presenter pour soustenir qu'elle estoit chaste & honneste Princesse, D. Ramir, fils Bastard du Roy D. Sancho, se mit en auant, offrant de combatre pour la iustice de la

*Vertu de D.
Ramir, Bastard.*

Royne, contre tous ceux qui voudroient
 maintenir l'accusation formée cōtre elle.
 Or ainsi qu'on s'aprestoit pour le combat,
 il se trouua vn Religieux de bonne renommée,
 & fort reueré en Nauarre, lequel se
 doutant de la fraude, ou autrement ad-
 uerty, selon sa prudence & bonne diligen-
 ce, vint trouuet les deux enfans Royaux,
 D. Garcia & D. Fernand, & les sceut par
 bonnes & saintes remonstrances si bien
 persuader, qu'ils furent touchés tres viuement
 en leur conscience, & commencèrent
 à apprehender l'enormité de leur péché,
 d'auoir osé machiner la mort à celle
 qui estoit instrument de leur vie, contre la
 verité, & pour chose de si peu de comptes:
 parquoy se iettās aux pieds de ce bō per-
 sonnage, confesserent leur faute, deman-
 dans pardon à Dieu, & prians le religieux
 de trouuer quelque remede, à fin que ceste
 poursuite cessa st, estant l'innocence de la
 Royne cognuë, & qu'ils rentrassent en la
 grace du Roy. Le religieux les ayant con-
 solés, & donné bonne esperance, alla de
 ce pas vers le Roy, auquel il declara ce
 qu'il auoit fait & entendu de ses enfans:
 le prians au surplus de leur pardonner ceste
 faute, à laquelle leur ieunesse & la colere

*Louable di-
 ligence d'un
 Religieux.*

*Innocence
 de la Royne
 Auuée.*

*Affection
de mere.*

les auoyent induits. Le Roy content à merueilles de l'innocence aueréé de la Royne sa femme, la deliura de prison, & voulut que la grace & faueur que ses enfans pretendoyent recouurer enuers luy, dependist totalement de leur mere, à laquelle il les renuoya: mais elle se monstrét vrayemét mere, oublia le mal qu'elle auoit cause de vouloir à ses deux mal auisés enfans, & leur pardonnant de vraye affectiõ, les remit en la bonne grace du Roy. En ce fait se monstra grande la vertu & magnanimité de Don Ramir, laquelle prit plus grand lustre par ceste constance, que luy qui estoit fils d'vne autre femme: voulut maintenir l'honneur de sa marastre cõtre les propres enfans d'icelle: en recognoissance dequoy le Roy D. Sancho, faisant de son viuant le partage entre ses enfans, donna apres sa mort le Comté d'Aragon à D. Ramir, avec tiltre Royal. Par ce partage & reglement fait par le Roy D. Sancho, & D. Nugna fut orné D. Fernand de meíme tiltre Royal, à la succession de Castille, qui escheut a icelle par la mort violente de son frere D. Garcia, ainsi qu'il est escrit en l'histoire d'Espagne: estant demeuré Nauarre à l'aisné D. Garcia, & l'anciẽ Royaume de Sobrarue a D. Gonçalo:

voulans honorer tous leurs enfans de ce nom & tiltre de Roys, qui fut cause de grandes diuisions entre ces freres, lesquelles possible eussent cessé, si vn d'iceux eust esté estably Roy souuerain sur les autres, lequel eut maintenu l'estat des Chrestiens en Espagne vni & plus puissant, pour repousser les Maures. Le Roy D. Sancho fut tres-deuotieux & religieux Prince: car outre la confirmation des donations que luy & sa femme firent au monastere de saint Emilian, de la ville de Ventost, anexée à ce lieu par D. Garcia son pere & autres: il fit vœu de donner au Conuent de saint Sauueur de Leyre, le disme du pain, vin, & herbages des lieux qu'il prendroit sur les Maures: & sur ceste esperance dressa l'an 1015. vne armée, pour aller assaillir les Infidelles, par la frontiere de Funes: auquel lieu de Funes il assigna & donna à ce mesme monastere vn vignoble qu'il eut des habitans, pour auoir tué dix Maures en ce temps de paix, pour lesquels ils deuoyent d'amende mille sols, qui estoient autant descus, ou enuiron. Plus en Falses vne possession, maison, vigne & autres appartenances: Et en Nagera les maisons, vignes, & champs du Roy Antrayo, duquel nous

Actes religieux du Roy D. Sanchole grand.

1015.

n'auons aucune certitude qui il fut. Ces choses donna-il au temple de S. Sauueur de Leyre. Or ne sçait on point quel succez eut ceste guerre du Roy D. Sancho contre les Maures, sinon par coniectures, qu'il fut bon, & à son souhait, d'autant qu'il y a en ce temps confirmation de luy, de la noblesse, & exemptions oëtroyées par ses predecesseurs aux habitans de Roncal. Le zele de ce Prince religieux fut tel qu'il assembla vn Concille a S. Sauueur de Leyre, l'an 1022. Mais le principal decret d'iceluy fut la confirmation des priuileges oëtroyés à ce monastere par son ayeul D. Sancho, & D. Vrraca son ayeule, & D. Garcia, & D. Ximena ses pere & mere: laquelle confirmation fut souscrite par le Roy & tous ses enfans. L'an apres 1023, fut tenu autre Concille en la ville de Pampelone, auquel lieu l'Euesché fut remise & transferée de S. Sauueur de Leyre, où elle auoit eu son siege quelque temps, La fut aussi enquis des anciens limites de la iurisdiction & ressort de l'Euesché de Pampelone, & les bornes & termes plantés, c'estoit matiere des Concilles de ce temps. Alors estoit Euesque de Pampelone, & Abbé de S. Sauueur D. Sancho le majeur,

*Conciles en
Navarre.*

qui auoit esté precepteur du Roy, mais il ne peut voir ce remuement, à cause qu'il mourut ceste année, son successeur portât mesme nom que luy, surnômé le mineur, le veid, l'an 1026. qui fut le septiesme Euef- 1026.
 que de ceste Eglise en nombre, laquelle on ne sçait bonnement à quel Archeuef- que elle estoit pour lors subiette. De nostre temps c'est a celuy de Saragosse. Or le Roy D. Garcia estant mort le Comté de Castille tomba par heredité à D. Sancho le grand, à cause de D. Nugna sa femme, sœur aisnée du deffunt, & fut la premiere femme qui succeda en Castille, il y eut guerre entre luy, & le Roy D. Bermond de Leon, qui auoit espousé l'autre sœur du Comte, nommée D. Theresa, par laquelle le Roy de Leon fut despouillé du pays qui est depuis la riuere de Cea, iusques aux anciens limites de Castille. Mais par l'entremise des grans seigneurs & bons conseillers de ces deux Princes beaux-freres: ils firent paix & accord ensemble, par lequel mariage fut contracté, entre D. Ferdinand, second fils du Roy de Navarre, & la sœur du Roy D. Bermond, D. Sancha, qui auoit esté promise au Comte D. Garcia de Castille. Par ce traité, les terres prises par

*Premiere
femme qui
succeda en
Castille.*

*Erection du
Comté de
Castille en
Royaume.*

1033.

10

*Euesques de
Palace Cõ-
tes de Pernia*

*Mort du
Roy Don
Sancho de
Nauarre.*

le Roy de Nauarre sur celuy de Leon, demureroyent deslors du mariage aux espoux: & fut dict que le Comté de Castille assigné à D. Fernand, prendroit tiltre de Royaume, quand il commenceroit à en iouyr. Ainsi furent bons amis, & maintindrēt paix, & concorde entre eux ces deux Estats de Leon & Castille, iusques apres la mort du Roy Don Sancho le grand: lequel enuiron l'an 1033. restaura la ville de Palence, pour opinion qu'il eut d'auoir esté gueri miraculeusement d'vne entorse qu'il s'estoit faite à vn bras, en voulant enfermer vn sanglier à la chasse, parmy les ruines de ceste ville, iadis destruiete par les Maures, & à l'édroit où auoit esté le temple de saint Antollin. A ce lieu il restitua son siege ancien Episcopal, & luy fit grans dons. Les Euesques de Palence se disent Comtes de Pernia de ce temps. Il fit plusieurs autres donations à diuers monasteres, & mesmes par deuotion qu'il auoit aux reliques d'Ouiedo, s'achemina ainsi que pelerin celle part: mais par chemin il fut tué, comme on dit, & fut enseuely à Ouiedo, & depuis transferé au monastere d'Ogna, l'an 1034. Apres son decez, ses enfans prindrent possession des Royaumes

à eux ordonnés par leur pere, & mere, af-
fauoir D. Garcia de celuy de Navarre, D.
Fernand de celuy de Castille, D. Gonçalo
de Sobrarue & Ribagorfa, & D. Ramir
d'Arragon. Ainsy vn grand Estat, à raison
duquel D. Sancho s'estoit fait appeller
Empereur des Espagnes, & surnommer
le grand, fut mis en pieces, au grand dom-
mage de la chrestienté. Des qu'il fut hors
d'entre les viuâs, le Roy D. Bermond son
beau-frere, ne voulut tenir les conditions
portées par le traicté de mariage d'entre
sa sœur & D. Fernand, nouveau Roy de
Castille, ains se mit en effort de luy rauer
les terres confinantes à la riuere de Cca,
conquestées par D. Sancho le grand, &
qu'il auoit despuis laissées à D. Fernand, &
à la femme d'iceluy, sa sœur en mariage
faisant. Entendant Don Fernand qu'il se
mettoit en armes à son dommage, se mit
en deffense de sa part, & eut secours de son
frere D. Garcia, Roy de Navarre, de grād
nombre de gens de guerre, qu'il conduisit
luy mesme en personne, à vn lieu nommé
Liantada, les deux armées ennemies se
rencontrerent sur la riuere de Carion, &
cōbattirent furieusement entre elles, avec
grand meurtre d'vne part & d'autre : mais

*Erection de
Royaumes
l'an 1035.*

*Vnion de
Leon & Ca
stille. 1037.*

Don Bermond y perdit la vie, percé d'un coup de lance: par la mort duquel, d'autant qu'il n'auoit aucuns legitimes enfans, la succession de Leon, & Ouiedo fut deuolue à D. Fernand, mary de Don Sancha, sœur du deffunt. Ce fut l'an mil trente & sept, que les deux Estats de Leon & Castille furent vnis. D. Bermond fut enterré a Leon, avec sa femme en grand honneur & magnificéce, laquelle D. Theresia estoit decedée quelque temps auparauant. Ainsi il finit pour auoir esté perfide & ne vouloir tenir sa promesse à sa propre sœur, laquelle il congnoissoit estre son heritiere, comme nous auons dit cy dessus assez amplement.

*De Don Garcia Sanchez de Nagera VI. du
Nom, & XIII. Roy de Nauarre.*

DOn Garcia sixiesme du nom, surnommé Sanchez & communement appellé de Nagera, heritier du Royaume de Nauarre, vint à la Couronne ainsi que les autres freres, l'an mil trente quatre, viuant encor sa mere, la Royne D. Nugna: Il fut surnommé Sanchez de Nagera, à cause qu'en ce lieu il fut

nourry, & fit sa demeure iusques à la mort, voire mesme y fut enterré. Les partages faits par le Roy D. Sancho le grand leur pere, luy furent grandement preiudicia- bles, d'autât que comme aîné qu'il estoit, la souueraineté de tous ces Estats luy ap- partenoit, desquels ne demeura à D. Gar- cia que la Couronne de Navarre, le pays qui est depuis Burena, & Ogna, courant par la contrée de Frias, contenant sept res- fors, appellés anciennement Castille la vieille propremēt, & en outre Alaua, Na- gera, & partie de Biscaye. Or le Roy Don Garcia s'accorda du commencement assez bien avec Don Fernand son frere, Roy de Castille, & luy ayda ainsi que nous auons dist, à la guerre qu'il eut contre le Roy D. Bermōd, à s'establir au Royaume de Leō; mais depuis ils vinrent en querelles, com- me aussi entre luy & D. Ramir, tant qu'il vescu ne fit oncques bonne paix. Il fut marié des qu'il estoit encor Infant de Na- varre, à vne Dame Françoise, nommée Estiennette, de la maison de Foix : mais possible estoit de la maison de Carcasson- ne, ou Besiers, d'où sortirent depuis les Côtes de Foix, de laquelle il eut plusieurs enfans, assauoir, quatre fils, Don Sancho

*Estadue du
Royaume
de Navarre
sous le Roy
D. Garcia
Sanchez.*

*Genealogie
de Navarre.*

Garcia qui fut Roy apres son pere, Don Ramir Seigneur de Calaorra, Torresilla, de los Cameros, Riuafresca, Lea, Villoria, Trebejan, & autres, D. Fernand le troisieme Seigneur de Iubera, Lagunilla, & autres places, & D. Raymond le quatriesme Seigneur de Murillo, Agon, & Agoncillo, & quatre filles, D. Ermesilda, ou Ermiseude, qui fut Dame de Villa Mediana, & Matres, D. Ximena, Dame de Corcueros, & Hornos. La troisieme D. Major, Dame de Ianguas, & D. Vrraca, ou selon aucuns Oguenda la derniere Dame, d'Aluerite, Lardero & Mucrones. Telle fut la posterite du Roy D. Garcia Sanchez de Nagera: du regne duquel les Espagnols mettent l'invention de l'image de la Vierge Marie, du monastere Royal de la ville de Nagera, en l'honneur de laquelle D. Garcia, & sa femme Estephana, ou Estiennette, firent bastir ce Conuent de l'ordre de S. Benoist: & en outre, institua le Roy vn ordre de cheualiers du Lis, à cause qu'en icelle peinture y auoit vn vase de fleurs de lis blancs: & voulut que les cheualiers portassent en leurs robes des lis peints à lesquille, d'ouillage de broderie. Ceste fut la deuise des Cheualiers de l'or-

*Ordre du
Lis ou Na-
uarre.*

dre de Nauarre, duquel furent honorés les enfans Royaux & plusieurs cheualiers Nauarrois, & estrangers, & depuis fut trāsmis à la posterité en ceste maison de Nauarre. Le Roy D. Garcia honnora fort la noblesse, & confirma l'an 1043. Les priuileges des gentilshommes du val de Roncal, en tesmoignage de leur perpetuelle fidelité enuers les Roys Nauarrois leurs Princes, desquels il receut de bons seruices contre les Maures, mesme contre vn Prince Maure aussi nommé Aly Maymō comme le Roy de Toledo, contre lequel D. Garcia eut vne aspre rencontre, au lieu de Recorbasesca, ou ce Maure fut vaincu & tué. Sur ceste gēt il print la ville de Calorra, l'an mil quarante quatre ensuiuant: 1044. guerre à la verité plus heureuse que celle qu'il eut depuis contre D. Fernand Roy de Castille, son frere, homme fatal pour les parens & alliés. L'enuie qui traueille ordinairement les hommes, à cause des prosperitez d'autruy, engendra vne haine en D. Garcia, contre D. Fernand, laquelle fut acreuë, & nourrie par le different meue entre eux pour la ville de Nagera en la Rioye, ou D. Garcia tenoit sa court, & les terres de Burena, lesquelles le Roy Dou

Fernand maintenoit estre des appartenances de son Royaume de Castille. Le premier & plus indigne effect, par lequel ceste mal-veillance se descouurit, fut la trahison brassée contre le Roy D. Fernand, en la ville de Nagera: car estant iceluy venu visiter, selon le debuoir de fraternelle amitié, son frere D. Garcia malade au lit, il fut aduertit, que par son commendement on le voulut detenir, & de fait s'il ne se fust sauué, il estoit arresté prisonnier: cela les enflamma tellement l'un contre l'autre, qu'effans venus aux armes, la mort de l'un ensuiuit. Ce mauuais tour fut longuement dissimulé par D. Fernand, attendant temps oportun de s'en ressentir, quelques excuses que luy en sceut faire D. Garcia, voyant que le coup auoit failly. Ainsi vescu ce Roy de Nauarre en continuelles haynes de ses freres, D. Ramir, & D. Fernand, comme il auoit pourchassée par son mauuais naturel celle de ses pere & mere: Prince à la verité peu digne de faire la guerre aux Maures, pour l'auencement de la religion Chrestienne: contre lesquels (nonobstant qu'il fust en ce mauuais mélange avec les siens) il ne laissa d'enuoyer

*Machination
du Roy D.
Garcia, con-
tre son frere*

armée, & leur osta la ville de Funes, l'an mil quatre-vingt-cinq. Pour recouurer sa santé il auoit enuoyé messagers à tous les Euesques, & Abbés renommés en Espagne, afin d'impetrer par leurs prieres sa guerison de Dieu. En ceste deuotiõ il se fit porter au monastere de S. Sauueur de Leyre, croyant que par les oraisons des religieux de leans sa santé luy auoit esté rendue, pource & en recompense, donna à icelle maison le Conuent de Centurifontes, ensemble plusieurs autres biens. Mais pour tout cela il ne diminua en rien le mal talent contre D. Fernand son frere, lequel ne s'estoit voulu laisser prendre. Or ces Roys Chrestiens, ambitieux & perfides les vns aux autres, iusques à n'espargner leur propre sang, pensoyent se purger de tous leurs pechez, & en demeurer quittes pour biẽ batir des temples, & les enrichir & doüer de rentes & grans reuenus, à l'enuy l'un de l'autre. Sur ceste opinion le Roy D. Garcia oãroya plusieurs dons & priuileges à l'Eglise de saincte Marie la Royale de Nagera, qu'il auoit fait bastir pour sa sepulture, declarant que ses dons estoient pour le remede de son ame, de celles de son pere, de la Royne sa femme,

1045

Dorations
aux Eglises.

1052. & de ses enfans, avec aprobatïõ des grãs Seigneurs de son Royaume: lesquelles donations & priuileges il entendoit deuoirdurer iusques a la fin du monde, sur peine, à qui les enfreindroit, de mille milliers de talens, applicables au monastere. En tels termes sont conceuz les memoires & lettres qui se treuuent audit monastere, de l'an mil cinquante & deux veues par Garribay.

1054. Par mesme persuasion le Roy D. Fernand de Castille bastit le temple de saint Isidore en la Cité de Leon. Et afin qu'il eut dequoy rendre ce lieu plus autorisé, il recouura le corps dudiect S. Isidore qui estoit en la ville de Seuille, d'où il auoit esté Euesque, dont furent receueurs D. Auito, Euesque de Leon, & D. Ordogno, Eueique d'Astorga: lesquelles reliques il fit porter à Leon, fit rebastir la ville de Zamora, qui auoit demeurée en monceaux de pierre despuis le regne de Don Ramir troisieme. Le Roy Don Garcia de Nauarre fit pareillement bastir la ville de Deratta, & fit autres œuures. Or pour reuenir à l'inimitie qui regnoit entre ces deux freres, elle reuerdit l'an mil cinquãte quatre, en maniere que le Roy D. Fernãd estant

estant deuenu malade à Burgos, rendit à D. Garcia la pareille: car s'estant transporté vers luy D. Garcia, pour le visiter, & luy oster le soupçon de ce qu'il auoit attenté contre luy, il fut saisi, & emmené prisonnier à Cea.

*Detention
du Roy D.
Garcia en
Castille.*

Don Garcia, par belles parolles & argent, fit en sorte que ses gardes le laisserent eschapper. Ainsi plein d'ire & maltalent, s'en retourna en Navarre, où il mit ensemble vne puissante armée de ses subiets, de Gascons & de Maures, alliés ou mercenaires, laquelle il mena par les mōts d'Oca, iusques à Actapuerca, à quatre lieues de Burgos: dequoy estant desja aduertý le Roy D. Fernand s'estoit preparé de son costé pour luy resister, avec grand nōbre de gens de guerre, tirez de Castille, Leon, & Asturie. Neantmoins, auāt que de ioindre ces deux armées au combat, il sollicita par plusieurs messagers le Roy D. Garcia de se retirer, le priāt qu'il oubliast les choses passées, & que desormais il luy voulut estre bon frere & amy: mais tant estoit irrité D. Garcia, qu'il ne voulut entendre à aucun salutaire conseil: parquoy s'aduençans les armées d'une part & d'autre, eurent rencontre aspre & furieuse, en laquelle fut

*Guerre entre
Navarre
& Castille.*

Mort du
Roy D. Garcia de Na-
uarre.

1054.

respèdu beaucoup de sang chrestien: mais le malheur fut tel pour le Roy D. Garcia qu'il fut rencontré en la meslée par deux cheualiers Nauarrois, qui s'estoyent retirez malcontens de luy en l'armée du Roy D. Fernand. Lesquels coururent sur luy, & le tuerent: parquoy l'armée Nauarroise fut tost mise en route, & deffaite. La mort du Roy D. Garcia fut griefue au Roy D. Fernand, lequel deliura son corps aux siés, pour l'enseuelir, & ne poursuivit point ceux de Nauarre, mais seulement les Mures, qui estoyent venus à ceste guerre: Telle fut la fin du Roy D. Garcia, ayant regné vingt ans, l'an mil cinquante quatre, son corps fut enseuely a saincte marie la royale à Nagera. Il s'intitula Roy de Pampelonne, Nagera, Alaua, d'Oca, de Bureua, & de Castille la vieille, & encor de Biscaye, où à la verité il possèdoit la plus part du pays, en foy dequoy il se trouue lettres contenant que l'an mil cinquante trois D. Nunguo Sanches, Comte de Durango, & D. Luguncia sa femme fonnerent vne Eglise de S. Augustin, qui s'appelle à present S. Augustin de Echaurri, pres du lieu où long temps apres fut fondée la ville de

Helorrio, lesquelles lettres furent confirmées par le Roy D. Garcia, comme régnant en ce pays là.

En outre le Roy de Castille la neuue s'empara de Castille la vieille de la terre de Bureua, du mont d'Oca, & partie de la Rioye, il est fait mention d'un debat d'entre le defunt Roy D. Garcia de Nauarre, & S. Dominique dict de Silos, qui estoit vn religieux natif de Cagnas, en la Rioya, de berger deuenu Moyne, & nourry au monastere de S. Emylian de la Cogola, là où il print l'habit de l'ordre de S. Benoist, & y vescu si religieusement, qu'il en fut Abbé: mais pour estre trop grand protecteur des droits de l'Abaye, & de leurs exemptions, il tomba en la defaveur du Roy, qui le chassa de là, & de toutes ses terres, dequoy toutesfois il se repentit par apres, le voyant s'estre retiré en Castille & bien receu du Roy Fernand son frere.

*Usurpations
du Roy de
Castille sur
le Royaume
de Nauarre.*

De Don Sancho V. du nom, & XV. Roy de
Nauarre, surnommé Garcia.

LN ce Royaume de Nauarre, apres Don Garcia Sanches, auoit succedé son fils D. Sancho Gar-

cia, par lequel ne peut estre empesché le cours des victoires, & conquestes du Roy D. Fernand son oncle, qui luy osta apres la bataille d'Atapuerca, bonne partie des terres que son pere auoit possedées: Par quoy il s'allia avec son autre oncle D. Ramir, Roy d'Arragon, contre le Roy Don Fernand. Par ceste alliance, disent les auteurs Espagnols, que ces Roys se baillerent en gage plusieurs villes & forteresses, & mesmes que le Roy de Nauarre quitta à celuy d'Arragon, & aux siens à perpetuité, les villes de Sanquessa, Lerda, & Ordues. Le Roy eut à femme vne Dame, nommée D. Plaisance, de laquelle il eut des enfans, mais d'iceux ne se trouue memoire aucune certaine. Il fut de peu de vertu, & partant eut D. Fernand de Castille son oncle, moyé de le resserrer, & luy limiter son Royaume de Nauarre, ainsi que bon luy sembla, fut à droict, fut à tort, & pour purger son ame donnoit tous les ans à l'Abbaye de Clugny, mille pieces d'or, & mourant laissa trois enfans masles qui se ruinerent l'un l'autre. Or si les freres Castillans estoient mal d'acord, ceux de Nauarre n'auoyent pas plus de charité entre eux;

Freres Nauarrais en discorde.

car entre D. Sancho Garcia, & D. Raymond son frere, estoient des enuies & mal-vueillances secrettes, lesquelles avec le temps se descourirent: car ayant Don Raymond quelques places fortes à luy, & aucunes en gouvernement du Roy son frere, attira à luy par dons, & largesses plusieurs, à qui l'Estat present du Royaume ennuyoit, il se rebella, & voulut tenir fort en ces places: mais le Roy D. Sancho, avec la Noblesse de Navarre l'en chasserent aisement. Cela fut vn nouveau destourbier aux Navarrois, de pouuoir auoir raison des Roys de Castille, qui detenoient les terres cy dessus mentionnées.

D. Raymond ainsi chassé n'eut recours à aucun des Princes Chrestiens voisins: lesquels, cōme il se doubtoit bien, auoyēt en detestation ses entreprises, mais se retira vers les Maures, ennemis de nostre foy, & guerroyant avec eux contre son frere, fut donnee vne bataille prez de Penalen, où le Roy D. Sancho fut tué, qui fut environ l'an mil septante six, ayant regné en-1076.
viron vingt & deux ans. Il auoit eu de sa femme D. Plaisance, entre autres enfans, D. Ramir Sanches, & D. Garcia, D. Ramir qui pour lors estoeyēt fort ieunes, à la nou-

uelle de la mort de son pete, se mit en la protection de D. Sancho Ramires, Roy d'Arragon, lequel aussi les Seigneurs, & cheualiers de Nauarre appellerent pour regner sur eux, à cause de la minorité de leur Roy, pour s'opposer aux efforts, & entreprises du mauuais D. Raymond qui pourliuioit de se faire couronner Roy de Nauarre, & des-ja s'estoit saisy de la ville de Pampelone, & vsurpoit le tiltre de Roy d'icelle, mais il en fut vertueusement repoullé, tellement que descheu de son ambition, & ne scachât plus quel conseil prendre, il se retira à Sarragosse, vers le Roy Maure d'icelle, où il passa sa vie banni, & de la liberalité de ce Payé, y posseda quelques terres & places, qui passerent depuis avec vne sienne niepce, nomée Marquise, femme d'Aznar Lopez, cheualier, laquelle en fit donation à l'Eglise colegiale de Saragosse, de saincte Marie Majeur.

*De Don Sancho Ramires VI. de ce nom, XVI.
Roy de Nauarre & II. d'Arragon.*

*Arragon &
Nauarre
ioints.*



Vand D. Sancho Ramires vint à la Couronne de Nauarre, il y auoit des-ja quelques années

qu'il regnoit en Arragon. Il auoit espouſé vne Dame, fille du Comte d'Urgel, appelée D. Felicie, de laquelle il eut trois enfans, Don Pedro qui luy ſucceda en ſes Royaumes, D. Alphonſe, lequel regna apres ſon frere, & D. Ramir religieux au monaſtere de ſainct Ponce de Tomeres, preſ de Beſiers, & deſpuis Roy par le decez de ſon frere D. Alphonſe mort ſans enfans. En ce Prince donc ſe reünirent les deux Royaumes de Navarre & d'Arragó, quarante & deux ans apres la ſeparation d'iceux: Il fut guerrier & poliſiq. Il ſe trouue vn volume de Loix particuliers dónées par ce Roy à ceux de Iacca, qui eſt inferé entre les vſ, & couſtumes de Navarre d'aujourd'huy: mais les principaux actes ſont grandes donations & exemptions aux monaſteres, parroiſſes & coleges d'Eſpagne.

Or le Roy de Caſtille D. Alphóſe eſtoit fort mary de ce que les Navarrois auoyét appellé pour regner ſur eux, le Roy Don Sancho Ramires Roy d'Arragon, pluſtot que luy, de qui le droit eſtoit plus valable, eſtant couſin germain du Roy Don Sancho Garcia deſſunt, par ligne legitime, au lieu que le Roy d'Arragon ne luy.

touchoit que par ligne bastarde. En fin ils
 s'accorderent par ensemble au tres-grand
 dommage du pupille, & demeura Pam-
 pelone, & toutes les appartenances, osté
 Nagera, & les autres pays, dont estoit
 faisi Don Alphonse, au Roy d'Arragon,
 moyennant qu'il en feroit recognoissan-
 ce, & se confesseroit estre vassal pour ce
 regard du Roy de Castille. Ce Roy auoit
 fait la guerre aux Maures, durant le temps
 qu'il fut Roy d'Arragon seulement, & a-
 uant que d'obtenir le Royaume de Na-
 uarre, les auoit chassés des montagnes
 d'Arragon, Sobrarue & Ribagorca, & en
 outre guerroyé le Roy Abderramen
 d'Huesca, pris la ville de Barbastro, estant
 puis acru du Royaume de Nauarre, il
 continua ses entreprises, & conquestes
 contre les Maures, leur ostant le chasteau
 de Mugnoues és enuirs de Secastilla,
 en Ribagorca: Cobin, & Pitilla, & eut au-
 pres de Saragosse vne grande & cruelle
 bataille. Pour satisfaire aux frais desdittes
 guerres, ce Roy estoit contraint de mettre
 la main quelques fois sur les reuenus Ec-
 clesiastiques, n'estans ses finances suffisan-
 tes à tant de charges: mais les Euesques de
 ce pays s'opposèrent viuement à luy, & le

trauaillerent en sorte, par la crainte d'estre
 d'amn e, qu'ils luy firent faire amende h -
 norable, & confesser en public dedans
 l'Eglise de Roda, & deuant l'autel de S. Roy d'Ara-
gon faisant
Amende
honorable
aux Eccle-
siastiques.
 Vincent, estans presens & ce poursuiuans
 l'Euesque du lieu, D. Raymond Dalma-
 ce, & celuy de Iacca D. Garcia, propre fre-
 re du Roy, qu'il auoit grieuement offenc e,
 cela auint enuiron l'an mil huitante deux 1082.
 auquel temps D. Ramir, fils du Roy Don
 Garcia, meue de grande deuotion, donna
 de nouueau, & confirma ce qu'il auoit d -
 n e au monastere de saincte Marie de Na-
 gera, qui estoient les lieux de Torrefille,
 Cameros, Treuexan, Rilafresca, Lea, Vil-
 loria, & sainct Pelage de Cerezo, S. Pierre
 de Torefille, saincte Marie de Veraca, &
 autres places & Eglises iusques   faire les
 moynes, & Abb e de ce lieu, ou il est enter-
 r e, les heritiers vniuersels. Le Roy D. San-
 cho Ramires gaigna l'an suiuant 1083. le 1083.
 chasteau de Groas, dont il fit vn present
 au Monastere de S. Victorian pour s'ac-
 quiter de certain v eu fait par le Roy D.
 Ramir son pere. Aucuns escriuent que peu
 apres il receut vne grande route autour de
 Roda, o  on dit que le Roy D. Alphonse
 gardant tousiours en son c eur quelque

colere, de ce que le Roy d'Arragon possedoit le Royaume de Nauarre, donna secrettement aide & faueur aux Maures, & fut cause de ceste deffaite de Chrestiens.

1084. Mais l'année suiuaute cependant que le Roy D. Alphonse ordonnoit les affaires de sa nouvelle conqueste de Toledo, & que les Maures plus desunis que iamais, ne pouuans congnoistre le malheur qui les poursuiuoit, continuoyent à s'entrepiller & à susciter nouveaux troubles entre eux, D. Sancho Ramires, ne voulut demeurer oysif de son costé, ny laisser eschapper si belles & si opportunes occasions d'elargir ses terres, & aduancer la puissance des Chrestiens en Espagne. Il gaigna donc sur ces infidelles vne bataille, pres d'vn lieu dit Piettra Pisida, print sur eux la ville d'Arquedas, & eut derechef vne autre bataille contre ceste gent Morelque, prez la cité de Tudelle: & en troisieme lieu les combatit autour de Morella, lesquelles rencontres aduindrent toutes heureusement pour les Chrestiens. Et l'année suiuaute voyant qu'il auoit fait conquestes notables au plat pays, donna à son fils ayiné le Royaume de Sobrarue, & Ribagorca, le faisant nommer Roy: & quelques temps apres mou-

1085.

rut la Roync D. Felicie sa femme, laquelle fut enterrée à S. Jean de la Pena, & continuant toujours contre les Maures l'an mil octâte & neuf pres la ville de Mōçõ, toutesfois avec grande difficulté, à cause de la forteresse du lieu, & de l'obstinée defence de la garnison. Ceste mesme année furent par luy confirmés les priuileges de Noblesse, & totale exemption à ceux du val de Ronçal, (tesmoignage qu'ils estoient toujours vaillans, & fidelles à leurs Roys.) L'an 1091. il contraignit Abderramẽ, Roy Maure, de la cité de Huesca, de luy payer tribut, donna secours à son cousin D. Alphonse de Castille, és guerres qu'il faisoit és marches de Toledo, & ayât fait dessein d'assieger avec le temps la cité de Saragofse, pource commença vne forteresse pres la riuere d'Ebro, à cinq lieuës de Saragofse, qu'il nomma Castellar : gaigna depuis sur les Maures Olalla, Almenara, Naual, peupla Liue, & pour tenir enserré le Roy d'Huesca, fortifia les Chasteaux de Marciello, Loarre, & Alquecar, aux marches de la terre de Sobrarue, & mit en sa puissance tout ce qui est despuis ce lieu, iusques à Mottaragon, prochain d'une lieuë d'Huesca. Parquoy le Roy Abderramen

Fort de Castellar.

se voyant retrainst & pressé de jour en jour, eut recours au Roy D. Alphonse de Castille, offrant de luy payer plus grand tribut qu'il ne faisoit au Roy de Navarre, s'il le vouloit prendre en sa protection: à quoy D. Alphonse de Castille entendit, comme celuy qui estoit prompt à s'agrandir en quelque façon que ce fut, tant peut l'ambition aux cœurs humains, que meisme n'espargnant son cousin le Roy Don Sancho, il luy auoit soustraiët la seigneurie de Guipuscoa, vnie de tout tēps à la couronne de Navarre, & en auoit estably Côte & gouverneur en son nom Don Lope Dias, de Haro, Seigneur de Biscaye. Ces façons despleurent grandement au Roy D. Sancho Ramires, lequel a ceste cause, ayant despeché à la frōtiere d'Alaua quelques troupes de gens de guerre pour entretenir le Castellans, alla au siege de Huelca, resolu de la prendre à quelque pris que ce fut: la luy tindrent compagnie ses enfans, D. Pierre Roy de Sobrarue, & D. Alphonse avec les forces de Navarre & Aragon: mais comme il procedast en ce siege par trop grande affection, il auint que voulant recongnoistre les endroits de la place plus foibles, ainsi qu'il la tournoyot

avec ses capitaines, il fut atteint d'une fleche Morefque au deffous de l'aiffelle au deffaut du harnois, ainfi qu'il hauffoit le bras, pour monftrer à quelqu'un qui eftoit pres de luy, vn lieu qui luy sembloit propre à faire fa batterie. Ce coup fut mortel, ce que fentant D. Sancho, se retira en fa tente, difsimulant plus qu'il pouuoit fon mal: eftant la, il fit promettre & iurer à D. Pierre, & D. Alphonfe les enfans, qu'ils ne partiroyent point de ce fiege, que la ville ne fust en leur puiffance, & toft apres rendit l'ame, ainfi qu'on luy tiroit la fleche de la playe. Il fut Prince magnanime & guerrier, lequel acreur les terres des cōquestes heureufement faiètes sur les Maures: mais il eut ses voisins Chrestiens peu fidelles, mesmes D. Alphonfe, Roy de Castille, ay-ma la Iustice & police: ce fut par luy que la ville d'Estella eut son origine, qui est de ce temps vne des trois citez de Navarre, & la deuziesme en dignité, il fit le plus ieune de ses enfans D. Ramir religieux de l'ordre de S. Benoit, au monastere de saint Ponce de Tomeres. D. Ramires mourut l'an mil nonante & quatre, en l'aage de 49. 1094. ans, regna 18. ans en Navarre, & 31. an & 26. iours en Arragon, laissant comme des-

D. Sancho
Ramires
Roy d'Ar-
ragon occis
au fiege de
Huesca.

sus est dict trois enfans: sa mort fut vn iour de Dimenche, quatriesme de Iuin de la susdicte année 1094. & le corps iusques à la prinse de la ville, fut porté au monastere de Montaragon, & de là à S. Iean de la Pena.

De Don Pierre, I. du Nom, XVII. Roy de Navarre, & III. d'Arragon.

1094. **P**Ar le decez de Don Sancho Ramires, vint à la Couronne Don Pierre seul de ce nom entre les Roys de Navarre, & i. entre ceux d'Arragon, l'an mil nonante quatre, ayant ja regné en Sobrarue & Ribagorça neuf ans. A son aduenement il iura de maintenir les Loix & priuileges du pays: il s'intitula Roy de Pampelone, & d'Arragon, & suiuant la promesse faite à son pere il continua le siege d'Huesca, lequel fut long & difficile à cause de la force du lieu, & de la resistance des Maures la habitās, aydés par le Roy Almocabeu de Saragossé, & autres Maures, & aussi d'aucuns Chrestiens, du nombre desquels le Comte D. Garcia de Cabra, & D. Gonçales vassaux du Roy de Castille, estoient. Ceux cy estans venus au

secours d'Huesca, avec vne grãde & puissante armée l'an mil nonante six, & cuidãs ^{1096.} faire leuer le siege, eurent bataille aux champs dicts Alcoras, avec les Navarrois, & Arragonnois, qui la gaignerent, mettãt à mort plus de trente mille Maures, & le surplus en totale routte, & fuitte: tellemẽt que la ville destituée du secours esperé, se rendit au Roy D. Pierre de Navarre & de Arragon. Icy sont forgées les anciennes armoiries d'Arragon, sur vne vision que les Espagnols escriuains disent estre apparue à plusieurs Arragonnois, durant le combat: assauoir S. George à cheual, avec vn escu d'acier, avec croix de gueules, combatant pour les Chrestiens: & qu'apres la deffaitte des Maures, furent trouués quatre testes de Princes Maures fort remarquables, à raison dequoy, disent que le Roy D. Pierre print pour armoiries d'Arragon la croix rouge, en champ d'argent, avec quatre testes de Maures, de mesme couleur aux quatres quarres de l'escu. En ceste journée d'Alcoraz furent renommés pour leur vertu & prouesse, Gaston Biel, fouche de la famille, des Cornels, Federic Atrocillo, Lopez, Ferencio de Lune, Gomes de Lune, Fortun Maza, Simon

*Prise de
Huesca par
le Navar-
rois & Ar-
ragois.
Anciennes
armoiries
d'Arragon.*

Aznar, Oteicia & Sâcha Pegna, cheualiers Arragonnois. Huesca prinse, la Mosquée Majeur d'icelle fut a l'instant dediée en Eglise cathedrale, & le siege Episcopal de Iacca transferé en icelle cité, ainsi qu'il auoit esté autresfois. Dans la ville furent trouués des Chrestiens Muzarabes, lesquels auoyent vescu durant la domination des Maures en icelle, tousiours en liberté de leur religion, exerçans leurs offices dans le temple de S. Pierre. Le Roy Don Pierre dona magnifiquement ceste Eglise cathedrale d'Huesca, & inuita par grans priuileges les hommes de toutes pars à la venir peupler, & s'y habituer. Le Roy D. Pierre, du viuant de D. Sancho son pere, fut marié à vne Dame nommée par aucuns Berthe, par autres Ygnes, Italienne, de maniere qu'il est incertain s'il eut vne seule femme, à qui ces deux noms soyent attribués, ou biē s'il fut marié deux fois. Tant y a qu'il eut de sa femme espousée, vn fils nommé comme luy, D. Pierre, & vne fille, diète D. Isabel, l'vn & l'autre de ses enfans moururent auant le pere: l'enfant D. Pierre neantmoins estant marié avec D. Solin fille du Cid Ruis Dias. Quant à l'autre fille du Cid, D. Eluira, elle eut de son

son mary D. Ramir Sanches, fils du Roy
 D. Sancho Garcia, vn fils nommé D. Gar-
 cia Ramires, lequel despuis vint a la Cou-
 ronne de Navarre, & vne autre fils appel-
 lé D. Sancho Ramires, qui fut Seigneur
 de Degna Corrada, & vne fille, D. Eluira
 Ramires, laquelle fut mariée en Castille,
 avec D. Rodrigo Gomes, fils du Comte
 D. Gomes de Candespina, & Garmas.
 Par ces alliances, estant la maison de Na-
 varre & d'Arragon favorable au Cid Ruis
 Dias, qui possedoit Vallance, il fut souuēt
 aydé & secouru contre les Maures, d'hō-
 mes & d'argent, par les Prince d'icelle. Or
 apres la prinse d'Huesca, le Roy D. Pierre
 laissant dans icelle en garnison D. Fortun
 Garces de Biel, & D. Ferris de Licaua, &
 D. Pierre de Vergas, assallit & print vn
 chasteau tres-fort, pres de Beloa, appellé
 Calafanzo, & eussent fait luy & les autres
 Princes Chrestiens plus grans effects, s'il
 y eut eu plus de fidelité & de bonne intel-
 ligence entre eux, voire plus de zelle, & de
 bonne religion, mais chacun taschant d'a-
 grādir sa maison, & pour ce faire se donās
 les vns aux autres plusieurs destourbiers,
 & empeschemens, la force des Maures ac-
 creut, par l'vniō qu'ils auoyēt faicte d'Es-

pagne & d'Afrique. C'estoit au temps que plus bruoyent les armes d'Orient, & que tous les Princes, Seigneurs & Gentils-hommes guerriers de France, Allemagne, Italie, Angleterre, voire mesme d'Espagne, brusloyent du desir de faire ce voyage, oubliant leurs pays, affaires, familles & maisons, pour s'acheminer a ceste entreprise. Parquoy ce n'est de merucilles, si l'estat des Maures presque aterré en Occident, par leurs seditions & partialités, ayant trouvé l'appuy des Miralimumins d'Afrique en temps que chacun couroit a la conquete de Leuant, fut restably & remis sur par les Almorauides.

Dismes & étroyés aux Laics.

Ce fut de ce temps que les Seigneurs seculiers, ou laiz, commencerent à iouyr en propriété, & s'acōmoder des reuenus Ecclesiastiques, des dismes par toutte l'Europe, ayant le Pape Urbain expedie ses bulles aux Princes & potentats Chrestiens, confirmatiues de celles du Pape Gregoire vij. donnés a sainct Jean de Latran, l'an 1073. dont les Nobles de la Gaule Narroise seurent bien faire leur profit. Toutes ces permissions, & facultés de iouyr des biens qu'ils appellent spirituels de l'Eglise, estoit étroyoit le Pape, pour donner courage

aux hommes de faire la guerre aux infidèles.

En ce temps, le pays de Navarre estoit gasté par vne multitude de fauterelles & chenilles, dont les Navarrois eurent recours au sainct Pere, luy faisans entendre leurs calamités : Le Pape, par l'aduis des Cardinaux, enuoya vn Euesque d'Ostia, nommé Gregoire, lequel les aduertit que cela aduenoit pour leurs pechez, possible que l'Euesque de Pampelone, D. Pierre de Roda, ni autres leurs pasteurs ne leur en auoyent rien dit, ou bien ne les auoyent sceu persuader que telle fut la cause de ce chastiment. Cest Euesque d'Ostia fut creu, & partant quelque amendement aduint entre les peuples de Navarre : à raison dequoy le fleau des fauterelles, & chenilles cessa. Pour cela ce Gregoire d'Ostia fut estimé Sainct, & est aujourd'huy le patron & protecteur des vignes, & fruits de la terre a l'encontre des chenilles, & semblable vermine, en Espagne. Disciple d'iceluy fut sainct Dominique, dict de la Calcada, lequel se tint long temps és terres voisines de Navarre, à quatre lieuës de Nagera, receuillant les pelerins estrangers, qui de diuers endroits de l'Europe alloient visiter

1098.

le sepulchre de saint Iacques. Ce S. Gre-
goire mourut depuis a Logrogno, & est
enseuely a la Berneça en Nauarre. En mes-
me temps fut institué l'ordre de Cisteaux
au diocese de Chalon en Bourgongne par
vn certain personnage nommé Robert.
Cependant le Roy D. Pierre ne cessoit de
faire guerre contre les infidelles de son
voisinage, & sur eux auoit pris le lieu de
Pertusa. Depuis il se mit au siege de la cite
de Barbalto, laquelle apres grans efforts
tant des assiegeans que des assiegés, luy fut
randue, ensemble le chasteau de Vililla, &
autres forteresses de ceste contrée l'an mil
cent vn. Il rendit incontinent a ceste Cite
son siege Episcopal, comme elle auoit eu
autres fois, & en fut lors Euesque D. Pon-
ce, qui l'estoit de Rode,

1101.

Ce fut en ce temps que la cheualiere du
temple de Hierusalem fut premierement
institué par vn certain Hugues de Paga-
nis, & Geoffroy de saint Adelman, voués
a tenir le chemin assésurés, depuis le port
de Iaffa (loppé anciennement) iusques au
temple, depuis meffans la cheualiere avec
les regles monacales, ils constituerent vn
ordre approuué par les Papes, & par suc-
cession de temps, acumulerent si grandes

Ordre des
Temples.

richesses par toute la chrestienté, que les Roys, & les Papes mesme leur en porterent enuie, & dura leur ordre l'espace de deux cens ans: de la despouille desquels plusieurs s'acommoderent. Ces templiers furent la source de tous les ordres militaires qui sont depuis venus en la Chrestienté. Ce Roy D. Pierre, & ses enfans, furent enseuelis a sainct Iean de la Pena, dernier des Roys qui y sont enterrés ensemble ses enfans, apres auoir regné tant en Nauarre qu'en Arragon dix ans & trois mois.

Templiers
source de
tous les or-
dres militai-
res de la
Chrestienté.

De Don Alphonse, XVIII. Roy de Nauarre & IIII. d'Arragon, Empereur des Espagnes, surnommé le bataillant.

Tous les Royaumes Chrestiens d'Espagne furent ioints comme en vn corps, l'an mil cent huit par la succession de Leon, Castille, Toléde, & autres conquestes eschues a D. Vrraca, femme de D. Alphonse, Roy de Nauarre & d'Arragon. Or entra le Roy Don Alphonse de Nauarre en Castille, estant en armes, menant avec luy sa femme D. Vrraca, mais il ne luy fut besoin d'vser de forces, car tous luy furent obeissans, villes,

1108.

forteresses & grans Seigneurs du pays, lesquels il regit & gouerna en toute douceur, humanité, & bonne iustice, il fit forte guerre aux Maures qui confinoyent sur les marches de son Royaume d'Arragon. Il fut surnommé le bataillant, a raison des faits d'armes, & batailles ou il se trouua durant son regne: affermans les historiens qu'il fut neuf fois en bataille rangée, & emporta la victoire en toutes, excepté es deux dernieres batailles qu'il eut prez de Fraga. Des qu'il eut le pied en Castille, il commença à penser a ce qui pourroit aduenir, si sa femme venoit a mourir sans enfans de luy, partant mit es principales places, & villes fortes de ce Royaume, des gouuerneurs & capitaines de ses pays de Nauarre & d'Arragon, affin que s'il estoit besoin de quitter ses Royaumes, il s'e peult desfaire avec son honneur & aduantage. Il cognoissoit aussi sa femme Vrraca superbe, ingratte, legere, & assez peu honneste de sa personne, partant comme bien aduisé, il se munissoit pour tous euenemens que le temps pouuoit amener. Ceste femme sur legere oceasion, conceut vne haine tres-maligne cõtre le Côte D. Pierre Anfores, Seigneur de vailledolit, qui l'auoit

301
 D. Vrraca
 inconstante
 superbe &
 legere.

nourrie, & luy auoit gardé ses Estats apres la mort du Roy son pere, seulement pour ce qu'es lettres qu'il auoit escrites au Roy son mary, & à elle, les aduertissant qu'ils vinssent prendre possession de leur heritaige: Il auoit intitulé son mary Roy de Castille, pour ceste cause elle entreprit de luy oster sa terre de Vailledolit, & autres biés, mais le Roy le restablit en iceux incontinent: & affin qu'il fut plus assuré contre la rage de ceste femelle, il l'enuoya en Arragon, avec D. Elo sa femme, leur donnât en gouuernement le ieune Conte d'Vrgel son nepeveu.

La premiere expedition qu'il fit contre les Maures, fut enuiron l'an 1110. sur ses frontieres de ses pays d'Arragon & Navarre, ou il fut assisté par plusieurs Seigneurs François desireux d'aquerir honneur & renommée. Discourant le long du cours d'Ebro, il print Tihauste, Borja, Magallon, & autres places de ces marches: tellement que l'heureux succès qu'il eut en ceste entreprise, luy donna courage d'effectuer ce que ses predecesseurs Roys de Navarre auoyent de long temps designé, sçauoir est, de presser, & d'affaillir la cité de Sarragosse par tous moyens, pour la re-

duire a son obeissance: laquelle comme il faisoit semblant d'assieger, commençant a donner le gast, & se saisir des lieux propres enuiron icelle, le Roy Abucalem luy vint presenter la bataille, acompagné de grande puissance, laquelle se desmela pres de Valtierra, ou fut ce Maure vaincu, & tué sur le champ. A la faueur de ceste victoire le Roy D. Alphonse print Morella, & resolut d'assieger plus estroictement la cite de Sarragosse; parquoy il mit en premier lieu dans le fort du Castelar vne grosse & forte garnison de viels soldats, appellez pour lors en Espagne Almogarabes, gens continuellemét entretenus a la solde des Roys, sur les frontieres des Maures. Ce siege fut long & perilleux: car les Maures deffendirent celle cite grande, peuplée, & bien munie, courageusement. En ce siege se trouuerent plusieurs Seigneurs François, & autres desquels furent Gaston, Seigneur de Bear, le Comte de Commiges, & Rotron Comte de Perche par lequel la ville de Tudelle, située sur Ebro, entre Sarragosse, & Calaorra, fut prinse d'emblée. Le Roy D. Alphonse pour remunerer le Comte de Perche d'vne prinse de si grande consequence, pour le siege ou il estoit,

*Almogarabes
soldats.*

*Siege de Sar-
ragosse.*

*Tudelle pri-
se par le
Comte de
Perche.*

luy donna ceste place, laquelle depuis demeura iointe au Royaume de Navarre.

Pendant que le siege se continuoit, se trouuant le Roy D. Alphonse en la Cité de Barbastro, vint en sa court le Comte Bertrád de Toulouse, fils du Comte Raymond, & de D. Elvira fille bastarde du defunt Roy Alphonse vj. Ce ieune Prince estoit depossédé, par le Côte de Poictiers, de toutes ses terres, a raison dequoy estât bien receu & honoré par le Roy, & aussi pour estre par luy aydé au recouement de ses biens, il se fit vassal d'iceluy le reconnoissant pour son Seigneur souuerain, de tout ce qu'il possedoit & possederait (selõ les histoires Espagnoles) qui fut environ l'an 1116. Neantmoins cela ne profita de rien au Comte Bertrád: car les guerres continuelles que le Roy eut contre les Maures, ne luy donnerent loisir d'entendre aux affaires de Toulouse, ioint que le Comte Guillaume de Poictiers estoit amy du Roy, & vint luy mesme en personne a la guerre contre les Maures d'Espagne, & notamment au siege de Sarra-gosse, avec les Comtes de Cominges: & de Bigorre. Environ l'an mil cent dix-huit fut prinse par les François la place de Al-

*Almudebar
forte place
prise par les
François.*

Almudebar, forte & bien munie, qui donna grand effroy aux Maures circonuoifins, & leur fit abandonner plusieurs places, les affiegez de Sarragoffe commençans à le deffier de pouuoir garder long temps leur cité employèrent tous leurs deniers, crédits, & moyens, prians, & folicitans les Maures voifins & loingtains de les fecourir en leur extreme besoin. Parquoy leur fut enuoyé vn Capitaine appellé Tenin, avec gens & viures, pour mettre dans la ville, il fut rencontré, mis en routte, & deualifé prez de Doraca, par le Roy D. Alphonse, & le Comte de Poiétiers lequel selon Curite, auteur Arragonnois, s'y trouua avec six cens cheualiers. La prise de ceste grandeville fut en Decembre mil cent dix-huit, en laquelle estant entré le Roy D. Alphonse, il se logea dans le Palais des Roys Maures, appellé Açuda pres la porte de Toledo, puis se mist a ordonner de l'Estat d'icelle, pour en faire sa capitale ville. On trouua en Sarragoffe plusieurs Chrestiens, appelez Muzarabes, qui viuoyent la entre les Arabes, en assés grande liberté de leur religiõ, laquelle ils exerceoyent au temple appellé Nostre Dame del Pilar, edifice fort ancien. Ces choses

*Prise de
Sarragoffe.*

ainsi executées, on fit mettre le siege deuant la ville de Tarassonne, laquelle ne fit pas grande resitance. Elle auoit esté auparavant de la Couronne de Navarre, demeura par ceste derniere conqueste, en celle d'Arragon: Puis institua vn ordre de Cheualiers, à l'imitation des Templiers de Hierusalem, qui s'appella de sainct Sauueur, leur assignant rentes & reuenus, affin qu'ils s'employassent de meilleur courage à extirper, par armes, les Infidelles de la terre d'Espagne, ce qu'il auoit proposé & fut l'an mil cent vingt.

Ordre des
cheualiers
de S. Sau-
ueur.
1120.

Voyant le Roy que sa femme D. Vrraca estoit impudique: la fit reserrer en la forteresse de Castelar, prez la ville de Saragosse, d'où elle essaya par tous moyens d'euader: ce qu'elle fit, estant aydée par aucuns Seigneurs de Castille, mal contás, avec lesquels elle se retira en ses Royaumes, là où elle print conseil de faire diorce d'avec son mary, prenant occasion sur ce qu'elle auoit esté mariée outre son gré, & par contraincte, & aussi qu'elle estoit sa cousine remuée de germain, ne pouuans son mariage estre sans dispense de l'Eglise Romaine, les grans Seigneurs & Estats de Castille considerans les grans troubles, &

D. Vrraca
impudique.

miseres qui deuoyent aduenir, si ce des-
 seing estoit effectué contre le Roy D. Al-
 phonse, ils n'y voulurent consentir, ains
 prindrent en toute reuerence leur Roy-
 ne, & la ramenerent en Arragon, au Roy
 son mary, lequel dissimula les injures re-
 çuës d'elle, & la receut en grace : mais com-
 me elle continuast en ses meurs def-hon-
 nestes, & oubliast de plus en plus son hon-
 neur, le Roy la chassa de sa compagnie
 iamais, sans se soucier beaucoup du gou-
 uernement ou administration du Royau-
 me de Castille.

Haut pour certain fut le courage de ce
 Roy, & monstra bien qu'il faisoit plus d'e-
 stat de la vertu, & de son honneur, que de
 biens mondains, se dessaisissant de si an-
 ples iurisdicitions que celles de Castille,
 Leon, Toledé, & autres, que luy auoit ap-
 porté D. Vrraca; laquelle estant remise en
 ses pays, se plaignit de ce que plusieurs for-
 teresses luy estoient encores retenues, de-
 mandant aduis & aide pour les recouurer.
 Celles qui estoient gardées par capitai-
 nes, & gouuerneurs Castillans, luy furent
 rendues sans attendre le mandement du
 Roy. Entre autres D. Pedro Ansures, in-
 continent apres la restitution, par luy fai-

tes de quelques places, s'en vint trouuer le Roy, qui estoit en Castellaz & comparoissant deuant luy, monté sur vn cheual blanc, & vestu d'escarlate, mit pied a terre, & tenant vn licol en sa main, luy dit qu'il auoit fait enuers sa Roynie & Princesse naturelle, deuoir d'vn fidelle vassal, neantmoins qu'ayant failly enuers le Roy, auquel il auoit iuré, hommage & fidelité, il luy aportoit la main, & la bouche, instruments du serment qu'il luy auoit faict, afin que d'icelles, & de tout son corps, fut faite ce qu'il plairoit à sa Majesté commander.

Le Roy D. Alphonse, tousiours semblable à soy mesme, quoy qu'il fut ennuyé de la reddition de ses forteresses, luy pardonna, acquiescant au conseil & remonstrances des sages, qui louerent fort la fidelité, & rondeur de ce cheualier, laquelle deuoit seruir d'exemple à la posterité: parquoy il fut renuoyé avec honneur en Castille.

De la en auant D. Vrraca ne fit aucune chose de bon: elle obtint son diuorce par l'authorité du Pape Pascal. Lors se voyât sans bride, elle se desborda estrangement. Elle eut des-honneste conuersation avec le Comte D. Gomes de Candespina, & d'iceluy engendra à la desrobée vn fils

Eidetiell &
inegrité de
D. Pedro
Ausures.

Magnani-
mité du Roy
D. Alphon-
se.

Maison &
famille des
Hurtados.

nommé à ceste cause D. Fernãd Hurtado, ou le desrobé duquel est dessendu la famille des Hurtados, illustre maison en Espagne. Il est certain que le Comte Don Gomes, en bref temps eut l'entier gouvernement du Royaume, & disposa des affaires d'iceluy, tât de la guerre que de la paix, à son plaisir & volonté, il y eut aussi Don Pedro de Lara qui s'insinua aussi en la bonne grace de la Royne, & fut en peu de tēps de ses plus agreables mignons, dont le Comte Gomes estoit fort ialoux. La vie dissolue de D. Viraca, estoit tellement congnue de tous, & par tout, que le Roy Don Alphonse meu de iuste deidain, se resolut d'entrer en Castille, avec grande armée, mit au feu & à l'espée tout ce qu'il rencontroit.

Entrée du
Roy D. Alphonse en
armes en
Castille.

Contre luy se mirent aux champs les deux amoureux de la Royne D. Gomes, & D. Pedro avec les forces de Castille, & Leon, & ayans rencontré l'armée du Roy, composée de Nauarrois & Arragonnois, vaindrent aux mains, prez de Caudespina, non gueres loing de Sepulueda. D. Pedro qui conduisoit l'auantgarde, fut des premiers chargé, & premiers à fuir, se retirant à Burgos, où estoit la Royne, portât nou-

*Deffaitte des
Castillans.*

uelles de la route, qu'il n'auoit pas eu loisir de voir. L'armée de Castille fut deffaitte, & mise en routte, plusieurs bons cheualiers tués, & autres prins, notamment D. Gomes, Comte de Candespina, avec vn sien frere, appellé D. Diagomes y moururent sur le champ. Grâce fut la vertu d'vn de la maison d'Olea, qui portoit l'estandart du Comtes Gomes, lequel estant mis bas de son cheual, ayant les deux mains coupées, retint l'estandart ferré entre ses bras, Marque illustre de la maison d'Olea. tant qu'il eut l'esprit, criant a haute voix Olea, Olea. Apres ceste victoire, le Roy D. Alphonse passa iusques a Leon, par le territoire de Campes, faisant cruel degast & massacre par où son armée passoit, à l'endroit des partisans de D. Pedro. Et pource que les deniers defailloyent, les soldats s'abandonnans au pillage, commirent infinis brigādages & sacrileges. Ayāt le Roy D. Alphonse penetré iusques en Galice, avec le mesme desordre, la noblesse de ces contrées assembla ce qui estoit propre à porter armes, & vint au deuant de ce furieux ennemy, menant en l'armée le ieune D. Alphonse Raymond, fils de D. Vrraca, & de son premier mary, le Comte Raymond de Bourgongne. Et derechef

*Autre de
faicte des
Castillans
Leonois, &
Gallegos.*

eut le Roy D. Alphonse bataille prez d'un lieu appellé Carrora de Augnas, entre les villes de Leon, & Astorga, ou les Nauarrois & Arragonnois eurent encor du meilleur, & fut prins prisonnier D. Pedro de Trauas, D. Alphonse Raymond se sauua en Portugal. Le Roy de Nauarre ramena son armée victorieuse, en vn lieu appellé Nençon ou il enferma la Royne puis retourna en ses pays, avec grande quantité de prisonniers, & de butin.

*Conspiratio
iõtre la Roy
ne en Ca
stille.*

La Royne deliurée d'un si grand danger, ne laissa pourtât de se donner du bon temps, avec son mignon D. Pedro de Lara: lequel faisant le Roy, & passant outre iusques a extreme tirânie, irrita les cœurs de la noblesse, en sorte que plusieurs des plus grans conspirerent d'abandonner la Royne, & appeller au gouuernement du Royaume D. Alphonse Raymõd son fils & malgré la Royne sa mere, & son amoureux, l'establirent Roy de Castille, & Leon l'an 1122. ayant regné le Roy D. Alphonse de Nauarre en ces Royaumes prez de quatorze ans, en perpetuels troubles & grans tourmens.

En fin D. Alphonse Raymond assiegea sa mere Vrraca dâs la Tour de Leon: mais

par l'entremise des grâs Seigneurs, la paix fut faicte à telle condition, qu'elle se porterait de tout gouvernement & maniere d'affaires, & se contenteroit d'une pension convenable à sa dignité. Quant à Don Pedro de Lara, son mignon apres avoir longuement tournoyé ça & là en fuyant en fin se retira a Barcelone.

L'an mil cent vingt cinq le Roy D. Alphonse de Navarre dit le combatant mena vne armée contre les Maures de Valence, dont il courut & fouragea le pays, puis celuy de Grenade, & apres tournant par Cordoue, ainsi qu'il s'aprestoit pour l'assieger, fut empesché par vne armée suruenante des Maures Almoradides, auxquels il liura la bataille, & les desfit. Néanmoins ne luy semblant bon de s'arrester pour lors à ce siege s'en retourna chargé de proye, de toutes sortes.

Il mena au voyage de Cattelogne l'infant D. Garcia, fils & heritier de D. Ramir Sanches, auquel appartenoit de droit la succession du Royaume de Navarre, pour estre issu de ligne directe & legitime du Roy D. Sancho Garcia son ayeul. Ce ieune Prince fut laissé par son pere mourant, en gouvernement à D. Sol, veufue de l'in-

1125.

*D. Garcia
vray heritier du
Royaume
de Navarre.*

fant D. Pedro, la tante maternelle, fille de Cid Ruys Dias, par laquelle il fut nourry en sa première ieunesse, en toute vertu & saincteté, & l'appelloit on Seigneur de Monçon. Apres ceste expedition, le Roy peupla le nouueau bourg de Pampelone qu'il auoit fait construire prez l'ancienne ville, qui s'appelloit de ce temps la Iruna c'est à dire bonne ville: & y mit des habitans François, prins d'entre les gens de guerre qui l'auoyent serui contre les Maures, lesquels il voulut remunerer de leurs bons seruices, en les logeant en ceste nouuelle creue, leur donnant les priuileges & exemptions de la ville de Iaca: on tient qu'ils estoient venuz de Cahors & de Quercy.

*Prise de
Bayonne.*

Ce fut enuiron ce temps que le Roy D. Alphonse de Nauarre, eut quelques debats avec les habitans des Pyrenées, du costé de France, au Duché de Guyenne, que ie coniecture estre, que fauorisant au Comte de Toulouse, & de S. Gille, il fit guerre au Comte de Poitiers qui detenoit les terres dudit Comte de Toulouse, il assiegea la ville de Bayonne, laquelle il prit. Durant ce siege, il fit son testament, il donna à l'Eglise de Pampelone, & au mona

stere de Leyre, la ville & chasteau d'Estella, avec tous les droits, proffits, & emolumens d'icelle, fit aussi plusieurs laigs, & dōs de grande consequence: mais le plus important de tous, fut celuy qu'il fit aux religieux du Sepulchre, & a l'ordre des cheualiers templiers, & celuy des hospitaliers de Hierusalem, de tous ses Royaumes de Navarre, & d'Arragon, & outre-plus de ce qu'il pourroit conquerir de là en auant sur les Maures, ordonnāt particulieremēt, que ses armes, & son cheual fussent enuoyés aux cheualiers du Temple. Toutes ces ordonnances fit ce Roy, par la hayne qu'il portoit a ceux de son sang, se voyant viel, & sans aucuns heritiers engendrés de son corps, mais il y en eut peu d'executé, à cause du grand trouble, & detrimēt que cela eust peu porter à l'Estat des Chrestiens d'Espagne. Si est-ce que son testament fut fait avec toutes les solennités, & corrobore par les peines, & commictations qui estoient en vsage en ces siecles là. Estant de retour en ses Royaumes, il erigea vn siege, & court particuliere aux habitans de la ville de Calataiub, leur octroyant plusieurs priuileges, & immunités, iusques à ordonner que les reuenus Ecclesiastiques

Testament
prodigieux
du Roy D.
Alphonse
Roy de Na-
uarre.

1133.

fussent patrimoniaux, afin que les habitans, & naturels seuls, en peussent iouyr. Au commencement de l'année mil cent trente trois ce Roy fit vne assemblée des Eueques, & grans Seigneurs de ses pays à Saragosse pour deliberer de la guerre contre les Maures, la fut decreté de la guerre contre les Maures, ysurpateurs des terres d'Espagne, & quant & quant fut donné ordre à tout ce qui estoit necessaire pour vne si grande entreprise. Ayant deliberé dextermener de tout point les Maures, il comença au deça d'Ebro d'assaillir ceux de Lerida, & Fraga, sur lesquels il print par composition la ville de Mequinencia, lors forte a merueilles, & ayât fait les Maures leur plein pouuoir de se deffendre. De la il vint deuant Fraga ville munie, & naturellement forte, asize sur la riuere de Cinca, laquelle il commença de serrer de prez, enuiron le mois d'Aoust, mais l'hyuer suruenât, il fut contraint de leuer le siege, & rompre son camp, avec bonne volonté d'y retourner sur le printemps, ce qu'il fit, des le mois de Feurier mil cent trente quatre. Or si la place estoit forte au parauant, les Maures y auoyent tellement besongné, durant leur relache de l'hyuer, qu'ils l'auoyent rendue

1134.

inexpugnable. L'ayât le Roy D. Alphonse assiegée, & essayé en toutes les façons possibles à luy fut contraint en fin de leuer vne autre fois le siege de deuant ceste place, cognoissant quelle estoit imprenable. Ainsi qu'il se retiroit, les assiegés prenants courage, tât de la retraicte des Chrestiens, que de quelque secours qu'ils auoyent eu du costé de Lerida, se iesterent aux champs, & donnerent sur la queuë de l'armée Nauarroise, laquelle ils contraignirent d'arrester, & tourner visage, pour combatre. La aduint au Roy D. Alphonse d'estre vaincu, chose du tout nouvelle, & dure a luy, qui auoit par tout battu ses ennemis, despuis qu'il auoit commandé aux armées. Partant se retira extremement indigne, & confus, ayât perdu en ceste iournée grand nombre de Chrestiens, & entre autres quantité de vaillans cheualiers & grans Seigneurs de Nauarre & Arragon. Les Maures enorguellis de ceste victoire, & de ce qu'ils auoyent chassé le Roy hors leurs limites, entrerēt aux terres d'iceluy, mettant a feu & a sang tout ce qu'ils ne pouuoient amener, & paruinrēt iusques a Mouçon: dequoy depité le Roy se mit en vn malheur indigne d'vn si grand &

sage capitaine qu'il s'estoit tousiours mon-
stré : mais on court pour neant contre la
volonté de Dieu. Estant ses forces dissi-
pées, & chacun retiré en sa maison, apres
la routte qu'ils auoyēt receuë, il rapela les
plus prochains, & sans attendre qu'ils fus-
sent arriués en nombre conuenable, pour
acompaner sa personne, se mit tout vieil
& cassé qu'il estoit, avec quatre cens hom-
mes de cheual seulement, à la poursuite de
ces Maures, qui emmenoyēt grãde proye
de toutes sortes de biés, & innombrables
prisonniers Chrestiens : les ayant attains
pres de leur fort de Fraga, il s'apperceut de
sa faute, & se cuida retirer, mais il n'estoit
plus temps : car les Maures s'estans assez
aperceueu du petit nōbre qui les auoit pour-
suiuis, se retournerent contre eux, & ayās
estandu leurs bandes par assez grand cir-
cuit, enuironnerent le Roy, & la troupe
qu'ils mirent presque toute au tranchant
de l'espée, entre autres le Roy y fut tué :
cela aduint au moys de Septembre, de l'an
mil cent trente quatre. Telle fut la fin du
Roy D. Alphonse le bataillant, excellent
Prince, & heureux, si les calamités dome-
stiques, la hayne des siens, & sa trop gran-
de superstition n'eussent miné, & affoibli

Mort du
Roy D. Al-
phonse le
bataillant.
1134.

la vigueur de son esprit, qui luy faillit du tout en ses derniers iours. On dit que son corps fut recueilly, & enseuely au Monastere de Iesu de Nazareth, de Montaragó: toutesfois plusieurs estiment, qu'il ne se trouue point, s'estant perdu en ceste defaite escarte de ses gens, comme il est aduenu a autres grās Princes, en semblables rencontres. Le bruit courut entre le peuple, qu'il s'estoit sauué de la meslée, & que se voyant pour la deuziesme fois vaincu, chose non acoustumée à luy, il en print si grand creuecœur, qu'il ne s'osa plus montrer à ses subiets, mais s'en alla en Hierusalem d'ou il ne reuint plus. Il auoit regné l'espace d'environ de trente ans. A son decez, les Estats de Navarre & d'Arragon se trouuerent en grande perplexité, tant a cause que leur deffunt Roy ne laissoit aucun successeur direct de luy, que pour raison aussi du desesperé testamēt qu'il auoit fait, les difficultez furent acreues par les partialitez des Seigneurs qui ne se pouoyent accorder en l'election d'un nouveau Roy.

Pendant qu'ils debattent entre eux, le Roy D. Alphonse Raymond de Castille estant aduertty du decez de son beau pere,

reueilla, par l'aduis, & sollicitation de ses
 conseillers, ses viels droits, & pretendant
 que les Estats de Nauarre & Arragon luy
 appartenoyent, comme arriere fils qui
 estoit de D. Sancho le grand, qui fut Roy
 de Nauarre, & Comte d'Arragon, eut
 moyen de s'emparer des terres de la riuie-
 re d'Oija de Villaroda, Graouon, Nagera,
 Logrogno, Arnedo, Biguerra, & plusieurs
 autres places, iusques à Calaorra, qui fu-
 rent lors retranchées du corps de Nauar-
 re, tellement que la iurisdiction de ce
 Royaume fut bornée du costé de Castil-
 le, par le Fleuue Ebro, courât le pays d'A-
 laua, & print la ville de Maragnon, & au-
 tres forts mettât telle terreur aux Nauar-
 rois, & Arragõnois que n'eut esté la crain-
 te qu'ils auoyent de perdre leurs exemp-
 tions & priuileges, & recepuoir quelque
 mauuais traitement du Roy D. Alphonse
 ils se fussent volontiers rendus tous a luy.
 Apres auoir bien rauagé, il fut admonesté
 de n'oublier l'expiation de ses excès, pour
 ce fit plusieurs belles donations au mo-
 nastere de sainct Emilian, qui se trouuent
 escrites & receues par Berengir, Arche-
 diacre de Toledo. Estant puis entré en Ar-
 ragon, fit le mesme d'egast qu'en Nauarre.

*Expiations
 des pechez
 & usurpa-
 tions du Roy
 D. Alphonse
 de Castille.*

Lors les nauarrois & arragõnois se voyãs pressés par le Roy de Castille, se hastèrent de remedier à ce mal, qui leur venoit par faute d'auoir vn chef: partant s'estans assemblés au lieu dict Boria, ville appartenante a D. Pedro de Atares, cheualier du sang Royal, qu'on estime fils de D. Garcia, fils de D. Sancho bastard de D. Ramir, premier Roy d'Arragon, & de D. Therese Caxal sa femme, grande partie deux estoit d'aduis qu'on l'esleut pour Roy de Navarre & d'Arragon, d'autant qu'ils auoyēt cognu en luy plusieurs qualitez Royales, sçauoyent que le feu Roy l'auoit grandement estimé, & que pour recongnissance de ses merites, il luy auoyent donné la ville où ils estoyēt & plusieurs autres dõs.

Toutesfois ce personnage autremēt doué de grandes vertus, estoit graue & seuerẽ outre mesure: à raison dequoy il estoit moins aymé de la noblesse de Navarre, dont mesmes aucuns se sentoient particulièrement offencés, de ce que quelques fois l'ayans voulu visiter, on leur auoit refusé l'entrée, disans les portiers que monseigneur estoit empesché en affaires de grande consequence: mais ils entendirent depuis, que les occupations de Don Pedro

*D. Pedro de Atares reiet
tẽ de la dignité Royal
le de Navarre par son
arrogance.*

estoyent, qu'il se faisoit testonner par son
 barbier: partant sa grande outreguidance
 & importune grauité luy fit ce dommage,
 » qu'il ne fut point esleu Roy de Nauarre
 » disans l'assemblée, que les principales ve
 » tus, qu'estoyent requises aux Roys de fail
 » loient a D. Pedro: assauoir, la clemence.
 » S'il a monstré (disoyent-ils) son outrecui
 » dance & arrogance insupportable, estant
 » en estat priué, qui pourra doubter qu'a
 » pres qu'il sera monté au trosne Royal, il
 ne se iette du tout hors des termes de mo
 destie, & qu'il ne vilipende les Seigneurs
 & Gentilshommes ses subiets. Partant cō
 cluoyent, qu'il se failloit bien garder de se
 soubmettre à vn tel homme, mais auisai
 sent de choisir autre Seigneur, qui fut de
 cendu du mesme sang, dont le pays, par la
 prouidēce diuine n'estoit pas despourueu
 qu'ils auoyēt D. Ramir, frere du Roy def
 funt, D. Garcia Ramires seigneur de Mou
 çon, & autres qui auoyent dōné meilleur
 esperence d'eux, que n'auoit fait D. Pedro.
 A la persuasion de ceux cy les Seigneurs,
 & gens d'Estat assemblés à Boria, incline
 rent à D. Frere Ramir, qui estoit moyne
 de l'ordre de saint Benoit: mais affin que
 cola se peut faire avec plus d'ordre, &

moins de difficulté, ils resolurent de changer le lieu de l'assemblée & s'en aller à Mouçon pour la y declarer & ordonner en bref temps à suruenir a leurs affaires, ce qu'ils firent comme verrez.

De Don Garcia Ramires, VII. & dernier de ce nom & XIX. Roy de Navarre.

EN ce deslogement qu'ils firent de Borja pour aller à Mouçon, il vint vn autre pensemēt aux Navarrois, considerans qu'ayant esté D. Freyre Ramires l'espace de quarante ans nourry entre les moynes, il estoit croyable qu'il sçauoit mieux les choses appartenantes à la vie monastique, qu'il n'entendoit la charge de regir vn Royaume, outre qu'ils furent piquez de quel que soupçon, que les Arragonnois eslisans vn Prince Royal d'Arragon, se faisoient voir par ce moyē, aux premiers lieux, & faueurs, & honneurs de la cour: parquoy ces choses estant mises en auant en assemblée particuliere, par D. Sancho de Rosas. Euesque de Pampelone Ladrou de Gueuara, fils d'Ygnes, chef de la maisō de Gueuara en Alaūa, Guillaume Azuares d'Oteyça, Fortunion Yniques de Lect, Ximen Azuares de Tores, & autres,

*Divisiō des
Royaumes
de Navarre
& d'Arra-
gon par ia-
lousie entre
la noblesse.*

il fut conclu qu'au lieu de se trouver en l'assemblée generale à Mouçon, les Estats Nauarrois s'assembleroyent à Pampelone: ce qu'ayans executé en grande diligence, ils esleurent D. Garcia Ramires, Seigneur de Mouçon, pour Roy de Navarre lequel estoit fils de l'Infant D. Ramir, petit fils du Roy D. Sancho Garcia, & arriere fils du Roy D. Garcia vj. qui estoit fils du Roy D. Sancho le grand. Lors de cette election, estoit D. Garcia à Mouçon, tenu de son appanage, avec les Arragonnois assistant à l'assemblée qui se faisoit là, pour l'election du Roy futur, ne pensant rien moins que de paruenir à ce degré, quand Guillaume Auares d'Oteyca, & Ximenes Auares de Tores, enuoyés par l'assemblée de Pampelone, le vindrent aduertir de ce qui s'estoit passé, & l'emmenerent secrettement à Pampelone. Ainsi fut estably Roy de Navarre D. Garcia Ramires, au mois d'Octobre, mil cent trente quatre, estant âgé d'environ quarente ans. Quand les Arragonnois entendirent qu'il y auoit un Roy en Navarre, ils esleurent sans delay D. Frere Ramir pour leur Roy, lequel auoit esté destiné Euesque de Roda, & Bastro, l'ayant auparauant esté de Burgos

& de Pampelone, & estoit prestre à ce qu'escriit l'Archeuesque D. Rodrigo Ximenes, par ce moyé les Royaumes de Nauarre, & Arragon, qui auoyent esté vnis l'espace de cinquante huit ans, despuis le Roy D. Sancho Ramires, furent separez en ces deux Roys.

Le Roy de Nauarre, D. Garcia Ramires, voyant le progresz que le Roy de Castille auoit fait, tant ez terres de Nauarre, que celles d'Arragon se doubtant d'estre du tout impuissant pour resister a vne si grande force, que celle de ce Roy D. Alphonse, principallemét s'il se rendoit maistre du Royaume d'Arragon, comme il y auoit grande apparence, se resolut d'acquiescer la paix, & l'amitie d'iceluy, par quelque submission qu'il luy fit de son Royaume de Nauarre. Estant doncques D. Alphonse de retour en Arragon, apres les ceremonies de son couronnement, ces deux Princes s'entreueirent, avec grand signes de bien vieillance, en Pradella, ou leurs accors, & confederation furent cõfirmés.

Le Roy D. Ramir d'Arragon, qui ne pouuoit obtenir son Royaume, pretendoit neantmoins d'occuper celuy de Nauarre sur D. Garcia Ramires, disant, qu'il luy ap-

*Le Roy de
Nauarre se
fait vassal
de celuy de
Castille.*

partenoit, comme estant frere, & legitime
 successeur du feu Roy D. Alphonse le co
 batant, combien qu'au contraire, D. Gar
 cia y auoit plus de droict que luy, ny se
 predecesseurs Roys d'Arragon, d'autant
 qu'il estoit fils de l'Infant Don Ra
 mir Sanches, & petit fils du Roy D. San
 cho Garcia, occis par son frere D. Ray
 mond, par conuoitise de regner, apres le
 quel parricide les Nauarrois appellerent
 D. Sancho d'Arragon, pere de ces Roys
 D. Pedro, D. Alphonse, & de ce moyeu
 pour regner sur eux, à cause de la minor
 té des enfans de leur deffunt Roy, & pour
 rembarer avec les forces d'Arragon le
 meurtrier D. Raymond & sa faction, &
 l'empecher de regner en Nauarre: voir
 mesme auoit le Roy D. Garcia Ramire
 meilleur droict en Arragon, que n'auoit
 D. Alphonse Raymond de Castille, pour
 estre descendu du Roy D. Garcia Sâche
 fils aîné de D. Sancho le majeure: mais
 la force regne, le droict se tait & n'a lieu
 Nonn obstant toutes ces raisons, D. Fre
 re Ramir vouloit faire la guerre en Nauar
 re, & s'estant mis en armés, contraignit le
 Roy D. Garcia d'armer de son costé, le
 quel pour cuiten les inconueniens qui

menaçoyent, si D. Ramir se fust accordé avec le Roy de Castille premier que luy se hasta de luy faire hommage: ce qui ne fut de longue durée: car tost apres le Royaume de Navarre reprint son ancienne, & hereditaire souueraineté. D. Ramir qui se tenoit a Monclus, aux Montagnes de Sobrarue, ne demeura gueres à se soumettre aussi au Roy de Castille, & luy faire hommage de son Royaume d'Arragon: parquoy D. Alphonse luy rendit ce qu'il tenoit de ses terres, hormis Sarragosse, & quelques autres places qu'il retint pour les garder, & deffendre, & s'en seruir contre les Maures. Cependant aux frontieres des deux Royaumes, entre les Navarrois & Arragonnois, se demenoit mortelle guerre: mais la negotiation de l'Euesque de Pampelone, D. Sancho de Rosas, Arragonnois de nation, qui se mesloit des plus auant au traitté de paix qui se fit, fut telle, qu'il donna occasion au Roy Don Garcia de le soupçonner de luy estre traître, & pour-ce le chassa de ses pays: dont il fut notté de trop grande seuerité.

Les prelates qui auoyent entrepris de traiter l'appointement ne cesserent de trauailler, iusques à ce qu'ils le reduirent à

*Hommage
du Roy d'Ar
rago à celuy
de Castille.*

*Guerre en-
tre Navarre
& Arrago.*

tels termes, qu'on esliroit six cheualiers, trois de chacun Royaume, par l'arbitrage desquels les differents seroyent accordés & determinés. Pour la part de Nauarre furent esleus Ladron de Gueuarra, Guillaume Azuares d'Oteyca, & Ximen Azuares de Tores: Pour Arragon, on choisit D. Pedro d'Athares, D. Caxal, & D. Ferris d'Huesca. Ces six assemblés au lieu de Valdoluengo, apres plusieurs conseils, & conferances, iugerent que les armes posées d'une part & d'autre, les Roys demeureroient de là en auant bons amis, & pour reglement entre eux, assignerent au Roy D. Garcia Ramires la superiorité sur la noblesse, lequel conduiroit les armées comme chef, & capitaine general des deux Royaumes, & que le Roy D. Ramir auroit commandement sur le demeurant du peuple, & feroit administrer la iustice, ce qui deuoit auoir lieu pour le regard de leurs personnes, & leur vie durant, sans tirer à consequence, de laquelle sentence ne furent trop contens les Roys. Neantmoins D. Ramir voulant satisfaire à D. Garcia, vint en personne à Pampelone, où il fut receu avec grand honneur, & procura en premier lieu la restitution de l'Euesque Don Sancho

Sancho, lequel il remit en la grace du Roy D. Garcia. La fut advisé d'establir certains, & euidens limites entre les deux Royumes de Navarre & d'Arragon. La separation fut tirante la ligne depuis saincte Eucralie, iusques à Bisoal, demeurant le val de Ronçal a la part d'Arragon. De là passant par la riuere de Sarazas, iusques ou ses eaux entrent dans celle d'Yda, & le pont saint Martin, & de la iusques ou se descharge Yda dans le fleuve Arragon, & celles d'Arragon en Arga, & celles d'Arga en Ebro, & le long d'Ebro iusques à Tudela.

Ce partage fait, il sembloit bien qu'entre ces deux Princes ne demeureroit aucuns restes d'inimitié, & que Don Garcia Ramires reuereroit D. Ramit comme pere, D. Ramir cheriroit D. Garcia ainsi que son fils, auquel mesme il octroya, s'auie durant, des terres de son appannage, Valtierra, Quadreita, & ce qui est despuis Ronçal, iusques a Bisoal, lesquelles il tiendroit en fiefs de la Couróne d'Arragon, pour estre reünies à icelles apres sa mort. Toutesfois D. Garcia n'estoit point contant de cest accord, & auoit ie ne sçay quelle persuasion, qu'il n'apartenoit point a D. Ramir

de regner, mesme en Arragon, d'autant
qu'il auoit esté moyne profets, tellement
que sur la poursuite qu'il fit d'estre dé
uré de l'hommage qu'il auoit fait a D. Ra
mir, à cause des places, & terres cy des
mentionnées, il entreprint de l'arrester à
Pampelone, & donna charge à aucuns
ses gens de ce faire : mais il ne le sceures
pas bien executer, car le Roy d'Arragon
en fut aduertit par vn cheualier, dit Inigo
d'Ayuar, si qu'ayant conferé avec D. Pe
dro d'Athares, & autres cheualiers d'Ar
ragon, il sortit incogneu, luy cinquiesme
de la ville, & ne cessa de piquer qu'il ne fu
arriué à sainct Sauueur de Leyre, là où
attendit trois iours ses gens, qu'il auoit
laissés dâs la ville, lesquels le vindrēt trou
uer, comme il auoit donné ordre qu'ils fa
sent : & de là se retira à sauueté à Huelma.
Par ainsi il en print au Roy D. Garcia Ra
mires comme à son bisayeul Don Garcia
Sanchez, quâd il voulut retenir prisonnier
D. Fernand, premier Roy de Castille, son
frere puisné, en la ville de Nagera. A ceste
cause commença D. Ramir à remettre en
semble gensdarmes pour la guerre future
de Nauarre, de laquelle le Roy D. Garcia
se tenant tout assuré, fit plusieurs prouu

sions pour sa deffense & seureté: la meilleure desquelles, de plus grâde consequence, & digne d'estre imitée, fut qu'il choisit douze familles principales de ses pays, lesquelles il obligea à soy par honneurs, & bienfaits, les constituans comme chefs de tout le reste de la noblesse de Navarre. Ce furent celles de Gueuara, d'Almorait de Baetan, d'Aybar, de Leet, de Subica, de Rada, de Bidaurre, de Montagut, de Vrox, de Cascant & de Maileon. A ces nobles maisons il establit vn chef, lequel seroit reueré sur tous, apres la personne du Roy: ce fut D. Ladron de Gueuara, auquel il bailla tiltre de Côte, & fut le premier qui se dit Comte en Navarre: cela fit-il pour ce qu'il voyoit qu'aucûs Gentilshommes de ses pays se debandoyent pour suiure le party d'Arragon, & se retiroyent vers le Roy D. Ramir, qui les recueilloit, & leur assignoit terres, & heritages, en Arragon. De ce nombre fut D. Caxal, grand Seigneur pour le tēps d'alors, ayant des biens es deux Royaumes, dont il quitta ceux de Navarre, pour seruir le Roy d'Arragon, mais comme il se mesloit de grande affection de ces differens, il en pensa porter griefue peine peu apres: car estant enuoyé

Premier
 Comte en
 Navarre.

par le Roy D. Ramir vers l'Empereur
 Alphóse de Castille, pour restablir la paix
 avec luy, afin de pouuoir mieux entendre
 aux affaires de Nauarre, ainsi qu'il passeroit
 inconsidérément riere les terres de Nauarre,
 iceluy en estant aduertí, le fit prendre
 pres d'un lieu appellé lors Cares, peu
 Bourg, lequel a creu avec le temps, est
 present comme ville, nommée Pont de
 Roync, sur la riuíere d'Arga, au tour de laquelle
 quelle croissent les meilleurs vins de tout
 le pays de Nauarre. D. Caxal fut mis en
 estroítte prison, où il demeura quelques
 temps : mais l'Abbé de sainct Sauueur de
 Leyre, qui estoit son parent, & grand amy,
 bailla au Roy tous les ioyaux, & thresors
 de son Eglise pour le rachepter. Parquoy
 apres sa deliurance, il se monstra estre
 recognoissant enuers ce monastere, &
 donnant tous les heritages qu'il auoit en
 Tudelle.

*Dexterité
 du Roy D.
 Alphonse
 Raymond
 de Castille.*

Telle fut la dexterité du Roy de Castille
 le, ayant reduit Nauarre & Arragon sous
 sa souueraineté, & comme fondateurs de
 son Empire, qu'encores qu'ils eussent grand
 de volonté de s'entrecourir sus l'un l'autre,
 tre, il les empecha qu'ils ne vinssent de faire
 aux armes, tant par son autorité, que par

autres moyens, ores les retenans par promesses, ores par menaces, estimant que de meürans en l'estat present, il les auroit plus a son commendement, que si l'vn croissant par le dommage, ou ruine de l'autre, deuenoit si puissant, qu'il se vint à rebeller contre luy, & luy refuser la recognoissance, & hõmage qu'il luy auroit iurée. Toutesfois apres que D. Ramir se fut retiré en vn monastere & qu'il eut marié sa fille a D. Raymond Berenger Comte de Barse-lone, ledit Côte alla trouuer D. Alphonse de Castille où furent couchées & arrestées les conditions & articles de la guerre qui se deuoit faire en commun, contre le Roy D. Garcia de Navarre, entre lequel estoit capitulé le partage de la peau de l'Ours, auant qu'il fut prins par vn article, portât que les terres du Royaume de Navarre à conquerir, D. Alphonse en auroit la tierce partie, & les deux tiers restans apparten-droyët au Prince d'Arragon D. Raymond, à la charge de les tenir en fief du Royaume de Castille.

Estant l'armée de Castille en point de marcher D. Alphonse passa à la frontiere de Navarre, sur la riuere d'Ebro, le long de laquelle marchant, il vint a la ville de

Coniure en-
tre le Roy de
Castille &
le Prince
d'Arragon
cõtre le Roy
de Navarre.

Calaorra, là où luy vindrent au deuant D. Sancho Euesque de Calaorra, D. Estienne prieur de sainte Marie la Royale de Nageira, D. Michel Euesque de Tarassonne avec le Comte D. Ladron de Gueuara, & autres lesquels s'employèrent heureusement à apaiser l'ambition de ce Prince conuertissant la guerre en vne bõne paix qui fut conclue par l'entrecue des deux Roys, de Castille & Nauarra, entre Calaorra & Alpharo : pour lien de laquelle fut acordé le mariage de l'Infant D. Sancho aîné de Castille, & de D. Blanche, fille du Roy D. Garcia de Nauarre, l'an 1140. les promesses faictes par parolles de futur mariage à cause du bas aage de l'Infante, qui fut des lors mise en la puissance du Roy Don Alphonse son beau pere, pour estre nourrie en Castille, iusques à ce qu'elle fut capable pour la consommation du mariage.

Cela fut pour la v. fois vn arrest, & contraire aux desseins du nouveau Prince d'Arragon, qui ne laissoit pas en paix D. Garcia Ramires, lequel se tenant sur ces gardes, se sentoit bien assez fort pour resister : car encor que le Comte fut sage & preux cheualier, le Roy Don Garcia luy cedit en rien de vertu & grandeur d'

courage, sçauoir, & bonne discipline de guerre, & si estoit tres-bien assisté de bõs & sages cheualiers, entre lesquels luy faisoient fiddle seruiçe l'Euesque de Pampelone reconcillié D. Sancho de Rosas, le Comte D. Ladron de Gueuarra, Seigneur en Ayuar, Guillaume Aznares, Seigneur en Samquesse, Ximen Aznares, Seigneur en Tosalla, Ramir Garcia, Seigneur en la ville de sainte Marie de Vxe, Martin de Leet, Seigneur de Gallipenco & Peralta Pierre Tison, Seigneur en Cadresta, Rodrigo de Acagra, Seigneur en Estella, Rodrigo Abarca, Seigneur en Funes & Valtierra, Jean Dia Seigneur en Cascant, Ramir Sanches, Seigneur en Maragnon (cestoyent gouuerneurs ou capitaines en ces places) & autres en bon nombre, tant de son Royaume que de France. Il maintint ses places frontieres bien garnie, selon que desja il y auoit dõné bon ordre, ainsi que Prince preuoyant, & bien aduisé, comme la forteresse de Tudelle qui luy estoit aduenue par mariage, Bureta & Sos. Il auoit mis dedans la forteresse de Nalon vn vaillant capitaine, nommé Girard le Diable, dans celle de Frescano vn autre capitaine estrange, dit Robert de Matalon, & ainsi

aux autres situées sur la lisiere d'Arragon.
 Outre ce auoit pratiqué l'amitié & alliance de France, premierement avec Louys sixiesme dict le Gros, & puis avec Louys septiesme dict le Jeune, des forces duquel il fut secouru, & son armée renforcée, lors que l'Empereur D. Alphonse se presenta premierement entre Cortes & Calur, & puis en la dernière expedition de Calaterra, où la paix fut conclue, & confirmée par le mariage de l'Infant de Castille D. Sancho, avec l'Infante de Nauarre D. Blanche, laquelle le Roy D. Garcia auoit eue de D. Marqueale sa femme, fille du Comte de Perche Rotron, qui luy auoit apporté pour dot la ville de Tudelle, obtenue par le Comte Rotron, du Roy D. Alphonse le bataillant, pour ses merites & vaillances, comme nous auons dit cy deuant.
 De ceste Dame eut le Roy D. Ramires plusieurs enfans: c'est assauoir, D. Sancho qui fut Roy apres luy, D. Alphonse Ramires, Seigneur en Castro Vieijo, plus l'Infant D. Marguerite, laquelle fut Roynne de Naples, & Sicille, mariée a Guillaume fils de Roger, pere & mere d'un autre Guillaume Roy de Naples & Sicille. La Roynne Marguerite deceda enuiron l'an

mil cent quarente & vn, apres laquelle se remaria le Roy Don Garcia en secondes nopces avec D. Vrraca, fille bastarde de L'Empereur D. Alphonse, & d'une gentille femme nommée D. Gontrude, sœur d'un certain Diego Abregon, ou Apricio. De ceste seconde femme eut le Roy vne fille, appelée D. Sancha laquelle fut femme en premiere nopces de Gaston, Seigneur de Bear, & en second mariage de D. Pedro de Molina, duquel sortit D. Almerigo, ou Maurique, qui fut visconte de Narbonne, par succession de son ayeule paternelle D. Ornesinde. Aucuns disent que la seconde femme du Roy D. Garcia ne fut point ceste D. Vrraca, fille bastarde du Roy de Castille D. Alphonse, mais vne fille de Don Lopes dias de Haro, Seigneur de Biscaye troisieme du nom, & premier qui s'intitula de Haro, laquelle s'appelloit D. Geofreyde, dont la sœur D. Vrraca Lopes fut femme du Roy D. Fernand de Leon deuziesme de ce nom, fils de l'Empereur Don Alphonse lors regnant. Ces deux Dames eurent aussi vn frere, nommé D. Lopes de Haro, appelé le bon, qui fut braue, & vaillant cheualier. Toutesfois la premiere opinion prinse de l'Archeuesque D. Rodrigo

Ximenes de Toledo Nauarrois, est plus
aprouuée, & creuë des Espagnols. C'est ce
que nous trouuons des mariages du Roy
D. Garcia.

1143.

■ Durant l'annéc mil cent quarente trois
que la guerre duroit entre D. Raymond &
D. Garcia Ramires comme dessus est dit,
ledit Comte Raymond se trouuoit non
seulement empesché en ceste guerre mais
encore contre les Maures voisins d'Arra-
gon, & Catelogne, ains aussi cōtre aucuns
cheualiers Prouençaux ennemis de Don
Berenger Raymōd son frere qui s'estoyēt
emparez de quelques places, tellement
qu'il fut contraint d'y aller en personne.
Parquoy ses terres furent fort endomma-
gées, & trauaillées par les Nauarrois, les-
quels se trouuans assurez du costé de Cas-
tille, faisoÿēt toutes choses à leur auanta-
ge. Neantmoins à son retour il print sur
eux la ville de Sos. Le Royaume de Na-
uarre eut de ce temps plus grands limites,
qu'il n'a eu despuis, luy estant osté le moyē
de les accroistre sur les Maures, à cause que
les Royaumes d'Arragon, & Castille fai-
soÿent barriere entre deux: tellement que
cestoit aux Castillans, Arragonnois, &
Cattelans à les guerroyer comme frontie-

res, à Vallance, & autres leurs terres & seigneuries. Et tant s'en faut que les Roys de Navarre qui sont depuis venus, se soyent peu estendre d'avantage, qu'au contraire ils ont souvent esté encor plus reserrés, par la violence, & trop grande puissance des Roys de Castille.

Au voyage que fit D. Alphonse Roy de Castille contre les Maures il fut secouru des forces de Navarre & Arragon, car avant son départ il s'entremist de faire la paix entre Navarre & Arragon, & pour ce faire il les convoqua à sainct Estienne de Gormas, où estans venus, il ne peut obtenir d'eux autre chose, qu'une trefue de peu de iours: car les forces d'Arragó estât occupées contre les Maures, le Roy de Navarre rompit la trefue accordée, pource que ayant le Roy D. Garcia fait solliciter, & admonester le Comte par l'Empereur D. Alphonse, & autres Seigneurs, & Prelats de se desmettre, & laisser les pretentions, qu'il se vantoit avoir au Royaume de Navarre, il n'en voulut rien faire ains menaçoit de les poursuivre en temps & lieu. Parquoy les Navarrois coururent le pays d'Arragon, & prindrent la ville de Thauste, & les Fayos qu'ils garnirent de bons

hommes, pour faire frontiere contre les Arragonnois. Durant ce temps les habitans de la ville de Pampelonne luy estans desobeissans il fut incité d'y aller pour les reprimer & chastier. Estant arriuéjà l'Orca, pour chasser, ainsi qu'il picquoit & bronchoit par les bois & montagnes, son cheual heurtant à vne pierre, vint à broncher si lourdement, que renuersant luy & sa charge en lieu estroit & rabotteux, le Roy se rompit le pied, & autrement s'offensa si violemment qu'il mourut sur la place, sans qu'on y peult remedier, ayant regné seize ans, & quelques iours. Son corps fut porté à Pampelone, fut enseuely, avec pompe Royale, en la grande Eglise & fut le premier des Roys de Nauarre, qui y ait eu sa sepulture.

Mort du
Roy de Na-
uarre D.
Sancho Ra-
mires.

De Don Sancho, VII. du nom, surnommé le sage & vaillant, XX. Roy de Nauarre.

Estant venu a la Couronne de Nauarre D. Sancho surnommé le sage & vaillant, fils de D. Garcia Ramires, se fit vne assemblée & entreueue de Princes en Tudilem, pres de Aignes chaudes, où se trouuerét l'Empereur

D. Alphonse, & son fils D. Sancho Roy de Castille & le Comte D. Raymond Berenger, Prince d'Arragon : lesquels conspirerent contre le nouveau Roy de Navarre, & escriuirent plusieurs articles pour le fait de la guerre. Entres autres fut accordé, que le Royaume de Navarre se cōquesteroit à communs frais, & se partiroit par moitié entre l'Empereur, & le Comte, excepté les fortereffes que les Navarrois tenoyent, appartenantes à la Couronne d'Arragon, lesquelles prealablement seroyent reunies. Quant à la ville de Tudelle, sa iurisdiction se partiroit entrant la moitié d'icelle en la portion des terres qui sont despuis Ebro iusques à moncayo: & que pour la moitié du Royaume de Navarre que perceuroit le Comte, & en feroit comme gouverneur d'Arragon, foy & hommage au Roy de Castille. Que le iour de saint Michel de celle année venu, l'Infant D. Sancho, retireroit par deuers luy l'Infante de Navarre D. Blanche, pour l'espouser, ou bien (si bon luy sembloit) la pourroit quitter. Telles & autres semblables conditions furent escriites par ces princes, à la ruine du ieune Roy D. Sancho de Navarre, & de ses Estats, s'y Dieu

ne l'eust guarenty. En ceste resolution se partirent les Castellans, & Arragonnois de Tudilem, & se mirent chacun endroit soy a donner ordre à ce qui estoit besoin pour faire la guerre, estimans que leur enemy, qui n'estoit qu'un enfât, ne se pourroit guarentir contre si grande puissance, mais Dieu qui en auoit arresté autrement, ne donna lieu a leurs complots. Peu apres deceda D. Pedro Athares, qui auoit failly d'estre Roy de Nauarre & d'Arragon, fondateur du monastere de saincte Marie de Veruela, où il fut enterré.

Les Nauarrois soupçonnans quelque entreprise contre leur Prince en ceste assemblée de Tudilem, furent diligens a munir les places frontieres. & à renoueller les alliances de la maison de Nauarre, avec les Roys de France, & autres grans Seigneurs de ceste nation. Le ieune Roy D. Sancho fut couronné apres la mort de son pere, en l'Eglise de Pampelone, où il iura d'observer les Loix, & ordonnances du pays, qui estoient celles mesmes qu'on appelle de ce temps, le droit d'Arragon, selon lequel se gouernoient lors Nauarre, Guipuscoa, & lieux adiacens, & conjoints à Nauarre. Sainct Sebastien qui

estoit de ce temps là lieu de grand trafiq,
eut du viuant, & par l'octroy de ce Roy,
ses droitz & priuileges, comme eut pareil-
lement la ville de Durango en Biscaye.
On surnomma ce Roy le sage, pource qu'à
la verité il fut sage & aduisé Prince, &
pour sa vaillance, & magnanimité est par
aucuns appellé le vaillant. Il eut quelque
instruction aux lettres, honnora les gens
sçauans, & fut studieux de la Saincte Es-
cripture, il se monstra grand iusticier: pour
toutes lesquelles vertus il fut fort prisé des
autres Princes, & honoré, craint & aymé
de ses subiets. Les armes de la ligue de Tu-
dilem le commencerēt à trauailler deson
aduenement, & luy firent quelque dom-
mage aux frontieres de son Royaume,
mais si ne perdit-il aucune place de con-
sequence: car combien qu'il fut fort ieu-
ne, il auoit vn esprit vif, & le cœur magna-
nime, avec ce qu'il estoit bien, & fidelle-
ment aydé par ses alliés, & seruy par ses
Nauarrois. Les armes se demenerēt pour
le plus par le val de Ronçal: mais il ny a
memoire, que n'y en ceste année, ny au-
tres suiuanes fut fait aucun exploit me-
morable, & tient on que Louys Roy de
France, qui auoit esté fort grand amy du

*Qualitez
du Roy D.
Sancho.*

*Le Roy de
France sa-
norisa le Roy
de Nauarre.*

Roy D. Garcia defunt, affoiblit grandement les efforts de la ligue de Tudilem, & les empecha tant qu'il peut, & par tous moyens, estant ou sur le traicté de Mariage, ou bien marié nouvellement à l'Infant de Castille D. Isabel, en faueur de laquelle alliance D. Alphonse se deporta de ceste guerre, ou la negligea, & D. Sancho Roy de Castille son fils, aux choisis duquel estoit remis d'espouser D. Blanche, ou de la laisser, l'espousa, & en eut vn fils au bout de l'an, nommé D. Alphonse, lequel fut Roy de Castille, & Toledo, apres le pere, Aucuns tiennēt que les nopces du Roy Louys, & de D. Isabel se firent apres ces choses l'an mil cent cinquante & quatre, & que le Roy de Nauarre se trouua à Burgos, aux pompes & magnificences d'icelles, qui furent admirés par les François, pour leur excessiue sumptuosité. Les terres de Navarra estoient lors vn des principaux gouuernemēs de Castille: car les gouuerneurs d'icelles estoient capitaines generaux des frontieres vers Nauarre. L'Infant D. Sancho designé Roy de Castille les possedoit & y auoit vn lieutenant nommé Roderigo Gomes, fils de D. Gomes de Candespina, qui estoit vn des plus grans Seigneurs de Castille,

1154.

Castille, cependant le Côte D. Raymond Beréger ne cessoit de chercher les moyés d'empier le Royaume de Navarre, tant il estoit desireux de le ioindre à Arragon & estoit continuellement apres Don Alphonse de Castille pour le faire declarer ouvertement, & de fait ennemy du Roy D. Sancho tant que l'an mil cent cinquante six fut derechef fait vne nouvelle ligue entre eux, & entre autres chefs de leurs conuentions pour plus grande corroboration d'amitie, le mariage futur acordé d'entre le ieune Infant d'Arragon D. Raymond, qui despuis eut nom D. Alphonse, & l'Infante D. Sancha, fille de l'Empereur D. Alphonse, & de sa deuziesme femme D. Rica, fille du Roy de Poulogne Vladislaus, qu'il auoit espousée environ l'an mil cent cinquante & vn. Toutesfois iamais on ne sceut induire l'Empereur Don Alphonse à nuire par effect au Roy de Navarre qu'il aymoist, ains soubs main luy aidoit plustost, de la en auant on ne trouue memoires d'aucun acte digne de recit fait par ce Côte, si ce n'est qu'il suborna quelques infidelles cheualiers, qui passerent de Navarre en Arragon, mesmes vn des plus grans, nommé Garcia Almorauit, lequel

1156.
Nouvelle ligue contre Navarre.

1157.

Mort de D.
Alphonse
Roy de Ca-
stille.

le vint trouver a Lerida, & se fit son vassal
 L'an mil cent cinquante sept mourut
 D. Alphonse de Castille, auquel succeda
 en Castille D. Sancho son fils ce que sca-
 chant D. Sancho le sage de Nauarre cour-
 rut & fourragea presques iusques a Bar-
 gos, en hayne de ce que D. Sancho auoit
 tousiours signé les traittés, & ligues que
 Comte de Barcelonne auoit fait contre
 son pere, & contre luy : & outre ce luy de-
 tenoit Nagera, & les terres de la riuere
 d'Oya, D. Sancho de Castille enuoya une
 armée sous la conduite de D. Pero Pe-
 ce de Minerua, laquelle ayant rencontré
 celle de Nauarre pres de Baguare elle
 vindrent aux mains ez campagnes de Va-
 pierre, pres de Assencio. En l'armée Na-
 uaroise D. Lopes Dias de Haro, Côte de
 Biscaye, menoit l'auantgarde. Le Comte
 D. Ladron de Gueuare auoit charge
 l'arriere garde, avec le Comte D. Sancho
 de Larrincar, Inigo Ramires d'Ayuar,
 autres : le Roy estoit en la bataille : Ces
 de Castille passoyent en nombre ceux de
 Nauarre, lesquels pour n'auoir voulu
 tendre les forces qui leur venoyent de
 France furent deffaits des Castillans
 contrains de se sauuer aux prochaines fo-

teresses, le secours leur estant venu, & voulans effacer ceste ignominie, ataquèrent les Castillans, qui leur liuerent de rechef la bataille és mesmes plaines de Valpiere, & les deffirent. Ces choses sont escriites en quelques histoires de Navarre, mais non creuës, ny receuës des autres autheurs Espagnols, pour-ce qu'ils y meslent des choses peu apparentes, & d'autres du tout fauces, comme ce qu'ils disent, que le Comte D. Pedro Ponce de Minerua, vfa d'une liberalité inusitée enuers les prisonniers, tant Navarrois, que François, les laissant tous aller sans payer aucune rançon, qui n'est pas vray semblable: & aussi qu'ils afferment que le Roy D. Sancho mourut en la premiere bataille, ce qui est reprouué par les autres autheurs, & par lettres & titres qui se trouuent encores, tesmoignans qu'il vescu plus de trente sept ans apres: par ces raisons, ce qui est inferé és histoires de ces deux victoires est tenu pour suspect a bon droit.

Bien est plus authentiq' ce qui est dict du Comte D. Raymond Berenger, Prince & gouuerneur d'Arragó: c'est que bruslant de conuoitise d'auoir le Royaume de Navarre, il sollicitoit le Roy D. Sancho de

1158.

Castille par tous moyens de se declarer avec luy, & que ces Princes cōmuniquant leurs armes, couturent sus au Roy de Navarre, & que l'an mil cent cinquante huit D. Raymond vint luy mesme en Castille acompagné de grand nombre de prelatz & cheualiers pour renouueller, & amplifier leurs ligues, & accords, neantmoins sans aucun efect du costé de Castille, par tant luy seul fit la guerre en Nauarre, & print Buereta & quelques autres petits forts de peu de consequence. En fin voyant que c'estoit vn os à luy dur à ronger, & qu'il s'efforçoit en vain cōtre vn ennemy qui auoit non seulement moyen de se defendre de luy, mais aussi de l'offencer il se rendit traictable aux persuasions de certains bons personnages: Parquoy l'an mil cent cinquante neuf apres plusieurs negociations de paix entre ces deux Princes, ils s'entrentrent, & demurerent amis, mais sans fin à toutes leurs querelles, & debats, qui auoyent duré presque vingt cinq ans, le Roy de Navarre portoit pour devise vne bade d'or en champ coloré, tirée des deux bouts, par deux Lions, par lesquels il entendoit lesdits deux Roys de Castille & Arragon.

Paix entre
Nauarre &
Arragon.

Il ne se faut esbahir si les Princes seculiers estoient en troubles pour dominer les vns sur les autres, possible avec quelque raisonnable pretexte, puis que les prelatz d'Espagne leur estoient en exemple, sans aucune raison. Car la primauté sur les autres Euesques que celuy de Toledo tenoit, n'estoit recognue de tous: car l'Archeuesque de Braga, & celuy de S. Jacques refusoyēt de luy obeir, mais le primat des primats, Adriam iij. enuoyant de Rome son Legat le Cardinal Hyacinte, les y contraignit par sentence.

Après la mort du Roy Don Sancho de Castille luy succeda son fils Alphōse quatriesme du nom & septiesme Roy en Castille n'estant pour lors aagé que de quatre ans, & comme ordinairement la memorité des Roys engendre des partialitez pour le gouvernement il en aduint aussi au ieune Roy D. Alphonse par la faction de deux grandes maisons de Castille, assavoir l'une de Castro & l'autre de Lara. Ces tumultes & confusions inuitoyent le Roy de Navarre D. Sancho, surnommé le sage, à faire son profit, qui est le but ou visent tous les hommes du monde: de ce faire toutesfois il auoit quelque droit, mes-

mes d'enuahir le traitt de la riuierre d'Oja, que l'Empercur D. Alphonse auoit emble durant le siege vacquant, ou interregne de Nauarre & Arragon. Si se mit en armes, & entre hostillemēt en icelle Prouince, print Logrogno. Entreua, & Cerezo: & passant outre, print aussi Birbiesca, & presque toute ce qui se presenta en son chemin, iulques a Burgos: rempara & fortifia toutes ces places, dōt toutesfois il ne fut long temps iouissant. Toutes ces choses fit le Roy de Nauarre sans resistance de la part de Castille, fauorisē du temps turbulent & de l'enfance du petit Roy D. Alphōse: iouisse que du costē d'Arragon il se trouuoit assurē par la paix peu auant concludue avec le Comte D. Raymond Berenger, laquelle fut d'auantage coroborēe par le decez de celuy, qui suruint l'an 1162. en Piedmōt au boutg de sainct d'Almace, prez la cite de Thurin. Ce Prince s'estoit acheminē par mer en Italie, avec son nepueu le Comte de Prouence, pour confeter avec l'Empercur Federic Barberousse, qui pour lors faisoit guerre aux Milanois.

1162.

Mort du
Comte Ray
mond de
Barcelone.

Reuenant au Roy de Nauarre D. Sancho, il gouerna son Royaume avec grand sagesse, & bonne iustice, ayans autour de

luy plusieurs bons, & vertueux prelatz & cheualiers. Quant à ses affaires domestiques, il fut marié avec D. Sancha Infante de Castille, qu'autres appellent D. Beacia, fille de l'Empereur D. Alphonse, & d'elle eut belle generation, assauoir, D. Sancho, qui fut Roy apres son pere D. Fernand, & D. Ramir, lequel fut Euesque de Pampe-lone: car les offices Ecclesiastiques chargés de grans reuenus, n'estoyent de long temps plus chargés de pasteurs, & surueil-lans aux consciences, & meurs des Chre-tiës, mais appanages des enfans des Roys, & fut autrement appellé D. Remy. Outre ces trois fils, elle enfanta trois filles, sça-uoir est, D. Berenguela, qui fut mariée au Roy Richard d'Angleterre surnommé cœur de Lyon, & laquelle ayant eu pour douaire le pays du Mayne en France, y vescut le reste de ses iours, apres le decez de son espoux, en louable viduité, la secõ-de fille du Roy Sancho, & de D. Sancha, fut D. Theresia autrement Constance, qui

*Genealogia
de Navarre.*

deceda vierge: & Lacz fut D. Blâche, ma-riée, au Comte Tibaud de Champagne, & de Brie, dont eut source la race des Roys de Navarre de la famille de Champagne & Tibaud leur fils. Environ l'an mil cent

1165.

soixante cinq, la sentence du procez d'en-
tre les Euesques de Pampelone, & de Sar-
ragosse, commença du temps de D. Lopes,
predecesseur de D. Viuian, avec D. Pedro
de Zarroyan pour lestandue de leurs Dio-
ceses, & iurisdicions, qui auoit esté iugé
par le Legat Hyacinte, Diacre Cardinal
du tiltre de saincte Marie en Cosuedin, fut
confirmée par le Pape Alexandre troisié-
me successeur d'Adrien quatriésime, estant
à Mompelier en France, lequel par sa bulle
confirma aussi les priuileges de l'Eglise de
Pampelone, & l'ordre des chanoines re-
guliers de sainct Augustin, institué par l'E-
uesque Don Pedro de Roda, ainsi qu'il
uoyent fait les autres Papes ses predeces-
seurs.

1173.

L'an mil cent septante trois le Roy D.
Alphonse de Castille entra au Royaume
de Nauarre, avec vne grosse armée, con-
tre son oncle le Roy D. Sancho le sage,
inuité tant par les courses & prinles que
iceluy auoit faittes ez terres de la Rioc, &
Burcua, durant s'a pupillarité qu'aussi à
l'instigation du Roy d'Arragon son cou-
sin, le pays duquel D. Sancho auoit assailli
pendant que l'armée d'Arragon estoit au
Royaume de Valence, contre les Maures.

estimant qu'en l'absence du Roy, & de la gendarmerie d'Arragon il pourroit bien faire ses besongnes. Estans doncques en armes ces deux Roys de Castille & d'Arragon, & passans par divers endroits le Roy D.Sancho, il se trouua aucunement foible, pour leur resister, & souffrirent ses pays infinis dommages & calamités. Car du costé de Castille estât son armée vaincue, les Castillans coururent iusques à Pampelone: de l'autre costé le Roy d'Arragon print sur luy la ville & chasteau de Milagro, dont la garnison tenoit perpetuellement sa frontiere en alarme, à raison dequoy il la rasa, mais despuis elle fut rebastie par les Nauarrois. Nonobstant ces deux forces coniurées à la ruine de ce D. Sancho, il se deffendit vaillamment contre le Roy d'Arragon, luy ostant les chasteaux de Trasmis, & Caxuelos, les chevaliers plus renommés qui fussent lors au Royaume de Navarre, comme on voit par les viels tiltres des priuileges des villes & monasteres, estoient Inigo Almoravid en Ronçal, Sancho Ramires, en Aybar, Iordain en Sainte Marie de Vxue, Ximen Almoravid en Peralta, Garcia de Albero en Tudelle, & Martin Ruys en Estella les-

- quels auoyent en gouuernemēt ces lieux & forteresses, & commandoyent aux armées Nauarroises de ce temps. En outre
1177. l'an mil cent septante sept le Roy de Castille entra de rechef en Nauarre avec vne armée qui fut de peu d'effet, par les courtes que les Maures firent en Castille & Arragon: à raison dequoy les deux Roys iougnans leurs forces ensemble, assiegerent la ville de Cuenca. Plus l'an mil cent septante
1179. neuf nouvelle ligue se fit derechef entre ces deux Roys de Castille & d'Arragon, pour faire guerre à celuy de Nauarre, & communs frais, & a commune cōquête, suiuant laquelle D. Alphōse le noble Roy de Castille pressā tellemēt le Roy D. Sancho, du costé de la riuiera d'Oja, qu'il luy osta les places, dont iceluy s'estoit emparré durāt son enfance, reprint aussi Birbieles, Cereso, Brauon, Entreua, & Lugrognon demeurant par ce moyen Seigneur, & maistre de la Rioc & Bureua, sans que depuis les Roys de Nauarre les ayent peu recouurer. A ceste perte faioignit la mort de la Royne de Nauarre, Princeesse de grāde vertu, laquelle selon aucuns fut enterree en l'Eglise principale de Pampelone.
1181. Le Roy D. Sancho de Nauarre l'an mil

cent huitante vn fortifia vne petite ville qui s'appelloit lors Gasteiz, pour seruir de barriere contre le Roy de Castille & munir sa frontiere en la prouince d'Alaua. Ce lieu despuis accreu, & augmenté de pourpris, & de peuple, fut appellé Victoire, la partie de laquelle qui de ce temps est appellée Vila de Luco, est ce bourg de Gasteiz, à la nouvelle ville il octroya, le mesme droit qu'à ceux de Logrogno, l'amenant & corrigeât en certains lieux: donna aux habitans plusieurs priuileges, mesmes qu'il ny auroit sur eux aucuns iuge ny gouuerneur estrangere, mais naturel du pays, & qu'il seroit par eux esleu, & changé, s'il ne se trouuoit fidelle, & capable: lequel priuilege s'appelloit, le priuilege Merino, selon le stile du pays. Ils ont gardé cest ordre en l'administration de leur ville, laquelle est des mieux regies d'Espagne, l'occasion de ce nom Victoria, fut pour quelque victoire obtenue en ceste contrée cõtre les Castillans, ainsi qu'il est bien à presumer: mais par le deffaut des histoires de ce temps, la particularité n'est sceuë. Apres que ceste ville fut venue en la puissance des Castillans, ils l'acrurent de beaucoup plus grand circuit, & y firent bastir les quatre parrois-

ses, de saint Michel, saint Vincent, saint Pierre, & saint Illesonce, ou Alphonse. De ce Roy D. Sancho le sage, est racomte qu'ayant enuiron ce temps, couru la terre de la Rioya & Bureua, laquelle Don Alphonse luy auoit ostée les années precedentes, & estant parueni iusques prez de Burgos, au lieu dit Atapuerca, il donna vn coup d'espee cõtre vn Oulnée, pour marquer que iusques là s'estendoyent les limites de Nauarre: puis en retournant avec vne quantité incroyable de bestail, & autre butin, ainsi qu'il auoit vn peu passé le monastere de saint Pierre de Cardegna, l'Abbé du lieu, qui estoit vn venerable religieux, print l'estandart du Cid Ruy Dias, bisayeul du Roy Don Sancho (qui estoit enleuely en ce monastere) monta sur vn mulet, accompagné de dix de ses moynes le plus robuste desquels portoit cest estandart, & ce mist apres cest armée piquant & courant à toute bride, tât qu'il eut attainé le Roy deuant lequel il s'inclina fort humblement. Le Roy esbay de voir ces moynes ainsi equipés avec vn estandart de guerre, leur fit neantmoins assez bon recueil, comme il estoit deuotieux: & demandant qu'il les menoit, l'Ab-

bé luy dit, qu'il estoit l'Abbé de S. Pierre de Cordegnia, & qu'il estoit venu le supplier que pour l'honneur du deffunt Cid Ruis Dias son bisayeul (qui estoit enterré chez eux) & de l'estandart d'iceluy, qu'il voyoit entre leurs mains, il luy pleust laisser la proye qu'il emmenoit. Le Roy y pensa vn peu à la fin il se sentit tant pressé de la memoire du Cid Ruis Dias, & de la devotion & grande veneration qu'on auoit lors enuers les religieux, qu'il leur laissa ceste grande proye qu'il auoit faite de toutes sortes de biens, pour les rendre à leurs maistres, dont chacun ne fut pas content. Entre le Roy de Castille, & celuy de Navarre furent les contentions de longue durée, combien que par interualles il y eut quelque repos, mais c'estoit vne paix fourrée, ou soupçon de guerre. L'Ogro-gno & Agufero estoient, par quelque accord fait entre ces Roys, comme neutres entre Navarre & Castille, es mains de Ramir de Barea: mais la cité de Calaorra estoit tenue par vn cheualier nommé Don Diego Ximenes, au nom du Roy D. Alphonse de Castille. Or pource que les guerres que ces Roys auoyét entre eux estoiyét avec grand deshonneur & dommage de

la religion Chrestienne, dont ils se renou-
 moyét tous, le Pape Luce troisiésme pour
 lors regnant enuoya vn Cardinal Legat
 en Espagne, pour voir de les appointer, le-
 quel y vfa de grande diligence, mais non
 avec tel effect qu'il eust bien voulu. En ce
 temps le Roy Don Alphonse d'Arragon
 ayant fait tenir vn Concile prouincial en
 Catalogne, en la ville de Taragone fit vn
 decret entre autres, que les notaires de
 en auant ne mettroyét plus le nombre de
 années du regne des Roys de France es
 contrats qui se feroient en Cattelogne,
 comme ils auoyent obserué iusques alors,
 ains seulemēt l'an de l'incarnation de no-
 stre Seigneur Iesus Christ: c'estoit ne vou-
 loir plus recognoistre la souueraineté de
 France, dont la Cattelogne, & Comte de
 Barселonne mouuoit. Puis voyant que le
 Roy de Castille ne luy tenoit nul accord
 de grand ennemy qu'il estoit avec le Roy
 de Navarre il deuint son amy. Pour ce faire
 les deux Roys s'entreuirent au lieu de
 Boria, & firent ensemble vne alliance of-
 fensue & defensue: la fut accordé que les
 amis, & ennemis de l'vn de ces Prince se-
 roient reputés pour tels, par l'autre, & le-
 roien tenus de s'entreyder l'vn l'autre, à

deffendre leurs Estats, pour l'obseruation duquel accord ils mirent en gage, chacun de sa part, les villes & Chasteaux suyans: sçauoir est, de la part de Navarre, les villes de Valtierra Ablitas, Môtagu, sainte Marie de Vxe, Chastillon de Sanguesse, avec leurs forteresses, & de celle d'Arragon, les villes de Borja, Sob, Malon, Ruesta, & Pettillas, pour la garde de ces dix places, fut esleu de commun vouloir des deux Roys, D. Fernád Ruys d'Acagra, cheualier d'Origne Navarrois, mais qui demeuroit en Arragon, & estoit gouuerneur & capitaine de Daroca, & Calataiub. Cestuy fit foy & serment a tous les deux Roys, de bien & fidellement garder ces places, pour les deliurer toutes dix à celuy des deux, au preiudice & dommage duquel l'autre auroit contreuenu au present traicté: lequel fut iuré non seulement par les Roys, mais aussi par les aynés de leurs enfans, D. Sancho de Navarre, & D. Pedro d'Arragon. Et fut adiousté qu'ou, & quand D. Fernád Ruys se voudroit descharger de la charge de ces lieux, & forteresses, que quatre cheualiers de chasque part seroyét nommés, pour d'entre eux en choisir deux: l'vn de ceux qui auroyent estés nommés par le

1190.

Roy de Nauarre, l'autre de ceux du Roy d'Arragon, és mains desquels seroyent remises les forteresses avec mesme serment, asçauoir les cinq de Nauarre au cheualier Arragonnois, & les cinq d'Arragon au Nauarrois. Ceste ligue faicte l'an mil cent nonante fut suiuite d'un autre d'entre les Roys d'Arragon & celuy de Leon, ou par reuillement D. Sancho Roy de Portugal fut attiré tous contre Castille. Ces alliances faictes & confirmées avec tous les sermens, & solemnités requises, ne produiront pas si grand orage qu'elles auoyent menacé. En fin apres que le Roy D. Sancho le sage Roy de Nauarre eut fait quelques courtes legeres en Castille, il mourut l'an mil cent nonante quatre, ayant regné quarante & trois ans sept mois, & quelques iours, le corps duquel gist en la grande Eglise de Pampelone.

1194.

De Don Sancho VIII. & dernier du nom & XXI. Roy de Nauarre: surnommé le Fort, & autrement l'Enfermé.



Le Roy de Nauarre D. Sancho le Fort à son aduenemēt à la Couronne fut conßeillé de proceder enuers

enuers le Roy de Castille avec prudence, c'est à dire, dissimulant iusques à tant qu'il fut bien estably: cest pourquoy le Roy D. Alphonse bastit tout a son aise la ville de Nauret, dás le pays de la Rioye, qui estoit litigieux entre eux, & sur la frontiere de Navarre. Son surnom de Fort luy fut donné pour sa magnanimité, mais on l'appella aussi l'enfermé, à cause que sur ces derniers iours, luy estant venu vn cancer à vn pied, qui le luy rendoit gros, enflé, & douloureux, il s'enferma dans le chasteau de Tudelle, sans qu'il premist qu'aucun le vit, ny parlast à luy, sinon ses seruiteurs ordinaires, & domestiques. Ce fut le xxj. Roy de Navarre en nombre, descendu par ligne masculine du premier Roy D. Garcia Ximenes, laquelle auoit continuée en successeurs masculles par cinq cens dix huit ans, deffailant en cestuy cy par la mort de l'Infant D. Fernand son fils, deffunt durant la vie du pere, ainsi que nous dirons.

Ce Prince fut grandement estimé en vertu, prouesse, iustice, & police, de maniere que les Nauarrois tiennent que ce fut le meilleur Roy qui eut encor regné sur eux. Entre autres memoires qu'il laissa de luy, il diuertit le cours de la riuere d'E-

bro, qui couloit par Mirepoix, & le men
 passer par Tudelle, de luy fort aymée, &
 fréquentée, laquelle il orna d'une Eglise
 colegiale, d'assés belle fabrique, bien & ri
 chement par luy douée. Il rempara & for
 tifica les places de ses frontieres deuers Cas
 tille & Arragõ, & en erigea de nouvelles
 cõme en la Prouince d'Alaua, le chasteau
 de Treugno: amplifia la ville de Victoria
 & en la Riroye, la Garde, & saint Vincen
 & du costé de Guyenne, que les Anglo
 possedoyent en ce temps-là, il fortifia
 ville de saint Sebastien, & Fontarabie
 Guipuscoa, mais ce fut pour autruy. Quant
 aux bastimens de religion, outre l'Eglise
 colegiale de Tudelle, il fit, & fonda pour
 sa sepulture, sainte Marie la Royale a Ron
 ceaux, colege de chanoines, & en out
 les monasteres de sainte Marie de Hir
 ro, & de sainte Marie de Oliua, tous deux
 de l'ordre de Cisteaux, dõt les Abbés ont
 siege, & voix és cours, ou Estats de Nauar
 re, comme aussi a le prieur de Ronceaux
 neantmoins il ne fut gueres liberal hors
 nécessité, a ces œures religieuses: par
 quoy il amassa grans thresors, & richesses
 voire plus que Roy qui fut en Espagne.
 Par ceste sienne chicheté, possible aduin

qu'il diminua ses terres, & perdit les Provinces d'Alava, & Guipuscoa, lesquelles furent iointes à Castille. La iurisdiction de Nauauare n'auoit iamais esté tant retranchée, ny restraincte, que du regne de ces deux Roys Sanches, pere & fils.

Or ce Roy, donna luy mesme occasion au Roy D. Alphonse le noble de luy courir sus: car le voyât fort empesché a garder ses pays des inuasions des Maures, enorgueillis par la recente victoire, & mesme qu'il gisoit au liét blessé, il luy sembla téps conuenable de recourir ses terres de la Rioye, & Bureua, que le Roy de Castille luy detenoit. Parquoy ayant comploté avec le Roy de Leon son allié, & confederé, il entreprint la guerre contre le Roy D. Alphonse le noble, & entra l'an mil cēt II 96. nonante six dans le pays de Castille, mettant tout à feu, & à l'espée, principalement en la cōtrée de Soria, & Almacan. Le Roy de Leon s'auançant de son costé és terres de Campo, fit encor pis: car il y mena des Maures du pays d'Extremadura, avec lesquels il auoit ligue, & ne faut douter que ledit Roy de Castille n'eust esté assailly de celuy d'Arragon, si la mort dudit Roy d'Arragon ne fut suruenue l'année mesme

mil cent nonante six en la ville de Pampunyan. Et fut telle l'affection de ce Roy Alphonse de Castille, de se vanger des Roys de Nauarre & Leon, que pour y pouruoir plus seurement & aysement entendre, mesprisa les iniures & dōmages qu'il auoit receu du Miralmumin Roy Maure, & fut trefues avec luy, tant auoit-il plus à cœur la vengeance contre les Chrestiens, qu'il eut contre les infidelles.

La maison de Nauarre approchant de sa fin, par faute d'heritiers masculins, il est remarquable que nous preparions les lecteurs à l'accès qu'ont eu à ceste Couronne les descendans des femmes qui en sont issues, disans quelque chose de la maison de Champagne en Frâce, ou D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le sage, & sœur de ce Roy D. Sancho le fort, regnāt en ce temps fut mariée. Les Comtes de Champagne ont esté des plus grans terriens de France illustres par ancienne noblesse, tant de leur estoc, qu'à cause de leurs alliances & mariages és plus grandes maisons de l'Europe, l'an 909 est faicte mention d'Odon premier Comte de Champagne, de Brie, & en outre de Blois, de Chartres & de Touraine: lequel fut vn grand remueur d'affaires.

res, eut plusieurs contentions contre le Duc Ricard de Normandie, duquel en fin il espousa la fille en secondes nopces, fit la guerre au dernier Roy de Bourgogne, Rodolphe, & fut cause qu'il resigna sceptre & couronne à l'Empereur Conrad: la fille duquel Odon auoit euë a femme en premieres nopces, & d'elle engendré Estienne & autres.

Cest Estienne fut Comte de Champagne l'an mil trente deux apres le decez de son pere, & Seigneur des autres Estats d'iceluy par successions fraternelles. Il mourut a la Guere sainte en Syrie, ayant engendré de sa femme Alix, ou Adella, fille de Guillaume le conquerrant bastard de Normandie, & qui conquist le Royaume d'Angleterre, Thibaud & autres enfans.

Thibaud fut Comte de Champagne, premier de ce nom, l'an mil cent vn, surnommé le grand: posseda aussi les Côtes de Brie, de Blois, & de Chartres surnommé pere des pauvres: eut a femme Mahaut Princesse Allemande de grande maison, de laquelle il eut, entre plusieurs autres enfans, Henry qui fut Comte de Champagne & de Brie apres luy, l'an mil cent cinquante vn.

Cest Henry furnommé le large, quatriesime Comte de Champagne, fut en Asie avec le Roy Louys le ieune, & puis avec Philippes Auguste, où il fit grands seruices à la cause: espousa Marié de Frâce, fille du Roy Louys septiesime diét le ieune, & de sa premiere femme Leonor, Duchesse de Guienne, & Comtesse de Poictiers. De ce mariage sortirent Henry, & Thibaud, qui furent successiuemēt Comtes de Champagne, l'un apres l'autre. Henry alla à la guerre d'Asie, & se mariât avec la fille du Roy Almaric, ou Amaury de Hierusalem, veufue de Conrad, marquis de Montferat, fut fait Roy de Hierusalem, mais s'en reuenant en France, il mourut sans enfans males. Parquoy son frere Thibaud deuziesime de ce nom se saisit de la Comté de Champagne, l'an mil cent nonante six, au preiudice de deux filles du Comte Henry defunt: & fut siziesime Comte Palatin d'icelle. Ce fut ce Thibaud qui espousa D. Blanche, fille du Roy D. Sâchole Sage, laquelle enfanta vn fils posthume, affauoir, apres le decez de son mary, environ l'an mil deux cens vn nommé Thibaud, comme le pere qui fut Comte de Champagne & de Brie, nonn obstant les preten-

1196.

1201.

tions d'une sœur qui estant née durant la vie de leur pere: laquelle en vain debatit ceste succession. Outre-ce par le decez de D. Sancho le fort, dont nous traittons à present, sans enfans, il vint a la Couronne de Navarre, par succession maternelle, Prince grandement allié és maisons de France, & d'Angleterre, duquel nous traiterons amplement en son lieu. Maintenant revenons au Roy D. Sancho, surnommé le fort, regnant de ce temps en Navarre.

Ce Prince se maria avec vne Dame Françoisse fille de Raymond, Comte de Toulouse quatriesme de ce nom, qui s'appella D. Clemence: d'icelle tient-on qu'il n'eut aucuns enfans, parquoy selon certains auteurs, il la laissa, & espousa vne fille de l'Empereur Federic Barberousse: toutesfois ce deuziesme mariage est assés incertain, mais quant au premier, Garcia d'Euqui, Euesque de Bayone, a laissé par escrit, qu'il en eut vn fils, nommé D. Ferdinand, dit Calabaça lequel mourut du vivant de son pere, de la cheute d'un cheval, courant apres vn Ours, & fut enterré en l'Eglise collegialle de Tudelle. Il n'eut autres enfans legitimes, mais bien est fait métiõ d'un fils bastart, nommé Guillaume,

1200.

Prince Ma-
hometiste
tenant reli-
gieusement
sa foy.

Le Royau-
me de Na-
uarre en
proye aux
Castillans
& Arragonois.

Or estans les anciennes Ligues de Castille, & d'Arragon renouvelées entre les Roys D. Alphonse le noble, & D. Pierre, ils s'armerēt au dommage du Roy de Navarre, enuiron l'an mil deux cens, ce que voyant iceluy, chercha de s'appuyer des Princes estrangers, & en vint iusques là qu'il sollicita le Roy des Arrabes, Aben Joseph Mazemut, de rōpre la trefue qu'il auoit faicte, pour dix ans, avec le Roy de Castille: affermans aucuns autheurs que D. Sancho alla luy mesme en personne en Aphrique traiter cest affaire avec ce Prince Mahumetiste: lequel neantmoins ne voulut rompre sa foy, bien luy fit-il present de grande somme de deniers, & de plusieurs riches ioyaux. Durant son absence les Roys coniuurés entrèrent par diuers endroits és terres de Navarre, où il auoit laissē pour son Lieutenant general vn cheualier appellē Alphonse Fernandes de Guendulayn: & prindrent Ayuar, & le val de Ronçal, qui demeurèrent au Roy d'Arragon, & d'autre costē Miranda, & Insura, lesquelles places le Roy de Castille retint à luy, estans d'acord ces deux Roys colligues de partir ainsi leurs conquestes qu'ils feroient sur le Roy de Navarre. Ce

fut tout ce qu'ils firent pour ceste année.
Quant au Roy D. Sancho, il tomba malade, en son voyage, d'une maladie aigue, & pestilentielle, laquelle se resolut, & termina en fin en vn cancer qui luy dura toute sa vie comme cy deuant nous auons dit. Ceste indisposition entendue en Espagne, donna courage au Roy de Castille de poursuivre son heur, & essayer par tous les efforts a luy possible, de ioindre cest Estat aux siens, estimant que le Roy D. Sancho, qui n'auoit point d'enfans, ne la feroit pas longue, & que iceluy mort, il n'y auroit pas grande resistance qui le peut empescher, d'autant que l'un de ses freres, Don Ramir estoit d'Eglise, l'autre ieune, & absent, & le Comte de Châpaigne, son beau frere, estoit ou mort, ou acheminé pour le voyage de la terre Saincte: quoy que ce fut, il estoit tant esloigné, qu'auant qu'il fut venu de France, debattre le Royaume de Navarre, où il auoit droict, il esperoit d'en estre des-ja possesseur. Sur ce dessein il remet dessus nouvelle armée, & entra en Alaua, courut toute ceste Prouince, & finalement assiegea la ville de Victoria, laquelle fut vaillamment defendue par D. Alphonse Fernandes de Guendulain qui

s'estoit ietté dedans avec plusieurs bons
soldats du pays d'Alaua & de Nauarre, &
souffint le siege longuemét, sans estre au-
cunement secouru, ny mesmes auoir nou-
uelles du Roy D. Sancho, tant que les vi-
ures leur commencerent à faillir. Durant
ce siege vindrent vers le Roy D. Alphon-
se de Castille les deputés de la Prouince
de Guipuscoa, luy offrir que s'il alloit en
personne en ceste part, ils se rendroyent à
luy, desiroux de long temps d'estre vnis à
la Couronne de Castille, à cause des nou-
ueautés, & surcharges a eux imposées par
les Roys de Nauarre, l'heur ou malheur
desquels ils auoyent suiuis l'espace de sept
tante sept ans. Cest offre fut tres-agreable
au Roy D. Alphonse comme chose fort
auantageuse: parquoy laissant au siege de
Victoria pour continuer iceluy D. Diego
Lopes de Haro, il se transporta en person-
ne en Guipuscoa, laquelle Prouince se mit
en sa protection, & des Roys de Castille,
à certaines conditions, & liurerent entre
ses mains la forteresses de saint Sebastien,
& Fontarabie, ensemble le chasteau de
Veloaga, qui est en la vallée d'Oriarcum
frontiere de France, lieu propre pour luy
assurer au besoin vn passage en Guyenne,

*Guipuscoa
acquis par
les Roys de
Castille.*

tenue lors par les Anglois, d'autant qu'il auoit espousé vne Princeffe Angloise. Outre ces places il luy baillerent le chasteau d'Arhau, en la frontiere de Navarre, qui est ruiné de ce temps le chasteau d'Achoros, du val de Lenix, & le chasteau d'Arrasate, dit a present Mondragon, en la frontiere de Biscaye, avec le fort qui estoit lors basti sur la montagne de Helosua, duquel aparoiſſent encor auiourd'huy les ruines, laquelle montagne est en la iurisdiction de la ville de Vergara, & est dicte autrement Arizuoa. Ainsi obtint le Roy de Castille, D. Alphonse le noble, ceste Province de Guipuscoa, sans venir a la rigueur des armes, & s'en retourna grandement content au siege de Victoria, qui continuoit, estans les assiegés au bout de leurs viures : à raison dequoy ils sollicitoyent par frequens messagers, selon les moyens qu'ils auoyent, le Roy D. Sancho leur Seigneur, l'aduertissant de la necessité ou ils estoient reduits, qui les iettoit es mains de son ennemy, s'il ny pouruoyoit, mais luy ne scachant pas tout ce qui s'y estoit passé, absent, mal disposé, & esloigné de son conseil, leur fit entendre qu'ils se rendissent au Roy D. Alphonse, aux

meilleurs conditions qu'ils pourroyent. Ayant receu ceste responce, les assiégés tinrent encores bon, l'espace de dix sept iours, attédant si le Roy auroit point plus meilleur aduis, mais voyans qu'il ne leur venoit chose de sa part qui leur donnast esperance d'estre deliurés, estés extrêmement pressés de la faim, & de necessité de toutes choses, rendirent la ville, autrement par son afficte, & par l'artifice de ses murailles, & tours estimée inexpugnable. Par la prinse de Victoria, le Roy de Castille fut maistre de ceste autre Prouince d'Alaua: la contrée de Araxa se rendit: il prit Irrurita, & Maragnon, sainte Croix, & toute la vallée de Campeco. Ceste belle conquiste fit ce Roy D. Alphonse, l'année mil deux cens, partie par armes, partie par redditió volótaire: ce qui diminua beaucoup le Royaume de Nauarre, combien qu'aucunes places se remirent derechef en l'obeissance du Roy D. Sancho, & si la Prouince d'Alaua, ny son hermaudad, ou confrerie, ne prindrent oncques droit, ny iustice de Castille, excepté Victoria, & Treuigno. Or pour s'assurer plus des Guipuscoans, & pour les gratifier aussi, le Roy de Castille fit rebastir en ceste Prouince,

sur son riuage maritime, les villes de Guetarra, & Motrico, lesquelles il fortifia de bonnes murailles, & tours, & doua de priuileges. Apres que toutes ces choses furent faictes, le Roy de Nauarre arriua à Carthagene, & s'escoula par Arragon dās son pays, avec grandes richesses qu'il apportoit d'Afrique, estant arriué il trouua que le Roy de Castille auoit assiegé freshement la ville d'Estella, laquelle fut deliurée du siege par le bruit seul de sa venue (tant à de pouuoir le nom, & la reparation d'un Roy present) que s'il eut demeuré d'auantage en Afrique, son Royaume de Nauarre estoit totalement perdu. Ayant veu oculairement les dommages que le Roy D. Alphōse de Castille luy auoit faits, il luy enuoya des Ambassadeurs le prier de luy restituer ce que sās iustice, ny droit, il luy auoit prins durant son absence, contre la maniere de guerroyer accoustumée en ce siecle plein de loyauté, mais le Roy de Castille l'entretint par delais, & respōces ambigues, laissant le Roy D. Sancho considerer ses pertes tout à loisir.

L'an mil deux cens trois ils conclurent **1203.**
entre eux vne treue, pour la conclusion *Treue entre*
de laquelle le Roy D. Sancho vint en per- *Castille, &*
Nauarre.

sonne avec assurance, a Guadalaiara en Castille: la fut accordé que les armes cesseroyent pour cinq ans, entre les deux Royaumes, avec resolution de quelques places de celles que le Roy de Castille auoit prinſes de Nauarre: & pour obseruation de treues furent mises en deposit entre main de cheualiers, nommés par les deux partis, les chasteaux d'Abusejo, Casimio, & Iuuera, de la part de Castille, & Irureta, Luzula, & saint Adrian, du costé du Roy de Nauarre, & pource que la guerre d'entre Nauarre & Arragõ duroit tous iours, le Roy de Castille print sur luy la charge de les apointer, & ce pendant cesser les armes de toutes pars.

1207.

Le Roy de Nauarre D. Sancho le fort n'ayant eu encor assez de pertes, il luy arriua vne l'année mil deux cens sept. fut la pitoyable mort de l'Infant D. Ferdinand son frere, Prince bien aymé des Nauarrois, dont estoit mise au rang des calamités aduenues à ce Royaume en ce temps assauoir. Qu'estant celebrés par festes, & superflues resiouissances, la feste de saint Nicolas d'icelle année 1207. en la ville de Tudelle, selon la coustume des Chrestiens ainsi que ce Prince genereux couroit à

cheval armé, faisant certains ieux, & exercices par luy ordonnés, vn porc entrepassant par les iambes de son cheval le fit tomber si mal a poinct, qu'il se froissa la teste contre vne colonne de pierre, dont il mourut treze iours apres, estant aagé de trete ans. De ce Prince, lequel les auteurs louent pour vn braue, & vertueux chevalier, n'est faite métion aucune en la guerre d'entre Castille, & Navarre: parquoy est à presumer que le Roy son frere se doutant qu'il n'entreprint quelque nouveauté contre luy en son absence, & a son préiudice, l'auoit amené avec luy en Afrique, ores qu'il luy portast grande amitié. Ainsi sont les affaires du mode meslées de plaisir, & d'ennui, d'amitié, & de ialousie, ou que ce ieune Prince volontairement fust allé avec son frere en Afrique desireux de voir, & se faire cognoistre.

Suiuuant ce que le Roy de Castille auoit promis à celuy de Navarre de faire auoir paix entre luy & Arragon, en fin l'an mil deux cens neuf elle fut du tout conclue: ou fut notable le deuoir qu'y fit l'Archeuesque D. Roderigo Ximenes de Toledo. Ceste paix fut faicte estans assemblés en campagne les deux Roys és enuiron de

Mort de
l'Infant de
Navarre
D. Fernad.

1209.

Malleu. Entre autres particularités que les Espagnols escriuent des accords d'icele le, le Roy de Nauarre presta à celuy d'Arragon vingt mille maravedis d'or, pour lesquels furent baillés en gage, & depositions les chasteaux de Gallur, Pitilla, Pina, & Esco, qui furent mis, pour le temps de six mois, és mains de D. Ximeno de Rada, cheualier, au bout desquels, si le Roy d'Arragon ne rendoit les deniers, les places seroyent mises en la puissance du Roy de Nauarre, pour en iouyr iusques à rétablissement. Les dissentions, & guerres qu'auoyent duré entre Nauarre, & Arragon par l'espace de soixante cinq ans, furent alors terminées, & fut establie bonne, & longue paix entre ces deux Estats. De ce temps il aduint grand desordre, & mutineries entre ses subiets, de Pampelone, quoy auoyent donné occasion les ieunes filles de la ville, qui s'estoyent iniuriées les vnes les autres, & comme souuent d'une petite estincelle s'alume vn grand feu, qui embrase tout vn edifice voire vne ville, ainsi ces querelles firent, que les habitans de Pampelone se diuisans en partialitez, ceux du bourg de saint Seruin, & ceux du bourg de saint Michel, pour soustenir chacun

*Mutineries
en Pampelone*

chacun ses femelles, vindrent aux coups, & aux meurtres, sans qu'on y sceut donner aucun ordre, en l'absence du Roy, lequel neantmoins les appaisa, par sa presence, pour quelque temps: mais s'estant despuis retiré dedâs son chasteau de Tudelle, sans plus se communiquer à personne, tant a cause du mal incurable de son pied, qui rengregeoit, que pour autres occasions, les ieunes hômes de Pampelone recommencerent leurs insolences, & inimities, de sorte qu'un iour s'estans attaquez ceux dudit bourg saint Michel, à ceux de saint Seruin, à belles armes, la furie, & rage fut telle, qu'il demeura sur le pavé plus de huit cens personnes, tant hommes femmes, que filles, & furent bruslés plusieurs maisons, tant estoient ils montés de venimeuse rage les vns contre les autres. Ce qui fit sortir le Roy D. Sancho de sa volontaire prison, afin d'y remedier comme il fit. Entre autres remedes, qui pouuoÿt servir pour l'aduenir, il cognut que la paix ne pouuoit point durer entre un grand peuple, ou estoit multitude de ieunesse, qui n'auoit guerres affaire, & qu'il estoit necessaire que entre eux sourdissent tous les iours quelque haine, si on ne trouuoit moyen de les em-

*Autre ma-
tinerie en
Pampelone
avec grand
meurtre.*

*Oïsenô
mere des
querelles.*

ployer. Voyant donques que son peuple estoit adonné aux armes, plus qu'à autre exercice, il s'auisa, puis qu'il n'auoit autre ne guerre avec ses voisins, de dresser quelque garnison en la frontiere des Maures, ou seroyent enuoyés les ieunes hômes de ces pays, pour se façonner a certaine discipline de guerre, & pratiquer les armes honorablemēt cōtre les ennemis des Chrestiens; A ceste cause il pria le Roy D. Jacques, ou ceux qui pour lors regissoyēt le Royaume d'Arragon, de luy vendre les fruits, & la iouissance des villes d'Ademus. Castelfabib, Ferrera, Ferrelon, & Catamor, pour sa vie, pour y dresser son escole d'Armes, & les obtint, confirmant les mesmes moyenneurs, la paix accordée entre les Roys D. Sancho, & D. Pedro, 12 années precedâtes, laquelle commençoit a se troubler entre ces deux Estats.

Ce siecle produisit au monde des ordres nouveaux de religion tous contraires aux precedants ordre de moines: car au lieu que iceux la ne se pouuoient saouler de biens & richesses temporelles qui leur estoient données par les Roys, & grands Seigneurs, comme à l'enuy les vns des autres, ceux cy les reiectoyent, & faisoient

Commentaire
cément de
l'ordre des
Jacobins,
nommez freres
prescheurs.

estat d'estre pauvres, & ne posseder rien au monde: le premier fut celuy des freres prescheurs, que nous appellons en France Jacobins, l'auteur duquel fut ce chanoine d'Osma, venu d'Espagne en France, avec son Euesque, pour soustenir l'authorité de l'Eglise Romaine contre les Albigeois, & leurs adherans, declarés heretiques par le Pape Innocent iij. Et fut le veu, & profession de ceste regle, de prescher cõtre ceux qui se deuoyeroient de la foy. Environ 1222. le commencement de l'an mil deux cens vingt deux. D. Ramir Infant de Navarre, frere du Roy D. Sancho l'enfermé fut fait Euesque de Pampelone, de la charité duquel les auteurs escriuent, avec admiration, qu'il donnoit tout ce qu'il auoit aux pauvres, & que tant plus luy abondoit, plus il donnoit.

Le Royaume de Navarre en ce temps estoit assés mal gouverné, à cause de la vie solitaire, & enfermée du Roy, qui ne se communicoit a personne, qu'à ses seruiteurs domestiques, & ne vouloit ouyr parler d'affaires. A ce mal survint encor la mort de l'Euesque de Pampelone, D. Ramir son frere lequel pouuoit encor auentureusement retenir par son autorité, & reue-

1231.

rence ceux qui eussent voulu troubler cest Estat, domestiques, ou estrangers: parquoy environ l'an mil deux cens trente vn. D. Lopes dias, Seigneur de Biscaye, qui auoit quelques terres en la souueraineté de Nauarre, incité, & soustenu par le Roy Don Fernand de Castille, trouua occasion, & pretexte de faire quelques rauagemens en ce Royaume. D'autre part, le Comte Thibaud de Champagne prétendant droit audit Royaume de par sa mere D. Blanche fille du Roy D. Sancho le sage, eut intelligences, & pratiques secrettes en Nauarre, pour estre admis a la regime du Royaume, durant la vie du Roy D. Sancho l'enfermé: dont iceluy auerti, apres longue negligence, commença à s'appercevoir de son dommage. Partant desplaisant, & despité, de ces entreprinse, tant du Roy de Castille, que du Comte de Champagne, il se delibera de les fruster tous deux de leurs pretensions, & se vanger spécialement du Roy de Castille: Il fit entendre au Roy D. l'Aime d'Arragon, qu'il auoit chose a luy communiquer, qui redonderoit grandement à son profit: & pource le prioit de se vouloir rendre a Tudelle, s'excusant de ce qu'il n'estoit luy mesme venu le trouuer,

sur l'empeschement, & indisposition de sa
personne. Le Roy d'Arragon ne faillit de
venir à Tudelle: & pource que le Roy de
Nauarre ne pouuoit bouger de la cham-
bre, il entra au chasteau, & parlerent en-
semble. Le Roy D. Sancho s'estant gran-
dement plaint du Roy D. Ferdinand de
Castille, qui ne se contentant de posseder
tant de terres que ses predecesseurs luy
auoyent rauies, auoit encor nouuellemēt
couru, & fourragé son pays, luy demanda
conseil, & ayde, pour s'en ressentir: & ayāt
discouru pareillement sur la desobeissan-
ce, & peu de respect du Comte Thibaud
de Champagne, d'auoir attenté de trācher
du Roy de Nauarre luy viuant, conclud
que s'il vouloit faire vne ferme alliance
avec luy, & entre Nauarre, & Arragon,
pour assaillir le Royaume de Castille, &
ne cesser qu'ils n'eussent contraint le Roy
D. Ferdinand à luy restituer les terres de la
riuiere d'Oja, Bureua, Alaua, & Guipus-
coa, ou icelles conquestes, luy faire rendre
les fruits, & reuenus d'icelles, & payer les
frais, & despenses de la guerre, il seroit
content d'entendre a vne mutuelle dona-
tion des deux Royaumes fort auantageu-
se pour le Roy d'Arragon, & son fils Don

Alphonse, assauoir, que les suruenãs d'entre eux deux heritassent de tous les deux Royaumes. Le Roy D. Iayme trouua cela fort bõ: car il estoit ieune, & en fleur d'aage, & son fils aussi donnoit espoir de viure. La ou le Roy D. Sancho auoit desia passé la soixante huitiesme année de son aage, & au demeurant estoit si gras, & plein de humeurs, & tant traueillé de son cancer, qu'il n'attendoit que l'heure de desloger de ce monde. Cest accord entre eux fait, ils arresterent que l'année suiuiante les gés de guerre, de l'vn & de l'autre Royaume, seroyent prests, & se trouueroyent en lieu assigné au moys de May. Rien n'estoit plus à cœur au Roy D. Sancho, que de recouurer la Prouince de Guipuscoa, estimant que par la separation d'icelle, le Royaume de Nauarre estoit priue d'vne des principales comodités que puisse auoir vn pays, qui est la marine, les Seigneurs, & principaux du cõteil du Roy D. Sancho, en cest accord, furent D. Garcia Almoravid, D. Sancho Fernandes de Montagu, D. Guillaume Baudouin, & D. Guillaume Iustice de Tudelle, qui est vne principale dignité. Ceux cy, & autres Seigneurs, avec les députés des villes de Nauarre, signerent les

conventions & accords d'entre ces deux Roys : ce qu'ils firent du costé d'Arragon les plus grands Seigneurs, & qui tenoyent les principales charges, entre lesquels sont nommés D. Pedro Fernandes d'Acagra, Seigneur d'Albarrazin, Athon de Foces, grand Maistre, Guillaume de Moncade, Rodorigo Lizauc, Artal de Lune, Simon Vrrea, Blasco Maza, Pedro Perez, Justice Majeur d'Arragon, & Pedro Sanches, secretaire d'estat d'Arragon. Pour fournir à ceste guerre, il falloit que le Roy D. Sancho mit la main a ses thresors, qui estoient grands, car ayant fait assés longue années vne vie retirée, il auoit peu aisement accumuler, estant exempt de despenses : il déboursa doncques au Roy d'Arragon cent mil sols d'or, cest à dire escus, ou ducats, par prest, & aduance, & eut en gage Herrera, Pegna retonda, Ferrelon, & Faxiue: & comme il estoit homme prudēt, & fort entendu au fait de la guerre, il ordonna tresbien ce qui estoit de faire en ce commencement: mais l'amour qu'il portoit a ses thresors, gasta tout: ioinct que le temps venu qu'il falut marcher contre Castille, & que les armées estoient en point, il vint nouvelles au Roy d'Arragon, que l'isle de

Majorque s'estoit rebellée: parquoy ayant plus à cœur de garder le sien, que d'endommager autrui, il se seruit pour soy des gens de guerre qu'auoit mis ensemble, pour la guerre de Castille, lesquels il mena à Majorque: tellemēt que le Roy de Nauarre se trouua foible, pour entreprendre d'entrer en Castille, ou le Comte D. Lopes de Haro estoit en armes, pour le combattre au passage. Il luy sembla que le Roy D. Iaime s'estoit mocqué de luy, si qu'entrant en grande colere contre luy, il voulut rompre tout l'accord, & paches qu'ils auoyent faictes ensemble. De tout ce qu'il disoit & faisoit, estoit le Roy D. Iaime aduertit par

*Espez au
Conseil des
Rois dom-
mageables.*

quelques cheualiers Nauarrois peu fideles à leur Prince, & ennuyés de ces façons de viure estranges & desdaigneuses, dont D. Pedro Ximenes de Valtierra en estoit l'un. La guerre de Majorque en bref temps paracheuée, le Roy D. Iaime retourna à Tudelle pour s'excuser, & s'offrir de satisfaire en l'aduenir, & mesme de fournir pour la guerre de Castille deux milles cheuaux, & autres forces: mais il ny eut ordre que le Roy D. Sancho voulust entrer en conferance avec luy. Dauantage, estant D. Garcia Almoravid, & D. Iean Perez de

Batezan, capitaines de l'armée qu'il auoit sur la frontiere contre Castille, a la veue des ennemis, reduits a tel poinr par Don Lopez Dias de Haro, qu'ils pensoyent de iour a autre deuoir estre attirés a la bataille, il mit a nonchaloir eux & tout ce qu'ils faisoient: & escrit-on qu'un gētilhomme enuoyé de leur part, pour communiquer au Roy l'estat des affaires, & luy demander deux cens cheuaux de renfort, moyē-
 Meurs e-
 stranges du
 Roy Don
 Sācho en sa
 vieillesse.

nant lesquels les capitaines se faisoient forts de donner bataille aux Castillans, demeura quatre iours entiers sans pouuoir auoir entrée, ny audience. Ces meurs fa- rouches & despiteuses firent que le Roy D. Jaine se retira en Arragō, fort mal cō- tent, & que les Castillans firent des dom- mages en Navarre, à quoy il eut peu repa- rer aysement, dont il saigrit encor d'avan- tage, en sorte qu'il deuint insupportable a ses officiers, mesmes domestiques, qui ne pouuoient trouuer moyen de faire chose a son gré. Ce chagrin & trauail d'esprit ioint avec la grande charge de son corps replest & mal aisé, sa maladie longue & incurable avec le bon nombre d'ans qu'il auoit, le mirent au tombeau l'an mil deux 1234.
 cens trente quatre, ayant regné trēte neuf

ans, neuf mois, & dix iours. Il fut enseueley
au monastere Royal des Chanoines de
saincte Marie de Ranceuaux, qu'il auoit
luy mesme fait construire.

*De D. Thibaut, premier du Nom, & XXII.
Roy de Nauarre, surnommé le Majeur &
Comte de Champagne, premier Roy,
qui par ligne maternelle ha regné
en Nauarre.*

SI tost que le Roy D. Sancho fut
mort, les Nauarrois enuoyerent
en France, au Comte Thibaut de
Champagne, fils de D. Blanche sœur de
Roy deffunt, luy dōner nouuelles de ceste
sueccession a luy escheue, l'admonestant de
se haster, auant que le Roy Don Iacques
d'Arragon s'en saisist, en vertu des droits
pretendus, à cause du don mutuel passé
entre les deux Roys a Tudelle, & par le
moyen aussi des intelligences qu'il pou-
uoit auoir au pays: en quoy le Comte ne
se montra paresseux, car ayans eu des par-
tisans en Nauarre, qui l'auoyent aduerty
de tout ce qui s'estoit passé entre ces deux
Roys, & finallemēt de la mort de son on-
cle, les Ambassadeurs le trouuerent ja en

ordre & equipage de marcher vers Navarre, ou il arriua en téps oportun, pour faire ses affaires avec aise & commodité, a cause des empeschemens qui detenoyent le Roy D. Iayme, lesquels luy importoyent plus, que non pas de poursuiure ceste donation faite au preiudice des vrais heretiers de la Couronne de Navarre, sans raison quelconque, par vn Roy troublé de violentes passions, tant de corps, que de sprit. Aussi est certain que le Roy d'Arragon n'en fit iamais grand estat: car mesme aucuns ont laissé par escrit, qu'il quitta, sans difficulté aucune, les Navarrois (eux de ce le requerans) du serment, foy, & hommage qu'ils luy auoyent presté lors que le contract d'entre luy & le Roy D. Sancho defunct fut passé à Tudelle: autres disent que depuis il en fit vn don, & remit tout ce droit à D. Pedro son fils, pour le poursuiure avec le temps, comme de chose ou il y auoit peu d'esperance. Ainsi fut receu, déclaré, & Couronné Roy de Navarre Don Thibaud Comte de Champagne, avec grand contentement & resiouissance de tous les bons Navarrois. A son aduenement il iura & confirma les dats & priuileges du Royaume, & mesme les augmen-

2. Ligne des
Rois Na-
varrois.

ta en mieux, ce fut l'origine de la seconde
ligne masculine des Rois de Navarre
estant en D. Sancho acheuée la premiere
qui depuis D. Garcia Ximenes auoit duré
l'espace de cinq cens dix-huit ans. Les suc-
cessions tombantes en quenouilles, & en
estats, & souuerainetés, contre tout droit
diuin, naturel, & humain, & contre tous
exemples des bien ordonnés Royaumes
es premiers aages, causant que les Princes
estrangers incognus, & diuers en men-
viennēt à regner sur les nations, dōc que
quesfois il en est bien pris, mais bien sou-
uent maux, & troubles pernicioeux en sou-
aduenus. Or pour ce coup, les Navarrais
ne se trouuerēt point mal d'auoir vn Roy
de race François, lequel fut moyen de
croistre les forces, & la dignité de la
Couronne, par plusieurs accessoires
costé de France: sa mere D. Blanche, fille
du Roy D. Sancho le sage, & sœur du de-
nier Sancho, fut la premiere femme qui
introduisit en Navarre la succession fem-
nine, combien quelle ne regnast point
estant decedée auant le Roy D. Sancho
fort son frere D. Pedro Ramires de Pe-
drola Euesque de Pampelone, entre au-
tres tint la main fidellement, & diligem-

ment à la conseruation des droits de ce Roy Thibaud, qui fut appellé le Majeur, a la difference de son fils, & successeur nommé Thibaud, comme luy, des faits duquel nous n'auons gueres d'enseignements par les histoires, seulement on a peu recueillir de luy par memoires, & escriptures tédans à autres fins ce que nous en traiterons. Il fut marié trois fois, selon que escriuent les Espagnols. En premieres nopces il espouza vne Dame de Lorraine, fille d'vn Côte de Mets, de laquelle il fut separé par autorité du Pape, ians en auoir aucuns enfans. Sa secōde femme estoit fille de Guichard, Seigneur de Beaujeu qui peut estre, fut le troisieme de ce nom, duquel mariage n'asquit Blanche, mariée au Duc Jean de Bretagne, surnommé le Roux En troisiemes nopces il espouza Marguerite, fille de Archembaud, des Comtes de Foix (possible y a il faute au nom: car de ce tēps n'est faicte mention és histoires d'aucun Archembaud de Foix) de laquelle il engendra Thibaud, & Henry, qui luy succederent l'vn apres l'autre au Royaume de Navarre, & vne fille nommée D. Leonor, & D. Pedro, Seigneur de la maison de Murçabal, qui est de ce tēps destruit, autour

*Genealogie
de Navarre.*

de Mandegorria, ainsi dit en langue Bascoine, qui signifie montagne rouge. Tous ces mariages, ou au moins les deux, furent par luy contractés auant que de venir à la Couronne de Nauarre, qui fut l'an trent & trois de son aage: les meurs de ce Prince sont louées par les Espagnols, disans, qu'il estoit liberal, modeste, grand bastisseur, admirant la musique, curieux des choses appartenâtes à l'agriculture, à raison dequoy il peupla le pays de Nauarre de plusieurs especes de fruits qui n'y estoient encor, lesquels il fit porter de France: tellement qu'il s'est conserué encor en Nauarre vne sorte de poires, qui s'appellent Thibaudinas, ou Thibaudines: sur tout il fut Catholique, & grand zelateur, de ces bastimens est le chasteau de Treuas.

De son temps fut acheué vn procès de grande contradiction, entre les moines noirs Benedictins, & ceux de Cisteaux: ce que le Roy Don Sancho defunct auant voulu changer les anciens religieux de Sauueur de Leyre, & y mettre de l'ordre de Cisteaux: ce qui n'auoit peu accomplir pour la resistance que firent les Benedictins: lesquels en fin, regnant le Roy Thibaud, perdirét leur cause: mais quoy qu'il

furent condamnés, & depossédés, s'y ne
cesserent ils iamais qu'ils ne fussent remis
en leur ancienne possessiõ: ce qui fut apres
la mort du deuziesme Thibaud, regnant
Henry son frere, auquel ils obligerent de
payer six cens charges de bled par an, ius-
ques à rât qu'ils luy eussent liuré la somme
de huit mille marauedis d'or. Finalement
pour terminer les nouvelles instances que
les vns & les autres faisoient continuelle-
ment, l'Archeuesque D. Sancho de Tole-
de, Infant d'Arragon, & celuy de Taragõ-
ne, munis de l'authorité Apostolique du
siege Romain, imposèrent perpetuel siléce
aux moynes de sainct Benois, & remirét
en possession ceux de Cisteaux. Et apres la
mort du Roy D. Henry, le gouverneur de
Navarre quitta les moynes de ce tribut,
pour la descharge de la consciéce du Roy,
comme impost excessif, & inique. Ainsi
demeurerent les moynes Cisterciens de
S. Bernard, parciques iouyssans de ce
monastere de sainct Sauueur de Leyre.
A l'occasion des debats, & contétions de
ces freres, s'esgarerét, & perdirét plusieurs
tiltres, lettres, & documents de ce mona-
stere, qui seruiroyent de beaucoup en ce
temps, pour l'illustration des affaires de

Nauarre.

Estâs les affaires de Syrie, & du Royaume des Chrestiens en ces contrées la fort mal maniés, & en grande decadence, le Pape Gregoire neufiesme fit prescher la croisade par toute la chrestienté, par les moynes de S. Dominique, & de S. François principalement: parquoy plusieurs Princes, & grands Seigneurs de Frâce, & d'autres Prouinces voisines se croiserét, & furent chef de ceste expedition le Roy Thibaud de Nauarre. Les Seigneurs & Cheualiers Chrestiens desirans passer leurs trouppes par mer, ne peurét estre accommodés par les republicques de Genes, & Pize, qui estoeyét lors puissantes de vaisseaux, a cause des guerres mutuelles qu'ils auoyent ensemble, au grand dommage de la Chrestienté. Les Venitiens pareillement embrouillés és affaires de l'Empire des Grecs ne leur donnerent aucun moyen pour faciliter le voyage: parquoy le Roy D. Thibaud & sa compagnie, furent contraints de prendre le chemin par terre, & se conduire par long, & perilleux voyage en Syrie, où estans arriués à Antioche, avec infinis trauaux, ayans eu a combatre contre la faim, les maladies & necessités de tout

*Voyage du
Roy D. Thibaud
premier en Syrie.*

tes choses, outre les ennemis, qui s'estoyent
faisis des passages, aux destroits du mont
Taurus, il se trouua que les deux tiers des
gens de guerre, qui estoyent partis de Frâ-
ce, Navarre, & des frontieres d'Allemai-
gne, estoyent demeurés par les chemins,
mors de maladie, ou tués par les Turcs. Le
reste de ces pauvres croisés arriuerent à
Acre, qui est l'ancienne Ptolomaide, d'où
ils commencerent a guerroyer les Turcs,
peu heureusement, d'autant que l'Empe-
reur Federic deuziesme, ayant laissé par la
Palestine des garnisons Allemandes, ne
voulurent prester aucun secours au Roy
de Navarre, d'autant qu'ils reputoyent les
François pour gens dediés, & affectés au
Pape, avec lequel leur Empereur auoit
plusieurs controuerses, & grandes querel-
les. Encor aduint il, pour plus destourner
l'heur du Roy D. Thibaud, que plusieurs
Seigneurs qui estoyent venus en sa com-
pagnie, se desbanderent, & retournerent
en leurs maisons, entre lesquels fut le Duc
de Bretagne. Parquoy il fut force au Roy
de Navarre, apres plusieurs malheureuses
rencontres, de s'en retourner par mer en
Occident. Attriué qu'il fut en Frâce, il y fit
quelque seiour, pour visiter ses terres, &

1238.

puis passa en Nauarre. Ce voyage du Roy
 D. Thibaud de Nauarre ne fut point fait
 en compagnie du Roy saint Louys de
 France, ainsi qu'aucuns escriuent, ains quel-
 ques années auparauant, assauoir, l'an mil
 deux cens trente huit, ou celuy du Roy
 Louys fut fait dix ans apres, ou douze, se-
 lon aucuns, comme il apert par les histo-
 res Françoises. Estant de retour en son
 Royaume il eut de grandes contentions
 avec les Seigneurs, & communautés de son
 subiets, ou tenans fief en iceluy, lesquels
 il desiroit, & luy estoit besoin, comme
 nouveau venu, & estrangier, contenter
 qu'il fit, avec prudence & grande patience
 & non moindre dexterité. Ceux qui le
 baillèrent le plus d'affaires, furent D. Guil-
 laume Visconte de Sola, & D. Raymond
 Arnaud Visconte de Tartax, & D. Guil-
 de Moncade, Seigneur de Bearn, lesquels
 auoyent des griefs, & plaintifs contre
 Roy: il les contenta tous le mieux qu'il
 peut. Au Visconte de Tartax bailla Ville-
 neuu avec toute la terre de Miexa, & Ho-
 stauares, aux autres, autres choses: telle-
 ment qu'il pacifia tout. Avec l'Euesque de
 Pampelone, D. Pedro de Gaçolas, eut
 Roy plusieurs differents, pour les droi-

& immunité de son Eglise, qui procederent si auant, que l'Euesque presuma d'excommunier le Roy, & mit interdit non seulement au diocese de Pampelone, mais en toute Navarre : ou a cause de ses pretensions & controuerses, ne se disoit messes, ny matines, sinon ou le Roy les faisoit par force celebrer, dont estoit appelé : & cependant l'Euesque estoit en Arragon, au lieu de Nauardun, d'où estant quelques fois sorti, le Roy le fit attrapper, & mettre en prison comme traistre. Ces tempestes durerēt trois ans, ou les Espagnols ne faillirent pas de ietter toute la coulpe sur le Roy. En fin par la diligente sollicitation des Seigneurs, cheualiers & prelatz. L'accord fut fait entre le Roy, & l'Archeuesque, & l'interdit leuë, ce fait l'an mil deux cens cinquante trois. Le Roy D. Thibaud mourut en Iuliet & fut enterré en la grande Eglise de Pampelone : en la mesme année mourut aussi la Royne D. Blanche de Castille mere du Roy de France, Sainct Loys, laissant vn beau droict en Castille à son fils (s'il eut voulu poursuiure) & à ses descendans aussi qui tous n'en firent oncques grand comte, & suiuant sa derniere volonté elle fut enterrée a S. Denis en

*Les messes
cesserent en
Navarre.*

France prez Paris, la sepulture de laquelle se peut voir encor de ce temps mil cens nonante six.

*De Don Thibaud le ieune deuxiesme, & de son
de ce nom XXIII. Roy de Nauarre, &
Comte de Champagne.*

1253.

Thibaud deuxiesme succeda a son pere, l'an mil deux cens cinquante trois n'ayant encor accompli sa quinzieme année de son aage, la tutelle duquel, & regéce du Royaume, estoit entre les mains de sa mere Marguerite de Foix. Les histoires de Nauarre disent que le Roy d'Arragon, D. Iayme ou Iacques vint en personne a Tudelle visiter la Reine veufue, & le Roy Thibaud son fils: firent là vne ligue offensive & defensible entre eux contre Castille: offrant le Roy D. Iayme à la veufue, & à ce pupille, tout ce qu'il pouuoit, & qu'ils sceurent demander, sans preiudice toutesfois des droits qu'il pretendoit en Nauarre, desquels il seroit cheuroit amiablement, apres que le Roy Thibaud seroit parueniu en aage: & cependant fut accordé que lors qu'il seroit majeur, il espouseroit vne des filles du Roy

d'Arragon: assavoir D. Constance, ou D. Sancha au defaut d'elle: & en cas de mort du Roy D. Thibaud, le mariage se feroit avec D. Henry frere d'iceluy: promettant en outre le Roy d'Arragon de ne marier ses filles en la maison de Castille, sans le consentement de la Royne D. Marguerite: elle aussi promit de sa part d'empescher à son pouuoir que le Roy son fils n'espoulast aucunes des filles de Castille, legitimes, ny bastardes, specialement du secõd mariage du Roy D. Ferdinand. En ceste ligue fut compris le Roy de France, & l'Empereur, de la part de la Royne Marguerite: & voulut le Roy d'Arragon mettre condition, que la presente ligue seroit approuvée, & confirmée par autorité du Pape, dans certain terme, & qu'il y aposerait grandes peines, & censures pour les contreuenans. A la Royne veufue assistent D. Garcia Almoravid, Don Sancho Fernãdes de Montagu, D. Garcia Gomes d'Agoucillo, D. Gonçalo Ynanes de Batzau, D. Corbaran de Leot, D. Martin Garcès d'Eusa, D. Pero Gonçales de Morentiu, & D. Martin Gonzales de Morentiu, D. Guerrero Sierre, Simon Giros, D. Pedro Ximenes de Valtierra, & D. Lopez

Arces, doyen de l'Eglise colegiale de Tudelle: lesquels iurerent tous solemnellement l'observation des articles de confederation. L'assemblée partie de Tudelle, le Roy de Castille eut incontinent aduis de ceste ligue faite à Tudelle: parquoy il ordonna plusieurs compagnies de gens de cheual, & de pied, qu'il fit aller miner à la frontiere de Nauarre, pretendant que ce Royaume luy appartenoit, qu'il vouloit poursuiure son fait par mesmes. D'autre costé la Royne D. Marguerite regente munit ses villes, & chasteaux contre Castille de fortes garnisons, & pareillement secouruë du Roy d'Arragon de sorte, que les Castillans ne passerent point auant pour ceste fois. Cependant le Roy D. Thibaud accomplit le quinzieme an de son aage, parquoy on trouua de le declarer Roy majeur, & le couronnement qui fut fait, l'an mil deux cens cinquante quatre, en la grande Eglise de Pamplone, où il iura l'observation, & melioration des droits du Royaume. Des qu'il eut vit auoir l'administration en main de ces affaires, il voulut que l'alliãce, & ligue que sa mere auoit faite avec le Roy d'Arragon fut de nouueau stipulée: & pource se vit

les deux Roys en l'Eglise' appellée nostre Dame de Montagu, là où ils capitulerent, & fut dit que le Roy D. Iayme defendroit le Royaume de Navarre contre tous, & qu'aucun des deux Roys ne feroit paix ny trefue, sans le consentement de l'autre. Pour l'assurance desquelles choses, mesmes des mariages susmentionnés, furent mis en depost, de la part du Roy Thibaud, les forteresses de Gallipienço, Arquedas, Monreal: & du costé d'Arragon, les chasteaux de Rueda, & Sos, & le lieu de Vncastello: lesquelles places deuoient demeurer és mains de chevaliers Navarrois, qui neantmoins seroyent absous, & quittes par le Roy de Navarre, du serment qu'ils luy deuoient, & de son consentement seroyent serment a celuy d'Arragon, avec reseruation, & promesse de rendre toutes les places à celuy contre lequel seroit par l'autre fait faute. Tout cela fut iuré, fait & promis par les Roys, & leurs principaux hommes. En ceste ligue furent aussi comprins, & nommé par le Roy de Navarre le Roy de France, & tous ses freres: & par le Roy D. Iayme, Charles Comte de Prouence, frere du Roy de France. Cela arresté entre ses Princes, cō-

mença la guerre fort chaude, & furieuse
 es frôtières de Nauarre & Castille, a quoy
 entêdoit tant plus volôtiers le Roy d'Ar-
 ragon, pource que s'estans celle année re-
 bellés les Maures du pays de Valence, en
 nombre de plus de soixante mille, sous
 vn certain Alardrac leur chef, & capitaine,
 le Roy de Castille les soustenoit, & aydoit
 sous main, par hayne couuerte, & enuy
 qu'il portoit au Roy D. Jacques; si est-ce
 neantmoins que par la diligence de plu-
 sieurs grans personages, il se fit incont-
 nent vne trefue de quelques mois: durant
 laquelle, estant venu le Roy D. Iayme en
 Nauarre, D. Diego Lopes de Haro Sei-
 gneur de Biscaye le vint trouuer, & se fit
 son vassal, estant mal content du Roy de
 Castille, qui ne fut pas petit aduantage aux
 affaires de ceste ligue contre Castille: car
 D. Diego estoit vn braue & vaillant capi-
 taine. Le Roy D. Alphonse pretendoit les
 droits anciens de ses predecesseurs au
 Royaume de Nauarre, ou pour le moins
 que D. Thibaud luy en fit hommage tel
 que le Roy D. Garcia Ramires, & les Roys
 D. Sanches, fils, & petit fils d'iceluy, auoit
 faite au Roy D. Alphonse huietieme Em-
 pereur des Espagnes, & aux Roys de Ca-

stille : ce que le Roy D Thibaud refusoit, alleguant que c'estoit vne recognoissance extorquée par violence, sans aucune raison & que tant s'en falloit qu'il voulust se soumettre à chose aucune aux Roys de Castille, qu'au contraire il entendoit recouurer d'iceux les terres de Bureua, Reoya, Alaua, & Guipuscoa, & autres terres de Castille la vieille, que les predecesseurs de D. Alphonse auoyent rauies, & usurpées des appartenances du Royaume de Navarre. C'estoyent les causes de faire entrer en guerre ces Roys, lesquels la trefue expirée, mirent leurs gens aux champs: les Navarrois, & Arragonnois faisans la masse de leur armée és enuirons de Tudelle, & les Castellâs vers Alfaro, & Calorra.

Le Roy de Castille, & celuy d'Arragon menoyent en personne les armées contraires, lesquelles estât si près l'une de l'autre, qu'on n'attendoit que l'heure de les voir venir aux mains: mais sur-ce il n'y eut faute de bôs personages, qui s'employèrent pour empescher tel desordre. Le Roy D. Alphonse fit remonstrer a celuy d'Arragô, que c'estoit chose indigne, & du tout contre son esperance, de voir, que luy, qui estoit son beau pere, portast les armes cõ-

tre luy, n'en ayant receu iniure ny offence aucune: & le prioit ne l'empescher en sa iuste poursuite, des droits qu'il auoit au Royaume de Nauarre, que le Comte Thibaud luy occupoit, le Roy Don Iayme luy respondit, qu'il ne pouuoit en bonne conscience, ny selon le deuoir abandonner la defense d'un ieune Prince qui luy auoit esté recommendé, les affaires duquel il estimoit comme les siennes propres. Plusieurs prelatz, & gens de grande autorité festâs en vain employés pour mettre paix entre ces Princes, vn simple gentil-homme Cattelan, natif de Sefalu, de la maison de la Royne de Castille D. Violant, y fit plus que tous les autres. Cestuy cy vint trouuer le Roy d'Arragon, & luy sceut bien persuader, & avec si viues raisons qu'il ploya son cœur a la paix. L'office fait enuers cestuy cy, fut par le cheualier retiré a l'androit du Roy de Castille: & fut heureuse sa negotiation, qu'il eut promesse de conferer presents de leurs differents querelles. Parquoy estans dressées quelques tentes en vn champ entre les deux armées. les trois Roys s'entreurent & confererent fort amiablement, se banquetterent les vns les autres, & auant que se sepa-

rer furent de bon accord. Car nonnobstāt quelque ligue qu'eusse fait les Roys de Navarre & d'Arragon', & quelque bon courage qu'eut mōstré le ieune Roy Thibaud, si est-ce qu'il condescendit à faire hommage au Roy de Castille, ainsi qu'auoyent fait ses predecesseurs pour son Royaume de Navarre. Car le Roy de Castille estimant auoir gaigné son beau pere le Roy d'Arragon, par ceste entreueue, qui a la verité luy seruoit de beaucoup, mesme a cause que la Royne D. Violant sa femme se trouua la present, demanda au Roy D. Thibaud les plus extremes choses qu'il peut, ne desirant rien moins que d'entrer en accord avec luy: mais ne luy estant rien refusé, ils transigerent, & composerent en sorte que le Roy D. Thibaud demeura vassal du Roy D. Alphonse: & fut dit qu'il tiendroit vn lieutenant en la court de Castille avec ses tiltres, & que toutes les fois que le Roy de Navarre seroit appellé pour le besoin des guerres qui pouroyent suruenir, il seroit tenu de venir seruir en personne, ou par sondit Lieutenāt, avec deux cens hommes de cheual. A toutes ces conditions condescendit le ieune Roy, ou pour ne se sentir assés fort pour resister a

*Entreueue
des Roys de
Castille ara
gon & Na
uarre.*

*Le Roy de
Navarre se
faiēt vassal
de celuy de
Castille.*

son aduersaire, ou se doubtant, ou s'aperceuant que le Roy d'Arragon s'estoit laissé gagner, ou bien en consideration du repos public: ioint qu'il ne faisoit rien de nouveau, & que ses predecesseurs n'eussent fait, nonobstant que D. Sancho Fernandes de Cascante, & autres cheualiers Nauarrois l'en desconseillassent, & mesme les bourgeois & habitans du bourg de saint Seruin de Pampelone, lesquels, apres que tous les autres, tant prelats, cheualiers, que communautés du Royaume eurent consenti, & approuué ceste paix, persisterent à la reprouer, & ne si voulurent oncques trouuer: à raison dequoy ils furent chastiez par le Roy comme mutins, par amendes pecuniaires, toutesfois estant quelques iours par apres son couroux passé, il considéra que ces Pampelonois estoient bons, & fidelles patriots, & aymans son hōneur, & grandeur, & qu'ils auoyent resisté à sa volonté par vray zele, & amour qu'ils portoyent à la courōne de Nauarre, pour ce leur fit rendre leurs deniers: de là proceda la coustume, qui a duré, qu'es choses concernantes à Castille, ce bourg ne mettoit point son seel.

On pensoit que les affaires d'entre Ca-

stille & Nauarre d'eussent estre pour long
temps paisibles, mais les effects monstre-
rent ceste année mil deux cens cinquante
sept, que la paix d'être les Princes n'est biē ^{1257.}
souuēt entretenue par autre lien, que leur
plaisir, & commodité, sans auoir esgard a
accords, sermés, ny promesses. Car le Roy
de Castille ayant mis sus vne puissante ar-
mée, sous couleur d'auoir soupçon des
Maures, la faisoit tourner vers la frontiere
de Nauarre, pour y faire quelque notable
bresche, pendant qu'on ne se doubtoit de
luy. Parquoy les deux Roys, Don Iayme
d'Arragon, & Thibaud de Nauarre se re-
mitent hastiuement en armes : & ne tarda
gueres, que D. Henry Infant de Castille,
frere du Roy, & D. Diego Lopes Diaz de
Haro, vindrēt trouuer le Roy d'Arragon,
en la ville d'Estelle, avec lesquels ils se li-
guerent contre Castille faisant l'Infant
grandes plaintes contre le Roy Don Al-
phonse son frere, & avec eux encor plu-
sieurs grands & notables Seigneurs, qui
tous firent hommage audit Roy d'Arra-
gon, luy promettans le suiure contre tous
les Princes du monde, où il les voudroit
mener. Les choses estans en branle de ve-
nir au plus grand desordre du monde. Il

fut tant traouillé par les conciliateurs & amateurs de paix, que lesdits Roys firent derechef nouuel appoinctement.

Or pource que les Estats que le Roy D. Thibaud auoit en France, assauoir, la Châpaigne, & Brie, requeroient sa presence, ou de quelqu'vn de grande authorité, la Royne D. Marguerite s'y en alla mais elle mourut en la ville de Prouins, d'où elle fut portée au monastere de Cleruaux, & inhumée. A ceste cause il falut que le Roy son fils s'y acheminast, pourtant il recommanda son Royaume de Nauarre au Roy d'Arragõ, & laissa pour Senechal, & Gouverneur en iceluy vn cheualier François appellé Geoffroy de Beaumont, dont les Nauarrois ne firent pas grand compte, & encor moins du Roy d'Arragon, auquel ils ne voulurent prester aucune obeissance: & pour-ce commença a se rompre l'amitie entre les Nauarrois, & Arragõnois l'an 1557. Le Senechal voyant le Royaume a luy commis, entrer en troubles, vint trouuer en diligence le Roy D. Iayme qui estoit a Barcelone, & obtint de luy assurance de paix, pour quelque temps entre les deux Estats.

Le Roy de Nauarre qui estoit en Fran-

ce, trouuant ses affaires fort embrouillés, s'employoit à esclarcir, & soustenir ses droiects des Comtes de Bric, & de Champagne, qui luy estoient debatus, lesquels par la faueur & autorité du Roy saint Louys, luy furent conserués: & d'auantage fut fait le mariage de luy, & d'Isabel de France, fille du Roy, à Melun, laquelle il emmena en Navarre. Le Roy D. Iayme fut celuy qui moyenna ces nopces, lequel presque en mesme temps donna sa fille Isabel en mariage à Philippe le hardy, fils du Roy saint Louys, & heritier de la couronne de France, a luy accordée long tēps auparauant. Or n'eut le Roy Thibaud aucuns enfans de ceste Princeesse: parquoy apres sa mort luy succeda au Royaume de Navarre son frere Henry, ainsi comme nous dirons cy apres: Bien eut il vne fille bastarde appellée D. Marquise, la mere de laquelle estoit nommée D. Marquise Lope de Rada, qu'on peut iuger parente de Gor de Rada, qui possible pour ceste iniure se despaissa de Navarre, & se retira en Arragon, où il fit foy & hommage de son chasteau de Rada au Roy D. Iayme. Ceste fille fut depuis mariée a D. Pero Fernandes Seigneur de Ixar, fils du Roy D. Iayme

& de Don Theresá Gil de Bidaura, qui auoit espouſée clandestinemēt, durāt l'abſence du Roy D. Thibaud, qui eſtoit cōme deſſus eſt dit en France. Plusieſurs choſes ſe faiſoyent par excés en Nauarre, ou par la faute des gouuerneurs, ou par la ruſe & fineſſe des Princes voiſins. Vn principal cheualier de Nauarre, nommé Gonçalo Ynanes, de Batzan, ſe retira vers le Roy d'Arragon, & fit vn fort aux frontieres d'entre Arragon, & Nauarre, qu'il nomma Bocta, d'où il fit plusieſurs courſes & dommages és terres de Nauarre. Quelque amitié qu'il y euſt entre le Roy d'Arragon, & celui de Nauarre, ſi n'y auoit il point faute de doleances, & ſemences de querelles entr'eux: Vne des plus apparētes pretenſions, & couuertes que le Roy D. Iayme auoit, c'eſtoit qu'il diſoit, que pour ſecourir le Roy Don Thibaud il auoit fait plusieſurs grans frais, deſquels il vouloit eſtre remboursé: & a tout propos ſe ſeruoit de elle, quand il auenoit quelque deſordre. La ſomme qu'il demandoit eſtoit ſi grāde que ny ce Roy Thibaud, ny ſon frere Hérry, qui regna apres luy, ne la peurent acquiter. Or environ ce temps, ou bien toſt apres le paſſage de la Princeſſe Blanche
fille

fille aînée du Roy saint Louys & sœur
 de la Roynie de Navarre qu'on menoit en
 Castille, le Roy D. Thibaud arriua en Na-
 varre, où il essaya de mettre quelque bon
 ordre, & prepara les choses necessaires au
 voyage d'outre mer, qu'il entendoit faire
 avec le Roy saint Louys son beau pere.
 Là il renoua aucunement l'amitié & allia-
 ce avec le Roy D. Iayme, & renouella
 l'accord avec celuy de Castille: & ayât lais-
 sé gouverneur en Navarre Henry son fre-
 re Comte de Bonax, s'en reuint en France
 menant avec luy D. Jean Nugnes de Lara
 fils aîné de D. Nugno Gonçales de La-
 ra, & plusieurs autres chevaliers Navar-
 rois, & Castillans. Il emmena pareillemēt
 avec luy sa femme la Roynie Elisabeth, où
 Isabel, laquelle il laissa gouvernante de ses
 Comtes de Champagne & Brie: puis par-
 tit avec ledit Roy saint Louys qui s'em-
 barqua a Marseille, avec toute son armée, 1269.
 au mois de May, mil deux cens soixante
 neuf, pour passer en Syrie: mais agité par
 les tourmentes & tempestes marines, il
 luy falut prendre terre en Sicille, d'où par
 apres il passa en Aphrique: mais l'issüe de
 ceste expedition fut mal-heureuse, ainsi
 qu'on peut voir és histoires de France.

Pour lors il y auoit plusieurs grans Seigneurs en Espagne lesquels se sentans offensés du Roy Don Alphonse de Castille firent ligue par ensemble, & la premiere chose qu'ils firent apres qu'ils leurent iurée entre eux, ce fut d'enuoyer l'Infant Don Philippe en Nauarre, pour essayer de iordre a leur cause le regent de ce Royaume D. Henry, pour l'interest qu'il auoit de faire baisser le Roy D. Alphonse, detenteur de tant de Prouinces, des appartenances de la Couronne de Nauarre: luy promettas de se confederer (contre leur intention toutes fois) de luy ayder à recouurer icelles, & les vouloit fauoriser, avec les forces du Royaume qu'il auoit en gouuernement auquel ils pretendoyent faire leur demeure, & la assembler toutes leurs forces, armes & moyens. Le regent D. Henry ayant pressé, & consideré la consequence de cette entreprise, cōme sage, & ainsi qu'il estoit s'excusa sur ce qu'il n'estoit que Lieutenant de son frere, auquel il deuoit rendre compte de son administration, & qu'il ne desiroit rien plus que de luy remettre son Royaume me en l'estat qu'il le luy auoit baillé, & essayer par nouvelles entreprises de reformer l'estat d'iceluy, sur incertaine espe-

rance de melioration. Avec telle responce
s'en retourna D. Philippe en Castille frè-
sfré de son intèrion. Peu apres eut nouuel-
les D. Henry de la mort de son frere, le
Roy D. Thibaud, aduenue en la ville de
Tripam en Sicille, au retour du voyage de
Tunes, ou le Roy sainct Louys estoit de-
cedé aussi. Le Roy tint son Royaume de
Navarre l'espace de dix sept ans, & quatre
mois, & estant decedé sans aucuns hoirs
legitimes, son frere D. Henry luy succeda.
La Royne veufue D. Isabel qui se trouua
en France lors du decez de son mary re-
ceut son corps, qui fut porté avec celuy
du Roy sainct Louys, & le fit enterrer en
l'Eglise de Prouins: & soit pour le des-
plaisir de la mort de son mary, ou autre
infirmite, elle ne survéquit gueres à luy.

*De Don Henry le Gros premier de ce nom, &
XXIIII. Roy de Navarre: Comte de
Champaigne & de Brie, & Pair
de France.*

DOn Henry succeda a son frere,
l'an mil deux cens septante vn.
Il fut surnommé le gros, à cause 1271.
qu'il estoit excessiuelement gros & gras. Et

combien que la commune oppinion, (ou
 que les hommes gras sont volontiers de
 douce, & benigne nature, si est-ce que ce
 stui fut fort aspre, & de difficile conuer-
 tion: ce qu'il monstra bien, principallement
 a l'endroit de Don Armingel Eueſque de
 Pampelone, qu'il trouuailast incessamment.
 Les Seigneurs confederez de Castille
 voyãs que D. Henry estoit acreu en eſta-
 & qu'il estoit receu Roy de Nauarre, les
 enuoyerent derechef D. Philippe, pour
 ſoliciter de ſe ioindre a leur ligue. Le neu-
 ueau Roy D. Henry fit reſponce, que plus
 qu'il estoit deſormais maistre, & n'auoit
 rendre raiſon a perſonne de ſes actions.
 estoit trescontent de recepuoir les confe-
 derez en ſon Royaume, & leur ayder a
 tout ce qu'il pourroit: mais a la charge
 qu'eux prealablement viendroyent au
 toutes leurs forces, & celles de leurs amis
 le mettre en pleine poſſeſſion des terres
 de Bureua, Rioya, Alaua, Guipuscoa, &
 autres que le Roy D. Alphonſe & ſes pre-
 deceſſeurs auoyent iniuſtement vſurpees
 & detenues appartenantes a la couronne
 de Nauarre. La demande ſembla grande
 & difficile à l'Infant D. Philippe, & cõme
 celuy qui n'auoit du tout deſpouillẽ

mour fraternelle, ny celle de son pays, se
resolut de repudier ceste alliance si chere,
& oncreuse, & partant respondit, que luy,
ny ses compagnons n'estoyent de tel pou-
voir, qu'ils peussent accomplir ce qu'il leur
demandoit pour lors, & si confessa fran-
chemēt qu'ils ne voudroyent faire si grād
dommage au Roy leur Seigneur, que de
le despouiller d'une si grande estandue de
pays. La responce ouye, le Roy D. Henry
se desporta d'estre de leur parti, ne voulant
sans grand profit rompre les accords que
Navarre avoit avec Castille, & fit sage-
ment de n'attirer, vn si puissant ennemi
contre luy. Don Philippes retournant en
Castille, rencontra ses cōfederés, ausquels
il fit le rapport de ce qu'il avoit faiēt avec
le Roy D. Henry, ce qu'ils approuerent.

Au commencement que le Roy Don
Henry vint a la couronne de Navarre, il
avoit eu a demesler avec D. Pedro Infant
d'Arragon, pour le droit qu'il pretēdoit,
comme cessionnaire du Roy D. Iayme son
pere, au Royaume de Navarre: mais il luy
vint bien a propos, qu'entre le pere & le
fils reffourdirent grandes contentions, &
debats: à raison desquels l'Infant D. Pedro
saeointa du Roy de Navarre, afin d'estre

par luy favorisé en ses entreprinſes, & pour luy en donner meilleur courage, envoia par deuers iceluy vn cheualier nommé D. Guillaume de Cruillas, pour cheuir & acorder entre eux de ce prétendu droit, dont le Roy D. Henry ne faisoit pas grand compte, routesfois vſoit de bonnes paroles, & entretenoit ce ieune Prince, dominant tousiours quelque crainte au Roy D. Iayme, qu'ils s'accorderoyét ensemble pour luy nuire, qui fut vn bon moyen au Roy de Nauarre pour s'asseurer d'iceluy, car D. Iayme, de peur que ceste ligue ne s'effectuast, preuint son fils, & rechercha le Roy D. Henry d'amitie, & confederation, faisant avec luy vne trefue de plusieurs années, durant lesquelles il ne se parloit de pretentions, droits ny actions reelles, ny personnelles quelconques, ainsi tint le Roy D. Henry le gros son Royaume paisiblement, par les discordes d'autruy.

Or s'estoit marié ce Roy D. Henry avec que de venir a la Couronne, & lors qu'il n'estoit que Comte de Ronai, Jeanne fille de Robert Comte d'Artois frere de saint Louys, parquoy elle appartenoit aux maisons Royales de France, & d'Espagne. De ce mariage n'asquirent au Roy Don

Henry D. Thibaud, lequel sa nourrisse
 laissa tomber du hault d'une galerie, en la
 ville d'Estelle, & le tua : autres disent que
 ce fut son gouverneur, ou nourrisier, qui
 le laissa imprudemment tomber, & en eut
 tel regret, que luy mesme se precipita a-
 pres l'enfant, & se brisa: autres fils n'eut-il,
 parquoy la ligne masculine des Comtes
 de Champagne finist en Navarre en ce
 Roy, n'ayant duré que quarante ans. Il eut
 en outre de sa femme vne fille, appelée
 D. Jeâne, comme leur mere, qui vint a he-
 riter du Royaume de Navarre, Comtes
 de Brie & Champagne, & autres Estats de
 son pere. Les auteurs Espagnols escriuēt
 que le Roy & la Royne, ses pere & mere,
 la firent recepuoir, & declarer Royne aux
 Estats de Navarre, n'estant aagée que de
 deux ans, & sept mois, & fut moyen de
 l'union de Navarre avec Frâce, pour quel-
 ques années. Ce Roy D. Henry estant en
 Navarre lieutenant de son frere le Roy D.
 Thibaud, & n'estant encor marié, eut a-
 mourcuse priuauté avec vne Dame, heri-
 tiere de la maison de Lacarra, de laquelle
 il engendra vn fils, qu'il nomma Henry,
 comme luy. Cestuy-cy estant creu, fut
 cheri par les Roys successeurs de son pere,

*Fin de la
 lignée mas-
 culine des
 Comtes de
 Châpaigne
 en Navarre.*

1274.

& tint la dignité de Mareschal, ou chef des armes au Royaume de Nauarre, & c'est on que la maison, & noble famille des Héry de Nauarre, Seigneur d'Ablitas, est descēdue de luy. Or les ans du regne de Don Henry le gros, furent seulement trois, ans sept mois dix sept iours. Il mourut en la cite de Pampelone, en l'hostel Episcopal, l'an mil deux cens septante quatre, & fut enterre en la grande Eglise d'icelle. Il n'y a particuliere memoire de ses faits, ni de son gouvernement en Nauarre, horsmis qu'il rompit vne vnion faite du temps du Roy son predecesseur Don Sancho, entre les bourgeois, & habitans de Pampelone, de ce temps diuisés en Nauarrerie, Bourg, & habitation, ou peuplement: la cause quellement n'est par les auteurs mise autrement sinon que cela estoit dommageable à la cite.

*De Don Ieanne premiere du nom & XXXI.
regnant en Nauarre.*

Don Ieanne, fille vnique, & heritiere du Roy D. Henry demoura entre les mains des Estats de Nauarre, estant seulement aagée de trois

ans. Grands troubles s'esmeurent incontinent entre les Navarrois, tant sur l'administration & gouvernement du Royaume, que sur la tutelle & nourriture de l'Infante. Le gouvernement du Royaume ou Interregne fut és mains de D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascant: mais pour le regard de la nourriture de l'Infante, qui estoit lors és mains de la Roynveufue sa mere, il y eut grandes controverses en l'assemblée faicte a ceste occasion, en la cité de Pampelone: car les vns vouloyent qu'elle fut baillée au Roy Don Alphonse: & de ce nombre estoit D. Garcia Almoravid: contre ceux cy estoit D. Pero Sanches de Montagu, D. Armingel Euesque de Pampelone, avec autres en bon nombre, estoyent d'aduis qu'elle fut mise és mains du Roy Don Iayme d'Arragon: mais la Roynveufue sa mere desiroit qu'elle vint en la puissance des François, & demandoit pour tuteur de sa fille & du Royaume Philippe Roy de France. En ces disputes & contentions, qui n'estoyent conduites ny avec raison, ny avec modestie, la Roynveufue craignant que quelque mal n'advint a elle, & a sa fille, estant aydée par quelques Seigneurs, & cheualiers tenans son parti, se

defroba vne nuit, & emporta avec elle en
 France l'Infante qui causoit la querelle,
 où elle fut humainement recueillie par le
 Roy Philippes troisieme lors regnât son
 cousin germain. Les Nauarrois sachant son
 despart ne disputerent plus de la fille,
 ains entendirent desormais aux brigues
 qui se faisoient de la part des Roys de Cas-
 tille, & d'Arragon, pour estre chacū de
 receu Roy de Nauarre, sous la faueur de
 leurs droits, qu'ils allegoyent respectiue-
 ment y auoir. Le premier qui fut aduert
 de la mort du Roy Henry, fut le Roy D.
 Iayme d'Arragō, partant despecha prompt-
 tement Ambassadeurs vers les Estats, les
 prier de ne l'empcher en la iouissance de
 ce Royaume, qui luy appartenoit de droit,
 non seulement a raison de la doption, &
 donation que le Roy D. Sancho le fit
 luy en auoit fait, mais aussi de plus loy
 temps: pour-ce disoient-ils que les Roys
 qui auoyent tenu ce Royaume despuis D.
 Alphonse le bataillant, iusques a ce temps
 l'auoyent possedé par force, & s'y estoient
 introduits sans cause legitime, au domage
 & iniure des Rois d'Arragon. Outre-cel
 leur remonstrerent, qu'il estoit deu par les
 feus Rois de Nauarre a leur Roy, soixant

mil marcs d'argent, qui augmentoit d'autant l'actiõ qu'il pourſuiuoit audit Royau-me, pour lesquelles choses ils demãdoyēt qu'ils euſſent le Roy D. Iayme, ou ſon fils le Roy D. Pedro pour leur Roy lequel ils eſtimeroient le meilleur pour eux, leur promettans bon & doux traitemēt. D'autrepart, le Roy D. Alphonſe deſirant que ſon fils D. Ferdinand de la Cerde obtint ce Royaume, luy ayant renoncē les droits qu'il y pretendoit d'ancienneté : & ſans entrer en autre requeſte, luy bailla vne armée, pour s'en emparer par voye de faiēt, & aduint que ces deux pretēdans s'entre-demanderent aide & faueur, pour vaindi-quer chacun a ſoy ce que tous deux deſi-roient & brigoient. Les Seigneurs & de-putés des eſtats voyans ces troubles me-nacer le Royaume de quelque grand mal, furent d'aduis d'enuoyer l'Eueſque de Pā-pelone, & le gouuerneur a Sos, pour ad-uiſer d'accōmoder en quelque façon leurs affaires avec D. Pedro d'Arragon, lequel ſ'y trouua, & confererent enſemblē, ou ils reſolurent, que pour le regard de ſoixante mille marcs d'argēt, ils en demereroient à ce qu'en ſeroit dit par l'Archeueſque de Toledē. D. Sãcho frere d'iceluy D. Pedro,

estime prelat fort entier, & de bonne conscience: & quant au reste, il ne seroit procedé par armes d'un costé ni d'autre, ainsi avec moyens iuridiques, & paisibles: à fin que dequoy ils firent treues pour quelque temps. Les ambassadeurs retournés, le lieu de l'assemblée des Nauarrois fut chargé au Pont de la Royne, où trouuerent prelats & cheualiers du Royaume, & les deputés des villes de Pampelone, Tudelle, Estella, Olite, Sanguessa, Pont de la Royne, & autres. Là en la presence de ceste assemblée D. Garcia Ortiz d'Açagra, vn des agents de l'Infant d'Arragon, demanda que le Roy D. Iaime fut receu pour Roy de Nauarre, deduisant les droits d'icelluy fort copieusement, avec promesses que ce la resulteroit au grand bien de ce Royaume. Cependant qu'ils estoient en ces procedures, D. Ferdinand de la Cerde Infant de Castille entra en armes dans la pays, où il auoit plusieurs cheualiers de son parti. Venant doncques par le pays de la riuere d'Oja, passa Ebro, & assiegea la ville de Vrana: mais voyant quelle estoit bien gardée, partit de là, & vint a Médauia, laquelle il print, & puis gaigna la tour de Moreda, & fit plusieurs autres degasts, sans trouuer

resistance en campagne. Ceste force faite aux Navarrois du costé de Castille, fit qu'ils enclinerent plus a Arragon, & afin de pouuoir donner quelque ordre, & reparer au danger qui les pressoit, enuoyerēt derechef vers l'Infant D. Pedro, qui estoit a Tarassone, l'Euesque D. Armingel, lequel, ores qu'il fut Castillan, ne tenoit nullement le parti de D. Ferdinād, pour lors, & avec luy le gouverneur Don Gonçalo Ynanes de Batzan, & son fils D. Iean Gōçales de Balzan, & D. Gil Balduin, gouverneur de Tudelle, & D. Martin Garces de Vnca. Ces deputés luy firent entendre de la part des Estats, qu'ils seroyent tres-aises qu'ainsi fut, qu'il eut quelque bon droit au Royaume de Navarre, & qu'ils desiroient fort de sçauoir de luy quelle bōne amitié ils pouuoient pour le present traiter ensemble: Ausquels D. Pedro fit responce, qu'il desiroit que le mariage se promet d'entre l'Infante D. Ieanne & son fils aisné D. Alphonse son heritier: & où il viendroit à deffaillir auant qu'elle fut en aage, qu'elle seroit mariée avec D. Iaime son second: & si le mariage ne pouoit estre accompli avec l'Infante, que ce fut avec quelqu'vnes de ses cousines germai-

nes, issue des filles du Roy Thibaud premier, spécialement de la Duchesse de Bretagne. Offert de leur bailler, pour affirmer au gouvernement de leur Royaume, ledit D. Alphonse son fils: leur exhiba quant & quant le droit que son père le Roy D. Jean me auoit au Royaume de Nauarre, & la cession qui luy en auoit esté faicte: Concluuant, que si ces choses ne leur estoient agreables, qu'ils aduisassent de le recevoir luy mesme pour Roy, d'as vn an. Luy remettans & deliurans librement tout le Royaume. Les Ambassadeurs renuoyés avec ceste responce, l'assemblée fut renuoyée en la ville d'Olite, & ayans la consulte sur ce qui estoit de faire, accorderent avec l'Infant d'Arragon selon les articles qui s'ensuiuent: Que le mariage d'entre Don Alphonse d'Arragon, fils aîné de D. Pedro, & l'Infante Don Ieanne de Nauarre s'accompliroit: & où elle viendroit a mourir auant le temps, pourchasseroient les estats de luy faire espouser vne de ses cousines germanes, fille du Duc Iean de Bretagne: Et au cas que D. Alphonse viroit deceder auant que ce mariage se parfit, l'Infante ou l'vne de ses cousines seroit baillée a celuy des fils de Don Pierre, qui

seroit plus proche & habile a heriter du Royaume d'Arragon : & où les estats de Navarre, pour quelque legitime empeschement, ne pourroient accomplir ce que dessus, ils payeroient à D. Pedro la somme de cent quarente mille marcs d'argent, pour les frais & despens qu'il auroit peu faire pour la deffense du Royaume de Navarre, & ce des deniers du royal patrimoine d'iceluy, outre les soixante mille marcs qui estoient desia deuz, faisant en tout la quantité de deux cens mille marcs d'argent, de l'alloy ayant cours en ce temps, payables dans vn an apres le fait dudit empeschement, à compter du iour de Pasques, sans que ces accords portassent aucun preiudice aux droits & pretétions que son pere Don Iaime & luy auoient au Royaume de Navarre, esquels les Estats leur aideroient de leur estre favorables, & leur aider en tout ce qu'ils pourroient. Ces promesses furent faites, & iurées par la pluspart des Seigneurs deputez l'an 1274. 1274. sur peine de choir en crime de leze Majesté, s'ils y failloient, excepté pour le regard des mariages, d'autant que les Princesses n'estoient en leur puissance. Mais D. Garcia Almoravid, & autres, autrement affe-

*Royaume
de Navarre
en la puis-
sance des
François.*

*Mariage
entre Philip-
pe le Bel &
l'heritiere
de Navarre.*

étés, ne trouuerēt point ces accors bons
& n'y voulurent consentir, ni les iures,
dont naquirent grands troubles & diuisi-
ons au Royaume: & n'eut aucun de ces
articles effect, pource que le Roy Philip-
pe de France print le Royaume de Na-
uarre en sa protection, & en fit Roy son
fils, auquel il fit espouser l'Infante D. Iean-
ne, frustrāt le Roy d'Arragō. Car la Roy-
ne Ieanne veufue de D. Henry s'estant re-
tirée en France, avec l'Infante sa fille heri-
tiere du Royaume, estant aduertie de tout
ce qui s'estoit passé en l'assemblée de tout
Estats d'Olite, en fut tellement picquée
qu'elle bailla sa fille entre les mains du
Roy Philippes: lequel la receut, & luy
fit faire le Royaume de Navarre, en sa protection,
faisant nourrir avec ses deux filles, Mar-
guerite, & Blanche, qu'il auoit eues de sa
deuziesme femme Marie de Brabant, les
quelles estoyent aussi petites & en me-
me aage. Ceste Infante D. Ieanne creut en
sa beauté corporelle, grace, & gentillesse
autant que Princeesse de son temps: Par
quoy le Roy Philippes ne tarda gueres de
la faire espouser, toute ieune qu'elle estoit
par parolles de futur, à son fils Philippes
surnommé le Bel, qui luy succeda au
Royaume.

Royaume de France.

Les choses de Navarre estants en l'estat que dit est, D. Garcia Almoravid, grand aduersaire du gouuerneur D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascante, & fauteur du parti de Castille, print occasion d'entrer en querelle, & troubler le Royaume, sur les piques qui estoient entre les habitans de Pampelone, de long temps diuisées, & mutinés les vns contre les autres. Ceux du quartier appelé le Nauarrois, auoyent voulu faire certaines fortifications contre le bourg, en quoy ils furent empeschez par le gouuerneur, qui estimoit que telles barrieres entre des habitans d'une mesme ville, estoient vray accroissement, & nourriture de haines, & seditions: ce qui est veritable: parquoy D. Garcia prenant à soustenir les habitans de la Nauarrerie, le Royaume en bref temps fut tellement bandé qu'on n'entendoit parler que d'excés, meurtres, voleries, & autres meschancetés par toute l'estandue d'iceluy: pour à quoy remedier, fut conuoquée derechef vne assemblée des Estats en la ville de Pampelone, là où ne pouuás conuenir du personnage du pays pour les regir & gouuerner, il fut arresté qu'on en-

Querelles
entre les
Nauarrois.

uoyeroit en France supplier le Roy Philippes d'enuoyer quelque Seigneur qui tint lieu de Viceroy, pour leur Princesse laquelle estoit en la tutelle. Le Roy Philippes leur enuoya vn cheualier sage, & de grande vertu, appellé Eustache Beumartou ou Bellemarche, qui fut receu, & reueré, & entre ses mains iurerent les Estats fidelité à leur Royne, dont il representoit la personne. Ce cheualier, par prudence & moyens amiables, en peu de temps remist le Royaume en paix. Le Roy Don Iain d'Arragon ialoux de ce que les François empietoient ce Royaume, & estant hors d'esperance des mariages arrestés avec le fils D. Pedro a Olite, commença à demander l'autre chef de la capitulatiõ, qui estoit de luy deliurer le Royaume, & que les Estats luy aidassent à leur pouuoir, pour obtenir ses droits, ce que n'estant accompli, la guerre commença aucunement s'esmouuoir entre Nauarre & Arragon. La pacification establie dans le Royaume par le Viceroy François, ne fut de longue durée: car aucuns cheualiers ennemis de son repos, se mirent à semer des accusatiõs, & tenir par tout propos seditieux contre le gouverneur, disans, que c'est chose igne

minieuse aux Navarrois d'estre regis par
 un estrangier, & specialement essayoyent
 d'esmouoir le peuple de Pampelone.
 Dauantage ayant pratiqué quelques gen-
 tilshommes de Castille, voisins de la frō-
 tiere de Navarre, les firent venir dedans le
 Royaume en façon de coureurs, & enne-
 mis, afin de faire mettre le gouverneur en
 armes, & auoir moyen en quelque rencō-
 tre, & meslée de s'en despecher. Le gou-
 verneur François voyant les affaires se
 troubler du costé de Castille, vint à Estel-
 la, ayant ordonné que tous les cheualiers,
 & gés de guerre se rendissent là, avec leurs
 armes, & cheuaux, là où il eut aduertisse-
 mēt de la trahison qu'on luy brassoit: par-
 quoy partant de nuict, s'en reuint à Pam-
 pelone & s'estant plaint en plein conseil
 de ceste perfidie, estonna grandemēt ceux
 qui n'en estoyent participās, & encor plus
 les coupables, voyant leurs malices des-
 couertes. Parquoy comme souuēt il ad-
 uient que le vice remonstré, ou reproché
 aux mauuais, les rend plus hōteux, & enra-
 gés, ces coniuérés furēt si temeraires, qu'ils
 luy commanderent de se retirer en Fran-
 ce, disans, qu'il y auoit des hommes assés
 en Navarre, qui s'auroyēt mieux les gou-

uerner que luy: à quoy le gouverneur répondit, qu'il ne doutoit point de la suffisance des Seigneurs de Navarre, & que de sa part il n'auoit affecté, ny brigué cette charge, ains luy auoit esté commadée par le Roy de France son Seigneur, tuteur, & protecteur de leur Roync, & de son Royaume: en quoy ils ne deuoyent, eux particuliers, luy donner empeschement, neantmoins qu'il seroit assemblée les Estats, & si par commun arrest il estoit dit qu'il se retirast en France, il y obtempereroit moyennât qu'ils luy donnassent descharge, & tesmoignage de son administration, autrement il ne pourroit comparoistre deuant son Roy, avec son honneur, lequel il estimoit plus que sa vie. L'assemblée communiquée à Pampelone, il ne se conclud rien, ne trouuant chose pour laquelle ils d'eussent refuser le gouvernement de ce cheualier François, parquoy apres plusieurs altercations, & propos séditieusement proferés par les partisans de Don Garcia Almoravid, principal autheur de ce desordre, ils se partirent, & de ce pas coururent aux armes: tellement que le gouuernement fut contraint de se reparer, & fortifier

*D. Garcia
Almoravid
chef du
pays.*

*La Cité de
Pampelone
partie en
deux fa-
ctions.*

dedans le bourg de saint Sernin: les habi-
tans duquel promirent de le secourir, &
mourir tous à ses pieds, plustost que de
souffrir que luy, qui estoit lieutenant de
leur Princesse souueraine, eust aucun mal,
ny desplaisir: là dedans se retira aussi Don
Corbaran de Bidaure. Contre ce bourg se
banderent pour l'autre party ceux de la
Nauarrerrie, ayās pour chef D. Garcia Al-
moravid, & se mirent à faire les vns cōtre
les autres tous les efforts que la colere, &
fureur de gens plebeyiēs, & barbares peut
conseiller: tellement que l'authorité, ny
les remonstrances, & prieres des prelates,
& autres grands personnages, qui se mon-
stroyent neutres & moyeneurs de paix,
n'y seruit d'autre chose, que d'adiouster de
l'huile au feu. Ils trauaillerent grandemēt
pour faire vne trefue de quarante iours,
mais ce fut leur dōner loisir de se fortifier
pour commettre toutes les cruautés qui
s'en ensuiuirent: car les mutins de la Na-
uarrerrie, durant la trefue, tirerent, par le
moyen de l'Euesque de Pampelone Don
Armingol, grand renfort de gens estran-
gers, avec lesquels, la trefue expirée, ils se
ruerent contre le bourg: mais voyās qu'ils
ne le pouoyent forcer, ils coururent les

*Euesque
fauteur des
seditieux.*

*Cruautés
des sedi-
tieux Pam-
pelonais.*

*Meurtre de
D. Pero Sa-
ches de
Montagu.*

champs, où estoient les vignes de leurs
contraires, qu'ils couperent, & arracherent,
& ne pouuans assés encor assouir leurs
cruautés, tuerēt tous les petits enfans que
ceux du bourg auoyent baillé à nourrir
aux villages, les froissans, par horrible in-
humanité, contre les pierres, & murailles
adioustant à ces impietés de fait, infinites
iniures de parolles contre leurs aduertai-
res, & au deshonneur de leur Royne. Ou-
tre ce, ayant ce peuple brutal entendu que
D. Pero Sanches de Montagu, lequel en
ce dernier tumulte auoit esté contraire au
gouuerneur Eustache de Bellemarche, &
voulloit reconcilier avec luy, vindrent de
nuit en son hostel, & le massacrerēt crue-
lement. Telles, & autres meschancetés ce-
mirent les habitans de la Nauarrerie, con-
tre la Majesté de Dieu, & de leur Royne,
parquoy ils attirerent vn grief iugement
sur eux, car ayant esté le Roy de France ad-
uertit des desportemens des rebelles, dès le
commencemēt de leur conspiration des-
couuerte, s'en sentit grandement offensé.
Partant pour chastier ceux qui auoyent
porté si peu de respect à sa grandeur, &
causé les maux qui s'en estoient ensuiu-
is, ensemble les executeurs d'iceux, il mit sus

vne puissante armée, qu'il voulut mener
 en personne en Navarre, l'an 1276. mais
 estant arriué à Saulucterre en Bearn, con-
 traint d'y seiourner quelque temps, a cau-
 se des neiges, qui estoient tōbées en gran-
 de abondance, qui occupoyent les passa-
 ges des montagnes, il fut tant sollicité par
 ceux à qui ce voyage ne plaisoit, qu'il re-
 solut de s'en retourner, baillant la fleur de
 son armée pour conduire en Navarre a
 Charles (les histoires de France l'appellēt
 Robert ij.) Comte d'Artois, lequel trauer-
 sant les monts par Iacca, vint par San-
 gueffa, camper à Pampelone. n'ayant vou-
 lu passer par le val de Ronçal, pource que
 les habitans tenoyent le parti de ceux de
 la nauarrerie: Au secours desquels estoient
 entrés au Royaume quelques bandes de
 Castillans, lesquels se voulurent retirer
 quand ils entendirēt la venuë des François:
 mais estans chargés sur l'arriere garde, fi-
 rent quelque perte de leurs gens: & com-
 me ils se retiroyent lentement, les Fran-
 çois, & les Navarrois de leur parti, les as-
 saillirent derechef sur la queuë: à raison
 dequoy ils tournerent visage, mais ils fu-
 rent deffaits, & tournés en fuitte, avec
 grande perte. Or pource que durant le

L'hospital a
qui tornaïs.

combat, les Nauarrois disoyent souuent aux Castellans, *A qui tornaïs?* c'est à dire, y reuenés vous? & que ceste demande plusieurs fois fut ouye, & reiterée: on dit que l'hospital qui fut basti pour enterrer les morts de ceste rencontre, fut nommé à ceste cause l'hospital *a qui tornaïs*, & s'appelle encor ainsi aujour d'huy. Le Comte d'Artois assiegea la Nauarroise, laquelle pressa de telle façon, que D. Garcia Almoravid, qui estoit dedàs avec autres siens complices en bon nombre, se desiant de la pouuoir defendre, sortit vne nuict, abandonnant le miserable peuple, destiné au chastiment qu'il auoit bien merité. Ces chefs se retirerēt au Chasteau de Sar, d'où ils furent deslogés par les François, & contraints de s'enfuir en l'isle de Sardaigne.

Prise de la
Nauarroise

Les habitans de la Nauarroise se voyant au matin sans capitaines, furent grandement troublés, & cômè gens qui estoient meilleurs brigans & seditieux, que soldats, se prindrent à crier misericorde, & demander pardon au Comte d'Artois, lequel seignant d'auoir grand pitié d'eux, ce pendant qu'il les amusoit de parolles d'un costé, fit assaillir de l'autre les murailles, & forterelles desgarnies de defenseurs, tant que les

soldats y entrèrent au despourueu, se met- *Cruelle*
 tans à faire vne cruelle boucherie de ce *boucherie*
 peuple mal-heureux, ne cessans de tuer *du peuple.*
 tant que le iour leur dura, & puis la nuit
 estant venue, firent leur deuoir de piller,
 & saccager, & commettre autres excès, &
 violences, que la victoire, la haine, & la fu-
 reur conseillent au soldat insolent, & ne se
 contentans d'auoir tué les hommes, & ra-
 ui leurs biens, sans espargner les lieux sa-
 crés, ny prophanes, s'estendit la rage sur
 les maisons, & edifices, lesquels furent des-
 molis & bruslés, dont se sentirēt les autres
 quartiers de la ville, qui estoient pro-
 chains, passant le feu de l'vn à l'autre, avec
 grand ruine de ceux qui n'estoyēt en faute
 autant que des coupables. Le feu se print
 aussi en la chambre des comptes, ou furent
 ars, & consumés plusieurs tiltres, lettres, &
 escriptures anciēnes du Royaume de Na-
 uarre: le reste qui se peut sauuer fut porté
 au Chasteau de Tiebas, où le thresor, ar-
 chives & chambre des comptes de Na-
 uarre a esté long temps. Apres que la furie
 fut cessée, les hommes qui estoient en vie,
 restés du glaiue, furent condamnés, & excu-
 tés a mort publiquement, comme trai-
 stres: n'eschapant aucun la seuerité du iu-

gement, sinon ceux que l'innocence de leur enfance excusa, & furent tous les biens de ce peuple confisqués. Ainsi fut destruite la Nauarrerie de Pampelone, par iuste iugement de Dieu, en punition des cruautés brutales que les mutins, habitans de celle, auoyent exercées contre l'aage innocent, és villages autour de la cité, & leurs autres rebellions & laschetés. Pour le meurtre commis en la personne de Don Pero Sanches de Montagu de Cascares & autres excés, & dommages, furent accusés, & appellés en iugement aux Estats de Nauarre pource assemblés, les appellés nommés, D. Gonçal Inigo, Iean Inçales & son fils, Simon de Varris, Michel Gonçes de Varris, Garcia Perez de Licoar, Pero Ximenes de Sabalca, Simon Perez de Opaco, Enego Gil de Vrdanis, Sanches Inignes de Vrdanis Gonçaluo de Arbiç & Ruy Gonçales son frere, Sancho Perez de la guerre, & Ochoa Perez son frere, Iean de Armendaris, Iean & Sanches de Biscain, tous lesquels ne comparoissant point, firent leur cause plus griefue, les faisans partie Ruy Perez de Eschales, Ferdinand Perez de Eschales, Michel Perez de Subica, & Pedro d'Aybar. Par ces excés

cutions, & procédures, le surplus des turbulents intimidés, se contint, & demeura le Royaume en paix pour vn temps.

L'an mil deux cens huitante vn il y eut 1281.
 vne entreueuë du Roy D. Alphonse de Castille, de l'infant D. Sancho, & du Roy D. Pierre d'arragon, au lieu dit Campillo, ès enuirs d'Agreda, où fut iurée ligue & confederatiõ, entre eux contre tous les Princes du monde, mesme acorderët de faire la guerre cõtre Navarre, à moitié de cõqueste entre Castille & Arragõ, mais le roy de Castille ne pouuät rié faire pour la diuisiõ auenue entre luy & son fils D. Sancho qui le desposseda, les Arragõnois seuls se battoyët avec les Nauarrois, sans auer ne espargne, mesme ceux de Sos, & Filera, cõtre les habitans de Sanquesse: & estoýët si acharnés les vns sur les autres, qu'il y eut bien à faire à les despartir: neantmoins la bonne diligence d'Eustache Bellemarche gouverneur de Navarre, fit cesser les armes, & accorderent trefues pour quelque temps. Bellemarche retourna en France, & en son lieu gouverna le Royaume de Navarre vn Cheualier nommé Guerin d'Amplepuits. Le Roy de Frâce Philippe ij. estant protecteur de ce Royaume pour

sa niepce la Royne Ieanne, auoit aussi oc-
 casion de penser aux affaires d'Espagne
 en ce que les enfans de D. Ferdinand de la
 Cerde, nais de sa sœur D. Blanche auoyent
 esté non seulement deboutés par le Roy
 D. Alphonse du droit de succession en la
 Couronne de Castille qui leur appartene-
 noit, comme enfans de son fils aîné, mais
 outre ce estoient ces deux Princes, D. Al-
 phonse & D. Ferdinand de la Cerde, de-
 tenus prisonniers par le Roy d'Arragon
 au Chasteau de Xatina : & d'abondance
 estoit aduertí, qu'outre les essais des Arra-
 gonnois du temps passé, leur Roy auoit
 fait nouuel accord avec Don Sancho de
 Castille a Campillo, pres de Tarassone, où
 estoit capitulé entre autres choses (comme
 nous auons dit) qu'ils assailleroient le
 Royaume de Nauarre a communs frais, &
 partiroyent la cõqueste d'iceluy par moitié.
 Item que s'estans derechef veuz Don
 Sancho de Castille, & D. Pedro d'Arra-
 gon, l'Infant auoit cedé au Roy D. Pedro
 tout le droit qu'il pretendoit en Nauarre,
 promettans de n'y faire iamais la guerre
 sans sa volonté, afin qu'il fut plus librement
 aidé des forces d'Arragon, pour deposseder
 son pere. Contre toutes ces machins-

*Machina-
 tions des
 Castillans &
 Arragonnois
 contre Na-
 uarre.*

tions estoit le Roy Philippe assés sage, & puissant: & de fait, y pourueut suffisamment: de sorte, qu'elles reüssirent toutes vaines, pour le regard de Navarre. Sollicita toutesfois en vain le Roy de Castille, & celuy d'Arragon, pour la deliurâce de ses nepueux, qui estoient a Xatina. Il enuoya en Navarre bon nombre d'hommes de cheual, pour la tuition du pays, & pour estre prompts a autres occasions, que le temps pourroit amener. Les diuisions qui estoient entre les Seigneurs de Castille, les vns tenans le party du Roy D. Alphõse, les autres celuy de D. Sancho son fils, furent opportunes aux François, & Navarrois en plusieurs choses, car le Royau-me de Navarre seruant de retraicte a tous ceux qui estoient en la mauuaise grace de D. Sancho, plusieurs des principaux hommes de Castille, & lieux dependans, se venoyent ioindre a ses troupes Navarroises, & Françoises, & faisans des courses dans la Castille, tenoyent tousiours ce Royau-me de Navarre en reputation, & faisoyēt redouter les forces d'iceluy, lequel en peu de temps changea souuent de gouuer-neurs: car apres Eustache de Bellemarche, & Bucrin Amplepuiets, y furent enuoyés

1283.

Guillaume de Broëde, & puis Jean de Cōflans Seigneur de Dampierre, Marechal de Champagne, lequel y estoit l'an mille deux cens huittâte trois, lors qu'entre autres Seigneurs de Castille estoient réfugiés en Nauarre Don Nugno de Lara, Don Pero Aluares des Asturies, Don Ramir Dias, Don Ferdinand Ruis de Cabrera, & Don Ferdinand Ruis de Saigne, lesquels se ioignans avec autres qui tenoyent bon au pays: assauoir l'Infant Don Iayme de Castille Don Iean Nugnes, Don Aluar Nugnes, & autres tous aidés des troupes Françoises, & Nauarroises, faisoient des courses iusques à Tolède, avec grâde destruction & ruine d'hommes & de biens: car le Roy de France en vouloit à l'Infant D. Sancho comme vsurpateur du droit de ses nepueux Alphonse, & D. Ferdinand de la Cerde, non moins estoit ennemy du Roy Don Pedro d'Arragon, tant à cause de la detraction de ses nepueux, & les complots de Castille, que pour les choses aduenues au Royaume de Naples entre les Arragonnois, & François, ainsi que nous dirons. Ces coureurs, qui estoient vne com-

petente armée de quatre mille cheuaux, & grand nombre de gens de pied, retour-
nans deuers Toledé, auoyét dessein d'en-
trer en Arragon, & d'assaillir Tarassonne:
ce qu'entendant le Roy D. Pedro, qui te-
noit garnison a Longrogne, avec trois cés
cheualiers pour la defence de Castille, en-
uoya priet l'Infant Don Sancho, de s'a-
cheminer celle part, afin de le secourit
contre les François, & Nauarrois, qui ve-
noyent destruire son Royaume d'Arra-
gon, ce que l'Infant fit incontinent: &
s'estant ioinct avec le Roy D. Pedro, sau-
uerent Tarassonne: neantmoins perdirent
les Arragonnois le Chasteau de Yl, en-
cor qu'il fut bien deffendu par Ximeno
de Artreda: perdirent aussi Lerda, & Fi-
lera, qui furent baillés en garde a ceux de
Sanguesse: Baylo, & Arbuis furent des-
truits, & passerent les François & Na-
uarrois iusques à Verdun. Comme ils
s'en retournoyent delà, l'armée du Roy
Don Pedro, & de Don Sancho se trou-
ua en lieu qu'elle ne pouuoit fuir la ba-
taille, que les François leur presen-
toyent: mais les Cheualiers Castillians re-
fugiés, qui les accompagnoyent, leur

dirent qu'ils auoyent volontiers couru le pays, & faict leur deuoir és assauts des places qu'ils auoyent prinſes, mais que de coucher la lance contre Don Sancho, ce n'estoit leur intention: c'est à dire que de piller, & brigander les villes, & les pauures innocents, qui ne pouuoÿent-més des querelles des grands, ils le faisoÿent volôtié, mais qu'ils ne se vouloyent adresser aux Seigneurs, qui leur pouuoÿent donner impunité de toutes les meschâcetés qu'ils auoyent faictes, & qui auoyent moyen de se vanger d'eux, s'ils se môstroÿent trop aspres ennemis. Ainsi se retirerét les troupes Françoises, & Nauarroises vers Pampelone, d'où aucuns Seigneurs Castillans retournerent trouuer Don Sancho, ayant fait leur paix.

Ce dâger où se trouua le Roy D. Pedro fit qu'il pourchassa trefues avec Nauarre pour quelques mois: car il auoit meslé plusieurs choses à desmêler avec plusieurs cheualiers d'Arragon & Cattelogne, qui se sentoÿent fort greués de luy, pour la cruelleur & aspreté de ses mœurs, & tirant une façon de commâder, s'adressant mesme à son propre sang, contre tout respect des loix, & de nature. Ce fut luy mesme

qui fit les vespres si renommées, dictes Siciliénes, qui abusa par diuerfes fois Charles de France Roy de Naples, qui fut excommunié par le Pape Martin successeur de Nicolas iij. qui despouilla son frere propre du Royaume de Maiorque.

L'an mil deux cens huitante cinq le Roy 1285. de France Philippe iij. & son fils Philippe le Bel Roy de Navarre estans entrés en Cattelogne, auoyent prins Parpignan, ruiné, que villes que chasteaux, iusques au nombre de vingt sept, mis le siege deuant la ville de Girone. Les viures pour le cāp estoient portés de Narbonne, aux prochains hautes, & ports d'Empurias, Roses & autres, & de là quelque peu d'espace de chemin par terre, avec garde des gens de cheual. Ce que le Roy d'Arragon voulant destourner, & avec ce, faire butin des deniers qu'il scauoit qu'on portoit pour le payement des gens de guerre, vint dresser vne embusche de cinq cens cheuaux, & enuiron deux mille hommes de pied, entre la mer, & le cāp des François: Dequoy ayant eue le Roy de France aduertissement par ses espies, enuoya au deuant, par le conseil du Conestable de France, trois cens hommes d'armes choisis, sous la charge

d'iceluy, lesquels arriués au lieu des embusches, & recognus estre en petit nombre, furent incontinent enuironnés & surpris, avec grands cris, par les Arragonnois, qui pensoyent bien les desfaire: mais les François, qui estoient venus là pour combattre, les rébarcerent si bien, que quoiqu'ils fussent inferieurs en nombre, ils leur monstrent plus qu'esgaux en vaillance & courage. Les Arragonnois animés par leur Roy present, faisoient grand deuoir tellement que ne cedant les vns aux autres, la mellée dura assés long temps sans aduantage, iusques à ce que le Roy Don Pierre heurté d'un coup de lance, & blessé griuement en la face, se retira du combat: par quoy ses gens se monstrent lors vaincus. La cauallerie se sauua avec le Roy, mais quant aux pietons, ils furent tous taillés en pieces: Il y mourut sur le champ, tant d'une part que d'autre, beaucoup de noblesse, le Roy D. Pierre s'estant fait porter à ville-Franche, mourut tost apres de sa blessure.

Mort du
Roy d'Ar-
ragon.

Or estant le Connestable de France de retour au siege de Garone, il fut receu avec tous les signes de ioye qu'il est possible, les assiegés sçachant la mort de leur

Roy Raymond de Cardonne qui cōmandoit dedans, rendit la ville au Roy. En ce lieu la peste se mit au camp du Roy, parquoy fut contraint retourner en France & rompre son armée, & estant à Parpignā, où l'armée paruint à grande difficulté, il y rendit l'ame, ayans les Arragonnois occupé tous les pas des mōtagnes, il fallut gagner le chemin pied a pied avec l'espée. Durant l'année 1286. la guerre dura tous-
1286.
Iours entre les Navarrois & Arragonnois. Il y avoit pour Viceroy en Navarre, vn gentilhomme nommé Clement de Lauenay: vn capitaine Navarrois nommé D. Iean Corbaran qui avoit la charge de la frontiere d'Arragon, fut defait, & prins par D. Pedro Cornel Arragonnois. Les Navarrois aussi entrās en Arragon y fougerent tout ce qu'ils trouuerent deuant eux, & sur la fin de l'année fut fait trefue, laquelle dura peu, car souuent il falloit venir aux mains, & prindrent les Navarrois sur les Arragonnois Sauueterre l'an 1289.
1289.
l'année suiuate 1290. la Royne Ieanne de Navarre accoucha d'vn fils, nōmé Louys, qui fut par apres heritier des deux Royaumes, & surnommé Hutin. Le Royaume de Navarre ayant changé de gouverneur

1293.

y auoit en l'an mil deux cens nonāte troi-
 vn cheualier François nommé Hugues de
 Conflans : neantmoins les grands Estats
 & charges du Royaume, gouuernemens
 & capitaineries particulieres estoient bail-
 lées, pour le plus aux Nauarrois naturels, &
 comptoit on en ce temps, en Nauarre, li-
 ures, sols & deniers, à la maniere de Fran-
 ce, sur tout estoient pourueus, & diligen-
 ment gardées les frontieres deuers Ar-
 gon, où par le passé on auoit fait gran-
 breche & prins plusieurs places qui de-
 meurèrent a Nauarre, par le traité de Ta-
 rascon, ou pour le moins en paix faisant
 ne fut fait aucune mention de les rendre.
 Estant Merino, ou Preuost de Pampelone,
 Diego Sanches de Garris, fut mis le 12.
 de nuict, dedans la ville, par Symon de
 Ardaiz, Michel de Alcanegui, & Garcya
 ches, gēs de basse cōditiō, desireux de
 faire, dont furent brulées plusieurs mai-
 sons. Ces garnemens prins, furent pendus
 & estranglés: Le gouuerneur rempara, &
 fortifia plusieurs lieux, & maisons par
 Royaume, principalemēt aux frontieres
 fit aussi desloger les Anglois du pays en-
 uiron l'an 1295. a cause des guerres qui
 demenoyent cruellement entre les Roys

1295.

de France & d'Angleterre. Iusques a ce temps dura la confederation d'entre France, Nauarre & Castille : assauoir, iusques au decez du Roy D. Sancho : mais alors, pour les partialités renouuellées d'être ses enfans, & ceux de la Cerde, toute amitié se rompit.

L'An mil deux cens nonante six estant la Castille diuisée par guerres ciuiles, les Nauarrois & Arragonnois ayans paix entre eux, entrerent en Castille conduits par D. Alphonse de Cerde, qui se disoit Roy de Castille, tellement qu'on veid vne pitoyable reuolte en tous les endroits d'Espagne, la peste s'estant mise au camp des Nauarrois & Arragonnois, ils furent contraints se retirer & faire trefue, laquelle ils rompirent incontinent apres, se saisissant de la Iuifverie de la Cité de Nagera, lieu fort de nature, & où ils se fortifierent: disans, qu'ils la tenoyent au nom de l'Infant D. Alphonse de la Cerde, qu'ils appelloyēt Roy de Castille : & comme ils vouloyent proceder plus auant és terres du Traict de la riuiera de Oya, ils furent repoussés par D. Ican Alphonse de Haron qui les assiegea en la Iuifverie, & les pressa tellement, qu'ils furent contraints de la quitter, & se

1296.

1300.

rendre pareillement : aussi furent rendues
 au Roy Iacques d'Arragon les villes de
 Lerda, Vlsilera & Sauueterre, afin de faire
 vne paix ferme entre ces deux Royaumes
 d'Arragon & Nauarre: l'An mil trois cens
 Alphonse de Roleed, estoit gouverneur
 en Nauarre, lequel enuoya en Castille vn
 Ambassadeur de la part du Roy Philippe
 le Bel, & de sa femme D. Ieanne Roynne
 propriétaire de Nauarre, pour demander
 les terres de l'anciē patrimoine de la cour
 ronne de Nauarre, vsurpées par les Roys
 precedents de Castille, lequel Ambassa-
 deur estoit vn cheualier Nauarrois, qui fut
 renuoyé par la Roynne Marie, & son conseil
 seil, avec les meilleures raisons, & plus gra-
 cieuses parolles qu'ils peurent. Le Roy de
 France estoit lors fort empesché contre
 les Flamens de Bruges, & autres, contre
 lesquels il auoit receu vne notable route
 avec mort de plusieurs grans Seigneurs,
 entre lesquels estoient Robert Comte
 d'Artois, Regnaud de Nesle, Connestable
 de France, & plus de deux cens autres per-
 sonnages de renom. L'Ambassadeur re-
 tourné, le gouverneur eut conseil avec
 l'Infant D. Alphōse de la Cerde, D. Iean
 Nugnes de Lara, & autres ennemis de Ca-

stille, lesquels conclurent d'enuoyer au Roy Philippes D. Iean Nugnes, & autres Ambassadeurs, afin qu'il authorisast les promesses faictes en ceste assemblée, qui estoient de conquerir pour Navarre, toutes les terres d'Oya, & le Royaume de Castille pour D. Alphonse de la Cerde. Ces Ambassadeurs furent bien receus en la cour de France, & soudain despechés, avec aprobaton de tout ce qui auoit esté faict, & escriuit le Roy au gouverneur, qu'il donast toute ayde, & assistance aux refugiés de Castille, contre le Roy D. Ferdinand.

Durant ces choses, l'Euesque de Pamplone, Arnaud de Puyane, Basque de nation, tint trois sinodes, pour la reformatiõ de son clergé qui en auoit bon besoin.

Aussi la Royne de Navarre D. Ieanne se voyant d'aage, fit bastir en la Cité de Paris le fameux clergé de Navarre, qui y estoit doüant iceluy de bonnes rentes, en Champagne, tant pour l'entretienement des regents, & professeurs en Theologie & es sciences humaines, que de la Chapelle, & ministres d'icelle. Ceste mesme Princesse edifia la ville appelée Pont de la Royne en Navarre, autrement dite Cares: & ayant vescu en France sans aucunement reuenir

*Bastiment
du College
de Navarre.*

1305.

en Nauarre, l'espace de trente & vn an, ou
 enuiron, mourut l'an mil trois cens cinq,
 laissant Louys, Philippes & Charles, les-
 quels regnerent en France, & Nauarre
 successiuellement l'vn apres l'autre, & Isabel
 qui fut Royne d'Angleterre, mariée à
 Edouard deuxiesme fut enterrée aux Cor-
 deliers de Paris, vn an apres le decès de
 ceste Dame.

*De Louys Hutin, premier du nom XXVI. Roy
 de Nauarre, & 46. de France.*

Louys fils du Roy Philippes, & de
 D. Jeâne, surnommé Hutin, pre-
 mier de ce nō entre les Roys de
 Nauarre, succeda à sa mere audit Royau-
 me. Il ne s'intitula point Roy, sinon apres
 qu'il se fut fait couronner à Pampelone,
 mais seulement fils aîné, & heritier du
 Royaume: son surnom de Hutin signifie
 mutin, ou rioteux, qu'il acquit estant par-
 uenu à la couronne de France, ou bien de-
 uant mesmes, selon aucūs, soit pour auoir
 suscité des noises, soit pour les auoir ap-
 paisées. Dès que la mort de la Royne fut
 sceue en Nauarre, les Estats s'assemblerent
 à Pampelone, & aduiserent d'enuoyer

Ambassadeurs en France, pour supplier le Roy Philippes de leur enuoyer Louys son fils, leur Prince naturel, & ayant escrit lettres à cest effect au nom des Estats, furent despechés l'Euesque D. Arnaud de Puyana, & Fortun Almoravid, bien & honorablement accompagnés : lesquels arriués en la Cour de France, remonstrent aux Roys le grād ennuy que le peuple de Nauarre portoit de la perte de leur Roynne, & souueraine Dame, pour la consolation duquel ils supplioyent que leur nouveau Roy Louys s'y acheminast au plustost qu'il pourroit, accompagnant ce desir extreme des Nauarrois de raisons necessaires, d'autant qu'ils auoyent grandes plaintes à faire du gouuernement des Vicerois, qui auoyent administré les affaires du Royaume, au grand detrimēt, & foule d'iceluy: à quoy auoit donné occasion la perpetuelle absence du souuerain magistrat, lequel n'auoit peu voir à l'œil l'estat de son pays, & son peuple, mais s'estoit tousiours seruy des yeux, & des oreilles d'autruy, dont les rapports sont volontiers faux, & l'effect, & verité, ou teue, ou dissimulée. Ceste requeste sembla iuste aux Roys pere, & fils : neantmoins le Roy

Louys, ne vint en Nauarre que deux ans apres, cependant il se maria en France, à Marguerite fille de Robert, Duc de Bourgongne, de laquelle il eut en dot cinquante mille liures en argent, & les terres de Gien sur Seine: duquel mariage issit Jeanne, qui fut Roynne de Nauarre, mariée à Philippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, par laquelle les Roys de Nauarre ont querellé droit en la Duché de Bourgongne contre les Roys de France: car ayant eu Robert Duc de Bourgongne pere de ceste Marguerite, plusieurs enfans la plus part d'iceux ne laissâ aucuns hoirs & la posterité de ceux qui eurent enfans defaillit aussi tost, ne demeurant de la maison de Bourgongne autre race que celle de ceste Dame, mariée à Louys Hutin.

Durant la dilation du nouveau Roy de Nauarre à venir en son Royaume, il y eut des gouverneurs, ou Viceroyes, à la maniere accoustumée. Les grans troubles aduenus en France les années precedentes, par le Bel, & le Pape Boniface viij. auoyent causé plusieurs desordres, dont estoit aduenue vne famine extreme par tout le Royaume. Le Pape Boniface auoit excité

munié le Roy Philippe, & bailla s^o Royau
me en proye à qui le pourroit occuper:
mais luy mesme fut la proye des François,
le successeur duquel, Benoist xj. absoult
le Roy, sa maison, & son Royaume, lequel
ne tint le siege Papal que huit mois. Apres
son decés, grandes controuerses, & bri-
gues furēt a l'election d'un nouveau Pape:
tellement que le siege fut vacquant plus
de dix mois, ne se pouans accorder les
Cardinaux François & Italiens assemblés
a Peruse, lesquels en fin conuindrent, que
trois Cardinaux François seroyent nom-
més par les Italiens, ou bien trois Italiens
par les François, l'un desquels seroit esleu
Pape par l'autre faction, les Italiens vou-
lurent estre les nominateurs, pource not-
merent trois prelatz François, qu'ils sça-
uoient estre mal contens, & ennemis du
Roy Philippes, entre lesquels estoit l'Ar-
cheuesque de Bordeaux, Bernard, Basque
de nation, qui fut esleu Pape par les Fran-
çois, & a la requeste du Roy Philippes. Ce
fut ce Pape qui fit venir en France la cour
Romaine l'an mil trois cens & cinq, il ^{1305.}
fut nommé Clement cinquiesme. Ce Pa-
pe octroya au Roy de France les decimes
Ecclesiastiques, pour reparation des de-

gasts que les guerres auoyent causé, & le droit de patronnat sur quelques Eglises delaisées, pour les pouruoir de ministres dignes de leur charge. Le Roy Louys acompagna son pere durant tous ces remuemens d'affaires, & partant ne peut si tost venir en son Royaume de Nauarre comme il eut bien desiré, ioint qu'il estoit bien ieune: neantmoins les depeschés, & lettres de toutes sortes s'expedioyent en son nom, & non en celuy de son pere. Depuis que les Roys de France vnièrent par mariage, la couronne de Nauarre a la leur, cessa toute la querelle du droit de superiorité que les Roys de Castille pretenoyent en iceluy, lequel ayant iadis acquis par leur puissance surmontante celle de Nauarre, ils perdirent aussi par mesme droit de plus pouuoir, qui estoit lors du costé de France. Le Comte de Poictiers, Philippe frere du Roy Louys Hutin, avec lequel le Roy d'Arragon auoit pourchassé de faire le mariage de sa fille Marie, moyennant qu'on le fit Roy de Nauarre, fut marié l'an 1306. a Ieanne fille de Othelin Comte de Bourgongne: les nopces duquel se firent a Corbeil, apres lesquelles le Roy de Nauarre, Louys s'achemina en son

Royaume, bien accompagné de noblesse
Françoise. Estant a Pampelone, il fut cou-
ronné, avec grand contentement, & ioye
de tout le Royaume, l'an mil trois cens 1307.
sept, & lors commença a se nommer Roy,
estant aagé seulement d'environ seize ans.
Il iura de garder les droits, & Loix du
Royaume, & puis voyagea, visitant les vil-
les, & places d'iceluy, avec grād con cours
de ses vassaux, & subiects, qui auoyent esté
long temps sans voir leurs Roys, & Prin-
ces souuerains, enuers lesquels le Roy se
monstra doux & affable. Toutesfois estant
en la ville d'Estella, il fit arrester prison-
niers D. Fortun Almoravid, & Martin Xi-
menes d'Ayuar, qui s'estoyent formalisés
pour les priuileges de la noblesse de Na-
uarre, contre les gouverneurs François, &
s'estoyent entremis au gouuernemēt pour
la garde, & conseruation du pays, dont les
Navarrois se trouuerēt aucunement scā-
dalisés: neantmoins il les paya de raisons,
& sortant de Navarre pour retourner en
France, emmena ces deux prisonniers. D.
Fortun mourut en prison, mais Martin
sortit par la faueur du Comte de Valois,
lequel toutesfois ne vescu gueres apres.
Il fut suivi par plus de deux cens gentils.

hommes Nauarrois, lesquels il appoinct en France, tant pour les rendre plus affectionnés par biens faits, & les accoustumer aux mœurs Françoises, qu'aussi pour auoir commis autant d'hostages par deuers luy, de ceux dont il auoit desiance.

1308. Le Pape Clement v. ayant fait vn acte memorable, qui poisa fort aux Italiens, & aux autres nations, d'auoir transporté le siege Papal en France, entreprint en ce renom: les Cheualiers Templiers accrus en richesses, estoient enuyés par les plus grands: tellement que le Pape meü, ou de conscience, & desir de reformer les vices, ou voulant participer au butin, fit informer, l'an mil trois cens huit, contre eux par toute la chrestienté, les citans tous de comparoistre au Concile par luy publicq. deuoir se tenir pour cest effect, l'an mil trois cens dix, en la Cité de Vienne en Dauphiné.

1310.

Auant & depuis ce Concille, estans par les informations faite entre ces Cheualiers, plusieurs attainctés de griefs, & énormes crimes, grandes executions s'en firent, plusieurs furent esteins par feu, & autres diuers suplices. Aucuns les ont

voulu excuser, & ont laissé par escrit, qu'õ les a faict mourir, à cause de leurs grandes richesses. Le Pape prononça ceste sentence contre eux, presens les Roys de France & de Navarre, Charles Comte de Vallois, Philippe, & Charles freres de Louys Hutin, & autres. Ainsi eut fin l'ordre des TEMPLIERS, qui auoit duré environ deux cens ans. Des despouilles de ces Templiers, les Cheualiers de sainct Iean de Hierusalem furent enrichis, lesquels auoyët, l'an 1308. gagné l'Isle de Rhodes, & aydé à destruire les Templiers, le Pape & le Roy de France partirent les meubles confisqués d'eux.

Fin de l'ordre des TEMPLIERS.

Autres ordres de Cheualiers eurent origine des ruines de cestuy cy, comme ceux dictz de Christus en Portugal, par le don & diligence du Roy Denis, lequel leur assigna rentes, ordonnât qu'ils porteroyët pour marque vne croix blanche, enchassée dans vne croix rouge.

Au Royaume de Valence l'ordre dict de nostre Dame de Montesa, qui est sous la regle de Cisteaux, leur fut baillé plusieurs places appartenantes aux Templiers.

L'an mil trois cens dix, les Navarrois 1310. comencerent leurs vieilles querelles con-

*Deffaitte
des Arra-
gonnois.*

*Autre def-
faite.*

1312.

tre ceux d'Arragon, desquels (quelques accords qui fussent enfuiuis) ils ne furent oncques bons amis: & sortans de Pitielle, lieu qui lors estoit du Royaume de Navarre coururent les terres voisines d'Arragon, faisant des maux inestimables: de quoy prouoqué le Roy Don Jacques, envoya vne armée assieger ceste place, mais ils furent defaits par les habitans de Sanguesse, ville frontiere de Navarre, aidés de quelque gendarmerie Françoise, estant depuis rentrés les Arragonnois en Navarre, ayant couru iusques a la ville d'Olite, & fouragé le pays, ils furent derechef chargés par ceux de Sanguesse, & autres de lieux voisins, ainsi qu'ils pensoyent passer la riviere d'Arragon, au gué de S. Adriens furent derechef encor defaits, avec grande perte de leurs gens, & de l'estandart Royal d'Arragon, que ceux de Sanguesse emporterent, a raison de quoy, & en memoire de leur vertu, & vaillance, ils portent pour armoiries, par octroy du Roy Louys Hutin, les bandes de gueulles d'Arragõ, mais en champ d'Argent.

L'an 1312. furent les troubles de Lyon sur le Roine, entre les habitans de la ville & leur Archevesque Pierre de Bresse, mais

cause de l'vsurpation qu'iceluy faisoit sur la iustice du Roy: le Roy Philippes y enuoya son fils le Roy de Navarre, lequel print ce prelat prisonnier, & l'enuoya au Roy son pere: à raison dequoy, & pource qu'il auoit osé mettre la main sur vn Archeuesque, il fut appellé Hutin. Ces citoyens pacifiés retournerent encores à tumultuer, mais ils furent chasties, par le mesme Roy de Navarre. Ce fut lors que la Royne de Navarre Marguerite, les Comtesses Ieanne de Poictiers, & Blanche de la Marche, qui auoyent espousé les trois freres enfans de France Louys Hutin, Philippes & Charles furent accusées d'adultere, & mises prisonnieres au Chasteau Gaillard, desquelles la Comtesse Ieâne de Poictiers fut trouuée innocete, mais la Royne Marguerite de Navarre, & la Comtesse Blanche conuaincues, furent condamnées à perpetuelle prison, où Marguerite mourut tost apres, les adulteres furent executés à mort par diuers, & aspres suplices. C'estoyent Philippes, & Gautier d'Aunoy freres. Vn huissier de la chambre qui seruoit de maquereau, fut pendu & estrâglé. C'est de ceste Royne de Navarre qu'on recite, que voyant passer quelque beau

Troubles à Lyon.

Surnom de Hutin donné au Roy Louys & la cause.

Princesses accusées d'adulteres.

ieune homme, elle le faisoit prendre, amener secrettement la nuit en sa chambre, & qu'apres auoir prins son deshonneste plaisir avec iceluy, le faisoit ietter dedans la riuere de Seine, afin qu'il ne s'en venst: ce qui fut en fin descouuert. De là vint ceste ambigue sentéce, *Reginam interfectam nolite timere, bonum est.*

Adiournement deuât Dieu donné au Roy de France & au Pape.


1313.

Peu apres mourut en Frâce le Roy Philippe le Bel, laissant le sceptre des François à Louys Hutin son fils Roy de Navarre. Aucuns tiennent que ce Roy Philippe, & le Pape Clement eurent vn adiournement deuant Dieu en la ville de Bordeaux où on excutoit vn Cheualier Templier en leur presence, natif de Naples, lequel les voyans en vne fenestre pour voir ladicte execution, cria a haute voix disant, puis qu'il n'y a puissance au monde à laquelle ie puisse appeller de la sentence donnée, ie vous adiourne tous deux à comparoistre deuant Dieu dans l'an present: & de fait, dans ceste année mil trois cés treze, & l'vn & l'autre moururent. Louys Hutin auoit desia regné huit ans en Navarre, quand il obtint la Couronne de France. Des affaires qui se passerent en Navarre despuis que ce Roy fut venu a la

Couronne de France, n'y a pas grande memoire, aussi ses iours furent brefs: car dix huit mois apres il mourut en l'aage florissant & non meur de 23. ans huit mois, & vn iour au bois de Vincennes, le cinquiesme du mois de Iuin, l'an 1315 fut enterré à S. Denis, & fut le troisieme Roy de Nauarre de ceux qui furent enterrés en France, laissant sa seconde femme Clemence, fille de Charles ij. Roy de Naples, & sœur du Roy Robert, grosse d'un fils qui ne vescu point: de sa premiere femme Marguerite il laissa vne fille Ieâne qui par apres fut Royne de Nauarre comme tantost nous dirons, & durant la grossesse de ladiete Clemence, le Comte de Poictiers, Philippes de France, fut esleu regent des deux Royaumes de France & Nauarre, pour administrer iusques à ce que l'enfant qui naistroit, s'il estoit masle, auroit ataint l'aage de quatorze ans: & là où se seroit vne fille, qu'à elle & à sa sœur Ieâne, apartiendroyent le Royaume de Nauarre, & Comtés de Champagne, & Brie: mais que luy succederoit a la Couronne de France par droit de coustume, cōforme, & à l'ordre que Dieu a mis en nature, & suiuaît les bonnes constitutions des anciens Estats,

de ne recepuoir à la Couronne vne femme qui est faite pour estre regie, & non pour commander.

*De Philippes le long second de ce nom XXVII.
Roy de Navarre, & XLVII. de France
V. de ce nom.*

 E fut l'an mil trois cens quinze que le Roy Philippes le long vint à la Couronne de France, & Navarre, plusieurs Seigneurs estoient d'avis qu'estant decedé l'Infant Iean Posthume du Roy Louys Hutin, les Royaumes de France, & de Navarre appartenoyent de droit successif à Ieanne de France, fille de celui, & de Marguerite de Bourgogne. Ceux qui tenoyent ce parti, estoient Eudes de Duc de Bourgogne, Louys Comte de Neuers, & Himbert Dauphin de Viennois, mais pour les appaiser il bailla au Duc de Bourgogne, Ieanne sa fille aînée en mariage, & pour dot le Côte de Bourgogne patrimoine d'icelle, au Comte de Neuers la secōde nommée Marguerite, & Marie la troisieme au Dauphin. En ceste façon il leur ferma la bouche, reculant Ieanne sa niepce du Royaume de Navar-

re, qu'on ne luy pouuoit debatre. Or de tout ce qui se passa en Navarre durant son regne, ne se trouue relation digne de recit: seulement est faite mention d'un gouverneur pour luy au Royaume de Navarre, nommé Ponce de Morentin, qu'aucuns appellent Seigneur de Roussillon, autres Viscontes d'Anay: de l'Euesque de Pampehone, D. Arnaud de Barbaztan: Aymar Seigneur d'Archias, Don Martin d'Ayualfier du Royaume, D. Inigo Perez de Rada cheualier, D. Iean Arnaud d'Espeleta, de l'Abé de Lerin, de D. Martin Inanes de Vrris, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, Capitaines, D. Garcia Martines de Oclaoqui, Diego Martines de Vrris, & Michel Martines de Artella cheualiers, qui constituoyent le conseil d'Estat du Royaume, il mourut l'an 1321. d'une fieure quarte: il a 1321. regné cinq ans deux mois en Navarre & en France: sa mort fut à Fontainebleau: son corps fut enterré à S. Denis, son cœur au Conuent des Cordeliers de Paris, & ses entrailles, en celuy des Iacobins, selon la coustume introduite du temps du Roy S. Louys: & fut des Roys de Navarre le cinquiesme qui fut enterré en France.

De Charles le Bel Premier du nom, XXVIII.
Roy de Navarre, & XLVIII. de France
quatriesme de ce nom.



V Roy Philippes, mort sans en-
fans masculins a Fontainebleau, suc-
ceda son frere Charles le Bel
l'an 1321. es deux Royaumes de France, &
de Navarre. Or auoit Charles, lors qu'il
estoit encor esloigné de ces successions
repudié Blanche sa femme, conuaincu
d'adultere, comme il a esté dit cy dessus
laquelle eut la vie sauue, pource qu'on trou-
ua que le mariage se pouuoit defaire, sans
mort, par autorité du Pape: d'autant que
Charles le Bel estoit son parrain, & l'auoit
tenue sur les fons. Partant il espousa en le-
condes nopces Marie fille de l'Empereur
Henry de Luxembourg, & sœur du Roy
Iean de Boëisme. Au commencement du
regne du Roy Charles premier du nom,
estant gouverneur ou Viceroy du pays de
Navarre, le susnommé Ponce de Moren-
tin, le chasteau de Gorriti fut emble par
ceux de Guipuscoa sur les Nauarrois: pour
cela, & pour autres occasions le gouver-
neur ayant dressé vne grand armée, entra
en Guipuscoa, deliberé de mettre le pays

Le mariage
du Roy
Charles le
Bel.

Gorriti
pris sur
Navarre.

au feu, & à l'espée : pource commençant
 par le chemin de Toulouse en Guipuscoa,
 brusla Berastegui, & fit des maux incroya-
 bles, sans espargner les lieux sacrés, ny les
 prophanes. Poussant outre vers Bertibar,
 l'armée Navarroise fut arrestée au bas des
 montagnes par les Guipuscoans, qui s'e-
 stoyent assemblés en nombre de huit cēs
 (aucuns disent huit mil) en armes sous
 la conduite de Bil Lopez de Ogues, Sei-
 gneur de Larrea, qui s'estoit saisi des pas-
 estroits, & lieux aduantageux, par où l'ar-
 mée deuoit passer, ayant mis au haut des
 rochers, & precipices, aucuns paisans, les-
 quels, lors que le fort de l'armée, entrée
 bien aduant par ces dificilles passages,
 marchoit, laisserent rouler des tonneaux
 pleins de pierre, à ce preparés, qui en ac-
 blerent vn grand nombre, & outre ce, mi-
 rent tel desordre en l'armée, que se presen-
 tans, & donnans dedans furieusement les
 huit cens soldats armés qui estoyent aux
 passages, ils mirēt en fuitte, & totale route
 ce grand nombre d'ennemis, en faisant vn
 carnage merueilleux, gaignant tout le ba-
 gage, qui estoit de valeur de plus de cent
 mil liures, chose presque incroyable, eu
 esgard a l'inegalité des forces, mais qui est

*Deffaitte des
 Navarrois.*

toutesfois tesmoigné non seulement par les memoires de Guipuscoa, mais aussi par ceux de Nauarre: tant est perilleux le hazard de la guerre. Entre les morts de renom de l'armée Nauarroise furent trouués vn frere du Viceroy, & en outre Don Michel Sanches Alaues, Don Martin de Ronçal, Martin Vrtis, le Seigneur de Rosobel, Jean Corbaran de Leet, Jean Martin de Maudrano, Jean Henriques, Don Martin de la Pena, Pero Sotes, Jean Lopez de Vrrros, Merni Maieur de la Montagne, Pierre de Ayuar, Martin de Vria fils de Martin de Ayuar, qui portoit l'estandart Royal, & autres iusques au nombre de cinquante cinq chevaliers. Entre les prisonniers fut Martin de Ayuar, & vn autre sien fils, le nombre des soldats fut tres grand, & de ceste rencontre sont encor de ce temps chantés chansons tant en Castille, qu'en Guipuscoa, au l'agage du pays de là eurent commencement autres guerres qui se demenerent depuis entre Nauarre & Castille. L'an mil trois cés & vint quatre estant decedée la Royne Marie, le Roy Charles se remaria pour la troisieme fois, a Ieanne fille de Louys de France, Comte d'Eureux, & sœur de Philippes

d'eureux, lequel fut Roy de Nauarre quelque temps apres, à cause de sa femme Ieãne fille du Roy Louys Hutin, heritiere de Nauarre. Et ce mesme an, la Nauarrerie de Pampelone, par permission du Roy Charles, fut commécée a rebastir, quarãte huit ans apres qu'elle auoit esté destruite par le Comte Robert d'Artois. Ce Roy Charles le Bel, ny son frere Philippes le long ne virent oncques le Royaume de Nauarre, à raison dequoy plusieurs se desbordoyent, en licences & excès, specialement es frontieres, outre la volonté de leurs Princes, conuians, & dissimulans en icelles les gouuerneurs, & Viceroy, qui de leur costé visoyent a leur profit, & suiuoyent leurs passions plus qu'ils ne cherchoyent l'honneur, & seruice de leur maistre. Parquoy entre les Nauarrois, & Arragonnois des frontieres de Sanguessa, & du Real, & autres places limitrophes, quelque accord que les Roys eussent ensemble, tousiours y auoit des courses, pilleries & autres violences, tellement que les Arragonnois estoient cõtrains de tenir tousiours grandes garnisons en ces lieux là: dont le Roy d'Arragon se plaignoit au Roy Charles, lequel commandoit assés

1328.

qu'on vescu en voisins, & amis, mais il n'estoit point obey. Or l'an 1328. deceda le Roy Charles le Bel, au bois de Vincennes, ayant regné sept ans, & quelques iours, laissant la Royne sa femme enceinte, laquelle acoucha d'une fille, nommée Blanche, femme future de Philippe Duc de Orleans: il fut ensevely a saint Denis en France. Grandes querelles, & diuisions furent apres la mort de ce Roy, tant en France qu'en Nauarre. En France, pour ce que durant la grossesse de la Royne, Edouard Roy d'Angleterre, fils d'Isabel de France, sœur du Roy deffunt, disoit le gouuernement luy appartenir. D'autre part Philippe de Valois, cousin germain des trois derniers Roys morts, maintenoit qu'à luy appartenoit la regence, comme proche heritier de la couronne de France.

La mort du Roy Charles sceuë en Nauarre, ces peuples qui auoyent acoustumé à viure licentieusement, & pour n'auoir de long temps veu la face de leurs Roys, estoient moyent auoir acquis liberté de faire tout ce qu'ils vouloyent & leur venoit en teste se mirent à tumultuer, & à esnouuoir les conditions en toutes les villes de ce Royaume de Nauarre. En fin leur colere se deschar-

gea sur les Iuifs qui estoient espars par les villes en grand nombre, odieux aux chrestiens, tant à cause de la diuersité de religion, que pour les excessiues vsures, par lesquelles ils espuisoyent toute la substance d'iceux: partant ils se meirent à les facager par tout, ainsi comme ennemis à Estella, Viana, Funes, Marzilla, & autres lieux, avec si grande cruauté & auidité de rair, qu'on dit qu'ils firent mourir plus de dix mille personnes de ceste secte, hommes, femmes, & petits enfans. Pour remédier ausquels excez, & aussi retrancher la source, & origine d'iceux, les Estats de Nauarre s'assemblerēt en la ville du Pont à la Royne, pour aduiser, sans aucun respect, à qui deuoit appartenir le Royaume de Nauarre, ou au Roy Edouard d'Angleterre, ou à la Comtesse D. Ieanne d'Eureux. Les Estats furent tenus à Pampelonne, ville capitale du Royaume là où les voix furent diuerses, d'autant qu'il y en auoit beaucoup tenant le parti d'Angleterre: autres & a meilleur droit, tenoyēt pour la Comtesse qui estoit en mesme degré que le Roy d'Angleterre, mais fille d'un fils, & le Roy d'Angleterre fils d'une fille. Ainsi fut la Comtesse d'Eureux, Ieanne,

declarée vraye, & legitime heritiere
 Royaume de Nauarre, l'an 1328. ayant
 le Royaume vacant enuiron quatre mois
 Et attendant qu'elle, & le Comte Philip
 pes son mary vinssent prendre possession
 du Royaume, declarerent regent & Vice
 roy D. Iean Corbaran de Leet, alfier
 Royaume, & Iean Martines de Medran

*De Philippes troisieme du nom, & XXI
 Roy de Nauarre, surnommé le Noble,
 Comte d'Eureux.*



Philippe Comte d'Eureux, fils
 de Louys de France, qui fut
 de Philippes iij. fils du Roy
 Louys, est par nous compté pour
 29. Roy de Nauarre, fut surnommé le No
 ble. Dès que l'election en fut faicte par les
 Estats de Nauarre, ils enuoyerent Amba
 sadeurs au Roy de France, Philippes de
 Valois, luy declarer les raisõs que les Roy
 esleuz auoyent au Royaume, qui auoit en
 meu les Estats à faire election, & par mes
 mes Ambassadeurs le firent entendre à
 Philippes d'Eureux, & a sa femme, les
 sommans de venir prendre possession du
 Royaume, & le gouuerner. Le Roy de

France ne donna aucun empeschement, parquoy les esleuz Roys de Navarre se preparerent pour s'y acheminer, & y arriuerent enuiron le commencement de l'an mil trois cens vingt neuf, tres-agreables ^{1329.} au peuple, qui n'auoit veu Roys au pays de long temps. Les prelats, cheualiers, & gés sages du Royaume, auant leur venue, auoyent couché par escrit les conditions auxquelles ils les vouloyent receuoir en la succession du Royaume de Navarre: lesquelles auant que faire les solemnités du Couronnement, & iurement, ils presenterent à Philippes, & à Ieanne sa femme, esleuz pour les considerer & accorder, ce qu'ils firent, sans difficulté. Les Estats assemblez en la ville de Pampelone, ces conditions furent iurées par iceux, dont les articles principaux s'ensuiuent.

*Articles
iurés par
les Roys de
Navarre.*

- I. Promirent aux Estats de maintenir, & garder les droits, loix, vs & coustumes, libertés & priuileges du Royaume, tant par escrit, que nō escrits, & desquels ils estoyēt en possession & vsage, à eux & a leurs successeurs à iamais, sans les leur diminuer, ains plustost augmenter.
- II. Qu'ils annulleroient tout ce qui auoit esté fait au preiudice d'iceux par les Roys

leurs predecesseurs, & par leurs ministres sans delay, & nonobstant empeschement quelconque.

III. Que dans le terme de douze ans à venir ils ne feroÿt battre autre monnoye que celle qui auoit cours pour lors au Royaume, & qu'en toute leur vie ils n'batroyent plus que d'une sorte de monnoye nouvelle: & qu'ils feroÿent part des biens & reuenus, profits & emolument du Royaume aux subiets.

IIII. Qu'ils ne receuroÿent a leur seruice outre le nombre de cinq personnes estrangiers, mais se seruiroyent des naturels du pays.

V. Que les forteresses, & garnisons du Royaume feroÿent par eux baillées a gentils hommes nais, & habitans au pays, non a aucun estrangier: lesquels en feroÿent hōmage a la Royne, & reconnoÿtroÿent les tenir pour elle, & pour le legitime heritier du Royaume.

VI. Qu'ils ne changeroyent, ny angageroyent le Royaume, pour quelque autre Estat qui fut au monde.

VII. Qu'ils ne vendroyent, ny angageroyent aucune chose du patrimoine royal, & ne feroÿent loy, ny statut contre le

Royaume, ny contre ceux qui deuroyent legitimement succeder en iceluy.

viii. Qu'au premier fils que Dieu leur doneroit, ayant acompli l'aage de vingt ans, ils laisseroyēt libre, & desbrigué le Royaume, à condition, que les estats leur payeroient, pour leurs frais de despenses, cent mille Sanchots, qui estoyent espesses d'or courans alors, ou autres espesses du coin du Roy de France equivalants.

ix. Que si Dieu ne leur donnoit enfans, en ce cas ils remettroyent le Royaume, apres eux, libre, & sans aucun empeschement avec ses forteresses, és mains des Estats, pour en inuestir ceux a qui de droit il appartiendroit.

x. Que s'ils contreuenoyent a aucune chose des dessusdictes, ou partie d'icelles, les subiects seroyent quittes du serment, & subiection qu'ils auoyent enuers eux.

Ces articles iurés, & promis par le Roy, & la Royne, ils furent solēnellement couronnés, & oingts, & leur presterent les deputés des Estats, Seigneurs, & dignité du Royaume, foy & serment d'obeissance, en la grande Eglise de Pampelone: & depuis, sur la forme de gouverner le Royaume, furent prins, entre le Roy, & la Royne, re-

*Couronnement de
Philippe
d'Heureux.*

Brie &
Châpaigne
du patri-
moine de
Navarre.

Genealogie
de Navarre.

glements opportuns, lesquelles choses ecrites furent enuoyées en France, & accordées, & corroborées par le consentement du Roy Philippes de Valois, à Paris ceste mesme année 1329. Le Roy Philippes de Valois retint de l'heritage de sa couronne fine les Comtés de Brie & Champagne, & quelque temps apres il luy bailla autres terres en recompense.

Les Roys de Navarre Philippes & Iean ne eurent les enfans suiuiants, Charles, lequel succeda au Royaume, Philippes Comte de Lōgueuille, Louys Comte de Beaumont le Royer, & depuis Duc de Duras Ieanne mariée au Vicomte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, femme de Pedro le ceremonieux, Blanche Royne de Frâce, derniere femme de Philippes de Valois, & Agnes Comtesse de Foix, mariée a Gaston Phebus : partie desquels nasquirent apres. Louys troisieme fils de ce mariage fut Comte de Beaumont en Normandie, pour auoir espousé l'heritiere de ceste maison, de laquelle il eut vn fils appellé Charles de Beaumont, qui espousa en Navarre la fille du Vicomte de Marleon, & fut premier porte-banniere du Royan

*Souche de la
maison de
Beaumont
en Navarre*

Royaume, par bien fait, & faueur du Roy Charles son oncle. Et de ce Charles de Beaumont est descendu la maison de Beaumont en Navarre. Apres la mort de la Comtesse de Beaumont, Louys espousa Ieanne fille & heritiere du Duc de Duras en la coste de Mardoine vers la mer Adriatique, & en fut intitulé Duc. Or apres ces choses faites en Navarre, ainsi que nous auons recité, le Roy Philippes ayât nouvelles que le Roy de Frâce acheminoit vne puissante armée contre les Flamens rebelles, qui auoyent chassé Louys leur Prince, & fait infinis outrages aux officiers du Roy, en fait, & en parolles, partit de Navarre: pour ne faillir au besoin à celuy qui luy auoit laissé tant humainement prendre la possession de ce Royaume, & laissa en Navarre, pour gouuernante, la Royne Ieanne. Il se trouua à la bataille que le Roy Philippes de Valois donna à Cassel aux Flamés, où vingt mille d'iceux demeurèrent sur le champ: au moyen dequoy le Côte Louys fut remis en son estat, & les Flamens d'op-tes. Ceste guerre finie, le Roy de Navarre reuint en son Royaume: ce fut lors que l'Infant D. Alphonse de la Cerde, fils de D. Ferdinand aîné du Roy D. Alphonse

Q

*Donatiõ de
l'Infant D.
Alphonse a
la couronne
de Nauarre.*

*Ambassade
de Nauarre
en Castille.*

l'Astrologue, mal traitté en Castille, d'o
il pretendoit la couronne, fit donnation
la couronne de Nauarre des droits qu
pretendoit en Guipuscoa, Alaua, & en
Rioya, & autres terres, lesquelles en effe
auoyent esté du Royaume de Nauarre au
tresfois, & vsurpées, & retenues par les
Rois de Castille. Aucuns afferment que
ceste donation fut faite l'an 1330. Quo
qu'il en soit, le Roy Philippes desira
d'ordonner la iustice, & la bien faire admi
nistrer en son Royaume, qui en auoit be
besoin: auoit besoin d'entretenir paix au
ses voisins, enuoya au Roy D. Alphonse
Roy de Castille, Ambassadeur pour re
chercher son amitié. Les Ambassadeurs
trouuerent le Roy en la ville de Talauera
de la Rioya, duquel ils furent bien receus.
Leur legation portoit, qu'ayant esté
plusieurs années le Royaume comme pou
ué de souuerain magistrat, & presque ab
donné par ses Roys, ce n'estoit merueille
s'il estoit aduenü que plusieurs choses se
fistoyent faictes contre les anciennes allia
ces, & accords d'entre les maisons de Ca
stille & Nauarre, car que se soucioyent les
Viceroyes, & gouuerneurs commissione
res, hommes estrangers, & qui n'auoyent

aucune conuenance de mœurs, ny autre lien d'amitié avec les Espagnols, comme il en allast, pour ueu qu'ils fussent obeis au pays, & qu'ils se peussent vâter d'auoir plustot fait iniure, q̄ receü, y tenans cōtinuelles garnisons de gens estrangers, prompts a tous excès ? dont il estoit aduenü que Dieu, quelquesfois en auoit fait iugemēt, & mesme en la derniere rencontre près de Bertibar : ou par vn chastiment extraordinaire, & merueilleux, Dieu auoit supléé à la negligence des quatre prochains Roys, qui auoyent tenu le Royaume de Navarre, lesquels s'en estoyēt si peu souciés, qu'à peine l'auoyent ils daigné regarder de loing, mesme les deux derniers ne s'en estoyent oncques approché à plusieurs lieux, de maniere, que la licence entre les mauuais s'estoit tousiours augmentée, & continuée iusques a present que les legitimes heritiers de la couronne de Navarre estoyent reuenus a leur possession, ayant par le decez du Roy Charles le Bel, esté appelé Philippes Comte d'Eureux, mary de leur vraye Royne D. Jeanne, pour y regner, lesquels auoyēt dressé ceste Ambassade vers luy, pour luy faire entendre ces choses, comme a Prince voisin, & amy,

avec lesquels ils desiroyēt entretenir paix
 & concorde, par tous les bons offices, que
 Princes, & estats voisins peuuent receuoir
 les vns des autres. Le Roy Don Alphonse
 ayant ouy ceste Ambassade, accommodée
 aux desseins des nouveaux Roys de
 Nauarre, palliant, & adoucissant ainsi les
 choses aduenues auant leur election entre
 ces deux Royaumes, respondit qu'il estoit
 fort aise de ce que les Nauarrois auoyent
 eu occasion de recouurer pour Roys ceux
 a qui de droit ceste courōne appartenoit,
 & que de sa part il entendoit, & desiroit
 conseruer perpetuelle amitié avec le Roy
 Philippes, & la Royne Ieanne, & le mon-
 strer par effect en tout ce qui se presente-
 roit: ce qu'il feroit entendre a tous ses sub-
 iets, afin que de la en auant les vassaux de
 leurs Roys, tant Nauarrois, que François,
 fussent bien traittés en Castille, & ou auoit
 mal, ou dommage leur seroit fait, qu'il fut
 amendé: qu'ils auertissent de sa part leurs
 Roys de faire le semblable en leurs terres.
 Les Ambassadeurs rapportans cela, don-
 nerent grand contentement au Roy Phi-
 lippes, lequel, pour donner lieu à la iusti-
 ce, qui estoit fort detraquée, establit vne
 nouvelle court de Parlement en Nauarre.

qui fut appellée nouvelle, à la difference de l'ancienne, estans nommés de sa part, & de celle des trois Estats du Royaume personnes idoines: Mesme Ambassade, en substance, fut par luy enuoyé en Arragon, & en Portugal, qui furent aussi renuoyez avec responce agreables. Les choses ainsi remises en quelque meilleur estat, & forme qu'auparauât, le Roy, & la Roynes'en retournerent en France, laissant pour gouverneur vn gentil-homme François nommé Henry de Guliac, ou de Solibert, mais avec pouuoir vn peu plus limité que ceux des autres Viceroyz, & gouverneurs precedents. Tel estoit l'Estat de Navarre iusques à l'an 1331. Que le gouverneur de Navarre Henry de Solibert, a l'instigation, & de Don Iean Nugnes de Lara, entra en querelle avec le Roy de Castille: & d'autât qu'il congnoissoit bien que les forces de Navarre n'estoyent suffisantes pour offencer beaucoup le Roy de Castille, & que celles de France, outre qu'elles estoyent esloignées, auoyét assés a quoy s'éployer cōtre les Anglois, s'acointa du Roy d'Arragon, sous l'appast, & esperance du mariage de D. Ieâne fille aisnée du Roy Phi-

lippes de Navarre, avec l'Infant d'Arago,
 D. Pedro, heritier de la couronne. Pour
 cest effet fut enuoyé en Cattelogne, en la
 cité de Tortose, D. Pero Gõçales de Mo-
 rentin, où il fut fort bien veu par le Roy,
 lequel ayant ordonné l'Archeuesque de
 Saragosse, D. Pedro de Luna, pour traiter
 de ce mariage avec luy, le conclurent, ain-
 si que nous dirons, & accorderent qu'il
 s'accompliroit dans certain temps, & ce-
 pendât D. Pedro aideroit les gouverneurs
 de Navarre presents, & aduenir en toutes
 les guerres qu'ils auroyent pour le Royau-
 me de Navarre. Le principal moteur de
 ce mariage estoit D. Iean Alonzo de He-
 ro, Seigneur de Los Cameros, qui s'estoit
 nouvellement adioint avec D. Iean Ma-
 nuel, & cherchoit occasiõ de nuire au Roy
 D. Alphonse. La Royne de Navarre Do-
 Ieanne estant en France, acoucha ceste
 année de l'Infant D. Charles heritier du
 Royaume de Navarre, & de la côté d'Es-
 reux. En fin l'an 1335. il y eut quelques
 emotions en Navarre, le gouverneur He-
 ry de Solibat residoit au chasteau d'Olies,
 avec trois mille liures d'estat, & les places
 fortes du pays estoient gouvernées par
 cheualiers fidelles mis par les Estats. Et les

chasteaux de la riuere desquels estoit Merin ou gouuerneur Arnould de Lect, estoient tenus par les capitaines suiuians.

Au chasteau de Cortes commandoit Iean de Soisi, a Herrera, Pero Sanches de Varelo, a Pena Ronde, Pero Ximenes de Funes, a Corella, Pero Sanches de Montagu, fils de Fortun, a Araciél, Inigo Asnar de Corella, a Sancho Abarca, Mathieu Saillant, a Esteca, Garcí Perez de Dax, a Valtierra, Geofroy de Villaribo, a Cadreita, Gançalo Perez de Gorrociain, a Comparosso, D. Alphonse d'Espagne, a Abliras, Iean Martines de Necuessa, a Arguedas, Pero Sanches de Montagu, fils de Pero, Artaxone estoit tenu par les habitans, le chasteau de Rade par Simon Martines de Barasoayn, pour les heritiers d'Oger de Mauleon, par faute d'hommage. En la Merindad, ou ressort de Sanqueza, dõt estoit Merin ou gouuerneur, Oger de Gramont, a sainte Care, Iean Regnaut le chat, au chasteau de Murillo, Diego Perez d'Esperun, a saint Martin de Vnx, Garcí Ximenes de saint Martin, a Vxue, D. Alphonse d'Espagne, a Gallipianco, Pedro Arnould de Vrtauia, a Caseda, Estienne de Cormeilles, a Pegna, Pierre de Cuyuero,

au Viel chasteau de Sanguessa, Garci Arnaldes d'Ezpeleta, a Petiella en Arragon, D. Martin Fernandes de Sarasa, a Pintarino, D. Simon de Sotes, a Ongaçayria, Helias Martines de Irurozqui, a Loguin, Ican Martines d'Eusa, a Yrurlegui, Martin Garcia d'Ollaoqui, a Valcarlos, Martin Ingnes de Vrisa, a Rochefort, Lobet de Nabais, a Monteyran, Pierre Sanches de Olcaratea, a Rochebrune, Guillaume Arnand Durdos, a Guerga, Jean de Sauain, a Tiesbes, Garci Michel de Echayré, a Chasteau neuf, Rodrigue d'Ayuar, a Burgui, Pierre Aznar de Ezcurra, a Yfaba, Martin Garcia de Leyun, a la Merindad, ou ressort de Pampelone, tenoit le chasteau de Toloyne, Ferdinand Dias de Villaalta, a Asa, Jean de Rouuray, a Labraca, Jean de Bulli, a Oro, Jean Fernandes de Baquedan, a Foces, Bernard de saint Pelage, a Carcau, Pierre Garcia de Ciraquegui, a Lana, Jean Botayroa, & Martin Sanches de Villameira, a Andofilla, Roger d'Alamaina, a Relia, Corbaran de Leet, a Acagta, Romieu Martines d'Arronis, a Peralta, Alphonse Dias de Morentiu, a Artasona, Diego Sanches d'Eulate, a la Tour de Viana, Jean Velez de Medrano, au chasteau de Toro,

Diego Lopez d'Alfaua, a Maragnõ, Martin Sanches d'Azedo, au chasteau de la garde, Jean Moreuant, au chasteau de Milagro, Renaud de Bouray, au chasteau de Montjordan, Alphonse Perez de Morentiu, a Lerin, Garci Sanches d'Espeleta, a Funes, Ordonis de Blandiaco, a Arcas, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, au chasteau de Mirande, Lope Perez d'Agnoa, au chasteau de Belmarques, Philippes de Coynon, a la Tour de Mendauia, Sancho Perez de Lodosa, au chasteau de Celatãbor, Michel Ramires de Cusia, au chasteau de Larraga, Sancho de Licaracu, Lesquels capitaines de Forteresses estoyët tous salariés par le Roy, & iouissoyent de plusieurs droits, & preeminences, iouxte les loix, vs, & coustumes du Royaume de Navarre. Or se traittoit tousiours le mariage d'entre l'Infante de Navarre, & l'heritier d'Arragon, D. Pedro, par D. Pedro de Lune Archeuesque de Sarragosse, & D. Pedro Gonzalles de Morentiu, & autres deputés, lesquels ayant esté longuement ensemble en la ville de Cortes, le 1334. conclurent l'an mil trois cens trente quatre. Les conditions furët, que le Roy Philippes de Navarre constituoit cent mille

fanchos, qui valent autant de liures tour-
 nois, de dot à sa fille Don Ieanne : & pour
 gaige & assurance du futur mariage, furent
 baillés en depost, de la part de Navarre,
 Lescart, Arquedas, Saincte Care, Murillo,
 Gallipienço, & Murgni : & de celle du Roy
 d'Arragon, Fayos, Boria, Malon, Camp-
 daliub, Sos & Sauueterre : & furent les ar-
 ticles signés par les parties, avec plusieurs
 cheualiers, a Daroca. Le Roy de Castille
 entendant ceste alliance, ialoux, & pre-
 uoyant qu'on ne cherchoit qu'occasion
 de guerre, escriuit au gouuerneur, qu'il n'a-
 uoit oncques entendu que ses subiets por-
 tassent dommage aux Nauarrois, & que
 de leur part il auoit esté commis chose qui
 requist restablissement, il estoit prest à le
 faire : mais le gouuerneur faisant l'oreille
 sourde à tout ce qui luy estoit escrit, per-
 sta en son propos, & se saisit, par armes, du
 monastere de Hilero, qui estoit lors en la
 possession de Castille, qui auoit esté aupar-
 auant de Navarre. Le Roy de Castille
 voyant que c'estoit a bon escient, enuoya
 par deuers le Roy d'Arragon, le prier de
 faire en sorte, que son fils D. Pedro ne se
 ioignit point aux Nauarrois, pour leur ac-
 querir au dōmage de Castille. Le Roy d'Ar-

Guerre en-
 tre, Navar-
 re & Ca-
 stille.

ragon se trouuant fort malade, respondit, que son indisposition ne permettoit point qu'il peut entendre à tels affaires, & que si son fils auoit volonté de fauoriser les Nauarrois, il ne l'en scauroit empescher, estât en l'estat qu'il estoit. Ceste responce diuulgée entre les Arragonnois, l'enuie leur creut de se renger avec les Nauarrois & partant Don Lopez de Luna, qui estoit le plus grand Seigneur du Royaume, D. Michel Perez Zapata, & Lopez Garcia, accompagnés de plusieurs autres cheualiers, que l'Infant D. Pedro leur donna, iusques au nombre de cinq cens cheuaux, vindrēt trouuer le gouuerneur de Navarre a Tudelle, & de la entrans avec les forces de Navarre dans le pays de Castille, y firent vn grand degast, emmenans force butin, sans qu'aucun se presentast pour leur faire teste: dont le Roy de Castille aduertit, fut tres-deplaisant, donnans ordre le plus prompt qu'il peut de fournir la frontiere de gens de guerre, enuoyant le prier de sainct Iean, D. Alphonse Ortis, vers Don Iean Nugnes de Lara, à fin qu'il print la charge de defendre le pays, avec les gens qu'il luy donneroit: mais D. Iean quelque reconcilié qu'il fut avec la Royne se vou-

Arragonnois en faueur des Nauarrois.

lut oncques fier en luy, & ne bougea de
 Biscaye, encor que le Roy luy promist de
 luy donner Moralles & Villelon, & plu-
 sieurs autres choses: ce que voyant le Roy
 D. Alphonse fit capitaine de ceste guerre
 Martin Fernandes Puerto Carrero, & en-
 uoya avec luy a la frontiere D. Diego Lo-
 pez de Haro, fils de D. Lopez le petit, D.
 Ferdinand Rodrigues de Villalobos, D.
 Iean Garcia Manriques, D. Rodrigues de
 Cisneros, D. Pero Nugnes de Gusman &
 le frere d'iceluy, Ramir Flores, D. Lopez
 Dias d'Almacau, D. Gonçalo Ruis Guon,
 D. Gonçallo Nugnes Daca, D. Aluar Ro-
 drigues Daca, Alphonse Fernandes Cor-
 nel, Gargi Lasso de la Vega, & son frere
 Gonçalo Ruis de la Vega, Pero Ruis Car-
 rillo, Iean Alphonse de Benauides, Iean
 Rodrigues de Sandoual, Sancho Sanchez
 de Royas, & plusieurs autres cheualiers de
 nom, lesquels ne firent aucun refus de
 marcher sous Martin Fernandes, ores qu'il
 y en eut entre eux assés qui estoient de
 plus grande maison que luy, d'autant qu'il
 representoit la personne de l'Infant Don
 Pedro de Castille, & auoit desployé le
 standart d'iceluy, estant ordonné par le
 Roy pour son lieutenant & capitaine ge-

neral : & mesmes comme le Roy voulut faire quelques excuses, disant, qu'il eut desiré que son fils fut en aage de pouuoir monter a cheval, & qu'il le leur eut volontiers baillé pour capitaine, ils respondirēt que non seulement ils obeiroient a Martin Fernandes Puerto Carrero, qu'ils congnoissoyent bon chevalier, puis qu'il le leur bailloit pour chef, mais encore à vn moindre, voire mesme a vn valet d'estable, s'il le commendoit.

Le gouverneur de Navarre estāt aduertit de ceste armée Castillane qui se dressoit, munit le monastere de Hitero, y enuoiant D. Michel Perez Zapata, cuidant qu'ils le viendroyent assaillir. Les Castillans estās tous assemblés en Alpharo, laissans le monastere, s'acheminèrent droit vers Tudelle, icceux descouverts, soudain les Arragonnois, & Nauarrois leur saillirent a l'encontre, sans se soucier d'attendre le retour de Michel Perez, qui auoit mené vne partie de leurs forces a Hitero. Or estoient les Castillans plus forts de gens de cheval, & en lieu propre pour bien s'en seruir, parquoy venus aux mains, encor que les Nauarrois fissent grand deuoir, neantmoins ils furent mis en route, &

*Obeissance
des soldats
de Castille
& honneur
qu'ils portent
à la vertu
d'un simple
cheualier.*

repouffés vers la ville, avec grand meurtre, & prinse de plusieurs. Il est a noter que ce ieu se fit sans le gouuerneur, & sans D. Lopez de Luna, lesquels ne sortirent aucunement de Tudelle: de sorte que l'armée Nauarroise, & Arragonnoise se pouuoit dire sans chef, parquoy ils furent chassés, & batus iusques aux portes de la ville. Les Castellans victorieux, retournās vers Alpharo, rencontrèrent Michel Zapata avec ses troupes, reuenans de Hitero, lequel rengea ses gens a la faueur d'vn fossé, qui le deffédoit des ennemis, encor bouillans de fureur de la fresche victoire, & qui s'essayoyent de franchir outre, dont plusieurs se trouuerent mal: toutesfois la multitude des Castellans les surmonta, & fut Michel Perez mesme aterré, & prins prisonnier, avec plusieurs autres, & sans la nuit, il ne faut douter, disent les histoires que tous les Nauarrois, & Arragonnois en ceste derniere rencontre, n'eussent esté mis a mort. Ainsi doublement victorieux les Castellans se retirerent avec force prisonniers, & grand butin a Alfaro, sans se hazarder, pour quelque iours, de rentrer en Nauarre, car aussi biē ces victoires leur auoyēt assés cher couté. Ceux qui estoient

au monastere de saincte Marie de Hitero, ores qu'ils fussent assés bien remparés, & pourucus de victuailles, n'oserent demeurer là, ains le quiterent, & puis d'iceluy s'emparerent les Castellans, lesquels allerent assaillir le chasteau de Tudegnen, ou estoit garnison de Gascons & Navarrois, qui le rendirent : persuadez par les belles raisons d'un moync Castellan, qui estoit dedans avec eux. Les Castellans prenans courage de ces heureux succès, rentrentent puis par trois diuers endroits en Navarre, fouragerent le pays, & y firent tout le mal qu'ils peurent, retournâs en leur pays avec forces prisonniers, & grande quantité de bestial. D'autre part les peuples de la Province de Guipuscoa entédans que la guerre se demenoit és frontieres de Castille, Navarre & Arragon, sans attendre autre mendment entrerent hostilement en Navarre, a la conduite de Lopez Garcia de Lazcario, qu'ils creerent leur capitaine, & saccagerent grande espace de pays du ressort de Pampelone, en fin mirent le siege deuant le chasteau d'Vnsa, qu'ils prendrent. Le Roy de Castille aduerti de ces heureux exploits des siens, voulut arester le cours de leurs victoires, craignant qu'il

ne s'alumast vn feu de guerre entre France & Castille, qui ne se pourroit si tost estindre: pource manda qu'on se contentast, se contentans de defendre les terres de la couronne, sans entrer sur celles de ses ennemis: mesmes reuocqua la plus part des capitaines, & cheualiers qui estoient sous la banniere de l'Infant D. Pedro, que conduisoit Martin Fernandes Puerto Carrero. Luy & quelques autres obeirent a l'instant: mais Garci Lasso de la Vega, & Gonçalo Ruys son frere firent encor vne course, menans des troupes de gens de guerre dans le pays de Nauarre du costé de la Solfiere, ou ils laisserent des pitoyables marques, bruslans, & ruinans tout ce qu'il leur trouua en leur voye. Les nouvelles de ces excès passerent en France, esmeurent plusieurs parents, amis & subiets du Roy Philippes, à se ressentir des maux que les Castillans auoyent faits en Nauarre, entre lesquels Gaston Seigneur de Bearn, & Comte de Foix se hastia de passer les Pyrenées avec grand nombre de soldats Bernois & Gascons, ayant fait reueüe de soldats a Viane, qui est a vne lieuë de Logroño, il les mena dans les terres de Castille; ou il fit du degast, ainsi qu'auoyent fait

fait les Castellans en Navarre, puis se vint camper devant Logrogno : les habitans duquel lieu indignes de voir leurs ennemis si pres d'eux, sortirent sur iceux, a la conduite d'un gentilhomme du pays, nommé Ruis Dias de Gaona, mais ils ne furent pas les plus forts, ains furent rudement, & avec grand meurtre repoussés dans leurs murailles, estans pour suivis de si pres, que sans la hardiesse de Ruis Dias de Gaona, lequel, avec trois compagnons, fit teste a l'entrée du pont, aux ennemis, tant que les autres fussent mis a sauueté dans la ville, & laissés les portes assurées, ils fussent entrés pesle mesle, & eussent prins Logrogno ceste iournée là. Or employa cest Escuyer sa vie pour le salut de sa patrie, imitant, mais avec moins d'heur, l'exemple du Romain Horace Cocles : car il fut tué sur le pont avec ses compagnons. Le Comte de Foix n'estant peu paruenir a son esperance, de gaigner par ceste auenture la ville de Logrogno, ramena ses gens a Viana. Cependant le Roy de Castille aduertí de sa venue, auoit donné ordre que plusieurs bandes de gens de pied, & de cheual s'acheminassent vers la frontiere, avec intention qu'ayant la dressé vne forte armée, ils

entraissent en Nauarre s'il venoit a propos de sorte qu'il y auoit aparence qu'on deuoit voir vne guerre pernicieuse entre ces deux puiffans Royaumes. Car il est bien a presumer que le Roy de France s'en fut meité bien auant, pour la faueur de son cousin Philippes Roy de Nauarre, & pour ne donner occasion aux Espagnols de presumer de sauter si aisément les limites dont nature a borné ces deux nations. Mais il pleut a Dieu qu'en ceste esmotion de courages d'vne part & d'autre arriva en Nauarre Iean Archeuesque de Rheims, qui alloit en pelcrinage a sainct Iacques de Gallice, lequel voyât ceste guerre esmeue entre les Nauarrois & Castillans, pour legeres occasions escriuit vne lettre au Roy de Castille, l'admonestant d'entendre a la paix. Ce Roy qui n'en estoit pas moins desirieux, que l'Archeuesque, print ceste occasion fort a propos, monstrant que la reuerance d'un grand prelat l'inclinoit a obtemperer a ses saincts aduertissements, luy enuoya Martin Fernandes, Puerto Carrero & D. Gil Carrillo de Albornos arche-diacre de Calatraua en l'Eglise de Toledo. Par l'aduis, & resolution de ces trois personages, ausquels fut adioint Ferdinand

Sanches de Vailledolit, notaire maieur, ou secretaire de Castille, fut accordé la paix en ces conditions. Que entre D. Philippes Roy de Nauarre, & Don Alphonse Roy de Castille, leurs vassaux, & subiets seroit paix, & cessation d'armes pour vn temps limité: Que quatre Commissaires seroyent nommes, deux de chacune part, pour le restablissement & restitution des prises faites, d'une part & d'autre, & pour la reparation de tout ce qui se commettrait de là en auant au preiudice de cest accord: Que le monastere de saincte Marie de Hitero seroit rendu aux moyennes, lesquels le tiendroyent en neutralité, iusques a la decisiõ, dequel ressort il estoit & ce à fin que le seruice diuin ne fut interrompu, & sans que de la part des Nauarrois, ny Castillans leur fut donné aucun trouble, ny empeschement: Que les chasteaux de Tudegné, & Vrsa demeureroiẽt es mains du Roy de Castille, iusques à ce qu'il fut cognu iuridiquement des differents, & a sentence definitive: Que pour le regard de la proprieté du monastere de Hitero seroyent esleuz arbitres, vn Nauarrois, l'autre Castillan, & pour tiers vn Cardinal Romain, agreable aux deux par-

ties, qui en iugeroient : & que cependant
 cesseroyent toutes rancunes & malen-
 lances entre ces deux Royaumes, Roys,
 subiets. Ces articles arrestés, furent depuis
 confirmés par les deux Roys. Nous au-
 dit cy deuant que D. Pedro Infant d'Ara-
 gō deuoit espouser l'Infante D. Ieanne de
 Navarre fille aisnée de Philippes d'Eure-
 Roy de Navarre, mais ce mariage n'est
 point deffet, car il apliqua plus son cœur
 Marie deusiesme, fille dudict Philippes,
 sœur de Ieâne, est entre autres accords,
 en deffaut de hoirs masculins laditte Marie
 heriteroit de Navarre, des-heritant par ce
 moyen Ieanne fille aisnée, & en outre fut
 donné en dot soixante mille sanchos,
 pour assurance fut baillé plusieurs places
 & chasteaux en depost des deux costes
 iusques à l'an 1338. quelle fut mariée en la
 ville d'Alagon, faisant la ceremonie l'E-
 vesque de Chaalon, le Roy de Navarre
 si peut trouuer, d'autât qu'il acompagne
 le Roy de France aux guerres qu'il auoit
 contre les Anglois & estoit presque tou-
 iours en France, laissant pour gouverneur
 en Navarre des Vicerois François, dont
 est fait mention d'un Regnaud de Pons

1338.

& d'un Guillaume Brahe, au temps desquels les loix du duel estoient en grand pratique en Nauarre, tât entre la Noblesse, qu'â autres manieres de gens. Or s'estant environ l'an 1343. composées les guerres d'entre les François & Anglois, plus par faute de moyés de la pouuoir faire qu'autrement, lors Philippes Roy de Nauarre obtint congé d'aller visiter son Royaume, & y alloit a propos, de voir le siege d'Alger, dont le bruit estoit grand par toute la chrestienté. Or ce desir luy creut estant en Nauarre, pour les choses qu'il en oyoit dire, spécialement quand il entendit qu'il se deuoit donner bataille, côme il y en auoit apparence, & que s'y attendoit le Roy de Castille. Partant le Roy Philippes inuita plusieurs de ses amis, faisant leuée de gens tant de Nauarre que de France, ordonna de charger plusieurs munitions, & viures aux ports de Guipuscoa, où il s'achemina, apres auoir donné aduis du tout au Roy D. Alphonse menant avec luy seulement cent hommes de cheual, & trois cens hommes de pied, qui se trouuerent pres autour de luy, grand honneur luy fut fait en toutes les villes de Castille, par où il passa, l'ayant ainsi ordonné le Roy, il arriua à

Seuille enuiron le printemps où le Roy de Castille luy enuoya des Ambassadeurs au deuant, pour luy dire la bien venue, & le mener a Xeres de la frontiere, où se deuoient trouuer plusieurs grâds Seigneurs & gendarmes, pour l'accompagner, tant pour l'honorer, que pour la seureté de la personne, a cause de l'armée des Maures qui estoit campée sur le fleuue Guadiana. Ainsi fut cōduit le Roy de Nauarre a Xeres, & de la au camp, avec tous les signes d'amitié qu'il eut sceu desirer au deuant duquel sortit le Roy, accompagné de plusieurs grands Seigneurs Castillans, estrangers, François, Anglois, Allemans & autres nations. Le Roy de Castille fit celi honneur au Roy de Nauarre, de ne deliberer de chose de consequence, sans l'assister en son conseil, noyit, ny respondit aux Ambassadeurs; que luy present. Le Roy de Nauarre de son costé se monstroit en tout affectionné, & desireux de luy complaire. Plusieurs escarmouches furent faictes en ce temps, ou les gens de Nauarre, & Gascons se monstroyent valants & courageux: neantmoins est faicte mention par les histoires d'Espagne d'vne grande occasion de donner vne route in-

signe aux Maures, qui se perdit par la faute du Comte Gaston de Foix, lequel, ce iour la, auoit la cōduite des Nauarrois, & Gascons: neantmoins ils en parlent en passant & comme de chose incertaine, & possible peu equitablement, adioustant que de hōte le Comte demanda son congé, causant certaines excuses, de ne pouuoir demeurer, tant sur ce que ses gens n'estoyent pas biē payés, que sur le besoin qu'on pouuoit auoir de luy en France: & qu'il ne fut possible de le retenir, pour quelques prieres & remonstrances que luy sceut faire le Roy de Navarre, ny mesme le Roy de Castille, qui luy offroit tout contentement. En somme, selon les auteurs Espagnols, il partit avec bonne troupe de bons cheualiers, & soldats, & emmena avec luy son frere: mais estant a Seuille, il mourut, qui donne à entendre que son indisposition causa sa retraite, ou plustot les blessures receues en vne furieuse escarmouche qu'il soustint contre les Maures saillis d'Algèze, en laquelle noz histoires Françaises afferment mesmes qu'il fut tué, C'estoit le pere de Gaston Phebus, duquel il sera parlé cy apres. Le Roy Philippes de Navarre mesmes tōba malade, & autres Seigneurs

1343. aussi, ce qui procedoit de la temperature de l'air d'Andalusie, trop ardent pour les François, lesquels ne changeoyent rien de leur maniere de viure acoustumée, pour estre en pays diuers du leur, la maladie du Roy de Nauarre fut telle, que conseilla par ses medecins de s'oster de là, & se faire porter France, il falut qu'il print congé du Roy de Castille, lequel ne laissa aucun office d'amitié pour le soulager: mais estant seulement venu a Xerez, force luy fut d'arrestier là, rengregeât le mal, duquel il mourut au mois de Septembre 1343. Il auoit regné en nauarre quinze ans, & cinq mois ou enuiron. Son corps fut porté à Pampelone & enseuely en la grande Eglise d'icelle cité, par tous les endroits ou son corps passa, és terres de Castille, furent faites grandes ceremonies, & appareées de dueil, par commendements du Roy D. Alphonse de Castille. Les auteurs Espagnols qui ne flatent point les François, escriuent que le mal empira au Roy Philippe, de desplaisir, à cause de quelques fautes que firent aucuns François des siens, en vne embusche dressée contre les Maures, ou par leur trop grande hastiueté fut perdue vne belle occasion d'en defaire


grand nombre. Les Seigneurs Anglois aussi appellés par leur Roy, laisserent le camp: & ainsi demeura, selon que les auteurs racomptent, le Roy Don Alphóse avec ses Espagnols, & ceux de Portugal, & d'Arragon estoient a sa solde, ce qui semble bien estre escrit par les Espagnols, afin que l'honneur de la prinse des Algèzes ne soit communiqué à tous. Apres la mort dudit Roy Philippes Jeanne de Navarre sa veufue gouverna son Royaume dont elle estoit propriétaire, assés prudemment combien quelle eut des subiets mal aisés a manier, & qui ne cherchoyent que querelles. Toujours entre ceux des frontieres de Navarre (notamment les habitans de Sanguesse, & les Arragonnois) estoient noises, & riottes, nonn obstant lesquelles elle sceut bien entretenir l'alliance & paix avec le Roy D. Pierre d'Arragon son gendre, voire mesme apres la mort de sa fille D. Marie: de sorte que tant qu'elle vescu, le Roy D. Pierre supporta toutes les insolences des Navarrois qui couroyét quelques fois bien avant en ses terres, sans en faire grand semblant, pour l'honneur, & amitié qu'il portoit a sa belle mere: mesmes ne fit plaintes, ny se ressentit ainsi qu'il

cut peu, & deu faire, de ce que s'estans rebellés les Estats d'Arragon, & autres contre luy. Plusieurs faisoient leurs retraicte en Nauarre, & de la tiroient aide d'armes, de viures, & autres choses pour luy faire la guerre. Il est bien croyable que le Roy d'Arragon se monstra patient en ces choses, afin de ne rompre autres desseins qu'il auoit, & ne s'incomoder, & embrouiller en plus grands affaires. Car scachant que la Royne Ieanne de Nauarre la belle mere estoit grandement honorée en France, il entretenoit son amitié, à fin de s'aider de son moyen, pour luy rendre le Roy Philippes de Vallois fauorable, lequel luy en vouloit aucunement, a cause du Roy D. Jacques de Majorque. Et fit si bié ceste Dame, qu'elle maintint la paix entre eux & renouia les alliances passées, par vn traité de mariage, qu'elle mit en auant, d'entre Charles, fils du fils aisné du Roy Philippes, & vne des filles du Roy D. Pedro, & de sa fille D. Marie. Or estât ceste Princeesse venue en France, pour donner ordre aux terres, & estats quelle y auoit, avec Charles & Philippes ses enfans, ayant laissé gouuerneur en Nauarre messire Iean de Conflans Seigneur de Dampierre, Ma-

Ieanne Royne de Nauarre grande ment honorée en France, pour ses vertus & sagesse.

reschal de Champaigne, elle mourut a
Conflans sur la fin de l'année mil trois cés ^{1349.}
quarente neuf, cinq ans apres le decés de
son mary, ayant tenu le Royaume de Na-
uarre environ vingt deux ans, à laquelle
succeda son fils Charles, qui fut surnom-
mé le mauuais.

De Charles deuxiesme de ce nom & XXX.
Roy de Navarre.

 Charles succeda a la Couronne
de Navarre apres la mort de sa
mere, il fut surnommé le mau-
uais pour les troubles qu'il causa, tant deça
que dela les monts Pyrenées, & l'estrange
façon qu'il auoit en ses meurs. Estant ap-
pellé des trois Estats de son Royaume, il y
vint l'an mil trois cens cinquante, & fut ^{1350.}
couronné en la cité de Pampelone, en
l'assemblée pource faite a la maniere de
ses predecesseurs, iurant l'ebseruation des
loix, & immunités du pays: son couronne-
ment fut acompagné de quelque liberali-
té enuers l'Eglise Cathedrale de Pampe-
lone, a laquelle il donna, entre autres cho-
ses, vne grande croix d'argent, esmaillée
d'azur, a fleur de lis. Durant son couron-

nement, s'esmeurent aucuns peuples mutins, pretendans l'infraction de leurs priuileges, lesquels le Roy chastia rigoureusement, par suplices cruels, & en grande quantité, si que le remede passa la maladie de beaucoup. Par mesme violence il trouuailla la noblesse de Nauarre, de maniere quelle diminua grandement, se monstrant en tous ses faits inconstât, volage & leger à croire: s'il eut quelque chose de bon, ce fut vn certain honneur qu'il porta aux Ecclesiastiques, & aux gens de lettres. Des son aduenement le Roy d'Arragon auoit enuoyé vn sien secretaire par deuers luy, nommé Pierre de Tarrega, pour cōfirmer l'aliance qui estoit entre ces deux Royaumes: & peu apres luy despecha derechef autre Ambassade: assauoir, D. Lopez Cōte de Luna, & D. Jean Fernandes de Heredia, Chastelain d'Amposta, pour plus ample confirmation, & renouation de la ligue, & confederation d'entre eux: proposans au Roy de Nauarre alliance par mariages, à fin de tenir les Royaumes d'Arragon, & de Nauarre vnis en amitié l'vn avec l'autre: car le Roy d'Arragon craignoit grandement que le Roy D. Pedro de Castille, qui estoit Prince aigre, & dangereux, &

peu fidelle, ne luy rompit la paix, reprenāt les querelles de la douairiere d'Arragon, & de ses enfans, & qu'il ne se ioignit avec celuy de Navarre, par quelque alliance a luy preiudiciable. A ceste cause proposerent les Ambassadeurs le mariage du Roy D. Charles de Navarre, avec vne des filles du Roy de Sicille de la maison d'Arragon. Et pource qu'il estoit bruit que le Roy de Castille, lequel n'auoit encor cōclu le mariage de Blanche de Bourbon, pretendoit despouser Blanche de Navarre, sœur de ce Roy Charles, & veufue du Roy de France Philippes de Vallois, il fut prié de l'empescher. Le Roy Charles qui auoit volonté, & conseil de prendre femme en France, s'excusa de celuy de Sicille, & assura le Roy d'Arragon, pour le regard de la Roynne d'ouairiere de France, quelle ne se remarieroit plus: car c'estoit coustume obseruée en France de tres long temps, que les Roynes demeurans veufues, en quelque ieunesse que ce fut, ne se ramarioyēt plus. Au reste accorda aux Ambassadeurs de se trouver, & entrevoir avec le Roy d'Arragon; mais auāt que cela s'effectuât, le Roy D. Pedro de Castille, qui auoit esté aduersari de tout ce qui estoit passé entre le Roy

1351.

D. Charles, & les Ambassadeurs d'Arragon, fit tant qu'il attira le Roy de Nauarre a Burgos, ou ils s'entrecarefferent au possible, & s'entrefirent grands, & riches presents, l'an mil trois cens cinquâte vn. Avec le Roy Charles se trouua en ceste veuë son frere Philippes. Estant de retour en Nauarre, ayant plusieurs grandes entreprises en sa teste. Il s'apresta pour passer en France: dequoy estant le Roy d'Arragon aduertit, il l'enuoya sommer de sa promesse, de se trouuer ensemble, ce qu'il accorda assignant le lieu de leur entreueuë a Mombanc, ou, par mesme moyen, il visiteroit, en passant par Huesca, ses niepces D. Constance, & D. Ieanne Infantes d'Arragon. Ainsi s'achemina le Roy D. Charles pour aller en France, menant avec luy ses deux freres D. Philippes, & D. Louys. La venue de ces deux Princes à Mombanc ne les rendit pas meilleurs amis, ne concludant ensemble ce que le Roy D. Pedro d'Arragon auoit esperé.

Le Roy de Nauarre venu en France, commença a remuer beaucoup de choses: car outres les Comtes de Champagne, & de Brie, qu'il maintenoit luy appartenir, il querelloit la Duché de Bourgongne, à

cause de sa mere la Royne Ieanne, issue de ceste maison de Bourgogne de par sa mere; & plusieurs autres pretentions: en quoy le Roy Iean n'auoit pas intention de luy faire droit, le trouuant ainsi par conseil, il eut pour principal aduersaire vn autre Charles, ou Iean selon les histoires de France, Connestable de France, de la maison de Castille, Comte d'Angoulesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, dont aduinrent grands scandalles, meurtres, & rebellions par le Royaume de France. Estant le Roy de Navarre en ces poursuites, par voye de droit, par deuant les Estats du Royaume de France, & les cours de parlement & sieges de iustice d'iceluy. Le Roy Iean le cuidant pacifier, & rendre plus traitable, luy donna vne de ses filles en mariage: & en recõpense de ce qu'il demandoit, luy baila la Mante & Meulan: mais cela ne luy abaissa pas le cœur, ains fit cõtraire effect. Ceste Princesse appellée Ieanne, fut seule femme espousée de ce Roy Charles de Navarre, lequel eut d'icelle ample & noble generation. En premier lieu de ce mariage n'asquit Charles qui fut Roy apres le pere, Philippes lequel mourut ieunes Pierre, qui fut Comte de Mortaing en

Genealogia
de Navarre.

Normandie. En outre, nasquirent d'eux les filles suiuanes, Marie qui fut Comtesse de Denia, mariée a D. Alphonse d'Aragon, Blanche qui mourut en l'aage de treze ans, & Ieanne Duchesse future de Bretagne, & despuis Royne d'Angleterre. Du Comte de Mortaing susnommé, quelques histoires disent estre issu vn fils nommé Pierre de Peralta, lequel fut Cōestable de Nauarre, souche, & origine des Marquis de Falses, par ligne feminine tresfois qui sont aussi Comtes de sainct Esteuan. Auant que le Roy D. Charles se mariast il eut vn fils bastard, nommé Don Leon de Nauarre, ou Leonel, d'ou sont descendus les Marquis de Cortes, Marschaux de Nauarre: Ce Leonel fut engendré d'vne damoiselle de la maison d'Euse. De luy n'asquit D. Philippes premier de ce lignage, Marschal de Nauarre: de ce Philippes D. Pedro, de luy D. Philippes & D. Pedro freres, de D. Pedro, vn autre D. Pedro, tous successiuemēt l'vn apres l'autre Marschaux de Nauarre. En ce dernier D. Pedro faillit la ligne masculine de D. Leonel: car il laissa seulement vne fille, nommée Don Hieronima de Nauarre, qui fut femme, en premieres nopces, de D. Jean

D. Jean le Benauides, cheualier Castillan, lequel fut aussi Marechal de Navarre, a cause d'elle, & en secondes nopces espou-
sa D. Martin de Corduba, & Velasco, Cõ-
te d'Alcaudete, qui a esté de nostre temps
Marechal de Navarre, ceste est la posterite
en Navarre du sang Royal, descendant
de ce Roy Charles, lequel poursuiuant as-
prement ses droits contre le Roy de Frã-
ce, possesseur du Duché de Bourgongne,
& d'autres terres qui auoyent esté patri-
moine de ses predecesseurs, eut pour ad-
uersaire, comme nous auons dit, Charles
d'Espagne (qu'aucuns nomment Jean)
Connestable de France, & Comte d'An-
golesme, fils de D. Alphonse de la Cerde,
Infant de Castille : & furent telles les ini-
mitiés qui s'engendrerēt entre eux, à cause
de ces procez, & pretétions, qu'à la fin le
Royaume de France ardit de guerres ci-
villes, s'en meslant les Anglois, attirés par
le Roy de Navarre, qui se rāgea, & appuya
d'iceux : lequel pour se vanger de son en-
nemi, le Comte d'Angoulesme, & Con-
nestable D. Charles d'Espagne estans lors
en Normandie tous deux, le fit guetter, &
surprendre de nuict dans la ville de l'Ai-
gle, & massacrer dedans son liēt, par le

ministère de D. Rodrigo de Vris, D. Iean
 Ramir, d'Arellau, D. Corbaran de Lecta,
 des Barons de Garro, & Antiede, & autres
 cheualiers, & soldats Nauarrois. Et tant
 s'en falut qu'il dissimulat ce fait, que me-
 me il le publia, confessa, & maintint qu'il
 auoit esté fait par son commendement, &
 qu'il auoit esté iustement occis: de quoy le
 Roy, & toute la court, furent en grands
 troubles, voyant l'audace du Roy de Na-
 uarre indôptable, & nourrie par plusieurs
 qui luy adheroyent en son Royaume, ou-
 tre la confederation qu'il auoit avec les
 Anglois. à laquelle mesmes il essaya d'at-
 tirer le Roy D. Pierre d'Arragon, qui tou-
 tesfois ny voulut entendre, à cause qu'il
 estoit allié du Roy de France, & qu'il fai-
 soit estat d'entretenir l'amitié d'iceluy.
 Pour obuier aux maux que telles furent
 pouuoient produire: il falut que le Roy
 Iean dissimulat, & par promesses d'impe-
 nité, dons, & reditions de villes & places,
 selon les demandes, & pretensions du Roy
 de Nauarre: essayast de rôpre ceste allian-
 ce, qu'il auoit traitée avec les Anglois
 iusques, mesmes, a luy bailler le Duc d'Ar-
 jou son fils en ostage, pour le faire venir à
 la cour, où estat venu, le Roy fit semblant

de luy faire son procès, mais ce fut vne farce iouée: car l'ayant fait venir deuant luy, a genoux, requerât pardon, il luy pardonna le meurtre du Connestable, & tout ce qu'il auoit commis contre la couronne de France, & son autorité, intercedant pour luy la Royne Blâche, veufue du Roy Philippes, sa sœur, & la Royne Ieanne sa femme, mais ceste pacificatiõ fut bien tost troublée: car le Roy de Nauarre estimant que le Roy de France auoit plustost dilayé son couroux, pour le luy faire sentir en autre temps qu'oublié, ne se separoit point des alliâces faites au preiudice du Royaume de France, entretenât tousiours secrettes pratiques, tant dedans, que dehors le Royaume. Et comme il estoit turbulent, & tousiours faisi de desfiance, & soupçon, ayant le Roy Iean fait assembler les Estats de son Royaume, & remonstrant les necessités de la guerre, demâda deniers pour soudayer trente mille hommes, le Roy de Nauarre voulut empescher ceste subuention, & y contredit a son pouuoir: neantmoins elle fut accordée. Le Roy Iean extrêmement fâché de l'audace, du Roy de Nauarre, qui au lieu de luy estre aydant, comme bon gendre, & qui auoit fraichement

esté par luy absous d'un grand crime, le
 môstroit dur aduersaire a tous ses desseins,
 attédoit occasion propre pour le chastier,
 laquelle se presenta à propos en la ville de
 Roüan, à la reception, en Normandie, du
 Dauphin Charles, qui auoit esté nouvel-
 lement, par luy pourueu de ceste Duché
 où se trouuerent les grands Seigneurs du
 pays, notamment le Roy de Nauarre, com-
 me Comte d'Eureux, membre de ladicte
 Duché, lequel ne se doutât d'aucune cho-
 se, fut surprins avec plusieurs autres Sei-
 gneurs & cheualiers, estant à table baque-
 tant avec le nouueau Duc, le tout par de-
 liberation, & complot acordé entre le pe-
 re & le fils, D'entre ceux qui furent pris,
 le Comte de Harcourt, les Seigneurs
 de Grauille, Maubuô, Colinet & Doublet
 eurent les testes tranchés, autres furent
 pandus, par le commendement du Roy.
 Le Roy de Nauarre fut enuoyé prison-
 nier au Chasteau Gaillart sur Seine, & de-
 la mené à Paris, & finalement au fort d'Al-
 leux en Palluel: les procès faits a tous, com-
 me criminels de leze Majesté, leurs biens
 confisqués & mis es mains du Roy, mais il
 les falloit gagner a force d'armes: car la
 ville d'Eureux, celle de Harcourt, & autres
 se trouuerent munies de bons soldats Na-

*Emprison-
nement du
Roy de Na-
uarre.*

uarrois, & autres de ce parti, qui firent refus de les rendre au Roy, se fiâs au secours des Anglois, qui tenoyent Calais, & troubloyent grandemét le Royaume de France, tant du costé de la Picardie, que de celui de Guienne, lesquels, l'an mil trois cés cinquante six, entrèrent en Normandie, s'estans ioints avec eux Philippes frere du Roy de Navarre, & Godefroy oncle du Comte de Harcourt. Le Roy Jean auoit aduertit de ceste procedure le Roy D. Pedro d'Arragon, afin qu'il ne luy semblat aduis qu'il eut rien fait a la legere, estant chose deuë a la raison, que les Roys quelques souuerains qu'ils soyent, iustificient leurs actions, & les mettent en euidence, sur peine d'encourir blasme, & d'estre reputés tirans, & hays de tout le monde, comme violéts, & iniques. Le Comte Gaston Phebus, lors tenant le Comté de Foix, qui auoit espousé vne sœur du Roy de Navarre, nommée Agnes, se ressentit plus qu'aucun autre de la prison d'iceluy, passant en Espagne, il essaya desinouoir le Roy D. Pedro d'Arragon son beau frere, pour se declarer aduersaire du Roy Jean, s'il ne deliuroit le Roy de Navarre, mais le Roy D. Pedro ne luy voulut obtemperer, car il

estimoit l'amitié de France estre tressleur
 appuy de ses Estats, & Royaume, ioint
 qu'il doubtoit tousiours de guerre entre
 luy, & le Roy D. Pedro de Castille, bien
 promit il d'interceder pour luy enuers le
 Roy Ieã, & le prier de vouloir vser de cle-
 mence, & traiter son prisonnier, sans pas-
 sion, ains avec l'ordre de Iustice, & encores
 de nexiger sur luy tout son droit, eu esgard
 qu'il estoit Roy, & son gendre, & d'ailleurs
 du sang de France: ce qu'il fit de grande
 affection, enuoyant au Roy de Frãce Am-
 bassadeurs pour c'est effet: parquoy le Roy
 Iean, tant par les sollicitations du Roy de
 Arragon, que des Roynes susmentionées,
 & autres grans Seigneurs de son Royau-
 me, fit entendre au Roy de Nauarre qu'il
 s'aprestat de respondre aux charges & ac-
 cusatiõs de son procureur general, & qu'il
 luy permettoit de prendre des aduocats
 & gens du conseil, de quelque natiõ qu'il
 voudroit, pour sa iustification, l'asseurant
 qu'il ne l'empescherait en ses defenles:
 que s'il se trouuoit qu'il luy eut fait aucun
 tort, qu'il luy en feroit telle raison, & sa-
 tisfaction, qu'il s'en contenteroit: mais si
 au contraire il estoit conuaincu de crime
 de leze Majesté, c'estoit a luy a luy faire

grace, ou non, selon qu'il luy plairoit. Sui-
 uant cela on entra en procès, par voye de
 Iustice: mais dans peu de iours la prise du
 Roy Iean aduint en Guyenne, par les An- Prise du
 glois, qui fit cesser ces moyens iuridiques. Roy Iean.
 Apres la prise du Roy Iean, le Dauphin,
 & Duc de Normandie son fils, vindrent à
 Paris, ou par l'aduis des Estats assemblés,
 luy furent ordonnés cinquante Conseil-
 lers, pour administrer & regir le Royau-
 me. Par ceux cy entre autres choses, fut
 proposée la deliurance du Roy de Navar-
 re, mais le Dauphin son beau frere, l'em-
 pescha. Durant sa prison, Louys, son ieuf-
 ne frere, vint en Navarre, pour gouverner
 le royaume, lequel fut pratiqué par le roy
 D. Pedro d'Arragon, & receut de luy aide,
 & secours contre le Roy de Castille, qui
 luy auoit meu aspre guerre. Cepédant on
 cherchoit tous les moyés de faire sortir le
 Roy de Navarre, lesquels en fin on trou-
 ua, par le moyen de Philippes de Navarre
 frere du Roy Charles, Iean de Pinguignac
 gouverneur d'Artois, & autres François
 accompagnés de D. Rodoric de Viriz, D.
 Corbarã de Leet, D. Charles de Artieda,
 D. Fernando de Ayaya, & du Baron de
 Garro, qui le tirerent du chasteau d'Aleux

en Palueil, où il auoit esté prisonnier dix huit mois, lequel lieu ils eschelerent de nuit, tuant le capitaine & les gardes: & tient-on que Louys Duc d'Anjou, l'un des enfans de France, y tint la main, contre ce que desiroit le Dauphin son frere Duc de Normandie, lequel eust bien voulu que le procès du Roy de Nauarre eut esté fait & parfait, afin qu'estans ses biens confisqués, il vint à se saisir de plusieurs belles terres qu'il auoit en Normandie: ioint que imposant le Dauphin plusieurs gros tributs sur les peuples de France, il craignoit que le Roy de Nauarre ne se mit du costé du peuple, mutiné a cause de ces charges en plusieurs lieux, notamment en la ville de Paris. Le fait de ces cheualiers fut longuement loué spécialement en Nauarre en memoire desquels & pour le bon seruice qu'ils auoyent fait a leur Roy, leurs noms furent escrits en la chambre des Comptes du Royaume de Nauarre. Le Roy Charles eut plusieurs affaires en France contre le Dauphin son beau frere, neantmoins il y eut, en fin, quelque espeece de reconciliation entre eux, estant le Roy de Nauarre porté, & soustenu par les Parisiens, & leur preuost des Marchans Estienne

Marcel, & par l'Euesque de Chaalons, par-
quoy il fut ordonné, par quelque forme
de Iustice tenue, que les biens meubles, &
immeubles du Roy de Navarre luy se-
royent restitués, & que les choses qui
estoyēt passées seroyent oubliées: & mes-
mes, que les os de ceux qui auoyent esté
executés à Roüan, seroyent baillés aux
parents pour estre enseuelis honorable-
ment, & toute note d'infamie ostée, &
que leurs biens confisqués seroyent ren-
dus aux legitimes heritiers. Mais quelque
promesse de paix que le Dauphin fit en
cest endroit, si môstra il despuis par effect,
qu'il n'en auoit aucune volonté: A raison
dequoy grands troubles s'en ensuiuerent,
ioint que le Roy de Navarre persistoit en
ses demandes, d'estre mis en possession
des Duché de Bourgogne, Comtes de
Brie & de Champagne, ancien patrimoi-
ne de ses predecesseurs. Le Roy de Navar-
re de son costé mit gens ensemble, tant de
ses partisans François, que de ses subiects
de Navarre. Le Dauphin aussi de sa part
assembla grand nombre de gensdarmes,
& se demena la guerre autour de Paris
quelque temps, les Parisiens tenâts le par-
ti du Roy de Navarre, lequel se vint par-

Mort d'Estienne Marcel Preuost des Marchands.

quer à sainct Denis: le Dauphin, & son armée demeurant à Conflans, & pont de Charêtō, exclus de Paris, iusques a ce que par ceux de sa faction, ayant esté occis Estienne Marcel preuost des Marchands, il fut introduit avec ses gens, en la ville, par la porte sainct Antoine. En ce temps se conclud le traitté de Bretigni, sur la deliurance du Roy Iean: parquoy on trouua bon de reconcilier ces Princes, & par la bonne diligence de plusieurs moyéneurs furent faits amis le Dauphin, & le Roy de Nauarre, lesquels, a cet effet, s'entreuirent a Pontoise: mais ce fut vne amitié pleine de soupçon: car ayant le Roy de Nauarre receu certaine somme de deniers des Parisiens pour licétier les Anglois, & Nauarrois dont il s'estoit serui, & les faire desloger des villes de Mante, & Meleun, & autres es enuiron de Paris, il n'en fit rien, ains les reteint, & soudoya de nouueau, se rendât par ce moyen suspect au Dauphin, & à toute la France. Le Roy Iean en fin mit d'accord le Roy de Nauarre avec le Dauphin son fils, & de sa part le receut en sa bonne grace, iurant le Roy Charles de Nauarre de luy estre fidelle à iamais, 1361. Apres s'estre reconcilié l'an 1361, il se retira

en Navarre, ayant eu de sa femme la Royne Jeanne vn fils, en la ville de Mante: lequel fut nommé Charles, comme luy, & qui luy succeda au Royaume. Ceste mesme année 1361. le Roy D. Pedro de Castille essaya de tirer à son parti, & embrouiller en la guerre qu'il deliberoit faire contre le Roy d'Arragon, le Roy Charles de Navarre lequel estoit fraischement venu de France en son Royaume de Navarre, desiré, & bien receu, comme celuy qui auoit esté long temps absent. La premiere chose qui fit y estant arriué, fut de bien recompenser les Seigneurs & cheualiers qui l'auoyent serui, & secouru en ses affaires de France, entre lesquels estoit le plus remarquable D. Rodrigo de Vrriz, lequel eut pour ses bons seruices le gouvernement des ressorts de Sanguesse, Olite & Tudelle, le Baron de Garro eut autre sorte de recompése, ne se voulant arrester en Navarre, car il estoit cheualier errant, & cherchant la guerre, partant retourna en France. Or comme toutes choses eussent esté assés paisibles en Navarre iusques alors, il se presenta occasion d'y remuer, & troubler tout, a la venue des Ambassadeurs du Roy D. Pedro de Castille, Inigo

*Le Roy de Navarre
pratiqué
par celuy
de Castille.*

Lopez' de Orofco, & Arrias Gonçales de Valdez, lesquels vinrent congratuler, au nom de leur maiftre, le rechercher d'amitié, & nouvelle ligue, & le prier de vouloir fe trouver en lieu où les deux Roys peuffent conferer, de prefence enfemble. Le Roy Charles fut fort aife de ceste Ambaffade: & comme il estoit toujours en opinion d'auoir guerre contre le Roy de France, iufques à tant qu'il luy eut reftitué les terres qu'il pretendoit luy appartenir, faisoit estat de l'amitié de Castille, pour s'en preualoir en tel befoin. Il promit donc aux Ambaffadeurs d'aller a Soria en Castille: & ayant accordé premieremēt avec ses Ambaffadeurs quelque forme de paix, s'y achemina l'an 1362. menant en sa compagnie son frere Louys, & le Capral de Buch, grand Seigneur en Guyenne, l'Abbé de Fescan, & autres, tāt Nauarrois que François. Le Roy de Castille se trouua au lieu assigné, & les receut en toute demonstration d'amitié, & pour le premier acte confirmerent, & validerent les articles de paix, & alliances contenans ligue offensive, & deffensiuue contre tous. Apres quelques iours passés en festes, & ieux d'armes, & autres esbatemens, le Roy de Castille

ayant conuie celuy de Nauarre à vn grād
festin, luy dit, qu'il auoit quelque chose à
luy dire: à raison dequoy, estans entrés en
vne galerie, le Roy de Castille luy tint tels
propos, en presence de D. Garcia Aluarez
de Toledé, maistre de saint Iacques, de
Inigo Lopez de Orosco, Martinjanes de
Seuille grand Thresorier, Martin Lopez
de Cordoue grand chambellan, Martin
Fernandes cheualier du Seel secret, tous
du conseil priué d'iceluy, & aussi des prin-
cipaux Seigneurs, & cheualiers qui auoyēt
accompagné le Roy Charles: Mon frere,,
(dit-il) puis que nous auons fait serment,,
de nous aider l'vn l'autre cōtre nos enne-,,
mis, ie vous veux biē declarer, que la paix,,
que i'ay avec le Roy d'Arragon, a esté fait-,,
te contre ma volonté, & au detrimēt de,,
mon honneur: car Aben, Alhamar, Roy,,
de Grenade, s'estant confederé avec luy,,
couroit mes terres d'Andalousie, & ce fut,,
la cause qui me fit condescendre à faire,,
paix, à fin de chastier ce Maure: maintenāt,,
que i'ē ay eu ma raison, ie ne me sens obli-,,
gé à garder ceste paix, sinon que les places,,
que i'ay rendues me soyent rebailées, &,,
les frais de la guerre, causée par le Roy de
Arragon, payés: parquoy suiuant la pro-,,

» messe que vous m'aués faiete, iurée: ie vous
 » somme de m'aider en ceste guerre, de vos
 » forces, & de vostre personne. Le Roy de
 Nauarre fut fort esbay de ce langage, & se
 trouua surprins, ne sachant que respôdre
 car il estimoit que le Roy de Castille n'auoit
 aucuns ennemis, quand il iura la paix
 & alliance susmentionée. En fin il môstra
 d'estre fort desireux de faire ce que le Roy
 D. Pedro de Castille vouloit, mais deman
 da téps pour pouuoir conferer à part avec
 ses conseil'ers, qu'il auoit la amenés. Tous
 furent d'aduis, qu'il obtemperat au Roy
 D. Pedro: car autrement il y auoit danger,
 qu'estant sa personne au pouuoir d'iceluy,
 il ne luy iouast quelque mauuais tour, com
 me il estoit temeraire & cruel, & sans au
 cun respect: ioint qu'estât le Royaume de
 Nauarre despourueu, & les forces de Cas
 tille assés grandes autour d'eux, il estoit à
 craindre, que s'il se monstroit retif, & luy
 refusoit ce qui luy demandoit, avec sa de
 tentiõ, il ne fit aussi quant & quât courir le
 pays à ses gens, avec notable dommage de
 luy, & des Nauarrois ses subiets, il les creut
 & fit respôce au Roy de Castille, que luy,
 & les moyens estoient à son commende
 ment, pourueu qu'il luy rendit la pareille

s'il receuoit incommodité, pour s'estre ré-
du ennemy du Roy d'Arragon son beau-
frere. A ceste faute l'amena doncques l'al-
liance de Castille, par luy tant recherchée,
pour s'en seruir contre les François, qu'il
ne fit aucune difficulté de se mettre es
mains du plus infidelle Prince de la terre.

Donc suiuant cest accord, le Roy de Na-
uarre ne faillit à la promesse de Soria, en-
uoyant desfer le Roy d'Arragon, fondé
sur ce que durant ses affaires, & prisons de
France, il ne l'auoit voulu secourir: a quoy
s'offrant le Roy d'Arragon de luy satisfai-
re par bônes raisons, il n'en voulut enten-
dre aucune. Ayant doncques assemblé
plusieurs gês d'armes, il vint assieger la vil-
le de Sos, laquelle il print, & puis Sauue-
terre, peu apres il receut deux mille hom-
mes Castillans qu'il disposa avec ses Na-
uarrois sur les frontieres d'Arragon, où ils
firent plusieurs pillages, meurtres & brus-
lements. Le Roy d'Arragon entendant
bien que la guetie que le Roy de Navarre
luy faisoit, estoit chose forcée, aduisa de le
diuertir, & separer, par moyens subtils, de
l'alliance de Castille. Pour ce faire, scachât
que le Roy Charles estoit toujours en
querelles pour la Duché de Bourgongne,

*Guerre de-
noncé de la
part de Na-
uarre au
Roy d'Ar-
ragon.*

& autres terres, avec le Roy de France, il enuoya vers le Roy Iean D. Iean Fernand de Heredia son Ambassadeur lequel estant venu en Auignon, ou ayant eu plusieurs parlements avec les Seigneurs du Conseil du Roy de France, exploicta si bien qu'on se contéta de remettre les differens en iugement, & arbitrage du Roy d'Arragon son maistre, & de six Cardinaux: ce qui fut cause que les Roys de Navarre & d'Arragon, de la en auant, commencerent a auoir secretes intelligences ensemble, au preiudice de Castille.

En fin l'Abbé de Fescan Legat du Pape essaya de mettre paix entre ces Princes, & obtint du Roy de Castille, que D. Louys de Nauarre s'y employast, lequel alla parler au Roy d'Arragon à Buriana, & amena a Moruiedro, au Roy de Castille, le Comte de Denia D. Alphonse d'Arragon, qui fut despuis premier Connestable en Castille, & Marquis de Vilena, & avec iceluy D. Bernard de la Cabrera, & autres: mais toutes leur diligences furent vaines, car le Roy D. Pedro de Castille ne vouloit ouyr parler de paix, sinon que le Roy d'Arragon luy promist de tuer D. Henry Comte de Transamare, D. Tello freres, ce qu'il refusa

refusa de faire au commencement, montrant d'auoir horreur d'un acte si meschant, que de trahir ainsi ceux qui auoyent eu recours a sa protectiō, & l'auoyent seruī: neantmoins despuis il n'en fit aucune conscience, se voyant pressé, & ses terres par trop endommagées par le Roy de Castille, & s'accorda avec le Roy de Navarre, pour tuer D. Henry, ce que Dieu ne permit, car il auoit destiné D. Héry au Royaume de Castille, & Leon, & pour fleau, & chastiment exemplaire du tiran D. Pedro, lequel promit au Roy de Navarre de luy bailler la ville de Logrogno, s'il vouloit tenir la main à ce meurtre. Pour ce faire les deux Roys d'Arragon & Navarre accorderent vne entreueuë a Sos, feignant le Roy Charles de vouloir quitter l'alliance de Castille. Pour assurance, & garde de la ville ou se deuoient trouuer les deux Roys, fut choisi pour cappitaine, & gouverneur Don Iean Ramires de Areillam, chevalier Navarrois, Chambellan du Roy Charles, lequel print pour son lieutenant son frere Ramir de Arcillem, avec trente hommes d'armes, trente lanciers, vingt arballestiers, & autres soldats. Les Roys entrèrent en Sos, avec chacun deux hômes,

& auoyent esté mandés D. Henry, & D. Teillo, pour s'y trouuer. D. Henry vint accompagné de huit cens hommes à cheual, lesquels ayant laissé hors de la ville, il entra dedans, luy troisieme, ainsi qu'auoyent fait les Roys. Leans entra aussi l'Abbé de Fescan, mais ne sachant rien de ce qui se brassoit contre D. Henry. Ayans les Roys traitté & deuisé longuement de leurs affaires, par semblant, estimans que l'ocasion estoit oportune de faire despe-

D. Ieã Ramires d'Arcillan cheualier vrayement noble, ne veut estre ministre de la trahison brassee contre le Comte de Trastamare.

cher D. Henry, ils parlerent secrettement auec D. Jean Ramires, l'incitât d'exécuter ce meurtre, & luy faisant grandes promesses: mais ce cheualier, qui auoit le cœur noble, & vertueux, n'y voulut oncques consentir, disant, qu'il aimoit mieux mourir cent fois, que de tacher sa renommée d'un crime si execrable que cestui-là. Les Roys voyans qu'ils auoyent en vain espéré que cestui-cy deust estre ministre de leur trahison, ne sceurent que faire, sinon dissimuler l'entreprise, & se retirer en leurs terres, enioignans silence a D. Jean Ramires. De cest acte genereux D. Ieã Ramires d'Arcillan merita loüange immortelle, outre ce que Dieu l'honora grandement despuis, l'ayant adressé en Castille au tēps

que ce D. Henry y regna, par lequel il fut
 aimé, & cheri, & obtint d'iceluy la sei-
 gneurie de los Cameros. De luy sont des-
 cendus les Comtes d'Aguilar de la famille
 d'Areillan. Or ceste affaire mal entrepris,
 n'ayant peu estre executé, fut lors dissimu-
 lé & teu. Desia en autre temps estoient
 passés pour parler & accors entre ce Roy
 D. Pedro d'Arragon, & son frere D. Fer-
 dinand Marquis de Torfose, au dommage
 de Don Henry, pource qu'ils le voyoient
 desireux de regner en Castille, duquel
 Royaume Don Ferdinand estoit legitime
 heritier, si D. Pedro le cruel mouroit sans
 enfans procrées de loyal mariage: toutes-
 fois ce ne fut oncques l'intention du Roy
 d'Arragon de bien faire a Don Ferdinand
 son frere, ny luy pour chasser honneurs, ny
 aduentages quelconques: mais comme il
 estoit homme plein de desdaigneuse en-
 uie, & sans amour, ny grace aucune enuers
 ceux qui luy faisoient seruice, il mettoit
 facilement tout en hazard, n'espargnoit
 personne, & dissimuloit enuers tous pour
 sa commodité presente. Or D. Henry qui
 le congnoissoit bien, sceut aussi dissimuler
 à son tour, & se garder de luy, le maniant
 si dextremement, que par les moyens, & for-

ces d'Arragon, il se fit voye pour paruenir a ses desseins. Et de fait, peu apres pratiqua vne nouvelle, & tres estroitte ligue avec iceluy, en consequence de laquelle furent enuoyés en France D. Iean Fernandes de Heredia, & François de Perillos, capitaines du Roy D. Pedro d'Arragon, avec argent, pour soudoyer gens de guerre.

Or le Roy d'Arragon, desireux d'estre hors de ceste guerre de Castille, faisoit tousiours tenter, par le Roy Charles de Nauarre, s'il pourroit amener celuy de Castille a quelque bon apoinctemēt, mais cestoit temps perdu: parquoy les Roys de Nauarre & d'Arragon se resolurent de faire entre eux vne ligue, pour confirmatiō, & lien de laquelle ils accorderent mariage entre l'Infante Don Ieanne sœur du Roy Charles, & l'Infant d'Arragon Don Iean Duc de Gironne, heritier d'Arragon, âgé lors de quatorze ans. Et en outre le Roy d'Arragon s'obligeoit de bailler cinquante mille florins, pour desengager quelques villes que le Roy Charles auoit engagées au Comte de Foix Gaston Phebus son beau frere: Item de luy soudoyer certain nombre de gens d'armes, contre quelque ennemis que ce fut, notamment six cens

hommes à cheual des gens de Navarre contre Castille : & si cestoit contre Frâce, de luy en soudoyer mille, & luy aïder par mer & par terre de toutes ses forces, au besoin; & en outre luy quitta à perpetuité, pour demeurer a la couronne de Navarre, Saluatierra, & le lieu dit le Terme du Real. Pour assurance desquelles choses, qui estoient fort au grand honneur & aduantage du Roy de Navarre, celuy d'Arragon promit de mettre en depost la ville de Iacca, Vncastillo, Sos, Exea, & Tiermas, qui seroyent cōmises a la fidelité de Raimond Allemand de Ceruillon, chevalier Arragonnois, auquel pour cest effect seroit remis le serment d'hommage, & vasselage qu'il auoit enuers le Roy d'Arragon, & iureroit fidelité à celuy de Navarre, pour luy liurer les places mises en ses mains, s'y de la part d'Arragon estoit contreuenu aux accords sus escripts. Le Roy de Navarre, de sa part, promit de quitter l'alliance du Roy de Castille, & luy faire la guerre, & a ses enfans : & de sa part mit en depost, ou gage, la ville & chasteau de Sanguesa, Gallipienço, Vxue, Aybar, Caseda, Pitelles, & la Penna: & en outre la personne d'Arnaud Seigneur de Luse, son cham-

Accord entre Navarre & Arragõ contre Castille.

bellan, fort agreable, & priué : lesquelles choses furent iurées sur l'hostie, au lieu de Vncastillo, presens les Comtes de Trásta-mare, Ribagorca, & autres, ausquels les Roys recommanderent de tenir ceste aliáce secrete. Ce ne fut pas assés à ces deux Roys de se munir contre l'effect du Roy de Castille, pour leur seurté & deffense, mais en outre voulurent partir entre eux la peau de l'Ours avant que l'auoir pris, diuisant le Royaume de Castille, en sorte, qu'au Roy Charles de Nauarre deuoit demeurer la Cité de Burgos, avec toute Castille la vieille, toute la terre des môs d'Occa, iusques aux limites de Nauarre, & la mer Occéane, en ce compris la terre de

*Partage du
Royaume
de Castille
avant que
l'anois con-
questé.*

Guipulcoa, Alaua & Biscaye, & dauantage les villes de Soria, & Agreda. Et pour le Roy d'arragõ furent assignés le Royaume de Toledé, & Murcia: conspirerēt aussi la mort du Roy D. Pedro de Castille, offrant le Roy d'Arragon a celuy de Nauarre deux cens mille florins, & la propriété des villes, & chastéaux de Sos, Vncastel, Exsea & Tiermas, s'il le tuoit, ou le luy liuroit prisonnier : & sans cela luy offrit la Cité de Iacca, avec son territoire, & vallées, des maintenant. Pour plus dissimuler

ces menées, ils ordōnerent que D. Louys frere du Roy de Nauarre se mettroit a courir les terres d'Arragon, mais qu'il se laisseroit prendre prisonnier par Don Alphonse Comte de Ribagorça : cē qui fut fait, mais Louys de Nauarre fut bien tost deliurē, & sceut si bien le Roy de Nauarre couvrir ses intentions, que celuy de Castille ne s'en peut apperceuoir pour lors. Ce dernier complot fut ainsi machiné entre ces deux Roys, sans le communiquer a personne, a cause du Comte de Trāstamare D. Henry, avec lequel le Roy d'Arragon faisant autres diuerses menées : car le Roy D. Henry affectant ouuertement le Royaume de Castille, sur lesperance des faueurs qu'il attendoit de France, promettoit au Roy d'Arragon, que s'il luy aidoit de sa part, il luy bailleroit, en pleine propriété, & droit souuerain, la sixiesme partie des terres qu'il conuesteroit par son aide, & moyēs en Castille: à quoy prestoit l'oreille le Roy D. Pedro d'Arragon, tousiours inique enuers son frere D. Ferdinād Marquis de Tortose, auquel du droit, appartenoit le Royaume de Castille, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans legitimes. Or ces marchés n'estans tellement

couverts que l'Infant D. Ferdinand n'en sentist le vent, il en fit si grand bruit, & s'encarmoucha de façon, que le Roy d'Arragon, & le Comte de Transamare furent d'aduis de s'en despecher duquel conseil fut D. Bernard de Cabrera, ce qui fut executé tost apres: car voyant l'Infant D. Ferdinand qu'il estoit aussi peu assure en Arragon, qu'en Castille, & à ceste cause le voulant retirer en France, le Roy d'Arragon son frere eut moyen de le faire arrester, & tuer au chasteau de Buriane, territoire de Valence.

1363.

L'an 1363, mourut le Roy Iean de France, estant retourné en Angleterre, pour deliurer les ostages qu'il auoit baillez, ne pouuant induire les Estats du Royaume de France d'accomplir les capitulations accordées avec l'Anglois. Ceste nouvelle entendue par le Roy Charles de Navarre, il s'apresta aussi tost pour passer en France, auquel Royaume son beau frere Charles cinquiesme auoit succédé: mais ceste guerre d'Arragon l'auoit si bien enuelpé, qu'il ne peut: parquoy ses affaires allerent assés mal au deça des mōts Pirenées. Bertrand du Guesclin cheualier Breton, qui despuis fut Connestable de France, au

nom du nouveau Roy, luy print Mante, & Meulant, & autres places en Normandie, & en mesme temps mourut son frere Philippes, qui luy vint fort mal a propos, pour les remuemens qui ensuiuerent en France, a l'aduenement de ce nouveau Roy.

L'année 1364. renouellerent derechef 1364. leurs alliances les deux Roys de Navarre, & Arragon, mais aucunement differentes, & changées, estant ja descouuert celuy de Navarre ennemi de D. Pedro de Castille. Ils se trouuerent pour cest effect à Sos, accordant de continuer ceste guerre contre Castille, sans qu'il fut licite a luy de faire paix, ny trefue, sans la volonté de l'autre: Que le Roy D. Charles de Navarre ne feroit aucun accord avec le Roy de France, que celuy d'Arragõ n'y fut compris. Baillerent l'un à l'autre ostages, pour assurance de leurs conuentions, assauoir, de la part du Roy d'Arragon son fils D. Martin, & de celuy de Navarre vn fils de D. Louys son frere, & les enfans de D. Jean Ramires d'Arcillan, de Don Martin Henriques, du Seigneur de Grammont, de D. Bertrand de Gueuarra & autres. Ces conuentions furent iurées par les principaux cheualiers,

& villes d'une part & d'autre. Et pource que les sommes de deniers promise a la capitulation de Vncastello, au Roy de Navarre estoient fort augmentées, il fut dit, que des maintenant le Roy d'Arragon luy deliureroit cinquante mille florins comptant a Sos, & pour le surplus luy feroient baillées en gage la cité de Iacca, Sos, Vncastel, Tiermas & Exea. Autre accord particulier fut fait entre le Roy Don Charles, & le Comte de Trāstamare Don Henry, entre les mains duquel deuoient demeurer les ostages. Le Roy de Navarre promit d'entrer en personne en Castille, & y faire la guerre: & pour s'assurer de D. Henry, voulut auoir en ostage, de sa part sa fille D. Leonor, qui fut depuis Royne de Navarre, & vn sien fils bastart, nommé D. Alphonse Henriques. Le Comte promist, que si quelque iour il obtenoit le Royaume de Castille, il n'empescheroit point que le Roy de Navarre ne iouist des terres de l'ancien patrimoine de Navarre, vsurpées par les Roys de Castille, & plusieurs autres.

Or estoient les conseils d'entre le Roy de Navarre, & du Comte Don Henry de Trāstamare secrets, & separés d'auec le

Roy d'Arragõ, lequel se gouvernoit, pour le plus, par l'aduis de Bernard de Cabrera, chevalier sage, & de grande experiance, par lequel il estoit souuent destourné de ce ou les autres le vouloyent faire condescendre: a raison dequoy le Roy de Navarre, & le Côte D. Henry luy en vouloyent. Ioint que comme priué conseiller, & de plus grande autorité, il estoit hay des autres Seigneurs Arragonnois, moins favorisés. Parquoy s'estant derechef assemblés ces Princes en Almudear, le Roy de Navarre, & les Comtes de Trástmare, & de Ribagorca conspirerent d'oster ce cõsseiller au Roy d'Arragon: & firent en sorte, qu'ils le mirent en la mauuaise grace d'iceluy. D. Bernard estant aduertí qu'on le vouloit prendre, se voulut retirer, & fuyant arriua en Navarre a Carcastello, les habitans duquel lieu voyãs qu'il estoit poursuiui par Garci Lopez de Sese, fermerent les portes de la ville: mais estants sommés par Garci Lopez, au nõ des deux Roys, de luy liurer D. Bernard: ils le retindrent, attendans le commendement du Roy, lequel leur manda qu'ils le liurassent es mains de Garci Lopez, & par luy fut mené à Murillo, où il demeura quelque

temps, en esperance d'estre deliuré : mais
 il estoit tant mal voulu du Roy de Nauarre,
 & du Comte de Translamare, que par
 importunes accusations, & charges ils ne
 cesserent point, iusques a ce qu'ils l'eussent
 fait mourir. Ce Bernard de Cabrera auoit
 esté autresfois cōtraint de venir a la Cour
 & s'employer aux grans affaires d'Estat
 où il estoit fort aduisé, auant l'an 1346. lors
 qu'ennuyé du monde il auoit deliberé de
 se faire moyne. Le Roy l'auoit cheri, & ad-
 uencé, aussi en receut plusieurs bons con-
 seils, & tresprofitables seruices, tant es
 guerres de son Royaume, qu'en celles de
 Sardaigne, & de Castille. Mais comme les
 courtisans plus ils cherchent la grandeur,
 & l'honneur de leur Prince, & sont par eux
 plus honorés, & aimés, tant plus sont ils
 subiets aux enuies, & mal vueillances: ainsi
 en print il à cestui-cy: car ayant, pour trop
 adherer au Roy son maistre, acquit l'ini-
 mitié de tous les Princes, & grands Sei-
 gneurs du Royaume, lors que par les me-
 nées du Roy de Nauarre, & du Comte de
 Translamare, il se trouua prins, il n'y eut
 personne qui luy fut fauorable: ains quasi
 par vne commune conspiration luy fut
 fait sommairement son procès, & confi-

tué iuge d'iceluy sa propre nourriture l'In-
 fant Don Iean Prince de Gironne, lequel
 seant au tribunal, & ayant pour assesseur
 Dominique de Cerdagne, Iustice majeur
 d'Arragon (qui deuoit estre defenseur de
 l'opresse, pour le deu de sa charge, & offi-
 ce) prononça sentence de mort contre ce
 pauvre vieillart decrepit. Il fut mené au
 marché de Sarragosse, Illec decapité, & sa
 teste portée au Roy, qui estoit à Barcelo-
 ne: tels salaires ont souuent les plus fidel-
 les conseillers des mal aduisés Princes,
 Ainsi mourut miserablement vn des plus
 grands personnage, en noblesse, sens &
 vertu. qui eut esté de long temps en Arra-
 gon, lequel, sans le Roy son maistre, auoit
 executé choses tres grandes, & le Roy,
 sans luy, 'oneques n'auoit fait chose qui
 vallust. Le fils dudit Bernard nommé Ber-
 nardin auoit espousé Marguerite de Foix,
 fille du Viscomte de Castelbõ, & de Con-
 stance de Lune.

Or pour reuenir aux promesses & capi-
 tulations faictes entre les deux Roys de
 Navarre, & Arragon, elles n'auoyét point
 l'execution deuë, & si les ostages accordés
 n'estoyent point deliurés: car ce n'est pas
 chose ordinaire, en tels traittés, que les

*Mort de
 Bernard de
 Cabrera
 pour auoir
 esté trop fi-
 delle serui-
 teur de son
 maistre.*

Perpetuelle
desfiance
entre les
Princes.

faits suiuent les parolles, estants les Princes tousiours agités de desfiance les vns des autres. Parquoy le Roy de Nauarre receuant deniers du Roy d'Arragon, ne luy furnissoit point de gens de guerre pour opposer à l'armée de Castille, reuenue es terres de Valence, & si commençoit a penser a plusieurs desseins, peu fauorables au Roy d'Arragon. Si le Roy de Nauarre, ayant trompé le Roy de Castille, essayoit d'en faire de mesme à celuy d'Arragon, le Roy d'Arragon, de sa part, n'en faisoit pas moins contre celuy de Nauarre: car il auoit enuoyé en France ses Ambassadeurs, lesquels traiterent, en la cité de Toulouze, avec les deputed du Roy de France Charles cinquiesme, & avec Loys Duc d'Anjou frere d'iceluy, vne ligue, par laquelle les François promettoyent d'aider au Roy d'Arragon à conquerir le Royaume de Nauarre, & en despoullier le Roy Charles, & l'ayant conquis, s'obligoyent de luy fournir tousiours cinq cens lances, contre quiconques le vouldroit repousser de la possession d'iceluy. Le Roy d'Arragon promettoit aussi de son costé d'aider aux François a cōquerir la Guienne, & en chasser les Anglois. Ces accords

furent faits l'an 1364. estans en inimitié les 1364.
 Roys Charles cinquiesme de France, &
 Charles deuxiesme de Navarre. Mais cō-
 me ils estoient François, & beaux freres,
 ils s'accorderent despuis, faisant paix en-
 semble: parquoy le Roy d'Arragon perdit
 ses peines, & ne luy seruit l'alliance, pour-
 chassée en France, a chose quelconque. La
 guerre continua neantmoins toute ceste
 année entre les François, & les partisans
 du Roy de Navarre en France: mais l'an
 1365. la Royne Ieanne femme du Roy de 1365.
 Navarre se hastia de venir à la cour de Frā-
 ce, traiter la paix d'être les deux roys, dōt
 l'un luy estoit mary, & l'autre frere: car le
 Roy d'Arragon ne cessoit de solliciter le
 Roy de France, pour l'effect de l'alliance
 conuenue l'an precedent à Toulouse, spe-
 cialement pour la conqueste de Navarre:
 à raison dequoy il luy auoit enuoyé encor
 ceste année nouveaux Ambassadeurs. Le
 Roy de Navarre estant aduertit de toutes
 ces choses, pressa fort la Royne sa femme
 de s'acheminer, encor quelle fut enceinte.
 Son voyage n'aporta lors qu'une breue
 treue: mais despuis la paix se fit, par la grād
 diligence des deux Roynes Ieanne fem-
 me du Roy de Navarre, & Blāche sa sœur,

1366. & par l'adresse, sens, & prudence de Cardinal de Buchs lors prisonnier des François, pour les partialités de Navarre. Estant la Royne a Eureux, l'an 1366. elle acoucha d'un fils nommé Pierre, qu'on appella Cécile de Mortaing, & apres ses couches elle se retira en Navarre, avec son fils ainsé Charles, aagé lors de quatre ans, & celui quelle auoit enfanté de nouveau.

En ce temps le Roy D. Pedro le cruel Roy de Castille auoit forte & aspre guerre contre D. Henry son frere naturel qui vouloit deschasser du Royaume de Castille le legitime Roy pour s'y mettre, comme despuis il fit : or durant ceste premiere guerre, le Roy de Navarre, ne bougea en faueur de l'un, ni de l'autre de ces Princes contendants : mais ayant sceu que le Roy Don Pedro de Castille s'estoit retiré a Bayonne, depossédé de son Royaume, il le vint voir, & se trouua present aux accords, & prouesses que firent le Prince de Galles, Edouart & luy : puis estant de retour en Navarre, il fut fort sollicité par D. Henry, de se ioinde de son costé, mais il s'estoit ja obligé par promesse au Roy D. Pedro de Castille, & au Prince de Galles de leur donner libre passage par ses terres. Le

Le Roy d'Arragon aduerti de toutes ces choses, pressoit fort, par les Ambassadeurs, le Roy de France, d'esmouuoir la guerre aux Anglois, & au Roy de Navarre: à quoy il promettoit de se ioindre de sa part, pour diuertir l'orage qui venoit sur le nonueau Roy de Castille D. Henry, lequel il essaya de faire receuoir aussi en ceste ligue: & de fait, il y auoit guerre perpetuelle és frontieres d'Arragon & de Navarre. Or nonobstant les choses susdittes, tant sollicita, & pratiqua D. Henry le Roy Charles de Navarre, qu'il luy fit oublier les promesses faittes par luy, a Bayonne, au Roy D. Pedro de Castille, & aux Anglois, & vint trouuer iceluy D. Henry a Sainte Croys de Campeço, luy promit, & iura d'estre de son costé, & d'empescher a son pouuoir, le pas de Navarre, a l'armée Angloise: ce qui eut grandement serui a rompre tous les desseins & entreprises du Roy dechassé, car il n'auoit és passages des Pirenées rien qu'il le fauorifat, que les villes de S. Sebastien, & de Guetaria en Guipuscoa. A ces promesses, solennellement faittes par le Roy de Navarre au Comte D. Henry, assisterent D. Gomes Manrique, Archeuesque de Toledé, D. Lopez Fer-

*Inconstance
du Roy de
Navarre.*

nandes de Luna, Archeuesque de Sarragoſſe, D. Alphonſe d'Arragon, Comte de Denia, & Marquis de Villena, Bertrand du Gueſclin, & pluſieurs autres grâds Seigneurs de Caſtille, France & Arragon. Et fut arreſtée confederation & ligue entre les Roys d'Arragon, de Nauarre, & Don Henry, a commune deſenſe contre tous, promettant le Roy Charles de ſe tenir preſt avec les forces de ſon Royaume, pour ſe trouuer en perſonne en la bataille qu'on eſtimoit qui ſe deuſt donner: pour aſſurance, dequoy fut mis en depoſt, es mains de l'Archeuesque de Sarragoſſe, le chaſteau de la garde: & celuy de S. Vincens en la uiſſance de Bertrand du Gueſclin: & celuy de Buradon, baillé en garde a D. Iean Ramires d'Areillan. En recompence des bons offices que D. Henry eſperoit du Roy Charles, il luy promit bailler la ville de Logrogno, en proprieté, à luy & aux ſiens, il y auoit aparence que les affaires du Comte Henry paſſeroient mieux, que celles de Don Pedro, & partant le Roy Charles eſleut de ſe tenir du coſté des plus forts, comme il luy ſembloit. Le Roy de Caſtille depoſſedé, & le Prince de Galles

entendans ceste ligue, la trouuerent fort estrange : or estant l'Anglois plus familier du Roy de Navarre, se plaignit grandement a luy, essayant de le ramener a ses premieres promesses, ce qu'il fit: luy faisant derechef quitter, par insigne inconstance, le parti du Comte Don Henry, & du Roy d'Arragon, moyennant les promesses qu'on luy fit, de luy bailler, outre Logrogno, la cité de Victoria, qui tenoit encor le parti du Roy Don Pedro, il s'obligea donc par contraire iugement, de leur bailler passage, & de se trouuer en personne, avec sa gendarmerie, en la bataille, en leur faueur, excusant sa legereté sur ce que le Royaume de Castille appartenoit de droit a D. Pedro, & faisoit avec cela ses desseins de se preualoir de l'amitié, & des forces des Seigneurs Anglois en ses querelles, & pretentions qu'il auoit contre le Roy de France, qui luy troubloit grandement ses affaires. Or les conuentions que le Roy Don Pedro de Castille fit avec le Prince de Galles furent telles. Il luy donna des lors la Seigneurie de Biscaye, & Castro de Ordiales, & en outre payer les gens de guerre qu'il meneroit

Deuxiesme
inconstance
du Roy de
Navarre.

Paches entre
le Roy
de Castille
& le Prin-
ce de Galles.

en Espagne: laissa es mains des Anglois,
 en ostage, ses trois filles D. Beatrix, Con-
 stance & Isabel: promet la cité de Soria a
 Iean Chandos Connestable en Guyenne
 pour l'Anglois, & a plusieurs autres Sei-
 gneurs & cheualiers autres places, & villes
 de Castille. Et sur ces accords, pleins de
 bonne esperâce, puis qu'il auoyent le Roy
 de Nauarre pour amy, s'acheminerēt avec
 grande & puiffante armée, pour remettre
 le Roy Don Pedro en son Royaume, au
 printemps de l'an 1367. Or le Roy Char-
 les, ou troublé en sa conscience, a cause
 des serments qu'il auoit tant de fois faul-
 sés, ou pour autre raisõ, ne se voulut trou-
 uer en ceste rencontre du Roy D. Pedro,
 & du Comte D. Henry, ainsi qu'il auoit
 promis, ains sous couleur d'aller à la
 chasse se fit prendre prisonnier, par com-
 plot accordé, a Oliuier de Manny, cheua-
 lier Breton, qui tenoit le chasteau de Bo-
 ria au nom de Bertrand du Guesclin, qui
 auoit en don du Roy d'Arragon, auquel il
 fut enfermé: & pour ne monstrier d'estre
 du tout desloyal, il laissa à Pampelone D.
 Martin Henriques de l'Acarra son grand
 escuyer, & porte enseigne, avec trois cens
 lances, luy commendant qu'il se ioignit

à l'armée Angloise, & combatit en icelle. L'armée Angloise arriua à la Cucua, ou Combes de Pâpelone l'an 1366. conduite par le Prince de Galle, non point par charité, ny amour qu'il portast au Roy Don Pedro dechassé, ains pource que l'honneur, & la louïange qu'auoit acquis Bertrand du Guesclin, d'auoir establi le Côte D. Henry pour Roy de Castille, ne laissoyt point dormir ledi&t Prince de Galles, lequel estant à Nagera il escriuit a D. Henry, l'intitulant Comte de Transmare, estant au demeurant sa lettre pleine de toute courtoisie, l'admonestant de quitter le tiltte de Roy, pour le bailler à D. Pedro vray heritier. Pour responce, D. Henry dit, qu'il ne pouuoit entendre à aucun accord avec ce luy qui auoit, contre tout droit naturel, meurtris tant de personnes du sang Royal de Castille, qui faisoit à tous propos faux serments: En fin ils s'entreheurterent si asprement, és enuirons d'Aleson, qu'en fin D. Henry fut defeat demeurant entre les mains des Anglois plusieurs grands personages tant François, Nauarrois, que Castillans, la plus part des Castillans furent massacrés par commandement du Roy D. Pedro. Ceste victoire aduint le troisi&f-

*Cruauté du
Roy Don
Pedro.*

me iour d'Autil l'an 1367.

Le Roy de Nauarre aduertit de ceste victoire, pensa qu'il estoit temps de sortir de sa cachette, pource pressa Oliuier de Marigny de le laisser sortir : mais la difficulté estoit que ce cheualier vouloit estre payé de son bien seruir, pour auoir pris le Roy prisonnier. Le Roy Charles luy bailla son fils puîné, D. Pierre, en ostage, luy promettant que s'il le vouloit venir trouver a Tudelle, il luy bailleroit là, tout ce qu'il luy auoit promis & dauantage. le bon cheualier print l'Infant D. Pedro, le mit dedés son chasteau de Boria, deliura le Roy, & peu apres, par grande simpleffe, le suiuit a Tudelle : mais il ny fut pas si tost entré, qu'on l'empoigna & le mit on en prison, iusques a ce qu'il eut rendu l'ostage. Auec luy deuoit estre saisi vn sien frere, par le commandement du Roy : mais ainsi qu'il se vouloit sauuer, en fuyant par dessus vn roict, il fut tué par ceux qui le pouruiuoient. Le Roy Charles escriuit incontinent. au Roy d'Arragon, se plaignant du tort que les Bretons, tenant le chasteau de Boria, & Magallon, luy auoyent fait, & que mesme ils luy detenoyent son

fils, lequel il auoit esté contrainct de bail-
 ler en ostage, & entendoit qu'ils le vou-
 loyent mener en France: ce qu'il le prioit
 d'empescher mettans bonnes gardes sur
 les passages en ses terres. Disoit d'auan-
 tage, qu'ils le menaçoient de courir les
 terres de Nauarre, se fians au port & fa-
 ueur qu'ils auoyent d'Arragon, pour lors:
 parquoy le prioit de ne leur donner for-
 ces, ny aide quelconque en telles entre-
 prises, & de ne trouuer point mauuais
 s'il menoit vne armée deuant Borja, pour
 deliurer son fils de Prison. Pout faire
 ceste Ambassade fut enuoyé en Arragon
 Garcí Sanches prieur de Ronceuaul, le-
 quel non seulement executa bien sa char-
 ge, mais d'auantage entra en traicté de
 mariage entre les Infants Charles aisé
 de Nauarre, & Don Leonor d'Arragon,
 fille du Roy Don Pedro. Le Roy d'Ar-
 ragon qui n'auoit besoin d'ennemis, d'au-
 tant qu'il craignoit le Roy de Castille,
 fit cesser tous les troubles de Borja, &
 commanda aux Bretons de rendre l'In-
 fant Pierre, lequel estant porté à Tudel-
 le, Oliuier de Manny fut aussi deliuré
 de prison. Quant au mariage, encor

que le Roy d'Arragon le desirast, & sollicitat fort, le Roy de Navarre, ayant retiré son fils, ne se soucia d'y entendre, voulant premierement voir à quoy reuiendroyent les remuemens de Castille qui furent tels que D. Henry derechef par laide des François remit sus vne seconde armée.

Quant au Roy de Navarre, il recourra les places qu'il auoit baillées en deposit, faisant ligue avec le Roy d'Arragon, & D. Henry, en quoy il fut aidé par le Roy D. Pedro de Castille, & a la faueur de la victoire qu'il auoit obtenue : toutesfois il n'obtint d'iceluy, ny Logrogne, ny la ville de Victoire, qu'il luy auoit promises, & si ne peut retirer des mains de D. Jean Ramires d'Areillan, cheualier de bié & d'honneur, la place de Buradon, dont il auoit esté esleu gardien, & depositaire, disant qu'il ne suiuoit point l'heur des Princes, ny leur passions, mais l'equité de la foy promise, & iurée. Ce bon cheualier s'estoit retiré en Arragon, des la bataille perdue, quant D. Henry se sauua de France, au seruice duquel il ne tarda gueres despuis a se mettre.

*Integrité de
Don Jean
Ramires
d'Areillan.*

Le Prince de Galles, auant que partir d'Espagne, auoit tramé vne ligue ferme

entre les Roys regnans en Espagne, & luy, avec diuers desseins, en laquelle il se faisoit fort de faire que le Roy de Navarre se maintiendroit fidelle, & fourniroit bon nombre de gensdarmes. Quant à celuy d'Arragon, il embrassoit la ligue (ce sembloit de grande affection, estimant qu'il ne pouuoit mieux faire que de se ioinde, pour lors, au Roy de Castille victorieux, & aux Anglois, pour conclusion, & arrest de ceste confederation, iournée fut assignée aux Ambassadeurs de tous les Princes à Tarbes: ce pendant les perfidies du Roy D. Pedro de Castille facherent tellement le Prince de Galles, qu'il s'en reuint à Bordeaux tres-mal content. Au iour assigné comparurent les Ambassadeurs des Roys de Navarre & Arragon, & du Prince de Galles à Tarbes, où depuis arriuerēt ceux de Castille. Les inclinatiōs des Princes estoient telles, que le Roy d'Arragon eut bien voulu tenir le parti de D. Henry, s'il eut osé, mais il suiuoit la fortune: celuy de Navarre estoit plus incliné au Prince de Galles: mais quoy que ce fut ils vouloyent se preualoir de l'occasion des troubles, & tirer chacun sa part des terres de Castille: le Roy d'Arragon vouloit Mur-

*Lignes plei-
nes d'infide-
lité des
Princes d'a-
lors.*

cia, & autres villes : celuy de Nauarre demandoit les Prouinces de Guipuscoa, & Alaua, & nommement victoria, Saunterre, & Treuigno, & plusieurs villes en la Rioja : le Prince de Galles pretendoit Biscaye, Castro d'Ordiales, & plusieurs autres lieux, prometans tous de se bander contre D. Henry, & luy empescher le passage en Espagne, si ces choses leur estoient accordées, & baillées par Don Pedro : sinon ils auoyent aussi bonne volonté de se liguer avec D. Henry, s'il leur faisoit telles promesses. Ainsi estoit mis le Royaume de Castille a l'encant. D'autre part le Roy Edouart, pere du Prince de Galles, & le Roy d'Arragon faisoient leurs menées a part, pour partir entr'eux le Royaume de Castille, & Leon, & y donner lieu au Roy Charles de Nauarre : ainsi se penoyent ces Princes de partir entr'eux ce que Dieu auoit ordonné a autre, & furent leurs propositions, & disputes a Tarbes telles, & de tant de choses, que ne pouuans rien conclure, ils remirent leur assemblée a Oleron, où ils firēt encor moins, d'autant que D. Henry avec son armée Françoisse sur leur pourparler entra en Arragon avec Bernard bastard du Comte de Foix, puis

en Castille ou se rendirent a luy plusieurs villes & places, ensemble plusieurs gentilshommes fuyans la fureur de Don Pedro. Et l'an 1368. Pendant que le Com-1368.
te D. Henry pressoit de pres Toledé, les villes de Victoria, Saluatierra, d'Alaua, & Logroño, qui tenoyent le parti du Roy D. Pedro, fachés de la continuelle guerre que les Guipuscoans, & autres voisins, leurs faisoient se rendirent au Roy Charles de Navarre. A ceste réduction seruit beaucoup au Roy de Navarre D. Tello, qui tenoit Biscaye, qui estoit lors en mauvais mesnage avec son frere D. Henry. On dit qu'ayans les habitans de ces villes fait entendre au Roy D. Pedro leurs necessités, il leur fit entendre qu'ils tinssent bon pour luy, tant que possible leur seroit, & que quand ils ne se pouroyent plus defendre, qu'ils se rendissent plustost a Don Henry son frere bastard, sans se desjoindre de la Couronne de Castille, que non pas au Roy de Navarre, qui les retrancheroit de ce corps. En ce temps aussi le Roy Charles de Navarre, pour faire deniers, dont il avoit besoin, vendit a la ville de Viana, le

1368.

droit appellé Fontadera, ensemble le lieu dit Agoncillo, & bourgs de Vrlicilla, & Lacagurria, avec leurs appartenances, par lettres dōnées a Olite le septiesme Aoust. ceste année 1368. Estant ja mort D. Pedro Roy de Castille, occis de la main propre de D. Henry son frere bastard le 23. iour de mars, de laquelle plusieurs chargēt Bertrand du Guesclin, comme luy ayāt faulx fa foy, & promesse de le mettre en lieu de seurté. Apres la mort du Roy D. Pedro D. Henry luy succeda la grādeur, & l'heur de ce Roy fut suspecte aux Roys de Navarre & d'Arragon, lesquels traiterent ligue entr' eux, se restituerent l'un a l'autre certaines ville & chasteaux. Avec eux par apres se mit le Roy de Portugal, d'Angleterre & de Grenade, ialoux des prosperités de ce nouveau Roy de Castille, lequel estant receu pour Roy, licentia Bertrand du Guesclin, auquel il donna plus de six vingts mille doubles d'or contant outre plusieurs villes & places. Estant de retour en France il fut fait Connestable: Or quāt aux affaires d'entre Castille & Navarre, plusieurs difficultés se presentoyēt au nouveau Roy Henry, pour l'absence du Roy Charles de Navarre, ne se voulant ingerer

la Royne D. Jeanne sa femme, qui gouvernoit le pays cependant, d'arrester, ny refoudre aucune chose sur la restitution des villes de Logrogno, Sauueterre, Alaua, Victoria, & Saincte Croys de Campeçoz, vsurpées sur la couronne de Castille. Car le Roy Charles ayant sceu, des l'an 1370. que les Anglois & François venoyent de-rechef aux mains, estimant que c'estoit occasiõ propre pour recouurer les terres, & droits qu'il pretendoit estre de son ancien patrimoine, possedées par le Roy de France, auoit passé les monts, estant en Normãdie, en la ville de Cherbourg, sans s'aprocher de la cour de France, ne se fiant aucunement de son beau frere le Roy Charles cinquiesme a son partement, D. Jeanne sa femme estoit gouvernante, & pour conseil luy auoit donné D. Bernard Focaut Euesque de Pampelone, & D. Jean Crusat doyen de Tudelle. Par la Royne gouvernante furent rendues au Roy d'Ar-ragon les villes de Sauueterre, & la Real, & ligue traitée avec le Roy, leurs accords tendoyent au dommage de Don Henry Roy de Castille, lesquelles choses furent ratifiées par le Roy Charles: lequel estant pratiqué, & appaisé aucunement par le

1372.

Roy de France, fit paix avec luy, qui dura environ cinq ans: à raison dequoy il s'apresta pour retourner en Nauarre fit la fin de l'an 1372. Attendant lequel retour, la Royne sa femme sollicitée pour raison des villes cy dessus declarées qui s'estoyent rendues au Roy de Nauarre, ne sceut prendre autre meilleur expediant pour contenter le Roy Don Henry, que d'accorder que le Pape Gregoire xi. qui auoit fraichement succédé a Urbain cinquieme fut iuge de ce different, & que iulques a ce qu'il eut enuoyé vn Cardinal avec suffisant pouuoir, pour en determiner, les villes demeureroient es mains de Don Iean Ramires d'Areillan cheualier de grand vertu, & estime, qui les tiendrait comme en depost, au nom du Pape. Cela accorda la Royne, afin que le Royaume se trouuast entier, & paisible au retour de son mary: mais non obstant cest accord le Roy D. Henry ne laissa d'essayer s'il pourroit auoir ces places par armes: & aduint que Sauueterre, Alaua, & saincte Croys se reduirent a son obeissance: mais Victoria, & Logrogno demurerent en depost es mains de Don Iean Ramires d'Areillan. De cest excès du Roy Don Henry se plai-

gnit le Roy Charles au Pape Gregoire xj. en Auignon, puis vint en diligence en son Royaume de Navarre pour le deffendre contre l'armée du Roy Henry de Castille, qui menaçoit d'entrer en ses terres, s'il ne luy rendoit ses villes de Logrogno, & Victoria. Le Roy D. Charles luy remonstra, que puis qu'il auoit esté accordé de décider ce différent, par le iugement du Pape, & qu'il y auoit en Espagne vn Legat: assavoir, Cardinal Guy de Bologne Euesque de Portuëse, qu'il estoit content qu'iceluy en cognust, & iugeast, ce que le Roy Don Henry luy accorda: & partant estoit venu le Legat à sainct Dominique, ayant eü communication des droits, & allegations des deux Roys, les mit d'accord, aux conditions qui s'ensuiuēt: Que les villes de Victoria, & de Logrogno, seroyēt restituées au Roy de Castille: que l'Infant de Navarre D. Charles, prēdroit en Mariage D. Leonor Infāte de Castille, fille du Roy D. Hēry, avec dot de cent mille doubles, a la celebration du Mariage, & outre, & par dessus ladite somme le Roy Hēry debourceroit, au mesme tēps, vint mille doubles au Roy de Navarre pour les frais qu'il auoit faits durāt le tēps qu'il auoit tenu lesdites places

Accord entre Navarre & Castille.

Que pour assurance de l'accomplissement de ce mariage, l'Infant D. Pedro puisnay de Nauarre, demurerait en ostage en Castille, es mains de la Royne D. Ieanne, iusques a ce que l'Infant D. Charles fut paruen u en aage suffisant. Ces choses arrestées d'une part & d'autre, les deux Roys s'en treurent en la ville de Brioue, lesquels confirmèrent derechef tout ce qui auoit esté accordé: & estant de retour le Roy de Nauarre en son pays, il enuoya incontinent son fils D. Charles, pour fiancer l'Infante D. Leonor, lequel vint a Brioue, bien accompagné des grands Seigneurs de Nauarre: & illec furent faites les fiancialles, avec grand feste, & magnificence: les villes de Victoria, & Logrogno furent rendues, & apres le retour de l'Infant Don Charles, D. Pedro son frere fut enuoyé es mains de la Royne de Castille, pour y estre en ostage, suiuant l'accord.

Le Roy de Nauarre ayant donné ordre à cest affaire, rechercha les deportements de ceux qui auoyent administré son Royaume durant son absence: & ayant trouué que plusieurs fautes auoyent esté commises par l'Euesque de Pampelone, & le doyé de Tudelle, qu'il auoit laissé, pour
con

conseillers à la Royne sa femme, iceux craignans d'estre chastiés, s'absenterent. L'Euesque print le chemin de Rome, où il paruint à fauueté, & illec il acheua le reste de sa vie: mais quant au doyen qui se voulut fauuer en Castille, il fut fuiui, & atteint prez de Logrogno, & là tué par le commandement du Roy: Tost apres la Royne Icanne retourna en France, où elle ne vescut pas long temps.

Sur la fin de ceste année 1373. le Roy D. 1373.
 Charles, & son fils aîné vindrent à Ma- Le Roy de Navarre essaye en vain de diuertir le Roy de Castille de l'amitié de France pour le ioindre à l'Anglois.
 d'il trouuer le Roy Don Henry, auquel le Roy de Navarre fit entendre que pour oster vn grand desboubier, & trouble en ses affaires, qui pourroit luy estre meu de la part du Roy Edouart d'Anglerre, & d'Edouart Prince de Galles, fils d'iceluy, il deuroit embrasser leur amitié, laquelle il auoit charge de luy offrir, à cōdition, qu'il rompit l'alliance, & confederation qu'il auoit avec le Roy de France leur ennemi: & moyennant ce ils promettoyent de ne donner aucun aide aux filles du feu Roy D. Pedro, lesquelles estoyēt en Angleterre, priās le Roy Edouart, & le Prince son fils, instamment, de les vouloit remettre en l'heritage paternel, ioint que Jean Duc

de l'Anclastre auoit espousé D. Constance, l'une d'icelles, à cause de laquelle il prétendoit le Royaume de Castille luy appartenir, comme tenant lieu d'aînée du Roy D. Pedro, déclaré legitime, & rendue en ceste qualité par les Estats du Royaume. Toutes lesquelles pretentions seroyent par les Anglois laissées, & mises à neant, s'il se deportoit de l'alliance de France; & aussi qu'il deliurast quelque quantité de ducats au Prince de Galles, en acquit de ce que le Roy D. Pedro son frere luy estoit demeuré redeuable. Ces choses furent mises en auant par le Roy de Nauarre, comme ayant charge des Princes Anglois ennemis de France, auxquels il auoit tousiours adheré, & adheroit, pour les torts qu'il disoit luy estre faits par le Roy de France son beau frere: amenant plusieurs raisons apparentes, pour induire le Roy D. Henry à se renouer a ce parti: mais luy, qui ne tenoit la couronne de Castille d'autre, apres Dieu, que des François, ne voulut se monstrier ingrat, ains respondit resolument, qu'il ne quitteroit iamais l'amitié de France, tant qu'il viuroit: mais que s'il ne tenoit qu'à desbourcer quelque somme de deniers, pour contenter l'Anglois, qu'il estoit bien

content de le faire: ce que le Roy de Navarre dit n'estre suffisant, le prioit en outre de ne prendre en mauuaise part ce qu'il luy en auoit dit, puis qu'il en auoit charge du Roy d'Angleterre. Le Roy D. Henry dit, qu'il ne luy pouuoit sçauoir mauuais gré de ce qu'il luy auoit dit, & ainsi le Roy de Navarre retourna en ses pays. Telle response sceuë par le Prince Anglois, luy despleut grandement: car le Roy de Castille donnoit grand contrepois a leurs affaires, pour l'aide, & secours qu'il donnoit par mer aux François, ayant vne bonne quantité de vaisseaux de guerre, conduits par messire Ambroise Bocanegra Geneuois son Admiral, qui tenoit le passage entre France & Angleterre tellemēt empesché, qu'outre plusieurs petites prises qu'il auoit faiçtes, il dōna vne route a vne flotte d'Angleterre: enuiron ce temps, prenāt 36. vaisseaux, avec leurs charges prez la Rochelle, où fut pris prisonnier le Comte de Pemebroch general de l'armée, tellement que ce n'estoit sans cause que les Anglois essayoyent de desioindre le Roy de Castille d'avec celui de France.

Le Roy de Navarre n'ayant donc rien peu faire comme nous auōs cy dessus dit,

enuers le Roy de Castille, comme il estoit
 turbulent, & ennemi de repos, forma vne
 nouvelle querelle au Roy D. Henry, sur le
 paiement de cent cinquante mille doubles
 qu'il auoit promis pour le mariage de la
 fille Don Leonor: car le Roy de Nauarre
 refusa cent cinquante mille reales d'argent,
 qui estoient en ce paiement, disant, que
 le Roy de Castille estoit tenu de luy payer
 la somme en or. Ces reales en fin furent
 perdues pour le Roy de Nauarre, a l'occa-
 sion des querelles qui suruinent depuis.
 L'Infant Don Pedro, second de Nauarre
 qui auoit esté en ostage, fut rendu. En ce
 temps fut le Roy de Nauarre aduertti, que
 D. Rodrigo de Vrris, cheualier qui s'estoit
 grandemēt employé à son seruice en tous
 ses affaires, tant en France, qu'en Espagne,
 auoit secrettes intelligences avec le Roy
 D. Henry de Castille, lequel desiroit de le
 saisir de la ville de Tudelle sur Ebro, & Ca-
 parose, nonobstant les accords, & affini-
 tés contractées avec luy. De ces places
 estoit Merin, & gouverneur D. Rodrigo,
 lequel pour cest effet estât pratiqué, auoit
 promesse du Roy D. Henry de grande re-
 compēse en Castille, & de luy faire espou-
 ser vne siene niepce, fille d'vn de ses freres.

*Trahison
 descouuerte.*

Le Roy Charles informé de toutes ces choses, en fut grandement desplaisant: car il aimoit D. Rodrigo, & pour le destourner de ceste si peu honneste entreprise, il luy fit entendre, qu'il auoit sceu le traité du mariage qu'il faisoit en Castille, l'admo-
 nestant de n'y entendre en façon aucune, sans le consentement de son conseil. Don Rodrigo estimant que le Roy ne sçauoit rien des autres menées, ains seulement pou-
 uoit auoir senti quelque vent du mariage, ne se soucia de chose qu'on luy eut dicté, ains se mit en chemin, comme pour aller à
 nopces. Estant venu à Pampelone, il fut arresté par le commandement du Roy, & enquis sur la trahison, ne pouuant reicter
 les indices qu'on luy monstrois, fut con- Execution
de Rodrigo
d'Vris. damné à auoir la teste tranchée: ce qui fut
 executé, en secret toutesfois, pour l'hon-
 neur de sa famille, auxquels le corps fut
 baillé, & par eux enterré au monastere de
 saint Augustin à Pampelone. De ceste
 mort eurent telle frayeur plusieurs autres
 cheualiers de Navarre, auxquels les façons
 de faire du Roy Charles n'estoyent agrea-
 bles, qu'ils depaiserent, se retirant où ils
 pensoyent estre les biens venus. Ceci ad-
 uint l'an 1376. auquel les villes de Pampe- 1376.

lone, Pont de la Royne, Garde, S. Vincet, Arcos, & saint Iean de Pied de Port, approuverent le mariage d'entre l'Infant D. Charles, & D. Leonor de Castille, avec les serments, vsés en ce temps, ce que procura le Roy Charles, afin de plus autoriser la future succession.

1377.

L'an 1377. l'Infant D. Charles de Navarre desireux de visiter la Couronne de France, pressa tant le Roy son pere, qu'il eut son congé: dequoy il fut fort desconseillé par le Roy D. Henry de Castille son beau-pere, qui scauoit quelle occasion auoit le Roy de France de hayr le Roy de Navarre. Car outre qu'il auoit tasché de rendre le Roy de Castille Anglois, il auoit engagé, & liuré à iceux Anglois la ville de Cherbourg en Normandie, & fait plusieurs autres traicts, au dommage des François. Nonobstant cela, l'Infant Don Charles ne laissa de s'acheminer, faisant estat qu'il n'auoit point offensé le Roy son oncle, & que des differents qu'il auoit avec son pere, il n'en pouoit rien, & qu'au pis aller, il se retireroit es terres que le Roy son pere auoit en Normandie, & n'approcheroit la cour, sans al-

seurance. En ceste deliberation il partit de Navarre, fort bien accompagné, entre lesquels estoient Baudoin Belloferant, capitaine de plusieurs places en Normandie appartenantes au Roy de Navarre. Jacques de la rue Chambelan du Roy, le Seigneur d'Ortubia capitaine de la Garde de l'Infant, Basque de nation, Pierre d'Estampes, Docteur en Theologie, & autres. Le Roy de France aduerti de ceste venue le fit prendre, dès qu'ils furent en France, Jacques de la rue, lequel fut trouué saisi de quelques papiers, qui accrurent grandement le soupçon aux François. Iceluy mis a la torture, confessa que le Roy, son maistre, auoit comploté avec les Anglois, que s'il vouloit promettre au Roy de Navarre le Duché de Guyenne, & luy payer deux mille lances, il feroit guerre aux François, y employant toutes les forces de son Royaume de Navarre, & de ses terres de Normandie, parquoy il fut serré en bonne & seure garde. L'Infant estant grandement fâché de la prise de ce cheualier, ne scachant les choses qu'il auoit manifestées, vint trouuer le Roy à Senlis, avec sauf-conduit, le

suppliant de deliurer ce prisonnier: à quoy le Roy fit responce, qu'il ne le deliureroit point, mais luy feroit faire son procès & à son pere, auquel il entendoit confiscquer tout tât de terres qu'il auoit en son royaume: & au surplus luy commanda de ne partir de la cour, sans son congé. D'auantage, le Roy fit venir deuant luy Baudouin Belloferant, luy enjoignant de se defaire en ses mains, ou de ses capitaines, de toutes les places & forteresses qu'il auoit en charge du Roy de Nauarre: ce que Baudouin ne pouuant s'excuser, promit de faire, & en fit serment. Neantmoins le Roy luy bailla gardes, iusques à ce qu'il eust accompli ce qu'il promettoit. Messire Ferdinand d'Ayanes cheualier Nauarrois, gouverneur pour le Roy de Nauarre es terres de Normandie, fut aussi pris, lesquels avec Jacques de la ruë, & Pierre d'Estampes fut enuoyé à Paris. Sur ce le Roy escriuit aux Princes, & Potentats estrangers, sur ces emprisonnemens, faisant grandes querelles, & plaintes contre le Roy de Nauarre son beaufrere: & tost apres commença la guerre aspre & cruelle contre les Nauarrois, en Normandie, dont Philippes frere

du Roy Louys Duc de Bourbon, & Bertrand du Guesclin estoient chefs, lesquels en peu de temps, prindrent la pluspart des villes, chasteaux, & forts appartenants au Roy de Navarre, & n'y eut que Cherbourg, lequel, tenu par les Anglois, soutint le siege l'espace de sept mois, sans que les François le peussent prendre. Cependant le Roy de France fit surprendre D. Pierre puisné de Navarre, & sa sœur Marie, a Breteuil, lesquels toutesfois il tint en libre prison, & fort honnorablement. En mesme tēps fut prins au chasteau de Bernay, un secretaire du Roy de Navarre, nommé Pierre du Tertre, duquel, par voye de tourments, on descouvrit beaucoup de pratiques, & menées du Roy son maistre. Cestui-cy, avec Jacques de la Rue, furent condamnés à mort, leurs corps separés en quatre quartiers & mis aux principales aduenues de Paris.

Ces nouvelles entendues en Navarre, le Roy Charles fut grandement troublé, tant pour la prison de ses enfans, que perte de ses pays; & ce qui le tenoit en plus grand pensément, estoit ce que le Roy de France, pour iustification de l'emprisonnemēt de ses enfans, auoit informé tous les Prin-

Jacques de
la Rue, &
Pierre du
Tertre ex-
cutés à
mort.

ces Chrestiens de ses portements, & les incitoit contre luy, singulierement le Roy D. Henry de Castille contre lequel il estoit monstré reuesche, & desdaigneux en toutes ses actions, nonobstant leurs alliances. Et comme il estoit d'esprit farouche, inconsideré, & abandonné de toute raison, se mit a imaginer plusieurs mauuais desseins, pour preuenir ceux qu'il craignoit, & desia regrettoit la mort de D. Rodrigue Vrris, qu'il auoit fait mourir, & duquel il auoit tiré tant de bons seruites, & le bannissement de plusieurs autres cheualiers, qui luy eussent fait bon besoin alors: mais il esperoit que les Anglois estoient vn bon appui pour luy en toute uenement: & sur ce fondement il voulut essayer de surprendre la ville de Logogno, qui estoit le rempart de Castille contre Nauarre, estimant qu'il estoit enuoyé le Roy Don Henry par cest exploit, si luy succedoit, ou l'empescheroit grandement, & feroit paroistre aux autres qu'il n'auoit pas le cœur failli: mais voyant que la place estoit bien munie, & soigneusement gardée par la diligence de Don Pedro Manrique, gouverneur de ceste frontiere, il le fit pratiquer par pro-

*Natinel des-
esperé du
Roy Char-
les de Na-
uarre.*

messes de grands biens qu'il luy donneroit en Navarre, & avant main, la somme de vingt mille doubles. Don Pedro qui estoit bon seruiteur de son maistre, & au reste cheualier d'honneur, aduertit le Roy de Castille, de toute ceste menée: & receut le Roy ceste nouvelle iustement ainsi que les Ambassadeurs du Roy de France arriuerent a Sauille, pour le preser instamment de faire la guerre au Roy de Navarre: ce qu'il accorda promptement: & escriuit a Don Pedro, qu'il entretint ce marché avec le Roy de Navarre, & taschast, le plus dextrement qu'il pouroit, de l'attraper dans Logrogno, & l'y retenir prisonnier. Don Pedro ayant receu telle responce, monstra tous les signes possibles, qu'il desiroit complaire au Roy de Navarre, luy assigna temps propre pour luy liurer la ville, receut aussi quelque partie des doubles ducats. Cependant fit entrer secrettement, & a la file bon renfort de soldats dans Logrogno: & pour mieux s'asseurer de bié executer ceste entreprise, & ne hasarder rien, fit entrer en la ville de Navarre, qui n'est distâte que de deux lieues, Don Pedro Gonçales de

*Traicté
double.*

Mandoça, avec six cens lances, lequel faisoit bruit d'auoir querelle avec D. Pedro Manriques. Les choses ainsi ordonnées, il ne restoit sinon que le Roy de Nauarre fut si mal auisé, que d'entrer dans Logroño: ce qu'il estoit resolu de faire, contre l'aduis de tout son conseil, qui l'assuroyent que D. Pedro n'estoit pour faire vne telle lacheté, & en outre le conseilloyent de tout laisser, & entretenir la paix qu'il auoit avec le Roy de Castille. Pour tous ces bons conseils il ne laissa de venir au temps ordonné, iusques au pont de Logroño, accompagné de quatre cens lances, portant son enseigne Royale messire Martin Hériques. Au deuant d'iceluy saillit D. Pedro Manriques, faisant entrer les Nauarrois coyemēt dans la ville, où les logis estoient ja faits, & s'attendant d'y mener le Roy, luy inuitoit fort courtoisement: mais soudain il luy print vne opinion du malheur, où il alloit se plonger, se retira du pont vers Viane, disant, qu'il n'y vouloit pas entrer, pour lors, en personne. Ce fut vne bonne inspiration. D. Pedro voyant que la proye luy estoit eschappée, fit deualiser beaucoup de Nauarrois qu'il tenoit,

aucuns tués, autres prisonniers, & autres se sauuerēt: entre lesquels fut messire Martin Henriques, lequel voyant l'Emeute, faisi de son enseigne, gaigna le pont, où il se trouua enfermé deuant & derriere entre ses ennemis, ou apres auoir combattu ne pouuant passer se ietta avec son estandart en leau & se sauua à nage, cōme aussi fit le Seigneur d'Olaoqui, lesquels paruenus au Roy luy racōterent le tout: dequoy il ne s'esmerueilla pas beaucoup, neantmoins il en fut grandement faché, pour la perte qu'il auoit fait de beaucoup de bons hommes Par ce fait fut euidemment rompue la paix entre Castille & Navarre. Le Roy de Castille depescha son fils D. Iean, Prince en la fleur de sa ieunesse desirieux d'honneur, lequel dressa vne armée pour entrer en Navarre. A ceste cause le Roy Charles aduerti de ces preparatifs, apres auoir consulté avec ses estats, passa à Bordeaux, pour demander aide, aux Anglois: ce qu'il eut: car il emmena avec luy six cēs lances, qu'Anglois, que Gascons, sous la charge de messire Thomas Treuet Anglois, & du sieur de Berbecin Gascon.

Or l'an 1378. la guerre se demena fort ^{1378.} entre Castille & Navarre faisans les vns

Grande hardiesse.

Guerre ouverte.

Le Roy de Navarre a recours aux Anglois.

*Finance de
Navarre
espuisée.*

*Meurtre de
Thomas
Trevet An
glois.*

sur les autres grandes courses & pilleries, & furent si grans les frais de ceste guerre, que le Roy de Navarre consuma entierement toutes ses finances, sans que son fils Charles, venant a regner, trouuast vn seul ducat és coffres de la Thresorerie Royale. En la ville du Pont de la Royné, messire Thomas Treuet, capitaine des Anglois, fut tué par les habitans, à cause de quelques insolences. L'Infant D. Jean de Castille entra hostilement en Navarre, faisant contenance d'assiéger sainct Vincent, mais estant la place forte par nature, & par art, & bien munie, ils se retirerent a Logrogno, où s'estant joint a luy D. Pedro Manriques, tous ensemble r'entretentent Navarre, où ils ne trouuerent aucune resistance: car le Roy Charles se tenoit sur la deffensue: parquoy les Castellans bruslerent Laraga, Artaxoua, & plusieurs autres places, iusques aux portes de Pampelone: deuant laquelle cité l'armée Castellane sejourna vn mois entier, estant Don Jean logé au village de Gorrays: pendant lequel seiour ceux qui tenoyent la forteresse de Thiebes, la rendirent a Don Pierre Manriques, qui la brusla: c'estoit vn chasteau edifié par le Roy Thibaud premier,

dans lequel, dès le temps de Philippes le Bel, comme en lieu fort, & de grãde seur-
 té, auoyent esté tenus les tiltres, registres,
 & papiers principaux du Royaume, les-
 quels furent tous bruslés a ce coup, au
 grand dommage du public. En fin voyans
 les Castillans qu'ils n'estoyent assés forts
 pour prendre Pampelone, ils deslogerent,
 & vindrent assieger Viane, laquelle ils
 prirent, apres plusieurs combats. La
 Garde fut aussi prise, puis voyans l'hiuer
 aprocher, se retirerent en Castille, Don
 Iean alla trouuer son pere à Toledé, au-
 quel il donna raison de ce qui s'estoit pas-
 sé en Navarre, & par ensemble ordonne-
 rent vne nouvelle armée pour retourner
 au Printemps en Navarre. On trouue par
 quelques memoires de ce temps, que le
 Roy de Navarre se plaignit grandement
 de plusieurs cheualiers Navarrois, qui se
 monstrerent peu fidelles en ceste guerre,
 mesmes ayans esté rapellés de ban, & re-
 stitués par luy, entre lesquels estoyent
 nommés Don Ramir Sanches de Asiayn,
 & Don Iean Ramir de Areillan le ieu-
 ne : ceux-cy, & autres se retiroyent
 l'un apres l'autre vers le Roy de Ca-
 stille, où ils trouuoient bon & gra-

*Tiltres du
 Royaume
 de Navarre
 bruslés a
 Thides.*

*Prise de
 Viane &
 la Garde.*

Messire Iean
de Fresnay
gouverneur
de Navarre.

Paix entre
Castille &
Navarre.

cieux accueil, au lieu des rudesses, & rigueurs du Roy Charles : tellement que la noblesse de Navarre diminuoit tellement, qu'elle se reduisoit presque au neant. Le Roy Charles estant au deça des monts, son Royaume estant regi par messire Iean de Fresnay, chevalier François, & son Chambellan, lequel l'aduertit du nouveau appareil de guerre qui se faisoit en Castille : sur quoy ayant meurement deliberé, se voyant foible, sans argent, & mal serui des siens, se resolut d'appaiser le Roy Henry. Pour-ce luy enuoya vn Ambassadeur, à Burgos, pour l'induire a quelque accord : ce qu'il ne refusa nullement, ains respoñdit qu'ils ne le trouueroyent point difficile, n'y mal aisé à condescendre a ce qui seroit trouué raisonnable. Parquoy le Roy de Navarre se seruit encor ceste fois de Don Ramir Sanches de Asfayn, l'enuoyant à Burgos, avec le prier de Roncevaux, homme de lettres, & d'authorité. Ces Ambassadeurs furent ouys par le Roy Henry : & ayans discouru sur les conditions de la paix, elle fut conclue en ces articles. Amitié perpetuelle se iureroit entres les Roys, & Royaumes de Castille, & Navarre, sans que celuy de Castille s'alienast

lienast aucunement de la confederation
 qu'il auoit avec le Roy de France: Que les
 estrangiers, Gascons & Anglois seroyent
 renuoyés hors les terres de Navarre: Que
 les villes prinſes par le Roy de Caſtille ſur
 celuy de Navarre ſeroyent rendues: Que
 le Roy de Caſtille preſteroit vingt mille
 doubles d'or, preſentement, au Roy de
 Navarre, pour la ſolde des gens de guerre
 qu'il deuoit licentier: pour aſſurance de
 la reſtitution deſquelles la ville de la Gar-
 de demeureroit en gage au Roy D. Hen-
 ry: Que le Roy de Navarre, pour aſſeu-
 rance de l'entretienement de ces articles
 de paix, & qu'il ne la romproit en façon
 quelconque, bailleroit en depoſt vingt
 places du Royaume de Navarre a D. Iean
 Ramires d'Areillan, notamment le cha-
 ſteau d'Estella, dont les garniſons ſeroyét
 payées par le Roy de Navarre, & que Tu-
 delle receuroit garniſon de Caſtillás: Que
 l'Arraga, Mirande, & ſainét Vincent ſe-
 royent du nombre des vingt places, leſ-
 quelles ſeroyent ainſi tenues pour dix ans,
 & iceux expirez ſans contrauention, tou-
 tes ſeroyent rendues au Roy de Navarre,
 ou ſon ſucceſſeur. Ces choſes accordées,
 & iurés, la guerre ceſſa, au bié & profit ge-

neral des deux Royaumes. Ce fait, le Roy de Navarre vint à Alfaro, visiter l'Infant D. Jean de Castille, & là accomplice partie du contenu en la capitulation, puis peu apres a l'entreueüe qui se fit du Roy de Castille & de Navarre, fut paracheué le reste de leurs accords, qui furent fort des-avantageux pour le Roy de Navarre, receuant en ce le fruit de son inquietude, comme il auoit fait en France.

*Salair des
turbulents
est de hon-
neur, &
dommage.*

1380.

L'an 1380. mourut Charles cinquieme dit le sage Roy de France, de son viuant il n'y eut aucun moyen de reconciliation entre luy & le Roy de Navarre son beau frere, parquoy son fils Charles demeura prisonnier, iusques à la mort dudit Roy de France: apres luy regna Charles sixieme son fils, ieune, en la tutelle des Ducs Philippes de Bourgogne, & Jean de Berry ses oncles, lesquels se monstrerent si difficiles aux poursuittes que faisoit le Roy de Navarre, pour sa reconciliation, & la deliurance de son fils, qu'ils le firent entrer en pensément, & deliberation de les faire empoisonner tous deux: parquoy ayant trouué vn Anglois propre à ce qu'il brassoit, l'enuoya a la cour de France, garni de certaine poudre mortelle, à fin de

*Detestable
entreprise
du Roy
Charles le
mauuais.*

faire mourir ces deux Princes, luy promettant grandes recompenses en l'advenir, s'il mettoit en effect ce qu'il luy enoignoit, & deslors luy garnit la main de doubles d'or. L'Anglois fit tout le possible, pour accomplir la charge qu'il auoit, mais ses frequentes allées, & venues és cuisines des Ducs, avec ce qu'il estoit Anglois, le firent soupçonner: tellemēt qu'estant pris, avec sa poudre, & ayant cōfessé qu'il auoit là esté enuoyé, pour faire mourir les Ducs de Bourgogne & Berry, à cause qu'ils empeschoyent la deliurance de l'Infant de Navarre, il fut decapité. Ceste faute despleut grandement au Roy Charles de Navarre, ne scachāt plus par quel moyen recouurer son fils.

Durant cest ennui du Roy, il auint que querelle s'esmeut entre messire Fillot de Grantmont Seigneur de Grantmont, au deça des monts, & D. Ramir Sanches d'Asyain, pour choses concernantes le seruice de leur Prince. D. Ramir estoit accusé, par le Seigneur de Grantmont, d'auoir mesme attenté cōtre la personne du Roy: tellement que venans a l'espreuue des armes, par ordonnance des Iuges delegués par le Roy, & estants comparus au iour

*Querelle
entre sub-
iets.*

assigné ces cheualiers pour combatre, & les furent les importunités des parents, & amis d'vnę part & d'autre, que le duel cessa, & demeurèrent tous deux a la disposition, & bon plaisir du Roy, lequel les fit mettre en prison, l'vn (assçauoir, le Seigneur de Grantmont) au chasteau de ville de sainct Jean de Pié de Port, l'autre dans Tafalla. Le Seigneur d'Asiayn ayant esté quelque temps en ceste ville prisonnier, a la garde de certains soldats Picards, trouua moyen de corrompre ses gardes de sorte qu'il se saisit du capitaine du chasteau, & de la place mesme. Le bruit de cest aduerture entendu par la ville, les habitans se mirent incontinent en armes, assiégeant le chasteau, lequel par la trahison d'vn des soldats mesmes, qui auoit trahi le capitaine & la place, fut reprins, & en iceuy, D. Ramir Sanches d'Asiayn & ses complices, auquel le Roy, tant pour ce fait, que autres passés, fit trancher la teste, & confisqua ses biens, & furent pareillement exécutés les soldats qui luy auoyent aidé a se saisir du chasteau de Tafalla. Quant a messire Fillot de Grantmont, il demeura trois ans en prison, & puis fut deliuré.

*Trahison
des subiet
punie.*

Or cependant le Roy D. Charles estant

en grand pensement de son fils detenu en France, fit solliciter, par D. Leonor sabru, qui s'estoit retirée en Castille, le Roy Don Iean, frere d'icelle, gradement allié, & amy des François, de luy estre aidant, & interceder pour la deliurance de l'Infant Don Charles. Le Roy de Castille desireux de gratifier a sa sœur, s'employa enuers le ieune Roy de France, & ses tuteurs, & les importuna par tant de messages, lettres & Ambassades, qu'ils mirent l'Infant Charles de Navarre en liberté. Quant à D. Pedro son frere puisnay, & D. Marié sa sœur, ils auoyent esté pieça relachés. D. Charles, tost apres sa deliurance, passa en Navarre au grand contentement de tous les Navarrois. Grande fut la malice du Roy son pere, d'entreprédre vne telle meschanceté contre les Princes de France, lesquels donnerent tesmoignage de leur generosité, de consentir à la deliurance de l'Infant, qui ne pouuoit-mais de la coulpe de son pere, lequel en toutes ses actions môstroit vne aspreté de nature telle, qu'il neut sceu poursuire ses droits, ny traiter d'affaire avec les autres Princes, sinon en cholere & desdain: & où il ne pouuoit obtenir ce qu'il pretédoit, auoit recours aux

*Après natus
rel du Roy
D. Charles
de Navarre.*

mauuais artifices, desirant de se vanger de ceux qui luy faisoient quelque iniure, par tous moyens.

Il auoit vne sœur nommee D. Agnes, mariée au Comte Gaston de Foix, dit Phebus, laquelle, pour les mauuais tous qu'il pouuoit auoir fait au mary d'icelle, fut fort mal traitée d'iceluy : de sorte que elle fut contraincte de laisser sa cōpagnie, & se retirer en Nauarre, & tost apres fut suiuiue par vn sien fils qu'elle en auoit nommé Gaston, cōme son pere, où estant tous deux bien receus, & honorés par le Roy Charles, iceluy conferât avec la sœur, du mauuais traitement qu'elle auoit eu de son mary, conceut vne telle haine contre

*Machinatio
du Roy de
Nauarre,
contre le
Cōte Gaston
de Foix,
son beau-
frere.*

le Comte Gaston, qu'il atitra le ieune Gaston leur fils, pour empoisonner son pere & luy bailla d'vne poudre venimeuse, l'aduertissant que c'estoit vn medicamēt propre, pour faire changer la mal-veillance que le Comte auoit contre luy & sa mere, en bonne amitié. Ce ieune Seigneur simple, & mal-adiuise, croyant ce que le Roy son oncle luy disoit, reuint en Foix, chez son pere, en intention de luy assaisonner quelque viande, avec ceste poudre: mais il ne sceut si biē iouer son personnage, qu'en

iectant la poudre dans vn mets, il ne fut
 apperceu par les cuisiniers, ou autrement
 descouvert: parquoy le Comte fit prendre
 ce sien fils, & vniue heritier, & le fit mou-
 rir en prison miserablement: de sorte qu'il
 ne laissa apres luy, sinon des fils bastards
 qui ne succederent point à la Comté de
 Foix: l'vn desquels estoit Bernard, qui ser-
 uoit le Roy Henry ij. de Castille, en la con-
 queste du Royaume, contre le Roy Don
 Pedro, & luy fut recompensé, & donné des
 terres, & Estats en Castille, duquel descen-
 dirent les Ducs de Medina Celi, ou Zelin,
 dont la race maternelle appartient au sang
 de Castille, comme ensuit D. Ferdinand
 de la Cerde, fils aîné du Roy D. Alphon-
 se le sage, où le Philosophe laissa deux fils,
 D. Alphonse & D. Ferdinand. De D. Al-
 phonse marié en France, sortirent Don
 Louys, Comte de Clermont, & D. Char-
 les, ou Iean, selon autres, Connestable de
 France, & Comte d'Angoulesme. Don
 Louys Comte de Clermont, espoula en
 Andalouzie, D. Leonor de Guzman, fille
 de Don Alphonse Perez de Guzinan, &
 fut Seigneur de Hulna, & du Pont sainte
 Marie, & autres terres de par sa femme:
 duquel mariage issirent Don Louys, Don

*Mort misera-
 ble du
 ieune Gastō
 de Foix.*

*Origine, &
 suite de la
 maison de
 Medina
 Celi.*

Iean, & D. Isabel de la Cerde. Ceste Don Isabel fut par le Roy Don Henry ij. apres qu'il fut establi Roy de Castille, mariée a Bernard bastard de Foix, & eut en dot Medina Celi, avec tiltre du Comte, d'eux nasquit D. Gaston, surnommé de la Cerde, laissant ce nom de la maison de Foix, & Bearn. Il fut deuxiesme Comte de Medina Celi: & espousa D. Mencia de Mandoça, fille de D. Pierre Gonçales de Mandoça grand Seigneur en Alaua, & d'elle eut vn fils nommé D. Louys marié avec Don Ieanne Sarmiento, fille de D. Diego Perez Sarmiento, desquels nasquit Don Gaston de la Cerde ij. qui espousa D. Leonor de Mandoça, fille de Don Inigo Lopez de Mandoça, Marquis de Santillana, dont sortit D. Louys, qui fut successeur de la Comté, laquelle fut erigée en Duché en luy. Don Louys espousa Don Anne de Nauarre, & Arragon, fille naturelle du Roy Charles Prince de Nauarre, & Arragon.

Or tels que nous auons dit, estoient les deportements du Roy Charles de Nauarre, lequel en fin Dieu frappa de lepre: ce qui luy fit laisser le soing des affaires du monde, & s'adonner aux ceuures pies, qui

estoyent de bastir & instituer chapelles, fonder messes, pour soy & ses parens defunts, & pour ce laisser rentes aux Ecclesiastiques: sur tout procura de viure en paix avec les Princes Chrestiens. Estant l'Infant Charles arriué en Nauarre enuiró le cōmencement de la guerre d'entre Castille & Portugal, le Roy D. Iean demáda quelque renfort de gens de guerre Nauarrois, pour mener avec luy, á quoy le Roy de Nauarre consentit volontiers, recors des bons offices qu'il auoit fait enuers les François, pour la deliurance de son fils, lequel il enuoya, bien accompagné, á ceste guerre, n'y pouuant aller en personne, á cause de son indispositiō. L'Infant fit quelque seiour avec sa femme D. Leonor, qui estoit en Castille: & puis passát outre, vint trouuer le Roy au camp deuant Lisboe, où il ne demeura gueres, estant le Roy D. Iean contraint, par la peste, qui ruinoit son armée, de leuer le siege, & reuenit en Castille: & licentia l'Infant son beau-frere, en toute amitié, & fort content de luy.

L'an 1386. le Roy Charles maria sa fille 1386.
Ieannē á Iean de Montfort Duc de Bretagne, duquel elle eut quatre fils, & trois filles: & puis en secondes nopces espousa

Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre. Il pacifia aussi ceste année, les seditiōs que ceux de Pampelone auoyent esmeues entr'eux, faisant chastier les Autheurs d'icelles, entre lesquels estoient, des principaux vn nommé André de Turilles, lequel fut executé par Justice.

Ce fait, se trouuant fort malade de lepre, ainsi que disent les Espagnols, & nos histories Françoises, de mal acquis, par les paillardises, qui estoit possible, vne espee de verolle, dont il languit long temps, il apella des medecins, qui le pensoyēt, v sans d'eau ardent, pour le restaurer, y mirent le feu, qui de la se print au pavillon de son lit, dont il brusta, sans pouuoir estre secouru: autres disent qu'il fut enuelopé, & coulé dedans vn linceuil, trempé de l'eau ardant, & que le chirurgien voulant couper le filet de sa cousture, avec vne bougie, le feu enyahit soudain le linceuil & brusta le Roy, qui en estoit enuelopé: tant y a qu'il finit ses jours en grande perplexité de maladie, dās la ville de Pampelone, l'an 1386, l'an cinquante cinq de son aage, & trante sept de son regne, & fut son corps enterré ly en la grande Eglise de la mesme cité, où estoit le cœur de la Roync sa femme de-

Juste iugement de Dieu.

cedée en France l'an 1378. ses entrailles a 1378.

sainte Marie de Roncevaux, & son cœur

a sainte Marie d'Uxue,

De Charles III. du nom & XXXI. Roy de

Navarre, surnommé le noble.

N V Royaume de Navarre succe-

da doncques Charles iij. du nom

en l'ordre des Roys de Navarre.

Il fut surnommé le noble, pour sa liberali-

té, priuauté, & autres vertus, qui le firent

priser, & aimer a tous les Princes Chré-

tiens ses voisins, & en general a toutes ma-

nieres de gens: il estoit aagé de vingt-cinq

ans, quand il vint a la Couronne. Et lors

du decez de son pere se trouuoit en la

ville de Pinnasiel en Castille, avec le Roy

D. Jean son beau-frere, daquel il print con-

gé, avec larmes infinies ayant receu les

nouvelles; & telle fut la beneuolence &

singuliere affection, que le Roy de Castille

luy portoit que dès le commencement de

son regne, il obtint d'iceluy la pleine, &

entiere restitution des villes, & chasteaux

de Tudelle, saint Vincent, Viane, Guardie,

Estelle, Mirande, Larraga, & autres qui

estoyent en depost, depuis la derniere pa-

le Roy

liberalité du Roy D. Jean de Cas- tille, ennemy

Charles 3.
de Navarre
son beau
frere.

cification faite avec le Roy D. Henry de Castille, & ce nonobstant que le terme de dix ans capitulé ne fut escheu: outre ce, luy fit present des vingt mille doubles d'or, prestés au feu Roy son pere, & le quita de la responce qu'iceluy auoit faite de vingt mille liures, pour la deliurance de messire Perlas de Tortiu Anglois, prisonnier en Castille. Tels & plus grans biens fit le Roy D. Iean de Castille au Roy Charles iij. de Navarre son beau-frere, & semblablement a la Royne Don Leonor sa femme, & aux filles qu'il auoit eu d'icelle, lesquelles estoient, en ce temps, en Castille: & fit en outre, suiure, & accompagner le nouveau Roy, allant en son Royaume, par les principaux de sa noblesse, lequel estant arriué en Pampelone, & illec receu, avec grande magnificence, & allegresse, par les Estats du Royaume, le premier acte qu'il fit, pour le gouvernement d'iceluy, fut, de resourdre avec les subiets, & conseillers, d'adhérer au Pape Clement septiesme, residant en Auignô, & reiecter Urbain vj. ainsi que faisoient les Roys de France, & de Castille, avec protestation, neantmoins, de ne se vouloir, pour cela, separer de l'Eglise Apostolique, ains d'obeir a ce qui seroit sur le

Le Roy de
Navarre
durant le
schisme, a
dhere au
Pape d'A-
uignois.

schisme ordonné, par le concile general: puis il chercha l'alliance des Princes voisins, par les moyens ordinaires, leur enuoyant ses Ambassadeurs, spécialement en Arragon, où il fit ligue, & amitié avec le Duc de Gironne heritier d'Arragon, & mesme traitta de marier sa fille aisnée D. Ieanne, avec D. Jaques aisné du Duc de Gironne, en intention d'vnir la couronne de Navarre avec celle d'Arragon, d'autant qu'il n'auoit aucuns enfans masles, mais ce mariage ne fortit effect.

Sur le commencement de l'année 1387. ^{1387.} *Genealogie de Navarre.*
 la Roynie Leonor sa femme tomba en vne fascheuse & longue maladie, qui causa plusieurs ennuis entr'eux: il eut d'icelle les enfans suiuantz, Don Ieanne aisnée, qui fut femme de Iean de Foix fils d'Archébaud, D. Marie, qui mourut fille a Pampelone, D. Blanche, qui fut Roynie de Sicile, & de Navarre, D. Beatrix Côtessé de la marche, femme de Iacques de Bourbon, D. Isabel, aussi decedée fille. Apres ces cinq filles, eurent le Roy Don Charles & la Roynie Leonor, D. Charles leur fils qui mourut ieune, & D. Louys, qui ne vescu que six mois de compagnie pourchassée, hors mariage, vn fils, nommé D. Godefroy de

Nauarre, qui fut Mareschal du Royaume,
& Comte de Cortes, & vne fille dicte D.
Ieanne de Nauarre, laquelle fut mariée a
Inigo Ortis d'Estunega, fils de D. Lopez
d'Estunega. De ces enfans fait mention le
testament de ce Roy, qui est en la grande
Eglise de Pampelone, où sont aussi nom-
més les freres d'iceluy, messire Pierre Cō-
te de Mortaing, & Leon bastard, & Don
Marie aussi bastarde de Nauarre, mariée
au Comte de Denia.

13.87

L'an 1387. estant en ferueur les guerres
d'entre Castille & Portugal, passerent &
repasserent par Nauarre les troupes Fran-
çoises, que conduisoit le Duc Louys de
Bourbon, au secours du Roy D. Iean, qui
furent bien pourueues, & traitées amia-
blement par le Roy Charles, lequel apres
la retraicte d'iceux, & l'accord fait par le
Roy de Castille avec le Duc de Lancla-
stre, vint a Calorra, ainsi que nous auons
cy deuant dit, se coniouir avec le Roy D.
Iean, de ceste pacification.

La Royne D. Leonor, ayant esté deux
ans sans porter beaucoup de santé, & ne
trouuant remede par aucun art de mede-
cine, fut conseillée de changer d'air, & s'en
aller en Castille, où il y auoit esperance,

qu'humant l'air de sa naissance, elle recou-
 urit sa santé. A ceste cause le Roy Don
 Charles son mary, qui l'aimoit, la mena
 luy mesme, vers le Roy D. Iean frere d'i-
 celle, avec lequel ayant demeuré quelques
 iours en festes, il passetemps diuers, en la
 ville de Nauarette, & s'en retourna, & lais-
 sa illec la Royne Don Leonor, pour y de-
 meurer, iusqu'à ce qu'elle eust recouuré sa
 santé. La Royne fut non seulement bien
 receue, & traitée par le Roy de Castille
 son frere, ains defrayée, & toute sa mai-
 son, & honorée autant qu'il fut possible.
 Estant en ceste aise, elle commença a se
 porter mieux, & en bref recouura sa pre-
 miere bonne disposition: mais comme le
 corps valut mieux de ce chagement d'air,
 l'esprit d'icelle en receut grand dommage:
 car fut pour les commodités, & passetemps
 qu'elle receuoit en ceste grande, & magni-
 fique cour de Castille, ou pour autres oc-
 casions, elle print opinion d'y demeurer,
 & ne retourner plus en Nauarre, causant
 ce si peu raisonnable propos sur vn mau-
 uais traittement qu'elle disoit auoir reccu
 du Roy Charles son mary, qui ne l'aimoit
 point, disoit elle, estoit chiche en son en-
 droit, que ses reuenus ne luy estoient bien

*D. Leonor
 Royne de
 Navarre
 sans amitie,
 & legere.*

payez, que les cheualiers, & officiers Castillans, qui estoient a son seruice, n'estoyent bien veus ny respectés en Nauarre, & autres telles excuses de femme, a qui la vanité, chés autrui, reluisoit plus, que l'honesteté en sa maison: ce que le Roy D. Iean escoutoit d'affectiō fraternelle, mais avec grand mescontentement, sçachant, ou le doutant bien, que c'estoyent pretextes perveritables. Quand le Roy Charles ^{seoit} qu'elle se portoit bien, il luy escriuit diuerses fois, qu'elle s'en retournaist avec luy en son Royaume, dequoy elle s'exculsoit trouuant ores vn empeschement, ores vn autre: tellement qu'en fin, cognoissant l'intention d'icelle, il y employa le Cardinal D. Pedro de Lune Cattelā, mais sans fruit: car la Royne voulāt capituler avec le Roy son mary, mettoit en aduent conditions hors de raison, qu'il fallut chercher autres moyēs. Desia estoient passés deux ans, que elle demouroit en Castille, ne cessāt le Roy son mary d'vser de tous les moyens amiables qu'il pouuoit, pour la faire retourner, & differoit mesme de se faire couronner Roy de Nauarre, pour le desir qu'il auoit de celebrer ceste ceremonie en la compagnie d'icelle, & la faire couronner pareillement

lement avec luy : mais voyât qu'il perdoit
 temps de luy escrire, & enuoyer messa-
 gers, il ennoya D. Ramir d'Arcellan, & D.
 Martin d'Ayuar Ambassadeurs au Roy de
 Castille, estant en Guadalajara, aux Estats,
 le prier d'interposer son autorité enuers
 sa sœur D. Leonor, à fin de la faire retour-
 ner en Navarre, viure avec le Roy son ma-
 ry, ainsi que Dieu & l'honesteté le com-
 mandent. Le Roy ouyt benignement les
 Ambassadeurs, & s'offrit de faire, en cela,
 son deuoir, ce qu'il fit: car estant allé trou-
 uer sa sœur, en son logis, le iour suiuant, il
 luy remonstra que c'estoit chose iuste, &
 raisonnable, puis qu'elle se portoit bien, &
 que son mary la demandoit, qu'elle allast
 le trouuer: & pour mieux la persuader, luy
 promit, que si elle n'auoit en Navarre l'e-
 stat, & entretenement conuenable a sa
 grandeur Royale, qu'il luy departiroit de
 ses biens, & luy bailleroit grande compa-
 gnie de Cheualiers & damoiselles, pour la
 rendre en Navarre, avec l'honneur qu'il
 luy appartenoit. Elle n'ayant dequoy con-
 tredire aux Iustes remonstrances du Roy
 son frere, luy respondit, neantmoins, en
 ces termes: i'ay grande obligation a vostre
 benignité, Monsieur, pour plusieurs rai-

*Remonstrā
 ce frater-
 nelle du
 Roy de Ca-
 stille a la
 Roynne de
 Navarre.*

*Excuses
 de la Roy-
 ne de Na-
 varre.*

„ fons, outre le bon conseil qu'il vous plaît
 „ me donner presentement, auquel ie co-
 „ gnoy bien que vous cherchés mon hon-
 „ neur, & mon proffit. Le Roy mō Seigneur,
 „ & mary se doit aussi souuenir de vostre li-
 „ beralité, & amour fraternelle, vſée enuers
 „ luy, en choses de grande consequence, en
 „ ma faueur: car sans ce que vous-vous em-
 „ ployastes, à ma requeste, enuers le Roy de
 „ France, qui le tenoit prisonnier, possible
 „ eust-il trouué plus grandes difficultés en sa
 „ deliurance, qu'il n'a eüs. Estant venu en
 „ Espagne, il scait quels honneurs, & dons il
 „ a receu de vous, du viuant du Roy son pe-
 „ re: & lors qu'il vint a succeder a la couron-
 „ ne de Nauarre: tout le monde a veu, com-
 „ me liberalement vous luy aués rendu les
 „ places, que vous poués iustement retenir
 „ en Nauarre, depositées a la paix faite en-
 „ tre voz peres: vous luy auez outre ce, quit-
 „ té vingt mille doubles d'or, & la responce
 „ faite pour ce Seigneur Anglois, prison-
 „ nier de guerre montant vingt mille liures:
 „ vous me fistes partir de ce vostre Royau-
 „ me, si tost que le Roy Charles, pere de
 „ monseigneur, fut deccédé, pour aller en sa
 „ maison, ou ie portoy tout ce que l'auoy de
 „ bon, & de precieux, pour comparoistre

*Repluches
 de la Royne
 de Nauarre
 contre son
 mary.*

plus honorablemēt entre les Navarrois, avec les dames & damoiselles de ma suite, nées de grandes familles, toutes choses reuenantes a l'honneur, & commodité du Roy mon Seigneur : mais au lieu de recognoistre cela enuers moy, il me desplaist grandement de dire, & ne le puis dire sans rougir, qu'il ne ma receuë ny traitée ainsi qu'il deuoit, ny les miens aussi. Certaines prouisions m'ont esté, par luy ordonnées par chacun mois, pour l'entretienement de ma maison, & de mon estat, & de mes filles, dont i'ay esté tousiours si mal payée, que souuent i'ay esté contraincte d'engager mes bagues, pour contenter mes seruiteurs, les plaintes desquels il me faloit ordinairement ouyr a ceste cause. Outre ce, estant deuenue malade en Navarre, d'vne maladie dangereuse, & qui presque me conduisit au dernier pas de ma vie, i'ay esté deüement informée, que la langueur ou i'estois entretenue, ne procedoit d'ailleurs, que de certaines herbes nuisantes, qui me furēt baillées par vn medecin Iuif, enuoyé par le Roy mon Seigneur, pour me penser. Le croy bien que ces herbes ne me furent pas baillées par son commandement, ny de son sceu, & ja a Dieu ne

*La Royne
de Navarre
taxe conuen-
tement le
Roy son
mary.*

„ plaise, que cela entre en ma pensée, mais
 „ ie trouue fort estrange, que m'en estant
 „ plainte, il n'ait daigné s'en informer à plein,
 „ & punir ce mauuais medecin, comme il
 „ meritoit. Voyant que mon indisposition
 „ ne s'amendoit aucunement, ie luy requis,
 „ en grace, qu'il me laiffat venir en Castille,
 „ en vostre maison, ou, graces à Dieu, & à
 „ vostre bon recueil, j'ay recouuré ma sen-
 „ té: mais cependant que ie suis icy, en ceste
 „ aise, j'ay scéu que plusieurs flateurs, &
 „ mauuais seruiteurs du Roy mō Seigneur,
 „ & miens, m'ont chargé de plusieurs calô-
 „ nies enuers luy, qui l'ont grandement irri-
 „ té contre moy: de maniere, que ie ne scay
 „ comme mō estat, ny mesme ma vie, pourra
 „ estre assuree en nauarte, sy ainsi que vous
 „ me persuadés, ie m'en reuay: Parquoy ie
 „ vous supplie, Monseigneur, au nom de
 „ Dieu, & pour l'amitié fraternelle, qu'il
 „ vous plaise deliberer sur mon retour vers
 „ le Roy mon Seigneur, & mary, que j'aime,
 „ & reuere, avec voz bons & fidelles con-
 „ seillers, & pouruoir à la seureté de ma vie,
 „ & de mon honneur: car si en quelque fa-
 „ çon ie tomboy en danger, ou receusse
 „ quelque indignité, vous y auriez interest.
 Ces paroles, accompagnées d'une con-

tenance composée à pitié, firent grandement esmouuoir le Roy Don Iean, lequel ayant promis a sa sœur qu'il aduiferoit à son affaire de toute affection, en conféra avec les gens de son conseil, & leur mit en consideration les propos que la Royne de Navarre luy auoit tenus, les faisant tous iurer, qu'ils luy donneroyent bon, & fidele conseil sur le retour d'icelle vers le Roy son mary. Les conseillers, ayant meurement deliberé entr'eux, comparurent deuant le Roy, & luy dirent, qu'il auoit esté trouué bon par eux, qu'il fit iurer le Roy Charles son beau-frere, de bien, & honorablement traiter la Royne Don Leonor sa femme, & que pour assurance de cela il baillast en depost quelques places de Navarre és mains de cheualiers non suspects, & moyennant ce il leur sembloit que la Royne se pouuoit assurer de retourner en Navarre, & viure librement avec son mary. Le Roy de Castille trouua bon ce cōseil, & ayant fait appeller sa sœur D. Leonor, le luy declara, l'exhortât de l'esuiure, ce qu'elle monstra luy estre peu agreable, neantmoins elle y cōsentit, n'ayât excuse legitime d'y contredire: parquoy le Roy D. Iean ayant fait appeller deuant luy

Royne se
defiant de
son mary.

les Ambassadeurs de Nauarre, les voulut renuoyer avec ceste responce, mais eux repliquerent que le Roy leur maistre feroit bien tous les serments qu'on voudroit, mais de bailler places en main tierce, il n'e feroit rien : remonstrant plusieurs raisons pertinentes, pour lesquelles il ne deuoit faire telle chose. Apres plusieurs allegations, & disputes sur ce faites, la Royne dit, que s'il plaisoit au Roy son mary de iurer, & promettre entre les mains du Pape Clement, du Roy de France, & du Roy son frere, qu'il la traitteroit bien, elle s'en retourneroit. Les Ambassadeurs responderent, que le Cardinal D. Pedro de Luna auoit desia propose tels serments, & que le Roy leur maistre auoit respondu, qu'il n'estoit besoin de mesler le Roy de France entre les differents de luy & de sa femme, & que quant aux autres il n'en feroit difficulte. Les disputes croissant, & s'ebrouillans de plus en plus, au grand regret du Roy de Castille, qui cognoissoit bien que la Royne sa soeur estoit retenue d'ailleurs, & que les choses alleguées contre son mary estoient pures calomnies, il se trouuoit en grande peine : car de fait il porroit singuliere amitié au Roy Charles de Nauar-

re, & a la Royne sa femme aussi. Les Ambassadeurs d'esormais hors desesperance de pouuoir obtenir le retour de la Royne, demanderent que l'Infante D. Jeanne fille aînée de Nauarre, & a laquelle la succession du Royaume appartenoit, a faute de masles, leur fut deliurée, pour la mener en Nauarre au Roy son pere, puis qu'il pouoit faire estat de n'auoir autre enfans de la Royne, persistante en son peu raisonnable propos, de vouloir viure hors de la compagnie d'iceluy. La Royne s'excusa, & dict, que ce n'estoit point son propos, de vouloir viure separement d'avec le Roy Charles, mais desiroit estre assuree de sa vie. Et salut que le Roy son frere, qui tousiours l'exhortoit de se laisser conseiller, & croire ce qu'il luy disoit, enuoyast le President de sa chancellerie Aluar Nugnes de Villa Real, en Nauarre, pour informer sur les herbes empoisonnées, qu'elle disoit luy auoir esté baillées par le medecin Iuif, & rapporter les depositions des tesmoins, Informations de nul effect. qu'elle nomma: mais ce fut vne information faicte sans partie aduerse, & au grand scandale du mariage de la Royne D. Leonor: parquoy, par aduis du conseil Royal de Castille mesme, elle fut supprimée. Or

demeurant la Roynne obstinée, de ne vouloir retourner vers son mary, le Roy de Castille fit tant enuers elle, qu'elle consentit de renuoyer sa fille aisnée Don Ieanne: car il luy remonstra, que cela adouciroit aucunemēt le Roy de Nauarre enuers elle. Outre, qu'il y auoit danger, si elle la retenoit, qu'il ne se despitaſt, & n'inſtituaſt heritier de son Royaume son frere Pierre Comte de Mortaing. Or à la verité il importoit grandement aux Nauarrois, que ceste fille fut en la puissance de son pere, car ils craignoient, que la mere ne la mariaſt a quelque Caſtillan, contre la volonté d'iceluy, & au preiudice de la liberté du Royaume. La fille fut accordée aux Ambassadeurs, & deliurée a iceux, avec vne de ses ſœurs, bien & royalement accompagnée, dès la ville de Roya, ou le Roy, & sa ſœur vindrent pour l'acheminer iusques en Nauarre, ou elle fut receuë, avec grand contentement du Roy & des Nauarrois: neantmoins demeura iceluy fort picqué, de la rebellion, & meſpris de la Roynne sa femme.

*Infante de
Nauarre
reſtituée a
son pere.*

Voyant auoir trauaillé en vain, pour faire que la Roynne sa femme reuint à luy, deſirant qu'elle receut la couronne avec

luy, selon l'exemple des autres Roynes, qui l'auoyent precedée, se resolut de ne differer plus son couronnement : partant fit assembler les Estats de son Royaume en la cité de Pampelone, là où fut faicte la solemnité de son couronnement telle qui s'ensuit.

S'estants assemblés les deputés du clergé, de la noblesse, & du tiets estat, & les Ambassadeurs des Princes estrangers, en la grande chapelle de l'Eglise Cathedrale, les Euesques en leurs habits pontificaux, l'Euesque de Pampelone Don Martin de Salua, qui fut despuis Cardinal, dit telles parolles au Roy.

Roy, nostre naturel Seigneur, il cōuient, auant que vous receuies le Sacrement de la saincte Onction, que vous presties a vostre peuple de Navarre le serment accustomed de prester en ce Royaume de Navarre, par les Roys voz predecesseurs. A quoy le Roy respondit, qu'il estoit prest de iurer: lors luy estât presentée vne croix & le liure des Euangilles, iceluy estandant sa main dessus, profera hautement ces parolles.

Nous D. Charles par la grace de Dieu Roy de Navarre, Comte d'Eureux, &c.

*Ceremonie
du couron-
nement du
Roy de Na-
uarre.*

*Formulaire
du serment
que les Roys*

de Navarre
prestent a
leur peuple.

Iurōs a nostre peuple de Navarre, sur ceste
croix, & sur les sainct̄s Euangiles, par nous
manuellement touchés, & a vous les pre-
lats, & riches hommes des cités, & bonnes
villes, & a tout le peuple de Navarre, pour
tous voz droitz, loix, vs, coustumes, fran-
chises, libertés & priuileges : sçauoir est,
que chacun d'iceux, ainsi que sont, seront
par nous maintenus, & gardés a vous, & a
voz successeurs, tout le temps de nostre
vie, sans les rompre: les meliorant, & non
les empirant, en tout, ny en partie: & que
toutes les violences, & forces, qui pour-
royent auoir esté faiçtes a voz predeces-
seurs ausquels Dieu pardoint, ou a vous,
par nous ou noz officiers, ou se feroient
en l'aduenir, nous les osterons, & cōmen-
derons faire cesser, & amender bien, & en-
tierement, selon que de droit, & en bonne
verité elles seront manifestées par gens de
bien, & fidelles. Apres le iuremēt du Roy,
les deputés des estats du Royaume, selon
leur rang, s'estans leués, iurerent pareille-
ment en la maniere qui sensuit.

Forme de
serment des
subiets du
Roy de
Navarre.

Nous N.N. Barons de Navarre, tant en
nostre nom, que de tous les cheualiers, &
gentilshōmes du Royaume, iurōs a vous,
Roy nostre Sire, sur ceste croix, & sur ces

quatre saincts Euāgiles, par nous manuellement touchés, de garder, & defendre fidellement vostre personne, & vostre terre & de vous aider a garder, maintenir, & defendre les droits, & loix, de tout nostre pouuoir.

En telle forme iurerent les procureurs, & deputedés des cités & villes, chacun selon ses droits, loix, vs, coustumes, priuileges, franchises, & libertés, dōt ils iouissoyent. Ces serment, prestés d'vne part & d'autre, horsmis par le clergé, qui ne iure point, le Roy se retira en la chapelle de S. Estienne de la mesme Eglise, ou il se despouilla des vestements dont il estoit vestu, & s'estant mis vne robe de soye blanche en telle ceremonie accoustumée, & appropriée, fut ramené, par les Euesques de Tarassonne, & de Dax, a la grande chapelle, ou estoyēt apprestés les choses necessaires, a son onction. Illec estant le Roy entourné des Euesques, il fut oint d'huile par l'Euesque de Pampelone, avec les prieres, & suffrages en tel cas accoustumés: & a l'instant, s'estāt le Roy despouillé de ceste robe blanche, fut reuestu d'autres habits Royaux, & fort riches, & s'aprochant du grand autel, où estoit vne espée, & la couronne Royale, &

*Onction du
Roy.*

*Le Roy prêt
l'espée, la
couronne &
le sceptre.*

*Le Roy por-
te un pa-
nois.*

le sceptre Royal, il ceignit l'espée de sa main, & la tirant hors du fourreau, la haussa en haut, en signe de Justice, & après la remit, puis il print la couronne, & se la mit en teste, & finalement print le sceptre en la main: cepédant les prelates continuoyent leurs oraisons, & prieres: Ces choses ainsi faites, le Roy môta sur vn pauois, ou escu ou estoient peintes les armoiries de Navarre, lequel estoit soustenu par les députés de la noblesse, & ceux de la cité de Pampelone, & trois contrées d'icelles, Bourg, Peuplement & Nauarrerrie, tant au nom de ladite cité, que des autres cités, & villes du Royaume, selon qu'il auoit esté ordonné par le Roy: sur quoy fut faite protestation publique par les députés des cités d'Estella, Tudelle, & villes de Sanguessa, Olite, & autres, qui n'auoyent peu mettre la main pour aider a soustener l'escu, dans lequel estoit le Roy porté, que cela fut sans preiudice pour lors, & pour l'aduenir, a leurs communautés. Ainsi fut esleu le Roy par ces députés, qui crièrent par trois fois en langage Espagnol, Real, Real, Real. Estant ainsi le Roy porté dans cest escu, a la façon des anciens François, il ietta des piéces de monnoye parmi le peuple, &

puis fut leué de là, par le Cardinal D. Pedro de Lune, Legat du Pape, qui se trouua a ceste ceremonie, & par les Euesques de Pampelone, & Tarassone, & mené seoir en vn siege Royal, haut esleué, en grande magnificence cōtinuans tousiours les pre-lats, & autres Ecclesiastiques, leurs prieres, & oraisons, finissans par vn *Te Deum Laudamus*, alternatiuement chanté. Ces choses ainsi paracheuées, le Procureur general du Roy nommé Garcia de Leach au nom du Roy, l'Euesque de Pampelone pour luy & tous les Euesques, & Clergé du Royaume, les deputez des nobles, & des villes, & cōmunautés en demanderent acte a Pierre de Godeille notaire Apostolique, a Pierre de Iauaris clerc, & notaire Apostolique du Diocese de Pampelone, & a Jean de Ceilludo notaire, & secretaire du Roy: ce qui leur fut ostroyé, & expedie en forme. Pour le dernier acte de ceste solemnité, fut châtée la messe par l'Euesque de Pampelone, ou le Roy, suivant la coustume de ses predecesseurs, offrit drap d'escarlate, or & argent. Ce couronnement se fit la quatriesme année du regne de ce Prince: assauoir, au mois de Feurier mil trois cens nonan-1390. Et pour faire plus particulier recit des

hommes qui se trouuerent en ceste assemblée, deputez pour les estats, ou autrement, y tenans rang: En premier lieu y fut present D. Pedro de Lune Cardinal diacre du tiltre de sainte Marie en Cosmedim, Legat à Latere, en Espagne, du Pape Clement, reseat en Auignon, D. Martin Salua Euesque de Pampelone, D. Jean de Calorra, & la Calcade, D. Pedro de Tarafonne, D. Ferdinand de Vic d'Osone, Don Pierre d'Ampurias, D. Jean D'ax, D. Frere Garcie d'Eugni de Bayone, confesseur du Roy, tous Euesques: Item l'Abbé de Iarche, le Doyen de l'Eglise collegiale de Turdelle, les Abbés des monasteres de saint Sauueur de Leyre, Dela Oliua, Yranco, Hitero, & S. Sauueur de Vrax: le Prieur de l'ordre de saint Iean de Ierusalem, les dignités chanoines, & clergé de l'Eglise de Pampelone, pour l'estat Ecclesiastique, pour la noblesse, & ordre militaire, s'y trouuerent D. Leonor de Nauarre frere bastard du Roy, D. Arnaud Raimond Seigneur de Grammont, D. Arnaud Sanches Seigneur de Luse, D. Pierre Seigneur de Laxaga, D. Martin Henriques de Lacarra Marschal du Royaume, D. Ramir d'Areillan, D. Martin Seigneur de Mearcan,

& de sainct Iulien, D. Jean de Vcara, Don Ferdinand d'Ayanc, messire Martin d'Ayuar, D. Bertrād de Laccara, D. Aluar Dias de Medrano, D. Ximen Garcia Viscomte de Baigner, D. Pierre Sanches de Corella, D. Pierre Inigues d'Vxue, D. Martin d'Artieda, D. Pierre Arnaud de Garo, D. Jean Gaston de Vrrros, D. Garcia Ramirez d'Assayn, D. Jean de Bearn, le ieune D. Pierre Sanches de Licaracu, D. Jean Rodrigues d'Ayuar, D. Raimond d'Esparca, & Don Pierre d'Ayanc: ceux cy furent accompagnés de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes, ainsi qu'il estoit conuenable à la grandeur d'un tel acte. Comparurent aussi les deputés des communautés, & bonnes villes du Royaume: assauoir, de la cité de Pampelone, Bourg, Peuplemēt & Nauarrierie d'icelle, qui estoient trois quartiers, où contrées de la cité, ayant chacun son Iuge, & Justice a part, chose qui les entretint long temps en diuision. & causa esmeutes, & seditiōs lamētables, dōt nous en auons recités aucunes cy deuant: mais ce Roy, par conseil prudent, les reduisit en vn corps, & fit cesser ceste occasiō, au grād bien, & repos des habitans: Item, les deputés d'Estella, de Tudelle, Sanguesse, Olite,

du pont de la Roynne, d'Arcos, qui de ce temps est de Castille de Viana, de la Garde, qui est aussi du ressort de Castille, de S. Vincent, de S. Jean de Pie de Port, de Métreal, de Roncevaux, de Lumbier, de Villefranche, d'Aquilar de Bernedo, vint aussi a la couronne de Castille, aujourdhuy, & de Lans. Outre ces deputez, honorerent ce couronnement plusieurs Barons, Cheualiers, & Seigneurs de Castille, France, & Angleterre, & les Ambassadeurs des Roys & Princes Chrestiens, nommement le Viscomte Jean de Fussenaguet, le Seigneur de Castelnau Raimond Bernard D. Alphonse de Lune Archediacre de Gironne, le docteur Jean Fernandes de Arana, Don Diego Lopez d'Estunega grand Thresorier, Diego Lopez de Logran maître d'hostel du Roy de Castille, messire François de Pau d'Arragon, messire Sicart de Montagu, messire Bernard de Rostaing Basque. Tous les dessus nommés, & autres en grand nombre, furent tesmoins de ce qui se passa en ceste ceremonie, ainsi qu'il appert par les actes, & escritures, qui sont en la chambre des comptes du Royaume. Le mois de Iulliet ensuiuant tomba le cœur du temple où estoient celebrés ces choses,

ses, qui donna occasion au Roy, & autres d'y contribuer plusieurs dons, & aumosnes. La mort du Roy D. Iean de Castille survint lors tresmal a propos pour le Roy de Navarre: car. outre qu'il l'aimoit, & estoit de luy fraternellemēt aymé, il estoit instrument propre pour dompter l'opiniastreté de la Royne D. Leonor, laquelle donna beaucoup de peine despuis au Roy son mary, avant que de la pouvoir faire desloger de Castille, & se retirer avec luy.

A l'aduenement du Roy D. Henry a la couronne de Castille, le Roy D. Charles de Navarre enuoya Ambassadeurs se condouloir de la mort du deffunt, & cōiour de son assomption, & faire telles autres ceremonies, vsitées a l'aduenement des nouveaux Rois, offrant l'Ambassadeur de Navarre toute amitié, & aide de la part du Roy de Navarre son maistre. Et prièrent le Roy D. Henry de Castille, de faire enuers sa tante la Royne D. Leonor, qu'elle reuint en Navarre viure avec le Roy son mary: à quoy ceux du conseil s'estans employés de toute affection, n'auencerēt rié, car elle les repoussa, avec les mesmes excuses qu'elle auoit alleguées au Roy Don Iean deccedé, tant prenoit-elle de conten-

*La Royne
de Navarre
ne veut re-
tourner vers
son mary,*

*Estat de
Cōestable.*

tement de viure en la cour de Castille, où elle s'embrouilla parmi les diuisions qui suruinrent durant la minorité du Roy D. Henry, & fit tant qu'elle se fit cōtinuer les pensions que le feu Roy D. Iean souloit luy bailler, & encor d'auantage. Par la sollicitation de laquelle, & d'autres du conseil on osta l'estat de Connestable a Don Alphonse d'Arragon, qui en auoit iouy neuf ans, peu apres elle esmeut nouueaux troubles en Castille, s'estant iointe avec le Duc de Benauent, & le Comte de Gijon.

Le Roy de Nauarre entendant que la femme auoit donné cause au Roy D. Héry d'estre mal content d'elle, à raison de ses menées, & turbulentes pratiques es affaires de Castille, estima que l'occasion estoit propre pour la faire venir en Nauarre, à quoy elle repugnoit tant qu'elle pouuoit & pource renuoya ses Ambassadeurs vers le Roy D. Henry, qui furent messire Martin d'Ayuar gouverneur, & capitaine de Tudelle, & vn docteur, lesquels trouuerēt la cour a Alcalá de Henares, & prierent le Roy de vouloir moyenner enuers la Roynne sa tante de se disposer a venir en Nauarre viure avec son mary, comme le deuoir le requeroit : que si elle ne pouuoit

estre induitte a ce faire, qu'il luy pleut interposer son autorité, a ce que les Infantes ses filles leur fussent deliurées, pour les ramener au Roy leur pere, lequel tiendroit cela a grand benefice de luy. Le Roy Don Henry desiroit grandemét que ceste femme se retirast, car elle ne seruoit en Castille a autre chose qu'a entretenir troubles: La Royne Leonor seroit de troubles en Castille. mais comme il estoit d'esprit doux, & benigning, il ne se pouuoit resoudre a vser de contraincte. Partant il respondit aux Ambassadeurs, que sa volonté estoit de complaire en cela, & en toutes autres choses au Roy leur maistre, & qu'il feroit tout son possible, pour persuader sa tante de s'en aller, pource despecha vers elle vn messager, avec lettres fort persuasives: mais elle respondit, pour excuse, ce qu'elle auoit fait plusieurs fois. Pour le regard de ces filles, dit, que puis qu'elle en auoit enuoyé deux au pere, on luy pouuoit bié laisser les deux autres, pour sa consolation. Le Roy veüe ceste respõce dit aux Ambassadeurs, qu'ils s'en retournassent, & assureassent le Roy de Navarre, de sa part, qu'il feroit en sorte, que la Royne sa femme se retireroit vers luy: mais qu'il ne trouuast point mauuais, si premierement il vouloit essayer tous

moyens amiables, & bien seants à Princes
 conjoints en tel degré de parentage: &
 que pour le moins, si elle perseueroit en son
 obstination, il luy enuoyeroit les Infantes
 ses filles. Les Ambassadeurs, apres auoir
 renouvelé les vieilles ligues, & l'amitié
 d'être les deux Princes, où plusieurs grands
 Seigneurs de Castille entrerēt, s'en reuire-
 drent en Nauarre, donner raison a leur
 Roy de la negociation par eux faicte.

Le Roy de Castille estant venu à Vaille-
 dolit, fut derechef requis de la part du Roy
 de Nauarre, de sa promesse: sur quoy il
 print terme de deux mois, pour r'enuoyer
 la Royne, & ses filles, sans qu'il y eut aucu-
 ne faute: puis ayant fait consulter son con-
 seil quelle assurance la Royne de Nauar-
 re pouuoit raisonnablement demander a
 son mary, luy estant rapporté, qu'en iurāt,
 par le Roy D. Charles, quelques cheua-
 liers principaux, & deputés des cités, &
 villes de Nauarre, qu'elle seroit bien, &
 honorablement traitée, elle n'auoit cause
 de contredire, ny reculer de s'en aller vers
 son mary: Il enuoya, avec les Ambassa-
 deurs de Nauarre, vn gentilhomme, pour
 faire entendre au Roy leur maistre ce qu'il
 trouuoit par son conseil, & pour recepuoir

ce serment. Car D. Henry Roy de Castille desiroit fort qu'elle deslogeat de ses pays; mais il ne sçauoit comment la mettre hors honnestement & avec son honneur.

*D. Henry
desire sa
tante hors
son Royau-
me.*

Or elle-mesme en appresta l'occasion: car quand elle eut entendu, que le Duc de Benauent, & les autres de la ligue s'estoyét reduits à l'obeissance du Roy, elle craignât quelque surprinse, fit tant que le Connestable Don Pedro vint à Roa, avec deux cens lances, & quelques gens de pied, & lors se voyât comme assuree, elle enuoya par deuers le Roy, luy demander assurance, & sauf-conduit pour venir en cour, se iustifier, mais le Roy estimant que le Duc de Benauent, le Connestable & sa tante, & tous ses ligues en general gardoyent en leur cœur la mesme volonté qu'auparuant, se resolut de les chastier l'un apres l'autre, & partant fit arrester ceux qui de la part de la Royne de Navarre luy auoyent esté enuoyés: puis estant venu à Burgos, mit en deliberation, en son conseil, ce qui estoit à faire. Là estoient l'Archeuesque de Toledo, les maistres de saint Jacques, & Calatraua, l'Admiral D. Diego Hurtado de Mendoza, D. Jean Hurtado, D. Ruy Lopez d'Aualos, & autres, dont aucuns

estoyent entrés armés au conseil, par le commandement du Roy. Le Duc de Benauent y vint aussi, nonobstant qu'aucuns de ses amis l'eussent aduertit de se retirer, & qu'on auoit deliberé de le prendre. Ainsi qu'il entra où se tenoit le conseil, le Roy sortit, feignant de vouloir aller souper, & dist tout haut, qu'ils aduisassent ce qu'il falloit respondre à la Royne de Nauarre. Là le Duc fut arresté prisonnier, mis au chasteau de Burgos, puis à Monreal, & finalement du temps du Roy Iean au Chasteau d'Almodauar del Rio pres de Cordoue, où il acheua ses iours: cela fait, luy fit saisir toutes ses terres, & pareillement celles de sa tante la Royne de Nauarre: & luy mesme en personne, accompagné de nombre de gendarmes s'achemina à Roa, où elle estoit, pour l'assiéger, & prendre: de quoy le Connestable, qui estoit avec elle, aduertit, l'abandonna, & s'en alla en Gallice. La Royne se voyant delaissée, se mit à faire grandes lamentations, remplissant tout le chasteau de Roa de pitoyables cris: & pour plus esmouuoir à pitié, s'habilla de ducil elle, ses filles, ses damoiselles, & femmes, enuoyant son confesseur au deuant du Roy, pour sçauoir quelle estoit sa

*D. Federic
de Benauet
prisonnier.*

*La Royne
de Nauarre
redompée.*

volonté enuers elle, puis qu'il venoit ainsi avec armée. Le Roy luy dist quelques raisons qu'il auoit de ce faire, puis marcha outre, iusques à Valera, d'où il enuoya Ieã Hurtado de Mendoça, & Ruy Lopez d'Alualos vers la Royne, ausquels, elle pleine de larmes, & en habit, & contenance de deuil se plaignit grandement du Roy son nepueu, disant, qu'il luy vouloit oster ses biens: pour ce demanda assurance, pour aller parler à luy. Les habitãs de Roa pensans à leur seureté, enuoyerent offrir au Roy la place, s'il luy plaisoit les receuoir pour luy, & ne les allier plus, dont le Roy fut content, y entrant peu après, vers lequel la Royne estant venue, ils entrerent dans vne Eglise, & illec eurent plusieurs propos ensemble. Finalement le Roy luy accorda la iouissance du reuenu de Roa, Sepulueda, Madrigal, Areualo, retenant a soy la Iustice, luy commandant de le suivre a Vailledolit, où estant, & cognoissant par assés bonne experience, les mœurs de la Royne sa tante, il resolut de l'enuoyer en Nauarre vers le Roy Charles son mari: Resolution de renuoyer la Royne de Nauarre. à quoy nonobstât l'estat où elle estoit pour lors, elle repugnoit autant qu' auparauant: parquoy le Roy craignant qu'elle ne se

despartit à la desrobée, & s'en alla en enfermer en quelque place forte, qui luy cousteroit encor beaucoup a auoir: commanda au Prieur de sainct Iean de mettre des gardes au logis d'icelle, & luy s'en alla a Tordesillas. La Royne cogneut alors, qu'il falloit a bon escient qu'elle retournaist en nauarre, sans autres assurences, que celles que le Roy son mari auoit données de promesses seules, & de sermets, & puis que tous moyens luy deffailloyent d'excuse, ou de delay, elle enuoia prier le Roy son nepueu de bien considerer ce qu'il faisoit, en la voulant contraindre de s'en retourner en Nauarre par force: & puis que la chose estoit de si grande importance, que de son honneur & de sa vie, elle le prioit de la mettre en deliberation aux sages de son cōseil, prelatz & gens de lettres, à fin d'auiser ce qui estoit raisonnable qu'elle fit. Le Roy fort aise de ce qu'elle luy faisoit entendre, commit l'affaire aux Eueques de Palence, & Zamora, par l'aduis desquels il fut conclud, que la Royne D. Leonor deuoit retourner vers son mari, & que le Roy son nepueu l'accompagneroit iusques aux limites de Nauarre: ce qui luy fut fait entendre, à fin qu'elle se dispo-

fast d'obeir: elle acquiesça, mais à son grād regret: parquoy le Roy reuint a Vailledolit, & de là prindrent ensemble le chemin de Navarre, ayant enuoyé les deux dessus-dits Archeuesques, ensemble l'Euesque d'Albi, François, & autres à Tudelle, aduertir le Roy D. Charles de la venue de sa femme, & prendre de luy de nouveau le serment, de la bien, & honorablement traiter.

Acquiescement de la Royne de Navarre.

Au deuant de la Royne vindrent l'Archeuesque de Sarragoffe, accompagné de plusieurs cheualiers de Navarre, de France & d'Arragon, ausquels elle fut remise, avec ses filles, aux limites de Castille, & de Navarre, au grand contentement du Roy D. Henry, à qui elle auoit esté en charge plusieurs années, par son esprit turbulent, & ambitieux. Le Roy D. Charles monstra, par effect, qu'il n'auoit iamais eu mauuaise volonté contre elle: car il l'a receut, & tous ceux qui estoient en sa compagnie, avec grand honneur, & demōstration d'amour & de ioye: la traita humainement, & l'hōnora autant qu'elle eust sceu desirer, & ordonna, que festes, & signes de ioye fussent faits par tout le Royaume de Navarre, à cause de la venue de la Royne D. Leonor

La Royne D. Leonor en Navarre.

de Castille. Et pource que iusques à ce temps ils n'auoyent eu ensemble aucun enfât masle, il voulut faire iurer aux Estats de son Royaume pour ce conuoqués à Pampelone, quelques mois apres le retour de la Royne, les Infantes ses filles pour heritieres legitimes du Royaume, & de ses autres Estats, lesquelles succederoyent l'vne au defaut de l'autre, iusques à la derniere viuante. Il fit faire le sermēt aux subiects, selon qu'il estoit acoustumé en Espagne, & pour euitter guerres & seditions, dōt il auoit l'exemple tout recent aux pays voisins d'Arragon, & de Valence.

Depuis que la Royne D. Leonor fut reiointe au Roy de Nauarre son mari, elle acoucha d'un fils en la cité de Pampelone, lequel comme le pere, fut nommé Charles, mais il vescu peu. La tranquillité en ce Royaume fut grande sous ce Roy Charles, lequel vescu fort content de sa femme, apres son retour, & la laissa regente en son lieu, lors qu'il passa en France, qui fut l'an mil trois cēs nonante sept: car il auoit plusieurs grands affaires à demesler avec le Roy Charles sixiesme, qui luy detenoit plusieurs places saisies dès le temps de leurs peres, & plusieurs fois l'auoit sollicité

en vain, par Ambassadeurs, de luy en faire raison: partant il falut qu'il y allast en personne. Auant que partir, il ordonna estre payé à la fabrique de la grande Eglise de Pampelone, ruinée quelques années auparavant, le quarantiesme denier de tout le reuenu de son Royaume, pour douze années, dont elle fut rebastie & reduite en l'estat, & forme qu'on la voit à present. De ce, y a lettres données à S. Iean de Pié de Port, par ce Roy, ceste année mil trois cés nonante sept, au mois de May. Son voyage de France ne luy seruit de guerres: car outre que le Roy de France n'estoit pas conseillé de se dessaisir des places qu'il tenoit, notamment en Normandie, l'amitié que le Roy de Nauarre auoit avec les Anglois luy estoit suspecte & odieuse, cōbien que ceste amitié n'estoit au dommage des François, estant plustost vne neutralité, à fin de viure en paix avec tous, qu'autre alliance, ny confederation.

Voyant doncques qu'il n'estoit pas le bien venu, il s'en retourna incontinent en Nauarre, d'où il r'enuoya quelque temps apres en France, vers le Roy, le Cardinal de Pampelone, qui s'estoit retiré en Nauarre, apres plusieurs maux soufferts en

Auignon, pour le Pape Benoist. Iceluy vfa de si bonne diligence, & moyens si opportuns, qu'il inclina le Roy de France, & son conseil, à donner recompense au Roy de Nauarre, de ses terres: parquoy falut que derechef il retournaft passer les Pyrenées. En ces entrefaiétes mourut le Duc de Bretagne Iean de Montfort, mari de Ieanne soeur de ce Roy Charles de Nauarre, laquelle auoit de son mary quatre enfans, Iean, qui fut Duc, Richard Artus & Giles. Ceste Princesse fut depuis espoufée par Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre quatriefme de ce nom, celuy qui priua son cousin le Roy Richard de la Couronne, & le fit mourir de fain en prifon, duquel elle n'eust aucuns enfans, au moins qu'il se trouue par escrit. Or le Roy Charles ayant fait iurer son fils Charles, par les Estats de son Royaume, pour heritier d'iceluy, maria fa fille aînée D. Ieanne a Iean fils aîné d'Archambaud, qui auoit fuccedé au Comte de Foix, & de Bearn, par le decez de Mathieu de Castelbon, la feconde de ses filles nommée D. Marie mourut fille: & quant a la troifiefme, eftant peu auant decedée la Royne Marie de Sicile, qui auoit laiffé par testament, ce Royaume a Don Martin fon

*Ieanne de
Nauarre
Duchefse
de Breta-
gne demeu-
re ueuſue.*

mari, fils du Roy D. Martin d'Arragon, il pensa de la faire Royne de Sicile, & la faire espouser à ce ieune D. Martin veuf. Il enuoya donc pour cest effect, ses Ambassadeurs au Roy d'Arragon, lequel fut fort content, & consentit à ce mariage, non obstant qu'on luy eut presenté plusieurs autres bons partis pour son fils D. Martin Roy de Sicile, & que les Siciliens du conseil d'iceluy fissent leur possible, pour luy faire entendre au mariage de Ieanne sœur du Roy l'Adislaus de Naples. Les conuentions furent faictes entre le Roy d'Arragon, & les Ambassadeurs, tât de Navarre, que de Sicile, entre lesquels estoit Pierre Serra Cardinal de Cattanea, au lieu dit Altura, au Royaume de Valence, l'an mil quatre cens vn, & fut dit, que le Roy de Navarre bailleroit en dot cent mille florins a sa fille, du coing d'Arragon: assauoir, quarante mille comptant, & les soixante mille restans dans certain terme, pour lesquels il bailleroit en gage les villes, & chasteaux d'Arguedas, saincte Cara, Murillo, & Gallipienço: le Roy d'Arragon obligeroit, pour le doüaire, les villes & chasteaux de Sos, Sauueterre, Vncastillo, & Rueste. Et pource que les mariés estoyent ioints

*Mariage
du Roy de
Sicile Don
Martin &
de D. Blä-
che de Na-
uarre l'ans
1401.*

par quelque lien d'affinité, seroit procurée
 la dispense du Pape Benoist. Pour la con-
 firmation, & execution de ces choses, les
 Roys d'Arragon, & de Nauarre s'entreu-
 rent aux limites de leurs Royaumes, entre
 Cortes & Mallen, où ils iurerent ce qui
 auoit esté conuenu. Auec le Roy de Na-
 uarre iurerent D. Leonor de Nauarre son
 frere, D. Charles de Beaumont alfier ma-
 jeur, D. Martin de Lacarra Marechal, D.
 François de ville Espesa Chancelier du
 Royaume, Iean Ruis d'Ayuar superinten-
 dant des finances, & D. Frere Martin d'O-
 loaqui prieur de S. Iean, & autres comme
 firent plusieurs Seigneurs, & prelats de la
 part d'Arragon. Cela fait, fut mené le Roy
 d'Arragon à Cortes, où ayant esté festoyé
 magnifiquement par le Roy de Nauarre,
 luy fut deliurée l'Infante D. Blâche, Prin-
 cesse d'excellente beauté, laquelle il em-
 mena en ses terres, & ayant fait vne armée
 à Valence de plusieurs galeres, l'enuoya
 en Sicile au Roy D. Martin son fils, sous
 la charge de D. Bernard Cabrera cheua-
 lier Cattelan, l'an mil quatre cens deux.
 Ceste dame fut en fin Royne de Nauarre:
 car tost apres le plaisir de ces nopces, suivit
 la mort de D. Louys ij. fils du Roy de Na-

uarre, aagé de six mois, & nō gueres loing de celle de D. Charles son aigné, lesquels deux Infants sont enterrés en la grande Eglise de la cité de Pampelone, & si D. Blanche suruescut a sa sœur aignée D. Jeāne: & partant la couronne de Navarre tōba en succession de filles, faisant derechef le Roy iurer, pour son heritiere au Royau-me, sa fille aignée Don Jeanne, & son mari D. Jean de Foix. Ceste mesme année vacqua le siege Episcopal de Pampelone, par la mort du Cardinal D. Martin de Salua Euesque de ceste cité, lequel auoit passé le lxxvj. an de son aage, en grandes peines & traux, pour soustenir le parti du Pape Benoist d'Auignon. En son lieu obtint l'Euesché Don Michel de Salua son nepueu, qui fut depuis fait Cardinal par le Pape Benoist, à la suite duquel il mourut deux ans apres a Monaco.

Or estant pour la troisieme fois rappellé le Roy de Navarre en France, son voyage fut plus a son proffit que les precedés, car il obtint du Roy Charles sixiesme, la terre de Nemoux, erigée lors en Duché, & en outre douze mille liures tournois de rente annuelle, à prendre sur les deniers du domaine de Brie, & Champagne, &

certaine bonne somme d'argent comprats pour toutes pretétions, & droits, aufquels il renonça, ne pouuant autre chose faire: moyennant lesquelles choses cessa le tiltre de Comte d'Eureux en la maison de Nauarre, prenant celuy de Duc de Nemoux. La ville de Cherbourg en Normandie, tenue au nom du roy de Nauarre par le Marechal D. Martin Henriques, fut par cest accord, liurée aux François: les lettres, & expeditions duquel paracheuées, le Roy D. Charles s'en retourna en Nauarre, par diuers chemin: car il passa par Languedoc, & Cattelogne, où il visita le Roy D. Martin a Lerida, avec grand contentement, & plaisir des deux Princes alliés. De là passant par Sarragosse, se rendit en ses terres, où il s'adonna despuis a faire bastimens en plusieurs lieux, mesmes les deux somptueux palais qui sont l'vn en Tafalla, l'autre en Olite, lesquels de ce temps, tombée en ruine, par faute de reparations, spécialement celuy d'Olite, où ont accoustumé de loger les Marechaux de Nauarre: & disent les Espagnols, qu'il auoit intention de tirer vne chaussée, au chemin paué, & couuert, pour pouuoir aller, en tout tēps, sans incommodité, de l'vn à l'autre de ces deux

Tiltre de Côte d'Eureux hors de la maison de Nauarre.

Bastimens faits par le Roy Don Charles 3. de Nauarre

deux lieux qui ne sont distants que d'une petite lieue. Le pont d'Estella sur la riviere d'Ega, est aussi ouvrage de ce Roy, qui, pour avoir vescu en cōtinuelle paix, avoit deniers à foison, pour employer en telles structures. Pendant qu'il avoit esté en France, on avoit tenu quelque propos de mariage d'entre sa derniere fille D. Beatrix, & D. Jaques fils du Comte d'Urgel, du sang Royal d'Arragō, lequel pour certains empeschements, n'eut aucun effect: partant, estant le Roy de retour, il la maria avec le Comte de la Marche Jacques de Bourbon. Les nopces se firent en la cité de Pampelone, l'an mil quatre cens six, avec grande solemnité, & ample concours de noblesse, tant Espagnolle, que Françoise, environ le commencement de la guerre de Grenade, & peu de iours avant que le Roy D. Henry de Castille mourut: dont la nouvelle fut grieve au Roy D. Charles, grand ami, & allié de la maison de Castille.

1406.

L'an mil quatre cens vint se fit le mariage de l'Infant D. Jean d'Arragon, fils deuziesme du Roy D. Ferdinand deffunt, avec la Royne de Sicile veufue D. Blanche Infante de Navarre. Par le traicté accordé des l'an precedent, il fut dit, que au cas que

1420.

Conuétions
d'entre l'In-
fant D. Ieā
frere du
Roy d'Ar-
ragō, & D.
Blanche de
Nauarre
veufue du
Roy Don
Martin de
Sicile.

l'Infante heritiere presump-
tiue du Royau-
me de Nauarre (car desia estoit decedee la
sœur aisnée la Comtesse de Foix sans en-
fans) iroit de vie a trespas auant que son
mari, ayant, ou non ayant enfans, iceluy
neantmoins regneroit tout le reste de sa
vie en Nauarre apres le Roy Charles son
beau-pere. De ceste condition, & promes-
se iurée resulterent plusieurs troubles en
Nauarre. Outre l'expectatiue du Royau-
me fut baillé a l'Infant D. Iean, par le Roy
Charles, en dot de D. Blanche sa fille qua-
tre cens vingt mille florins d'or, du coing
d'Arragon, six sols & huit deniers, somme
fort notable pour vn Roy de Nauarre, at-
tivement de ses grandes richesses, amassées,
& mesnagées durant la longue paix de son
regne. Pareillement fut accordé, que les
terres, & forteresses que l'Infant possedoit
au Royaume de Castille, & Arragon, se-
royent affectées à l'heritier qui n'aistroit
de ce mariage succedant en la couronne
de Nauarre. Or possedoit l'Infant en Ar-
ragon les Duchés de Candie, & de Mon-
blanc, le Comte de Ribagorça, & la cité
de Balaguer, & en Castille le Duché de Pi-
gnafiel, l'Infantazgo, & la Seigneurie de
Lara: & en outre, les villes de Cuellar, Ca-
strorleris, Villalon, & Haro: puis obtint

encores Alua de Tormes, Olmedo, Paredes de Naua, Maiorga, Villorado, Cerezo, Medina del Campo, Arauda de Dudro, Roa, & Colmeuar, & autres places, lesquelles, és tēps subsequēs, il perdit toutes par guerres qu'il eut contre Castille, les tiltres, & lettres estants demeurés és archives de Navarre. Ce contract, & les conventions de mariage furent iurées par les trois Estats du Royaume. Et fut longuement disputé entre l'Infant D. Iean, & les Cōseillers du Roy de Castille, quelle part il deuoit celebrer ses nopces: en fin il obtint congé de quarente iours, pour les aller faire en Navarre, où il s'achemina, accompagné de grande noblesse Castellane. D'icy en auant ce D. Iean s'intitulera Infant de Navarre & d'Arragon. Les nopces paracheuées, reprenant le chemin de Castille, avec D. Blanche sa femme, il rencontra messagers de la part de D. Sancho de Royas Archeuesque de Toledé, qui l'aduertissoit d'un grand excés commis par l'Infant D. Henry son frere maistre de S. Jacques, le sollicitât de se haster de retourner en cour.

Le fait fut tel, que D. Henry, troisiésime fils du feu Roy d'Arragon D. Ferdinand

Acte temerair de D. Henry frere du Roy d'Arragon.

desireux despouser la plus ieune sœur du Roy D. Jean de Castille, D. Catherine, & auoir le Marquisat de Viena pour dot, se desiant de la pouuoir obtenir, se resolut de l'auoir par forces, pource entra vn iour, accompagné de trois cēs hommes armés, dans Tordefillas, où estoit la cour, & s'empara de la personne du Roy, fauorisé par le Connestable D. Ruy Lopez d'Aualos. L'Infante D. Catherine, a laquelle n'estoit agreable le mariage de l'Infant D. Henry, entra au monastere de saincte Claire de celle ville, d'où elle fut despuis ostée, d'autant que D. Henry emmena le Roy a Segonia, & de la à Stula, promettant de ne luy vser aucune force, quant au mariage. L'Infant de Nauarre, & Arragon D. Jean ayant sceu ces nouuelles, reprouua grandement le fait de D. Henry son frere, se disposant de luy estre contraire en tout ce qu'il pourroit: parquoy il conuoqua a Olmedo, tous ses amis, & ceux d'entre les Seigneurs, & cheualiers à qui cest excess desplaisoit, de sorte qu'en peu de iours il assembla bien trois mille lances. D'autre costé l'Infant D. Henry se preparant à la guerre, s'estoit muni de gensdarmes presque en pareil nombre, en la cité d'Avila.

Estans les parties prises d'entrer en vne furieuse guerre, la Royne D. Leonor veufue d'Arragon, & mere de ces deux Princes, se mit entre deux, trauaillant en sorte, que toute ceste gendarmerie se retira, excepté mille lances, qui demeurèrent à la garde du Roy: puis venant au traité des nopces, l'Infante D. Catherine estant instamment priée par le Roy son frere, qui n'estoit point libre de prendre D. Henry pour son espoux, n'y vouloit entendre en façon quelconque. D. Henry estant tousiours le plus fort prez la personne du Roy, croyant que son frere D. Jean fut contraire à ses desseins, empescha qu'il ne vint faire la reuerence au Roy, & sans se soucier d'iceluy, ny de ceux qui le suiuoient, conuoqua assemblée de ses partiaux, en forme d'Estats, où il fit aprouer le fait de Tordefillas, & ordonner ce qu'il voulut: mesmes fit faire lettres au nō du Roy, adressées au Pape, par lesquelles il le prioit d'oſtroyer à l'Infant D. Henry les terres de la maistrise de saint Jacques en propre heritage a luy, & aux siens, en tiltre de Duché: demande impudente, & pour telle reiectée par le Pape, puis se maria D. Henry, avec l'Infante D. Catherine sa cousine germaine, luy

*Demande
impudente
de D. Hen-
ry.*

faisant assigner, pour dot, le Marquisat de Vilena, en tiltre de Duché, ce qu'il ne luy dura gueres d'autant que peu apres le Roy se mit en pleine liberté, puis par arrest du conseil fut degradé du tiltre de Marquis de Vilena, & ses terres saisies par commandement du Roy.

1421.

En ces entrefaictes acoucha a Pignafiel D. Blanche Infante de Navarre d'un fils l'an mil quatre cens vingt vn, lequel fut présenté au batesme, par le Roy, a Olmedo, & fut nommé Don Charles: Aluar de Lune fut son second parrin: D. Iean pere de l'Infant, festoya le Roy, & toute la cour magnifiquement, & en toute liberalité. Deux ans apres cest enfant fut porté en Navarre, à l'instance du Roy D. Charles son ayeul, qui erigea lors Viana en Principauté, affectée aux aînés de Navarre, annexant a la ville, & chasteau de Viana, celles de la Garde, saint Vincent, Bernedo, Aquilar, Vxenuilla, Pomplation, saint Pedro, Cabiedo, Val de Campero, Macognon, Toro, Herrera, & Buradon & en outre, luy donna Corela, & Cintruenigo, Peralta & Cadreita, ces quatre dernieres desiointes de la principauté en Seigneuries à part: & és Estats assemblés à Olite, le

fit iurer heritier du Royaume de Navarre, apres le decez de l'Infant D. Iean son pere: ce fait, peu apres il deceda de mort soudaine en la ville d'Olite, au mois de Septembre, où il s'ocupoit a faire bastir: Prince regreté des siens, & des estrangers, pour ses vertus, & paisible nature: lequel outre ces choses, mit paix perpetuelle en la cité de Pampelone, iadis & auant luy diuisée en trois regions, dictes Bourg, Peuplemét & Navarrerie, gouvernées par trois diuers Iuges, avec iurisdiccions separées, lesquelles il abolit, & reduisit le tout sous vne mesme iustice, abolissant a iamais ces nōs factieux, mettant sur iceux vn seul gouuerneur & magistrat, l'an mil quatre cens vingt cinq auquel il mourut, fut le lxxiiij. de son aage, & trente neuf de son regne, avec neuf mois: & fut mis son corps en l'Eglise de Pampelone, au mesme sepulchre de la Royne Leonor sa femme.

Mort du
Roy Char-
les de Na-
uarre.

De Dom Iean premier du nom, & XXXIII.
Roy de Navarre.

A Pres Don Charles succeda au Royaume de Navarre D. Iean son gendre, à cause de la Royne

D. Blanche sa femme, passant la couronne de Nauarre de la maison de France en celle de Castille, & Arragon, par faute d'hoirs masculins, ce qui dura toutesfois peu de iours: il estoit aagé d'enuirō vingt huit ans, quand il commença à regner en Nauarre. Lors du decez du Roy D. Charles, il estoit au camp du Roy D. Alphonse, lequel irrité contre le Roy de Castille a cause de la prison de D. Henry son frere, s'estoit mis en armes, ayant son ost es costés d'Arragon, & Nauarre, autour de Tarassone, lequel il fit entrer es terres de Nauarre, aussi tost que la nouvelle vint de la mort du Roy: puis fut fait telle ceremonie: D. Jean qui deuoit succeder, demeura trois iours enfermé, lesquels passés, il monta a cheual, acōpagné du Roy son frere, & faisant porter l'estendart de Nauarre, par vn cheualier nommé Nugno Vaca, & marcher deuant luy vn heraut, vestu de sa cotte d'armes de Nauarre, criant, Nauarre, Nauarre, pour le Roy D. Jean, & D. Blanche sa femme: se promena plusieurs toūrs par tout le camp, trompettes sonnans, & suiui de plusieurs cheualiers, & gentilshommes Castillans & Arragonnois a pied, sans que toutesfois il s'y trouuaft aucun Nauarrois: car la no-

bleffé de Navarre de son costé, en fit autât
 a Olite, pour la Royne D. Blanche leur
 Princeffe naturelle, non sans mystere, puis
 allerent en Castille, pour cause de l'emprisonnement de D. Henry leur frere. Durât
 leurdit voyage, les Estats de Navarre s'assemblerent, faisant nouveau iurement au
 Prince de Viane D. Charles. La Royne
 Blanche fut la premiere qui revint en Navarre, & peu apres y arriva le Roy son mary, ayât fait renôciation de certaines siennes terres de Castille, en faueur de son fils D. Charles, aagé lors de sept ans, où furent renouuellées les liguës, & confederations d'entre Castille, Navarre & Arragon, ayât le Roy D. Jean ample pouuoir du Roy D. Alphonse son frere. Ceste mesme année

1428.

*Institution
des Hiero-
nimites.*

1428. fut institué l'ordre des Hyeronimites
 en Espagne, a laquelle donna commence-
 ment Frere Lopez d'Oluiedo, docteur és
 droits, & religieux à saint Barthelemi de
 Lupicana.

1429.

L'an mil quatre cens vingt neuf, le jour
 de la Pentecoste furent couronnés le Roy
 D. Jean, & la Royne D. Blanche sa femme,
 a Pampelone, les trois Estats du Royaume
 assemblés, & les droits, priuileges, & liber-
 tés du pays par eux iurés. D. Martin de Pe-

Sacre du
Roy de Na
uarre.

ralta Euesque de Pampelone fit la cérémonie de l'onctiō, & autres accoustumées en tel cas. Là furent presents les Ambassadeurs des Princes estrangers, l'Euesque de Calaoorra, celuy de Tarassone, & celuy de Bayonne, avec plusieurs Seigneurs & chevaliers, tant de Navarre, Castille qu'Arragon. En ce couronnement furent derechef iurées, & confirmées les conuentions matrimoniales d'entre le Roy D. Iean, & D. Blâche heritiere, faictes du temps du Roy D. Charles pere d'icelle.

Au partir que fit le Roy de Navarre de Castille, il y laissa son amy, & familier Diego Gomes de Sandoual Comte de Castro Xeris, lequel fit incontinent reparer la ville de Pegnafiell, Portillo, & Castro Xeris, chose qui donna a penser au Roy D. Iean de Castille, & qu'il auoit quelque entreprise a son dommage, & que le Roy de Navarre s'en estoit allé mal affectionné envers luy : en laquelle oppinion il fut confirmé par les nouvelles qu'il eut, qu'en Navarre, & Arragon on faisoit leuée de gens de guerre, de pied, & de cheual, combien qu'ō couurist cela sous le voile de les vouloir enuoyer en France, au secours du Roy Charles, guerroyant contre les Anglois,

ioint qu'ayant esté traicté quelque accord & pacification entre Castille, Navarre, & Arragon, ores que le Roy de Navarre l'eut accordée, & signée, celuy d'Arragon n'y auoit voulu entendre. A ces causes le Roy de Castille enuoya Ambassadeurs en Navarre, pour sçauoir quelle estoit l'intentiõ du Roy de Navarre, & se plaindre de ce que faisoit le Comte de Castro: Ausquels fut respondu, qu'il ne se machinoit chose aucune contre luy, & que les gendarmes qu'on leuoit, n'estoyent point pour mener en Castille, & que quãd bien on les y meneroit, ce seroit pour chose qui ne pourroit desplaire au Roy leur maistre. Or estoient en effect le Roy D. Jean de Navarre, celuy d'Arragon, & D. Henry leur frere, coniués contre le gouvernement de Castille, voulant abaïsser ceux qui estoient trop grands, & en esleuer d'autres, qui estoient deprimés, & chassés: sur tout le Roy de Navarre estoit en ialousie enragée, pour la grandeur du Connestable Aluaro de Lune: & comme il estoit d'esprit turbulêt, ne cessoit de chercher occasion de querelles, entretenant son frere le Roy Don Alphonse d'Arragon en la haine qu'il auoit conceue contre le Roy de Castille, à cause

Ligue cõtre
Castille.

de l'emprisonnement de D. Henry: par-
 quoy estant ainsi disposés ces deux Prin-
 ces, toutes choses se preparoyēt a la guerre
 de quoy la Royne D. Blanche, & les Estats
 de Navarre, estoient en grand souci. Le
 Roy de Castille de sa part se pourueust,
 faisant assembler gensdarmes de tous en-
 droits, pour resister, tāt au Roy de Navar-
 re, qu'à celuy d'Arragon. Là dessus le Roy
 de Navarre enuoya s'excuser, & requerir
 le Roy de Castille de s'entreuoir, mais ses
 excuses ne furent creües, ny l'entreuue
 accordée. Estans les gens du Roy en or-
 dre de marcher, le Connestable s'achemi-
 na vers la frontiere d'Arragon, & le Roy
 mena le reste de ses forces vers Pignafiel,
 ou s'estoyent fortifiés le Côte de Castro,
 & l'Infant D. Pedro frere des Roys d'Ar-
 ragon & Navarre, leur autre frere D. Hen-
 ry essaya de mettre gens dans Toledo, mais
 les habitans l'empescherent. D'autre part,
 les Roys d'Arragon, & de Navarre entre-
 rent en Castille, avec deux mille cinq cens
 hommes d'armes, & quelques gēs de pied,
 sans que le Connestable leur peust empes-
 cher l'entrée, auxquels se ioignit D. Henry
 leur frere avec deux cens vingt hommes
 de cheuaux, contre les promesses faictes,

ils coururent iusques prez de Cogolludo, & paruenus a Xadraque, leur estant en queuë le Connestable, ils luy presenterent la bataille, laquelle il refusa, aussi que le Cardinal de Foix fils d'Archambaud, & la Royne Marie d'Arragon, se mirent entre eux, & moyennerent, que les deux Roys s'en retourneroyent en leurs Royaumes, & que le Connestable de Castille prieroit le Roy son Seigneur de restituer au Roy de Navarre les terres qu'il auoit en Castille qui luy auoyent esté saisies, mais l'indignation du Roy de Castille estoit si grâde, qu'il ne fit compte de tout ce qu'on auoit capitulé, ains mâda à tous ses subiets, qu'ils teinsent les Navarrois pour ennemis, & leurs fissent la guerre à toute outrance.

*Le Roy de
Castille in-
digne cōtre
celuy de
Navarre.*

La guerre estant declarée par le Royaume de Castille, les Biscains, & Guipuscoãs, Alauois, & Riojans se ietterent soudain en Navarre, où ils firent des maux inestimables. Le Roy de Castille manda à celuy d'Arragon, qu'il espargneroit ses terres, s'il se vouloit separer d'avec le Roy de Navarre, ce qu'il refusa, parquoy le Connestable de Castille entra en son pays où il fit de grans rauages, puis luy manquant les viures, fut contraint se retirer vers Medina

Celi, puis de la à Burgos, où vindrent Ambassadeurs, de la part des Roys d'Arragon, & de Nauarre, pour traiter de la paix, ce luy de Nauarre remonstroit particuliere-ment au nom de la Royne D. Blanche, & de son fils D. Charles, qu'ils n'auoyent fait chose, pourquoy on leur deut auoir fait leurs rentes, & pensions, mesme le douaire de la Royne, laquelle n'auoit oncques cōsenti aux querelles d'entre les Roys, mais il leur fut respondu quelle estoit complice de la guerre, puis qu'elle auoit vendu ses bagues pour fournir deniers au Roy son mary, & fait autres demōstrations de cœur ennemi. Celuy qui plus faisoit de maux aux Castillans estoit vn cheualier nommé Sancho de Londogno mareschal du Roy, issu de la maison de Londogno, prez d'Ordugna, Mēbre de Biscaye. Cestui-cy courrant la Riōya, vn iour, fut surprins, par les embusches que luy auoit dressées Diego Perez Sarmiento capitaine de la Bastide, & emmené dans celle forteresse prisonnier: mais ceste perte fut tost recompensée par Ruis de Mandoça le chauue, natif de Seuille, qui seruoit neantmoins fiddlement le Roy de Nauarre, qui estant parti de Tudelle, avec quatre cens cheuaux, &

*Sancho de
Londogno
grand enne-
mi des Ca-
stillans.*

cing cens pietons, courant la contrée d'Agreda, contre lequel D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & Buitrago, qui tenoit illec garnison pour le Roy de Castille, estant failli, & venu au combat au chap d'Arauiana, il demeura vaincu, avec mort, & prison de plusieurs Castillans, tels furent les effects de la guerre l'année 1429. 1430.

*Defaite
de Castil-
lans.*

L'an mil quatre cens trente, le Roy D. Iean de Castille s'aprestoit pour faire la guerre au Roy de Navarre, auquel il en vouloit, & n'oubliant sorte aucune de rigueur, se resolut de le priver totallemēt de tous les biens, que luy & les siens possédoient en Castille, sans espoir d'y iamais plus r'entrer: pourtant il donna à plusieurs siens fauoris tout ce qui luy appartenoit en Castille. Cependant l'Euesque de Calaurra D. Diego d'Estuniga, ou Suniga, & son oncle D. Pietro d'Estuniga Comte de l'Edesma, Justice majeur de Castille, avec les forces de la frontiere, prindrēt par eschelles la ville de Guard en Navarre, distante de deux lieues de Logrogno: le chasteau se fit combattre, & cousta beaucoup de bōs hommes aux deux parties, & mesmes lors qu'il fut renforcé de nouveau secours enuoyé par le Roy de Navarre, faisoient

*Terres du
Roy de Na-
uarre en
Castille cō-
fiskées, &
données.*

courses, & sanglantes saillies sur les ennemis, qui tenoyent la ville: mais a la longue ils furent reserrés, & pressés tellement, qu'ils capitulerent de se rendre, si dans certains iours ils n'estoyent secourus, pendant lesquels cesseroient les armes: & si secours leur venoit, seroyent tenus les assiegés d'aduertir l'Euesque, à fin qu'il fit ce que bon luy sembleroit. Cela accordé, le capitaine de la place assiegée fit vne mine sous terre, par laquelle il fit entrer grand nombre de soldats, que le Roy de Navarre luy auoit enuoyés, le terme pris, estant prest à expirer, le capitaine aduertit l'Euesque, que le secours estoit arriué, & à l'instant souurit ceste mine au milieu de la place, d'où sortirent des soldats Navarrois en grand nombre, qui commécerent à charger sur les assiegeans, avec grand trouble & confusion de l'Euesque, & de tous les Castillans, lesquels neantmoins irrités de ceste perfidie, se mirent en telle deffence, qu'ils rembarerent les Navarrois dans leur fossé, & contre le chasteau. L'affaire n'estant succedée aux Navarrois à souhait, & leur deffailant les viures, ils abandonnerent peu a peu la forteresse: ainsi demeura la Garde, ville, & Chasteau en la puissance du

*Perfidie des
Navarrois.*

*Prise de la
Garde par
les Castil-
lans.*

ce du Roy de Castille.

Estant la cour en Astudillo, arriua vn Ambassadeur de la part du Comte Iean de Foix pere de Gaston, qui espousa despuis Leonor heritiere de Navarre, lequel suplia le Roy D. Iean de Castille, que son plaisir fut, que le Comte son maistre s'employat, pour mettre paix entre luy, & les Roys de Navarre & d'Arragon: à quoy le Roy de Castille respondit, qu'il scauoit bon gré au Comte de Foix de sa bonne volonté, & l'en remercioit, mais qu'il n'y auoit moyen de paix. D'ailleurs, le Comte d'Armignac, ennemi du Roy de Navarre, & du Comte de Foix, ayant donné tous les empeschemens qu'il auoit peu du costé de Gascongne, à ce qu'aucun secours ne passast de France, en faueur du Roy de Navarre, & pour ceste cause fait de grâds frais, enuoya prier le Roy de Castille de le rembourcer, auquel furent assignés, & payés dix mille florins d'or. Celle année fut fait Comte de Haro D. Pedro de Velasco, capitaine general de la frontiere de Navarre. Le Roy Castillan estant à Burgos, eut nouvelles que l'Infant D. Pedro, courant le pays és enuiron de Zamora, auoit pris le chasteau d'Alua de Liste: & estant puis passé a Of-

*Côte d'Armignac
ennemi du
Roy de Navarre.*

Comte de Haro.

ma, où l'armée de Castille se dressoit, arrivèrent par devers luy vn frere Cordelier confesseur de la Royne de Navarre D. Blanche, qu'on intituloit Archevesque de Tyr, messire Pierre de Peraut grand maître de l'hostel du Roy de Navarre, & messire Ramir doyen de Tudelle conseiller du Roy, Ambassadeurs pour le Roy de Navarre: ensemble ceux de la part d'Arragõ, pour traiter & conclure la paix, a quelque pris que ce fut. Les difficultés furent grandes, toutesfois le raisons & remonstrances des Ambassadeurs, en fin admises, trefues furent accordées, au lieu de Majano, pour cinq années, tant par mer, que par terre, entre les Roys de Castille, & D. Herry son fils Prince des Asturies d'une part, & le Roy D. Alphonse d'Arragon, D. Jean Roy de Navarre, D. Blanche sa femme, & D. Charles Prince de Viane leur fils d'autre: Esquelles trefues entrerent, pour la part du Roy de Castille le Comte d'Armignac, & de celle des Roys freres, le Comte de Foix. Fut aussi accordé par icelle, que le Comte de Cortes D. Godefroy de Navarre, beau-frere du Roy D. Jean, qui avoit suivi le parti de Castille, ne seroit molesté, ny inquieté en la jouissance de ses biens,

*Accord entre
Castille,
Navarre
& Arragõ.*

ny autrement. Ce cheualier s'aresta longuement en Castille, faisant bon seruice au Roy de Castille és guerres contre les Maures, mesme seureté fut accordée pour le regard des Infants D. Henry, & D. Pedro: & pour iuger des differents durant la trefue, furent nommés sept personages de Navarre & Arragon, & sept du costé de Castille, le siege desquels seroit en la ville de Tarassone, & Agreda, alternatiuement. En ceste maniere cessa la guerre d'entre Castille, Navarre & Arragon, au grand domnage du Roy de Navarre: car il demeura despoillé de tout ce qu'il auoit de biens en Castille, & en outre, de la ville de la Garde en Navarre. Et d'auâtage quelque paix qu'il y eust entre Castille & Navarre, le Roy D. Iean de Castille, ne laissoit de nourrir tousiours occasions de querelles: & entretenoit le Comte d'Armignac grand ennemi du Roy de Navarre, luy fournissant argent, afin qu'il seruist comme d'vne espine au pied d'iceluy, pour le tenir tousiours mal-aisé du costé de France, & par ce moyen l'empescher de rien attenter contre Castille. Et pour plus grand preuue de son mal talent contre ce Prince, ne se contentant de luy auoir osté ses ter-

Roy de Castille se desiant de ce luy de Navarre.

res de Castille, luy fit demolir le chasteau de Pegnafiel.

1432.

*Neiges mer-
ueilles.*

L'an mil quatre cens trente deux sur la fin de l'année tomba en Nauarre, & Arragon telle quantité de neiges, que les villes & bourgades en furent comme assiegées, continuant a neiger par l'espace de quarante iours, tellement qu'on ne pouuoit aller d'un lieu a autre, & aduint, que par le long seiour d'icelles sur la terre, plusieurs animaux, mesmes des plus sauvages, & oiseaux de toutes sortes, se venoyent rendre aux lieux habités, entrans par les maisons, pressés de la faim, se laissoyent prendre aux hommes, ainsi que s'ils eussent desuenus leur naturel farouche, & fussent deuenus priués, presage des maux qui depuis auindrent en ce pays.

1434.

*Don fait
par le Roy
de Castille
au Comte
d'Armi-
gnac.*

L'an mil quatre cens trante quatre, le Roy de Castille donna au Comte d'Armignac, son grand amy, pour s'estre trois iours monstré grand ennemi du Roy de Nauarre, les villes de Cangas, & Tinco, avec tiltre de Comte. Celle mesme année le Roy de France enuoya Ambassadeurs en Castille pour renouueller l'aliâce entre les deux Royaumes de France, & Castille, ausquels le Roy Castillan donna au-

dience en grande majesté: Là ils virent vn lion tres-priué, couché aux piez du Roy, non sans fort grande merueille, & esbaiffement.

La trefue d'entre Castille, Nauarre, & Arragon estant expirée l'an 1435. vindrent Ambassadeurs à la cour de Castille, de la part des Roynes d'Arragon, & de Nauarre, supplier le Roy de prorogatiō de trefue, pour l'absence de leurs maris, ce que le Roy D. Iean leur octroya pour quelques mois: à quoy seruit de beaucoup d'y auoir enuoyé D. Iean de Lune cousin du Conestable qui gouernoit le Roy son maistre. Ces deux Roys freres estoient allés en Italie, a la poursuite du Royaume de Naples, où les choses estoient passées cōme s'enfuit. Apres que le Roy D. Alphonse, rapellé en Espagne, pour les affaires qui le touchoyēt de prez, la Royne Ieāne, & son fils adopté Louys d'Anjou eurent quelque relasche, & moyen de recouurer la cité de Naples, & autres places du royaume, restoit seulement le Prince de Tarente Iean Antoine des Ursins partisan du Roy D. Alphōse, qui faisoit teste au Duc Louys d'Anjou, lequel guerroyant en Calabre, fut surprins d'une fièvre ardente, dont il

mourut a Cosenza, sans laisser aucuns enfans, l'année 1434. en laquelle aussi passa de ceste vie la Royne Jeanne, laissant par testament, ou vray, ou faux, heritier du Royanme de Naples, Rene d'Anjou Duc de Lorraine, frere de Louys iij. defunct, lequel estoit alors prisonnier au chasteau de Salins en Bourgongne, pour la deliurâce duquel les recteurs, & gouverneurs du Royaume, esleuz apres la mort de la Royne, enuoyerent Ambassadeurs en France, mais aussi les affectiõnés à la maison d'Arragon, appellerent le Roy D. Alphonse, lequel peu auant, estoit venu en Sicile, ayant laissé en Arragon la Royne D. Marie sa femme, auoit amené quant & luy, son frere D. Jean Roy de Nauarre, qui auoit aussi laissé le regime de son Royaume a la Royne Blanche sa femme, Royne propriétaire d'iceluy. Avec eux plusieurs cheualiers Arragonnois & Nauarrois, passerent au Royaume de Naples, venât assieger Gayette, dans laquelle y auoit trois cens Geneuois, enuoyés par le Duc de Milan Philippe Marie Angelo, qui tenoit le parti de Rene d'Anjou. Les assiegés se sentás pressés, firent entendre au Duc le besoin qu'ils auoyent d'estre secourus, lequel prompt-

ment donna ordre de dresser vne armée a Genes, gouuernée par Blaise Araxeto, lesquels se dresserent vers l'isle de Ponce: dequoy aduerti le Roy D. Alphonse, print dix-neuf gros nauires, & onze galleres, resolu d'aller en personne, rencontrer ses ennemis: Ayant donc fait voile, vinrent a rencontrer l'armée Geneuoise, laquelle consistoit en douze grandes nauires, trois galeres, vne galceace, & vne fuste. Estant en veüe, l'vn de l'autre, le general de l'armée Geneuoise enuoya vn trompette dans vn esquif, faire entendre au Roy d'Arragon, que leur intention n'estoit point de leur nuire, ains seulement pour tirer hors de Gayete leurs soldats, citoyens & marchas avec leurs marchandises, & biens, & les emporter a Genes, le trompette fut retenu bonne espace de tēps, qui fut employé en cōsultes, on fut resolu qu'il falloit donner dedans: y ayant apparence que les Geneuois auoyēt enuoyé ce trompette pour ce qu'ils estoient faillis de cœur, pource commencerent a crier bataille, bataille, & quant & quant, a tirer coups d'artillerie: à quoy fut promptement respondu par les Geneuois, de sorte que s'acrochant nauire a nauire, le combat fut aspre & cruel, & par

*Le Roy de
Nauarre
prisonnier.*

assez bonne espace douteux, tât que trois grosses nauires laissées en arriere garde par les Geneuois, ayât gagné vent en poupe, vinrent de roideur hürter a trauers les nauires Arragonnoises, qui en fin perdirent tout, demeurant le Roy d'Arragon prisonnier, comme aussi le Roy de Nauarre, qui vint au pouuoir de Galiot Lomelin ensemble tous leurs principaux capitaines Arragonnois & Nauarrois, & plus de six cens soldats, treze nauires furent prises, & la plus part des galeres brüllées: sur la fin du combat ils deliurerent plus de quatre cens prisonniers soldats, sans les mari- niers, retenans seulement les principales personnes, car la multitude des prison- niers de petite estoffe ne fait qu'êpescher, vray est que parmi la multitude de ceux qui furent mis en liberté, se sauuerent plu- sieurs cheualiers de grand lieu, qui ne furent recognus. Par ceste route fut leuë le siege de Gayette, & les prisonniers menés a Sa- none, d'oü ils furent depuis, par le cõman- dement du Duc de Milan distribués en di- uerses prisons, assauoir le Roy D. Alphon- se a Pauie, & le Roy de Nauarre à Milan. Ces piteuses nouuelles troublerent grã- dement les Roynes d'Arragon, & de Na-

uarre. Toutesfois la prison de ces Princes, fut breue: car estant le Duc de Milan courtois, visitant souuent ces prisonniers, il fut si bien persuadé par le Roy D. Alphonse, que son profit, & de ses Estats seroit beaucoup plus euident de soustenir le parti des Arragonnois, que celuy des François, que vaincu par les raisons d'iceluy, il les laissa lors aller libres, sans rançon aucune, ains au contraire leur fit plusieurs beaux, & riches preséts, apres les auoir traittés Royalement plusieurs iours. Il fit conduire le Roy de Navarre, & Don Henry son frere iusqu'à Porto Vénere, par six cés cheuaux, pour leur garde, & pour seruir le Roy D. Alphonse: à raison dequoy les Geneuois indignes se rebellerent contre le Duc. Si la nouvelle de la routte, & prinse des Navarrois causa grand dueil en Navarre, le plaisir en fut d'autant plus grand, quand on sceut sa deliurance, lequel s'estandit iusques en Castille, où le Roy de Navarre estoit fort desiré, par plusieurs a qui la grandeur du Connestable D. Alvaro de Lune desplaisoit. L'un d'iceux, assauoir, l'Admiral de Castille Don Federic despecha vn messager a la Royne Blanche, l'aduertissant, que l'absence de son mari estoit fort

preiudiciable a luy, & a tous ses amis, pour ce que ses aduersaires prenoyēt toute leur aise tel accroissement qu'ils desiroyent: semblables aduertissements luy furent baillés par plusieurs autres cheualiers Castillans, parquoy elle enuoya en Italie, au roy son mari, trois cheualiers de sa maison: sçauoir, messire Iean Henriques de Lacarra, Sancho Ramires d'Aualos escuyer tranchant, & le Seigneur de Vertis, afin de haster son retour, mais luy & le Roy d'Arragon son frere estoient fort enuolopés en la guerre de Naples durāt l'année mil quatre cens trente six, où la Duchesse de Lorraine Isabel, femme de Rene d'Anjou prisonnier, estoit venue, & avec laide du Pape Eugene defendoit vaillemment le droit de son mary. Les Roys freres aduertis des affaires d'Espagne, par leurs amis, & seruiteurs, furent d'auis d'enuoyer vers le Roy de Castille vne cōmune Ambassade, pour traiter avec luy de paix à quelques bōnes conditions. Les Ambassadeurs trouuērēt la cour a Toledē, où ayant exposé au Roy leur charge, il pleut a Dieu qu'après plusieurs conferances, & altercations, la paix se conclud, moyennant les promesses de mariage d'entre l'Infante D. Blanche de

Navarre, avec le Prince des Asturies Don Henry de Castille, aux conditions suivantes:

Conditions
de paix entre
Castille,
Navarre,
& Arragõ.

Que le mariage s'accompliroit dans certain temps entre le Prince Henry heritier des Royaumes de Castille, & D. Blanche fille aînée du Roy D. Jean de Navarre, à laquelle, en douaire, se ront assigné le Marquisat de Vilena, les villes de Medina del Campo, Olmedo, Coca, Roa, & Arauda: du reuenu desquelles terres le Roy Don Jean de Navarre iouyroit les quatre premières années: Que si de ce mariage ne naïssoyent aucuns enfans, le Roy de Navarre auroit dix mille florins d'or de rente annuelle, assignés sur les reuenus de Castille.

Qu'à la Royne de Navarre D. Blanche, & à son fils D. Charles seroit baillé pareillemēt assignation de dix mille florins d'or par chacun an, leur vie durant.

Qu'à tous les chevaliers qui auroyent, durāt les guerres, & querelles passées, prins parti d'une part & d'autre, seroyent remises les offences, & iceux restitués en leurs biens, & dignités, excepté de la part de Castille, Don Jean de Sotomajor, maistre qui fut d'Alcantara, & le Comte de Castro

Xeris, & de la part de Nauarre D. Godofroy de Nauarre Comte de Cortes.

Item qu'à l'Infant D. Henry frere des Roys d'Arragon & Nauarre, seroyent assignés cinq mille florins d'or de rente hereditaire par an: & à l'Infante D. Catherine sa femme, baillés comtant cinquante mille florins d'or, pour son dot.

Ces articles accordés, la paix se publia és Royaumes de Castille, Arragon & Nauarre, & fut enuoyé à Azagno, avec pouuoir suffisant D. Pedro d'Acugna, fils de Lopez Basques d'Acugna Seigneur de Buédia, faire au nom du Prince D. Henry les premieres promesses: & fut accordé, que les fiançailles solennelles se seroyent en Alfaro, là où se trouua, au temps assigné, le Prince D. Henry, accompagné du Connestable de Castille Aluaro de Lune, & de plusieurs autres Seigneurs, cheualiers & prelates, lesquels estants arriués deux iours auât l'Infante, aduertis qu'elle estoit à Corella, luy allerent au deuât, avec toute leur suite. La Royne de Nauarre mere de l'Infante, le Prince Charles son frere, l'uesque de Pampelone, avec plusieurs autres prelates, messire Pierre de Peralta grand maistre de l'hostel du Roy, messire Leon

de Garo, & autres cheualiers, plusieurs dames & damoiselles de Navarre venoyent en compagnie d'icelle, tous en equipage digne d'une telle solemnité, laquelle se celebra en Alfaró, l'an 1437. stipulant, & receuant les promesses D. Pedro de Castille Euesque d'Osma, estant les deux fiancés âgés seulement de douze ans. Le Prince D. Henry donna plusieurs beaux, & riches ioyaux a l'Infante, & vfa de mesme liberalité enuers les dames, & cheualiers de sa compagnie, & suite, puis ayant passé quatre iours en Alfaró, en grande feste, & resiouissance, les parties se separerēt, retournant chacun en ses terres, & maisons. Par ceste paix, furent aussi restitués au Roy de Navarre la ville, & chasteau de la Guardé, & les chasteaux d'Asaturuquen, Buradon: & du costé de Guipuscoa, furent rendus les chasteaux, & places de Gorriti, Cobono, Toro, Araciél, & Saragna, que les Guipuscoans auoyent pris durant les guerres. D'auantage furent rendus au Roy de Navarre la ville de Briones, quant a la Seigneurie, & reuenu, demeurant toutesfois le domaine supreme au Roy de Castille. Ceste paix fut promise, & iurée, sur peine de trois cens mille florins d'or, payables

Principales
villes de
Navarre.

1438.

Pierres
tombantes
du Ciel.

par le contreuenant, & confirmée par les grandes dignités de chacun Royaume, tant Ecclesiastiques, que seculiers, & députés des principales villes & cités, cōme Pampelone, Estelle, Tedelle, & des villes Sanguesse, Olite, Arcos, Biāce, S. Vincent, & autres, & furent ces accords mis en forme par Barthelemi de Renes secretaire du Roy D. Iean de Navarre, & de la Roynne Blanche sa femme, & par Alphonse Perez de Bintero grand thresorier & secretaire du Roy de Castille. Celle mesme année, qui fut l'an mil quatre cens trente huit, furent apportées au Roy de Castille, des pierres, qu'ō disoit estre tombées du Ciel en grande abondāce, en Madernelo, maison appartenant au Connestable, lesquelles ores qu'elles fussent assés grandes, estoient neantmoins si legeres, qu'encor quelles tombassent sur les personnes, ne les offençoient aucunement, chose merueilleuse, & tenue pour prodige, presageār les maux qui auindrent en Castille ceste mesme année, car le Cōnestable D. Alvaro de Lune, outre ce qu'il estoit insolent & auare, estoit aussi peu fidelle à son Roy, de sorte que la plus grande part de Castille se mit en armes contre luy, mesme le Roy de

Castille eut nouvelles, que le Roy de Navarre, & son frere D. Henry, accompagnés de cinq cens hommes d'armes, estoient entrés en Castille, & ne sçachant sous quel pretexte, attendu l'accord puis n'agueres conclu entr' eux, il enuoya par deuers le Roy de Navarre, les prier de se renger de son parti, & de venir a la cour: le Roy de Navarre obtépera, & vint a Cuellar trouver le Roy, avec six cheuaux seulement, dont toute la cour fut grâdemét resiouye. Or estoient ils venus à la sollicitation des Seigneurs cōfederés, & aussi incités par le desir qu'ils auoyent de pouuoir recouurer ce qu'ils auoyent perdu en Castille. Le Roy de Navarre s'estant separé des autres & venu vers le Roy, receut grand hōneur, & bon traictement: mais l'Infant D. Henry ne s'auança point, ains demeura avec ses troupes, lesquelles il mena à Pignafiel, où on luy ouurit les portes, l'ayant ainsi commandé le Roy: & tost apres eut conferance avec le Roy de Navarre son frere, a Minguela, pres de Cuellar, s'entendant fort bien avec luy, sans toutes-fois en faire semblant. Car le Roy de Navarre demeura avec le Roy de Castille, & Don Henry se retira a

1439.

Vailedolit, avec les Seigneurs de la ligue. Peu apres ariua D. Rodrigo de Villaudrado, premier Comte de Ribadeo, amenant trois mille hommes de guerre au seruice, & secours du Roy D. Iean son Seigneur. Les Roys de Castille, & Nauarre, luy allerent au deuant iusques à Pignafiel: Ce renfort, & autres occasions, firent qu'au mois d'Octobre de l'an 1439. la paix fut cōclue, où entre autres articles estoit, que le Roy de Castille recompenseroit le Roy de Nauarre, & D. Henry son frere, des biens qui leur auoit ostés, mais ceste paix ne se pouuoit establir pour les estranges deffences en quoy on entretenoit le Castillan, de sorte que le Roy de Nauarre, voyant ces façons de faire, s'acheminerent de Madrigal où ils estoient, vers la cour, mais le Roy de Castille leur enuoya defendre d'y venir: parquoy le Roy de Nauarre mena quelque nombre de gens de guerre vers la cité d'Auila dont il s'empara. De là le Roy de Nauarre escriuit au Roy de Castille vne lettre, pleine de remonstrances, de bons & salutaires conseils, acufant grandement le Connestable de Castille de plusieurs crimes, d'auarice, cruauté, tyrannie, insolence, & mespris des Princes, & Seigneurs, voire

voire du Roy mesme, en la presence du- Grand au-
 quel il auoit bien osé tuer vn escuyer, & dace &
 mesme s'estant vn valet, pour fuir sa furie, excez du
 venu letter aux pieds du Roy, comme en Comesta-
 tres-assurée franchise, il l'auoit batu quasi ble de Ca-
 en son giron, à coups de baston, estendant stille.
 le bras par dessus les espaulles du Roy, sans
 porter aucune reuerence a la dignité d'i-
 celuy, à toutes lesquelles choses le Roy de
 Castille ferma les oreilles, mais voyant
 que toutes choses tendoyent mal pour
 luy, pacifia le tout aux mieux qu'il peut. Ce
 fait, il luy sembla temps de celebrer les
 nopces du Prince D. Héry, & de l'Infante
 de Navarre, estant desia passés trois ans
 depuis les fiançailles, & se trouuants les es-
 poux chacun en l'aage de quinze ans: le
 lien de proximité qui pouuoit empescher
 leur conionction fut dissoult par le Pape
 Eugene iiii. Estant doncques mandée l'In-
 fante, elle entra en Castille l'an 1440. ac- 1440.
 compagnée de la Royne Blanche sa mere,
 & de son frere le Prince de Viane, ensem-
 ble de plusieurs Seigneurs & prelatz. Elle
 fut receüe, en la ville de Logrogno, par
 D. Alphonse de Cartagene, Euesque de
 Burgos. D. Inigo Lopez de Mandoça Sei-
 gneur de Hita, & par le Comte de Haro

D. Pedro de Velasco. De là le Prince Don Charles s'en retourna en Navarre avec son gouverneur D. Jean de Beaumont, lequel, au nom du Prince administroit le Royaume, la Royne sa mere absente. La Princesse, & toute sa cōpagnie arriuerent a Vilhorado, maison du Côte de Haro, où fut grandement festoyée, & honorée en magnificence de festins, ieux d'armes, & inuentions rares, & somptueuses, & encor plus en Birbiesca par le mesme Comte. De mesme fit D. Pedro d'Acugna en Duedgnas, où le Prince D. Henry vint trouver son espouse, à laquelle il fit dō de plusieurs beaux ioyaux, & elle à luy, puis s'acheminèrent à Vailledolit, où elles s'acheminèrent. Au deuant d'icelles sortirēt les Roys, & tous les grands de la cour, qui firent vne magnifique entrée en la ville, & descendirent la Royne, & la Princesse au logis du Roy de Navarre, & peu apres firent les nopces, lesquelles furent celebrées avec grande pompe, mais la mesaventure de ceste Princesse espousée fut telle, que le Prince Don Henry se trouua impuissant à consommer le mariage, ce qu'elle dissimula vertueusement par longues années. L'an 1441. les troubles recommencerēt derechef en Castille pour cause du Con-

*Nopces de
l'Infante de
Navarre.*

*Le Prince
D. Henry
froid &
impuissant.*

nestable, les Seigneurs confederez estoyēt au Royaume de Toledo, ensemble le Roy de Navarre, pour secourir D. Henry, lesquels entendans que le Roy procedoit contre eux a la rigueur, repasserent les monts, reuenants vers Medina del Campo, & Oliuiedo villes du Roy de Navarre, dont celuy de Castille s'estoit fait. Estants aprochés de Medina, consumans le temps en demandes, & responces, ceux d'Oliuiedo receurent les gens du Roy de Navarre, l'armée duquel croissoit de iour en iour, se vint loger es pasquiers de Medina, a deux traits d'arc de la ville, dans laquelle le Cōnestable entra avec plusieurs autres la nuit suiuate avec force caualerie. Dedans ladicte ville le Roy de Navarre auoit deux cheualiers affectionnés à son seruice, affauoit Aluaro de Bracamont, & Fernand Rejon, avec lesquels il fit en sorte, qu'une nuit estant de garde le Cōnestable, ne se souciant de faire les rondes en personnes, ils donnerēt entrée au Roy de Navarre, par le quartier appellé nostre Dame de l'Antigna, lequel entrāt avec les Seigneurs confederés futieusement dedās la ville avec leurs forces, cōtre lesquelles il ne fut questiō de se mettre en deffence: car

le Roy de Castille ſçachât affés qu'on n'en vouloit qu'à ſon Conneſtable luy cōmander de ſe ſauuer. Eſtant euadé, le Roy ſe retira ſur la place de ſainct Antolin, ſans ſe donner grand penſement pour ceux qui entroient, leſquels vindrent incontinent luy baiſer les mains. Et le Roy de Nauarre luy fit la reuerence ſans luy baiſer la main. Puis pour mettre vne bōne fin à ces troubles, les Roys de Caſtille, & Nauarre, firent vn compromis en preſence de tous les Princes preſents, és mains de la Roynie Marie de Caſtille, que le Conneſtable ſortiroit de la Cour pour ſix années prochaines & conſecutiues, qu'il n'eſcriroit aucunes lettres au Roy, & que par le Conneſtable ſeroit baillé quelques places en depoit, enſemble ſon fils: Que le Roy de Caſtille recompenseroit celuy de Nauarre. Alors commença l'Admiral Don Federic deſtre fort en la grace du Roy de Caſtille, nō ſans ialouſie du Roy de Nauarre, qui en eut volontiers fait du bruit, a ſa façon accouſtumée: mais ſon impatience fut retenue par le Comte de Caſtro ſon ancien, & fidelle ſeruiteur, lequel luy remonſtra, que cela ne pouuoit redonder qu'au proffit de luy, & des autres Seigneurs de leur ligue:

Pour adiouster plus estroit lien a laquelle, il luy conseilla, puis que la Royne Blâche sa femme estoit nouvellement decedée, d'espouser D. Ieanne fille dudit Admiral: continuans tousiours ces Seigneurs a ourdir la ruine du Connestable, laquelle en fin ils virent.

La Royne de Navarre, depuis qu'elle eut conduit sa fille en Castille, n'en partit plus. Elle estoit Princesse religieuse, & grandement adonnée aux deuotions, & pelerinages, principalement és lieux dédiés a la vierge Marie, où elle fit aucuns voyages durant les troubles cy dessus mentionnés, en quoy s'occupât, aduint qu'elle deceda a sainte Marie de Nieua, l'an mil quatre cen s quarâte deux, là où son corps a esté enseveli, il est incertain entre les Espagnols: car il ne s'en trouue marque, ny monument en Espagne combien quelle ordonnast, d'estre portée a sainte Marie d'Vxue, & que la prieuré d'Ayuar fut annexée a celle Eglise, ce qui toutesfois n'a pas esté fait. Par la mort de ceste Princesse la succession du Royaume de Navarre tomba a son fils Charles Prince de Viane, lequel pour lors auoit accompli la xx. année de son aage, nourri par les Sei-

Mort de la
Royne Blâ
che de Na-
uarre.

1442.

gneurs de Beaumont, de laquelle maison Louys estoit le chef, qui despuis estant fait Connestable de Nauarre, par le Roy D. Jean, fut le premier de ce lignage pourueu de ce tiltre, & dignité. Les Seigneurs de Castille ayans, avec tant de contétions, & combats, amené le Cōnestable, & ceux de son parti, au profond des miseres, cōmencerent à se piquer entre eux, & à se bander en petites ligues & partialités, dōt les amis du Connestable se sçauoyent tresbien seruir. L'Euēsq̄ue de Segobia D. frere Lopez de Barientos, outre-ce qu'il estoit fort ami du Cōnestable, ayant ou craignant d'auoir diferent, avec D. Jean de Pacheco grād familier du Prince Don Henry, trocqua son Euesché pour celle d'Auilla, à cause que le Prince faisoit presque ordinairement sa demeure a Segobia, possible voulut-il que cest eschange seruit de voile a ce qu'il pretendoit finemēt faire, faisant semblant de hayr, & fuir le Prince D. Henry, lors qu'il auoit le plus d'enuie de s'insinuer en sa grace, y remettre le Connestable, & le retirer de la ligue du Roy de Nauarre. Tost apres D. Pedro Suarez de toledo Seigneur d'Orapelà, fauorisé par le Prince D. Henry de Castille, se fortifia en cōtenance d'ennemi

Artifices de
d'Euēsq̄ue
D. Frere
Lopez de
Barientos.

dans Talavera: ce qu'estât sceu par le Roy
 de Castille, qui se trouuoit lors en S. Marie
 de Naua, avec le Roy de Navarre, pour ce-
 lebrer l'ã reuolu de la Royne D. Blãche de
 Navarre defũcte, les deux Roys s'achemi-
 nerēt celle part, avec quelques gēs de guer-
 re, & contraignirent ceux de dedans de se
 rendre. De là, tous ensemble allerēt a To-
 lede, & par chemin virēt le Cōnestable D.
 Alvaro de Lune a Escalona, où le Roy, &
 la Royne furēt ses cōperes d'vne fille qu'il
 eut. Le Roy de Castille estât a Ramaga fut
 sollicité par le Roy de Navarre de faire cō-
 stituer prisonniers plusieurs estãs en cour,
 favorisans le Cōnestable, luy baillant gar-
 de beaucoup plus grãde que de coustume:
 ce qu'il endura: car il estoit pusillanime, &
 de cœur nullement Royal, mesme endura
 que D. Henry Hēriques frere de l'Admi-
 ral & Ruis Dias de Mãdoça fussent perpe-
 tuellemēt en sa chambre à veiller & espier
 ce qu'il faisoit, pour en aduertir le Roy de
 Navarre, & sō gēdre le Prince D. Hēry. Or
 est-il croyable q̄ ce fait fut de la ruse de D.
 frere Lopez de Baneuto n'agueres Euef-
 que de Segobia, lequel tēdoit à dōner oc-
 casiō aux cōfederés d'vser de quelq̄ grãde
 rigueur enuers le Roy, par laquelle il appa-

*Le Roy de
 Navarre
 aduertit de
 tout ce que
 faisoit celuy
 de Castille.*

rust qu'ils le tenoyēt en seruitude indigne, dont le Roy, & son fils le Prince des Asturies, & autres qu'il vouloit rendre amis du Connestable, eussent cause de se ressentir, comme il aduint: car cest Euesque, fort habile homme, fit tant par moyens & inuentions, qu'il gaigna Jean de Pacheco, lequel estoit le cœur du Prince D. Henry, & par luy fit remonstrer, combien estoit chose indigne a luy, de se maintenir avec ceux qui traittoyent tant indignement le Roy son pere. Par semblables persuasions fut induit le Prince D. Henry a se separer de la ligue: ce qu'il fit finement, selon qu'il fut conseillé par l'Euesque, le rendant ami du Connestable, qui estoit presque desesperé, se voyant tant poursuiui. Desia commençoit d'aparostre l'effect de ce que brasloit l'Euesque, en ce que le Côte Haro s'estoit plaint de la subiectiō où on tenoit le Roy, & qu'il y remedieroit: & de faict, s'estoit acheminé vers le Comte de Plaisance D. Piero de Velasco: parquoy le Roy de Nauarre le fit suiure pour le prendre, ce qui ne peut estre, tellement qu'en peu de iours il amassa mille cheuaux, contre lesquels le Roy de Nauarre enuoya mil & cinq cens

lances, conduite par l'Amiral, & le Comte de Benevent, lesquels menerent avec eux le Prince D. Henry qui ne se descouvroit encores, & seruit de tant, qu'il empescha la rencontre de ces deux parties, les rendant aucunement amis. Pendant qu'ils estoient en ce voyage, ayât laissé les Roys en Tordefillas, Pero Aluares Oforio, de la faction de l'Euesque d'Auila, se vint presenter deuant la ville accompagné de force gendarmerie. Ces choses donnerent grand soupçon au Roy de Navarre, & à ceux de sa ligue, qu'il y auoit quelque coniuere contre luy, & ne sçachant bien encor descouurer qui, & qu'els estoient les coniuérés, pour s'en mieux certifier, il enuoya prier le Prince D. Henry de venir a Tordefillas, à fin de conferer ensemble pour acheuer d'acabler du tout le Connestable, selon qu'ils auoyent conuenu ensemble. Le Prince ayant eu sur ce l'aduis de l'Euesque, qui ne demandoit pas mieux, s'y en vint, avec dessein de manifester au Roy son pere la ligue qu'il auoit nouvellement faicte. Arriuat a Tordefillas avec l'Euesque d'Auila, & Jean de Pacheco, ils furent receus par le Roy de Navarre, avec grande demonstration de ioye. Pour lors il n'y eut

moyen de conferer ensemble, ny parler d'affaires, car on estoit sur le point de celebrer les nopces d'entre le Roy de Nauarre, & la fille de l'Amiral D. Federic Henriques, qui se preparoyent amples, & magnifiques a la Tour de Lobaton, où tous s'acheminèrent.

Ce mariage fut accompli au grand regret du Prince de Viane Don Charles, au preiudice duquel le Roy D. Iean retenoit, & ne se vouloit dessaisir du Royaume de Nauarre, lequel estoit son propre heritage maternel, dont suiuirēt plusieurs troubles. Ceste Princeesse nommée D. Ieanne, estoit du sang Royal de Castille, d'autant que l'Amiral D. Federic son pere estoit fils de D. Alphonse Henriques, & petit fils de D. Federic maistre de saint Iacques, lequel, par le commandement du Roy D. Pedro le cruel son frere, fut tué à Seuille. En mesme temps D. Fernand d'Aualos, chambellan de l'Infant Don Henry d'Arragon, fut enuoyé pour amener a Cordoue D. Beatrix sœur du Comte de Beneuent D. Alphonse Pimentel, promise à l'Infant son maistre: en laquelle cité se celebrerent ces autres nopces: & de ce mariage de D. Henry frere au Roy de Nauarre & de D. Bea-

trix, fut procrée D. Henry d'Arragon, appelé l'Infant de la fortune, ou fortuné, lequel vint a estre Duc de Segorbe.

La Cour de Castille retournée de la Tour de Lobaton a Tordefillas, on commença à traiter des affaires du Cónestable, sur quoy le Prince D. Henry remōstra au Roy de Navarre, qu'il seroit bon : pour determiner sur choses tāt importātes, que tous ceux de la ligue se trouuassent ensemble, ce qui pleut au Roy de Navarre. Et pource q̄ le lieu de Tordefillas estoit trop petit, fut assigné le lieu de Areualo. Or desiroit grandement l'Euesque d'Auila : que le Roy, & le Prince, pere, & fils peussent librement conferer ensemble, ce qui estoit tres-difficile: car au tour de la personne du Roy de Castille, en sa chābre, & par tout y auoit espies mises par le Roy de Navarre, qui prenoyent garde a ce qu'il disoit, & faisoit, toutesfois l'Euesque trouua moyē de luy faire entendre, qu'il contrefit vn peu le malade, & que son fils, sous ombre de le visiter, luy pourroit dire plusieurs choses qui luy plairoyent. Le Roy tint le lit quelque temps, & par tel moyen le Prince eut opportunité de luy descouurir la nouuelle ligue, & l'asseurer que le Connestable

qu'il auoit chassé le deliureroit encor de la captiuité, en laquelle on le tenoit: dequoy se resiouit tellement le Roy, qu'il ne se peut tenir de donner signe exterieurement d'auoir conceu quelque extraordinaire esperance, ce qui donna soupçon aux gardes, que le pere & le fils auoyent eu propos de grande consequence ensemble: pource en aduertirent le Roy de Nauarre, lequel se doubtoit fort de l'Euesque. On fit demander au Roy, par l'Admiral, quelles bonnes raisons luy auoit dites le Prince son fils, dequoy il s'estoit tât resiouy: Le Roy courrant sagement ce qu'il scauoit, respondit, que c'estoyent comptes de folies, & bayes de ieunesse, l'assemblée d'Areualo ne se peut tenir par les menées de l'Euesque: puis peu apres le Prince se descouurit ennemi de son beau-pere le Roy de Nauarre. Voyant doncques le Roy de Nauarre quels estoyent les desseins du Prince, & qu'il falloit venir a la force, ils assemblerēt gens de toutes parts, comme le Prince faisoit de son costé, le Roy de Nauarre ayant assemblé plus de deux mille cheuaux, emmena le Roy de Castille a Portillo, & l'ayāt illec laissé en la garde du Comte de Castro, tira le chemin de Burgos, delibéré de

combatte le Prince, toutesfois il n'y eut que simple escarmouche, pendant qu'on perdoit temps pour pacifier le tout, le Roy de Nauarre se voyant le plus foible, deslogea sans trompette la nuit, & se retira en Palencuela. Le Roy de Castille mal gardé en Portillo, sous semblât d'aller a la chasse, eschapa au Comte de Castro, & vint a Vailladolit, où l'Euesque d'Auila le vint trouuer incontinent. Le Roy D. Iean de Nauarre, l'Amiral, & le Comte de Beneuent se virent lors reduits bien bas, prirent resolution de s'en retirer chacun a leurs terres, & illec attendre l'euènement des choses: parquoy le Roy de Nauarre, qui despuis quelques années n'auoit veu le Royaume de Nauarre, s'y en alla, avec intention de se pouruoir là d'hommes, & de tous moyens, pour faire en bref vne puissante armée, pour entrer en Castille contre ses aduersaires.

Estant arriué en son Royaume, il garnit auant toutes choses, ses places frontieres, de ce qui estoit necessaire, pour resister aux entreprises du Roy de Castille, lequel toutesfois ne se soucioit gueres de la poursuiure en Nauarre, ains rendoit seulement a le despoillier luy & les siens, de ce qu'ils

possedoyent en Castille, & tout premiere-
 ment mit en la main Medina del Campo,
 & Oliuedo : puis la ville de Pignafiel fut
 prise par force, & mise à sac. Roay, & Arecu-
 da de Dierro ouurirent les portes au Prin-
 ce, lequel, & le Connestable, n'ayans plus
 qui leur fist teste en Castille la vielle, passe-
 rent en Andaloufie, contre l'Infant Don
 Henry, le contraignant de s'enfuir au pays
 de Marcia, où il s'enferma dans Lorca, & là
 se fit fort, iusques à ce que le Prince se fut
 retiré en Castille, & lors il passa en Arra-
 gon se ioignant au Roy de Nauarre son
 frere, lequel ramassoit gës pour retourner
 en Castille. L'an 1445. moururent les Roy-
 nes Leonor de Portugal, & Marie de Cas-
 tille, sœurs du Roy de Nauarre, non sans
 soupçon de poison : celle de Portugal fut
 portée de Toledé, où elle deceda, au mo-
 nastere de S. Marie de la bataille : la Roync
 D. Marie, morte en Villacastin, bourgade
 de Segobia, fut enterrée au monastere de
 Guadalupe. Presque en mesme tēps mou-
 rut Lopez de Madoça Archeuesque de S.
 Jacques. Sur le printemps retourna en Ca-
 stille le Roy de Nauarre, par l'endroit
 d'Atienca accōpagné de quatre cēs hom-
 mes de cheual, & six cens pietons, & d'ari-

1445.

uée print Torriia, Alcalá de Henares, Alcalá la vicille, & sainct Torquat, là où arriva l'Infant D. Henry son frere, avec cinq cens hommes d'armes. Ces nouvelles firent passer le Roy de Castille de Medina au Royaume de Toledo, où ayant assemblé le plus de gens qu'il peut, il se dressa la part où il pensoit trouuer le Roy de Nauarre: approchant d'Alcalá de Henares, la ville luy fut rendue, & là se presenta le Roy de Nauarre, pour combatre, mais celuy de Castille ne voulut accepter la bataille: parquoy le Roy de Nauarre, & D. Henry passerent le port, où mont de la Tablada, & menerent leur armée à Oliuiedo, où leur estant les portes fermées, & fait resistance, ils entrerent par force, puis ayant fait informer contre les coupables, le Docteur Fuente, & deux autres gentilshommes furent condamnés à mort, & publiquement executés. Le Roy de Castille s'estant mis à la trace de celuy de Nauarre, vint camper aux molins des Abbés, à vne petite lieüe d'Olmedo, ayant en son armée le Prince son fils, le Cónestable, le Comte d'Albe, D. Inigo Lopez de Madoça, puis se vint ioindre le Côte de Haro. D'autre part l'Amiral, les Côtes de Bencuët, & de Castro

D. Pedro de Quignones, D. Jean de Tobar, mandés par le Roy de Nauarre, entrerent en Oliuedo, avec mille cheuaux, lesquels adioints à ceux que le Roy de Nauarre, & l'Infant auoyent amenés, & recuillis, faisoient nombre d'environ deux mille cinq cens cheuaux. Estant les choses en termes d'estre decidées par vne ineuitable bataille, le Roy de Nauarre n'ayant enuie de se mettre en hazard, fit demander parlement au Roy de Castille, de quelques cheualiers d'une part & d'autre: ce qui estât accordé l'Amiral & le Comte de Beneuët d'une part, & Euesque de Cuenca, & le Connestable d'autre, conferant ensemble plusieurs fois, & a diuers iours, ne demandant, quasi, le Roy de Nauarre plus autre chose, sinon, qu'on luy restituast ses terres, & estats, comme aussi a l'Infant D. Henry, au Comte de Castro, & autres de sa ligue: mais quant au gouuernemēt du Royaume & querelles du Connestable, il ne s'en faisoit aucune mention. L'Euesque Lopez de Bariento vsant de ses ruses accoustumées, dilayoit, & prolongeoit le pourparler tant qu'il pouuoit, sçachant qu'en peu de iours deuoit arriuer au cāp D. Guittiere de Sotomajor maistre d'Alcantara, avec
six

six cens hommes de cheual, par lequel réfort le Roy de Castille se trouuant supérieur en toutes sortes, il esperoit de voir ses ennemis de tout point defaits, & contraincts de se rendre a la merci d'iceluy, & de son Connestable. La conference finie, sans aucune conclusion, le Roy de Nauarre, & ses confederés, enuoyerent au camp messire Lopez d'Angula, & le licécie Cuellar son chancelier, remonstrer au Roy de Castille les maux, & pertes qui s'ensuiuroyent d'une bataille, a laquelle le Connestable, ne se souciant que de son interest particulier, aspiroit tyranniquement, pour le fruit qu'il esperoit de la mort des meilleurs cheualiers de Castille : partant qu'il seroit chose digne de luy, de chasser cest homme arrogant de l'autorité qu'il tenoit indignement, & ordonner qu'ils fussent ouys en iustice, en quelque cité, ou autre lieu de son Royaume, là où ils se trouueroient en equipage de paix, ne menans chacun que dix hommes sur mules: Autrement, protestoyent de faire leurs plaintes au Pape, & que les malheurs qui auierdroyent de là en auant, seroyent par sa faute. Le Roy respondit, qu'il y pouruoyeroit, & voulut que ceste demande fut bail-

Le Prince
D. Henry
mis en
suiete.

lée par escrit. Deux iours apres, estant allé le Prince D. Henry reconnoistre la place d'Oluiedo, avec quelque nombre de cheuaux legers, fut chargé d'autant d'ennemis sortis de la ville, qui luy firent honteusement reprendre la route du camp a bride aualée, ce qui despleut si fort au Roy son pere, qu'à l'instant, sans vouloir plus ouyr parler d'accord, il fit desployer son estandart, & mettre ses gens en esquadrons, & ordonnance de bataille, tenant l'auantgarde le Conestable, avec huit cés hommes d'armes, & luy l'arriere garde, où estoient six cens hommes d'armes, sans les gens, qui, en grand nombre, estoient disposés chacun en son ordre, lesquelles il fit tenir fermes l'espace de plus d'une heure, a la veüe de la ville d'Oluiedo, attédant que le Roy de Nauarre sortist contre luy: lequel indigné de ceste brauade, encor qu'il n'eust forces esgales à celles de son aduersaire, toutesfois, cōme Prince courageux, voulut sortir, contre l'aduis de plusieurs, au combat, estât desia assés tard, opposant l'esquadron, que luy, & le Comte de Castro conduisoient au Prince D. Henry de Castille: & l'Infant d'Arragon frere du Roy de Nauarre, l'Amiral, le Comte Be-

hauent, Pedro de Guignones, & Ferdinãd Lopez de Saldaigne avec le reste de leurs forces contre le Connestable de Castille. Lors commença la bataille enuiron deux heures auant soleil couché, où le Roy de Navarre & ceux de sa suite, quelque bon deuoir qu'ils fissent, demeurèrent vaincus: & bien print que la nuit se trouua prochaine, qui separa la meslée, & empescha les victorieux de poursuiure plus outre leurs ennemis: de maniere, qu'encor qu'il y fust combatu avec grande obstination, si ne mourut-il sur le champ, que fort peu de gens, & enuiron deux cens de ceux qui auoyent esté blesés à la bataille. Le Roy de Navarre, & son frere D. Henry, qui fut griefuement blessé a la main gauche, se retirerent à Oluedo: le Comte de Benauent fut iusqu'à Pedraza: l'Amiral fut prins par vn Escuyer nommé Pierre de Carrera, lequel neantmoins le rendit luy-mesme en sa maison de la Tour de Lobatõ. Plusieurs grands Seigneurs, & autres furent prins au nombre de plus de deux cens, entre lesquels les principaux furent le Comte de Castro, & vn sien fils nommé D. Pedro de Sandoual, messire Alphonse d'Alarçon, Don Henry Henriques frere de l'Amiral,

Ferdinand de Quignones, Diego de Londo-
 dogno fils de Sancho Rodrigo d'Aualos,
 nepueu de D. Ruy Lopez d'Aualos, iadis
 Connestable de Castille, & D. Pedro de
 Quignones: mais cestuy cy trouua moyen
 de se sauuer. Le reste de l'armée des Colli-
 gues se sauua en diuers endroits, sans estre
 poursuiuie, a la faueur de la nuit. Le Roy
 de Castille fort ioyeux de ceste victoire,
 despecha par tout son Royaume lettres,
 commandant qu'on en fit signes de ioye,
 & fit edifier vne chapelle au lieu de la ba-
 taille, qu'il nomma du saint Esprit de la
 bataille: & ayant le iour apres, enuoyé a
 Vailledolit Guttieres Sanches d'Aluara-
 do, prisonnier, la nuit mesme du combat,
 luy fit illec trancher la teste. Auant minuit
 le Roy de Nauarre, & l'Infant son frere
 sortans d'Oluiedo, avec tout ce qu'ils peu-
 rent emmener, prindrent le chemin de
 Portillo, & par Fuente Duegna paruin-
 drēt à Daroca, & de la à Calataiub, où l'Infant
 D. Henry mourut de sa blessure qu'il auoit
 receue en la main, laquelle s'estoit enflam-
 mée: son corps fut pour lors mis en la cha-
 pelle de D. Jean de Lune de celle cité, &
 despuis trāsporté à Poblete, où gist le Roy
 D. Ferdinand. Il laissa sa femme D. Beatrix

*Guttieres
 d'Aluara-
 do decapité.*

*Mort de
 l'Infant D.
 Héry d'Ar-
 ragon.*

enceinte, laquelle despuis acoucha d'un
fils qui fut nommé D. Henry d'Arragon,
& par surnom l'Infant Fortuné : la mort
d'iceluy fut d'autant plus griefue au Roy
de Nauarre, qu'elle aduenoit en temps fort
importū, apres la perte d'une bataille: ioint
que se voir priué d'un tel frere, estoit un
accessoire a la douleur qu'il portoit de la
mort recente de ses deux sœurs Roynes
de Castille & de Portugal, ne restans plus,
de tant d'enfans, qu'auoit laissés le feu Roy
D. Ferdinand, que luy, & son frere D. Al-
phonse Roy d'Arragon, lequel estoit resi-
dāt, presque tousiours, à Naples, & n'auoit
aucuns legitimes enfans. Par ceste descon-
uenue fut le Roy de Nauarre totalement
abandonné des Seigneurs de Castille, de
sa ligue, lesquels se retirerēt chacun en son
quartier, pour dōner quelque ordre a leurs
affaires: mais le Roy de Castille victorieux
les poursuiuit a toute rigueur de iustice, les
faisant declarer rebelles, aplicquant leur
bien a sa couronne, sans espargner aucun:
le Prince D. Henry neantmoins fit tant,
que l'Amiral Don Federic fut mis hors du
roole des condamnés, mais non sans gran-
des difficultés. Dans le chasteau de Medina
de Rioseco estoit D. Theresā de Quigna-

nes, avec la Royne D. Ieanne espouse du Roy de Nauarre. Le Roy estant là venu, receut la place, avec fauorables partis a ces dames, par l'intercession du Prince, lequel conserua les biens, estats, & famille de l'Amiral, a la charge, qu'il retourneroit au seruice du Roy, dans quatre mois: neâtmoins la Royne D. Ieâne demeura en la puissance du Roy de Castille: par ce moyen fut tellement dissipée la ligue contre le Connestable, qu'il n'y eut ville, ny chasteau des coniuurés, qui ne fut rendue en la puissance du Roy, ny aucū personnage de nom, qui oFAST comparoistre, ny s'y opposer, ains se retirèrent les vns en Nauarre, les autres es lieux les plus eslongnés, & moins fréquentés par la cour, l'Amiral, le Comte de Benauent, D. Diego Māriquez gouverneur de Leon, D. Pierro de Quignones, & Iean Tobar, furent de ceux qui prindrēt la route de nauarre: à raison dequoy le roy craignant quelque entreprise de ce costé là, vint à Burgos. Ainsi le Connestable Don Aluaro de Lune deliuré de si grands ennemis, reuint en plus grand credit qu'auparauant, & d'administrateur de S. Iacques qu'il auoit esté, fut fait maistre de cest ordre, lesquels honneurs ne furent qu'apast

Le Connestable en plus grand honneur que parauant.

de malheur qui le poursuiuoit, pour le precipiter en extreme misere. Il entretenoit l'amitié des Princes de Portugal, comme pour vn dernier refuge: & au temps de ceste guerre, auoit impetré au Roy de Castille, secours de mille & six cens cheuaux, & deux mille hommes de pied, lesquels D. Pedro troisieme Connestable de Portugal, fils de l'Infant Don Pedro regent du Royaume, ieune Prince de dix sept ans, amena à Majorca apres la bataille, qui furent receus, & festoyés gracieusement: mais pource que le besoin de s'en seruir cessoit, on les renuoya payés & bien contents. En ce voyage le Connestable traitta, avec les Portugais, de faire espouser au Roy son maistre, veuf depuis cinq mois, D. Isabel fille de l'Infant D. Iean, defunt maistre de saint Iacques de Portugal, sans en rien communiquer au Roy mesme, tant presumoit il auoir de puissance sur luy. Ce mariage, avec autres choses, furent depuis cause que le Roy le print en haine mortelle.

Secours de Portugal pour le Roy de Castille.

Commencement de la haine du Roy de Castille contre son Connestable.

Le Prince D. Henry, & plusieurs autres cheualiers considerans la grande perte qui seroit, si tant de grands Seigneurs, & excellens cheualiers demeuroyent estranges

de Castille, firent en sorte vers le Roy, qui de soy mesme estoit assés patient, & traitable, qu'ils obtindrent vn pardon general, pour tous ceux qu'ils auoyent portés les armes avec le Roy de Nauarre, auquel notamment restoyent les articles suiuiants, concernans l'Amiral & Comte de Benauent, assauoir.

Rapel & pardon aux Seigneurs refugiés en Nauarre & ailleurs. Que pardon estoit octroyé a l'Amiral, lequel reuiendrait en Castille, quand il auroit congé du Roy, & se retireroit en sa maison de la Tour de Lobaton, en laquelle, & aux confins, & limites d'icelle, il seroit confiné pour deux ans.

Le Comte de Benauent auroit pareil arrest en sa maison de Benauent, pour autres deux ans, & qu'il retireroit en sa garde, & chargé la Royne de Nauarre D. Ieanne, sans la laisser partir, mesme apres les deux ans expirés, sans mandement du Roy, & consentement du Prince Don Henry, & apres que le Comte mesme, & l'Amiral auroyent presté le serment de fidelité a l'auenir au Roy, & promis le seruir contre toutes personnes du monde, selon que requierent les loix de Castille.

Ces choses passées en ceste maniere, le Roy estant à Burgos, donna a D. Jean Pa-

checo, en faueur du Prince D. Henry son
fils, le Marquisat de Villena.

Allors non seulement le Roy de Navarre,
mais son fils le Prince D. Charles, &
mesme D. Alphonse d'Arragon maistre de
Calatraua, perdirēt a ce coup tout ce qu'ils
auoyent en Castille.

De la maistrise de Calatraua le Roy de
Castille en pourueūt a Auila, Don Pedro
Giron frere de D. Iean de Pacheco, & D.
Alphonse, qui s'estoit retiré en Navarre
auec son pere, déclaré descheu, & priué, d'i-
celle : neantmoins Don Iean Ramires de
Guzman grand commandeur de l'ordre,
se fit intituler maistre, contre Don Pedro
Giron : lequel desbat s'apointa puis apres,
par l'entremise, & autorité du Prince, &
autres grands Seigneurs de Castille. Estāt
le Roy de Castille à Toledo, il osta le gou-
uernemēt de la cité a Pere Lopez d'Ayo-
la, d'autant qu'il estoit partisant du Roy de
Navarre, & la donna a Pedro Sarmiento.

Cependant le Roy de Navarre (qui aussi
estoit comme regent en Arragon, en l'ab-
sence du Roy Don Alphonse son frere)
se pouruoyoit de deniers, & tous autres
moyēs, pour renoueller la guerre en Ca-
stille, où il tenoit encor deux places for-

tes: affauoir, Atienca, & Torrijo: & par le moyen du Comte de Foix son gédre Gaston, qui auoit espouſé la ſeconde fille D. Leonor a qui puis apres eſcheut la ſueceſſion du Royaume de Nauarre pretendoit de tirer quelque notable ſecours. En Atiença eſtoit capitaine meſſire Rodrigo de Robelledo, avec deux cens hommes de chéual, & quatre cens pietons: leſquels par continuelles courſes, tenoyent le pays au long, & au large, a pluſieurs lieux a l'étour, en alarme, tuans, bruſlans, & emmenans tout ce qu'ils rencōtroient, dont les plaintes ordinaires eſtoyent faiçtes ſouuent au Roy de Caſtille: parquoy furent ordonnées quelques compagnies de caualerie en ceſte part, pour reprimer ces coureurs, iuſques a tant qu'on eut mis vne iuſte armée enſemble, pour aſſieger la place. Pour mieux donner ordre, & vaquer a ceſte guerre: le Roy accorda quelques petites querelles, que le Prince ſon fils mouuoit, & octroya liberré a l'Amiral, & Comte de Benauent de leurs perſonnes, les reſtituant librement en leurs terres, & eſtats: & en outre permit que la Roynie D. Ieanne, eſpouſe du Roy de Nauarre, ſeroit miſe és mains de ſon pere, & par luy gardée, iuſ-

ques a ce qu'il seroit ordonné, par le Roy de Castille, de la rendre au Roy son mary: fut aussi fait pardon a D. Diego Gomes de Sandoual, retenant toutesfois le Roy, les forteresses d'iceluy pour deux ans: mesme pardon octroyé a ses fils, ces choses ainsi ordonnées, le Roy de Castille vint au siege de Atienca laquelle fut batue, & assailie furieusement, avec engins, & machines à l'antique, & aussi bombardes de fer, n'estant la bronze, ou la fonte encor en vsage en Espagne: tellement que Rodrigo de Reboledo, capitaine de la garnison, se voyant pressé, fit entendre au Roy de Navarre, que s'il n'estoit secouru, il ne pouvoit tenir long temps. Sur quoy le Roy de Navarre, qui n'estoit en equipage de pouvoit faire leuer le siege, enuoya proposer quelques moyens de trefues a celuy de Castille, lesquelles furent accordées à condition, que les deux villes d'Atienca, & Torrijo, seroyent mises és mains de la Royne Marie d'Arragon, pour quelque espace de temps limité: durant lequel seroit aduisé aux moyens d'une bonne paix entre les deux Roys: & où leurs differets ne se pouroyent accorder que la Royne remettroit les deux places entre les mains de son

*Siege de
Atienca.*

*Colere du
Roy de Ca
stille.*

1446.

beau-frere le Roy de Navarre. Par ce moyen cessans les armes, le Roy de Castille entra en la ville d'Atienca, là où meurt par on ne sçait quelle occasion, sans auoir esgard a ce qui auoit esté capitulé, il fit sacager, & ruiner quelques maisons, & mettre le feu en autres, dont bonne partie de la ville demeura bruslée: dequoy le Roy de Navarre fut fort offencé, & ne voulut plus demeurer a l'accord, ny bailler les chasteaux, & places a la Royne Marie d'Aragon, reprochât au Roy de Castille, qu'il auoit faussé sa promesse: & manda à ses gés, qu'ils exerçassent toute la rigueur des armes, faisant du pis qu'ils pourroyent en Castille, ce qu'ils firent, & avec tels excès, que le Roy de Castille renuoya, l'an 1446. Don Charles d'Areillan, Seigneur de Los Cameros, grand & renommé capitaine, pour s'opposer aux pilleries, & courses des Navarrois d'Atienca: avec trois cens lances, & contre ceux de Torijo D. Alphonse Carillo d'Acugna nouvellement pourueu de l'Archeuesché de Toledé, mais ceux de Torijo ne faisoient pas grand compte du dict Archeuesque, ne laissant de courir le pays, & emmener en leur fort grâde quantité de butin: ce que sçachant le Roy de

Castille commenda a D. Inigo Lopez de
 Mandoca, que prenant les forces de l'Ar-
 cheuesque avec autres nouvelles qui luy
 furent ordonnés, il continua d'assiéger la
 ville de Torrijo, estant ja assés auant en
 l'année 1447. le siege fut long encor qu'el- 1447.
 le fut furieusement batue: car messire Jean *Siege de*
 de Puellas qui la deffendoit, estoit vaillât, *Torrijo.*
 & experimenté capitaine, toutesfois la
 continue le mina tellement, que se voyant
 de iour à autre defaillir les hommes, les
 viures, & autres munitiōs necessaires pour
 soustenir vn siege, & n'ayant esperance du
 secours du Roy de Nauarre, il se resolut de
 rendre la place, à conditions fort honno-
 rables, se retirant avec les siens, & ses har-
 des sauues en Arragon: demeurant tous-
 iours la ville & chasteau d'Atiença en la
 puissance des Nauarrois, lesquels, malgré
 D. Charles d'Areillan, sortoyent, & cou-
 roient le pays: & d'auantage prindrent la
 Peigna d'Alcaçar, forteresse au territoire
 de Soria, d'où ils fourageoyent faisant
 grand butin de bestial, & autres choses à
 foison, qu'ils enuoyent vendre en Arragō,
 où ils auoyent leur retraitte, & aport assu-
 ré, comme en pays appartenant au frere
 de leur Prince, qui lors estoit à Naples biē

aduerti, a son grand regret de tous les troubles de Castille & Nauarre: auquel il s'employoit en tout ce qu'il pouuoit, pour les appaiser, par lettres, & Ambassades, fauorifant neantmoins, plus son frere D. Iean Roy de Nauarre. Le Roy de Nauarre estât venu aux Estats du Royaume d'Arragon, qui se tenoyent en Sarragosse, pour presider comme gouuerneur general en l'absence du Roy son frere, fut sommé par le docteur Surban, & vn Alcaide de court Ambassadeurs enuoyés par le Roy de Castille, de deliurer la place d'Atienca, situât ce qui auoit esté accordé: lesquels Ambassadeurs se plainnerēt aux Estats, de ce que les pillars qui endommageoyent le pays de Castille, auoyent refuge & retraicte en Arragon: a quoy fut respōdu, que par Ambassadeurs expres ils feroient responce au Roy de Castille: & tost apres furent despechez l'Euesque de Tarassonne Don Iaqués de Luna, & D. Iean de Ixar, lesquels trouuerent le Roy a Soria, avec charge de traiter la paix. Le Roy de Castille leur fit entendre qu'ils le suiussent a Vailledolit, où il estoit pressé d'aller: ce qu'ils ne voulurent faire, pour-ce s'en retournerent a Sarragosse, sans rien faire.

Sur le commencement de l'année 1448. 1448.

les Ambassadeurs vindrent derechef trouuer le Roy de Castille à Vailledolit lesquels ayant traité de plusieurs choses, conclurent en fin vne trefue de sept mois entre Castille & Nauarre : dequoy les garnisons Nauaroises n'ayans eu aduis assés tost, surprindrent la ville de sainte Croix de Campero, appartenant a Lopez de Royas, lequel ils emmenerent, sa femme, & plusieurs autres personnes. Le Roy de Castille enuoya en Nauarre sommer le Prince Charles en consequence de la trefue pour restituer S. Croix, ce qui fut fait.

En ce temps deux Castillans se retirerent en Nauarre assauoir l'Amiral de Castille & le Comte de Castro, lesquels furent les tres-bien receuz, & cheries par le Roy de Nauarre, qui les emmena en Saragosse, avec luy, où il fut aduisé que l'Amiral passeroit à Naples vers le Roy d'Arragon, pour luy faire entendre tout l'estat du gouuernement de Castille, & le solliciter de venir en Espagne, pour leur ayder a recouurer leurs rangs, terres & dignités, ou bien qu'il permist qu'ils se peussent seruir des forces & moyés d'Arragon.

suiuant ce conseil l'Amiral s'embarqua à
 Barcelone, & passa à Naples, où ils fut
 bien recueilli par le Roy D. Alphonse, &
 escouté en sa requeste, que ne pouuant
 luy mesme venir en Espagne ainsi qu'il de-
 siroit, il despecha lettres, & mandemens
 aux Estats d'Arragon, de fournir au Roy
 de Nauarre son frere, gens armes, viures,
 deniers de ses rentes, & tout autre chose
 en telle quantité qu'il auroit besoing pour
 faire la guerre au Roy de Castille. Avec
 telle prouision s'embarquerent l'Amiral &
 les siens pour retourner en Espagne, ayant
 receu dons & presents, & tout autre bon
 traitement arriua vers le Roy de Nauarre,
 lequel fort content de si fauorable despe-
 che, conuoqua les principaux hommes
 d'Arragon à Sarragosse, & leur notifia le
 mandement de leur Roy: sur quoy les Ar-
 ragonnois ayant eu conseil, supplierent le
 Roy de Nauarre de ne les mettre point en
 querelle cõtre Castille, avec lequel royaume
 ils desiroient conseruer la paix, tant
 qu'il leur seroit possible. Plusieurs remon-
 strances, prieres, & protestations leur firent
 dessus le Roy de Nauarre, pour les persua-
 der: mais il ne peut gagner sur eux qu'ils
 allassent à la guerre avec luy: il en tira neant-
 moins

moins les sommes de deniers qu'il voulut, & puis qu'il ne pouuoit les induire en general, practiqua plusieurs cheualiers particuliers, desquels il en tira seruice: & pour se faire voye plus ample, & aisée a ce qu'il pretendoit, estant assés aduertit des insolences, & folies du Connestable de Castille, au grand desdain de la noblesse Castillane & dont nous parlerons peu apres pour vous dire que l'an 1449. le temps des ^{1449.} tresues entre Castille, & Navarre estant fini, les garnisons d'Atienca, & de la Pegnagane, & d'Alcacar commencerent a courir la campagne, faisans la plus cruelle guerre qu'on scauroit imaginer. Le Roy de Navarre fort ioyeux, de ce que le Comte de Benauent s'estoit sauué en Portugal pour la crainte qu'il auoit du Connestable de Castille & dont celuy de Navarre esperoit tirer secours, assembla toutes ses forces sous la conduite de D. Pedro Vrrca, Don Iean Fernandes de Heredia, messire Rodrigo de Reboledo, D. Fernand, & D. Diego enfans du Côte de Castro, & du Iustice d'Arragon, contre la ville de Cuenca. Ordonnant pour chef general son fils bastart D. Alphonse d'Arragon n'agueres maistre de Calatraua. L'armée pouuoit estre de six

mille hommes, tant de pied que de cheval
 lesquels apres auoir seiourné quelque es-
 pace de temps au siege ne la peurēt forcer,
 aussi qu'ils entendirent que le Connesta-
 ble de Castille venoit pour secourir la vil-
 le, laquelle estoit defendue par l'Euesque
 D. Frere Lopez de Bariento meilleur hō-
 me de guerre, que theologien. Au costé de
 Requeua, & Vtiel enuoya le Roy de Na-
 uarre D. Baltasart fils du Comte d'Huclua
 avec deux cens cheuaux, & cinq cens hō-
 mes de pied, lesquels courant la riuere de
 Xorquera, fit butin d'environ dix mille
 chefs de menu bestail: a la recouffe des-
 quels estant sortis les habitans de Reque-
 ua, & Vtiel, ils furent combatus & defaits,
 demeurāts trēte de leurs chevaliers morts
 sur la place, & septante qui furent emme-
 nés prisonniers par les Nauarrois, avec
 grand dissipation du surplus.

*Defaictz
 des Castil-
 lans par les
 Nauarrois
 & Arra-
 gonnois.*

Puis essaya par tous moyens d'atirer le
 plus qu'il pouroit des Seigneurs de Castil-
 le, leur faisant remonstrer que s'ils endu-
 roient plus long temps le ioug du Con-
 nestable qui estoit forcené de gouverner,
 ils s'en repentiroient tard, & lors qu'ils ne
 pouroyent plus cuiten leur malheur, & la
 ruine de leurs maisons, qu'iceluy brassoit,

n'ayant autre but, que d'exterminer les grandes & puissantes familles de Castille, pour y establir ses familiers, & gens de sa façon. Sur tout desiroit le Roy de Navarre d'amener a son parti le Comte de Haro D. Pedro de Velasco, bon cheualier ayant iustice, riche & puissant de biens, & d'amis, & auquel desplaisoit la desreglée ambition du Connestable, & l'inique prison de tant de gens de bien. Or pour l'auoir de son costé, il luy donna l'esperance de marier son fils le Prince Charles a la fille d'iceluy : tellement que la splendeur de l'estat Royal où D. Pedro verroit sa fille, si le mariage s'accomplissoit, l'esbloyt & luy fit dresser les oreilles. Cela aucunement accordé, ils enuoyerent gens prudents, & auisés vers le Prince D. Henry, & son grád amy le Marquis de Vilena D. Iean de Pacheco, & son frere D. Pedro Giron maistre de Calatraua vers D. Inigo Lopez de Mendoça Marquis de Santillana, D. Pedro d'Estuniga Comte de Plaisance, & vers D. Rodrigo Manriques grand commandeur, & qui se faisoit appeller maistre de saint Iacques, à fin de les faire ioindre a ceste nouvelle ligue contre le Connestable, a quoy ils monstrerent d'entendre, &

Offre du
Roy de
Grenade.

y auoit grande apparence, qu'à ceste fois le Conneftable seroit de tout point exterminé: mais tous beaux commencemens n'ont pas la suite de mesme. Le Roy de Grenade aduertit de toutes ces menées, enuoya offrir d'estre de la partie, promettant qu'il entreroit par l'Andalousie, avec toute la force de Grenade pour la fauoriser.

Le Prince Héry de Castille laissant Toledo retourna a Segobia, & ayant assigné iournée aux Seigneurs pratiqués par le Roy de Nauarre, & Comte de Haro a la Crugna, maison de Pero Lopez de Padilla, arrestèrent là de mettre leurs gens en ordre, pour se trouuer tous ensemble en tēps déterminé, à fin de commencer la guerre contre le Conneftable: le Prince Castillan fut pres, & ne tarderent gueres à se ioindre a luy le Comte de Haro, & le Marquis de Santillana, mais les autres ne comparurent point, mesme le Roy de Nauarre ne se trouua en equipage pour marcher si tost: parquoy l'entreprise fut rompue, & s'en estant retournés chacun en son quartier, le Prince D. Henry s'acorda avec le Roy son pere comme aussi fit le Comte de Haro, & Marquis de Santillana: & fut par

mesme moyen rompu le traité de mariage
du Prince D. Charles de Navarre avec la
fille du Comte de Haro. L'Amiral, & Cō-
te de Castro firent aussi leur apointment,
lequel ne dura gueres, car le Prince Don
Henry avoit ses oppinions a part, lequel
soustenant le maistre de Calatraua D. Pe-
dro Giron, contre D. Alphonse d'Arra-
gon, rendit les efforts qu'il fit, pour entrer
en la maistrise, inutiles & vains. L'Amiral
de Castille, & Comte de Castro, ne pou-^{1451.}
vant demeurer en seurté de leurs person-
nes en Castille, retournerent en Navarre,
& aussi pour-ce qu'on leur tenoit peu, de
beaucoup de choses qu'on leur avoit pro-
mises; le Roy de Castille, estant comme
sembloit de bõ accord avec le Prince son
fils, pour faire la guerre au Roy de Navar-
re, baille au Cōnestable de Castille le gou-
vernement de la ville de Toledo, cepen-
dant le Prince s'acheminoit vers la fron-
tiere de Navarre avec son armée Castilla-
ne, laquelle entra par l'endroit de Viane,
qu'elle ne peut forcer, ayant le Roy de Na-
varre bien pourueu & muni toutes les pla-
ces de la frontiere, partant passa à Torral-
ba, la garnison duquel lieu faisant vne ru-
de saillie sur les Castellans, les mit presque

en desordre, estant capitaine dans Torralba D. Iean de Beaumont prieur de saint Iean du Royaume de Nauarre. Somme il fit si bien qu'ils desemparèrent, & allerent par le quartier de Berrueça, mirent le siege deuant la cité d'Estella, dás laquelle estoit capitaine, & gouverneur pour le Roy de Nauarre Lopez de Baquedam, là vint le Roy de Castille se ioindre avec le Prince son fils, amenant grande puissance quant & luy. Il est croyable que ce fut en ce voyage, que le chasteau de Buradon fut prins, & rasé: dequoy le Prince D. Charles, qui avec le conseil Royal gouvernoit le Royaume en l'absence du Roy son pere, fut si marri, a cause que c'estoit la meilleure forteresse de Nauarre, qu'il estima que c'estoit fait du reste du Royaume: & dit on que côme hors d'esperance, il print vne deuise de deux leuriers rongeurs vn os, signifiens pour l'os, le Royaume de Nauarre.

*Deuise du
Prince D.
Charles de
Nauarre.*

La cité d'Estella estant furieusement battue, le Prince D. Charles fut d'auis de venir parler au Roy en son camp: ayant d'ocques obtenu d'iceux saufconduit, il fut par eux receu humainement, & ses bonnes, & bien dites raisons si fauorablement escoutées, qu'ils furent comme contraints, par

son honneste, & bonnes façons, de leuer le siege, à quoy vne bien grande armée, à peine les eut peu cōtraindre: tant a de force la vertu, qui se forme par bonne nourriture en vn naturel magnanime; & à la vertu, on n'eut sceu, selon le raport des auteurs, trouuer en cest aage Prince plus genereux, ny mieux appris, que D. Charles de Navarre: car outre les dons naturels de beauté, douceur, affabilité enuers tous, & hauteffe de courage au besoing, il estoit orné de saincte doctrine, qui regissoit ses gentilles mœurs, & de plusieurs belles, & louables sciences, par lesquelles il estoit admiré en son tēps, le rendit fameux apres sa mort, il ay moit la poësie, estoit versé aux histoires, assés subtil Philosophie: tellement qu'il translata en langue Castillane les Ethiques d'Aristote, faictes latines par Leonard Aretin, qui florissoit de ce tēps: en quoy il monstra grande dexterité, & iugement, traictant celle matiere avec termes, & vocables si propres qu'il ne ce pouoit mieux faire: ce liure fut par luy dedié au Roy D. Alphonse d'Arragon son oncle. Il escriuit outre ce vne brefue chronique des Roys de Navarre ses progeniteurs, commençant des plus anciens temps, iul-

La vertu plus forte que les armes.

Ecrits du Prince D. Charles.

ques au Roy D. Inigo Arista, & de là continuer l'histoire iusques au regne du Roy Charles son ayeul, laquelle chronique le trouue encor au iourd'huy escrite a la main pleine de fautes commises par les compistres; car elle n'a oncques esté imprimée. Il escriuit aussi quelques vers, employât ainsi en ses honnestes exercices le temps qui luy aduençoit, en ses occupations, au gouvernement du Royaume, si que ce Prince fut cheri, aymé, & benit d'vn chacun, exemple de son propre pere, auquel il s'ingera de demander le Royaume de Nauarre, son propre heritage paternel, qui luy causa grands troubles, & extremes aduersités, esquelles il fit preuue de sa magnanimité, & singuliere patience, qui fut mieux cognue, & regretée apres sa mort. Estant donc leuë le siege de deuant Estella, le Roy de Castille & le Prince son fils sortirent de Nauarre, sans plus y faire aucun domage, & retournerent à Burgos. L'Amiral de Castille venant en Nauarre amena avec luy sa fille, & la liura au Roy son mary. Estant doncques ensemble ces mariés, il ne se passa gueres de temps, que la Royne se sentit grosse, residant a vn lieu d'Arragon appellé Fresne: parquoy le Roy Iean

1453.

fort ioyeux de ceste nouvelle, la fit aller en Navarre, pour y faire ses couches: elle fit sa demeure en la ville de Sanguesse le reste de l'année 1453. & là entendit avec le Prince D. Charles, & le conseil du Royaume, aux affaires, & gouvernement d'iceluy, a ce consentant le Roy son mary, mais non gueres au gté de plusieurs cheualiers Navarrois, seruiteurs affectiōnés du Prince Charles, mesmes de ceux de la famille, & faction de Beaumont: estimant que l'autorité d'une marastre ne pouuoit apporter au Prince, ny au Royaume bien, ny repos aucun.

*Premiere
inimitié
entre la
marastre
& le beau-
fils.*

Et pour autant que nous auons cy deuant promis de raconter en bref la vie du Cōnestable de Castille D. Aluar de Lune, qui de fort petit lieu par les faueurs du Roy deuint l'un des plus puissants du Royaume, laisserons vn peu a parler des affaires de Navarre pour parler d'iceluy Cōnestable, car ja approchoit le temps de sa punition, estant paruenu au comble de ses iniquités, desquelles luy mesme pourchassa la iustice par son audace, & éfrené appetit de vangeâce. Il haïsoit mortellement le Comte de Plaisance D. Pedro d'Estuniga, & estoit pareillement de

Entreprise
contre le
Connesta-
ble.

luy hay. Contre ce Comte le Connestable dressa vne ambuche, pour le constituer prisonnier. Le Comte estant aduertí de ce qu'on luy brassoit, communiqua ses desfeins avec le Prince, le Marquis de Santillana, le Comte de Benauent, celuy de Haro, & autres qui estoient de perdre la vie, ou la faire perdre au Connestable, pour ce firent ensemble vn complot, que le Comte de Plaisance, & le Marquis de Santillana enuoyeroient leurs aínés, avec cinq cens lances, sous pretexte d'vne querelle qui estoit entre le Comte de Benauent, & D. Pedro Aluares Osorio: & que passant prez de Vailledolit; où le Roy & le Connestable estoient, ils trouueroient moyé de se saisir d'vne porte, & mettrant leurs gens en la ville, prendroyent, ou tireroýent le Connestable, publians que cela se faisoit par le commandement du Prince D. Henry. Tout cela vint a rien, car le Connestable en fut aduertí: toutesfois la Royne Isabel peu amie du Connestable sollicita les conjurés de se halter, ce pendant qu'elle desiroit y tenir la main, leur despechant la Comtesse de Ribadeo sous pretexte de venir visiter le Comte de Plaisance son oncle. Ceste Ambassade faicte

au Comte, le restouit grandemēt: & pour-
 ce qu'il estoit empesché de sa personne
 despecha promptement son fils aîné D.
 Aluaro d'Estuniga avec septante lances,
 avec lesquelles il vint à Burgos par vne
 nuit d'vn Lundy premier May 1453. Le
 Roy sçachant toutes ces choses, entra en
 opinion que cest emprisonnement ne se
 pouuoit faire sans grand scandale, & par-
 tant enuoya dire a D. Aluaro qu'il s'en re-
 tournast a Curiel, car il ne pouuoit execu-
 ter ce pourquoy il estoit venu: Mais Don
 Aluaro cheualier courageux & hardi, luy
 respondit, que sur sa vie il faifiroit le Con-
 nestable, & le luy rendroit pris: & que seu-
 lement il luy pleut bailler vne ordonnan-
 ce, & decret de prinse de corps, ce que le
 Roy luy fit expedier en telle teneur. Don
 Aluaro d'Estuniga mon Alquazil majeur,
 ie vous commande que vous preniés au
 corps D. Aluaro de Luna maistre de saint
 Jacques: & s'il se met en defense, que vous
 le tuez. D. Aluaro d'Estuniga venant à
 la maison du Connestable pour le pren-
 dre, ne le peut auoir, ains tirerent les vns
 sur les autres: en fin Don Alphonse de
 Carthagena Euesque dudit lieu, & Ruis
 Dias de Mandoça, ausquels le Conne-
 stable monté a cheual se rendit, le Roy

Decret cō-
 tre le Con-
 nestable.

le fit conduire a Portillo, où le Roy alla peu apres & là saisit grande quantité de monnoye appartenant au Conneſtable qu'il fit mener a Vailladolid, puis commanda que son proces luy fut fait, ce que fit son procureur Fiscal avec douze iurifconsultes delegués, & comme conuaincu d'auoir attenté sur la couronne de Castille, & auoir commis plusieurs actes tyrâniques, fut condamné d'auoir la teste tranchée, laquelle fichée sur le bout d'un poteau demeureroit par l'espace de neuf iours en spectacle, ce qui fut fait. Tous les biens furent confisqués qui estoient tres-grands, car il possedoit cinq Comtés, & septante tant chasteaux qu'autres places, pouuoit cōter sur ses terres plus de vingt mille vassaux sans les dependans de sa maistrise & ordre de saint Iacques, & auoit de reuenu par an plus de cent mille doubles ducats, sans ses estats & offices : toutes lesquelles choses luy estoient aduenues par la liberalité du Roy. Il estoit homme caut, & dissimulé, soupçonneux, enuieux, ennemi, & persecuteur des grands : ce qui luy cousta la vie : vanteur & ostentateur de sa race, & progeniteurs, ne se souuenant point du train de sa mere, qui luy rendoit son origi-

Meurs &
qualité de
Conneſtable.

ne fort douteuse. Au reste il estoit bon homme d'armes, & adroit cheualier, fort & robuste de corps, encor qu'il fust de petite stature. mais bien composé: hardi a la guerre, aduisé, fort, & afable & conuersable en cour, gracieux enuers les amis, discret en ses propos, & assés, eloquent, & pourueu de bonnes raisons. Or d'autant que le Roy auoit tout pris son bien, on mit vn bassin d'argent a l'endroit où estoit sa teste, à fin que ceux qui vouloyent dōner quelque chose pour l'enterret, le ietassent dedans: dequoy on recueillit beaucoup d'argent. C'est chose notable qu'ayant vn iour, enquis certains mathematiciens, de ses aduentures aduenir, comme il luy fut respondu qu'il mouroit sur eschafaud, que les Espagnols appellent Cadahalso, il s'alla souuenir, qu'il auoit vne place qui s'appelloit Cadalso, dans laquelle il ne voulut oncques mettre les pieds: mais il monta sur vn autre Cadahalso, dont il ne s'estoit douté. Le Roy D. Iean doncques le fit mourir, comme rebelle & criminel de leze Majesté, encor qu'il n'eut oncques rōpu lances, ny porté les armes contre l'estandart Royal, celuy qu'il auoit tāt aimé, plus à lapetit d'autruy, que pour le deuoir

*Deuins
trompent le
Comestable.*

1454.

qu'il auoit à iustice, & plus par lascheté de cœur, que poussé de bon iugement, & de vertu. Or ne suruescut-il gueres à son Cō- nestable, & mourut de violence, d'une fièvre qu'arre a Vailledolit l'an 1454. peu auât sa mort il auoit fait accord avec le Roy de Nauarre, lequel son fils Henry dit l'impuissant ratifia encor mieux, donnant pension annuelle au Roy de Nauarre, pour les pretensions qu'il demandoit sur la Castille.

Ce fut en ce temps auquel eurent commencement les maux & calamités de Nauarre, pour les partialités qui s'esmeurent en iceluy pour telle occasion. Le Prince de Viana D. Charles estant doué de grandes vertus, & en aage florissant, auoit en l'absence du Roy D. Ican son pere, gouverné le royaume de Nauarre sainctement, & en grâd iustice, au cōtèntement de tous avec le bon conseil des Seigneurs du pays, notâment de Louys de Beaumont. Quand son pere s'estant ioint, en secondes nopces a D. Ieanne Henriques fille de l'Amiral de Castille, voulut quelle participast au gouvernement, ce qui fut trouué mauuais par plusieurs, lesquels inciterent le Prince, qui estoit heritier legitime du Royaume, de ne permettre que ceste marastre s'ingeraist

D. Charles ne peut souffrir vne femme gouverner son Royaume.

de commander en sa possession. Le desir de regner, qui chatouille toutes grandes, & magnanimes natures, poussa si avant le Prince D. Charles, obeissant iusques alors au Roy son pere, qu'il luy declara l'intention qu'il auoit de iouyr seul de son droict en son heritage maternel, auquel sa belle mere n'auoit aucune part; & de faiect se preparoit de la mettre hors du pays, & de resister au Roy son pere, s'il se vouloit opposer a sa volonte: & en somme essayer d'auoir ce qu'il pretendoit par la voye des armes. De ceste querelle pernicieuse, & qui succeda mal au fils contre son pere, sourdirent les deux factions qui infecterent le Royaume de Navarre par longues années des Beaumontois, & Grammōtois, noms prins de deux puissantes familles, assauoir, celle de Beaumont delà les Pyrenées, & celle de Grammont au deça du costé de France, combien que celle de Beaumont eust eu son origine de Normandie, & se nommast premierement Lusé: neantmoins toutes deux d'ancienneté issus du sang Royal de Navarre, ce que tesmoignent les armoiries de ces deux maisons, & mesmes le chef de la porte Grammontoise, qui sont les Mareschaux

*Factions de
Beaumont
& Gram-
mont en
Navarre.*

*Maison de
Lusé.*

du Royaume, Maquis de Cortes, ne s'intitulent de Grammont, mais de Navarre. Or estant lors messire Louys de Beaumont Connestable de Navarre, chef de sa famille, luy & les siens prindrēt le parti du Prince. La maison de Grammont & ses adherans au contraire, soustenans la querelle du Roy contre son fils, & d'icelle estoient chefs messire Pierre de Peralta, qui à l'occasion de ces tumultes, fut fait Connestable. Les raisons du fils estoient, qu'estant fils, & legitime heritier de D. Blāche Roynne proprietaire de Navarre, il luy appartenoit de regner, mesme attendu que le Roy son pere estoit conuolé en secondes nocces, ce qui le deboutoit de tout droit, & action qu'il y pouuoit auoir & pretendre. Le Roy au cōtraire, disoit, que par accord, en mariage faisant, auoit esté dict, que fust qu'il eut enfans, ou nō, de luy & de la Roynne D. Blanche, il regneroit sa vie durant: lequel article auoit esté iuré par les Estats du Royaume, & partant deuoit auoir lieu. Ce point debatoit le Prince comme chose faicte a son preiudice, illicite en droit, & pource non valable: car comme par les loix du Royaume, de deux mariés, le suruiuant iouyt des biens de sa partie defuncte,

par

par v'sufriect, tant qu'il demetire en viduité, aussi pert-il droit, s'il se remarie. Or estoit la question, si la condition appolée au contract de mariage, en faueur du Roy D. Iean, faiçte contre les loix de Navarre, & au preiudice du Prince son fils, faisoit la cause bonne, mais quel que fust ce droit, on vint aux armes. La Royne D. Ieanne, residente en Estella aduertie de ce que cōspiroit D. Charles, le fit sçauoir incontinent au Roy son mary, lequel vint d'Arragon en Navarre, avec bon nombre de gēs de guerre, ausquels se ioignirent les Grammontois: Premièrement, il essaya, par Ambassades, & pourparlers, de diuertir le Prince son fils de ceste poursuite peu honorable, par laquelle, disoit-il, il souilloit le lustre des races de Navarre, Castille, Arragon, & France, dont il estoit descendu: & estoit l'affaire reduitte en assēs mauuais termes entre pere & fils, par les bonnes raisons des Ambassadeurs, du Roy D. Iean, *Chefs de la part & mauuais conseil empeschent la paix entre pere & fils.* sans le conseil des chefs de la faction Beaumontoise, qui retindrent le Prince en son premier propos, de vouloir iouyr absolument de son Royaume, & les Grammontois, lesquels irritoyent le Roy contre son fils, estimans, comme il est

1456.

*Le Prince
Charles se
fait appeler
Roy de
Navarre.*

croyable, l'une part & l'autre, par ces troubles, adiouster quelque chose à leurs estats, biens & honneurs, plus que si le Royaume estoit tranquille. Toutes negotiations, & traité de paix cessans, le Prince fit assemblée de gensdarmes, tant cheualiers, que du peuple de son parti, & se porta pour Roy l'an 1456. donnant priuileges, franchises, & graces, & faisant autres actes Royaux, dont les lettres se trouuent encor de ce temps en la ville de Toralba, & autres endroits du pays. Conuoqua aussi de Castille aucuns siens amis, dont quelques troupes entrans par l'endroit de Logroño en Navarre, furent desfaites pres de Viane, par le Roy D. Iean, lequel comme sage capitaine, leur alla au deuant, ne voulant attendre que toutes les forces de son fils fussent assemblées auant que le combattre: Apres lequel exploit y eut diuerses rencontres entr' eux, avec victoire ambiguë, és environs, d'Estella, Pampelone, Olite & Lombier, tant que la dernière bataille de ceste première guerre ciuille se donna pres de la ville d'Ayuar, en laquelle, par la vertu, & vaillance de messire Pierre de Perault, & Lopez de Castillo, & autres de la faction Grammontoise, les

Beaumontois furent vaincus, & le Prince Charles fait prisonnier, lequel fut mené à Tafalla par le commandement du Roy, qui s'y trouua aussi tost apres, & essaya de l'amener à quelque moyen de paix: ce que le fils, mal conseilé, mesprisa: & qui fut pis, essayant d'inciter les Roys voisins à prendre la defense de sa cause, fut surprins vn paquet, qu'il enuoyoit au Roy Don Alphonse de Portugal, par lequel furent sceus plusieurs traictés: à raison dequoy il fut referré au chasteau de Montroy. Les factions sur celà s'aigrirent de sorte, que par toutes les villes du Royaume, entre mesmes citoyens, & voisins, les maisons & familles se bâderent l'vn contre l'autre, dont sortirent infinies cruautés, meurtres, bruslemens, & autres diaboliques effects, & impietés des guerres ciuilles. La prison du Prince estoit si enuieuse a Don Louys de Beaumont Comte de Lerin, qu'il ne cessa, par diuers moyens & assurances qu'il donna, qu'il n'eut obtenu du Roy la deliurance d'iceluy: pour lequel mesme (tant luy estoit-il affectiôné) il bailla sa personne propre en ostage, demeurât prisonnier l'espace de 7. ans: Mais quand le Prince fut en liberté, il

Desfaite

du Prince

D. Char-

los.

de Navarre

par le Roy

de Portugal

par vn

paquet

qu'il enuoyoit

au Roy

Don Alphonse

de Portugal

par lequel

furent sceus

plusieurs

traictés

à raison

dequoy

il fut referré

au chasteau

de Montroy.

Les factions

sur celà

s'aigrirent

de sorte,

que par toutes

les villes

du Royaume,

entre mesmes

citoyens,

& voisins,

les maisons

& familles

se bâderent

l'vn contre

l'autre,

dont sortirent

infinies

cruautés,

meurtres,

bruslemens,

& autres

diaboliques

effects,

& impietés

des guerres

ciuilles.

La prison

du Prince

estoit si

enueuse

a Don Louys

de Beaumont

Comte

de Lerin,

qu'il ne

cessa,

par diuers

moyens

& assurances

qu'il donna,

qu'il

n'eut

obtenu

du Roy

la deliurance

d'iceluy:

pour lequel

mesme

(tant luy

estoit-il

affectiôné)

il bailla

sa personne

propre

en

ostage,

demeurât

prisonnier

l'espace

de 7.

ans: Mais

quand le

Prince

fut en

liberté,

il

Séditions

par tous les

endroits du

Royaume

de Navarre.

re.

Séditions

par tous les

endroits du

Royaume

de Navarre.

re.

Grande a-
mour du
Comte Lo-
uin mesure
Louys de
Beaumont.

Seconde de-
faicte du
Prince D.
Charles.

en tout
ab. 1511.
1512.
1513.

n'eut fautes de conseillers, qui l'animerent de venir derechef a la guerre: car l'appetit de dominer n'a point de frain, specialemēt aux enfans des Roys. Laisant doncques le Comte de Lerin tenir ostage, il reprint les armes, & se remit aux champs pour la seconde fois, & lors retournerent les factions de Beaumont, & de Grammont a fuire chacū son parti, & faire plus estrange, & barbare guerre qu'auparauant, dont le Royaume, en general, se sentit plusieurs années apres. La fin fut, que le Prince fut desfait derechef prez d'Estella, & ses gens dissipez, mais il se sauua a course de cheual, ayant resolu de ne poursuiure plus ceste guerre, si peu heureuse a luy, s'achemināt a Naples vers le Roy Don Alphonse son oncle, laissant les gens de son parti en grand trauail, & dāger en Nauarre, où les semences de discorde entre les deux factions continuerent despuis assēs souuent.

Le Prince D. Charles trauerfant la France, & Italie, y fut par tout receu avec grand honneur, mesme à Romme par le Pape Calixte Espagnol, mais singulierement le festoya, & honnora son oncle, admirant sa sagesse, les graues & Royalles façons d'iceluy, respondantes fort bien à ce qu'il en

auoit entendu par renommée: & desirieux de le voir en bon mesnage avec le Roy D. Jean son pere, s'employa fort a les pacifier ensemble, faisant en cela tous offices de bon parent, & de Prince Chrestien; car il luy remonstroit ordinairement le deuoir que les enfans ont enuers leurs peres, auquel les Princes se doiuent plus estroitement submettre que les autres, comme ceux aux mœurs desquels tous les subiets ont accoustumé de se façonner: escriuant d'ailleurs au Roy D. Jean ce que il pensoit pouoir seruir a luy faire aymer, & desirer la presence de son fils, mais ce bon & vertueux Roy n'eut le moyē d'accomplir vne si saincte & loüable entreprise, empesché par sa mort, qui suruint au chasteau neuf de Naples, l'ã 1458. en l'an lxx. de son aage: On ne scauroit penser avec cōbien d'honneur, & de faueur il cherissoit les gents de lettres, ayant coustume de dire souuent, que le Roy sans lettres, est vn asne couronné: laquelle sentence il auoit leuē en vn proëme, deuant la traduction Espagnole, du liure de la cité de Dieu: & pource il employa partie de son temps à l'estude des lettres, mesme il translata heureusement les Epistres de Senecque, disoit souuent

*Bon offices.
du Roy D.
Alphonse
d'Arragon.*

1458.

auoir leu quatorze fois leuiel & nouueau testament, lisoit souuent Tite Liue, & les commentaires de Cesar.

Or estant D. Alphonse Roy d'Arragon mort, plusieurs villos, & aucuns des grâds Seigneurs, mesme du Royaume de Naples, inciterent le Prince Don Charles de Nauarre de s'ingerer en celle couronne Napolitaine, laquelle ils luy offroyer: mais il leur fit responee telle, qu'ils cognerent qu'il auoit aprins a estre modeste, & a suivre l'equité & iustice, ne se voulant ietter temerairement en la possession d'autruy, & pour ne donner aucune mauuaise opinion de luy, il passa en Sicile, Royaume escheu par la mort de D. Alphonse, au Roy son pere, avec ceux d'Arragon & Sardaigne, Maiorque, Valence, & principauté de Catebogne, en laquelle, par droit des fils aînés des Roys d'Arragon, il venoit a acquerir la principauté de Girone, des-lors, & le droit de successiõ en tous ses Royaumes à l'aduenir. Il fit en Sicile quelque sejour, aymé & honoré des Siciliens, pendant lequel il eut priuauté amoureuse avec vne damoiselle tres-belle, mais de basse estoffe, nommée Capa, de laquelle il engendra deux enfans, l'un nommé D. Phi-

lippe de Navarre & d'Arragon, qui fut maître de l'ordre de Montesa, qui mourut en la guerre de Grenade, au service du Roy Ferdinand son oncle: l'autre s'appella D. Ieā, lequel fut Euesque d'Huesca: il eut aussi vne fille nommée D. Anne de Navarre & Arragō, qui fut Duchesse de Medina Celi, femme de D. Loys de la Cerde: mais il est incertain si elle estoit née de ceste mere.

Genealogie
de Navarre
& Arragō.

Durant ce temps, le Roy D. Iean de Navarre prenoit possession paisiblement du Royaume d'Arragon, a luy escheu par la mort de son frere. Vers iceluy arriuerent Ambassadeurs de la part du Prince Don Charles son fils, pour le supplier, que les fautes passées obliées, il le receut en grace: à quoy le pere ne repugna pas beaucoup, car il estoit pour lors allés tendre enuers les siens, notamment enuers le Prince Don Charles, lequel estant continuellement sollicité par ceux de la faction de Beaumont, qui se maintenoyent en Navarre dans quelques forts, & continuoient la guerre, ne pouuans sans luy accommoder leurs affaires, desiroit de retourner en Espagne pour leur ayder ou a obtenir paix, ou a se garantir par les armes. Ayāt eu quelques responce à son gré du Roy son pere.

1459.

il partit ceste année 1459. de Sicile, menant en sa compagnie grand nombre de Seigneurs & gentilshommes Siciliens, & autres, & vint surgir a Barcelonne, où estant le bien venu, & receu par les Barcelõnois, avec grand honneur & pompe, il fit si bié, que le Roy pardonna en sa faueur, à tous les Beaumontois, & declara qu'il vouloit que tout ce qui estoit passé fut enseuely, & couuert a perpetuel oubly: estans de l'obeissance, & fidelité du Prince enuers le Roy, & de la sincere volunté du Roy enuers son fils, furent caution les Cattelãs. La recõciliation d'entre le pere & le fils, faicte au grand contentement de tout le Royaume, le Roy D. Iean se voyant Prince puissant, pensa aux moyens de recouurer les terres qui luy auoyent esté confiscuées en Castille, & pour y paruenir, traicta ligue avec le Roy de Portugal D. Alphonse, & accorda le mariage d'entre le Prince son fils, & D. Catherine de Portugal, sœur du Roy D. Alphonse, & de D. Jeanne Royne de Castille: en laquelle ligue entrerēt l'Archeuesque de Toledo D. Alphonse Catileo d'Acugna l'Amiral D. Federic beau pere du Roy D. Iean, D. Pedro Giron maître de la Calatraua, & tous les Manriques

Nouveau
desseing de
troubler
Castille.

de Castille, & autres: dequoy ayant le Roy D. Henry de Castille senti quelque vent, par l'Archeuesque de Seuille D. Alphonse de Fonseca, il fut aduisé par le conseil, que on enuoyeroit l'Euesque de Lite Rodorigo & Diego de Ribera, Ambassadeurs en Arragon, sous couleur de se conioytr en son nô de la bien venue du Prince Charles, & de sa reconciliation avec son pere: & cependant avec charge d'offrir au Prince toute amitié, & traicter avec luy secretement le mariage de D. Isabel de Castille sœur du Roy. Les Ambassadeurs ayants executé leur commission fort dextrement meirent au cœur du Prince Charles nouveaux pensements, qui le firent entrer en esperance de pouuoir, par le moyen du mariage de Castille, & la faueur qu'il auroit en consequence d'iceluy, obtenir son Royaume de Navarre: parquoy il laissa l'Infante de Portugal, laquelle a ceste cause se retira au monastere de sainte Clere de Lisbonne, où elle passa ses iours en virginité, mourant quelque temps apres, ainsi qu'elle estoit acordée avec le Roy Edouart d'Angleterre, quatriesme de ce nom. Aussi peu s'effectua cest autre mariage, pour la bresueté des iours du Prince D. Charles,

ayant Dieu ordonné que ceste Princeſſe fut eſpouſe du frere puisnay d'iceluy. Sur l'eſperance du ſupport de Caſtille recommença le Prince D. Charles à encourager ceux de la partialité de Beaumont, & a ſolliciter pluſieurs Cattelás pour remuer les choſes en Nauarre, & Arragon: car l'eſprit vne fois enſorceelé de l'appetit de regner, ne peut ſe contenir. C'eſtoit au temps que le Cardinal Beſſarion, homme docte, de nation Grec, eſtoit adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe de Pampelone, par le decés de l'Eueſque D. Martin de Peralta.

*Appetit de
regner ſu-
leur in-dom-
ptable.*

*Beſarion
Cardinal.*

Le Roy D. Henry de Caſtille ayant, par ſon prudent conſeil, rompu ceste ligue d'entre Nauarre, Arragon & Portugal que luy tramoit D. Jean Roy de Nauarre, ſe mit a perſecuter ceux de ſon royaume qui ſ'y eſtoient ioints. Et pour ce qu'il eſtoit certain que le maistre de Calatraua y eſtoit entré, il monſtra fort mauuais viſage au Marquis de Villena ſon frere, mais il fut ſi adroit, & aduiſé, qu'il ſe iuſtifa enuers le Roy, & luy oſta tout le ſouſçon qu'il en fut. De là aduint que les deux freres, conceurent vne haine mortelle contre l'Archeueſque de Seuille.

1460.

L'année 1460. le Roy D. Jean de Nauar-

re & d'Arragon, fit conuoquer les Estats de la principauté de Cattelogne a Lerida, & assigna ceux d'Arragon à Fraga. A l'assemblée de Lerida comparut le Prince Don Charles: où pendant qu'on confere des affaires, vn gentilhomme nommé Iean Carillo presenta au Roy lettres de creâce de l'Amiral de Castille Don Federic son beau pere, & par luy fut aduerti de tout ce qui estoit passé entre le Prince son fils, & le Roy D. Henry: adioustant, que ceux de la faction Beaumontoise, incités par le Prince Don Charles, se preparoyent a la guerre, ausquels se ioindroyent les Catalans: ce qui troubla grandement le Roy: parquoy ayant eu sur-ce l'aduis de ses plus priués, & fidelles conseillers, il fit appeller le Prince en vne chambre à part, & là luy ayant declaré ce qu'il sçauoit de ses menées, & pratiques: le reprint aigremēt, disant, qu'il estimoit auoir engendré vne furie, qui incessamment le tourmentoit, & troubloit ses Royaumes, retōbant tant de fois en rebelliō, & abusant de sa douceur & indulgence paternelle: mais que le tēps estoit venu qu'il falloit vser des remedes opportuns à sa forcenerie, & le reprimer,

*Le Roy de
Nauarre
aduerti de
toutes les
entreprises
du Prince
Charles.*

& chastier de sorte, que le malheureux exemple de le voir pere & fils viure en cōtinuel soupçon des aguets de son fils celle-
roit en sa maison: A quoy voulant respon-
dre le Prince, il ne fut escouté, ains, par or-
donnance du Roy son pere, estant arresté,
fut condamné de tenir estroite prison au
chasteau de Mirauet: toutesfois à la suppli-
cation de plusieurs grands Seigneurs, auf-
quels cela sembloit trop rigoureux, il fut
mené en plus douce prison sous bonne
& seure garde en la Aliaferie de la cité de
Sarragosse, au grand desplaisir des Royau-
mes de Nauarre & d'Arragon, & pareille-
ment du Roy de Castille, lequel estant en
la ville de Madril, fut aduertit tost apres de
ceste detention du Prince Charles. Avec
iceluy fut aussi emprisonné Don Iean de
Beaumont frere du Cōnestable D. Louys
Les Cattelans qui estoient respondants
de la reconciliation faicte entre le pere, &
fils a Barcelonne, entendants ces nouuel-
les, enuoyèrent promptement vne Am-
bassade, vers le Roy de quinze personna-
ges de grande autorité, pour sçauoir de
luy la cause de la captiuité du Prince, d'au-
tant qu'il leur sembloit, que le Roy, en ce,
auoit cōtreuenue a l'assurance qu'ils auoyēt

*Prison du
Prince D.
Charles.*

*Cattelans
intercedent
en vain
pour le
Prince.*

faicte pour luy, de le bien traiter & aymer paternellement. Ayans entendu du Roy que c'estoit pour conspiration, & intelligences qu'il auoit avec ses ennemis, contre ses Estats, & sa personne, estât ceste la troisieme fois qu'il estoit tombé en ce crime de rebellion, ils vserent de plusieurs prieres & requestes, en faueur, & pour la deliurance du Prince: mais voyans qu'ils ne profitoyent en rien, ils s'en retournerent, & rapporterent la responce du Roy à ceux qui les auoyent enuoyés. Alors les Cattelans forts indignés, adiousterēt a ces quinze encores soixante autres Ambassadeurs, qu'ils renuoyerent de rechef à Lerida, vers le Roy, auquel l'Abbé d'Ager, chef de ceste Ambassade, ayant remonstré avec grande liberté, le resentiment que les Cattelans auoyent de la prison du Prince de Viana, & de Girōne, son fils, lequel s'estoit assure d'estre cheri, & amiablement traicté par luy, sur les promesses & cautions qu'ils en auoyent faictes, estimants d'estre par icelles suffisamment muni, contre les calomnies, & aguets de ses aduersaires, principalement de l'Amiral D. Federic, qui machinoit euidemmēt, & par tous moyens d'exterminer l'aisné & legitime heritier des

Bonne &
grande af-
fection des
Cattelans
enuers le
Prince D.
Charles.

Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & des autres Estats annexés à celle couronne, à fin desleuer, & amener en iceux les enfans de sa fille, contre tout droit & pieté, protesta, que tous les Estats de la principauté de Cattelogne employeroient vies, biens, amis & tous autres moyens qu'il scauoit estre amples, & grands en celle Prouince, pour guarentir le Prince Don Charles de toute iniure, & le deliurer d'une si inique detention: Partant le suplia d'aduifer, avec affection paternelle, à la requeste qu'ils luy faisoient de mettre iceluy en pleine liberté, & l'ouïr en ses iustificatiōs, ne precipitant point ses iugemēs en cause si graue & importāte, pour complaire à la Roynie sa femme, ny au pere d'icelle: euitāt par bon, & prudent conseil, les grands troubles, & miseres qui s'en pouroyent ensuiure, si autrement il en vsoit. A ces rudes propos, & pleins de menaces respondit le Roy, avec grande moderation, & grauité, concludant, qu'il scauoit faire iustice, & n'estoit deliberé de laisser son propos de chastier son fils, tāt de fois rebelle, & abusāt de sa clemēce, par aucune passiō, ny importune sollicitation de ses subiets. Les Ambassadeurs ayans escrit, & en-

uoyé ceste responce, soudain s'ensuiuit vne manifeste reuolte des Cattelans, lesquels ayans assemblé grand nombre de gens de guerre, & obtenu, par leurs Ambassadeurs enuoyés a Segobia, secours du Roy D. Henry de Castille, de mille cinq cens cheuaux, sous la conduite du commandeur Gonçalo de Schauedra, auancerent ces forces vers Lerida, en intention de se saisir de la personne du Roy, & mettre à mort tous ceux de son conseil, & parti: Et pour plus aisément executer leur entreprise, eurent secrette intelligence avec plusieurs courtisans, dont les principaux estoient François d'Espla, Gerard Ceruillon, & Iean Agullon: mais Dieu garantir le Roy, & les siens d'une si furieuse coniuratiõ, descouuerte sur le point qu'on la deuoit executer: neantmoins si à temps, que le Roy eut loisir d'euader par la porte des freres prescheurs, nonobstant que Don Pedro d'Virrea Archeuesque de Tarragone, l'un des Ambassadeurs de Catalogne, le conseillast de n'abandonner la ville de Lerida, ains faire teste en icelle à ses aduersaires, l'aduis duquel estoit approuué par tous les autres Seigneurs qui se trouuoient là assemblés.

*Entreprise
cõtre le Roy
D. Iean.*

*Les cōiurés
faillent.*

Le Roy ne fut pas plus-tost sorti, que les coniués entrèrent au palais, pensans d'y faire le massacre ordonné : mais ils le trouverent vuide, dont ils furent tres-mal contents. Le Roy se retira à Fraga, où les Ambassadeurs auoyent deliberé de le suiure, & essayer encor de l'induire à misericorde enuers son fils, estimâs que l'essay & commencement des troubles qu'il auoit veu le fleschiroit, & ameneroit à quelque douceur : mais ils changerent d'aduis, & sans luy faire autre instance, s'en retournerent en Cattelogne. Les forces des coniués furent dressées cōtre Fraga, où le Roy estoit, lequel a ceste cause, se retira a Satragosse, leur laissant la ville en proye. Cependant les Barcelonnois prindrent prisonnier D. Louys de Requesens leur gouverneur, ceux de Valance, d'Arragon, Sicile & Majorque, concourans, & se ioignians avec les coniués, pour la deliurâce du Prince. Sur tous, la faction de Beaumont en Nauarre se monstra aspre, & prompte à poursuiure ses aduersaires de Grammont qui tenoyēt le parti du Roy, avec telles ruines, & calamités du Royaume, qu'il n'est possible de les exprimer, estants les courages du commun enragés à soustenir chacū la faction, presque

presque sans sçavoir qui les mouuoit, ny pour quelle occasion ils venoyent aux armes: car qui eust demandé aux Beaumontois, ou à ceux de Grammont, pourquoy ils estoyent si adonnés chacun à son parti, ils n'eussent sceu respondre autre chose, sinon pour ce que leurs parents, ou leurs voisins estoyent ainsi affectionnés. Les excès, & desolations croissans de tous costés, le Roy D. Iean se sentit poinct en son cœur, quasi comme si tels malheurs prouinssent d'un iugement de Dieu, qui vouloit qu'il veit & sentist en ses Royaumes, ce qu'il auoit fait souffrir és precedentes années à celuy de Castille: partât il presta l'oreille, & ne desdaigna point les admonitions, qui luy furent de nouveau faictes par plusieurs sages, mesmemēt par vn certain religieux Chartreux du monastere de la Scala dei en Cattelogne, tenu lors pour Prophete, le nom duquel est suprimé, ou oublié par les auteurs: & se resolut, à leur persuasion, de mettre le Prince en liberté, & le bailler aux Cattelans, qui en faisoÿēt si grande instance. Il fut doncques tiré de la Aliaferie de Sarragosse, par la belle mere la Roync D. Ieanne, laquelle par le commandement du Roy, s'achemina avec luy

Estat misérable des Navarrois.

Le Roy D. Iean aduocya

*D. Charles
deliuré de
prison, mais
empoisonné
par sa belle
mere.*

*La Roynne
D. Ieanne
punie de la
main de
Dieu.*

en Cattelogne, & le deliura aux Cattelás, au lieu de Ville-franche. La commune, & constante renommée est, que despuis que le Prince sortit de celle prison, il n'eut vn seul iour de santé, & alla sa vie en decadence, & consommation euidente de iour en iour, tant qu'en bref il fut estaint, & donnent ce blasme plusieurs à la Roynne Don Ieanne de l'auoir empoisonné, à fin d'auancer au droit de primogeniture, & succession au Royaume d'Arragon, & dependances d'iceluy, son fils D. Ferdinand, lors Duc de Momblanc: estant ministre de telle mechâceté vn certain medecin estrangier: Tost apres fut saisie la Roynne, d'vn cancer, Dieu la punissant d'vn si execrable forfait. Autres reiettent ceste accusation, comme fausse, & controuuée par ceux de la faction de Beaumont: laquelle, nonobstant la deliurance du Prince, continuoit à faire la guerre contre les Grammontois, mesme en la ville de Lombier, d'où estoit saisi, au nom du Prince D. Charles, Charles d'Artieda: cõtre lequel le Roy enuoya son fils D. Alphonse d'Arragon Duc de Villa Harmosa, avec bon nombre de gens de guerre, qui assiegea la ville, & peu apres y vint le Roy en personne, avec ceux de

Sanguessa, & autres villes de la faction de Gramōt: Desquels se sentant pressé Charles d'Artieda, demāda secours aux Castillans, qui s'acheminierēt celle part: assauoir, les troupes du commandeur Gonçalo de Sahuedra, & celles de Rodrigo de Marchea, qui firent leuer le siege. Le Roy D. Iean ayant mis garnisons à Pampelone, & à Lerin, & autres places Beaumontaises, dont il se desuoit, vint a Calataiub aux Estats, laissant le gouuernemāt de Navarre a ses enfans D. Ieā, & D. Alphōse d'Arragō, pour la guerre qu'il craignoit, & preuoyoit contre Castille, laquelle arriua aussi tost.

Car a Aratida arriua D. Pedro Girō maistre de Calatrava, avec deux mille cinq cēs homes de cheual, lesquelles forces iointes avec la grosse garde ordinaire, que menoit le Roy D. Héry, faisoit le fonds d'vne puissante armée, avec laquelle le Roy s'achemina vers Logrogno, où il cōuoqua tous les hommes propres à la guerre des Provinces d'Alaua, Biscaye, & guispuscoa, des-

Grande armée de Castillans.

puis l'age de vingt ans, à soixante, exprimāt par ses mandemens, & ordonnances, qu'il s'estoit transporté en personne en ceste guerre, entreprinse en faueur de son bien aythé cousin le prince de Viana D. Charles

heritier propriétaire de Nauarre. Le nombre des gens de guerre fut si grand, que les Nauarrois, qui tenoyent le parti du Roy D. Iean, espouuantés d'vne si puissante armée, rendirent plusieurs places, sans attendre d'estre assaillis, spécialement la Garde, Arcas, & saint Vincent. Quant à Viana, elle fut battue furieusement, & allés vertueusement deffendue: mais en fin messire Pierre de Peraut, Connestable lors de Nauarre, fut contrainct de la rendre à D. Gonçalo de Sahuedra, capitaine general de l'armée Royale en ce siege, Seigneur fort expert en l'art, & discipline militaire. Le Connestable sortit par vne porte, habillé en dueil, & par autre entrèrent les Castillans: dans laquelle place ordonna le Roy gouverneur Don Iean Hurtado de Mandoça. Le Prince Don Charles estoit lors en Barcelonne, bien aymé, & reueré par les Cattelans, lequel entendant le succès de ceste guerre de Nauarre, enuoya par deuers le Roy D. Henry vn gentilhomme Cattelan, nommé Iean Treillas, avec charge d'accorder, & conclure les articles de mariage d'entre luy & l'Infante D. Isabel sa soeur: ce qu'ayant fait ce cheualier, accompagné de l'Euesque d'Astorga, passa

par permissiõ du Roy, à Arcualo, où estoit l'Infante, avec la Royne D. Isabel sa mere, laquelle il visita au nom du Prince, & puis s'en retourna: mais il ne tarda gueres, que le Prince Dom Charles, tousiours languissant depuis sa derniere prison, ne passat de ceste vie, en l'autre meilleure, non sans grande opinion d'auoir esté empoisonné, ainsi que nous auõs dit, par les pratiques de D. Ieanne sa maratre.

Mort du Prince D. Charles.

Les Barcelonnois voyans que la fin de ce Prince approchoit, & estoit prochaine, le prierent, qu'il espousast la Cappa sa concubine, de laquelle il auoit eu deux enfans D. Philippe & D. Iean, afin que par le mariage subsequnt ils demeurassent legitimes, & consequemment heritiers de ses droits: mais cela ne se fit point. Il n'y eut sorte aucune de remedes, vœus, ny prieres oubliées, pour la conualescence de Dom Charles: ce nonobstant il fallut qu'il passat le pas, au grand regret de tous les Catalans. On dit qu'il confessa d'auoir grandement failli, en ce bandant contre son pere, auquel il deuoit, & ses biens, & ses estats, & sa propre vie, luy en demandant pardon deuant tesmoins: Pardonnant aussi à tous ceux qui l'auoyent offensé, &

Repentance du Prince D. Charles.

pourſuiui en quelque façon que ce fut, il
 mourut aagé de quarante ans, ſon corps
 fut enterré au monaſtere de Poblet, où les
 anciens Roys d'Arragon ſouloyent eſtre
 enſeuclis. Peu auant ſon decez, par accord
 fait entre le Roy ſon pere & luy, traité
 par la Royne Ieanne ſa belle mere, il auoit
 obtenu le gouvernement de Cattelogne,
 iuriſdiction, & reuenu de celle Principau-
 té, reſeruant au Roy ſeulement le tiltre de
 ſouuerain : & par meſme traité auoyent
 eſté deliurés de priſon D. Iean de Beau-
 mont d'une part, & D. Louys de Reque-
 cens d'autre, par eſchange. Par le deſaut de
 Dom Charles, la Principauté de Viana, &
 droict ſucceſſif de Nauarte, reuindrét a D.
 Blanche ſa ſœur Royne, qui auoit eſté de
 Caſtille, ſeparée d'auec le Roy D. Henry
 lors regnant: & monta l'Infant D. Ferdi-
 nant Duc de Momblanc ſon frere, fils du
 Roy Iean, & de ſa ſeconde femme D. Ieâ-
 ne, a la ſucceſſiõ de la couronne d'Arragõ.
 Le Roy D. Henry de Caſtille aduertí de
 la mort du Prince, fit eſtat de retenir la vil-
 le de Viana, meſme de cõtinuer la guerre,
 & pour ceſt effect alla au ſiege de Lerin:
 laquelle place, a cauſe de ſon inexpugna-
 ble aſſiete, il ne peut prendre: parquoy il
 ramena ſõ armée à Logrogno, apres auoir

perdu quelques troupes des siens, courās,
 & fourageans le pays, rencontrés, & cōba-
 tues durement par D. Alphonse d'Arragō,
 & autres capitaines commis à la garde de
 Pampelone & sa cōtrée, pres d'Abarçuça.
 De Logrogno le Roy Castillan passa à A-
 rauda de Duero, où estoit la Roynes: là il
 receut lettres du Marquis de Vilena D. Ieā
 de Pacheco, l'aduisant qu'il auoit si biē tra-
 uailé, q̄ l'Archeuesque de Toledo, & l'A-
 miral s'estoyent rengés à son seruice, à rai-
 son dequoy il vint a Madril, & de là a Oca-
 gie, où l'Archeuesque premier luy vint bai-
 ser la main, menant avec luy les Hériques
 parents de l'Amiral, qui peu de iours apres
 fit le mesme, puis l'Archeuesque & Amiral
 D. Federic commencerēt d'essayer a met-
 tre la paix entre les deux Roys de Castille
 & d'Arragon. Pour ceste cause le Roy D.
 Ieā vint à Tudelle, vers lequel fut enuoyé
 le Marquis de Villena, ayant premieremēt
 le Roy de Castille receu pour ostage D.
 Iean d'Arragon. En Tudella fut debatū
 assés des moyens de paix, a quoy ne pou-
 uant prendre conclusion aucune, il fut ar-
 resté que le Marquis passeroit à Sarragos-
 se avec le Roy Dom Iean, & la Roy-
 ne sa femme, pour traicter des affaires plus

amplement. Le Marquis fit quelque se-
 iour à Sarragosse, car le Roy D. Iean eut
 occasion d'aller en diligence en Cattel-
 ogne: ce-pendant la Royne le traitta ma-
 gnifiquement, & avec grande faueur: en-
 tre autres le fit manger à sa table, qui estoit
 seruie de dames & damoiselles, sans aucun
 homme. Le Roy D. Iean estant retourné
 à Sarragosse, la paix se conclud, moyen-
 nant ostages, & places en depost baillés d'v-
 ne part & d'autre: assauoir la Garde, saint
 Vincēt, Arcos & Larraga, par le roy d'Ar-
 ragon: & de la part de Castille, Lorca au
 Royaume de Murcia, & Cômago en terre
 de Sorie. Les Nauarrois ne furent point
 contents que le Roy D. Iean baillast les
 places du Royaume de Nauarre, plustost
 que celles d'Arragon, en depost, mais il
 fallut qu'ils eussent patiēce. Les Cattelans
 pacifierent aussi avec leur Roy, & iurerent
 & recogneurent l'Infant Don Ferdinand,
 aagé pour lors de neuf ans, pour heritier,
 & legitime successeur en la courōne d'Ar-
 ragon, qui fut dès lors intitulé Prince de
 Gironne. Ceste paix d'entre le Roy D. Iean
 & ses subiects dura peu, fust pour s'estre
 certifiés les Cattelans de l'inique mort
 pourchassée au Prince D. Charles qu'ils

auoyent tant aymé, & qu'ils desirassent le vanger, fut pour autres occasions : tant y a qu'en la Comté de Rossilló, Ampurdam, & autres endroits de Cattelogne se firent tost apres grandes esmotions & tumultes, estant chef principal des seditieux le Cōte de Pillars, & faisoit-on courir le bruit, que l'ame du Prince Don Charles se plaignoit de nuit par les ruës de Barcelonne, demandant vangeance de la Royne Don Ieanne sa marastre, qui l'auoit, par poison, contraint de se separer de son corps : pour obuier ausquels desordres, la Royne vint à Gironne, là où elle fut incontinent enuironnée, & assiegée par le Comte de Pillars, & contraincte de se fortifier avec le Prince D. Ferdinand son fils dans la tour de l'Eglise Cathedrale de celle Cité, au grand danger de leurs vies, cependant les Barcelonnois chasserēt de leur ville tous les officiers du Roy, & quiconque ils scauoient luy estre affectionnés, resolus de ne luy obeir plus, ains se donner au Roy de Castille. La Royne assiegée, & pressée dans Gironne, auoit les habitans fauorables, lesquels sous la conduite de messire Puy maistre de l'ordre de Montesa, faisoit grande resistance; mais ils ne sceurent en-

garder que le Comte de Pillars n'entraist dans la cité, lequel assiegea, & batit furieusement la tour, qui estoit forte, desireux de prendre la Royne, & le Prince son fils. Or tel deuoir firent ceux de son parti que le Comte fut repoussé de la ville, avec grande perte de ses gens. Le Roy se trouuant bien empesché, a cause de la contumace, & rebellion qu'il trouuoit non seulement en Cattelogne, mais és autres endroits de ses Royaumes, enuoya en France, prier le Roy Louys onziésme, de luy estre aydant de gens & d'argét, auquel il engagea, pour la somme de trois cens mille escus d'or pour soudoyer les gens de guerre, les Côtes de Rossillon & de Cerdagne. Il obtint de luy deux mille cinq cens hommes de cheval, où estoyent sept cens lances fournies: & estoit general sur toute ceste force estrangere Gaston Comte de Foix, & Seigneur de Bearn, gendre du Roy D. Iean.

En ceste guerre, qui fut longue & difficile: firent seruire au Roy plusieurs cheualiers de la faction de Grammont, dont les plus renommés estoyent messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, Sanches de Londogno fils du Mareschal de Nauarre, Ferdinand d'Angulo, Estienne

de Garo, Roderigo de Puelles, le Viscom-
 te Bertrand d'Armendaris, Jean Henriques
 de Laccara, & Gil d'Aualos, Iaime Dias
 d'Armendaris Seigneur de Cadreite, Pe-
 dro d'Ansa, Jean d'Aguerri, & Sâcho Der-
 biti, surnommé l'opiniastre, qui portoit
 pour mot, & deuise, *QVE SI QVE NON:*
 se glorifiant de ce qu'il estoit contentieux:
 à raison dequoy ce cheualier eut en son
 temps plusieurs debats & querelles à sou-
 stenir. La venue des François fit leuer le
 Comte de Pillars, & ses gens de deuant
 Gironne. Ainsi estant deliurée la Royne, &
 iointe à l'armée du Comte de Foix, elle fit
 courir sus aux rebelles, en diuers endroits,
 contraignant aucuns à demander pardon.
 Le Roy ayant fait amas de gensdarmes,
 les enuoya sous la charge de D. Alphonse
 d'Arragon son fils ioinde avec ceste ar-
 mée du Comte de Foix: luy suiuant apres,
 fut detenu en la ville de Balaguer, pour
 appaiser les habitans esmeus, en laquelle il
 entra en armes, & illec eut nouuelles de la
 reddition de Tarraga, où il se transporta:
 mais tost apres luy fallut desloger, estant
 aduertie que D. Jean d'Agulon venoit avec
 grand nombre de gens de guerre, pour le
 prendre. Parquoy il retourna à Balaguer.

*Le Roy D.
Jean decla-
ré ennemy
du Pays de
Castelozne
& descheu
de tout droit
en icelle
principauté.*

Les Barcelõnois poullés par extreme despit contre leur Roy, le declarerent ennemy du pays, par publique, & iuridique proclamation, disans qu'ils se retiroyent a bõ droit de l'obeissance de celuy qui auoit esté meurtrier de son propre fils, opresseur de ses subiets, infracteur de sa foy, & promesses, & violateur de leurs droits, priuileges, & anciennes libertés: & enuoyerent les actes, & procedures sur-ce faiçtes en forme a Rome, au Pape lors regnant qui estoit Pie ij. Sienois, de la famille de Piccolomini. Et par decret & ordonnance des trois Estats du pays despecherét vne Ambassade au Roy de Castille, afin d'estre par luy receus, defendus, & guarentis contre les efforts du Roy D. Jean.

L'Ambassadeur fut vn gentilhomme affés versé aux lettres, nommé Copus, lequel passa en habit desguisé en Castille, & trouua le Roy D. Henry à Atienca, qui s'estoit venu là resiouyr apres les nopces par luy faiçtes de la fille puisnée du Marquis de Santillana, avec Bertrand de la Cueva son mignon Comte de Ledesma, & son conseiller d'Estat. L'Ambassadeur parla au Roy, luy declarant l'occasion de sa venue, & sa charge, qui estoit de luy remonstrer

le droit, qu'il auoit en la principauté de Cattelogne, & au surplus de la couronne d'Arragon, meilleur que le Roy D. Iean, d'autant qu'il estoit sorti du fils aîné de D. Leonor d'Arragon Royne de Castille, estant le Roy D. Iean, & son frere le Roy D. Alphonse issus seulement du puisnay: & qu'il auoit occasion propre pour le recouurer, par le moyen des Cattelans iustement indignes, à cause des impietés, & tyrannies du Roy D. Iean. Le Roy ayant ouy ces choses, accōpagnées de plusieurs querelles, remit l'Ambassadeur a son conseil, a Segobia, où il reuint: & ayant là proposé en pleine assemblée des grans Seigneurs, & conseillers d'estat ce que l'Ambassadeur de Cattelogne luy auoit déclaré, les oppinions furent diuerses. En fin l'Ambassadeur estant appelé, & enquis de ce qu'il demandoit, il exposa qu'il auoit esté enuoyé pour obtenir deux choses, assauoir, que le Roy de Castille receut les Cattelans pour ses vassaux, & qu'il leur aidast de quelque nombre de gens de guerre, pour se deffendre de leurs ennemis, monstrant la charge, & mandement qu'il auoit des trois Estats de luy prester obeissance. Le conseil du Roy voyant qu'iceluy

auoit ses offres tres-agreables, consentit, & accorda a tout: & furent ordonés deux mille cinq cens cheuaux au secours des Cattelans, dont seroyent capitaines Don Iean de Beaumont prieur de saint Iean de Nauarre, & Iean de Torres cheualier natif de Sorca. Ces gés despechés, le Roy D. Henry, pour fauoriser ceste guerre, vint à Agreda.

En ce lieu vint vn Escuyer de Nauarre habitant a Tudelle, lequel declara a Dom Bertrand de la Cueva Comte de Ledesma, que si le Roy Dom Henry luy vouloit bailler quelque bonne recompense, il luy liureroit la cité de Tudelle: On promit a cest Escuyer certaines rentes assises sur Agreda: & suiuant le complot, & accord fait avec luy, fut enuoyé a heure assignée, Pedro de Gusman, avec vint braues soldats, pour s'emparer d'vne porte, & par icelle introduire le secours du grand nombre de gens de guerre qui le suiuroit. Pedro de Gusman, & les siens estants entrés dans la cité, furent tous prins, parquoy le Roy D. Henry merueilleusemēt indigné, enuoya ses troupes fourager le pays autour de Tudelle, avec commandemēt de mettre tout a feu & a sang: mais ce degast cessa par la

*Traicté
double en
Tudelle.*

restitution que firent ceux de Tudelle, des prisonniers. Le Roy D. Jean aduerti de toutes ces choses, se fortifioit de son costé, & ja auoit armée suffisante pour assaillir les rebelles, & leurs alliés & protecteurs, s'estants ioints a luy l'Archeuesque de Taragone D. Jean, le Comte de Prades, D. Mathieu de Moncados, D. Anthoine de Cardoue, D. Guillen Arnau Ceruillon, & plusieurs autres cheualiers Cattelans: Partant vint mettre le siege deuant Lerida: au secours de laquelle place s'essayans de venir ceux de Taraga, ils furent deffaits par D. Jean d'Arragon, que le Roy son pere enuoya au deuant, lequel emmena plusieurs prisonniers au camp. Neantmoins le Roy leua le siege de deuant Lerida, aduerti qu'un capitaine nommé Marinon venoit au secours avec dix mille combattans: & d'ailleurs que Jean d'Agulló estoit en campagne pour mesme effet, & que D. Hugo de Cardoue tenoit assiegée la ville de Miralcamp, place forte, & grandement importante aux affaires d'Arragon. Parquoy il s'adressa premier celle part, mais D. Hugo n'auoit peu continuer le siege à cause des grands chaleurs, & s'estoit retiré. Partât le Roy se vint ioindre aux trou-

pes de D. Alphonse son fils, qui tenoit assié-
gé Iean d'Aquillon dans Casteldas: là se
rendit aussi le Comte de Foix avec la gen-
darmerie Françoisse. Par ces forces fut tel-
lement battue, & combatue la ville & cha-
steau de Casteldas, que Iean d'Aquillon
fut contraint, quoy qu'il proposast diuer-
ses conditions, de se rendre à la merci du
Roy, lequel le fit executer à mort par ius-
tice, avec autres capitaines, à Balaguert
laissant la ville à la garde de Messire Iean
de Londogno.

Le Comte Gaston de Foix auoit espou-
sé D. Leonor deuxiesme fille du Roy D.
Iean, euë de la Royne D. Blanche de Na-
uarre sa premiere femme: & pour ce qu'a
la sœur aînée d'icelle Dom Blanche, qui
auoit esté mariée au Roy Don Henry de
Castille: & par luy repudiée, sans en auoir
enfants, appartenoit la successiõ du Royau-
me de Nauarre, au defaut du Prince Char-
les decedé, il fut comploté, entre le beau-
pere, & le gendre, d'empescher ceste Roy-
ne delaissee de Castille, de se remârier, à
fin qu'elle n'eut enfans, & que le Royau-
me de Nauarre paruint à D. Leonor, & en
la maison de Foix: partât elle fut liurée en-
tre les mains du Comte Gaston son beau-
frere,

*Cöplot en-
tre le Roy
D. Iean &
son gendre
le Comte de
Foix.*

frere, qui l'enuoya en France, au lieu de l'Escar, en la puissance de la Côtessc Leonor sa sœur.

Entre les capitaines qui seruoient le Roy D. Jean, estoit vn Castillan, nommé Ican de Sarauia, qui trauailloit fort les ennemis, lesquels espierēt l'occasiō de le surprendre, tant qu'vn iour ayant couru, & pillé le pays autour de Ceruera, il fut chargé par Hugues de Cardona, qui auoit plus de quatre mille combatans, tant de pied, que de cheual, si que force luy fut de quitter sa proye, & se sauuer dans le chasteau de Rubinate, où il fut assiegé, & rudement combatu auec force artillerie, & onging. Luy craignant d'estre forcé, eut moyen d'aduertir le Roy de sa necessité, lequel y accourut auec ses forces: à raison dequoy D. Hugues, ayant laissé au siege de ceux qui tenoyent le chasteau, cinq cens de ses hommes, se retira en lieu fort, d'où chacū iour il presentoit la bataille au Roy: Venus aux mains, la victoire fut douteuse quelque temps, mais en fin elle demeura par deuers les gens du Roy. Il mourut, tāt en ceste rencontre, qu'aux escarmouches du siege, plus de mille cinq cens hommes des ennemis, mais aussi presque autant des

Siege du chasteau de Rubinate.

Sanglant combat entrē l'armée du Roy, & celle de Hugues de Cardone.

gens du parti du Roy : de sorte qu'il n'eut occasion de la mettre au rang des heureuses. De là l'armée Royale fut menée au secours de l'Archeuesque de Taragone, que ceux de Lerida, & de Ceruera tenoyent environné, & assiégré, en pays de faulleux, lesquels desemparèrent. D'ailleurs D. Alphonse d'Arragon obtint vne victoire prez de la ville de sainte Colombe, auquel s'estant iointe l'armée du Roy, ceste place se rendit: & outre ce fut prinse de force Cerial, & toute ceste contrée, pendant que la Royne, & le Comte de Foix, en autre endroit, forçoient la ville de Moncade, & receuoient plusieurs autres places, qui par crainte se rendoyent à leur mercy.

Peu après le Roy D. Iean ayant ioint en Moncade son armée, avec celle de la Royne sa femme, & de son gendre le Comte de Foix, le conseil fut d'aduis qu'on allast assiéger Barcelone, & ainsi fut arresté, ores que le Roy fut de contraire opinion. Les Barcelonnois auoyent receu le secours de Castille susmentionné, & resolu de n'obeir plus au Roy d'Arragon, auoyent haussé les bannietes de Castille : la cité estoit riche & opulente, pleine d'hommes, & d'ar-

nies, forte de murailles & tours, & bien
 pourueue des choses de marine: partant
 faisoient souuent de furieuses saillies, &
 escarmouches contre l'armée Royale, au Siege de
Barcelone.
 grand desauantage d'icelle, tant par mer,
 que par terre, meismes donnerent la chasse
 au capitaine Vilage, qui leur tenoit la mer
 empeschée, avec huit galeres Arragon-
 noises: tellemēt que le Roy esleut, pour le
 meilleur parti, de leuer le siege, vingt iours
 apres qu'il y estoit venu, ayant par son fils
 D. Alphonse d'Arragon, donné le gaste au
 pays, d'autour d'icelle cité. De là, l'armée
 fut menée a Villefranche, laquelle place
 fut forcée, & y fit le Roy executer, par iu- Seuer ex-
ecution a la
prise de
Villefranche.
 stice, quatre cens des habitans, irrité de ce,
 qu'à l'entrée de la ville auoyent esté occis
 deux capitaines François: ce qui donna
 telle frayeur aux autres, que plusieurs se
 rendirent, sans attendre la force. A ceste
 faueur fut assiegée la cité de Tarragone,
 laquelle au commencement, fit grande re-
 sistance aux assauts qui luy furent liurés,
 sans toutesfois faire sortie aucune: mais a-
 pres voyās leurs chāps gastés, & bruslés, &
 la batterie, assauts continuels & obstinés,
 comēcerent les defenseurs a lacher leurs

Taragone
se rend.

courages, mesme apres que le secours qui leur estoit venu de Barcelone, mis en terre, eut esté combatu, & contraint de regagner les galeres. Parquoy ils se rendirent aux plus tolerables conditions qu'ils peurent au Roy, lequel y laissa pour gouverneur messire Roderigo de Rebolledo, & s'en retourna à Balaguer. Les Castellans ainsi pressés, renuoyerent en Castille nouveaux Ambassadeurs, dont l'un estoit Archeviesque de Gironne, lesquels joints avec l'Ambassadeur Castellan, residant prez du Roy D. Henry firent nouvelles offres de submission, & entiere obeissance à iceluy, le suplians de s'intituler Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, puis qu'il estoit certifié que ces Estats, de droit diuin, & humain, luy appartenoyēt, & que la propre volonté des peuples luy inuitoit, demandant au surplus secours de gens de guerre. Le Roy de Castille, outre ceste publique ambassade, estoit sollicité de mesmes choses, par plusieurs Seigneurs & communautés de Valence & d'Arragon, & de fait, inclinait fort aux demandes des Ambassadeurs: mais l'Archevesque de Toledé, & le Marquis de Viena, principaux conseillers du Roy, & a l'appetit desquels se manioyēt

lors tous les affaires du Royaume, n'estoyent pas de cest aduis, fut qu'ils s'entendissent avec le Roy D. Jean d'Arragon, ou autrement: parquoy l'affaire debatue au conseil, il fut respõdu aux Ambassadeurs, que s'ils vouloyent auoir des hommes pour les secourir, quil falloit qu'ils aporassent deniers: & que quant a prendre le tiltre de Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, il estoit besoing au Roy D. Henry de Castille de plus meurement y penser, pour s'en resoudre. Les Ambassadeurs repliquerent, que s'il plaisoit au Roy se declarer franchement, & prendre leur cause, & defense en main, comme de ses vassaux, ils exposeroient leurs vies en depost, si dedans soixãte iours apres telle declaration, ils ne mettoient en ses coffres la somme de sept cens mille florins d'or, cela sembla vn songe a l'Archeuesque, & au Marquis: car pour le temps d'alors, la somme estoit excessiuement grande, & ioint aussi, qu'ils auoyent autre but, ils firent tant, que contre l'opinion de plusieurs autres du conseil, le Roy D. Henry non seulement refusa ce que luy estoit propose, mais se retira du tout de ceste guerre d'Arragon, donnant a entendre qu'il vouloit plus-tost moyen-

*Ofre des
Castellans
au Roy de
Castille.*

ner vne bonne paix, par le moyen du Roy de France.

*Le Roy de
Castille es-
saye de trô-
per les Cat-
telans.*

Or auoyent intention, & esperâce l'Archeuesque, & le Marquis de faire en sorte que le Royaume de Nauarre, ou bonne partie d'iceluy tomberoit en la couronne de Castille, par le traitté de ceste paix, pour donner forme a laquelle, ils mandierent au Roy d. Iean, & au Comte de Foix, qu'ils Lenuoyassent quelques capitaines François, de ceux qui estoient en Cattelogne, pour conferer des moyens d'accord avec le Roy de Castille, & firent autres menées, pour desgouter les François de ceste guerre, espians leur profit, sous couleur de remettre le Roy d'Arragon, & ses subiets en bon mesnage. Cependant les courses, saccagemens, & ruines continuoyent en Cattelogne. Le Comte de Pillars, & le Seigneur de Cruillas, avec grand nombre de gensdarmes, ayans assiégré derechef Girone, furent mis en fuite, par Pierre de Roquabertin gouverneur de la cité, où ils perdirent grand nombre de leurs gens & bagage.

Les François tirans vers Morella, reduisirent plusieurs places, du costé d'Vrget, a l'obeissance du Roy: mais s'estans rencontrés ptez d'Ixar, avec les Castillans, en bô-

ne occasion de les charger, on dit qu'ils leur firent entendre, que sçachans la bonne amitié, & perpetuelle confederatiõ qui estoit entre les Roys de France, & celuy de Castille, ils ne vouloyent coucher la lance contre l'estandart de Castille, & de ce s'excuserent enuers le Roy d'Arragon, disans qu'il leur estoit ainsi commandé, & partât le prierent de prendre en bonne part, s'ils se mesloyent d'appaiser les differents qui estoÿent entr'eux. Le Roy d'Arragon s'accommodant a ces conseils, avec esperance de quelque bon iugement du Roy de France là dessus, consentit qu'un des capitaines François se transportast en Castille, en la ville de Montagu, où se deuoit trouuer le Roy D. Henry, & là conferast avec iceluy des moyens expedients, pour appointer toutes choses: l'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Villena y menerent le Roy, sous couleur de la chasse; & fut accordé, que le Roy de France seroit prié d'envoyer un Ambassadeur en Castille, pour faire cesser ceste guerre. Le capitaine estât de retour, ayant fait le rapport au Roy d'Arragon, & au Côte de Foix son gendre, de ce qu'il auoit arresté avec le Roy de Castille, il aduint qu'à leur sollicitatiõ, le Roy

Le Roy
Louys XI.
arbitre de
ceste guerre.

de France Louys xj. enuoya vn Ambassadeur en Castille, lequel trouua la cour à Almacan: où ayant esté ouy, fut prins iour d'vne entreueüe des trois Roys, assauoir de France, Castille & Arragon, en la frontiere, entre Fontarabie, & saint Iean de Lus: ce pendant furent suspendues les armes de toutes parts, les Cartelans exclus de ce conseil, demeurants incertains entre l'esperance & la crainte, attendans ce qui leur reuendroït de l'issue de l'entreueüe.

Le Roy D. Iean approuuant toutes ces choses, vint a Sarragosse, en intention de se trouuer au lieu destiné: pour la veüe des Roys, le Côte de Foix, heritier presomptif de la couronne de Nauarre, a cause de sa femme, passa en Nauarre, où il fut bien receu, mesme de la faction Beaumontoise. Or le temps venu de l'entreueüe, le Roy d'Arragon, pour aucunes causes, ne s'y peut, ou voulut trouuer, se fiant qu'enuers le Roy de Castille, l'Archeuesque de Tolède, & le Marquis de Villena, & enuers celuy de Frâce son gendre, le Comte Gaston de Foix, feroient ses affaires, & aueroient esgard à son honneur, & profit. Le Roy D. Henry arriua à saint Sebastien en la Prouince de Guipuscoa, sur la fin de

Mars l'an 1463. & le Roy Louys vint en 1463.
 mesme temps a Bayonne, vers lequel ce-
 luy de Castille enuoya l'Archeuesque de *Conferance*
 Toledo & le Marquis de Villena, avec Al- *pour la*
 uar Gomes de cité Real son secretaire, *paix.*
 Ambassadeurs, eux le luy cōseillans ainsi,
 afin de traiter avec luy de l'accord, & pa-
 cification des troubles d'entre les Roys de
 Castille & Arragon, & les Cattelans ses
 subiets.

Or on dit que le Marquis de Villena fut *Marquis de*
 lors appointé par le Roy de France, avec *Vilena*
 pension de mille escus par mois, qui sont *prend pen-*
 douze mille escus par an. Estans doncques *sion du Roy*
 les affaires ainsi, & par ceux cy maniées, le *de France.*
 Roy de France fit coucher sa sentence
 comme iuge & arbitre, entre les parties en
 telle forme.

Que le Roy D. Henry de Castille s'ab- *Sentence du*
 stiendroit entierement des affaires des *Roy de Frã-*
 Cattelans, r'appelleroit, & feroit vuides *ce.*
 ses gens-d'armes hors du pays de Cattel-
 gne, dedàs vint iours, & que pour les frais
 qu'il auoit faits en ceste guerre, le Roy de
 Arragon luy quitteroit la ville d'Estella,
 avec tout le ressort, ou departement d'i-
 celle, qui est vn des cinq membres du
 Royaume de Navarre, avec certaine qua-

tité de doubles d'or, ce qu'il seroit tenu
 d'exécuter dedans six mois, pendant les-
 quels la Royne d'Arragon D. Ieâne tien-
 droit ostage en la ville de Larraga, en la
 puissance de l'Archeuesque de Tolède.
 Que les Cattelans retourneroyent en la
 puissance de leur Roy, ausquels pardõ ge-
 neral seroit fait de tout le passé: pour as-
 surance dequoy le Roy D. Jean leur bail-
 leroit ostages suffisants. Ceste sentence
 manifestement au dommage du Royau-
 me de Nauarre, odieuse aux Cattelans, &
 peu honorable pour le Roy de Castille,
 fut accordée, & rendue par les trois Am-
 bassadeurs susmentionnés, lesquels escri-
 uirent au Roy D. Henry, qu'il s'auançast
 avec sa cour & suite, iusques a Fontarabic,
 & à l'instant vint le Marquis de Villena,
 amenant le Comte de Cominges Admi-
 ral de France avec luy, qui venoit semon-
 drer, & prier le Roy de Castille, de la part
 du Roy son maistre, qu'ils se vissent es ter-
 res de France; ce qu'ils auoyent comploré,
 & accordé à Bayonne.

Le Roy Louys estant venu a S. Iean de
 Lus s'auancerét les deux Roys iusques a la
 riuere de Vidaso, limite des deux Royau-
 mes, celle part: laquelle riuere, selõ les Es-

pagnols, appartient a l'Espagne, & tout ce que le flot de la mer, en montant, couure.

Le Roy Dom Henry passa, avec plusieurs grans Seigneurs & cheualiers, en diuerfes barques, entre lesquels on nôme D. Pero Gonçales de Mádoca Euesque de Calaorra, D. Ieã de Pacheco Marquis de Villena,

D. Gomes de Careres maistre d'Alcantara

D. Iean de Valencuela prieur de S. Iean,

D. Louys d'Acugna Euesque de Burgos,

D. Bertrãd de la Cueva Comte de Ledes-

ma & autres, tous fort richement, & pompeusement habillés: ce que n'estoit le Roy

de France, ny ses courtisans, tellement que les Espagnols se mocquoyent d'eux. S'estans amiablemēt salués, & embrassés ces

deux grans Princes, sur la riue, & vſé entr'eux de plusieurs ceremonies, & paroles gracieuses en tel cas accoustumés, le

Roy D. Henry parlant le premier, ils allerent au vilage d'Andaya, appartenant au

Roy de France, où la sentence arbitraire fut leuë deuant les deux Roys, par le secretaire Aluar Gomes, presens les Ambassadeurs: & après quelques autres parolles d'amitié, se partirent contents l'un de l'autre, retournant chacun en ses terres.

Estant le Roy Dom Henry de retour à

*Entreueue
des Roys
Louys XI.
& Henry
VIII. de Ca-
stille a An-
daya.*

Fôtarabie, il fit appeller les Ambassadeurs de Cattelogne, qui l'auoyent suiui en ce voyage, & leur declara le contenu en la sentence, & ce qu'eux estoient tenus de faire par icelle, dont ils furent fort esbais & desplaisans: si que vaincus d'impatience, à cause de l'indignité qu'il leur sembloit souffrir, dirent plusieurs parolles hautes de colere, voire de mauuais presage des miseres, qui deuoient aduenir au Royaume de Castille, accusans le Roy de lâcheté, de consentir a telle sentence, & ses conseillers & Ambassadeurs de trahison. En execution de la sentence, le Roy D. Henry retira ses gens de Cattelogne, & abandonna du tout ceste guerre, puis passa a Segobia, & l'Archeuesque de Toledo vint a Larraga, ville du Royaume de Nauarre, pour y recepuoir la Royne D. Ieanne de Nauarre, laquelle deuoit, suiuant la sentence du Roy Louys, demeurer en sa puissance, iusques à l'execution entiere de ce que par icelle le Roy d'Arragõ son mary estoit tenu de faire.

Les Estats de Nauarre furent du tout mal contents, de l'alienation qui se faisoit de la ville, & ressort d'Estella, portion du Royaume, mais ils ne sçauoyent pas le

secret, car il n'y eut aucunes des parties, qui fit mieux son profit de la sentéce, que le Roy d'Arragon, lequel se sentoit fort asséuré du costé du Roy de Castille, par les bons offices que faisoient pour luy l'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Villena, gens practiqués & du tout a son commandement: de sorte qu'il ne se donnoit pas grande peine, que la Royné sa femme demeurast entre leurs mains. Quant à Estella, il n'eut oncques volonté de la baillet au Roy de Castille: & pour palier, & couvrir son intention, il tint moyen, que les Estats, en corps, protestèrent contre ceste sentence, comme donnée par iuge incompetent, sans ouyr parties, & en manifeste detrimement du patrimoine de la couronne de Navarre: & d'abondant messire Pierre de Perault Connestable de Navarre, se ietta dedans Estella, semparant de la ville, & chasteau comme s'il se fust rebellé contre son Roy: de sorte que le Roy de Castille commença à se fascher contre ses conseillers, & à connoistre aucunement leurs menées, se repentant grandement d'auoir abandonné les Cattelans. L'Archeuesque de Toledé, & le Marquis de Villena cōgnoissant son

indignation, penserent a y remedier, donnans a entendre, & au Roy, & a l'Arche-
 diacre de Girone, vn des Ambassadeurs
 de Cattelogne, qu'il n'y auoit rien de gaste
 encor, & qu'ils estoient a temps de mieux
 faire que iamais : parquoy cest Archedia-
 cre fut despeché, pour porter ceste nou-
 uelle aux Cattelans, & les encourager a te-
 nir bon, les asscurans, au nom du Roy de
 Castille, qu'ils auoyent en bref plus grand
 secours de luy qu'auparauât, mais l'Arche-
 diacre arriva tard : car les Estats de Cattelogne,
 fort offensés d'auoir esté ainsi de-
 ceus par le Roy D. Henry, auoyent quitté
 Castille, & toute l'esperance qu'ils pou-
 uoyent auoir de ce costé là, & s'estoyent a-
 dressés a la maison de Portugal, eslisans
 pour leur Roy D. Pedro Cónestable de ce
 Royaume la, petit fils du Roy D. Iean pre-
 mier, & fils de l'Infant D. Pedro Duc de
 Coimbra lequel estoit dessendu, par ligne
 maternelle, des Roys d'Arragon, d'autant
 que sa mere estoit fille du Comte Iaques
 d'Urgel, & de D. Leonor d'Arragon fille
 du Roy Pierre d'Arragon iiii. du nom.

*D. Pedro
 de Portugal
 esleu pour
 Roy d'Ar-
 ragon par
 les rebelles.*

D'autre part, le Marquis de Vilena vint
 remonstrer au Roy D. Henry les reuoltes
 de ceux d'Estella, & les dificultés qui en-

peschoyent que la sentence n'estoit accomplie, proposant de recepuoir en recompense quelque autre chose, plus-tost que de s'opiniastrer sur cela: ce que le Roy ne goustâ pas beaucoup, toutesfois, pour iouer a moins de perte. Il enuoya en Navarre D. Bertrand de la Cueva Comte de Ledesma, & D. Pierre Gonçales de Mandoça Euesque de Calaoorra, qui despuis fut Cardinal & Archeuesque de Toledé, pour traiter de ces choses avec le Roy D. Ican, & la Royne sa femme, lesquels s'excusoient sur la rebellion de leurs subiects, qui empeschoit qu'ils ne pouuoient accomplir ce qu'ils desiroient (a ce qu'ils disoient) en cest endroit. Eux cognoissans allés les feintes, en aduertirent le Roy D. Henry, lequel leur ordonna, qu'ils cheussent du mieux qu'ils pourroient: parquoy apres plusieurs conferâces, ils s'en retournerent sans rien faire, & disposerēt le Roy de Castille de faire trefue, ce qui fut effectué peu apres. L'an 1464. encor qu'il fut 1464. frustré de ce qui luy auoit esté adiugé par la sentence du Roy de France Louys xj. Ces trefues auoyent esté iurées de part & d'autre notamment par le Comte Gaston de Foix, au nom du Roy Iean son beau-pere, & par Don Leonor sa femme

heritiere du Royaume de Navarre, femme qui appetoit fort à dominer.

Peu apres le Roy Dom Iean alla faire la guerre aux Cattelans qui s'estoyent reuoltés de luy, ayant couronné pour leur Roy D. Pedro de Portugal, & laissa en Navarre le Comte Gaston de Foix, avec sa femme D. Leonor, intitulée Princesse de Viana, par l'aduis de ceux qui estoyent de son conseil & parti, delibera de faire quelque entreprise sur Castille, pour se contreuanger des places de la Garde, de sainct Vincent & Arcos, que les Castillans auoyent retenues depuis la derniere guerre. Ayant donc en grand diligence, & silence assemblé bon nombre de gens de guerre, il contraignit aisément, & sans perte des siens, la Cité de Calatorra à se rendre, en quoy il fit chose agreable aux cheualiers Castillans coniurés cõtre leur Roy D. Henry. Apres ce fait, le Comte de Foix fut cõseillé d'enuoyer vers le Roy de Castille, luy faire entendre, que ce qu'il auoit fait, n'estoit pour rompre la paix d'entre Castille & Navarre, mais seulement pour reprendre à la valeur autant comme les trois villes cy dessus mentionnées, qu'il detenoit a la couronne de Navarre où il auoit droit: que s'il luy

luy plaisoit d'enuoyer quelqu'un par de-
uers luy, pour aduiser de cōposer par quel-
que bon expediēt, leur differēt, il se soub-
mettoit à la raison & equité. Le Roy D.
Henry y enuoya incontinent le licentié
Diego Henriques, qui parla fort braue-
ment, & audacieusement au Comte, & à
la Princesse sa femme sur ceste prise de
Calaorra, leur cōseil estoit principalemēt
D. Nicolas d'Echuarri Euesque de Pam-
pelone, & par son aduis fut renuoyé, avec
le licentié Diego Henriques, vn autre de
mesme robe, pour supplier le Roy D. Hé-
ry, de rendre les trois places de la Garde,
sainct Vincent & Arcos, & que Calaorra
seroit incontinent restituée: & outre-ce,
que le Côte & la Princesse luy aideroyent
des forces de Navarre contre ses rebelles,
& ne dōneroyent ayde, ny faueur à iceux
en chose quelconque. Ceste Ambassade
proposée deuant le Roy de Castille, a Se-
gobia, le contenta fort, & renuoya le li-
centié Diego, avec l'Ambassadeur de Na-
uarre, pour accomplir ces restitutions,
moyennant que pour assuree de ce que
le Comte, & la Princesse sa femme pro-
mettoient, il baillast en ostage D. Iean, &
D. Marie leurs enfans. Les deux Ambassa-

deurs s'estans à cheminés, celuy de Castille demeura à Logrogno, & celuy de Navarre paruint vers le Comte, auquel il donna raison de sa charge: & suiuant ce qui auoit esté proposé, le Comte, & le licentié Diego Henriques se veirét depuis en certain lieu, toutesfois ils ne s'accorderent point, estant le Comte Gaston importuné par la ligue de Castille.

Preuoyant donc l'Ambassadeur de Castille, que le Comte auoit enuie d'assiéger Alfar o, il donna ordre que promptement cent hommes de cheual entrèrent dedans, & y fit mettre forces viures. Quelques iours apres estant le Comte Gaston à Tudelle, il remanda l'Ambassadeur de Castille, à fin de traiter derechef d'accord, & luy mit en teste l'Euesque D. Nicolas, & messire Martin de Perault: mais ils firent moins à ceste veuë qu'aux autres, car l'Euesque se deborda en parolles iniurieuses cõtre le Roy D. Henry, de sorte que chacun en auoit honte: sur quoy l'Ambassadeur de Castille se porta si modestement, & rabatit les propos de l'Euesque avec si bonnes raisons, qu'en fin il luy fit recongnõistre sa faute, & s'en excusa. Somme la fin de leurs disputes fut, que le Comte ne

Bailleroit point ses enfans en ostage : & que si le Roy de Castille ne vouloit rēdre les places qu'il detenoit de Navarre, il iroit mettre le siege deuant Alfaro. L'Ambassadeur partit avec ceste resolution, & en quatre iours qu'il demeura à Alfaro, la fit remparer, & munir du mieūx qu'il peut, puis alla aux terres de Soria mettre gens ensemble, pour la secourir. Alfaro assiegée & furieusement battue par le Comte Gaston, tint bon, nonobstant qu'elle soit située entre Calorra & Tudelle, où estoient grosses garnisons Françoises & Navarroises: tant que dans la terme de douze iours le secours de Castille comparut, qui estoit d'environ mille trois cēs cheuaux, & cinq mille pietons conduits par D. Alphonse d'Areillan Seigneur de Los Cameros : a raison dequoy le Comte leua le siege, ramenant les gens a Tudelle, & tost apres eut nouvelles que les habitans de Calorra s'estoyent rués sur la garnison Françoisse qui estoit dedans, & en ayant fait carnage, s'estoyent remis en l'obeissance de leur Prince Henry.

Alfaro assiegée.

Ces desordres deplurent grandement au Comte, & au Connestable D. Pierre de Peralta, & autres Navarrois, qui en don-

noyent entierement la coulpe à l'Euesque de Pampelone D. Nicolas d'Echaurri, lequel causa ce mal, que les places de la Garde, de S. Vincent & Arcos, lesquelles d'ancienneté estoient de Navarre, sont tousiours despuis demeurées en la iurisdiction de Castille.

Le Roy D. Iean, apres la victoire que son fils D. Alphonse auoit obtenue à Pottelin, receut plusieurs peuples d'Ampurdam qui se rendirent a luy, les vns volontairement, les autres de crainte. Et voulant presser le siege de Cernera, place forte par nature, manda les troupes de D. Alphonse, & celles que la Royne auoit deuant Valdecona, ville située à vne lieuë prez de Tortoze: mais D. Alphonse, auant que de s'acheminer au camp, ayant sceu, que les habitans d'Iqualada estoient en discord entr'eux, les vns voulans reconnoistre le nouueau Roy D. Pedro, les autres obeyr à D. Iean, s'aprocha pres, & eut moyen de les surprendre, pendant qu'ils estoient en contention. Estant dedans il traicta bien ceux qui tenoyent le parti du Roy Dom Ieã, & punit les autres: puis poursuivit son chemin à Cernera, laquelle fut si diligemment batue, & assaillie, qu'en fin elle se ré-

dit à composition qui leur fut accordée d'auoir la vie, biens & priuileges saufs, & entiers. Le gouuernement de ceste place fut baillé à Iean de Carraxona, & puis on alla à Pratas, où le nouueau Roy D. Pedro auoit laissé garnison s'estant retiré à Barcelone: Pratas fut rendue, & Rodone aussi, en fin le Roy D. Iean fit en sorte qu'il recouura toute la Cattelogne, le Roy Dom Pedro estant mort en la ville de Granol, distante de cinq lieuës de Barcelone, de poison, comme on croit, non toutesfois sans grande peine. Grandes furent les altercations qu'il y auoit entre les Cattelans apres la mort de D. Pedro Portugais, les vns estans d'auis de reduire leur estat en forme de republique, ainsi que Genes & Venise, autres de retourner en l'obeissance du Roy D. Iean: l'un & l'autre estant reiecté ils esleurent pour leur Roy René d'Anjou, Prince du sang Royal de France, lequel, ja viel & cassé, neantmoins desireux de tiltre Royal accepta l'offre, & avec le congé du Roy Louys xj. fit leuée de gens par la France, qui en fin firent peu, voila comme D. Iean se comporta.

Du costé de Nauarre l'Estat n'estoit pas en plus grád repos, car regnans les factiõs

de Grammont, & de Beaumont au pays, le Comte Gaston de Foix, mary de D. Leonor heritiere du Royaume, qui le gouuernoit, se donnoit à entendre que c'estoit à luy de iouyr des lors du tiltre Royal, droits & preeminences d'iceluy: parquoy se fortifiant de ceux de la faction Beaumontoise, lors qu'il veit son beau-pere le Roy D. Iean fort empesché és guerres de Cattelogne, il s'empara de plusieurs villes, & fortresses de Nauarre, & fraichement auoit assiegé Tudelle, cité de la faction de Grammont: dequoy le Roy D. Iean aduertit, sur l'heur de ses affaires de Cattelogne, mena celle part son armée fort exercée aux guerres passées, pour donner secours a ceux qui soutenoient son parti: mais auant qu'il fut là, D. Louys de Beaumont Comte de Lerin, se saisit de la ville de Pampelone, les habitans de laquelle estoyent presque tous sectateurs de ceux de Beaumont. Plusieurs memoires de peu d'autorité font mention que ce Comte de Lerin fit dure guerre non seulement aux Nauarrois de l'autre faction, mais aussi aux Arragonnois, courans iusques à Iaca, & Exea des cheualiers, ayant pour compagnon en ses cōseils, & entreprises Char-

les d'Artieda, osta au Connestable messire Pierre de Peralta, la ville d'Andosilla, & a D. Inigo d'Estuniga, Comte de Nieua, celle de Mendauia: puis print Artaxona & Olite, & plusieurs autres places, faisant autres grands exploits, d'autant qu'il tenoit la ville de Pampelone, & qu'il en dispoit comme s'il en eust esté Seigneur & maître.

En ce tēps est fait mention d'un fameux brigand, nommé Sancho Rota, qui auoit la retraicte en vne montagne prez de la ville de Tudelle, dicte *Las Verdenas del Rey*, & avec trante cheuaux qu'il auoit couroit estes terres d'Arragon, & y faisoit grand butin, traictant bien neantmoins ceux qu'il prenoit prisonniers: Pour empescher lesquels dommages, tant de cestui-cy, que du Comte de Lerin, les peuples de Iaca, & la noblesse des enuirs s'estans assembles, firent monstre de vouloir entrer en Navarre: mais le Comte de Lerin leur enuoya au deuant bon nombre de gens de guerre, conduits par Charles d'Artieda, Machin de Gongorra Seigneur de Gordia. Jean d'Ayanc, & Ferdinand d'Ayanc, lesquels ayans rencontré les Arragonnois prez de Sanguessa, à un certain pont, qui

Sancho Rota fameux brigand.

est sur le fleuve d'Arragon, mirent pied à terre, laissant leurs chevaux, estimans de combattre plus à leur aduantage à pied : & venus aux mains, empeschèrent le pas aux Arragonnois, les contraignans de retourner en leurs terres.

Or la venue du Roy D. Jean avec son armée sceue en Nauarre, haussa le courage à ceux de Grammont, & estonna fort les Beaumontois, qui connoissoyent assés qu'ils ne seroyent suffisans pour resister à si grande force, que celle qui leur venoit sus : Parquoy ayans eu conseil, sur les affaires qui se presentoyent, avec le Comte Gaston de Foix, ils l'admonesterent de s'accorder avec le Roy son beau-pere, lequel ayant ja resolu de laisser le Royaume a sa fille D. Leonor apres sa mort, en pouuoit iouyr peu de temps, a cause de sa grande vielleffe. Partant leur sembloit bon de se contenter d'auoir patience, ce peu qui restoit de vie au Roy, & le laisser iouyr du tiltre du Roy de Nauarre: ce que le Comte trouua bon, car il ne voyoit aucune esperance de victoire, s'il se fut opiniastré à poursuiure ses entreprises par les armes. Ainsi furent mises les capitulations en auât, en la maniere que nous dirons cy apres:

Auant la derniere couclusion desquelles, le Roy D. Iean estant desia de retour a Taragone, pour entēdre de toutes ses forces, & moyens a la guerre de Barcelone, la Royne Ieanne sa femme estant de long temps affligée d'un cancer, qui la consumoit, vint a sa fin. On dit que se voyant a la mort certaine, & se souuenant du Prince D. Ferdinand son fils, elle dit par plusieurs fois, avec grands soupirs, O mon fils, que tu me coustes cher & renommée, est qu'elle confessa auoir pourchassé, & moyenné la mort au Prince D. Charles: dequoy le Roy fut tellemēt indigné, qu'il se retira sans la vuloir plus voir: elle eut cependant le contentement que son ambition pouuoit prendre, de ce que son fils D. Ferdinand eut tiltre du Roy de Sicille, auant sa mort: son corps fut enseuely au monastere de Poblette, suiuant son testament. Auint aussi enuiron ce temps, qui estoit l'an 1469. la pitoyable mort du ieune Gaston de Foix, fils aîné du Comte Gaston, & de la Princesse Leonor, lequel deuoit succeder apres eux a la Couronne de Navarre. Estant grande assemblée de Princes & Cheualiers au lieu de Liborne pres de Bordeaux, pour honorer & ac-

*Mort de la
Royne D.
Ieane d'Ar-
ragon.*

*Confession
derniere de
la Royne
D. Ieanne
d'Arragon.*

1469.

compagner Charles de France frere du Roy Louys xj. nouvellement reconcilié avec iceluy, & pourueu de la Duché de Guyenne apres la guerre ciuille, qu'on appella du bien public, ce ieune Gaston fut atteint d'un esclat de lance, courant aux tournois & ioustes, qui se faisoient là en grande magnificence, & somptuosité, d'oc il mourut, au grand desplaisir de tous ceux qui le congnoissoyent, mesme du Duc Charles, la sœur duquel, & du Roy Loys, il auoit espousée, nommée Magdelaine, de laquelle il laissa deux enfans: assauoir, François Phebus, qui fut Roy de Nauarre, & Côte de Foix, & Catherine sa sœur, laquelle succeda a son frere, qui mourut sans hoirs. Possible ne sera-il hors de raison d'exposer icy la succession de la maison de Foix, qui a herité du Royaume de Nauarre, la recherchant au plus haut, dont les histoires font mention, en laquelle, comme nous auons dit en cest histoire, s'estoit vnié la seigneurie de Bearn, des enuiron l'an 1286.

Mort du
ieune Gaston
de Foix.

Succesion
de la maison
de Foix qui
a herité du
Royaume
de Nauarre.

On trouue que le pays de Foix fut erigé en Comté, enuiron l'an 1062. par Raymond deuxiesme de ce nom Comte de Toulouse, lequel en inuestit Bernard fils

puisé de Roger Comte de Carcassone,
& d'Aladai sa femme. De ce Bernard, &
de Beatrix fille du Comte de Besiers, na-
quit Roger, qui fut deuxiesme Comte de
Foix, lequel engendra en Arcendie vn au-
tre Roger son successeur en la Comté de
Foix, deuxiesme du nom, pere de Roger
troisiesme, quil eut d'Eximene sa deuxies-
me femme, ayant espousé en premieres
nopces vne dame de Prouence nommée
Estiennette. De Roger troisiesme & de
Cecile fille du Comte Raymond de Bar-
celone, naquit Raymond Roger, lequel
espousa vne dame nommée Philippe, dõt
il eut vn fils appellé Roger Bernard, qui
luy succeda en la Comté de Foix, & vne
fille dicte Esclermonde, mariée au Roy de
Majorque. Raymond Roger fit endurer
plusieurs indignités à sa femme legitime,
à l'appetit d'vne concubine, qui estoit de
la religion Albigeoise. Roger Bernard fut
doncques Comte de Foix, apres son pere
sixiesme en nombre, enuirõ l'an mil deux
cens vint & trois, & fut surnomé le grand.
Il espousa Brunixende fille du Comte de
Castelbon, de laquelle il eut Roger dit
Rotfer Comte de Foix apres luy, Escler-
monde femme du Viscomte de Cardon-

ne, & Cecile femme du Comte d'Urgel. Roger Rotfer septiesme Comte de Foix, & cinquiesme du nom, espousa Brunixende fille du Viscomte de Cardone, de laquelle il engendra Roger Bernard sixiesme de ce nom, & huictiesme Comte de Foix: De luy, & de Manigarde de Narbonne nasquirent vn autre Roger Bernard qui succeda au Comte, Agnes qui fut femme d'Esquibat Comte de Bigorre, & Philippe mariée a Arnaud d'Espagne Viscôte de Conserans. Roger Bernard septiesme du nom, & neuf-viesme Comte de Foix, paruint au Comte de Foix apres la mort de son pere, enuiron l'an 1262. lequel espousa Marguerite fille de Gastó de Moncade Seigneur de Bearn, & de Marthe de Foix, par le moyé de laquelle il vint à vniť la Seigneurie de Bearn au Côte de Foix, par l'aduis des Estats de Bearn, au preiudice du Côte d'Armignac, qui auoit espouſé la ſœur ainſnée de Marguerite, laquelle Gaston desherita, en haine de ce qu'en certaine guerre qu'il auoit eue, il n'auoit esté aucunement aidé par le Comte d'Armignac, ainsi que de son autre gendre le Comte de Foix.

Or eut Roger Bernard de Marguerite

de Bearn sa femme quatre enfans: assavoir, Gaston l'ainné, lequel fut Comte de Foix, apres son pere, dixiesme en nombre, & le premier de ceste maison qui iouit de la seigneurie de Bearn Brunixé de femme d'Helie de Perigort, Constance mariée au Seigneur de Mirepoix Anthoine de Leui, & Jeanne, qui espousa Pierre fils du Roy D. Jacques d'Arragon.

Gaston doncques premier de ce nom Comte de Foix & Seigneur de Bearn, espousa Jeanne fille de Louys de France Comte d'Eureux, & de Marguerite d'Artois, dont issirent Gaston heritier du Côté, Roger Bernard Viscomte de Castelbôn, pere de Mathieu, & d'Isabel de Castelbon, qui succederent l'un apres l'autre en la Comté de Foix, & Robert Euesque de la Vaur. Il eut aussi vn fils bastard nommé le Loup, Seigneur d'Arauath, qui engendra Blanche femme de Jean de Gaulli, ou Grailli Cap de Buch. Gaston deuxiesme, onziesme Comte de Foix & deuxiesme Seigneur de Bearn, de ceste famille, eut de sa femme Alienor, fille du Comte de Cominge, Gaston Phebus, lequel succeda a son pere, l'an 1334. troisieme du nom, ayant espousé Agnes fille du Roy

Philippes de Nauarre, en eut vn seul fils, duquel il fut le meurtrier, l'ayant trouue fait d'vne boete de poison, que le Roy Charles de Nauarre son oncle luy auoit baillée, pour faire mourir le Comte son pere, a qui il vouloit mal, sans que toutes-fois l'enfant en eut aucune coulpe, car il ne scauoit quelle drogue c'estoit: parquoy ne luy resta apres sa mort autres enfans legitimes, mais plusieurs bastards, comme Iobbain, qui fut l'vn des quatre de ceux qui furent bruslés a la mommerie du Roy Charles sixiesme au banquet de S. Marceau, où comme dit Froissart a l'hostel de S. Paul a Paris, s'estans abillés de toille sur laquelle avec poix auoit esté attaché force lin delié pour se faire paroistre estre sauuages, Gratiã, & possible Bernard de Foix, qui fut marié en Espagne a D. Isabel de la Cerde Princesse du sang de Castille, souche de la maison des Ducs de Medina Celi, s'il n'estoit fils de Gastõ deuxiesme predecesseur de cestui-cy.

La succession du Comte de Foix, & Seigneurie de Bearn escheurent lors a Mathieu de Castelbõ surnommé, lequel n'eut aucuns enfans de sa femme Ieanne fille du Roy D. Ican d'Arragon: & partant herita

de ses seigneuries, & estats Isabel sa sœur, femme d'Archambaud de Grailli Cap de Buch, duquel mariage issirent Jean l'aîné quinzième Comte de Foix, Gaston Cap de Buch, d'où descendent les Seigneurs de Capdolat, & Candale, Archambaud Seigneur de Nouailles, Pierre Cordelier à Morlas, puis Euesque de l'Escar, finalement Cardinal fondateur du college de Foix à Toulouse, & Mathieu Comte de Cominges, Jean quinzième Comte de Foix, comme nous auons dit, & premier de ce nom eut à femme en premières nopces Marie de Navarre, laquelle, decedée sans enfans, il espousa Jeanne d'Albret, dont nasquit Gaston son successeur és Comtés de Foix, & Seigneur de Bearn. La maison de Foix a esté grandemét illustre és faits de cestuy: car durant les guerres d'entre les François & Anglois, au temps du Roy Charles septième, ce Comte Gaston fut celuy qui fit plus de preuue de valeur contre les armées Angloises tenans la Guienne, où il print par deux fois sainct Seuer Cap de Gascongne, & gaigna Dax a force d'armes, avec grand carnage des Anglois, defenseurs obstinés de ces places: secourut Tartax, assiegée par l'espace de sept mois,

Jeane d'Albret femme de Jean xv.

Comte de Foix, Seigneur de Bearn.

Faictz generence de Gaston Comte 16. de Foix.

par le gouverneur de Bourdeaux. Il restitua en la Viscomté de Cominges son oncle Mathieu, depossédé par le Roy de France, lequel y auoit instalé vn Espagnol nommé D. Rodorigo de Villandrigo Comte de Ribadeo, où il fit demolir le chasteau de Rochefort: moyenna la liberté, & restitution en ses biens au Comte d'Armignac detenu prisonnier, pour intelligences avec les Anglois. Estât despuis fait gouverneur de Guienne, par le Roy Charles, fit si aspre guerre aux Anglois, que en peu de temps il les deposseda presque de tous leurs forts en celle Prouince: tellement que Bourdeaux, cité principale, & siege de guerre, fut contraincte de se rendre au Roy de France, l'an mil quatre cens cinquante vn, & peu apres la ville de Bayonne, tellement que les Anglois se trouuerent exclus entierement de toute la Guienne.

Comte de
Clermont
Jean de
Bourbon.

Despuis s'estant la cité de Bourdeaux rebellée contre le Comte de Clermont Jean de Bourbon, les Anglois par eux appellés, encor qu'ils se fussent emparés de plusieurs places, furent, par la vertu & bonne conduicte, principalement du Comte Gaston de Foix, repoussés, estant Cadillac la derniere place qu'il leur osta; En toutes
lesquel

esquelles guerres il fut fidèlement, & diligemment accompagné, & secouru par son frere Pierre de Foix Viscôte de l'Autrec, Tronc de la renommée maison de l'Autrec, pere de Jean de l'Autrec Posthume, duquel sortirent Odot de Foix, capitaine assés fameux aux guerres de Lôbar die & de Naples. André sieur de l'Espare, & Thomas dict l'Escuin: de Odet fut fils Henry de l'Autrec.

Pierre de Foix, Tronc de la maison de l'Autrec.

Tant fut le Comte Gaston de Foix favorisé du Roy Charles septiesme, qu'il bailla en mariage a son fils aîné, nommé Gaston, comme luy, Magdelaine sa fille. Au Jugement fait a Vandoisme par le Roy Louys xj. du Duc d'Alençon il tint le lieu du Comte de Toulouse au rang des Pairs de France, laquelle préeminence dura en toutes telles occasions en la maison de Foix, les Seigneuries de laquelle furent par luy accreues du Viscomté de Narbone, & des terres de Capdolat, & autres acquets, & finalement de la couronne de Navarre, par son mariage avec D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean, d'Arragon & de Navarre par sa femme, duquel nous traitons a present. Or de ce mariage sortit la posterité qui sensuit: Gaston, qui luy de-

Préeminence de Pair de France en la maison de Foix.

Couronne de Navarre en la maison de Foix.

Posterité de
Gaston de
Foix, & de
D. Leonor
d'Arragon,
fille du Roy
Jean d'Ar-
ragon et de
Navarre.

uoit succeder, & lequel nous auons dit
estre mort à Liborne, aux ioustes, & fe-
stes qui se celebroyent à l'aduenement du
Duc de Guienne. Charles frere du Roy
Louys xj. laissant hoirs apres luy François
Phebus, & Catherine ses enfans: Plus Jean
Seigneur de Narbone, & puis Duc de Ne-
mours, qui gaigna la iournée de Rauene,
où neantmoins il mourut, & Germaine
deuxiesme femme de D. Ferdinand Roy
d'Espagne: De Gastó & Alienor nasquit le
troisiesme fils nommé Pierre, qui fut Car-
dinal, & le quatriesme Jacques, cheualier
preux, qui mourut au seruice du Roy
Louys xj. Plus cinq filles, Marie femme
de Guillaume Marquis de Montferat Ica-
ne femme du Comte d'Armignac, Mar-
guerite femme du Duc François de Bre-
tagne, mere de la Royne Anne de Fran-
ce, Catherine mariée au Comte de Can-
dale, dont sont issus trois enfans, l'ainé
desquels fut Comte de Candale, puis vn
Archeuesque de Bordeaux, & vne fille
mariée au Roy de Hongrie, nommée An-
ne. la cinquiesme fille de Gaston, & d'Alie-
nor, fut aussi nommée Alienor, qui mou-
rut sans estre mariée.

Or reuenans aux querelles d'entre le

Comte Gaston de Foix, pere de ceux-cy, avec le Roy D. Iean son beau-pere, iceluy obtemperant au bon conseil de ses amis, & seruiteurs, & ayât fait sçauoir par Ambassadeurs, au Roy son intention, se trouverent a la iournée assignée a Olite le Roy & D. Leonor sa fille, là où ils conuindrent en ces articles, estant le Comte Gaston de Foix absent en France premierement.

1 Que tous les peuples, villes, communautés, & nobles, & autres de quelque estat, & condition qu'ils fussent de Nauarre, reconnoistroyent pour Roy, & obeiroient sans contredict, au Roy D. Iean, tout le temps de sa vie.

2 Que le Comte Gaston, & la Princesse sa femme prometoient de maintenir les priuileges, droits, & libertés du Royaume, ainsi qu'ils auoyent esté gardés, & maintenus par le passé.

3 Que les trois Estats feroient le sermēt de fidelité, & hommage aux Princes, mary & femme, pour les reconnoistre pour leurs Roys naturels, apres le decez du Roy D. Iean, annullée toute protestation de foy, & hommage qui pouuoit auoir esté fait autrement.

4 Que les Princes mariés seroyent gou-

uerneurs perpetuels du Royaume, durant la vie du Roy, sans pouuoir estre reuocqués, excepté que lors seulement que la personne du Roy se trouueroit dedans le Royaume, leur gouvernement cesseroit.

5 Que le Roy, ny aussi les Princes mariés ne pouroyent engager le Royaume en tout, ny en partie.

6 Que les trois Estats promettroyent de tenir la main, a ce que le Roy, & les Princes accomplissent, & gardassent tout ce que dessus est dict, & de s'opposer a celles des parties qui contreuendroient.

7 Que mesme promesse seroit faicte & iurée par le Roy, & les Princes, & que pour la pacification du Royaume, toutes les offences seroyent pardonnées generallyment a tous, & tous crimes, pour enores qu'ils fussent, abolis, iusques a ceste presente venue du Roy D. Iean au pays, reestablisant, de pleine puissance, & autorité Royale, chacun en ses honneurs, bonne renommée, & biens, reuocquant, & annullant toutes sentences, & procedures faites au contraire.

8 Que toutes places, villes, tours & chasteaux qui auoyent esté occupés des vns sur les autres, & tous offices, tant Ecclesia-

stiques que seculiers, vsurpés depuis la prise du chasteau de Morillo, fussent rendus a leurs premiers legitimes possesseurs, dedans le terme de sept mois, sauf, & excepté les meubles, & fruiçts consumés, & qui n'estoyent en estat, mettant au neant toutes donations, & engagements, que le Roy, ou les Princes, ou autres en eussent peu faire. En ce non toutesfois compris les differens d'entre le Comte de Lerin, & D. Jean de Beaumont, & Charles d'Artieda, contre le Connestable de Nauarre messire Pierre de Peralta, & le Mareschal D. Pedro de Nauarre, auxquels estoit enioint de se soubmettre en l'obeissance du Roy dedans douze iours apres la publication des presentes, à fin de terminer iceux differents par voye de Iustice, sur peine, faisant au cōtraire, d'estre tenus pour contumax & rebelles, & pour tels estre poursuivis, & punis, comme perturbateurs du repos public.

9 Que tous ceux qui auoyent esté indeument prins prisonniers, depuis la surseâce faicte par l'Archeuesque de Sarragosse, fils du Roy, au nom d'iceluy, & les Princes seroyent relaschés, & mis en pleine liberté, en payant leurs despenses.

10 Que les trefues accordées par eux, ou leurs capitaines, fussent obseruées, tant à l'endroit des naturels, qu'estrangers, en leurs personnes, & biens.

11 Que ce qui auroit esté prins, & reprins au preiudice d'icelles trefues, seroit rédu & deliuré sans rençon, autre q̄ de la despée.

12 Que les promesses & obligations, fust par escrit, ou de parolles faictes entre les naturels, pour raison de telles prises faictes despuis la surseance, demeureroient nulles, & sans effect, & seroyent admonestés les ordinaires Ecclesiastiques de les absoudre de tous serments faictés pour ce regard, enioignant a tous de deliurer les prisonniers dans quinze iours, & ne contreuenir a ce present traicté, sur peine de deux mille royaux d'or, pour les coffres du Roy.

13 Que quât au chasteau de Lequin, appartenant au prieur de Roncevaux, qui auoit esté prins par cy deuant, avec grâde quantité de biens, tant du prieur que du monastere, il estoit enioint a ceux qui auoyent prins lesdits biés, de les restituer, ou la valeur, attendu que le prieur auoit esté tousiours bõ seruiteur du Roy, & des Princes.
Que le Roy, & les Princes iureroient

solennellement de faire executer tous les chefs, & articles susdits, en sorte qu'ils eussent leur plein & entier effect.

Ces choses accordées furent publiées au chasteau, ou palais d'Olite, le iéudi trentiesme de May, 1471. & furent receues par le secretaire Iean de saint Iordi, & iurées és mains de l'Euesque d'Olorõ, avec promesse faicte depuis par la Princesse Don Leonor, de faire approuer par le Comte son mary lesdits articles, dõt elle enuoyeroit copie authentique, seellée du seel dudit Comte, au Roy son pere : Ausquelles choses se trouuerent presents D. Garcia Euesque d'Oloron, D. Pedro Seigneur de Ros, Ambassadeur du Comte, & D. Frere Bernard Hugues de Rocabertin, chastelain d'Amposta, messire Rodrigo de Reboledo, D. Gomes Suares de Figueroa, & messire Iean Paies vicechancelier du Roy. Apres ce, la Princesse garnie de procuration de son mari, données aux Bains de Caudes Aigues au val de Dofan, iura en Olite, au nõ d'iceluy, és mains dudit Euesque d'Oloron, l'obseruation des choses susdictes. presents lesdits chastelain d'Amposta, & messire Iean Paies, & D. Ferdinãd de Baquedau vicaire general de l'Eglise de

Pampelone. Toutes ces capitulations ne furent de tel efficace, que les troubles du Royaume de Nauarre en cessassent, lesquels durerent encor assés long temps.

Dom Iean Roy d'Arragon, & Nauarre apres auoir cheui des differents qu'il auoit avec son gendre Gaston Comte de Foix, & sa fille D. Leonor, pour raison comme dessus du Royaume de Nauarre, enuoya D. Alphonse d'Arragon son fils, avec les Comtes de Prades, és enuiron de Barcelone pour procurer a quelque pris que ce fust de l'auoir: ce qu'il eut. Les habitans

*Clemence
du Roy D.
Iean d'Ar-
ragon.*

ayans demandé misericorde, le Roy D. Iean par singuliere benignité leur pardonna à eux, & à leurs confederés: tout ce qu'ils auoyent perpetré contre luy, mais en outre les conserua, & confirma en leurs biens, libertés, priuileges, exemptions, & droits anciens.

*Sedition en
Nauarre.*

Durant ce temps le Roy eut nouvelles d'un nouveau tumulte, qui s'estoit esineu en Nauarre, auquel la Princesse sa fille courut vn grand danger, & plusieurs de ses seruiteurs y estoient demeurés: le fait fut tel, Iean d'Athondo auditeur Royal des Comptes, citoyen de Pampelone, & Mi-

chel d'Ollacarizqueta, & autres de la mesme cité, seruiteurs du Roy, & de la Princesse, & de la faction de Grammont, entreprendrent en haine, & diminution de la partialité Beaumontoise contraire, qui possedoit la cité de Pampelone, d'y introduire la Princesse Leonor, avec troupes de gens de guerre, & l'en rendre maistresse paisible, & absolüe, ayans doncques communiqué ensemble leurs conseils, la Princesse se deuoit trouuer, deuant iour, à la porte de la Iuifuerie, ou Sauaterie, autrement la tour de la porte Royale, & le Mareschal D. Pedro de Navarre pour s'emparer de deux tours prochaines.

Le temps assigné venu, la Princesse avec ses gens, trouua la porte ouuerte, par les Grammontois, par où estant introduite, le Mareschal se mit dedans ces deux tours, avec septante gentils-hommes, & soudain se prindrent à crier ceux de Grammont, viue, viue, la Princesse; a ce bruit les Beaumontois, encor que troublés, comme en chose inopinée, & de nuit, coururent aux armes, & firent en sorte, que non seulement ils empescherent leurs aduersaires de passer plus auant en la cité, mais cōtraignirent la Princesse, & ses gens de sortir

*Temerité de
D. Leonor.*

*Le Maref-
chal affié-
gé.*

à grande hafte : car bonne partie des fol-
dats, qui la denoyent fuivre, n'eftoyent en-
cor arriués. Ayans recouuré la porte, ils af-
fiégerent le Marefchal D. Pietro, & fes fol-
dats, dans ces deux tours, lesquels ne fe
voulans rendre au commencement, en fin
le firent, quand ils virent mener le canon
pour les battre.

La Princeffe craignant qu'il ne mefa-
uint au marefchal, & aux autres qui eftoyét
affié-gés, enuoya dire, que ce qu'ils en a-
uoient fait, eftoit par fon commandemét,
& partant prioit, qu'on ne leur fit aucun
desplairir: Bref, ils fe rendirét, fur promef-
fes, qu'on les laifferoit fortir tous, avec
leurs armes, fans leur mesfaire, ny mēdi-
re: nonobftant lesquelles, ils furent auffi
toft faifis, & enfermés és prisons Royales:
de la cité là où ils furent apres cruellemēt,
& perfidement dagués, & tient-on que le
Marefchal fut tué par la main de D. Phi-
lippes de Beaumont, frere du Comte de
Lerin. Ce faiét fascha fort la Princeffe, la-
quelle a cause de ce, voulut que cefte por-
te fust apellée, de là en auant, la porte de
la trahifon: & pour aucunement vanger
cefte iniure, fit proceder contre le Comte
de Lerin, contre Dom Iean de Beaumont

*Foy rompue
& meurtre
du Maref-
chal de Na-
uarre &
autres.*

prieur de S. Iean, & chancelier du Royaume de Navarre, & contre D. Philippes, & leurs freres, & D. Iean Comte de Luza, Charles d'Artieda & ses enfans, Arnaut d'Otza, les Alcaides, ou preuoists, & iurés de Pampelone, & autres leurs alliés, & cōplices, lesquels, par arrest & autorité du Roy, & de son conseil, furent condamnés, comme criminels de leze Majesté, a mort, priuation d'honneurs, & confiscation de biens.

Les memoires de ce temps chargent le Comte de Lerin, disans, qu'afin de mieux iouyr de la cité, il en auoit chassé les seruiteurs du Roy, & de la Princesse, & y auoit establi officiers, & gens de guerre à sa deuotion, contre l'autorité d'iceux, la iurisdiction desquels il vsurpoit, vexoit, & tyrannoisoit le Royaume: qu'à la faueur, & aide du Comte, les Guipuscoans auoyent demoli les forts de Laraun, Lecunberry, Leyca & Goriti, & qu'estant iceluy plusieurs fois mādé, par la Princesse, aux Estats & assemblées du Royaume, il n'auoit oncques obey: Que luy ayant esté enuoyé par le Comte de Foix Iean, & Pierre de Foix ses enfans, & la Princesse, pour le persuader de se réger à l'obeissance deuë, il auoit

reietté leurs remonstrances, & s'estoit moqué des iussions du Pape Paul, pour ce regard : lesquelles choses pleines de contumace & mespris, auoyent induit la Princesse, à faire ceste entreprise. Autres estiment qu'elle fut poussée d'extreme ambition, & desirdedominer, plus que par les excés du Comte, encor qu'ils ne fussent legers. Or le Comte de Lerin, & sa faction firent aussi de leur costé le procès aux autres, & quant à la mort du Marechal, il s'en excusa, disant, qu'il l'estoit venu chercher, & s'estoit mis en deuoir de prendre la cité, & de couper la gorge à tous les Beaumontois, qui estoient dedans ; toutesfois cela ne l'excuse point d'auoir failli à ses promesses.

Le Roy Dom Iean donna despuis recompense a Iean d'Artondo de six vingts florins de rente perpetuelle, a luy & aux siens, du coing d'Arragon : & en outre, permit qu'il portast, en vn quartier de l'escu de ses armoiries les armes Royales de Nauarre. A Michel d'Ollacarizqueta fut aussi donné autre recompense. Ceste sedition auint en Pampelone,

sur la fin de l'année mille quatre cens septante vn.

1471.

En Navarre, tost apres ceste entreprinse faillie, de surprendre Pampelone, par la Princesse, le Comte Gaston de Foix son mary, reuenant de France en Navarre, estoit decedé a Roncevaux, de maladie, l'an mil quatre cens septante

*Mort du
Côte Gaston
de Foix.*

1472.

deux, laissant heritier de ses terres, & estats de Bearn & Foix, son petit fils François Phebus, aagé lors de cinq ans seulement, lequel demeurant en la tutelle de Magdelaine de France sa mere, & de la Princesse D. Leonor son ayeule, fut aussi heritier du Royaume de Navarre, apres icelle, laquelle en ce temps gouvernoit la Navarre a cause de la grand

*Titres de
D. Leonor
de Navarre.*

vicillesse où estoit Dom Iean son pere Roy d'Arragon, les tiltres de D. Leonor estoient lors, Princesse heritiere de Navarre, & Infante d'Arragon, & de Sicile, Lieutenantte generale pour le Roy son Seigneur, & pere audit Royaume de Navarre. Apres le decez du Comte Gaston, ceste Princesse faisant sa residence en la ville de Tafala, y conuocqua les Estats, où les grands Seigneurs se trouuerent, &

ſpecialemēt les chefs des factions de Grā-
 mont & Beaumont, lesquelles ſectes e-
 ſtoyēt touſiours enuuenimées d'ire, & deſir
 de s'entrenuire, ſans qu'il y apparut aucun
 bon remede. Auint, comme il eſt aiſé en-
 tre cœurs mal diſpoſés a concorde qu'en-
 tre le Comte de Lerin, & le Conneſtable
 meſſire Pierre de Perault, s'emeurēt grāds
 propos, & aſpres contentions aux Eſtats:
 dequoy ſe meſlant trop auant l'Eueſque
 de Pamplone D. Nicolas d'Echauri, le
 Conneſtable ſe ſentant par trop iniurié de
 luy, le menaſſa de luy faire perdre la vie.
 Or auoit ceſt Eueſque bruit d'eſtre vn
 peu plus priué de la Princeſſe D. Leonor,
 que l'honneſteté ne permettoit: ce qui le
 faiſoit auſſi auoir en horreur à pluſieurs,
 ialoux de l'honneur de leur Princeſſe, pre-
 nans plus en mauuaife part vn tel forfait,
 d'vn prelat qui deuoit donner bon exem-
 ple, que ſi c'eult eſté quelque autre. D. Ni-
 colas, apres ces menaces, craintif ſe retira
 en ſa maiſon, d'où il ne partoit aucune-
 ment. La Princeſſe, ou deſireuſe de paci-
 fier ceſte querelle, ou bien qu'il luy tardaſt
 de demeurer tant ſans le voir, luy manda
 pluſieurs meſſages, qu'il la vint trouuer au
 monaſtere de ſainēt Sebaſtien, de l'ordre

de saint François, en Tafalla, où elle accomplissoit vne neufuaine, car elle estoit fort deuotieuse de ces peres, & leur faisoit beaucoup de bien : mais l'Euesque, qui auoit peur de malencontre, par chemin, s'excusoit. En fin elle luy enuoya vn de ses familiers, nommé messire Ferdinand de Baquedau, & vn autre cheualier dict messire Hugues, qui luy firent tant de promesses, qu'ils l'assurerent: partant il s'achemina, sur vne mule, vers Tafalla, en compagnie de ceux cy, & autres: dequoy le Connestable en estant aduertí, la colere le transporte : en maniere, qu'il ne se peut contenir, qu'il n'allast récontrer l'Euesque sur le chemin, où il le tua, pres des portes de la ville de Tafalla, sans auoir respect à la parolle de la Princesse, ny à la dignité Episcopale, pour laquelle, ainsi violée, il demeura plusieurs mois excommunié.

*Euesque de
Pampelone
tué par le
Cōestable.*

Ceste mort fut de grand scandale en Nauarre, & en la cour du Roy D. Iean: sur tous s'en resentit grandement la Princesse Leonor. Au lieu du defunt fut esleu Euesque de Pampelone, ou, cōme ce fut, pourueu de ceste dignité D. Alphonse Carillo Castillan, compté pour le quarentiesme Euesque de ce Siege. D'autre part, le Roy

*Querelles
entre les
François &
D. Ieã Roy
d'Arragon.*

*Comte de
Rossillon.*

D. Iean aagé lors de septante ans, se trou-
uoit enucloppé en vne fâcheuse querelle
avec les François, pour telle occasion: pie-
ça estoit engagé la Comté de Roussillon
au Roy Louys xj. pour la somme de trois
cens mille escus, lequel y tenoit des gou-
uerneurs, & officiers qui fouloyent le peu-
ple, & faisoient plusieurs extorsions in-
supportables, dont iournellement estoient
faites plaintes par les habitans, requerrâs
la protection de leur Roy: ce que les Fran-
çois trouuoient tres-mauuais: parquoy le
Roy Louys enuoya Ambassadeurs par de-
uers le Roy D. Iean, le sommer de le rem-
bourcer de ces trois cens mille escus, & re-
tirer sa Comté, ou bien qu'il la luy baillast
en pleine propriété, ou si l'un ou l'autre ne
luy plaisoit, qu'il luy donnast caution en
France de la somme, pour luy estre payée
dans certain temps. Cela mit le Roy Dom
Iean en pensément, neantmoins il respon-
dit avec grande modestie, qu'il prioit le
Roy Louys, de ne le presser point à temps
si mal à propos, & apres vne si longue, &
dommageable guerre qu'il auoit menée
contre ses subiets, de le rembourcer de ce
qu'il luy deuoit, car cela luy estoit impossi-
ble, moins de luy vèdre, & aliener du tout
ce

ce qui estoit de la Couronne d'Arragon:
Et quant à la caution qu'il luy demâdoit,
il n'estimoit pas que cela fust necessaire à
luy, qui auoit, grâces a dieu, dequoy payer
avec le temps. De ceste responce ne furent
point contents les Ambassadeurs, ioint
que ceux de Parpignâ impatientes du ioug
des François, commençoient à se rebel-
ler ouuertement contre eux: parquoy le
Roy Louys enuoya des gens de guerre en
la Comté de Roussillô, pour chastier ceux
de la ville de Parpignan, lesquels auoyent
contraints les François habitans parmi
eux, de se retirer dans le chasteau, d'où ils
canoioient la ville, & en icelle faisoient
grand dommage.

Pour appaiser ce bruit, le Roy D. Iean y
accourut, essayant par tous moyès de per-
suader au peuple d'obeir aux François,
promettant qu'en bref il les osteroit de
ceste peine: mais eux respondirent fran-
chement, qu'ils aimoyent mieux mourir,
que plus retourner ioubs tels maistres.
Estans en ces disputes, le Roy D. Iean ne
se donna de garde qu'il fut assiegé dans la
ville par l'armée Françoisise, que les auteurs
Espagnols disent monter a plus de qua-
rante mille combatans, laquelle l'ayant

environnée de tous costés, cōmençoient à la battre par dehors, & du costé du chasteau par dedans l'affaillir, en forte que bō besoing fut aux assiegés d'auoir bon courage, & se bien defendre, à quoy leur seruit beaucoup la presence de leur Roy. Le siege continua quatre mois : finalement (au bruit de la venue du Prince D. Ferdinand, lequel à la nouvelle de l'arriuée des François, auoit fait amas de gens de guerre, tāt en Castille, qu'Arragon & Catelogne) ils dessemparèrent, se retirant sur les terres de France.

Le Roy D. Iean, & la ville deliurée de ce danger, on alla au deuant du Prince, s'entrebrassant le pere, & le fils avec grande ioye, puis vindrent de compagnie ensemble à Parpignan. Le Roy pria d'eschef les habitans, de vouloir obeir aux François, pour le peu de temps que la commodité de ses affaires requeroit, les assurant, qu'il rembourceroit le Roy de France, & les retireroit à luy. Eux obstinés, refuserent, & le prierent de bailler au Roy Louys autres gages, ou bien de leur permettre de se retirer ailleurs, où ils pouroyent : car ils abandonneroyent volontiers leurs maisons, & biens, voire leurs

Haine maligne des Parpignois contre les François.

vies propres, plustost que d'estre plus soumis au mauuais traictement des François.

Le Roy D. Iean voyant qu'ils estoient ainsi resolus, leur laissa pour gouuernieur

D. Louys de Requescès, puis s'en retourna avec le Prince son fils à Barcelonne:

mais tost apres elle fut derechef assiegée par les François, mandant le Roy Louys

xj. à ses capitaines, qui honteusement auoyent leué le siege sur les terres de Nar-

bonne, qu'ils retournaissent, & n'en bougassent, qu'ils ne l'eussent prise, & y deussent ils tous mourir, sur peine d'estre de-

clarés lasches, & traistres à leur Roy & patrie. Parquoy ils l'environerent & donnerent tant de peines, l'espace de huit mois,

qu'ils la mirent à sa derniere necessité: Car

oultre leurs grans travaux, le defaut des vi-

ures y fut tel, qu'ils mangerent chiens & chats, mesmes iusques aux hommes morts

aux assauts, car ils n'esperoyent nulle misericorde des François qu'ils sentoient

auoir grandement offencés, toutesfois ils leur pardonnerent, ne leur faisant aucun

mal.

Peu de temps apres entra en Guipuscoa vne armée de François, conduite par

Aman d'Albert, dont la posterité a regné

Grande famine à Pampignan.

Aman d'Albert: sa posterité a regné en Navarre.

*Alliances de
France &
Castille rô-
pues.*

en Nauarre, & ce pour fauoriser le Roy de Portugal D. Alphonse contre D. Ferdinand Roy d'Arragon & Castille: car le Roy de France à cause de ce qui estoit suruenue en Parpignan, hayssoit les Arragonois, & les alliances qui auoyent duré entre France & Castille iusques à lors, furent rompues. Les François ayans esté là quelque temps à courir le pays, ne peurent faire autre chose que de retourner.

1476.

Or le iour sainct Denys huietiemes iour d'Auril 1476. ils assiegerét la ville de Fontarabic, où rien ne fut exploicté, sinon diuerses escarmouches legeres. Si est-ce que le Seigneur d'Albret ne voulut partir du pays, sans y laisser de bonnes marques: considerant que son armée estoit puillante, & que les Roys de Castille embarassés avec le Roy de Portugal, & leurs propres subiets, n'estoyét pas pour y enuoyer vne armée pour le combattre, delibera de courir le pays, & le mettre a feu, & à sang. Estant dōcques entré en la vallée d'Ojarcun, a deux lieuës de Fontarabic, il brusla l'Eglise parochiale, & environ cinquante hommes qui s'estoyent retirés au clocher: pareillement mit le feu dedans plusieurs maisons de ceste vallée, & nonobstant que

le Comte de Saluias se fut mis en deuoir de defendre la ville de la Reaterie, les François y entrerent, la bruslerent, & emmenerent des prisonniers, puis mirent de rechef le siege deuant Fontarabie, mais ce fut en vain.

Estants en ce temps les factions de Beaumont, & Grammont plus enragées que iamais à s'entreuire au Royaume de Nauarre, & mesmes les inimitiés d'entre le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont, & le Connestable messire Pierre Perault, poursuiuies en toute extremité de rigueur, le Comte commença a traicter avec le Roy D. Ferdinand Roy de Castille, de le faire Roy de Nauarre, & luy liurer la cité de Pampelone, & autres forteresses du Royaume, qui estoient en ses mains: partant enuoya en Victoria, par deuers luy, certains cheualiers Nauarrois, luy offrir son seruice, & tout ce qu'il tenoit: le Roy fit tres-bon racueil a ces cheualiers, & remercia le Comte de Lerin, & eux de leur bonne volonté & de leurs offres: mais quant au reste, dict, qu'il ne pretédoit rien au bien d'autruy: car le Royaume de Nauarre appartenoit, de droit, a sa sœur la Princesse D. Leonor, & apres elle a son

petit fils François Phebus Comte de Foix & Seigneur de Bearn. Joint que le Roy D. Jean son pere estoit iouyssant & du tiltre, & de l'authorité Royale en iceluy, durant sa vie : partant que d'entreprendre chose aucune contre le droict des personnes a qui il deuoit tant d'honneur & d'amitié, ce seroit non seulement iniquité, mais impieté & sacrilege : & pource il n'y vouloit entendre en aucune façon, bien luy desplaisoit-il de voir les haines si enuenimées, entre le Comte de Lerin, & le Connestable de Perault, que volontiers il s'employeroit à les apointer, estimant office digne de luy, de pourchasser la paix, & repos de ce Royaume là, qui estoit ruiné par les miseres des guerres ciuilles : parquoy les inuitoit tous deux de venir a Victoria, & remettre en luy leurs differents & debats. Avec ces sainctes parolles il donna contentement, & admiration aux cheualiers Nauarrois, lesquels estants de retour en Nauarre, D. Louys de Beaumont, & messire Pierre de Perault chefs de part, se transporterent à Victoria, où si le Roy D. Ferdinand ne les peut entierement reconcilier, pour le moins il les mit

*D. Ferdinand met
dresue entre
les deux factions.*

en trefues, leur ayant remonstré, à l'un, & à l'autre, avec douceur & grauité meslée, leurs fautes, & l'amendement d'icelles, au proffit du Royaume de Navarre, & d'eux en particulier, & pour le seruice du Roy D. Iean leur maistre.

Despuis le Roy D. Iean se voyant sur le bord de sa fosse, desirant de laisser quelque repos en ce miserable Royaume, où les partialités auoyent mis telle confusion, que ny la crainte de Dieu, ny le respect de Iustice, ny l'amour d'honesteté ne pouuoit retenir les hommes, qu'ils n'exerçassent toutes sortes de meschancetés, meurtres violemens, sacrileges, voleries, bruslemens, & desolations horribles par tout le pays, dont s'ensuiuoyent des iugemens de Dieu terribles, & espouuentables, pestes, famines, & autres tels fleaux de son ire, tous non seulement accreus, mais procurés, & amenés par le second mariage du Roy, & les excés qui s'é estoient fuiuis par ces choses, di-ie, me le Roy D. Iean d'enuoyer au Comte de Lerin telles assurences, qu'il le fit venir à Sarragosse, où s'estant transporté, bien accōpagné, le Roy le receut bien amiablement & luy donna

Piteux Estat de Navarre.

Second mariage du Roy D. Iean funeste & malheureux au Royaume de Navarre.

*Le Comte
de Lerin es-
pouse vne
fille bastar-
de d'Arragõ
Et se rend
obeyssant au
Roy Iean.*

*D. Iean Roy
de Nauarre
& Arragõ
amoureux
en son extre-
me vieillesse.*

paix: pardonna à tous, en general, les of-
fences passées, procedâtes de ces factions:
& pour plus grande confirmation de tout,
donna au Comte, vne sienne fille bastar-
de, en mariage, nommée D. Leonor d'Ar-
ragon. Par ces moyens D. Leonor veufue
de Foix, Royne future de Nauarre, recou-
ura, sans vser de force, ses places, & forte-
resses, & fut obeye, excepté la ville de Ca-
feda, qui se fit battre, à la prinse de laquelle
mourut ce vaillant Capitaine Sâcho d'Er-
uiti, qu'on surnommoit le Porfiado, ou
obstiné, au seruice de la Princesse D. Leo-
nor: enuiron lequel temps fut celebré vn
sinode à Estella, par l'Euésque de Pampe-
lone D. Alphonse Carillo, où il fut traité
des ceremonies, & autres telles choses. Or
se trouuant le Roy D. Iean, apres ces cho-
ses, en paix, & grand repos, residât en Bar-
celone, non obstant qu'il fust viel, & plein
de maladies, il deuint amoureux d'vne ieu-
ne pucelle nommée Francine Rose, par la
beauté, gêtillesse & bõne grace de laquel-
le il se consoloit, par baisers, & fades em-
brassements, l'ennuy de sa vieillesse, la lais-
sant, au surplus, entiere à celuy qui l'espou-
sa par apres. Puis desireux de conferer de
presence avec son fils le Roy D. Ferdinãd,

sur les affaires de Nauarre, Arragon & Sicile, & autres siens États, luy fit entendre qu'il le verroit volontiers, au lieu de Victoria, si la guerre qu'il menoit lors contre le Roy de Portugal, ne le detenoit par trop. Le Roy D. Ferdinand fort ioyeux de voir son pere, se trouua premier que luy à Victoria, où peu apres comparut le Roy d'Arragon, accompagné de grád nombre de Seigneurs, & gentilshommes choisis des plus anciens qui fussent en Nauarre, Arragon, & autres siens pays, tellement que la veüe d'une si venerable vieillesse fut merueilleusement notable & admirable: car le moins aagé qui y fut, passoit soixante ans, tous en habit decent, & conuenable a leur aage, & neâtmoins differend. Le fils estant allé au deuant du pere, fut entr'eux debatü assés long temps des ceremonies, & ne voulut oncques souffrir le Roy d'Arragon, que celuy de Castille luy baist la main, ny recepuoir le dessus au marcher, ains entrerent en Victoria estant le pere à la main gauche du fils: & comme ils fussent arriüés deuant le logis preparé au Roy d'Arragon, & illec tous deux descendus à pied, dés que le pere s'aperceut que c'estoit son logis, il monstra d'en estre

marry, comme ayant commis vne faute: Vous, dit-il, mon fils, qui estes Seigneur, & chef de la maison Royale de Castille, dont nous sommes venus, deuez receuoir de nous tous l'honneur, reuerence, & ser- uice qui vous est deuë, estant l'obligation que nous vous auons en ce regard, comme à nostre Roy, & superieur, plus forte que celle du fils enuers le pere, partant remontés à cheual, & ie vous accompagneray à vostre logis: car la raison le veut ainsi. Et fallut, par la grande importunité du pere, que le Roy D. Ferdinand remonta, & qu'il fut accompagné par luy, tenant le rang dessusdit iusques à son hostel, où estant demeuré, le Roy d'Arragon s'en reuint au sien.

En l'espace de vingt iours, que les deux Roys demeurèrent à Victoria, le pere defera tousiours l'honneur, & la préeminence, en toutes choses, au fils, fut à se seoir, ou à se leuer, au parler, marcher, & s'estr'accompagner, escrire, & en toutes occasions, où les grands Seigneurs vsent de courtoisies & ceremonies, pour s'entrefaire honneur: surquoy, entre les Seigneurs & cheualiers de la cour, furent meües questions & disputes, scauoir mon, si c'estoit chose

conuenable à vn pere, de faire si grande soumission à son fils, duquel, outre luy estre pere, il estoit encor hoste, estant chose ordinaire d'honorer tousiours, & donner le dessus à celuy que nous receuons en nostre maison, encor qu'il fut de moindre qualité que nous, & si c'estoit bien fait au fils de receuoir ces honneurs.

Il sembla aux Espagnols, par ie ne sçay quel iugement, combien que le Roy d'Aragon ne tint rien qui releuast de la couronne de Castille, & qu'il fust pere de D. Ferdinãd, & logé chés la femme d'iceluy, que chacú d'eux auoit fait ce qu'il deuoit faire. Les propos & deuis de ces deux Princes en ceste entreueüe, furent des affaires de Navarre, touchant la future succession de D. Leonor, & de son petit fils François Phebus Comte de Foix: & tient on que lors furent retranchées du tout de la courõne de Navarre, eu esgard aux frais que D. Ferdinãd pouuoit auoir faicts à la guerre de Parpignan, les villes & fortresses de S. Vincent, Garde, Bernedo, Arcos, Larraga, & Mirãda d'Arga, avec pact, q̄ les vs & coustumes, droits & priuileges qu'ils auoyent leur seroyēt maintenus à perpetuité: mais estat certain q̄ long temps auãt

cette assemblée S. Vincent, la Garde & Arcos, estoient possedées par les Roys de Castille, il est croyable que lors elles furent seulement confirmées au Roy D. Ferdinand. Ils traiterent pareillement des choses qui appartenoyent au Royaume d'Arragon & de Secile, & puis se retirerēt chacun en ses terres, & ne veid plus le Roy de Castille son pere, lequel passa le peu de iours qui luy resterent a viure, à Barcelonne, affligé de gouttes & autres maux, qui accompagnent coustumierement les vieillards chargez d'ans. Et se cognoissant bien approcher de sa fin, par vne fièvre mortelle qui le surprint, il se confessā, & communia, faisant tout ce qu'un Prince Catholique est obligé de faire, ordonna & fit son testament, & laissa pour son heritier vniuersel son fils D. Ferdinand Roy de Castille & Sicile, Prince de Gironne, aîné d'Arragon: & ordonna pour sa fille D. Leonor Princesse de Viane, propre heritiere de Nauarre, ce mesme Royaume qui luy appartenoit. Il ordonna plusieurs autres choses, comme il estoit conuenable à vn si grand Roy, & voulut que son corps fust enterré au Royal monastere de Poblete. Le cinquiesme iour de sa fièvre, co-

gnoissant qu'il luy falloit partir de ce monde, il escriuit au Roy son fils, qu'il estoit sur le poinct de passer en l'autre vie, & qu'il luy donnoit sa benediction paternelle, avec la Royne D. Isabel sa femme, l'aduertissant de plusieurs bons & profitables conseils, & sur tout l'aduisant bien d'auoir l'honneur de Dieu en grande recommandation. Il mourut fort repentant, apres auoir receu deuotement l'extreme onctiõ, comme on luy celebroit la Messe, & sur le point de la communion d'icelle, le Mardy dixneufiesme iour de Feurier, l'an 1479. Mort de
Roy D. Ieã
II. 1479.
aagé de quatre vingts vn an, sept mois, vingt iours, & fut enterré au Royal monastere de Poblette.

D. Leonor Royne de Navarre XXXIII. en
l'ordre heritiere proprietaire de ce Royaume,
& la cinquiesme Princesse qui en
ha herité.

D On Leonor, premiere & seule de ce nom entre les Roynes proprietaires de Navarre, succeda au Roy D. Jean son pere, audiect an 1479. neuf ans apres qu'elle fut veufue du Comte Gaston de Foix son mary, comme estant

fille de la Royne D. Blanche, propriétaire
 du Royaume de Navarre, & niepce de
 l'excellēt D. Charles paisible Roy de Na-
 varre. Elle fut courōnée Royne, en la ville
 de Tudelle, vn Ieudy 28. iour de Feburier,
 neuuiesme iour de la mort du Roy son pe-
 re, où elle iura & promit, selon l'ancienne
 coustume de tous ses predecesseur, de gar-
 der & maintenir les droits, loix, priuile-
 ges, franchises & libertēs du pays. Le fils
 ainsné de cette Royne & de D. Gaston de
 Foix, fut Gaston, lequel portant le tiltre
 de Prince de Viane fut marié à Madame
 Magdelene de Frāce, & mourut à Libour-
 ne, d'vn éclat de lance en courant en vn
 tournoy. Ce Gaston eut deux enfans, Frā-
 çois Phebus, & Catherine, lesquels succes-
 siuement l'vn à l'autre, furent Roys de
 Navarre & Comtes de Foix. Leur second
 fils fut Iean, qui eut pour appanage la Vi-
 comté de Narbonne, que le pere auoit a-
 chetée, & espousa Marie, fille de Louys
 Duc d'Orleans qui fut Roy de France xij.
 de ce nō. Paradin dit mieuz, qu'elle estoit
 fille de Charles Duc d'Orleans: d'eux na-
 quirent Gastō de Foix Duc de Nemours,
 qui mourut en la bataille de Rauenne, &
 Germaine, deuxiesme femme du Roy Ca-

*Genealogie
 de Navarre.*

tholique D. Ferdinand, laquelle en secondes nopces, espousa D. Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre, fils legitime de D. Federic Roy de Naples, lequel mourut, estant Viceroy de Valence. Ce Vicomte de Narbonne Jean, fut gouverneur de Dauphiné, & depuis de Guyenne, Prince hardy, vaillât & renommé és guerres Angloises & d'Italie, où il accōpagna le Roy Charles huitiesme, avec grande autorité & credit, puis il mourut à Estampes, au temps du Roy Louys xij. où il fut enterré. Leur troisieme fils fut Pierre nay à Pau en Bearn l'an 1449. lequel s'addonna aux lettres, & esleut la vie Ecclesiastique, souz la eonduitte & discipline du Cardinal de Foix son grand oncle Euesque de Lescar, & Legat du Pape en Dauphiné & Prouëce: apres le decez duquel, ayant proffité és vniversités de Tholouse, Pauie & Ferrare, en l'un & l'autre droit, il fut faiët aussi Cardinal, par le Pape Sixte quatriesme, du titre de S. Cosme, & Damiã, estant ja Euesque de Vannes, & pourueu de plusieurs riches benefices, par la faueur du Duc François de Bretagne son beau-frere, qui auoit espousé Madame Marguerite de Foix sa sœur, d'où nasquit la Royne Anne.

Le quatriesme fils du Comte Gaston & de D. Leonor, eut nom Jacques, seul de tous leurs enfans qui nasquit en Nauarre, fut fort estimé, & hōnoré par le Roy Loys xij. de l'ordre de S. Michel, & de la conduite de cent hommes d'armes, acquist le renom de sage & vaillant aux guerres de Lombardie & ailleurs: mais il mourut ieune ayant à peine atteint l'an trentiesme de son aage, sans auoir esté marié. Il laissa quelques enfans naturels, qui furent d'Eglise, & possederent amples benefices, iusques aux derniers iours du Roy François premier. Outre ces quatre fils nasquirent aux Comtes de Foix Gaston & D. Leonor, cinq filles, dont la premiere nommée Marie, fut femme de Guillaume Marquis de Montferrat, lequel fit eriger l'Eglise de Casal en siege Episcopal, par autorité du Pape: Cette Dame fut accompagnée vers son mary, l'an 1466. par son frere Pierre de Foix, par Bernard bastard de Foix, Godefroy Basileac Euesque de Rives, par l'Euesque de Conserans & Pierre de Sobreuille, & plusieurs autres Seigneurs & gentils-hommes. De ce mariage ne nasquirent aucuns enfans males, ains seulement filles, desquelles l'aînée espousa Louys

Louys fils de Thomas Marquis de Saluſſes, & ne ſuccederent au Marquiſat de Montferrat ces filles, au Marquis Guillaume leur pere, ains vn ſien frere. Ieanne ſeconde fille du Comte Gaſton & de D^e Leonor fut mariée au Côte d'Armignac, fils de celui qui fut occis par le commandement du Roy Louys xj. duquel mariage le Roy irrité, fut tât perſecuté le Comte, qu'il falluſt qu'il ſe ſauuaſt en Caſtille, d'où ſe ſiant aux promeſſes, ſerments & belles paroles du Cardinal d'Albi, Ambaſſadeur du Roy audict Royaume, eſtant reuenu en France, il y fut dagueé cruellement. Parquoy ſa femme Ieanne de Foix ſ'en retourna en Bearn, n'ayant eu de luy aucuns enfans. La troiſieſme fille fut Marguerite eſpouſe de François, dernier Duc de Bretagne : duquel mariage naquirent deux filles, Anne & Iſabeau: Iſabeau mourut ieune, mais Anne fut mariée a deux Roys de France ſucceſſiuelement, Charles viij. & Louys xij. De Louys elle enfanta Claude & Renée, dont Claude promiſe, premierement à Charles, qui fut depuis Roy d'Eſpagne, & apres Empereur v. du nom, eſpouſa le Roy François de Valois I. Lors Duc d'Angouleme: Renée fut ma-

riée à Hercules d'Est Duc de Ferrate. Le Comte Gaston & sa femme D. Leonor eurent aussi Catherine leur quatriesme fille, mariée au Comte de Candalle, mere de trois enfans, dont l'aisné fut Seigneur de Candalle : le deuxiesme, Archeuesque de Bordeaux, & la troisieme qui fut vne fille nommée Anne, Royne d'Hongrie & Boëme, femme d'Vladislaus, fils de Casimir Roy de Polongne. Ce Vladislaus premierement Roy de Boëme, auoit espoué auparauant D. Beatrix d'Arragon, veufue du Roy Matthias de Hongrie, en faueur de laquelle, les Hongres l'esleurent pour leur Roy, mais il fit diuorce avec elle, pour sa lubricité, & espousa depuis cette Anne de Foix, laquelle fut menée à son mary par la Duché de Milan, lors possédée par les François, & par la ville de Venise, alliée & grandement amye de ce Roy, estant lors Duc en icelle Leonard Lauredan. De ce mariage nasquit Louys, successeur à son pere aux Royaumes de Boëme & d'Hongrie, mary de la Royne Marie de Castille, sœur de l'Empereur Charles, & vne fille nommée Anne, qui espousa Ferdinand d'Autriche, depuis Empereur, frere de Charles, & à cause d'elle, Roy de Boëme

& de Hongrie, apres la mort de son beau-
pere le Roy Louys, duquel mariage de
Ferdinand & Anne, nasquirent Maximilian
Empereur & plusieurs autres enfans.
La cinquiesme fille de Gaston de Foix &
de Leonor de Nauarre, mourut sans estre
mariée, estant seulement promise au Duc
de Medina Celi, issu de la mesme maison
de Foix, & s'appelloit D. Leonor, comme
la mere. Cetté noble & illustre suite de
grands Princes & Princesses a produit la
maison de Foix & de Nauarre, donnant
en mesme temps, à la Chrestienté quatre
Roynes cousines germaines: à sçauoir Catherine
de Nauarre & Germaine, de Castille
& Arragon, Anne de France, & Anne
de Boëme & Hongrie: chose fort rare,
& peu souuent veüe en la Chrestienté, dõt
redonde au Royaume de Nauarre vne
grande gloire & honneur.

La Royne Leonor regna si peu de tēps,
que nous n'auons subiect d'escire autre
chose d'elle: & croy que si elle eust regné
long temps, nous n'en eussions eu faute.
On tient qu'elle mourut de fascherie de la
mort infortunée de l'Euesque de Pampe-
lone D. Nicolas d'Echaurri, & n'y auoit
que 24. iours, qu'elle auoit succedé au

1479.

Royaume, & quinze qu'elle auoit esté couronnée à Tudelle, où elle mourut le douziesme de Feburier, l'an 1479. & fut par sa volôté mesme, enterrée au Conuēt de S. Sebastian, de l'ordre de S. François, en Tafalla. Depuis ce Conuent fut demantelé, par le commandement du Cardinal François Ximenez, Archeuesque de Tolède, gouuerneur de Castille, pour-ce qu'il trouuoit le lieu trop fort, hors de la ville; pouuant estre cause de quelque grand mal à l'aduenir s'il n'estoit demoly.

*De Dom François Phebus trente-quatriesme
Roy de Nauarre.*

1479.

DOm François seul de ce nom surnomé Phebus succeda à la Roynne Leonor son ayeule, l'an mil quatre cens septante neuf, en l'année douziesme de son aage, estant nourry en la Comté de Foix & Seigneurie de Bearn, en la garde & tutele de Madame Magdeleine de France sa mere, & du Cardinal son oncle. Il fut trois ans deuant qu'il passast en son Royaume, à cause des seditions qui se renouellerēt, aussi tost que la Roynne Leonor fut morte, entre les Beaumon-

tois, desquels le Comte de Lerin estoit Guerre re-
nouuclée
entre les
Beaumotois
& Gram-
motsis. chef, tenât la ville de Pampelone, & ceux
de Grammôt qui suiuyoient messire Pier-
re de Perault Connestable de Nauarre, &
Philippe de Nauarre Marechal, & auoyēt
pour leurs forts & retraites les places d'E-
stelle, Sanguesse, Olite, & bonne part en la
ville de Tudelle. La mere du ieune Roy y
fit vn voyage, comme l'on void par lettres
qu'elle octroya en la ville de Pampelone,
cette année là, & s'esforça de pacifier les
troubles, mais elle ne gaigna rien, & ne
peut mettre sa volonté en effect. Plusieurs
Prelats & grands Seigneurs de Castille &
Arragõ s'employoient aussi, mais en vain,
de mettre la paix & d'appointer ces sedi-
ticieux obstinés & endurecis en leurs mau-
uaises affections. La faction de Grammôt
sur tout estoit desplaisante de voir le Co-
te de Lerin marié à vne Dame de sang
Royal, sœur du Roy D. Ferdinand de Ca-
stille, s'estant emparé de la ville de Pam-
pelone, capitale du Royaume, & faisoit
courir le bruit, qu'il se vouloit faire Roy
de Nauarre. Durant ces aspres & enueni-
mées querelles poursuiues par ces deux
factions, aduint que Philippe de Nauarre,
successeur en l'Etat de Marechal à son pe-

re Pierre, & les inimitiés, contre le Comte de Lerin, surprint la ville de Viane, mais il ne peut estre maistre du chasteau, où commandoit vn gentilhomme de la maison de Gongora, pour le party du Comte: & se desiant de la pouuoir garder, il fut si transporté de la haine, qu'ayant conuenu avec le gouverneur de Logrogne Iean de Riuera, le capitaine Mudarre, & autres gens de guerre Castillans, il leur mit entre les mains cette ville. Le Comte de Lerin fort irrité de ce faict, se mit en deuoir de recouurer cette place, d'importance non tant à luy, ny à sa faction Beaumontoise, qu'à tout le Royaume: & fit si bien qu'il reprint & regaigna Viane & Larraga, qui estoit de long temps possedée par le Roy de Castille: & s'il eust esté aussi puissant, qu'il estoit de grand courage & sagesse à la guerre, indubitablement il eust regagné les places de S. Vincent, la Garde & Arcos, comme il s'en mit en deuoir, mais il se trouua foible: print neantmoins, en cet heur, la ville de Miranda sur Arga, & fit ietter dedās la riuere ceux qui la tenoyēt. Le Royaume de Nauarre estoit ainsi troublé à l'aduenement du ieune Roy François Phebus, en danger que les Roys de Castil-

le, sur telles occasions, ne s'esmeussent à son dommage, tant pour les mauuais offices des chefs de part, que superflus deuoirs des capitaines des frôtieres, lesquels pour se monstrier trop bons seruiteurs, tirent souuent leurs maistres en querelles iniques, outre leur volonté. Le Roy de Castille D. Ferdinand estant à Sarragosse, le Cardinal de Foix & son frere D. Iaques, oncles du ieune Roy François Phebus, de Nauarre, allerent le trouuer, & le supplier de secourir ce ieune Roy, pour reprimer l'audace de ses subiets qui troubloient son Royaume, y exerceans tyrannies incroyables & mesprisans sa ieunesse. Le Roy D. Ferdinand les receut gracieusement, comme ses nepueux, enfans de sa sœur la Royne D. Leonor, & promit de faire, en ce qu'ils demandoient office de Prince Chrestien, amy & parent proche qu'il estoit du Roy François Phebus. Cependât que le Roy de Castille faict seiour à Sarragosse, le Mareschal de Nauarre qui estoit à Tudelle auoit intelligence ordinaire avec plusieurs Seigneurs de Castille, desquels aucûs sachans la promesse & volonté de leur maistre, commencerent à moyenner la paix entre les deux factions

de Beaumont & de Grammont, qui ruinoient le Royaume de Navarre. En quoy affectueusement s'employa vn frere Precheur du Roy D. Ferdinãd nommé Abarca, qui fit si bien que fut accordé le mariage d'entre messire Philippe de Navarre Marechal, & vne fille du Comte Louys de Lerin, estimant que par le moyen d'un tel mariage, ces Seigneurs mettroient la haine sous le pied, s'accorderoyent & s'aymeroyent comme alliés, & que les autres partisans se conformeroyent à leur exemple, & se contiendroyent: mais ce bon Religieux y fut trompé: car ceux de la factiõ de Grammont reprouuans ce mariage, cõme pernicious à leur party, & par trop auantageux à la faction contraire, qui leur vouloit oster vn grand Capitaine, iceurët tellement flatter le Marechal Philippes, qu'ores que les accords & promesses fussent passées si auant, qu'il n'estoit ny honnestes ny licites de s'en retirer, il se retracta neantmoins & declara qu'il n'y vouloit plus entendre. Le Comte de Lerin se sentant offensé de cela, comme il estoit d'un cœur haut & superbe, se vengea incontinent apres, & tua le Marechal Philippes, ainsi qu'il alloit de Sanguesa à Villefran-

che, parler à D. Iean de Ribera Castillan, l'ayant le Comte attendu expres sur les chemins, tant pour le chastier de sa legereté, qu'esmeu de jalousie, de ce parlemēt qu'il alloit faire avec ce Castillan, se doutant de quelque trahison & menée contre luy, & le Royaume semblable à celle de Viane, qu'il ne pouuoit oublier. Ainsi de mesme main, furent depeschez le pere & le fils Mareschaux du Royaume de Navarre, & succeda à cette office messire Pierre de Navarre, frere puisné de Philippes, qui fut le quatriesme de cette maison, qui eut cette dignité. Le Connestable messire Perre de Peralta estoit lors hors du Royaume, lequel ayant obtenu, avec grandes difficultés, absolution du Pape, du meurtre qu'il auoit commis en la personne de l'Euesque de Pampelone Nicolas d'Echauarri, alla faire publiquement amende & recognoissance de telle faute, en la grande Eglise de Valence, & mourut bien tost apres, laissant heritiere de sa maison vne fille seule, nommée D. Ieanne de Peralta, qui fut femme de D. Troilo Carrillo d'Acugna, fils de l'Archeuesque de Toledo. Cette maison de Peralta descendoit de la souche Royale de Navarre, &

Le Mareschal de Navarre tué.

Pierre de Navarre 4. Mareschal.

Maison de Peralta descendante de la souche Royale de Navarre.

par la mort de messire Pierre, cessa en cette famille l'office de Connestable, & ses successeurs furent intitulés Comtes de saint Estienne & grâds Chambellans des Roys de Nauarre : & entra en sa place messire Louys de Beaumôt Comte de Lerin, qui fut depossédé de cette dignité de Connestable, qui vint depuis à D. Alphonse petit fils de messire Pierre de Peralta, les heritiers de la maison duquel, par succession de temps, se sont appellés Marquis de Falses, ville de Nauarre. Le pauvre Royaume de Nauarre estât ainsi foudroyé des guerres ciuiles, les oncles du ieune Roy ayans eu du Roy D. Ferdinand promesses, que s'ils ne pouuoient renger ses subiets rebelles à l'obeissance de leur Prince, par voye amiable, laquelle il leur conseilloit d'essayer auant que venir à la force, il leur fourniroit gens de guerre, munitions & deniers, pour les domter, s'en allerent en Nauarre accompagnés de plusieurs Seigneurs & gentilshommes de la cour du Roy de Castille, avec intention de faire tout ce qu'ils pouroyent, pour reduire, par la voye de douceur, en estat paisible, & estans arriués en la ville de Tafalla, conuoquerent incontinent les Estats gene-

Marquis de
Falses.

raux, en vertu des pouuoirs qu'ils auoyent de la Majesté : promettans le Cardinal & messire Jacques de Foix libre & asseuré accès & saufconduit à tous. Les deputéz des trois Estats du Royaume estans comparez en grande & honorable compagnie, & ayans entendu la proposition du Cardinal, & cause de leur venue en Navarre: à quoy estoient ioinctes lettres du Roy Louys xj. exhortans les Nauarrois de se maintenir obeyssans à leur Roy & le recognoistre & seruir ainsi que fidelles vassaux estoÿét tenus de faire, pouruoyás en ce faisant, à leur bien & repos, & à la tranquillité de leur patrie : tous vnaniment respondirent que les Seigneurs & peuples de Navarre n'auoyét iamais pensé de se departir de la deuë obeissance au Roy François Phebus, qu'ils recognoissoyent pour leur Prince naturel & legitime : ains au cōtraire, auoyent esté iusques à lors en continuelle ialousie & crainte, qu'à cause de son ieune aage, & absence du Royaume, & des desordres qu'à ces causes, s'y engendroyent, quelque estranger s'en emparast ou y fist quelque notable breche. A cette cause, qu'ils ne desiroyent pas moins que luy, sa venue, & l'en sup-

plioyent tres-affectueusement comme du tout necessaire. Que si elle auoit esté retardée par les excés, ambitions & tyrannies d'aucuns particuliers, il sceust que ce auoit esté, au grand regret des autres, & nullement du consentement cōmun. Partant qu'il vint à la bonne heure : & qu'ils estoyent bien prests de le receuoir & de l'honorer ainsi qu'il appartenoit. Cette si agreable & desirée responce entendue par le Cardinal & son frere, ils l'escriuirent incontinent aux Roys François Phebus & à son grand oncle D. Ferdinand. Et pour ce que ce n'estoit rien faict qui ne reconcilioit ces deux grandes maisons du Comte de Lerin, & du Mareschal D. Pierre, le Cardinal s'esforça de tout son pouuoir, pour les rendre amis: mais ce fut avec tres-grandes difficultés, tellemēt que plusieurs fois ils tindrent l'affaire pour desesperé: Neantmoins sçachans que par la perséuerance, on surmonte tous grāds obstacles, & qu'en choses si sainētes & loüables, il se faut principalement euertuer, ils travaillerent tant, qu'en fin, ils cuiderēt les auoir accordés. Et pour vn plus grand & estroit lien de cette paix, estant en Carême l'assemblée de ces Estats, le Cardinal voulut

que le Comte & le Mareschal communiaffent ensemble en vne hostie mi-partie au Couuent de S. Sebastian de Tafalla. Mais comme le cœur des hommes est biē souuent different de l'apparence, cette reconciliation n'estoit que mines: car non-obstant les promesses, sermēts & tout respect de religion qui sert souuent de voile, aux mauuaises intētions, le Comte de Lerin, estimant avec toutes ces ceremonies, auoir bien assure son aduersaire, deliberoit de le tuer à la premiere occasion, estimant que s'il se depeschoit de cetuy-cy aussi biē qu'il auoit faiēt du pere & du frere d'iccluy, il n'auroit plus ennemy en Navarre qui luy fist teste. Le lendemain donc de leur accord, qui estoit le iour du grand Vendredy, ayant seeu que le Mareschal D. Pierre partoit de Tafalla, pour aller vers Tudelle, ou bien au Monastere d'Oline, il alla s'embuscher en bōne troupe, au des-sous d'Agnorbe, pour l'assaillir au des-pourueu, au passage. Le Mareschal qui ne se doutoit d'aucune chose, s'en alloit en compagnie du Comte de S. Sebastie successeur du Conestable de Peralta, avec leurs gens: mais estant pres du lieu de l'embuscade, où la mort luy estoit apprestée,

Reconciliation sainte.

Trahison du Comte de Lerin.

Dieu voulut qu'il en eust aduertissement, ou en quelque façon descouurit la trahison que le Comte luy brassoit. Parquoy soudain il tourna bride & se sauua à toute course, pour suiuy par son ennemy si viuement, que sans la bonne assistance de messire Arnaud gouverneur d'Vnçue, & sa prompte retraite en vne Eglise, il estoit mort. Le Comte en furie, deschargea sa colere, le mesme jour, sur autres Grammontois: car il tua de sa main, messire Leó de Garro le bastard, l'Archiprestre Mendigorria, laissa pour mort messire Iean de Velez de Medrá, sans autres, que tués que blecés: puis s'en retourna en ses maisons. Peu apres estans commis certains meurtres & assassins par ceux de la maison d'Artieda à l'endroit d'aucuns de celle d'Ayanc, les meurtriers furent recueillis par le Comte Louys de Beaumont Connestable: A raison de quoy ceux d'Ayanc, qui auoyent tousiours suiuy le patty de Beaumont, se reuolterent du costé des Grammontois. Ces choses sont remises par aucuns plus vray semblablement, en autre temps, apres ces Estats, disans qu'il n'est croyable que le Connestable se fust tant oublie que de commettre vn tel for-

faict, le iour du grand Vendredy, apres sa reconciliation si religieusement faicte, & mesmes estant le Cardinal Pierre de Foix & son frere messire Iacques de Foix au pays, & les Estats du Royaume assemblez: & croyent plustost que telle renouation de querelle aduint long temps depuis, & du regne de la Royne Catherine, pour nouvelles iniures suruenues & suscitées entre ces Seigneurs.

Le Cardinal de Foix & son frere Iacques de Foix ayās eu des Estats la responce qu'ils desiroyent, & ordonné le mieux qu'il leur fut possible, les affaires du royaume, retournerent en Arragon, deuant que le Roy D. Ferdinand, en sortist, avec lequel ayans consulté, ils conclurent qu'il estoit expediēt que le Roy François Phébus s'acheminast en son Royaume & y entraist en armes, au plustost que faire se pourroit, auant que les volontés du peuple, par les occasions qui pouuoient naistre, se changeassent. Retournés en France, ils exposerent au ieune Roy & a madame Magdelaine sa mere, ce qu'ils auoyent faict tant en Nauarre qu'en Arragon, leur signifiant que toute l'esperance qu'ils deuoient auoir d'un bon succès des affaires

de sa Majesté, consistoit en la diligence. Parquoy à l'instant furent conuocqués amis & seruiteurs de toutes parts, dont ils mirent ensemble enuiron mil cinq cens cheuaux, & pareil nombre de gés de pied, avec lesquelles forces, ce ieune Prince accompagné de sa mere & du Cardinal son oncle, entra en Nauarre, où il fut receu par la Noblesse & villes, sans difficulté ny résistance aucune. Le Comte de Lerin mesme, bien qu'il fust desplaisant de sa venue, luy liura la ville de Pampelone, considérant que s'il faisoit autrement, le ieune Roy auoit d'vn costé, le Roy de Castille, & de l'autre, celuy de France, Princes tres-puissants, proches parents, qui le contraindroient de faire son deuoir. Le Roy fit son entrée en la ville, au mois de Nouembre 1482. où s'estans assemblés les trois Estats, il print la couronne Royale, presta & receut les serments de fidelité, & bonne administration, en la grande Eglise, en la maniere accoustumée, presens le Cardinal son oncle, les Seigneurs du Royaume, la Princeesse sa mere, accompagnée de Dames & Damoiselles, les Ambassadeurs de France & de Castille & d'autres Potentats, estant lors aagé de quinze ans seulement.

Le Roy
François
Phebus re-
ceü en son
Royaume.

1482.

ment: & furent faicts ce iour, & autres sui-
uans, tournoys & festes en toute magnifi-
cence. Apres, il se mit à visiter en person-
ne les villes & forteresses, tant pour voir
la forme du gouvernement du pays, que
pour receuoir particulier serment des ca-
pitaines & gouverneurs, pouruoir à l'ad-
ministration de la iustice, & remarquer
comme chacun estoit ferme en son serui-
ce: & pour pouruoir mieux au repos, &
tranquillité publique, fit faire defenses à
son de trompe, en sa cour, & en tout le
Royaume, sur peine de la vie, de n'user
plus de ces noms seditieux de Beaumon-
tois & Grammontois. Et pour gratifier
le Comté de Lerin, & le rendre plus affe-
ctionné à son seruice, il luy conferma la
Connestablie qu'auoit tenu au precedent
messire Pierre de Peralta defunct, & en
oultre luy donna Larraga & autres lieux
qu'il auoit gagnés sur les Castillans, ex-
cepté Viane, pour ce qu'elle estoit chef de
Principaulté, & le tiltre des aînés de Na-
uarre: neantmoins luy bailla la garnison
& capitainerie du chasteau. A la grande
Egille où il auoit esté couronné, il fit dōs &
octrōya priuileges, mesmes d'estre exēpts
de logis, dont il y a lettres données à Ta-

falle, au moys de Ianuier de cette année: i gratifia pareillement autres Seigneurs & gentilshommes, Eglises, Villes & personnes particulieres, en telle moderation & equité, que tous admiroyent si grãde prudence, en telle ieunesse, & louoyent Dieu d'auoir donné vn si bon Roy en Nauarre, en toutes lesquelles choses il se preualoit des sens & prudẽce de la Princesse sa mere, & du Cardinal son oncle, & autres gens d'Estat & de grand sçauoir & experience qu'il auoit en sa cour & autour de sa personne. Pendant que pour son bas aage, la Princesse Magdeleine gouernoit le Royaume, elle vloit es lettres de tels tiltres: Nous Magdeleine fille & sœur des Roys de France, Princesse de Viane, tutrice & gouernante de nostre tres-cher & tres-aymé fils François Phebus, par la grace de Dieu Roy de Nauarre, &c. Ce Prince fut surnommé Phebus, pource qu'il estoit beau entre ses pareils, comme le Soleil entre les Estoilles, & aussi pour auoir eu quelques vns en sa race portans tel nô. On luy pourchassa diuers mariages, mais il ne s'en accomplist aucun: car il mourut le 15. moys apres son couronnement, s'estant comme monstré au monde & sou-

dain defailly en sa grãde ieunesse. Le Roy D. Ferdinand de Castille son grand oncle luy voulut bailler en mariage, sa seconde fille, D. Ieanne, qui depuis fut heritiere de tous les Royaumes : mais la Princesse sa mere, suiuant les conseils du Roy Louys xj. peu affectionné aux affaires de Castille, l'en destourna : Mesme empeschement fut par elle & le Roy Louys, donné au mariage de sa sœur D. Catherine qui fut Royne de Nauarre, & du Prince D. Iean de Castille, heritier de la couronne : car le Roy Louys qui auoit de grands desseins en la teste, vouloit marier ce ieune Roy François Phebus à D. Ieanne Religieuse à Coimbra, pretendue Royne de Castille : & esperoit moyennant les forces de son Royaume, & ce droiët pretendu, reietter les Roys D. Ferdinand & D. Isabel, des Royaumes de Castille & Leon, retenir à perpetuité, la Comté de Roussillon, & autres choses. Ce qui aduint tout au rebours de sa volonté. A cet effect, il auoit enuoyé Ambassadeur en Portugal, vers le Roy D. Alphonse, la mort duquel aduenue cette année, & celle du Roy de Nauarre peu apres, renuerserent tout ce conseil : auquel aussi le Roy D. Iean de Portugal qui vint

1483.

Mort du
Roy Phebus
par poison.

apres, ne voulut iamais prester l'oreille.
 Le commencement de l'année 1483. fut
 fascheux & triste aux Nauarrois, à cause
 de la mort de leur Roy François Phebus,
 lequel la Princeesse sa mere auoit ramené
 en France, pour fuit les importunes soli-
 citations des mariages qu'on procuroit
 en Espagne à luy & à sa sœur Catherine,
 qui n'estoyent agreables au Roy Louys
 xij. sa mort ne fut sans soupçon de poison:
 car sans apparence d'aucune maladie, il se
 sentit comme frappé de mortelle pointu-
 re, apres auoir ioué d'une fleute, qu'on luy
 auoit présentée, duquel instrument & de
 tout ce qui depend de la musique, il se de-
 lectoit fort. Estant proche de la mort, il
 dist ces mots prins de l'Euangile: Mon
 Royaume n'est de ce monde, partant ie
 laisse le monde: ne vous troublés point,
 car ie vay au Pere. Il mourut en Bearn, au
 chasteau de Pau, l'an quatriesme de son re-
 gne, à compter du decés de D. Leonor
 son ayeulle, n'ayât que 16. ans accomplis.
 Il fut enterré à Lescar, en l'Eglise Cathé-
 drale de S. Maire, & fut le septiesme Roy
 de Nauarre, qui fut enterré en France.

De D. Jean d'Albret trente cinquiesme Roy de
Navarre, & de la Royne D. Catherine sa
femme heritiere de Navarre, sixiesme
Princesse qui ha herité du
Royaume.

DOm Jean troifiesme & dernier
de ce nom, surnommé d'Albret,
& la Royne D. Catherine sa fem-
me succederent au Roy D. François Phe-
bus, leur cousin & frere: la Royne en ladi-
cte année 1483. & le Roy, depuis, au temps
qui sera remarqué cy apres. La Royne D.
Catherine ayant nouvellement herité du
Royaume de Navarre, estoit du tout à la
deuotion de France, ainsi que sa mere &
sur le poinct de se marier, avec Jean d'Al-
bret fils du Comte Amand. Surquoy ou
vn peu deuant, estoit aduenue la mort du
Roy Louys xj. qui auoit aucunemét trou-
blé l'alliance d'entre ces deux grands
Royaumes, de Frâce & Espagne: car estās
allées Ambassades d'vne part & d'autre,
tant pour faire les accoustumées dolean-
ces & consolations ordinaires en tels ac-
cidens, que pour traiter des alliances, &
en outre de la restitution du Comté de
Roussillon, que les François tenoyent, les

1484

deuxiesme
Jean d'Albret
me de Navarre

Ambassadeurs d'Espagne auoyent eue-
 ponce peu agreable du ieune Roy Char-
 les viij. qui auoit succedé au Roy Louys,
 & de ses tuteurs & conseil: de sorte qu'ils
 auoyent fait les protestations & declara-
 tions qu'ont accoustumé les Princes de
 faire. quand ils sont sur les termes d'entree
 en debat & guerre. Parquoy la Royne D.
 Isabel auoit pourueu la frontiere de Ca-
 stille, ioincte à Nauarre de fortes garni-
 sons, & enuoyé forces dedés Tudelle ville
 de Nauarre, qui estoit de leur party, sous
 la conduite de D. Iean de Ribera. Des le
 temps du decez de D. François Phebus, la
 Princeesse sa mere, craignant & non sans
 cause, les reuoltes & remuemens de ce
 peuple assez ennemy de repos, y auoit en-
 uoyé le Cardinal de Foix & le Seigneur
 d'Abenas frere du Seigneur d'Albret, les-
 quels auoyent fait assembler les trois E-
 tats, pour receuoir d'iceux nouueau ser-
 ment de fidelité, pour la Royne D. Ca-
 therine, & voulut au surplus, qu'ils receuf-
 sent pour Viceroy ledict Seigneur d'Aben-
 nas, nonobstant que le Connestable D.
 Louys de Beaumont, Comte de Lerin s'y
 fust fermement opposé, & eust, à cette cau-
 se, pratiques & intelligences avec le Roy

Charles 8.
 Roy de France

D. Ferdinãd son beau-frere. Ce Seigneur d'Abenas estoit homme sage & moderé, qui gouerna assés bien le Royaume de Nauarre, & s'esforça de le tenir en repos, iusques à ce que la Royne Catherine estât mariée avec son neveu Ieã d'Albret, vint en personne le regir & gouerner. Cependant le Connestable, qui auoit la ville de Pampelone en sa puissance & plusieurs autres places, esmouuoit troubles, & donnoit entrée aux Castillans, au Royaume, souz couleur de leurs partialités de Beaumont & de Grammont, & se continuoÿt les poursuittes de mariage, tant qu'apres la mort du Roy Louys, estant tousiours sollicitée la Princesse Magdeleine de bailler la Royne Catherine la fille au Prince D. Iean de Castille, elle fut conseillée de dire, pour finale responce, que l'inegalité des aages ne pouuoit permettre que cela se fist, attēdu que sa fille estoit en aage mariable, & le Prince encores petit enfant au maillot: & que le temps qui courroit auāt qu'il fust grand, pouuoit apporter grands troubles & desordres au Royaume de Nauarre, qui fut tout auoit besoin d'hommes pour le regir, & reprimer les quereles ordinaires que ce peuple naturellement y

entretenoit de tout temps: & que sans cest empeschement, elle & sa fille se sentiroyēt bien heureuses d'vne si grande alliance: estimans n'y auoir au monde semblable party à celuy du Prince D. Iean, heritier presomptif de tant de riches & puissans Royaumes. Ce nonobstant la Royne D. Isabel se persuadant de pouuoir effectuer ce mariage, quel que empeschement qu'il y eust, s'entretinst en Victoria bonne partie de l'année 1484. ayāt mis comme nous auons dict, en Nauarrē D. Iean de Ribera, avec gens de guerre, lequel s'entendant avec le Comte de Lerin, print Viane, le chasteau de S. Gregoire, celuy de Irrureta, & autres. A ces desordres le Viceroy es-fayoit de remedier par sa prudence, & cōtenir les peuples en l'obeyssāce de la Royne leur Princeesse naturelle. En ce temps mourut le Pape Sixte iiii. succedant en sa place Iean Baptiste Cibo Cardinal du titre de S. Laurens en Lucina, & Euesque de Malfette, qui fut nommé Innocēt viij. L'an precedēt estoit decedē le Roy Loys xj. lequel (comme il fut bruit) par son testament, auoit ordonnē que la Comté de Roussillō fust restituēe au Roy D. Ferdinand son legitime Prince: ce que toutef-

1484.

fois le Conseil de son fils ne trouua pas bon. Ce Roy estant fort deuotieux enuers S. Jacques, auoit donné dix mille escus, & enuoyé force metal & ouuriers, pour y faire la plus grande cloche qui fust en la Chrestienté.

Iean Vicomte de Narbonne, oncle de Catherine Royne de Navarre & de defunct Roy François Phebus son frere, querella incontinét les Seigneurs de Foix & de Bearn: disant qu'estans terres dedans les limites du Royaume de France, où les femmes ne succedent point, la Royne Catherine sa niepce estoit incapable de les tenir: & partant qu'elle se deuoit conten-
ter d'heriter en Navarre, qui se gouuernoit par autres loix, & luy laisser ces deux Seigneuries. Sur ce different s'esmeut vne grande guerre entre les parties, estant le Vicomte de Narbonne fauorisé par Gaspar de Villemur Seneschal de Foix, & le Seigneur de Caulmont, Iean de Castelverdun & autres, lesquels l'an 1484. accompagnés de nombre de gens de cheual & de pied, prindrent par trahison d'vn nommé Romengas, la ville de Maseres, & puis se saisirent de Monthaut: finalement allerent assaillir Pamiers, où les citoyens vou-

*Le Vicomte
de Narbone
querelle les
Comtés de
Foix & Sei-
gneuries de
Bearn.*

1484.

loyent bien receuoir le Vicomte, qu'ils recognoissoyent pour estre fils de la maison de Foix, mais non pas ses gens de guerre. Dequoy indigné le Vicomte alla à S. Antonin, qui est l'Eglise cathedrale & residence de l'Euuesque, d'où il chassa paschal Euuesque possesseur, & y mit à sa place Mathieu Artigalu, pretendant & plaidant cette Euuesché contre l'autre, faisant en outre, le Vicomte ce qu'il peut, pour entrer dedans Pamiers, mais persistans les habitans à luy resister, il fallut qu'il se retirast à Maseres, d'où il continua la guerre contre sa niepce & la mere d'icelle la Princesse Magdeleine, laquelle enuoya l'an 1485. pour garder les terres de Foix, Iean de Lautrec, avec grand nombre de gens de guerre leués en Bearn, & au Comté de Bigorre, & aussi pour recouurer ce que Iean de Foix Vicomte de Narbonne auoit vsurpé. Le Seigneur de Lautrec marchant pour executer la charge qu'il auoit, fut preuenu sur les chemins, par le Seigneur de Rodet Raimond Lordat, qui le pria de la part de ceux de Sauardun, qui s'estoyent donnés au Vicomte peu de iours auparauant, de leur pardonner, remonstrans que ce qu'ils auoyent faict, estoit pour cuitter le danger

présent, & appaiser la colere du Vicomte, contre lequel il n'estoyent assés forts pour se defendre: estans au demeurant, en bõne volonté & desir, de seruir la Royne D. Catherine, leur Princeesse naturelle, & que si son plaisir estoit de les receuoir, ils luy obeiroient & reietteroyent volontiers le ioug du Vicomte: partant le prioit ce Seigneur de Rodel, de se haster d'aller à Sauardun, l'asseurant qu'il seroit tres-volontiers receu & mis dedans. Le Seigneur de Lautrec entendant à cette offre s'achemina & arriua à la porte du pont, à la mesme heure que le Vicõte de Narbonne aduertit de toutes ces menées, se trouua à Tantre porte qu'on appelle d'Ulmet. En cette sorte s'estãs rencõtrés ces deux Seigneurs, au lieu de se battre, se firent honneur & cortoisie, & entrerēt en propos d'appointement & de paix, lesquels eurent telle conclusion, que Iean de Foix Vicõte de Narbonne iouyroit de Sauardū, où ils estoient, Maseres, Monthaut & S. Espartio, & de l'Eglise de saint Antoine, du chasteau d'Heremen & Montagu & autres places & fortereffes: lequel accord, comme iniuste, ne fust entretenu: car quelques iours apres, Odet Cardinal de Carcassonne, recouura Monthaut & saint Antoine,

& les restitua à la Royne Catherine. Le
 Sieur de Lautrec aussi d'autre part print
 Montagu, S. Espartio & le chasteau d'He-
 remen qu'il fit desmolir. En ces affaires e-
 stoit entretenue la Royne D. Catherine,
 au commencement de son regne, au grãd
 contentement des Seigneurs, chefs des
 factions de Navarre, qui cependant fai-
 soyent bien leurs besongnes, avec les in-
 telligences qu'ils auoyët en Castille, quel-
 que bon ordre qu'y sceust donner le Sei-
 gneur d'Abenas Viceroy audiët Royau-
 me. L'an suiuant 1486. le Vicomte Iean
 de Foix pour se recompenser des pertes
 qu'il auoit faiçtes, surprint, par l'intelligen-
 ce d'aucuns des habitans, la ville de Pa-
 miers, & y laissa le Seigneur de Lauellanet
 avec quelque nombre de foldats: mais par
 mesmes moyens, & avec l'ayde d'un fer-
 rurier qui contrefit les clefs de la porte de
 Conserans, Pierre Bufete, capitaine en-
 uoyé par la Princesse Magdeleine & la
 Royne sa fille, recouura la ville, & tua plu-
 sieurs de la garnison, & mesmes leur Ca-
 pitaine Lauellanet, & pilla ce qu'il trouua
 de leur bagage. Ce neantmoins la guerre
 ne termina point, ains fut continuée au
 grand detrimẽt des pays de Foix & de

Bearn. Durant ces travaux, la Princesse Magdeleine, laissant le grand & avantageux party qui s'offroit du Prince de Castille, maria sa fille à Jean d'Albret ou de Labrit, dont plusieurs maux auindrent au Royaume de Navarre : car il fut fort mal aisé d'y réger les factieux à la raison. Ceux qui auoyent intelligences avec les Castillans, tant s'en faut qu'ils desirassent que ce mariage avec D. Jean se fist, qu'au contraire, ils l'empescherét en ce qu'ils pouuoÿt, pour n'estre subiects à vn Prince qui estoit puissant pour les chastier de leurs fautes, & neantmoins se seruirent de l'occasion de ce qu'il ne s'estoit accomplÿ, pour résister à leur Princesse, & à son mary Jean d'Albret, & se maintenoÿent, par ces moyens, en leurs tyrannies. Grande faute fit à la nouvelle Royne & à ses affaires, l'abséce de son oncle, le Cardinal de Foix, qui fut appellé à Rome cet an 1486. par le Pape Innocent viij. pour l'employer à la pacification de Naples, qui estoit troublée des guerres ciuiles d'entre les Barons du Royaume, & leur Roy Ferdinand : estant encores en grande querelle le mesme Roy avec le Pape, lequel enuoya à Naples ce Cardinal, avec faculté de Legat, à latere,

où il composa aucunement les querelles, mais il mourut à Rome, sans plus retourner en Navarre: l'Estat duquel Royaume estât ainsi miserablement distraict, Amad Seigneur d'Albret pere du nouveau Roy, se resolut d'entrer en Navarre, où ayant eu conferéce avec son frere le Seigneur d'Abenas Viceroy, & puis avec D. Jean de Ribera, rauageant lors le pays, pour les Roys de Castille, souz couleur de defendre & soustenir D. Louys de Beaumont Connestable & Comte de Lerin, & qui estoit faisi de quelques villes, il fit en sorte qu'il le persuada d'aller avec luy à Valence, vers le Roy D. Ferdinand, où estâs arriues le Seigneur d'Albret carressé & bien receu, supplia le Roy de prendre la bonne volonté qu'il auoit de le seruir, pour effect, d'autant qu'il estoit pauvre gentilhomme dechassé de ses terres iniustemét, par le Roy de France irrité contre luy, & Jean d'Albret son fils, la persône duquel & son Royaume de Navarre il venoit luy offrir, le priant de le receuoir en sa proteçtiõ: & aussi qu'il auoit charge de luy faire la mesme requeste de la part des Ducs François de Bretagne, & Louys d'Orleãs, poursuiuis & affligés par le mesme Roy Charles: lesquels tous luy

promettoiet seruice & ayde à recouurer la Côté de Rouffilló, & en toutes autres occasions. Les propos du Seigneur d'Albret furent ententiuemét & fauorablemét executés par le Roy D.Ferdinand, lequel luy octroya tout ce qu'il luy demanda, en faueur du Roy son fils, commandant à Iean de Ribera de luy restituer ou à ses Lieutenans Viana & toutes les autres places qu'il tenoit du Royaume de Nauarre. Et dauantage donna ordre d'equipper en Guipuscoa & Biscaye vne grande armée de mer, contre le Roy de France, pour le secours des Princes susnómés, lesquels pareillement auoyét sollicité le Roy d'Angleterre, Henry 7. d'estre de la partie: A quoy il inclina, tellement qu'il se trouua és costés de Bretagne grand nombre de vaisseaux Espagnols, dont estoit capitaine messire Gralle, avec lequel Amand d'Albret s'en retourna: & pareillemét vne armée d'Angleterre commandée par le Comte d'Escale, au dommage des François, lesquels par vne victoire qu'obtint le Roy Charles, ou ses Lieutenans, à sainct Aubin, se deliurerent de tout danger, demeurans prisonniers, le Duc d'Orleans & messire Gralle. Le Seigneur d'Albret voyant la desfaicte, se sauua: le Duc de Bretagne,

en mourut d'ennuy & tourment d'esprit, laissant deux filles, dont Anne l'aînée, ores qu'elle fust promise à Maximiliã Roy des Romains qui estoit de la ligue du Duc d'Orleans, fut pourchassée par le Roy Charles, pour espouse, desirieux, par tel mariage, d'vnir la Duché de Bretagne, à la couronne. Et pource qu'il auoit fiancée Marguerite d'Autriche fille du Roy des Romains, laquelle, encores fort ieune, estoit nourrie en Frâce, souz esperance des futures nopces, il l'a'enuoya & fut apres mariée au Prince D. Ican de Castille. Les Bretons ayans eu de tout temps à contrecœur la domination Françoise, tenãs leur Princesse au chasteau de Nantes, firēt nouvelles menées avec les Roys de Castille & l'Anglois, & obtindrent grand secours de l'vn & de l'autre, venant general de l'armée Espagnole, es riuages de Bretagne D. Diego Perez Sarmiento Comte de Salinas, avec D. Pero Carillo d'Albornos & autres renommés capitaines ayans deux mille hommes d'armes & grand nombre d'infanterie arbalestiers, piquiers & harquebusiers, qu'ils appelloyent en ce temps là espingardiens. Cependant le Roy Charles, avec vne puissante armée, alla assieger Nantes;

Nantes, & par intelligence d'aucuns, obtint la ville, le chasteau, & la Duchesse, laquelle il espousa l'an 1489. & la fit Royne de France, se rendant maistre de son patrimoine malgré les Bretons. Cette Princesse Anne belle & gracieuse, estoit fille de la Duchesse Marguerite, & petite fille de la Royne Leonor de Nauarre, comme nous auons dict cy deuant, & cousine germaine de la Royne Catherine de Nauarre, de laquelle nous traitons à présent. Les affaires d'entre Castille & Nauarre, depuis le temps qu'Amand d'Albret estoit allé trouuer le Roy D. Ferdinand à Valence, cōme nous auons dict cy deuant, auoyent esté assez paisibles, mais le Royaume de Nauarre, en soy n'auoit cessé d'estre trouuillé, par les factions, dont la Beaumontoise auoit tousiours pour chef, le Connestable messire Louys de Beaumôt, Comte de Lerin: ceux de Grammont se tenans ioints avec le Seigneur d'Abenas, Viceroy & gouverneur du pays, attédans, avec grand desir, la venue des Roys D. Iean & D. Catherine, ausquels ils protestoyent vouloir donner toute obeissance. Or les grandes affaires qu'eurent ces Princes au deça des Monts, les detindrent longue-

ment : car outre qu'ils n'estoyent aucunement en la bonne grace du Roy Charles viij. les poursuites de leur oncle Iean Vicomte de Narbonne, les auoyent perpetuellement inquietés iusques à l'an 1493. auquel ils auoyent accordé avec luy : & pour asseurer en leur absence, les pays de Foix & de Bearn, des surprinses & usurpations d'iceluy, luy auoyent quitté les villes de Saucerdun, Maseres, Monthaud & Gibel. Ce Vicomte estoit demeuré veuf de madame Marie d'Orleans sœur de Louys, qui fut Roy de France, avec deux enfans : à sçauoir, Gastō qui fut Duc de Nemours, & Germaine femme future du Roy Dom Ferdinand d'Arragon, apres la mort de la Roync D. Isabel, lesquels enfans, à peu qu'ils ne furent bruslés dedans le chasteau de Maseres, cette année là, par le feu qui y fut mis inopinément, par la sottise d'une femme seruante : mais Dieu les auoit ordonnés à grandes choses. Ayans donc contenté le Vicomte, & estant le Roy Charles ententif à son voyage de Naples, Iean Seigneur d'Albret & la Roync Catherine mariés, passerent en Nauarre, accompagnés de bon nombre de gens de guerre, pour la doute qu'ils auoyent de quelque

rebellion de la part du Connestable, le-
 quel tenoit à son commandement la ville
 de Pampelone, y dispoſoit & ordonnoit L'entrée de
Pampelone
 toutes choses, comme s'il eust esté Roy. refusée aux
Rois Iean
d'Albret &
Catherine.
 Et de fait arriuant les Princes aux portes
 d'icelle, l'entrée leur fut refusée, & eux cō-
 traints de loger à Egues, où ils demeure-
 rent quelques iours iusques à ce que le
 Connestable, & la faction s'estans mode-
 rés, leur donnerent entrée. Là furent as-
 ſemblés les Estats & les Roys: couronnés
 avec les ceremonies accoustumées, pre-
 ſents plusieurs Prelats, Seigneurs, Gentils-
 hommes & Ambassadeurs de quelques
 Princes. Ce fut le dernier couronnement Dernier
couronne-
ment en Na-
uarre de
noz iours.
 qui se soit fait en Navarre de noz iours:
 car estant ce Royaume venu tost apres en
 la possession des Roys de Castille, ils n'ont
 voulu cōtinuer telles ceremonies, se con-
 tentans de recevoir le serment des Estats, Tiltres des
Rois Iean
& Cather-
rine de Na-
uarre.
 à la maniere d'Espagne. Les tiltres que
 prindrent les Roys Iean & Catherine de
 Navarre, furent Roys de Navarre, Ducs
 de Nemours, Gandie, Momblanc & Pe-
 gnafiel, Comtes de Foix & Seigneurs de
 Bearn, Comtes de Bigorre, Ribagorça,
 Pontieure & Perigort, Vicomtes de Li-
 moges, Pairs de France, & Seigneurs de

1494. la ville de Balagner. L'an 1494. D. Cesar Borgia, qui fut depuis Duc Valentin, ou de Valentinois, Cardinal, fils du Pape Alexandre vj. print par ses procureurs, possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampelone, par le decez de l'uesque D. Alphonse Carillo, & cõcession du Pape son pere, & l'an suiuant 1495. mourut la Princesse Magdeleine de France, mere de la Roync Catherine, à Pampelone, laquelle auoit accõpagné sa fille à son couronnement, & s'estoit tousiours vertueusement employée, à la conseruation des Estats de ses enfans, par l'espace de 25. ans qu'elle auoit vescu en saincte viduité. Son corps est enterré en l'Eglise de Pampelone, en la grande chapelle. Enuiron ce temps la Roync D. Catherine visita les Roys D. Ferdinand & D. Isabel de Castille en Alfaro, desquels elle fut fort carellée & honorée, ainsi qu'il conuenoit à vne telle Princesse, & ne lit on point autre occasion de son voyage, que pour s'entreuoir. Apres que les Roys se virēt maistres de Pampelone & de plusieurs autres places, obeys & reuerz de leurs peuples & subiets, & bien accompagnez de gentils-hommes & de gens de guerre, se retourne-

nans de plusieurs insolences & actes temeraires du Connestable messire Louys de Beaumont, tant contre le Roy D. Iean d'Arragon, & D. Leonor leur ayeulle, que contre le feu Roy François Phebus & eux mesmes, notammét du refus que les Beaumontois leur auoyent faiët des portes de Pampelone, & autres recentes occasions, se mirent à le persecuter asprement, de maniere que le Royaume de Navarre se trouua de rechef, en plus grãde confusion que iamais, n'oublions les deux vieilles factiõs de se seruir des occasions à s'entrenuire en tout ce qu'elles pouuoient: lesquelles misereres furent aucunement assopies, par l'entremise du Roy D. Ferdinand de Castille & Arragon, qui moyenna tel accord que le Connestable messire Louys de Beaumont son beau-frere se retireroit en Castille pour certain temps limité, durant lequel cesseroyent les armes d'une part & d'autre; & que ses biens & terres seroyent mises en depost és mains du Roy D. Ferdinand. Ainsi sortit le Connestable hors de Navarre, mais il n'y perdit rien: car le Roy D. Ferdinand luy donna deux fois autant de reuenu qu'il auoit auparauant, le faisant Marquis d'Huescar en Granade.

*Nouvelle
confusion de
Navarre.*

*Louys de
Beaumont
chef du party
confiné en
Castille.*

Louys de
Beaumont
saint M.
qui d'haes-
tar.

Royz prenés
paries que-
relles de
leurs subiets.

Voyage du
Roy Iean
de Nauar-
re, en Ca-
stille.

Le nom de guerre ouuerte cessa en Nauarre, mais on ne laissoit pas d'y commettre meurtres & pilleries, sans aucune iustice: car ces peuples estoient de long temps accoustumés à tels excés, & au mespris des loix. Ce qui empira encores, par la faute des Roys Iean & Catherine, lesquels par mauuais aduis & affectiō tres-indigne des Roys souuerains, en fin se banderent en l'igues l'un contre l'autre: le Roy tenant le party de Beaumont, & la Royne, celuy de Grammont, dont s'ensuiuirent maux infiniz. Quelque temps auparauant, le Roy alla trouuer en Castille le Roy D. Ferdinand, qui estoit à cette heure là de retour à Seuille, de la guerre Catholique des Alpuzarres: lequel receut le Roy de Nauarre avec grand honneur & courtoisie, l'espace de dixsept iours qu'il y seiourna. Plusieurs affaires mouuoient ce Prince d'aller en Castille: mais deux estoient les plus importants: car il pretendoit retirer les villes de la Garde, Arcos, saint Vincent & Bermedo, les chasteaux de Toro & Herrera, & autres lieux de la Sossierra, que le Roy de Castille possedoit de l'ancien patrimoine de Nauarre: plus pour le droit de la feu Royne D. Blanche de Nauarre,

premiere femme du Roy D. Iean d'Arragon, bisayeule de la Royne Catherine regnante, & par donation faicte par contract de mariage d'icelle, demandoit l'Infantazgo de Castille, le Duché de Pegnafil & Seigneurie de Lara & plusieurs autres terres: & avec ce la somme de 420112. florins vj. sols viij. deniers du coing d'Arragon: pour lesquelles pretensions, le Roy Iean d'Albret, & Catherine de Navarre estans a Pau, auoyent n'agueres depesché en Ambassade aux Roys de Castille, deux freres Cordeliers, gens d'entendement: à sçauoir frere Ieã de Vadre gardian de Corrella, & frere Iean de Ro, gardiã de Tafalla, avec amples instructiõs, pour en cheuir: mais ils n'en auoyent rapporté que gracieuses parolles & excuses dilatoires. Outre cet affaire, les pressoit fort le soupçon qu'ils auoyent du Comte de Lerin, nouvellement retiré en Castille, & là accreu d'honneurs & biens, estans mesmes aduertis que le Roy Dom Ferdinand l'auoit plusieurs fois sollicité de luy faire cession & transport de tous les biens, droicts & actions qu'il pouuoit auoir dedans les terres de Navarre, luy promettant triple recompense en Castille:

fust pour l'amour naturelle qu'il portoit à sa patrie, ou bien qu'il estimait plus le rang qu'il tenoit presque comme Roy en Navarre, que d'estre en Castille, deuanté par plusieurs autres, comme il estoit nécessaire. Ces deux occasions principales firent partir le Roy Iean d'Albret, & la Roynne Catherine sa femme de Pau, où ils estoient allés, des qu'ils eurent nouvelles de la mort du Roy Charles viij. & retourner en Navarre, où la Roynne demeurant pour gouverner assistée par frere Pedro Eraso Abbé du monastere de l'Oliue. Le Roy Iean d'Abret estant donc passé à Seuille, pour prendre quelque resolution, avec le Roy D. Ferdinand sur ces affaires, obuier aux inconueniens qu'il craignoit, & renouveler la paix, amitié & alliance, d'entre les deux Royaumes, fut logé avec les Roys de Castille, en la forteresse & chasteau de Seuille: & pour plus le gratifier & honorer, fut defendu au Connestable & Comte de Lerin d'entrer au chasteau. On dit que le Roy D. Ferdinand fit sonder celuy de Navarre, s'il trouueroit bonne la trocque qu'il desiroit faire avec le Comte de Lerin, des terres qu'il possedoit en son Royaume, contre autre recompense en

Castille, & moyennant bonne somme de deniers qu'ils baillerent au Roy Jean d'Albret, à fin qu'il consentist que ces terres demeurassent à Castille, lequel, nonobstât la mauuaise volôté qu'il portoit au Comte, en voulut auoir son aduis, qui fut qu'on ne deuoit iamais changer terres & domaine, pour argent. Autre chose n'aduancea le Roy Jean d'Albret en ce voyage, que de recevoir bonne chere & faire riches presents: par quoy il reprint le chemin de son Royaume de Navarre, laissant ses affaires indecis. Le Comte de Lerin Connestable de Navarre, s'estant par cette entreueüe, reconcilié avec luy, le suiuit, & demeura quelques moys en Navarre, en bõne concord. Le Cardinal Borgia fils du Pape Alexandre, s'estant desfaict de l'Euesché de Pampelone, & resigné icelle au Cardinal de S. Praxede, il se desfit aussi du chapeau de Cardinal, enuiron ce temps, pour suivre les armes: à quoy il estoit plus enclin qu'aux affaires Ecclesiastiques, & fut faict par son pere, Duc de la contrée, dicte anciennement Flaminia, & capitaine general de l'Eglise: Ce fut le Duc Valentin.

Or le Roy Jean d'Albret eut de la Roy-
ne Catherine de Foix sa femme, ample ge-

1503.

neration: à sçauoir Iean & André Phebus, qui moururent ieunes: Henry le quel leur succeda és Estats de Foix & Bearn, & au tiltre de Nauarre, & nasquit trois iours apres la mort d'André Phebus son frere, en la ville de Sanguessa l'an 1503. au moys d'Auril: les parrains duquel, au baptesme, furēt deux pelerins Alemans, qui passoyēt d'auanture au temps de sa naissance, pour aller à saint Iacques dont l'vn s'appelloit Henry, & l'autre Adam: ce que le Roy son pere fit par deuotion: mais les Espagnols disent que ce fut vn aduertissemēt & presage de sa future condition de viure estrangier & pelerin hors de son Royaume. Outre ceux-la, il eut Charles, nommé par aucuns, François, qui mourut au voyage du Seigneur de Lautrec à Naples: Catherine, Anne, Quiterie, Magdeleine, Isabel, & cinq autres enfans, desquels on ne met les noms, qui moururent ieunes, de maniere qu'en tout, la Roynne Catherine luy enfanta quatorze enfans. Des filles Anne fut mariée au Comte de Candale: en laquelle maison ja estoit mariée la Tante de la Roynne de Nauarre, nommée aussi Catherine, Mere de la Roynne Anne de Hongrie, femme du Roy Vladistaus. Isabel es-

poufa le Comte de Rohan en Bretagne.

Ce Roy Dom Jean d'Albret fut magnifi- Mœurs & qualités du Roy D. Ieā d'Albret.
 que & pompeux en sa Cour & maison, laquelle estoit frequentée de noblesse tant d'Espagne & de France, que d'autres nations, autant que celles des plus grands monarques. Son estude & plaisir estoit diuers: car il aymoit les lettres & les liures, dont il fit amas & dressa vne Librairie assez copieuse, recherchoit curieusement les genealogies des maisons nobles, vouloit entendre leurs armoiries, & blasons, annoblissoit neantmoins quelquesfois aucuns de peu de merites: prenoit plaisir à deuiser familièrement & en grande priuauté avec ses subiects & autres, comme s'il eust esté, non pas Roy mais vn simple Gentil-homme: dançoit volontiers & si peu tenoit sa gravité Royale qu'il ne faisoit difficulté de se trouver aux festes & assemblées publiques, & se resiouyr avec les Dames & Damoiselles, à la mode du pays, alloit priuément disner & soupper & faire bonne chere aux maisons de ses subiects s'inuitant soy-mesme: ce qui le faisoit aymer par aucuns, & par

autres, mespriser, comme ne sachant tenir son rang: & auoit cette complexiõ de l'air de France, où les Princes se rendent quelquesfois trop familiers & accointables aux petites gens. Il estoit tellement adonné à ses plaisirs, que le plus souuent il se reposoit des grandes affaires sur autrui: ce qui luy amenoit mespris & malueillance de plusieurs: car par ce moyen, contre les serments & promesses faictes à son couronnement, plusieurs estrangers estoient admis aux Estats, offices & benefices du Royaume de Nauarre: dont luy furent faictes remonstrances & protestations plus d'vne fois aux assemblées d'Estats, par les Seigneurs du Royaume, mais il n'en faisoit aucun compte: car il estimoit auoir vn grãd rempart, en l'amitié des Roys de Castille: nonobstant laquelle, le Roy D. Ferdinand ne laissa de capituler avec celuy de France Louys xij. qu'il ayderoit à le depousseder du Royaume de Nauarre, pour en inuestir Gaston de Foix Duc de Nemours, fils du Vicomte Jean de Narbonne, & frere de la Royne Germaine: lequel D. Ferdinand s'en empara depuis luy mesme pour autre occasion, ainsi que nous dirons. Or sur la fin de l'année 1506. le Duc

Valentin s'estant sauué de la prison de Medina del Campo, & venu en Navarre, il trouua que le Roy D. Jean d'Albret & la Royne sa femme s'estoyent rendus partiaux l'un cōtre l'autre, comme nous auōs traicté cy dessus. Parquoy le Duc montrant en cela son sens & bonne volonté, fit en sorte qu'il les reünit, rendant le Roy son beau-frere, fauteur de la faction Gramontoise, à raison dequoy, le party contraire se trouua fort empesché : mais le Connestable messire Louys de Beaumōt, homme de grand courage, ne laissa de se maintenir haut, & superbe en son rāg, tellement que luy estant venu, vn iour notifier quelque mandement du Roy vn certain officier, il le fit charger de coups de baston, & ietter dedans vne prison au chasteau de Larraga, voulant donner à entendre qu'il ne se soucioit gueres du Roy, ny de ses aduersaires de Grammont par luy favorisés: ce qui luy cousta sa ruine: car le Roy indigné, & à bon droict, de ce faict audacieux, l'ayant par plusieurs messages mandé de venir en Cour, sans qu'il obeist, determina de le destruire, totalement. Or auoit-il pour amy, encore qu'il fust de la faction contraire D. Alphonse Carrillo

Faict temeraire du Comte de Lerin, qui le ruina.

de Peralta, Comte de S. Estienne, fils de Troile Carrillo, & petit fils de l'Archeuefque de Toledé D. Alphonse Carrillo d'A-cugna, qui l'aduertissoit de tout ce qui se machinoit contre luy, & qu'il se gardast bien de venir à la Cour, s'il ne vouloit tomber dedans les embusches. A raison de cette contumace, le Roy luy ayant fait faire son procez, le fit condamner à perdre la vie, & confisqua ses biens, comme criminel de leze Majesté. Et ayant mis gens de guerre aux champs, pour l'exécution de cet Arrest, donna la charge au Duc Valentin son beau-frere, de le poursuivre en toute extremité de guerre, laquelle le Duc commença par le siege du chasteau de Larraga le xj. de Feburier l'an 1507. mais un gentilhomme nommé Oger de Betastegni, qui commandoit dedans, le defendit brauement, de sorte que le Roy qui y estoit en personne, & le Duc, leuerent le siege de là, & allerent à Viane: où la ville ne leur fit aucune resistance, mais le chasteau tint bon, nonobstant que les viures leur fussent fort courts: Dequoy le Comte de Lerin, Connestable estant aduerty, delibera de le secourir. Parquoy ayant assemblé iusques au nombre de

*Arrest contre
le Comte de
Lerin.*

1507.

deux cés bons cheuaux, & quelques gens de pied, vint à Mendaua, espier l'occasion d'executer son entreprise, laquelle luy succeda bien, en ce que la nuict mesme, s'esleua vn tresfort orage & horrible tempeste, qui fit penser au Duc Valentin que les ennemis ne se mettroient aux champs, & qu'ils ne se hazarderoyent point de secourir les assiegez. Parquoy il retira à couuert les gardes & sentinelles, qu'il auoit accoustumé de tenir aux champs, aux aduenues du chasteau. En quoy il fut trompé, combien qu'il fust estimé sage, & aduisé guerrier: car à la faueur du bruit des vents, & de la grosse pluye, soixante cheuaux partirent de Mendauia avec chacū vn sac plein de farine, & aucuns portans de pain cuit, lesquelles prouisions ils mirent dedans le chasteau, par vne poterne, sans estre sentis ny apperceus. Le matin venu, ces gens de cheual s'en voulans retourner, aperceurent sur le chemin de Logrogno, certaine caualerie, qui leur fit croire que c'estoit vn secours de trois cens cheuaux Castillans, que le Duc de Nagera auoit promis d'enuoyer au Connestable. Partāt se prindrent à crier, Beaumont, Beaumont,

ce qui donna l'alarme à la ville. Le Duc Valentin s'estant fait armer de riches armes par vn sien valet nommé Ianicot, lequel autresfois auoit seruy le Connestable, sortit dehors, monté sur vn braue cheual, qui auoit les naseaux fendus, accompagné de mille hommes de cheual, & grande infanterie, & tint le chemin de Mendauiua, disant, où est, où est ce Comtereau? ie iure Dieu, qu'aujourd'huy ie le feray mourir, ou le prendray prisonnier: ie ne cesseray iusques à ce qu'il soit entierement destruit, & ne pardonneray ny sauueray la vie à aucuns des siens: tout passera par l'espée iusques aux chiens & aux chats. Ainsi poussé d'impetueuse affection, deuança les siens au trac de ces soixante cheuaux, qui se retiroyent deuant luy. Le Connestable auoit mis aucuns de ses gens aux champs tât pour recueillir (s'il en eust esté besoin) ceux qui estoient allés auictuiller le chasteau de Viane, que pour descouurir ce qui estoit en campagne du costé des ennemis, lesquels voyâs venir le Duc, qu'ils ne congnoissoyent point, seul, & d'vne si grande assurance, se doutans bien qu'il estoit suiuy de quelque grâde troupe, se retirerēt iusques là où estoit le Connestable,

nestable, lequel s'esmerueillant qui pou-
 uoit estre ce cheualier & de sa hardiesse.
 Et quoy, dit-il, y a il personne icy, qui
 osast aller affronter ce braue, qui s'apro-
 che si pres de nous? lors se desbanderent
 trois gentilshommes de sa troupe, les-
 quels allerent le rencontrer en vn chemin
 creux en guise de fosse, où mal pouuoit
 vser le Duc de sa force & adresse, ny de
 celle de son chetual, & ayât couché le bois
 contre luy, vn d'iceux le print souz l'aissel-
 le droicte, au defaut du harnois, ainsi qu'il
 hauffoit le bras, pour donner coup de lan-
 ce, & le passa tout outre, d'ôt il cheut mort
 par terre: On dit que celuy qui fit ce coup
 estoit des Garceses d'Agreda: par ces trois
 compaignons le corps fut incontînet des-
 pouillé, & laissé nud sur le chemin, luy
 ayans couuert ses parties honteuses avec
 vne pierre, & les riches despouilles por-
 tées au Connestable, qui s'en alloit reti-
 rant, sans qu'il peust cognoistre autre cho-
 se du mort, sinon qu'il deuoit estre quel-
 que grand Capitaine, iusques à ce que la
 mesme matinée Ianicot, le valet de cham-
 bre, qui s'estoit mis apres son maistre, &
 auoit failly son chemin, fut prins par quel-
 ques coureurs, & mené au Connestable;

Mort du
 Duc Valen-
 tin.

par luy fut sceu, apres luy auoir faict mon-
 strer le harnois & habillemēs, que c'estoit
 le Duc Valentin Cesar Borgia, qui auoit
 esté tué: le corps duquel fut trouué par
 l'armée qui marchoit apres luy, en l'estat
 que nous auons dict: En l'arriere garde de
 laquelle estoit le Roy D. Iean en person-
 ne, qui mena grād dueil de la mort de son
 beau-frere: & l'ayant faict couvrir d'un
 manteau d'ecarlatte, le fit porter à Viane,
 & enterrer en la grande chapelle de l'E-
 glise parrochiale de S. Marie, où on lit cet
 Epitaphe en langue Espagnole.

Epitaphe du
 Duc Valen-
 tin.

Aqui yaze en poca tierra

Et que toda le temia,

Et que la pax y la guerra

Per to lo el mundo hazia.

O tu, que vas à buscar

Dignas cosas de loar,

Si tu loas lo mas digno,

A qui pare tu camino,

No cures de mas andar.

Ce qui peut signifier ce que s'ensuit, en
 aussi peu de parolles.

Cy gist en peu de terre

Vn qu'on ha redouté,

Qui par tout ha porté

Et la paix & la guerre.

Passant qui vas chercher

Quelque chose louable:

Pour chose plus notable,

Plus loïn ne dois marcher.

On remarque en Espagne, pour vne chose digne de memoire, que la mort du Due Valentin aduint au Royaume de Nauarre, à semblable iour qu'il auoit au mesme Royaume, prins la possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampe-lone, principale de ce Royaume, à sçauoir l'onzième de Mars, auquel on fait la feste de S. Gregoire Pape, & qu'en cela Dieu voulut monstrier quelque tesmoignage de son ire contre celuy qui par mespris de toute religion, auoit quitté l'estat Ecclesiastique, & sa charge pastorale, pour suivre le mestier sanguinaire des armes. Le Connestable eust bien plus desiré qu'il eust esté prins vif, pour en faire vn present au Roy D. Ferdinand. Le Roy de Nauarre à cause de cette mort, entra en telle fureur contre le Connestable, & tous les siens, que mesme aucuns des parents d'iceluy, qui suiuoient l'armée Royale, furent contrains de se retirer, ne s'osans presenter deuant luy, auquel le chasteau de Viane resista pour lors, encor que son armée fust

*Aspre guerre
contre le
Comte de
Lerin &
extermi-
nation d'iceluy
des terres de
Navarre.*

creuë par les trouppes, que luy auoyent enuoyé de Castille D. Bernardin de Velasco Connestable, & Duc de Frias, & le Comte de Nieua, avec lequel & le Comte d'Aguilar, le Roy auoit tousiours entretenu particuliere & estroite amitié: mais il passa aux terres du Connestable, où il fit toutes les ruines & degasts qu'un ennemy irrité peut penser, print la ville de Lerin, où il renuersa & brisa le sepulche des progeniteurs du Connestable, & de la maison de Lerin, qui estoit somptueux & de superbe structure, rafa ses maisons, couppa vignes & oliuiers, puis courant & prenant le reste de ses places, & chasteaux, partie par reddition volontaire, partie par force, où il faisoit pendre les capitaines qui luy faisoient resistance, le mit en tel poinct, qu'il fut contrainct sortir hors du pays, & se retirer en Castille vers son beau-frere le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, suivi de plusieurs autres de la factiõ de Beaumont, laquelle demeura pour lors du tout atterrée, & les Grammontois releués: entre lesquels estoit la Mareschaucée du Royaume. Et d'abondant obtindrent, à l'occasion de la retraicte du Connestable, l'Estat d'iceluy, en la personne de D. Al-

phonse Carillo de Peralta, Comte de S. Estienne. Alors se rendirent les chasteaux de Viane & de Larraga : & en cet exil le Connestable viel & despouillé de ses terres, mourut quelques mois apres en Arragon, en la ville d'Aranda. Sa femme Don Leonor d'Arragon deceda pareillement, & en mesme temps, en la ville de Tortose, en Catalogne. Le corps du Connestable ayât esté quelque temps en depost au monastere de Veruela, fut depuis transporté à Lerin, où il est enterré. Son fils Dom Louys de Beaumont luy succeda apres la conqueste & vsurpation de Navarre, faite par le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, en la dignité de Connestable & de grand Châcelier du Royaume, & en tous ses autres Estats & biens, estant par ligne maternelle, nepueu du Roy Dom Ferdinand, & petit fils du Roy D. Iean d'Arragon onziésme de ce nom. Il fut bruit que le Connestable & son fils auoyent déja traité avec le Roy Louys douziésme de deposseder le Roy Iean d'Albret du Royaume de Navarre, pour en inuestir le Duc de Nemours Gaston de Foix son nepueu, comme dé-ia a esté touché cy dessus, & que Loys de Beaumont le fils D,

François de Beaumont, & D. Pierre Menal de Beaumont allerent en France pour solliciter le Roy à cet affaire, l'asseurâs que toutes choses luy seroyent aisées & favorables: mais le Roy Louys lors empesché en autres affaires, mesmes à renger la ville de Gennes, qui s'estoit rebellée contre luy, n'y voulut entendre. Parquoy retournerent en Arragon D. Louys de Beaumont, & D. Pierre Menal, laissant D. François au service du Roy de France, où il demeura, jusques à ce qu'estant appelé par son pere D. Jean de Beaumont, qui avoit certaine querelle & desfi avec Amador de Lascan, auquel il ne pouvoit respondre, à cause de sa vieillesse, il se vint presenter du regne de ces Roys, au combat, contre Amador: mais sur l'heure du combat s'estât esmeu certain different, sur la qualité des armes, cela les empescha de combattre, consommant toute la journée en disputes. Estant decedé sur la fin de l'an 1507. l'Evuesque de Pampelone le Cardinal D. Antoine, en son lieu fut promu, par le Pape Jules ij. le Cardinal de S. Sabine, nommé Facio, mais ayant le Chapitre de l'Eglise de Pampelone esleu desja le Cardinal Amand d'Albret du tiltre de saint

1507.

Nicolas *in carcere Tulliano*, frere du Roy, pour leur Euesque, fut reietté le Cardinal de S. Sabine, & empesché à prédre la possession de cette Euesché. Parquoy le Pape Iules mit interdict en tout le Royaume de Navarre, au commencement de l'an 1508. Interdict du Pape Iules à. au Royau me de Navarre. qui dura vn an tout entier: & fallut, pour oster ces censures, que le Cardinal par luy pourueu fust Euesque de Pampelone: dõt il print possession par procureur, & fut l'election faicte par le Chapitre, declarée nulle. Ce Cardinal Facio ne vescu gueres apres. Parquoy le Cardinal Amand d'Albret, frere du Roy reuint en son droict, & fut receu en la place du defunct. L'Archidiaconat de la table de cette Eglise, dignité principale & de grand reuenue, fut baillé à D. Iean de Beaumont, pour son fils, nommé aussi D. Iean, frere de D. François de Beaumont susmencionné, lequel estant de retour de France en Navarre, fut non obstant les haines des partialités de Beaumont & Grammont, chery & fauorisé par le Mareschal D. Pedro, qui estoit lors le personnage de plus grande autorité, qui fust aupres les Roys D. Iean & D. Catherine, qui iouyffoyent de leur Royaume tranquille & sans bruit, depuis l'expulsion

du Comte de Lerin, & de messire Louys de Beaumont son fils, & autres de la faction Beaumontoise, & auoyent lors l'esprit tēdu à le restituer en son ancien estat, & reünir les places qui en estoient distraites, & tenues par le Roy de Castille. A raison dequoy, & pour demander autres droits qu'ils pretendoyent, ils auoyent enuoyé plusieurs Ambassadeurs, au Roy D. Ferdinand, lesquels auoyent rapporté bonne esperāce d'obtenir ce qu'ils demandoient en la plus grande partie. Parquoy ils auoyent derechef reuoyé le Docteur Iean de Iassu Seigneur de Päuierre. Ladrō de Möleon, & le Protenotaire Martin de Laureguizar, qui estoient du conseil, avec amples instructions de capituler, cōpoier & cheuir de toutes leurs pretētiōs en cette forme: Que le Roy d'Arragon Regent de Castille, seroit prié, que s'il faisoit quelque accord avec le Roy de France, les Roys de Nauarre y füsēt cōprins: Que les Ambassadeurs feroient grande instance au Roy D. Ferdinand, que les villes de S. Vincent, Sos, Arcos, Garde, & Bēnedo, & le surplus des places de la Sosierra, tenues par luy, & par la courōne de Castille, leur fussent restituées, suiuant l'ordonnāce de la feu Roynne D. Isabel, à son decēs, comme lieux ap-

partenans à la couronne de Nauarre: Que pareillement ils demandassent cōme choses hereditaires, les Duchés de Gandie & de Momblâc, & le Comté de Ribagorça, la ville de Balaguer en Arragon, le Duché de Pegnasiel, & l'Infantazgo de Castille, les villes de Cuellar, Castro Xeris, Haro, & Villalon, & autres terres: & en outre, la somme de quatre cens vingt mille, cēt & douze florins d'or, six sols, huit deniers d'Arragō, baillée en dot par le Roy Charles iij. de Nauarre, à son gendre le Roy D. Jean d'Arragon. Voila les pretentions des Roys de Nauarre enuers Castille, dont ils auoyent eu plusieurs esperâces vaines, que raison leur en seroit faicte, mais en effect, le Roy D. Ferdinād, par ses dilatiōs, monstrois assés d'en auoir peu d'enuie, & qu'il attendoit quelque autre occasion de s'acquitter, sans rien rendre de ce qu'il tenoit. En quoy la meilleure excuse qu'il eust estoit la restitutiō de ceux de Beaumōt qu'il sçauoit estre tresodieuse aux Roys de Nauarre. L'Ambassade ayāt faict son deuoir, & perdu plusieurs iournées à la suite de la cour de Castille, s'é retourna sans riē faire & se deschargea enuers les Roys D. Jeā & D. Catherine, qui pour lors estoient en Frâce,

Parquoy ils repasserent les monts & retournerent en Nauarre, où se trouuâs lors que plus ardoient les guerres d'Italie, le Roy D. Ferdinãd qui auoit dessein de mener vne armée en Gascongne en faueur des Anglois, leur enuoya demander passage pour ses gens d'armes, viures & munitions: & pour seureté, qu'ils luy baillassent en depost les chasteaux d'Estelle & Maye en Nauarre & celuy de S. Iean de pied de Port au limite de France, leur promettant ainsi qu'il auoit faiët autresfois, en reconnaissance de ce plaisir, de leur restituer les villes de S. Vincent, Arcos, Garde, & autres de la Principauté de Viane. Les Roys D. Iean & D. Catherine se trouuerent fort empeschés à cette demande: car ils se voyoient fort engagés en chacū des deux Royaumes, de France & de Castille, de façon qu'en ces differents & querelles où estoient ces grands Monarques, prenant le party de l'vn, ils se declaroyent ennemis de l'autre, & voulans estre neutres, ils estoient en proye à tous deux. Estans en cette incertitude, leur propre oncle Amand d'Albret, Seigneur d'Obal, qui estoit lors, en leur cour, Ambassadeur de France, les fit ployer de la part du Roy

Louys son maistre, leur faisant promesses
 d'infinies faueurs, dequoy essaya en vain
 de les destourner Mondoguedo Amba-
 sadeur du Roy de Castille, leur protestant
 & annonçant les maux, qui leur aduie-
 drét. De cela estant incontinent aduertý le
 Roy D. Ferdinand, estima auoir occasion
 propre à ses desseins, pour vñir la couron-
 ne de Navarre à celle de Castille. Parquoy
 fit grandes plainctes de cette resolution &
 adherence des Roys de Navarre au Roy
 de France, qu'il appelloit schismatique &
 ennemy de l'Eglise Romaine, au Pape Iu-
 les, lequel ayant vsé des moyens ordinaí-
 res, à sçauoir d'admonitions & persuasions
 paternelles enuers ces Princes, selõ la for-
 me & maniere de Rome, de quitter l'al-
 liance des pervers & se ranger avec luy, &
 ses adherents, voyant qu'ils persistoyent à
 tenir le party de France, procedda contre
 eux, par le dernier remede, les declarant
 par l'aduis du Consistoire, des Cardinaux
 schismatiques & heretiques, les priuant &
 leur posterité, de tous droits au Royaume
 de Navarre, & de tous leurs biens, & les
 baillant & transferant au Roy D. Ferdi-
 nand, Regét de Castille: les forces duquel
 préparées pour passer en Guyéne se trou-

Le Roy de
 Navarre
 adhere au
 Roy de
 France.

Le Roy de France
 y a des Roys de France
 y a des Roys de France

Moyens du
 Pape & du
 Roy D. Fer-
 dinand, pour
 rauir & u-
 surper le
 Royaume de
 Navarre &
 le ioindre à
 Castille.

NUL

Le Roy de France
 y a des Roys de France
 y a des Roys de France
 y a des Roys de France
 y a des Roys de France
 y a des Roys de France

uerent à propos & seruirent à l'vsurpation de Nauarre. Ayant sceu le Roy Iean d'Albret toutes ces procedures, il enuoya à Burgos D. Alphonse Carrillo Connestable, & D. Pedro de Nauarre, Marechal du Royaume Ambassadeurs, à fin de remedier aucunement aux dangers qui estoÿent apparêts, lesquels ayans trouué en la cour de Castille messire Louys de Beaumont, & autres exilés, sollicitans avec grande faueur le Roy D. Ferdinand de faire l'entreprinse de Nauarre, estimans que c'estoit la seule occasion qu'ils pouuoient esperer d'estre remis, ils furent si mal recueillis, qu'ils n'eurent plus grande haste que de s'en retourner faire rapport au Roy & aux Estats assemblés à Tudela, que toutes choses tendoyent à la guerre. Le Roy D. Ferdinand ayant pour pretexte d'assaillir ce pays, la sentence & arrest du Pape, & pour moyen, les intelligences de plusieurs fauteurs de la faction Beaumontoise es entrailles d'iceluy, estima que ce luy seroit chose aisée de l'vsurper: partant differa la guerre de Guyenne: Neantmoins, pour plus grande iustification, & pour couvrir mieux ses iniustes desseins, de l'vsurpation de Nauarre, qu'il vouloit fai-

re, ayant fait assembler son armée au-
 tour de la ville Victoria, dont le Duc d'Al-
 be Dom Federic de Toledé estoit Capi-
 taine general, enuoya de rechef sommer
 les Roys de Navarre, de mettre entre ses
 mains les places, & chasteaux susmen-
 tionnés, les aduertissant qu'à leur refus, il
 se mettroit en deuoit d'exécuter la sen-
 tence du Pape, & les despouilleroit non
 seulement de Navarre, mais de tout ce
 qu'ils possedoyent en France: Nonob-
 stant lesquelles protestations, le Roy D.
 Iean, luy refusa passage & la deliurance
 des chasteaux, alleguant l'amitié & allian-
 ce qu'il auoit avec le Roy de France, ne
 se pouuant persuader que le Roy Dom
 Ferdinand, lequel il n'auoit iamais of-
 fensé, se mist à bon escient à le poursui-
 ure, avec telle rigueur qu'il disoit, mais
 il se trouua deceu: car le Duc d'Albe eut
 commandement soudain, que laissant le
 chemin de Guipuscoa, il entrast dans le
 Royaume de Navarre, pour l'vsurper,
 ce qu'il fit, se trouuans lors les Roys
 Iean & Don Catherine à Pampelone,
 l'armée Castillane estant dé-jà à huit
 lieues pres d'eux, si despourueuz de tous
 moyens de resister, que le Roy Iean

Demandes
 inciviles du
 Roy D. Fer
 dinand à
 celuy de Na
 varre, pour
 conuerture
 du dessein
 qu'il auoit
 de le depof-
 seder de son
 Estat.

Année 1512

qu'il n'auoit
 de guerre p
 le Duc d'albe
 y Jean Jahan
 Catherine
 Roy & Reine

*Le Roy lea
d'Albret
contrainct
se retirer en
France.*

ne sceut prendre meilleur party, que de desloger, & abandonner le Royaume, & se retirer en France. Les habitans de Pampelone, se voyans delaisés, luy demanderent, puis qu'il s'en alloit, que c'est qu'ils auoyent à faire: Defendez vous, dist-il, le mieux que vous pourrez, & si vous ne pouuez vous maintenir, rendez vous au Roy D. Ferdinand à quelques bonnes conditions: car de ma part ie donneray bon ordre qu'il ne iouyra gueres de Nauarre. La Royne Catherine trouua estrange que le Roy son mary laissast si tost son Royaume, auant que l'armée de Castille fist aucun notable effort: mais il partit, parauanture pour la desfiance qu'il auoit des Pampelonois qu'il scauoit estre affectionnés au Comte de Lerin, & à la faction Beaumontoise, nonobstât toutes remonstrances qu'elle luy sceust faire, le xxij. Iuillet l'an 1512. disant qu'il aymoit mieux viure parmy les bois & montagnes que d'estre prisonnier en ses terres. Sa retraite fut par le val de Baztan, & le chasteau de Moya, & s'en alla à la Cour de France, laissant la Royne sa femme à Pampelone, laquelle y ayant encores seiourné deux iours apres luy, le suiuit avec le Prince Henry son fils,

& trois filles, & l'ayant attainct, entre autres propos pleins d'amertume, luy dist: O Roy, vous demeurez Iean d'Albret, & ne pensez plus au Royaume de Navarre, d'autant que pour auoir esté superfluemēt bon, vous en aués esté moins estimé des vostres, & vous estes perdu, vous & vostre Royaume. Auec ces Princes partirent du Royaume le Marechal D. Pedro & plusieurs autres gentilshommes de la part de Grammont. Le Comte de Lerin D. Loys de Beaumont auoit telle intelligence en la Cour & en tout le Royaume de Navarre, qu'il auoit particulier aduis de tout ce qui s'y faisoit & ordonnoit, dont il aduertissoit le Duc d'Albe, lequel marchant auant, se campa à deux lieües pres de la ville de Pampelone, ayant en son armée six mille hommes de pied, & mille & cinq cens cheuaux legers Castillans, sans le renfort de ceux de Beaumont, & de leurs amis, parents & partiaux. Les habitans de Pampelone enuoyerent au deuant, demandans au Duc d'estre receuz à certaines loix & conditiōs (car de se defendre ils n'en auoyent ny le pouuoir, ny possible la volonté) ausquels fut respondu par le Duc que c'estoit aux vainqueurs de donner loy aux vaincus.

*Paroles pic-
quantes de
la Royne
Catherine
au Roy son
mary.*

*Faction de
Beaumont
en la Cour
de Navarre.*

Partant qu'ils aduisassent de se rendre librement en ses mains, ou s'attendissent d'endurer toutes les miseres & calamités qu'on a de coustume voir aux prinſes des villes. A raison dequoy ils retraignirent leurs demandes à l'obſervation de leurs anciens priuileges & libertés: ce qui leur fut octroyé, & outre ce aucunes prouiſions pour l'eſtat preſent. Entre les articles qui leur furent accordés, les principaux furent les ſuiuans: Que le Duc d'Albe ſeroit deſormais deſenſeur & moyenneur des habitans de Pampelone és demandes & requeſtes qu'ils feroient aux Roys D. Ferdinand & D. Jeanne, pour choſes ou honorables, ou profitables: Que ceux qui demeureroyēt vaffaux & ſeruiteurs des Roys de Caſtille ſeroient conſerués & maintenus en leurs biens & eſtats, ſalaires, rentes & penſions qu'ils auoyent accouſtumé de receuoir des Roys precedents: qu'aux autres qui ſe retireroyent, ſeroient payées ſeulement telles choſes, iuſques au iour de la redditiō de la ville: que les receueurs Royaux recouureroyent les rentes, reueus, gabelles, & autres emoluments de la couronne, comme ils auoyent accouſtumé, à la charge qu'ils reſideroyent en la ville

Conditions
accordées à
la reddition
de Pampelone.

ville de Pápelone: que les gages des Con-
seillers & Presidents de la iustice, & Audi-
teurs des Comtes Royaux, & autres offi-
ciers & magistrats des Roys Dom Iean
& D. Catherine, leur seroyent payés, à la
charge de residence à Pampelone: Que
les habitans de la ville demeureroient bõs
seruiteurs des Roys D. Ferdinand & D.
Ieanne, & moyennant ce iouyroient de
leurs biens meubles & immeubles, droitz
& priuileges anciens: & pareillement ceux
qui auoyent suiuy les Roys D. Iean & D.
Catherine, si dedans trente iours, ils reue-
noient au pays: Que les habitans de Pam-
pelone ne seroyent tenus de donner logis
à aucun, sans payemēt, non plus que ceux
de Sarragoffe, Valence & Barcelone: Que
les Seigneurs & gentilshommes, qui dans
le terme de trente iours, se rangeroyent au
seruice des Roys D. Ferdinand & D. Iean-
ne, seroyent bien & honorablemēt trai-
tés en leurs personnes & biens, sans estre
recherchés de crimes quelconques, qu'on
pourroit mettre en auant, du temps des
dissentions & partialités passées, de Beau-
mont & de Gramont: Que quand ils mar-
cheroient en guerre, leurs priuileges &
rangs, quant à leurs personnes & degrez,

leur seroyent gardés ainsi que du temps des Roys precedents; Que les droits de prouisiōs de viures, draps de soye, deniers & autres choses deües par les Roys Dom Iean & D. Catherine, à leurs officiers, citoyens de Pampelone, rangés au seruice des Roys de Castille, leurs seroyent payés, moyennant bons & authentiques enseignements: Que si aucuns de ces Articles se trouuoient au preiudice d'autruy, le iugement en seroit deféré aux Roys de Castille D. Ferdinand & D. Ieanne la fille. Plusieurs autres chefs furent mis en auant, partie accordés, partie r'enuoyés au Roy & son Conseil, mais ceux cy sont les plus notables: lesquels articles furent promis & iurés par le Duc d'Albe, au nom & par le consentement des Roys de Castille, le vingt quatriesme Iuillet, present D. Louys de Beaumont Connestable, D. Antoine d'Acugna Euesque de Cuenca, Pero Lopes de Padilla, Ferdinand Suarez de Tolede, & autres Seigneurs. Et bien que le Duc eust accordé de n'entrer dedans la ville que le lendemain, à fin qu'il ne fust reproché aux habitans, qu'ils s'estoyent rendus presque auant que voir l'ennemy, si est-ce que le Côte de Lerin, des-ja Con-

1572 24
Julliet

nestable de nauarre, y entra le mesme iour
xxiiij. & le xxv. le Duc, avec le reste de l'ar-
mée. Ainsi, par l'vsurpation & tyrannie
des Roys de Castille, au lieu de faire droict
& raison aux Roys de Nauarre, de leurs
iustes pretentions, villes, places & deniers
que les Roys de Castille leur detenoient,
comme ha esté dict cy deuant, demeure-
rent despouillés les Roys D. Iean & D.
Catherine de leur Royaume de Nauarre,
qu'ils auoyent tenu dix-huict ans & demy
ensemble, & la Royne seule près de dix
ans, apres la mort de son frere François
Phebus: & des ce iour xxv. de Iuillet 1512.
iour de S. Iacques. Nauarre, par cette in-
iuste conqueste fut reünie à la couronne
de Castille 468. ans, apres que du temps
du Roy D. Sancho le grad & par sa mort,
il en auoit à iuste cause, esté separé.

Après la reddition de la principale vil-
le, le duc d'Albe fit sommer les autres lieux
forts du Royaume, de se rendre, leur pro-
mettant s'ils le faisoient, qu'ils seroyent
traitez, avec la mesme clemence que Pam-
pelone, sinon qu'il les assailliroit & pour-
suiuroit à feu & à sang, comme seétaires
de Princes, declarés schismatiques & he-
retiques, ainsi qu'ils disoit. Au commen-

p ty a d'ug
es p'ng' d' r
p' r' p' r' r'
1512 25 July

1512 25 July

Union de
Castille &
Nauarre.

*Denys de
Deça fidele
au Roy Iean
d'Albret.*

*Ambassa-
deur du Roy
D. Ferdin-
mand arre-
sté prison-
nier en
Bearn.*

cement aucunes villes se monstrerent difficiles: mais ayans apres pensé à eux, les villes de Lumbier, Sanguesse, Montreal, Olite & Tafalla, & la ville de Tudele, se rendirent: le chasteau de laquelle tint bõ pour les Roys iniustement dechassés, comandant en iceluy Denys de Deça, notable Gentilhomme & bon seruiteur de ses maistres: Ceux du val de Ronçal & du val d'Amescoa se confians en la force naturelle de leur pays montueux, ne firent compte aucun de se rendre. Le Roy Dom Ferdinand qui estoit à Burgos, entendant le succès de son iniuste conquiste, enuoya renfort de gens au Duc d'Albe: & pour mieux iustifier ses actions & leur donner couleur, depescha l'Euesque de Zamora D. Antoine d'Acugna en France, Ambassadeur vers le Roy Iean, luy offrât que s'il vouloit se departir de l'amitié & alliance du Roy Louys, il luy rendroit son Royaume de nauarre: l'Euesque ne paruint point iusques au Roy Iean, luy porter ceste Ambassade pleine de moquerie & de feintise: car nonobstant le priuilege des Ambassadeurs, il fut arresté prisonnier en Bearn, d'où il ne sortit que moyennant grosse rançon. Pour cette cause, le Duc d'Albe

estoit sur le point de passer en Bearn, à fin de véger l'iniure qu'il disoit auoir esté faite au Roy son maistre & à son Ambassadeur, ne cōsiderant, sous l'arragance Espagnole, que l'iniuré de son maistre enuers les Roys qu'il auoit despouillés & iniustement priuez de leur Royaume, estoit bien plus grande, & digne d'estre vangée, mais voyant les places de Tudele, Olite, Tafalla & Estelle commancer aucunement à s'es-mouuoir, au bruit, qui couroit de la venue du Roy Iean, avec vne armée Françoisé, il demeura en Navarre, où ayant ordonné les choses, en maniere qu'il sembloit qu'ōs'en peust assureur, il fit assemblée les principaux hōmes de Pāpelone, au Cōuēt S. François, & leur ayāt fait vn long discours pour iustificier & couvrir cette inique vsurpation du Royaume de Navarre, par le Roy son maistre, les requit de prester le sermēt au Roy D. Ferdinand, lesquels demanderent trois iours de terme pour y penser: lesquels expirés, ils dirent qu'ils estoient contens, de faire le serment, comme subiects, mais nō cōme vassaux: Quelle difference, demanda le Duc, faites vous entre vassaux & subiects? En ce, dirent-ils, que vassal s'entend celuy que le Seigneur peut bien,

deux de ju
premier fort
fausseté de
leur roy Jean

ou mal traiter, ainsi qu'il luy plaist, mais le subiect doit estre bien traité de luy. Alors le Duc leur ayant remonstré qu'il ne falloit qu'ils doutassent que le Roy ne les voulust bien & favorablement traiter en toutes choses, & leur alleguant plusieurs raisons, à son aduantage, les induisit à prestre le serment, & fausser la foy promise à leur Roy, s'estans monstré traistres & infideles en leur reddition trop volontaire, & fots en contrefaisans les fins, de demander temps d'aduis, apres qu'ils sont entre les mains de l'ennemy (auquel neantmoins ils auoyent tousiours esté enclins, par les pratiques des Beaumontois) ou de ceux qu'ils font semblant de leur estre aduersaires, pour excuser leur desloyauté, ou lâcheté, enuers leurs Princes legitimes & naturels dechassés de ce Royaume. Car en toutes les guerres & differents, que ce Royaume ha eu des son commandement, avec les Roys de Castille & Arragon, la ville de Pampelone ne s'estoit iamais rendue à aucun Prince de Castille ou d'Arragon, que ceste seule fois: ce qui demonstre sa perfidie, & l'intelligence de ses habitans avec l'ennemi, quelque mine qu'ils ayent fait. Tant y a qu'ils recogneurent le Roy,

D. Ferdinand pour leur Roy, lequel partât de Burgos, s'aprocha de Navarre, iusques à Logrogno, où il demeura le reste de cette année là, pour entendre à defendre & se conferuer cette nouvelle proye de l'Estat & Royaume Nauarrois ainsi cauteleusement & facilement vsurpé, mais difficilement retenu & possédé, apres l'vsurpation. Car le Duc d'Angoulesme François de Valois, qui fut depuis Roy de France, mena vne armée Françoisise par la Guyenne, pour rembarrer les forces Espagnoles & Angloises, & en cette armée estoient le Roy Iean d'Albret, Charles de Mompensier Duc de Bourbon, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, les Seigneurs de la Palisse & Longueuille, & autres, faisans environ 40. mille hommes & quatre mille cheuaux. Sur la fin de l'an 1512. s'aduança le Roy de Navarre avec six mille hommes de pied, & mille cheuaux, accompagné des Seigneurs de la Palisse, & Longueuille, & entra en son pays par le val de Ronçal, où il gaigna Burgui, ayant taillé en Pieces les Espagnols qui estoÿt en garnison, & leur chef Valdes, capitaine de la garde de leur Roy D. Ferdinand. D'autre costé le Duc d'Angoulesme fit entrer en Guipus-

premier
François
de Valois
Armée Françoisise
contre les Espagnols.

1512

Le Roy Iean
d'Albret en
son pays de
Navarre avec
armée.

coa, avec dix mille hommes de pied, & quatre cens cheuaux, les Ducs de Bourbó, & Seigneur de Lautrec, lesquels destruirét Vrum Vrançu, Oiarcum, & les villes de Hornam & Renterie, & assiegerent S. Sebastian: mais tost se partirét & se vint ioin- dre le Vicomte de Lautrec avec les forces du Roy Iean, qui marchoit contre Pam- pelone. A lors estoit capitaine de Fontarabie, Diego Lopes d'Ayala, Seigneur de Ceuole, qui y fit faire la plate forme appel- lée de Diego Lopes du costé de France. En l'armée du Roy Iean estoit le Maref- chal D. Pedro, & plusieurs de la faction de Gramont, les partisans desquels espars par le Royaume, firent reuolter plusieurs pla- ces au party du Roy, comme Ieã Ramires de Baquedã Seigneur de S. Martin, la ville d'Estelle, messire Ladron de Mauleon, cel- le de Miráde, Martin de Goni, Tafalla, Pe- dro de Rada, celle de Murillo, messire Iay- me Velcz de Medran, Sainte Care, & au- tres, par autres. Le Roy estimoit que la vil- le de Pampelone en feroit de mesme, mais il fut deceu. Sur cela, l'Archeuesque de Sarragoſſe D. Alphóse d'Arragon, fils ba- ftard du Roy D. Ferdinand, enuoya six cés hōmes de Teruel, Darrora & Albarrazin,

Plusieurs
places re-
tournent en
Lobeissance
du Roy Ieã.

pour entrer dedâs Pâpelone, lesquels pas-
sans à demye lieuë pres de S. Martin, furent Victoire de
90. homes
sur 600.
arragonois.
assaillis par nonante Ronçalois à pied, & les des-
cinq de cheual qui les desfirent, & les des-
pouillerët tous en chemise, & les réuoye-
rent: le Colonel desquels alla à Olite de-
mander secours, mais peu s'en fallut que
l'Archeuesque ne le fist pendre. Antoine
de Fonseca s'enferma en Pâpelone, & D.
François de Beaumont cousin du Conne-
stable assaillit Estelle, & print la ville, mais
non le chasteau, & recouura celuy de Ber-
mette, & D. Pedro de Beaumont frere du
Connestable, le chasteau de Montjardin.
Le Duc d'Albe estant en ces entrefaictes,
comme enclos entre les armées du Duc
d'Angoulesme, & celle du Roy de Navar-
re, les trôpa euadant par chemin desuoyés
& s'en alla rendre avec son armée à Pam-
pelone: & à fin que le siege du chasteau
d'Estella n'entretinst par trop, & avec des-
tourbier, les forces du Roy de Castille, fut
enuoyé de renfort à ceux qui l'assiegeoyët
D. Diego Hermandes de Cordoue. Par-
quoy Iean Ramires de Baquedan, pressé
extremément fut contraint de le rendre, à
côdition de sortir armes & bagues sauues,
& enseignes desployées, refusât les grâdes
offres que le Roy D. Ferdinâd luy offroit,

*Pampelone
assiégée par
le Roy Ieā.*

*Assaut sou-
tenu.*

s'il vouloit demeurer à son seruice: Ainsi arriva ce bon cheualier au camp du Roy de Nauarre: la ville de Larraga defendue par vn capitaine François, fut aussi réduite à paches: le Roy de Nauarre print par force le chasteau de Tiebas, où estoit la Dame de Gurendayn de la maison d'Artieda, laquelle il laissa aller libre, & ayant receu nouveau renfort de deux mille Allemans, assiegea du costé de la porte de S. Nicolas, la ville de Pampelone, où furent faictes plusieurs sorties & escarmouches, par où le Roy de Nauarre cogneut que la force des assiegés estoit grande. Le Duc d'Albe mit dehors aucuns de la partialité de Gramont qu'il eut pour suspects, & ayant visité les endroits de la ville qui pouoyent estre dâgereux, & mis bon ordre par tout, remparant les breches que les ennemis faisoient avec leur furieuse batterie, il se prepara pour soustenir l'assaut, qui fut baillé vn Sammedy xxvij. de Nouembre, où les assaillans furent repoussés, avec grande perte. Cependant le Roy D. Ferdinand residēt à Logrogno, aduertiy de l'estat des affaires, auoit assemblé les forces d'Alaua, Biscaye la Rioya, partie de Guipuscoa, & nonobstant le danger des François, bon-

ne partie de l'armée desquels estoit enco-
re en ses limites, amassa iusques au nom-
bre de 15. mille hommes combatans, assi-
gnant leur rédez vous au Pont de la Roy-
ne, où il enuoya le Duc de Nagera D. Pe-
dro Manriques, surnommé le fort, capi-
taine general de cette armée, au bruit de
laquelle le Roy de Navarre hors d'esper-
ance de pouuoir prendre Pampelone &
en grande necessité de viures, ioinct l'hi-
uer qui harassoit son armée, leua le siege, le
dernier iour de Nouembre, par le conseil
& persuasion du Seigneur de la Palisse, &
autres experimentés capitaines. Le lende-
main premier de Decembre, arriua le Duc
de Nagera avec son armée, dõt on n'auoit
plus que faire, puis que le siege estoit leué,
lequel pour cette raison, refusa la bataille,
que les François luy enuoyèrent presen-
ter, par vn Roy d'armes. Ainsi s'en retour-
na le Roy Iean d'Albret, plaignant son
malheur au deça des Pirenées, aux de-
stroits desquels monts, l'arrieregarde de
l'armée Françoisise fut trauaillée par les
Guipuscoans & autres montagnars, & cõ-
trainte laisser en la montagne de Velate, &
de Leysondo, partie de leur artillerie qui
fut trainée à Pampelone, avec grãde feste,

*Siege leué
de deuant
Pampelone.*

des Castillans. Le Duc d'Albe demeura Vice-Roy en Navarre, qu'il mit tout en l'obeissance du Roy D. Ferdinād, excepté le chasteau de Moya, qui tint long temps pour les Roys de Navarre dechassez iniustement cōme dict est, lesquels cependant ne cessoyent de solliciter le Roy de Frāce, pour le recouurement du Royaume. L'an 1513. au moys de Feburier, mourut à Rome le Pape Iules, qui auoit esté cause de la perte & ruine des Roys de Navarre: & y eut trefue entre le Roy de Frāce & le Roy D. Ferdinād pour vn an. Ce qui assura au Roy Dom Ferdinand son vsurpation du Royaume de Navarre, duquel les Seigneurs & Estats, apres la retraite des François de deuant Pampelone, luy deputerent le Cōnestable D. Louys de Beaumont Côte de Lerin, pour luy prester le serment foy & hommage, & estant le Duc d'Albe retourné en Castille, demeura en son lieu Vice-Roy en Navarre D. Diego Fernandes de Cordoue, qui fut Marquis de Comarés. En cette mesme année le Roy de France Loys 12. qui auoit faiēt la guerre en Italic, se reconcilia avec le Pape, & se souzmit au Concile de Latran, enuoyant pour prester obeissance pour luy, & le Clergé de Frāce,

1513.

1513. Jul.
1513.

fix prelats de ceux qui auoyent assisté au Concile de Pise: partât obtindrét le Roy, & iceux planiere remission & absolution de de tout le passé, & tous ses partisans: à cause dequoy, le Roy de Castille, qui souz pretexte de la sentence donnée par le Pape, contre les Roys de Navarre, pour estre partisans du Roy de France, auoit vsurpé leur Royaume, le deuoit & deuroit rēdre & restituer, s'il n'estoit plus commandé de son ambition, que de l'observation de l'equité & de la raison, se sachant, bien qu'à tort, preualoit de la césure Ecclesiastique, pour occuper les Estats d'autruy, mais la sachāt aussi mespriser, voire Dieu mesme, plustost que rendre par la raison vn pouce de terre, qu'il aura iniustement, ou souz quelque specieux pretexte, & illicite moie vsurpé sur autruy. En l'année 1515. mourut 1515.

le Roy de France Louys xij. le premier de 1516 12
 Januier auquel succeda François Duc *mort le*
 d'Angoulesme premier de ce nom, Prin- *françois*
 ce en aage florissant, braue & vaillant, qui *par roy*
 bailla sa belle sœur madame Renée de
 France, fille deuxiesme du Roy defunct
 Louys douziesme en mariage au Prince
 Charles d'Autriche, moyennant six
 cens mille escuz & le Duché de Berry
 en dot, & en outre fut lors contracté

& accordé que le Prince Charles seroit
 moyenné enuers le Roy D. Ferdinand
 son ayeul, pour le restablissement des Roys
 Iean d'Albret, & D. Catherine sa femme
 au Royaume de Nauarre: & pour cet offi-
 ce, que le nouueau Roy François ayderoit
 au Prince Charles, qui commanceoit des-
 ja à gouuerner ses Estats du pays bas, de
 gens & nauires, qu'ad apres le decez, qu'on
 iugeoit prochain, du Roy D. Ferdinand
 hidropique, il luy conuiendroit passer en
 Espagne, où il craignoit auoit quelque
 contrariété, par son frere D. Ferdinand
 qui estoit nourri & fort aymé en Espagne.
 Le Roy D. Ferdinand mourut l'an 1516. le
 xxiiij. Ianuier, en l'age de 63. ans, ayant re-
 gné 41. an vn mois, & neuf iours, en ce cō-
 prins le temps que regna le Roy D. Philip-
 pe d'Autriche. Apres sa mort, le gouuer-
 nement de Castille n'estoit pas encore biē
 assure & exempt de troubles, quand on
 y eut nouvelles que le Roy de Nauarre
 Iean d'Albret s'acheminoit avec vne grā-
 de armée de François, pour le recouure-
 ment de son Royaume: dequoy le Cardi-
 nal Ximenes Regent, se trouua en pei-
 ne, n'ayāt forces, encores suffisantes, pour
 assurer tant d'affaires, & sachant bien que

1516.

1516. d. 11
 1516. f. 10. d. 11
 1516. 10. 11

le Viceroy de Navarre D. Federic d'Acuña n'estoit pas pourueu comme il falloit.

Parquoy par l'aduis & à la requeste des

grands Seigneurs, il establit à la defence

de ce Royaume D. Antoine Mâriques de

Lara, fils de D. Pedro Duc de Nagera, le-

quel de bonne volonté offroit de prendre

cette charge en temps si dangereux, & qui

auoit les terres voisines à Navarre, d'où il

pouuoit tirer prompt secours en tout eue-

nement. Et dit-on qu'il fut proposé au cõ-

seil de Castille, non seulement de deman-

ter toutes les villes, & fortes places du

Royaume, à cause des esmeutes qui s'es-

leuoient en ce temps là en Navarre, mais

aussi de laisser toute la terre en friche, pour

seruir de pastures aux troupeaux : les de-

*D. Antoine
Mâriques
de Lara Vi-
ceroy de
Navarre.*

*1104 d'Amân
les tins bil
les de Navarre*

*Inhumain
conseil pour
rendre Na-
uarre de-
serte.*

sur ce faict au conseil : par où furent tellement dilayées les prouisions qui estoient requises à si euident peril, que si les François eussent vn peu pouffé leur aduventure, ils se faisoient facilement maistres de Pampelone, & de tout le Royaume. Leur armée entrât lentemēt par les Pirenées du costé de Moya & Isana au val de Ronçal, fut arrestée & desfaicte par la diligence du Colonel Ferdinand Vilalua de Plaisance. Le Mareschal D. Pedro qui en estoit conducteur & son frere Diego Velez & autres Seigneurs Nauarrois furent prins & enuoyez en Castille, en diuerses prisons, cependant que le Roy Iean d'Albret cōbattoit le chasteau de S. Iean, aux pieds des monts Pyrenées, lequel ayant entendu la desfaicte de ses gens, s'en retourna en France, hors de toute esperance de iamais recouurer son Royaume. On fit courir bruit, qu'il fut trouué dedans vn coffre de bagage du Mareschal prins, quelques lettres du Connestable de Nauarre Dom Louys de Beaumôt, & d'autres Seigneurs Nauarrois, qui auoyent vn remorts de voir cette ancienne & noble couronne abolie & reduite en Prouince. Autres disoyēt que la Comtesse sa femme D. Briande

de Manriques sœur du Duc de Nagera, esleu Vice-Roy de Navarre, ayant decouvert ces menées par certains papiers qui luy estoient venus aux mains, en aduertit le Cardinal Ximenez, lequel manda au Vice-Roy D. Federic d'Acugna de se saisir de la personne du Connestable de Navarre, mais comme le capitaine Pigarro luy voulut mettre les mains dessus, il se sauua & se tint sur ses gardes, iusques à la venue du Duc de Nagera son beau-frere, Vice-Roy & gouverneur au Royaume. A cette cause la Comtesse sa femme n'osa depuis se trouver en sa compagnie.

Estans par la desfaiçte de l'armée Françoise, les affaires de Navarre en estat assez assuré pour Castille, le Cardinal fit commander les demolitions des forteresses partout le Royaume, à la sollicitation & par le conseil du Colonel Vilalua, ou bien pource que des-jà il s'estoit mis cela en teste: ce que ceux qui sont venuz apres luy ont trouué vtile & profitable: car il est certain qu'aucuns & la plus part des Navarrois ne pouvoient oublier leurs Roys propriétaires & legitimes: & ne faut douter que si les forteresses fussent demeurées en estat, qu'ils n'eussét eu courage & cher-

ché occasion de se deliurer de cette subiection & tyrānie Espagnole, mais se voyās desnués de retraites, ils se sont contenuz. Et en ces demolitions le Cardinal voulut espargner vne grande despenſe qu'il luy euſt cōuenü faire à entretenir tant de garniſons, comme il eſtoit neceſſaire en vn Royaume nouuellement vſurpé. Tout fut donc abbatu & dementelé, excepté la ville de Pampelone, le chaſteau d'Éſtelle, & les villes de Lombier & du Pont de la Royne, que le Conneſtable D. Louys de Beaumont obtint pour quelque tēps, de ſon beau-frere. Le chaſteau de Marzillo, lieu fort d'affiette, & d'artifice ſur le fleuue Arragon, eſchappa cette furie par la vertu de D. Anne de Velasco Marquiſe de Falſes, laquelle hauffa le pont leuis aux Commiſſaires deputez à ces demolitions, diſant qu'elle garderoit bien la place, iuſques à la venue du Roy Charles, & les empêcha. Entre autres edifices qui tomberent par cette tyrannique calamité, on regretta fort le Conuent de ſainct François d'Olite, lieu ancien & reueré. La mort du Colonel Vilalua enfuiuit bien toſt apres, comme par vne vengeance diuine, ſoupçonné neantmoins, auoir eſté cauſée par

le Connestable D. Louys de Beaumont, lequel le rencontrant pres de sa maison de Lerin, sur le chemin d'Estelle, l'inuita à soupper avec luy, où on creut qu'il luy fit bailler du poison, dont il mourut aussi tost qu'il fut arriué à Estelle. Ce fut pour la haine qu'il auoit acquise enuers tous les Nauarrois, en ce qu'il auoit esté l'instrument des demolitions & demantelemens des fortereffes de Navarre. Le Roy Iean d'Albret, ennuyé de voir ses affaires desespérées, mourut aussi en l'an 1517. & fut mis, par forme de depost en l'Eglise Cathedrale de Lescar en Bearn : car il auoit ordonné d'estre enseuely & enterré en la grande Eglise de saincte Marie de Pampelone. Sa mort aduint cinq ans, neuf mois & vingt iours apres qu'il fut despouillé de son Royaume, par la tyrannie du Castillan, qui luy estoit redeuable. La Royne Catherine suruescut à son mary environ huiét mois, & ordonna par son testament que son corps fust enseuely en l'Eglise Cathedrale de Saincte Marie de Pampelone, pour conseruer son droit au Royaume de Nauarte, laissant heritier d'iceluy son fils Henry d'Albret.

Mort du
Roy de Na-
uarre Iean
d'Albret.

1517.

Mort de la
Royne Ca-
therine de
Nauarte.

Elle mourut au mont de Marfan, aagée de quarante sept ans, & fut mis son corps à Lescar en Bearn, aupres de celuy de son mary.

*De Henry I I. de ce nom, surnommé d'Albret
trente-sixiesme Roy de
Navarre.*

*Henry II
de Navarre
4.*

Henry d'Albret II. de ce nom aagé de quatorze ans, succeda à son pere Iean d'Albret, & à la Roync Catherine sa mere qui estoit heritiere proprietaire du Royaume de Navarre, au tiltre & droicts dudict Royaume qui luy appartenoit, & aussi à juste cause, il s'intitula Roy de Navarre, encores qu'il en fut spolié, contre toute raison, par la trahison Castillane, palliée du pretexte susdict. Aussi tost que le Vice-Roy du Royaume de Navarre, pour le Castillan, entra en son gouvernement, il fit assembler les Estats à Pampelone, & prester le serment au Roy Charles d'Autriche, & à la Roync D. Jeanne sa mere: iurant aussi iceluy de leur part, & par forme, l'observation des priuileges du pays. Et pour-ce qu'à cause des factions, esquelles ce Royaume estoit

d'ancienneté diuifé, on auoit accouftumé d'ellire le confeil, ou cour de iuftice de pareil nombre de chacune des parts Gramontoife & Beaumontoife, le Prefident duquel confeil eftant efleu au fort, de l'vne des factions, fouloit volontiers le party contraire, le Cardinal fit en forte que l'ordre eftably premierement par le Roy Iean d'Albret, & cōtinué, par l'vfurpateur du Royaume, le Roy D. Ferdinand, fut fuiuy: à ſçauoir de leur bailler vn Prefidēt eſtranger, nonobſtant que les Nauarrois ſollicitaſſent en la cour du Roy en Flandres, pour reuoquer en vſage l'ancienne couſtume. Il oſta pareillement le gouuernement de Pampelone à vn Arragonois nommé Ferrera, & y mit vn Caſtillan, ayant remonſtré au Roy vſurpateur, que les Arragonois & Nauarrois, de tout tēps ſ'eſtoient mal entendus enſemble: reſiſta auſſi au Cardinal d'Albret, le quel par la faueur du Pape, vouloit iouyr de ſon Eueſché de Pampelone, d'où il auoit eſté chafſé: & tout cela ſe faiſoit, pour vne plus grande aſſeurance de ce Royaume vſurpé, par le Caſtillan, & pour abolir le nom & la race d'Albret, & ruiner leurs partifans. Apres ces choſes y eut de grandes diuiſiōs

en Castille, esquelles estoit aduenü, que se trouuans les gouuerneurs foibles & mal pourueuz de plusieurs choses, ils furent cõtraints de se seruir des gens de guerre qui estoient es garnisons de Nauarre, & tirer plusieurs pieces d'artillerie de Pampelone & d'autres places de ce Royaume. Ce qui donna occasion à aucuns, affectiõnez à la maison d'Albret & de Foix, & au vray & legitime heritier de ce Royaume, Henry 2. d'Albret d'auoir secrettes intelligences en Bearn, & en France. A la faueur desquels, le Roy François premier enuoya André de Foix Seigneur d'Asperault, frere puisné d'Odet de Foix Seigneur de Lautrec, lequel recueilly par ceux de la faction de Grammont, print le chasteau de sainct Iean de pied de Port. Et pour cette cause, le Duc de Nagera Dom Antoine Manrique se trouuant surprins, ioinct que la ville de Pampelone, commençoit à faire tumulte, sortit d'icelle, & se retira en Castille, abandonnant sa maison à sac au peuple. Au deslogement du Viceroy Manrique, demeurera au chasteau de Pampelone, en garnison avec les autres soldats vn certain Ini-

go de Loyola , premier Auteur des Iesuites , & ennemy obstiné de la maison d'Albret : Car estant le chasteau assailly par le peuple qui se vouloit , à la venue des François , souz la conduite du Seigneur d'Alperrault , deliurer du ioug Espagnol , vn coup de canon estant tiré par les assiegeans , en certain endroit, auquel d'avanture se rencontra ce personnage, il eut les deux pieds brisés, des pierres qui furent rechassés par le boulet, tellement qu'il tomba du haut du chasteau en bas, fut retiré pensé & guaranty de mort. Mais se voyant mutilé & inutile desormais au metier des armes, il quitta le monde, & s'addonna aux choses spirituelles, & donna origine à ceux que depuis l'on a nommé & que l'on nomme encores Iesuites, lesquels depuis, comme l'on pourroit cy apres, ont herité non tant de la reigle sainte & changement de vie de ce Pere, que de l'hostile ardeur, de laquelle avant sa conuersion à la vie Religieuse & spirituelle, il s'estoit monsté enflammé, contre la maison d'Albret, vraye & legitime heritiere du Royaume de Navarre, maintenant vsurpé & possédé par le Roy de Castille.

De Loyola de
Loyola Iesuit
Loyola Iesuit

Aussi tost que le Duc de Nagera se fut retiré de Pampelone, les habitâs establirent pour leur capitaine, le Seigneur d'Osoyen, qui auoit esté au seruice du Roy dict Catholique. Le Seigneur d'Asperraut, poursuivant sa victoire, fut rencontré dans les monts Pyrenées par aucuns deputés du val de Ronçal, qui luy presterent obeissance, & luy donnerent aduertissement de l'estat du pays, avec lesquels il passa à Pampelone, & s'en rendit maistre, au nom du Roy Henry 2. au moys de May. Le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont desiroit d'aller le trouuer, mais on luy refusa saufconduict pour le retour. Ne trouuant le Seigneur d'Asperraut aucune résistance en tout le Royaume, le reduisit & rangea en peu de iours, en l'obeissâce de son Roy naturel & legitime: & se seruant de l'occasiõ des guerres ciuiles de Castille, & ayât bonne intelligence avec les communautés, passa la riuiera d'Ebro, & alla mettre le siege deuant Logrogno, par conseil assés mal digeré & temeraire. Dedans la place s'estoit enfermé D. Pero Velez de Gueuara, avec quelque nombre de gens de guerre, qui resisterent vertueusement à l'armée Françoisise, ausquels donna grande faueur

Le Seigneur
d'Asperraut
se rend mai-
stre de Pâ-
pelone pour
Henry ij.
Roy de Na-
uarre.

Notes
leur venant
au ruyne

la victoire de Villa Laria obtenue par les Vice-Roys de Castille, contre l'armée des communes, comme l'on peut voir en l'histoire de Castille. A ceste cause les victorieux s'aduancerent avec le Duc de Nagera, qui auoit faict leuée de gens, depuis Burgos iusques à la mer, donnant charge de Colonel, des foldats Guipuscoans à son fils D. Iean Manriques de Lara, ieune Seigneur de l'aage de 15. ans seulement : & des Biscains à Gomes Gonçales de Butron, Seigneur de Muxica & de Butron: lesquelles forces qui estoient grandes contraignirent les François de leuer le siege, & repassans la riuere, retourner en Navarre, ayans en queüe l'armée Castillane si prochaine, qu'ou les François soupoyent, les Castillans disnoyent le iour apres. Les armées estans arriüées pres de Pampelone, le Seigneur d'Asperraut accompagné de plusieurs Nauarrois, fut d'aduis de tourner visage & hasarder la bataille: mais fort inconsiderément: car lors il n'auoit nombre de gens de guerre, pour resister à la puissance qui luy estoit opposite, & n'eut la patience d'attendre partie de ses forces, qui estoient à Tafalla avec le Seigneur d'Ollaoqui, & à Pampelone, & vne nou-

uelle leuée de six mille Nauarrois, qui se pouuoit ioindre à luy le lendemain, ou l'autre suiuant. Parquoy s'estás approchez les vns des autres, apres que l'artillerie eut donné, quand on vint aux mains, la caualerie Françoisé fit merueilleux deuoir, mais leurs gens de pied, qui estoÿt la plus part Gascons & en petit nombre ne peurent soustenir l'effort de leurs ennemis, & se mirent en route: ce qui leur fit quitter le chãp & laisser la victoire aux Vice-Roys. En cette bataille donnée pres le bourg de Noayn & port de la Riniega, moururent plusieurs Castillans, & que François que Nauarrois pres de cinq mille hommes, & entre iceux D. Charles de Maulcon & D. Iean de Saraza: le capitaine S. Martin, & Charles de Nauasques. Le general mesme de l'armée Françoisé fut blessé qui se rédit à D. François de Beaumont: le Seigneur de Tournon y fut aussi prins, D. Pedro de Nauarre, fils du Mareschal D. Pedro prisonnier à Simanca, se sauua en France, avec D. Arnaud de Grammont, D. Federic de Nauarre & autres en grand nombre. Souz la faueur de cette victoire, fut reprise la ville de Pampelone, sans aucune difficulté, par les Castillans: & à l'exem-

*Route de
l'armée Françoisé
souz le fleur
d'Asper-
raut.*

*Pampelone
recourée
par les Castillans.*

ple de leur capitale, se rendirent aussi toutes les autres places du Royaume, exceptés quelques chasteaux forts, dedans les montagnes.

Le Seigneur d'Asperraut fut blasmé d'auoir hazardé la bataille foible comme il estoit, & dans le Royaume, sans besoin: mais il s'excusoit sur-ce qu'il auoit apperceu vn grand desordre entre les ennemys, qui luy promettoit victoire assurée, dont il fut trompé: Plus aisé & plus seur luy eust esté de demeurer sur la defensiue, se contentant de garder ce qu'il auoit gagné, sans coup ferir, en si peu de temps, sans assaillir les terres de Castille: quelque temps apres il fut lâché, moyennant rançon de dix mille escuz, par Dom François de Beaumont, contre la volonté des Vice-Roys de Castille, lesquels establirent Vice-Roy en Navarre, au lieu du Duc de Nagera, le Comte de Miráda D. Francisco d'Estuni-ga & d'Auillaneda. Et cette année vacqua de fait l'Euesché de Pápelone par la mort du Cardinal Amand d'Albret & fut pour ueu à ce siege du Cardinal Alexádre, Cesarin Romani. Le Roy Fráçois desplaisant du mauuais succès de l'armée du Seigneur

Admiral
Boninuet en
Guipuscoa.

d'Asperraut, ordonna d'affaillir l'Espagne avec plus grande puissance, du costé de Guipuscoa, & y enuoya le Seigneur de Boninuet Admiral de France, lequel print de premier abord, le chasteau de Beoyuia, où il mit le capitaine Beau-fils en garnison, puis menant l'armée contre Fontarrabie, l'assiegea & dressa sa batterie en lieux commodes. Dedans estoit gouverneur Diego de Vera, lequel ou par negligence, ou par defect de moyens, l'auoit tresmal pourueü de viures, tellement que des le troisieme iour du siege, on cōmancea à y auoir faim. Nonobstant ce, il fit quelque resistence & soustint quelque assaut, mais en fin, voyant qu'il n'y auoit raison de tenir, s'accorda aux partis qui luy estoient offerts, & rendit la place, sortant avec les armes & enseignes desployées. Cette reddition vint fort à propos pour l'armée Françoisë: car deux iours qu'elle eust esté differée, elle eust esté contrainte de desloger, à cause qu'il tomba vne si grande abondance de pluye, que les torrents enflés entre ces vallées, eussent rauagé & hommes & bagage & tout ce qui s'y fust trouué. L'Admiral Bonniuet mit dedans Fontarabie trois mille Gascons en

garnison, souz la charge du Seigneur du Lude, apres auoir remparées ses breches & icelles munies de viures. Du costé d'Espagne fut enuoyé en celle frontiere, pour s'opposer aux François D. Bertrand de la Cueva fils du Duc d'Albuquerque, lequel pourueut à la ville de sainct Sebastian, & autres forteresses de cette contrée. En cette saison l'Empereur depecha vn commandement en la ville de Bruxelles, au Comte de Mirande, Vice-Roy de Navarre, de demolir ce qui restoit des murs & forteresses de Navarre, à fin d'eiter nouveaux tumultes, & garder le Royaume vsurpé. Ce qui fut executé, hors mis de la ville de Pampelone, de Lombier, & du Pont de la Royné, & le chasteau d'Estelle. Quant à Pampelone il fut aduisé de la fortifier : & pour-ce faire furent ruinez les monasteres prochains, & les moynes tirez dedans la ville. Les Vice-Roys se trouuerent en grande peine & soucy de la perte de Fontarabie. L'an ensuiuant 1522. fut prinse la forteresse de Maya non gueres loin de Bayonne, par la diligence du Comte de Mirande Vice-Roy, & de D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin, laquelle estoit defendue par messire Jacques Vclez

*Demolitiōs
nouuelles en
Navarre.*

1522.

*Maya for-
teresse in-
expugnable
prinse par
les Castil-
lans.*

de Medran Nauarrois, avec autres de la faction de Grammont, place, pour son affiette reputée imprenable, laquelle neantmoins pressée extraordinairement, fut rendue par le sudiét de Medrã, qui fut mené prisonnier avec son fils à Pampelone, où l'un & l'autre moururent dedans quatorze iours, il est a supposer que ce fut par la violence & iniure des Castellans. Par cette prinse fut entierement despoillé le Roy Henry 2. d' Albret, de tout ce qui appartenoit à son Royaume de Nauarre du costé d'Espagne. Les François assez inconsiderement abandonnerent le chasteau de Beoyuia, qui estoit de grande consequence, pour faire la guerre en Espagne, pour estre le seul passage, par lequel on puisse mener artillerie en Guipuscoa, & pésoyét le ruiner: mais sur ces entrefaictes les Espagnols qui furent aduertis, empescherét ce dessein & s'en emparerent, & le garderent bien. En cette année 1522. l'Empereur Charles retourna en Espagne, & arriva le 16. de Iuillet en la ville de S. Ander. Quelque temps apres, en la mesme année, il entra en la ville de Pampelone en Nauarre, d'où entendant à la defense de ses terres de Guipuscoa, il depecha le Connestable

Charles 5.
Empereur

1524

D. Inigo Fernandes de Velasco, avec le Prince d'Orange, lesquels menerent vne armée d'environ 24. mille hommes hors du pays, par le pas de Bayouia, & allerent camper à Sauueterre, de Bearn, laquelle se rendit. Le Seigneur de Lautrec cependât, qui estoit gouverneur de Guyenne, donna bon ordre tant à Bayonne, qu'à Fontarabie, incertain quel dessein auoyent les ennemis, lesquels rentrent en Guipuscoa, n'ayans fait chose memorable en ce voyage que la prinse du chasteau de Vixadaxone, appartenant au Seigneur de Grâmont: grande partie de cette armée mourut de froid & de necessité, en ce voyage. Au commencement de l'an 1524. l'Empereur fit mettre le siege deuant Fontarabie, souz la conduite du Connestable de Castille, assisté du Prince d'Orange, & de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes de nom. La place estoit assés fournie pour soustenir vn long siege: neantmoins le capitaine Frauget, qui commandoit dedans, en la place du Seigneur du Lude, qui s'en estoit retiré, la rendit, armes & bagues sauues, & en sortit, enseignes desployées, ainsi qu'auoyent fait les Espagnols. Ledict Frauget s'excusa sur les intelligences

Fontarabie
rendue.

que D. Pedro de Nauarre auoit avec les ennemis: Cela n'empescha toutesfois qu'il ne fust degradé de noblesse sur vn eschafaud, en la ville de Lyon. En ce temps là, ceux de la faction de Grāmōnt qui auoyēt fuiuy les Roys de la maison d'Albret, se mirent presque tous au seruice de l'Empereur, auquel ils presterent serment, comme à leur Roy, se laiffans aller à la force; nommément D. Pedro de Nauarre, qui obtint la dignité de Mareschal, qu'auoit eu son pere, & le Marquisat de Cortes: il estoit descendu de D. Leonel, fils du Roy Charles II. de ce nom. Quant au Comte de S. Estienne, lors qu'il alla au seruice de l'Empereur, il eut tiltre de Marquis de Falles & l'Estat de grand Chambellan de Nauarre & autres biens-faiçts. Et de là en auant ha esté retenu ce Royaume ainsi vsurpé, par la maison de Castille, en paix & sans troubles.

1525.

L'an 1525. ayant esté desfaict & prins le Roy François en la iournée de Pauie, fut aussi prins le Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, mais il eschappa du chasteau de Pauie, & se sauua en France, & le Roy François fut mené en Espagne. Apres le retour duquel en son Royaume, voulant

*Le Roy
Henry d'Al
bret prins à
la iournée
de Pauie, se
sauua.*

entic

entièrement accomplir entant qu'en luy estoit ce qu'il auoit promis a l'Empereur Charles cinquiesme, de tascher par tous moyens de persuader au Roy Henry de Nauarre son beau-frere, de delaisser le tiltre & nom de Roy de Nauarre, & quitter & renôcer a tous-jours, pour luy, ses hoirs & successeurs, au profit dudict Empereur & de ses successeurs Roys de Castille, au droict qu'il pretendoit audict Royaume de Nauarre, pria ledict Roy de Nauarre son frere de ce faire: lequel luy fit respôce que si c'estoit quelque terre ou Royaume par luy acquis, de cela & de plus grande chose, il voudroit cōplaire audict sieur Roy son frere, & auoit grand regret qu'il ne pouuoit satisfaire a son desir, en ce dôt il le requeroit: mais le prioit bien fort de considerer, qu'il estoit question de l'ancien tiltre de sa maison du costé maternel, que son pere auoit porté & luy aussi, & de l'anciē patrimoine de ladiète maison, que honnestemēt & sans estre noté de ses successeurs & posterité, il ne pouuoit laisser, ne quitter, & trouuoit par son conseil que son hōneur y seroit blessé dont il croyoit que ledict sieur Roy son frere ne le voudroit presser, & pour-ce, le supplioit vou-

loit prendre en bonne part ladicte respon-
ce, luy promettant neantmoins qu'il se
garderoit d'entreprendre chose qui luy
tournaist a dommage, de laquelle respon-
ce ledict sieur Roy fit faire acte public
pour descharge de sa promesse, dont nous
auons extraict ce que dessus. L'an 1526.
s'accomplit le mariage du Roy de Nauar-
re Henry 2. d'Albret, & de Marguerite de
France sœur vniue de Roy François: De
ce mariage nasquit la Royne Ieanne leur
seule heritiere. Cette Princesse Margueri-

*Naissance
de la Royne
Ieâne Mere
du Roy
Henry 3. de
Nauarre,
& 4. de
France au-
iourd'hu
regnant.*

*Antoine de
Bourbo pere
du Roy
Henry iij.
de Nauarre
& iij. de
France à
present re-
gnant.*

te de France estoit veufue du Côte Char-
les d'Alençon. Et en l'an 1547. la Princesse
Ieanne d'Albret, autant belle, sage & ac-
côplie qu'il en fut jamais, fut mariée, avec
grandes pompes & solennités, au Duc de
Vandosme Antoine de Bourbon, Prince
du sang Royal de France, & se celebrerēt
les nopces en grande ioye & magnificen-
ces, à Moulins: & la mesme année mourut
le Roy François premier de ce nom à
Rambouillet. Et en l'an 1555. le Roy de
Nauarre Henry 2. d'Albret, mourut à Pau,
aagé de cinquante trois ans: Il ordonna
ainsi qu'auoyent faict ses pere & mere D.
Iean d'Albret & D. Catherine Roys de
Nauarre, d'estre enseuely & enterré à

Pampelone, & fut son corps mis en de- 1526
 post à Lescar en Bearn.

D. Antoine de Bourbon, Duc de Vandomme 37. *first origi-
 nal source*
 Roy de Navarre, & D. Jeanne d'Albret sa
 femme, vniue heritiere du Royaume de Na-
 varre qui luy est usurpé: & est la septiesme
 Princeffe heritiere de ce Royaume.

A Vx biens & Estats du deffunct
 Roy de Navarre Henry 2. de ce
 nom, surnommé d'Albret, & au
 droict en la couronne de Navarre, main-
 tenant vsurpée par le Roy de Castille, ha
 succedé sa fille vniue, madame Jeanne
 d'Albret, vne des plus sages & vertueuses
 Princesses de son temps mariée cōme ha
 esté dict au Duc de Vandomme Antoine
 de Bourbon du sang Royal de France. En
 l'année 1558. mit fin à ses penibles iours
 l'Empereur Charles aagé de 58. ans & six
 mois. En en l'an 1560. estoit Vice-Roy en
 Navarre D. Gabriel de la Cueva, au lieu
 de D. Bertrand son pere decedé.

En ce mesme temps le Roy de France,
 François 2. de ce nom, qui auoit quelque
 soupçon du Prince de Cōdé, & qui croyoit
 fermemēt que les troubles de Lyon, Dau-

phiné & de Prouence, qui furēt à lors, venoyent de luy, manda plusieurs fois au Roy de Nauarre, qu'il l'amenaſt, ou qu'autrement, il iroit le querir avec telle compagnie, qu'il demeureroit le plus fort. Monsieur le Cardinal de Bourbon, frere deſdiēts Seigneurs Roy de Nauarre & Prince de Cōdé taſchoit de tout ſon pouuoir effacer de l'eſprit du Roy toutes ces opinions, & le reconcilier au Prince de Condé ſon frere, par le moyen des Princes & de la Royne mere. Et pour contenter ſa Maieſté, s'offrit aller en Bearn, & faire tant qu'il ameneroit ſes freres, ſur la promeſſe que le Roy luy fit ſur ſa parole, qu'il ne leur ſeroit faiēt tort ne deſplaiſir: mais où il y auroit quelque accuſation, il y ſeroit procedé, par l'ordre de iuſtice. Le Roy de France manda ſes troupes de gendarmerie, pour l'accompagner allant de Paris à Orleans, où il vouloit aſſembler les trois Eſtats de ſon Royaume. Le Prince de Condé n'eſtoit pas ſeulement accuſé par ſes ennemis, comme Auteur de quelques eſmotions, mais y accueilloient auſſi le Roy de Nauarre, l'accuſant d'auoir ſollicité la Nobleſſe de Guyenne, & qu'à ſa ſuſcitation ceux de Dauphiné auoyent

prins les armes, & s'estoyent mis en campagne, s'efforceans de changer l'Estat des affaires de France. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé, pour se iustifier, & faire voir à tout le môde, que le bruit que l'on auoit fait courir d'eux estoit faux, & à ce que le Roy s'asseurast de leur intégrité & innocence, s'acheminent en Cour, deuers sa Majesté, & comme ils passoyent par Vertueil, lieu situé au pays d'Angoumois, appartenât au Comte de la Rochefoucault, le Roy de Navarre, voyant le grand nombre de la Noblesse, qui le suivoit, & qui luy offroit son seruice, il les remercia de la bône volonté qu'ils luy portoyent, & des offres qu'ils luy faisoient de luy faire seruice, les priant de se retirer, se fiant en son innocence, de peur que s'il venoit en Cour, suiuy d'une telle troupe, il donnast à penser au Roy, que ce que l'on disoit de luy & du Prince de Condé, son frere, fust veritable. Incontinent luy & le Prince son frere, avec petit train, vindrent à Orleans, & y arriuerēt la vigile de Toussains, dernier iour d'Octobre, & allerent au deuant d'eux, le Cardinal de Bourbon, le Duc de Mont-Pensier, le Prince de la Roche sur Yon, & autres grâds Seigneurs,

*Bonne con-
science du
Roy de Na-
uarre contre
ses accusa-
teurs.*

parents, alliez & amys de la maison de Bourbon. Le Roy les receut assez froide-
ment, & fit plus mauuais visage au Prince
de Códé, qu'au Roy de Nauarre, luy pro-
posa les depositions & accusations contre
luy: & le Prince y opposa ses excuses &
deffenses, pour se iustifier: & ce nonob-
stant il fut saisi par les capitaines des gar-
des, & constitué prisonnier, en vne mai-
son voisine du logis du Roy: & cette mai-
son fut aussi tost treillissée de fer, flanquée
& percée, à ce que personne n'y entraist, &
trois piéces de cāpaigne braquées en cette
maison, sur trois aduenues des ruës, pour
empescher la deliurance du Prince, si l'on
eust voulu l'attenter: & furent aussi mis
beaucoup de soldats pour sa garde, les-
quels ne permettoient qu'aucun parlast à
luy, qui n'auoit de tous ses gens, qu'un seul
valet de chābre pour son seruice, qui estoit
vn biē rude traittemēt pour vn Prince de
sa qualité, & contreuenant à la promesse
que le Roy auoit faicte au Cardinal son
frere, pour le faire venir en Cour. Le Roy
de nauarre se veit presque delaissē de tous
ses domestiques, exceptés bien peu, pour-
ce que les mauuais seruiteurs & mal affe-
ctionnés suiuent tousiours l'heureuse for-

*Rude trait-
tement, sans
raison, faict
au Prince
de Condé.*

tune, à laquelle changeant de visage, ils tournent incontinent le dos. Madame de Roye sœur des Seigneurs de Chastillon & d'Andelot, belle mere du Prince de Condé, & niepce de monsieur le Connestable fut aussi menée prisonniere à saint Germain en Laye: Comme aussi fut prisonnier Amaulry Bruchard maistre des Requestes de l'hostel du Roy, & Chancelier du Roy de Nauarre, cōduit à la Cour, par le Seigneur de Iarnac, avec feure garde, cōme celuy que l'on estimoit cognoistre entierement les affaires de ces Princes: le Baillif fut prins aussi. Le Roy cependant que l'on se preparoit à l'ouuerture des Estats, deliberoit aller s'esbatre à Chambert & Chenonceau, lieux de plaisance: mais, comme il estoit vn Dimanche au soir, dix-huictiesme iour de Nouembre, à vespres, en l'Eglise des Iacobins, se sentit tout soudain saisi d'vne telle deffillance de cœeur, qu'il le fallut reporter en son logis: & là estant reuenu à soy, & passée cette sincope, il commanca à se plaindre de la teste, du costé de l'oreille gauche, sur lequel il auoit vn catherre: Deslors, on demeura en attente, les vns de la vie, les autres de la mort;

*Emprisonne
mēt de ma-
dame de
Roye.*

par-ce que sa maladie estoit fort violente, & que pour l'apostume qui s'estoit engendré au lieu de la douleur, avec grande inflammation, le Roy se sentoit assailly d'une fièvre fort ardente, luy augmentant son mal, de sorte que quelque remede que ses Medecins y sceussent donner & appliquer, le dix-septiesme iour qu'il se fut mis au liét, qui fut le cinquiesme iour de Decembre, ce ieune Roy mourut, l'an dix-septiesme de son aage, & de son regne le second. Charles neufiesme, auparauant nommé Charles Maximilian Duc d'Orleans succeda à son frere, l'onzieme année de son aage & commancea à regner, le cinquiesme iour de Decembre, mil cinq cens soixante. Le Roy estât mineur, y eut quelque different & controuerse, touchant la Regence, aucuns des Estats particuliers, eslisans la Royne mere, du Roy, aucuns nommans le Roy de Nauarre. En fin la Royne fut nommée gouuernante & regente en France, durât la minorité du Roy son fils, assistée du Conseil des Princes du sang, & conseillers du Conseil priué: & le Roy de Nauarre, associé à la Regente, fut estably Lieutenant general de sa Majesté, par toutes les terres & pays de son obeis-

Mort du
Roy Fran-
çois 2.

Charles 9.
Roy de
France.

1560

Le Roy de
Nauarre
Lieutenant
general par
tout le
Royaume
de France.

1560

fance, sans l'aduis duquel, la Royne ne
 pourroit faire aucune chose, suiuant le vou-
 loir du Roy, l'Arrest du Conseil priué, &
 accord fait entre le Roy de Navarre, & la
 Royne Mere, apres le decez du Roy Fran-
 çois second. Il est vray que toutes choses
 se faisoient souz le nom & autorité du
 Roy, sans rien expedier souz le nom de la
 Royne Mere Regente, ny du Roy de Na-
 varre. Estant ainsi mis le Royaume entre
 les mains du Roy de Navarre, & de la Roy-
 ne Mere, l'ouuerture des Estats se fit le
 douziesme iour de Decembre, l'an mil
 cinq cens soixante. Cependant, on brouil-
 loit les affaires en France, & se faisoit vne
 estrange meslée de toutes choses: & la cō-
 tinuation des Estats fut assignée en la ville
 de Pontoise. Et en ce temps mesmes, au-
 cuns voulans troubler les affaires, propo-
 serent n'estre bié seant, qu'une femme fust
 preferée en la Regence & gouvernement
 du Royaume à vn Prince du sang, & qu'el-
 le auoit intelligence avec ceux qui auoyēt
 troublé le Royaume: ce qui se faisoit en
 faueur du Roy de Navarre, sans son sceu,
 & sans qu'il s'en donnast aucune peine,
 pour-ce qu'il estoit Prince sans ambition
 & facile à contenter. Les Seigneurs qui

Le Roy de
 Navarre
 sans ambi-
 tion.

*Le Roy de
Navarre
associé au
gouverne-
ment du
Royaume.*

*Charles 9.
sacré à
Rheims.*

Janv. 1561

*Iustificati-
on du Prince
de Condé.*

estoyent aupres du Roy, & la Royne Mere, pour obuier aux troubles qui pouuoÿent suruenir d'un tel different, firent en sorte que le Roy de Navarre fut associé au gouvernement du Royaume, avec la Royne Mere du Roy, sans toutesfois qu'il portast le nom & tiltre de Regent, mais seroit nommé Lieutenant general pour le Roy, par toutes les terres & Seigneuries, & ne feroit rien sans le communiquer à la Royne, laquelle aussi ne pourroit rien resoudre & arrester des affaires sans luy communiquer, & auoir sur-ce l'aduis des Princes & Seigneurs du Conseil. Le Roy fut sacré à Rheims le dix-huictiesme iour de May, mil cinq cens soixâte & vn. Quelque tēps apres, l'on vacqua à la iustificatiō du Prince de Condé, & autres Seigneurs qui auoyent esté constitués prisonniers aupa-
rauant en la ville d'Orleans, par le commandement du Roy Charles 9. En fin ledict Prince, fut par arrest, declaré innocent, à luy toutesfois reserué son recours contre qui il apartiendroït, pour la reparation de l'iniure & callomnie. Aussi furent absouz des charges à eux imposées, la Dame de Roye, belle-mere de ce Prince, le defunct Vidame de Chartres, le Seigneur de Cany, & maistre Robert de la Haye,

Conseiller en la Cour de Parlemēt de Paris. Cest Arrest de la iustification & declaration d'innocēce du Prince de Cōdé, fut prononcé a huis ouuert & toutes les chābres de la Cour, assemblées au Palais de Paris, y seāt messieurs de Parlemēt vestus de leurs robes rouges. A quoy assisterēt le Roy de Nauarre & le reuerēdissime Cardinal de Bourbon, freres dudiēt Prince de Condé, messieurs les Ducs de Montpensier, & Prince de la Roche-sur-Yon, cousins de ce Prince, les ducs de Guise, de Neuers, & de Montmorēcy, Conestable de Frāce, les Cardinaux de Lorraine, de Guise, & de Chastillon, & les Seigneurs de S. André & de Montmorency Mareschaux de France, & plusieurs autres Seigneurs, estans tous fort ioyeux de cecy, esperans voir par ce moyē, les troubles assopis. Mais au rebours, les Ducs de Guise, Mōtmorēcy & Mareschal de S. André & autres adhererent au Prince de Montpensier, pour la defense de la Religion Catholique, sostenus de tout le clergé & meilleure partie de la Noblesse, ioint q̄ le Roy estoit nourry en l'Eglise Catholique, & que la Royne Mere n'aymoit la doctrine des Protestās. Plusieurs pēsoyēt que le Roy de Nauarre

15 60 46
11 11 11 0

*Armbixat
g... ..*

fust du party des Protestans: mais l'on cogneut bien tost le contraire, par la publique profession de foy qu'il fit, assistant aux ceremonies & seruice de l'Eglise Catholique, & par la submissiõ, & obeissance qu'il auoit enuoyé faire à nostre S. Pere le Pape, par l'Euesque de Comminge. Pour les Protestans se declarerēt le Prince de Condé, l'Admiral de Chastillon, Dâdelot son frere, Colonel de l'Infanterie Françoisẽ, le Comte de la Rochefoucault & autres. Au moys de Iuillet audict an 1561. fut faite vne assemblee à Paris, où se trouuerent tous les Princes Catholiques & Protestans, pour mettre en deliberation les affaires du Royaume & faiçt de la Religion: Sur quoy fut faiçt l'Edict de Ianvier audit an. Le Roy de Nauarre voyant de grands desordres pour le faiçt de la Religion, assailly de grandes difficultez, & ne sachant comme contenter l'vn & l'autre party, les voyant tous deux forts, & y ayant en chacun d'iceux quelqu'vn de ses proches parēts, s'aduisa d'vn Colloque des Docteurs Catholiques avec les Protestãs, auquel fut donnẽ sauf-conduict pour venir en France, au Colloque & Conference assignée en la ville de Poissy, qui fut neant-

L'Edict
Januier
1561
Publi. 62

Colloque de
Poissy.

moins sans aucune resolution. L'année ensuiuante 1562. fut fait l'edit de Ianuier, & publié par plusieurs reiterées iussions en la Cour de Parlemēt de Paris, le sixiesme iour de Mars ensuiuant. Cet edict fut cause que messieurs de Guise se retirerent, le Duc en sa maison, & le Cardinal de Lorraine, au Concile de Trente, tandis que quelques Princes Catholiques firent ligue ensemble, pour ne souffrir les deportemens des Protestans en France. Delà vint l'associatiō desdits Seigneurs de Guise & Connestable de France, qui s'estoit retiré en sa maison fort irrité contre ses nepueux de Chastillon, qui portoyent ouuertement la cause des Protestans, avec le Prince de Condé, & entrerent en cette Ligue, le Marechal de S. André, & quelque temps apres, le Roy de Navarre, Jeanne d'Albret Royne de Navarre, voyant que le Roy de Navarre son mary, se rangeoit du party des Seigneurs Catholiques, se retira au pays de Bearn, avec sa Cour, & plusieurs de la Religion Protestante firent le semblable. Le Pape se donnoit beaucoup de peine de ces affaires, cōcernans le fait de la Religion, sollicitant le Roy de Navarre, Lieutenant general

Colloque
a yosty.

La Royne
de Navarre
se retire en
Bearn.

du Roy de France, pour la defence de la Religion Catholique, & furent faictes plusieurs pratiques, ouuertes, & negotiations, avec le Roy Catholique, touchant la recompense qu'il deuoit faire à iceluy Roy de Nauarre, pour son Royaume vsurpé, comme i'ay monstré cy deuant, par les Roys de Castille, sur la maison d'Albret, sans autre droict, que la force & tyrannie, pour leur estre ledict Royaume de Nauarre fort commode & fort proche, & aussi pour l'accroissement de leur Seigneurie & domination. Tant y a que le Roy de Nauarre se declara contre les Protestans, qui des-lors nommerét, cōme par vn mespris, l'association du Roy de Nauarre avec le Cōnestable & Duc de Guise, le Triumvirat, mot prins de la domination des trois hommes à Rome, lors que la republique romaine fut soumise à la puissance d'Auguste, Lepide & Marc Antoine: histoire amplement descrite par Appian & autres historiés. Quelque temps apres se fit vne assemblée des Princes de l'vn & de l'autre party, à Fôtainebelleau, suiuant le cōmandemēt du Roy, où l'on fit tant que le Prince de Condé & le Duc de Guise, parlerent ensemble, & s'accorderent du faict d'Am-

*Association
du Roy de
Nauarre
avec le Cō-
nestable &
Duc de
Guise.*

boise, & emprisonnement dudiect Prince en la ville d'Orleans: duquel se purgea le Duc de Guise, & s'embrasserent ces deux Seigneurs cōme bōs amis: mais c'estoit vn accord simulé, par-ce qui s'enfuit incontinnēt, ainsi que l'on peut voir és histoires des troubles de ce tēps là. Au moys d'Octobre audiect an, le siege fut mis deuant Rouen, & voyant que le Duc d'Aumale, auparauant auoit peu aduacé, autour du fort S. Catharine, le Roy mesme se voulut trouuer en l'armée pour donner courage aux soldats: car il craignoit fort que ceux qui tenoyēt cette ville, ne la liurassēt aux Anglois, qui auoyēt desja le Haure de Grace. Le Côte de Montgōmery y cōmādoit: & durāt ce siege le Roy de Nauarre, Lieutenāt general, donnāt vn soudain assaut à la ville, fut atteint d'vne balle en l'espaule, & fort blessé. En la place duquel quant au faict de la guerre, fut mis François de Lorraine Duc de Guise, & le gouuernemēt demeura seul entre les mains de la Royne Mere du Roy. Le Roy de Nauarre, qui ha monstré en sa vie & gestes, qu'il n'ha point degeneré de la valeur & magnanimité de ses ancestres mourut de sa blessure, quarāte iours apres qu'il fut frappé, laissant la Royne Ieanne d'Albret sa femme, mere de deux enfans, à

1562 Rouen

assaut

in vrbē

par le Duc d'Aumale

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

le 27 d'Octobre

l'année 1562

Henry 4.
 Roy de France
 et de Navarre
 sa sœur

ſçauoir Henry, Prince qui promettoit de ſoy de grandes choſes qui luy ha ſuccedé, & eſt maintenant ce grand Henry quatrieſme Roy de France, duquel la fortune & les geſtes ſurpaſſent ceux de tous les Ceſars, & madame Catherine ſa ſœur, au iourd'huy la plus accomplie Princeſſe qui ſoit ſur la terre. L'an 1563. le dixneuſieſme iour de Mars, la paix fut conclue & arreſtée en l'Iſle aux bœufs, à Orleans: le Hault de Grace fut aſſiegé & repris ſur les Anglois. Peu de tēps apres, le Pape voyāt que la Royne de Navarre Ieanne d'Albret, faiſoit publique profeſſion de la Religion Proteſtante, fit publier vn monitoire cōtre elle à Rome, au mois de Septembre, de cette meſme année, par lequel, elle eſtoit citée à comparoir deuant le Conſiſtoire des Cardinaux dedans ſix mois, & à faute de ce faire, declarée heretique, & ſes biens conſiſquez & abandonnés au premier qui les occuperoit. Le Roy de France ſ'oppoſa viuement à cette cenſure & conſiſcation, & en eſcriuit à tous les Princes & Potentats Chreſtiens, pour ſ'y oppoſer comme luy, ce qu'ils firent, tellement qu'on ſe contenta d'attacher quelques cenſures contre cette Dame, par les

Monitoire
 contre la
 Royne de
 Navarre.

carre

carrefours de Rome, sans les porter aux
 terres de son obeissance. L'an mil cinq cēs
 soixante six, y eut quelques troubles, au
 pays de Bearn, pour la religion, auxquels
 la Royne de Navarre, qui s'y estoit retirée,
 des que le feu Roy son mary print le party
 contraire aux Protestans, obuia sagement,
 & appaisa les differents d'entre les Catho-
 liques & Protestans, laissant les Catholi-
 ques en liberté de l'ancienne religion, &
 imposant silence aux Protestans: aussi sur-
 vindrent quelques troubles & diuisions
 au Comté de Foix, pour quelques querel-
 les particulieres, entre aucuns Seigneurs
 Catholiques & Protestans, auxquels le Sei-
 gneur de Móluc, depuis Mareschal, par sa
 sagesse pourueut promptement, chastiant
 les autheurs de ce trouble, qui eust peu ré-
 plir de combustion le Languedoc & la
 Guyenne. L'an mil cinq cens soixāte sept,
 la Royne de Navarre, apres l'escarmou-
 che assez chaude, qui fut donnée le 25. iour
 d'Octobre, entre Paris & S. Denis, où fu-
 rent occis plusieurs vaillans hommes, tant
 du party du Roy que de ses aduersaires,
 voyant bien qu'il y auoit autres occasions
 que celles de la religion, qui auoyent faiēt
 prendre les armes, aux Seigneurs de la Li-

1566. 67.
 Sagesse de
 la Royne de
 Navarre.

1568
 gue, enuoya offrir à sa Majesté tous les moyens, pour le seruir en cette guerre des secōds troubles. En l'an mil cinq cens soixante huiet, apres que le Prince de Condé eut passé la riuere de Loire, pres de Sancerre, pour tirer avec ses forces, vers le Poictou, où il fut ioindre la plus part de la Noblesse du haut Poictou, souz le ieune Verac, pendant que Soubize, l'Anguilier, saint Cyre, Puiaut, Cressonniere & plusieurs autres assembloyent le reste des bas Poicteuins, la Royne de Nauarre & le Prince son fils, avec leurs troupes s'acheminèrent au rendez vous, qui estoit à Nerac, ayans dessein d'aller à la Rochelle, où le Prince de Cōdé se retira le dix-neufiesme de Septēbre, pour y laisser les Dames, où elles seiournerent tout le cours de ces guerres. La Royne de Nauarre, auant que partir, sachant la difficulté du voyage, manda le plus de gens qu'elle peut pour la venir trouuer à Nerac, d'où elle partit le fixiesme de Septembre, & Tonnemaroü Fonterailles, son Seneschal en Armagnac & son frere Montamar luy menerēt quelques cheuaux & gens de pied, de là à Bergerac, où elle rencontra Pilles avec ses troupes de Perigord, Quercy & Auvergne, d'où s'acheminās à Mussidan, Brique-

La Royne
 & le Prin-
 ce de Na-
 uarre vont
 à la Ro-
 chelle.

haut luy vint, au deuant pour l'asseurer.
 Aubeterre & Barbezieux laissez à Ar-
 chiac, elle sceut que le Prince de Condé
 luy venoit au deuant vn peu retardé, pour-
 ce que ceux de Cognac firent les longs à
 se rendre, & luy ouvrir les portes. Delà se
 retirerēt à la Rochelle, pour mettre ordre
 à leurs affaires, par vne commune & gene-
 rale deliberation. L'an 1569. fut donnée la
 bataille de Bassac & Iarnac, en laquelle fut
 tué le Prince de Condé, au grand regret
 de Monsieur, frere du roy, lors Duc d'An-
 jou, & depuis la mort du Roy Charles son
 frere, Roy de France & de Polongne, en-
 cores qu'il fut chef de l'armée contraire à
 la Protestante. Le huietieme de Iuin 1569.
 le Comte de Môtgommery fut depesché
 par les Princes Protestans, pour aller en
 Gasconne, à fin de commâder à l'armée
 des Vicomtes, qui ne vouloyēt recognoi-
 stre aucun d'eux pour superieur, & avec eux
 assemblés toutes les forces de ce pays là,
 pour rōpre les desseins du sieur de Terri-
 de, qui faisoit la guerre en Bearn, à la Roy-
 ne de Navarre. Print son chemin par Sol-
 liac, où il passa la Dordone, & le Lot
 souz Cadenat, d'où il se rendit à Mon-
 tauban, sans aucun empeschement.

1569
C. de D. 1205Mort du
Prince de
Condé.Le Comte
de Montgō-
mery depes-
ché pour al-
ler en
Bearn.

Le Roy de France auoit enuoyé ce Ter-
ride gouverneur de Quercy, en Bearn,
Foix & pays de Nauarrin, pour mettre
tous le pays de la Roynie de Nauarre, en
l'obeissance du roy, à fin que l'armée Pro-
testante desmembrée & affoiblie, par les
forces qu'ils pourroyent enuoyer contre
ce gouverneur, fust plustost ruinée parvne
bataille, qu'on pourroit lors presenter, ou
du moins faire par ce moyen, quitter le
party Protestant à la Roynie de Nauarre
& au Prince son fils, qui estoit le principal
appuy de ceux de la religion: & ainsi affoi-
blir leur armée par tant d'autres, qui s'en
pourroyent retirer, à son adueu. Le Com-
te party avec amples lettres de Lieutenant
general des Princes, & de la Roynie de Na-
uarre, en tous ses pays, ne prend seulement
les forces des Vicomtes, mais apres auoit
faict apparoir de sa charge à tous ceux des
pays circonuoisins, qui tenoyent pour la
religion des Protestas, fit tant qu'il assem-
ble forme d'armée: Descendu à Castres
ceux de Montauban, saint Antonin, Gai-
lac, Rauastein, Castelnau-dary, Foix &
plusieurs autres le vont trouuer: le Vicôte
de Caumont, des premiers. Ce chef, le
huietieme de Septembre 1568. avec qua-

tre vingts soldats, auoit prins la ville de Masieres, au Comté de Foix, & l'auoit tenuë douze mois, si bien que luy semblant la longue suite du tēps, vne assuree prescriptiō d'obeissance, forty pour quelques affaires, les citoyens, qui ja mal contens de son gouuernement, auoyent gaigné le capitaine Maillet, & ses gens, luy ferment la porte à son retour: ce qui le fit retirer aux montagnes, avec douze cheuaux seulement, crainte des garnisons voisines: & de la commune Catholique. Le Comte le pria d'aller le trouuer, & il se ioignit avec Montaumar, lieutenant de la Royne de Nauarre en Bearn, suiuis de cinquante ou soixante cheuaux qu'ils assemblerent, & autant de soldats de pied. Mais en chemin rencontrerent nombre de caualiers du Mareschal d'Anuille, Negrepelisse & autres, qui (apres les auoir quelque temps escarmouchez, les chargerent en fin de telle force, qu'ils les desfirēt presque tous, butinerēt le bagage, fors quelque vingtaine, lesquels se retirerēt le long d'un bois, attendant secours, que les fuyars (auoir donné l'alarme à Puylorens, pres de là) amenerēt bien tost souz le Comte, lequel découuert avec trois cens cheuaux, les fit

1569
 soudain retirer. Delà à quelques iours, avec quatre mille harquebusiers, & cinq cens cheuaux, que gens d'armes, que pisto- liers du pays en bonne conche & bien montés, en Iuillet 1569. s'acheminèrent au Comté de Foix, puis passerēt les mon- tagnes vers Mauleon, d'où prenans la rou- te de sainct Gaudens, faisans diuers che- mins pour l'incommodité des lieux, tra- uerferent la riuere, que les garnisons du pays, & mesmes de S. Gaudens entrepre- noyent de defendre, & les acculer là, ce- pendant que les gouuerneurs viendroyēt en queuē pour les rompre. Mais ne croyās pas que le Comte, avec peu de gens, fist de si longues & soudaines traittes, ne se dili- genterent, comme ils eussent faict : occa- sion, qu'ils se virent bien tost surprins par les coureurs, comme ils s'empeschoyent à rompre les ponts, & ordōner de leurs de- fenses. Tout ce qui fut rencontré fut tuē, aussi n'eurent secours de leur infanterie, qui estoit au bas, dedans vn taillis, ny de quelques cheuaux qui s'estendoyent sur la plaine, ne faisans, de crainte, que regar- der l'esbat. Cela passé, prindrent la route de Tarbes, d'où quelque nombre d'arque- busiers encouragez par les lettres & pro-

messes du sieur de Monluc, entreprindrēt de leur defendre & empescher le passage du Don, riuere qui descendant des montagnes passe à Tarbes, puis se va rendre à la Garande, & de là s'engoulfe avec trois autres riuieres, au dessus de Bayonne, pour se perdre en l'Ocean. Le sieur Côte de Mōt-gommery aduertiy de ce dessein, ne sceut trouuer moyen plus expediēt que de faire passer l'eau à sa cauallerie la premiere, & nombre d'harquebusiers en ordre de bataille, & ce avec la plus grande diligence qu'il peut. Puis les harquebusiers targuez de ces cuirasses, passerent aisēment, voyās l'ennemy estonné de la resolution de ces caualliers, que la pluye des harquebusades n'empeschoit de gagner tousiours pays. Presque la seule diligence & grande soudaineté du sieur de Montgommery luy asseura son voyage, car surprenant les garnisons par vne grande promptitude, & marcher continu, trōpant les troupes des Mareschal d'Anuille, Monluc, les Bellegarde, pere & fils Scipion Vimercat, Negrepelisse, Gohas, & plusieurs autres (tirans suite de neuf cens cheuaux, & pres de quatre mille harquebusiers, qui ne marchoyent qu'à iournée de camp) fit

ni 5730
 may de
 fonde de
 royne de
 d'Anuille

en telle sorte, qu'il parvint entier, iusques à vne iournée de la ville de Nauarrin, au commencement d'Aouſt, que Terride, ſaincte Colombe, bon nombre de cheualiers de l'ordre, & autres chefs, tenoyent affiegée y auoit plus de deux mois, avec trois canons & pluſieurs moyennes, tirées de Dax & de Bayonne, & pour auoir gagné tout le pays, auoyent ſi ferré, & tant battu le capitaine Baſſillon, & ceux qui luy aſſiſtoyent à la deſenſe de la ville, que ſi le Comte euſt retardé quelque peu d'auantage, Terride euſt triomphé de ſon entreprinſe, lequel neâtmoins n'eut pluſtoſt ſceu les nouuelles d'vne ſi ineſpérée venue, qu'il leue le ſiege & deſcampe, pour ſe ietter en Orthez, ne s'eſtimant aſſez fort, pour tenir la campagne, contre le Comte, au moyen que la plus-part de ſon armée s'eſtoit ja desbandée çà & là, pour trouuer ſes commoditez, comme d'ordinaire, on voit en tout ſiege, qui prend vn plus long trait qu'on ne s'eſt propoſé. Le Comte le ſuit, & pour ne luy donner loiſir de reſpirer, ne aſſeurer ſes gés, l'aſſiege, & met ſa cauallerie en bataille, au veu des retirez, cependant que l'infanterie s'eſforçoit de gagner les fauxbourgs : ce qu'elle fit en

*Siege de la
ville de Na
uarrin, leué.*

*Terride af-
ſiéé en
Orthez.*

fin, encores que les assiegez fussent aussi brauement fortis, que brusquement reculez ceux qui se presenterent, iusques à les enfoncer dedans la cauallerie, laquelle se mettât de la partie, pour soustenir les harquebusiers, fist gagner la ville aux assiegez lesquels neantmoins soustindrent la furie de l'assaut general, mais en fin furent contraints ployer à la force du Comte, aucuns des gens duquel, le feu gagnant des-ja par la ville, donnerét iusques en la basse court du chasteau, où les plus signalez s'estoyent sauuez, resolu d'y tenir iusques au dernier poinct, descourans d'un œil pitoyable, les feuz qui ja couroyent par toute la ville. Le Comte fit soudain placer & braquer le canon qu'il trouua dans la ville, contre cette place de refuge, & entretenât la scopeterie de ses fantacins, cōtraignit le sieur de Terride, auquel estoit allé son frere Serignac, faire entendre les forces & resolution du Comte, qu'il se rendit vie sauue, avec sa suite, en laquelle S. Colombe, & six cheualliers de l'ordre, avec plusieurs braues chefs furent nommés. Entre autres poincts de la composition, Terride deuoit estre prisonnier, iusques à ce que le frere du sieur Comte de Montgomery, prins

à la Motte, pres de Lusignen en Poictou, & le Baron de Poilly fussent rendus, avec quelques centaines d'escuz qu'il deuoit payer, outre-ce. Caumôt fut deputé pour conduire le reste, le baston blanc en main. Sainte Colombe, le Barca de Pordiac, les capitaines Golias, Fauas & quelques autres, furent tuez en ce siege. Ces places princes, & le desastre publié par le pays, intimidada en telle sorte le reste des villes & places fortes, que se retirans les gouuerneurs le plus couuert qu'ils peurent, tout le Royaume & autres pays, se rangerent bien tost au party du Comte, fort la ville de Rau principalle, & pour estre Parlemēt plus autorisée de tout ce qui reste de Narre, dedans laquelle Peré auoit ja par les habitans, esté esleu gouuerneur, souz l'authorité du Roy, & s'y portoit en sorte, qu'ayant chassé les ministres, fait pendre vn President & Conseiller de la ville, & asseuroit le sieur de Monluc de la maintenir contré tous. Mais luy ayant la victoire du Comte ja frappé les aureilles, le Comte ne luy eut plustost depesché vn trompette, pour la luy rendre, que par vne soudaine retraite, il ne la laissast à sa mercy. Peu apres le capitaine Bassillon allât trou-

*La ville de
Paulaisée à
la mercy du
Comte.*

uer le Comte de Montgōmery à Nauarrin fut attaqué, poursuiuy & tué par Marchastel & la Motte Puiots. Cepédant Mōluc avec les troupes que la Valette auoit, affiegea & ferra de si pres le mont de Marsan, où plusieurs Protestans s'estoyent retirés, qu'apres quelques assauts & plusieurs autres entreprinſes, il s'en fit maistre, non sans grande effusion de sang, mesmement des affiegés, à peu desquels il pardōna. Le Comte de Montgommery, toutes choses ordonnées à son plaisir, Serignac laissé gouuerneur dedás Nauarrin, & autres, en chacune place d'importance, se met en campagne, ayant sceu l'acheminemēt des Princes en Gascongne, pour se ioindre à eux, qu'il sçauoit s'auancer vers le Port S. Marie sur la garōne, seiourna quelque tēps à Nerac, ville des appartenāces de la Roynede Nauarre, non sans estre de iour à autre, à la guerre, contre les garnisons voisines. Pres de là, trois semaines deuat qu'arrīter, le capitaine Arnay forty avec cent cinquāte soldats, pour surprēdre quelques vns de ses troupes, fut chargé par la cōpagnie de Caumont & autres, tellemēt qu'il fut renuersé mort à terre, cōme il demouroit le dernier, pour retirer & fauoriser

la retraitte à vn des siens, qui tombé de dessus vn pont en l'eau, ne pouuoit aisément remonter. De Nerac, le Comte se rendit au Port S. Marie, sans aucun danger, non pas ceux qu'il auoit laissez en queue, pour se faciliter le passage. Car ayât laissé le Vicomte de Caumont & Bique, avec ses harquebusiers à Contagnat, & le Vicomte Paulin à Plume, cestuy cy eut tât d'algarades, & trauerses par les Catholiques, qu'ils furent contraints se retirer à Caumont, ayans ioincts leurs troupes, ils se rendirent en fin au Port sainte Marie. En l'an 1570. apres la paix, faicte & publiée le onzieme iour du moy d'Aoust, les Catholiques & Protestans reprindrēt le chemin de leurs maisons, esquelles plusieurs n'auoyent esté veuz depuis trois ans. Des chefs Protestans, aucūs suiuirent les Princes, qui se retirerent à la Rochelle, avec la Royne de Nauarre, comme l'Admiral, le Comte Ludouic de Nansau, Teligny, la Nouë & plusieurs autres, pour y attendre, en plus de seureté, disoyēt-ils, l'execution & aduancement de la paix. Cependant le Roy espousa Isabeau d'Autriche, seconde fille de l'Empereur Maximilian; dont on prenoit grand augure d'vne paix durable.

an 1570
paix fut

Sur la fin de cette année 1570. le Roy estât à Villiers Coterets, sur les plaintes des Catholiques se tourmentans de l'incommodité qu'ils receuoient par l'ediect de paix és articles qu'ils proposerent, declara sa volonté, en éclaircissant aucûs, qui eussent peu sembler douteux. Les Protestans au semblable se difans fort incommodez en autres choses, firent entêdre leurs doleances à la Roync de Nauarre & Admiral qui se tenoyent à la Rochelle, lesquels en aduertirent leurs deputés qu'ils auoyent enuoyés en Cour, pour receuoir leurs plaintes & remonstrances, à fin de les faire cognoistre au Roy qui leur promettoit y pourueoir, selon le besoin. Les deputez estoient Briquemaut le pere, Telligny, la Nouë & Cauagnes: mais Telligny alloit & venoit portant la volonté des vns aux autres. Sur ces plaintes, le Roy enuoya à la Rochelle le Mareschal de Cossé, & Proutiere maistre des Requestes avec luy, pour assseurer la Roync de Nauarre, Admiral & autres, de sa bonne volonté, à l'entretènement de son Ediect, conferer avec eux, éclaircir & resoudre aucunes ambiguités, qui sembloient occasionner les mecontentemens reciproques des deux parties:

70 l. 207
sponse sa
bien fait
de magnim

1571
specialement pour mettre la Roynne de
Nauarre, en propos de mariage de son fils,
Prince de Bearn, avec madame Margueri-
te sa sœur, & l'Admiral en assurance de sa
bonne volonté enuers luy, & sur ce leur
persuader de venir en Cour, avec assen-
surance qu'ils y seroyent tous les biens re-
cueillis. L'an mil cinq cens septante & vn:
l'hyuer passé, les deputés des Princes, firent
vn voyage à la Rochelle, pour assen-
surer la Roynne de Nauarre, les Princes & ceux qui
leur assistoyent, de la merueilleuse volon-
té que le Roy sembloit auoir à maintenir
son Edict de paix, & nommément le bon
vouloir qu'il leur portoit en particulier:
qu'il se monstroit fort affectionné à deux
choses desquelles on luy auoit parlé dès le
commencement du traité de paix: au ma-
riage d'entre le Prince de Bearn, & mada-
me sa sœur: puis à l'entreprinse du pays bas.
Mais pour ce que chose de telle conséque-
ce ne se pouuoit pas aduancer que par l'en-
treueüe & conference de ceux, qui plus
auoyent de pouuoir à l'exécution d'icelles,
la Majesté desiroit fort qu'ils allassent le
trouuer à Blois, où ils seroyent les bié re-
ceuz, comme ils auoyent charge de leur
dire & les en assen-
surer. Cepédant le Maref-

chal de Biron fut enuoyé par le Roy à la Rochelle, induire & persuader tât la Royne de Nauarre, que les Princes & l'Admiral de s'acheminer en Cour, pour l'aduan cement de chose si grande, les asseurant en telle sorte du vouloir de sa Majesté, qu'il n'y falloit rien plus. Cependant que se faisoient les entrées du Roy & de la Royne à Paris, la royne de Nauarre demeura encores à la Rochelle, avec le prince de Bearn son fils, lequel accompagné de son cousin, le Prince de Condé, estoit retourné de la reuue de ses pays, où il estoit allé, tant pour cognoistre & contenter ses subiects, que pour voir les places, mesmes les frontieres de son Royaume, & y ordonner selon le besoin. La Royne de Nauarre fut tant sollicitée d'aller en Cour, qu'en fin accompagnée du Côte Ludouic, & plusieurs autres, elle fut trouuer le roy à Blois, duquel & de la royne mere notámét, elle fut amiablement receüe, cōme de tous les autres. Brief, le mariage de son fils, apres plusieurs menées & difficultés faictes, sur quelques points, fut en fin cōclud & arresté; & en outre, q̄ les promesses des espoux à venir, seroyēt receuës par le Cardinal de Bourbō, hors les ceremonies de l'Eglise Romaine.

Quant au lieu nuptial, la Royne de Navarre ne vouloit accorder, que ce fust à Paris, mais le Roy insista au contraire, remonstrât estre pour le mieux que les nopces se fissent à Paris: à quoy en fin la Royne de Navarre se laissa condescendre: & promit qu'elle feroit venir son fils aussi tost qu'il auroit dressé son train: Et en telle resolution, elle partit de Blois, pour aller à Paris, lieu destiné à l'accomplissement du surplus. Peu apres l'heritier de Navarre vint trouver le Roy à Blois, suivi de plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes de la Religion. En ce mesme temps se preparoit le mariage d'entre Henry de Bourbon, fils aîné du feu Prince de Conde, avec Marie de Cleves, la plus ieune des filles de Nevers, surnommée Marquise d'Ifles, riche & de mesme religiõ que luy. Le Pape Pie, tenât lors le siege, avoit ja enuoyé le Cardinal Salviati, vers le Roy de France, pour le détourner du mariage de sa sœur avec le Prince de Bearn, & voyant le Roy resolu au paracheuement du mariage, il mādà à son nepveu le Cardinal Alexandrin (qu'il avoit enuoyé en Espagne vers le Roy Philippe, pour les affaires de la Ligue contre le Turc) de tourner en France le plustost

plustost qu'il pourroit : & le chargea de persuader le Roy d'entrer en la saincte ligue, contre le Turc ennemy de la Religio Chrestienne: de donner sa sceur en mariage, au Roy de Portugal, plustost qu'à celuy de Navarre, & s'elongner des propos, & conuersations des heretiques de son Royaume. Allant en Cour, avec cette charge, il trouua la Royne de Navarre qui s'y acheminoit aussi : dequoy aduertey, crainte qu'elle ne le deuâceast, préd la poste, & donnant à trauers sa compagnie, sans la saluer, ny aucun de la troupe, pique pour auoir le deuant. Le Cardinal receu & traité magnifiquement, eut pour responce à ces trois points, qu'il estoit prest d'entrer en ligue, avec les Princes, ne se voulant rendre indigne du nom de Roy tres Chrestien: mais que sans rien precipiter il falloit attendre & en laisser meurir les occasions: Pour le faict du mariage, il ne pouuoit, son honneur sauf, reuoquer la promesse qu'il en auoit faicte au Prince de Bearn, mais souhaitoit que le Pape s'asseurast que tout cela se dressoit à bonne fin, voire à l'honneur & aduancement de la foy Catholique : qu'il prioit bien fort le Pape Pie, de le tenir pour trescher, & pre-

esté inhumé. Elle institua son fils vnique,
 son heritier vniuersel, selon le contract de
 mariage d'entre son pere & d'elle : & les
 conuentions accordées entre le Roy &
 elle, sur le mariage de luy son fils & de ma-
 dame Marguerite : voulant que sa sœur
 print sa legitime, selon le droit escrit, &
 les coustumes des lieux où les biens serōt
 assis, avec toutes ses bagues & ioyaux, tant
 siens qu'à elle engagez, ou l'argent qui re-
 uendra du des-engagement, pourueu que
 le grand colier, & le grand rubis balay en-
 gagés en Angleterre, demeurent heredi-
 taires à la maison de Nauarre : luy donne
 aussi par preciput sa bordure d'émeraul-
 des, voulant que son fils paye les gages de
 trois années, compris cette cy, à tous ses
 officiers & seruiteurs : priant son cousin le
 Cardinal de Bourbō & le Comte de Col-
 ligny Admiral d'estre executeurs de cette
 siēne derniere volonté. On ne laissa point
 de continuer le propos encommencé du
 mariage du Prince de Bearn, aujourdhuy
 Roy de Nauarre, souuerain de Bearn, Duc
 de Vendosme, d'Albret, de Beaumōt, &c.
 pour se preparer d'vne & d'autre part à
 l'accomplissement d'iceluy : lequel fut si
 diligemment sollicité, que le tout fut ar-

*Derniere
 volonté de
 la Roynie de
 Nauarre.*

1572

resté, puis executé : les articles du mariage auoyent esté concluds & signés l'onzième Auril, mil cinq cens soixante & douze par Charles, Catherine & Ieanne, contre-signés par Fizes, Brulard & Pinard.

De Henry de Bourbon III. de ce nom 38. Roy de Navarre: & quatriesme de ce nom Roy de France à present regnant.

LA Royne de Navarre decedée, son fils Henry de Bourbon Prince de Bearn, succeda à ses Estats, & tiltre de Roy de Navarre, duquel bien tost apres les fiançailles & espousailles furent faictes en vn mesme iour, deuant la principale entrée de la grande Eglise de Paris, portant le nom de nostre Dame, par les mains du Cardinal de Bourbon, sur vn eschafaut haut esleué, en veüe de tous ceux qui y voulurent assister. Le Roy de Navarre & Madame Marguerite estans espousez le dix-huictiesme iour d'Aoust audict an 1572, chacun se retira où la conscience luy commandoit, l'espoux en l'Euesché, & l'espouse à la Messe, qui fut dictée par le Cardinal de Bourbon. Et les deuotions paracheuées tous se trouuerent au

festin magnifique, suiuy par trois iours entiers d'infinies sortes de ieux, pompes & magnificences, telles qu'on peut penser estre ordinaires à tels Princes & Seigneurs qu'estoyent ceux, qui honoroyēt de leur presence, cette solemnité Royale. Le vendredy 22. iour dudict mois, l'Admiral fut blessé, & depuis aduindrent toutes les tragedies que l'on sçait du iour de sainct Barthelemy, portées par les histoires de nostre temps. Et fut depuis defendu l'exercice de ceux de la Religion. Le Prince de Condé & le Roy de Navarre, furent mandés par le Roy, le neufiesme de Septembre, & les somma de se reduire à la Religion Catholique, dont ayans faict quelque refus, en fin neantmoins furent persuadez en sorte, que peu à peu, ils condescendirent à la volonté du Roy, & à leur exemple plusieurs Seigneurs, gentilshommes & autres se conuertirent. La Royne Mere donna pour Chancelier au Roy de Navarre, Henry de Mesme dict de Malafise, & le pourueut d'autres gentilshommes & officiers, comme elle fit aussi au Prince de Condé, à fin de mieux les entretenir en l'obeissance de sa Majesté. Sur-ce le Roy de Navarre & Prince de Condé escriuirēt

humblement au Pape, qui les receut paternellement au giron de l'Eglise, & leur fit vne gracieuse responce. Le Roy de Navarre, à l'exemple du Roy de France, dressa vne defense en forme d'Edict, à tous les subiects de Bearn, de ne faire ny souffrir aucun exercice de la Religion Protestante, ains aller tous à la Messe, & viure en la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Du viuant de la Royne sa mere, les Estats de Bearn s'estoyent assemblés tant pour le faict de la Religion, qu'autres affaires du pays, & par le commandemēt de la Royne, la Religion Romaine estoit bannie de ces quartiers. Pour la remettre & porter cet Edict, avec lettres particulieres, à aucuns des principaux, Grammont y fut enuoyé: auquel neantmoins les subiects du Roy de Navarre firent responce, que leur Prince estoit captif, & qu'ils ne se soucioyent pas de cela. La pluspart de ceux de la Religion restez des nopces, se retirerent es lieux mieux assurez que là où ils estoyent. Entre autres les deux fils aînez de l'Admiral, avec leur sœur veufue de Taligny, & le Comte de la Val aîné des enfans de Dandelot allerent à Geneue; puis à Berne & Basle seiourner entre les Suif-

ses. Enuiron ce temps, la Royné Mere en-
uoya en Polongne, pour y faire eslire Mō-
sieur, Roy du pays, apres la mort de Sigif-
mond, qui aduint le septiesme Iuillet 1572.
& à cet effect y fut enuoyé Monluc Euef-
que de Valence, qui partit de Paris le pre-
mier Aoust 1572. entendit en chemin l'es-
chec des matines Parisiennes, ce qui le fit
haster pour preuenir les mauuaises nou-
uelles qui en pourroyent incontinct estre
espandues par l'Allemagne: & le 15. d'O-
ctobre ensuiuant il paruint à la frontiere
de Polongne. Pendant cette negociation,
le Roy de France, apres cettè iournée de
sainct Barthelemy, taschoit d'auoir ses
villes & notamment la Rochelle, aux ha-
bitans de laquelle il escriuit, fit escrire le
sieur de Biron, qu'il en auoit faict & créé
Capitaine & Gouverneur, & du pays d'O-
nis, qui enuoya à mesme fin, aux Ro-
chelois, lettres du Roy de Nauarre: mais
ces moyens là ne peurent ranger & vain-
cre les Rochelois: ce qui fit tenter au
Roy autres moyens par la negociation
de la Nouë: ce qui seruit aussi peu: tant
que le Roy y fit acheminer ledict sieur de
Biron, avec vne armée, pour assieger la
ville. Quelque temps apres Monsieur

Duc d'Anjou, frere de sa Majesté, party de
 Paris le dixiesme de Ianuier, 1573. avec le
 Duc d'Alençon son frere, le Roy de Na-
 uarre, Prince de Condé, les Ducs de Môt-
 pensier & Prince Dauphin son fils, de Lô-
 gueuille, de Bouillon, Guise, d'Aumale, &
 le Comte de Rochefoucault, Chauigny,
 Monluc, la Valette, Mauleurier, Paumy,
 Puygaillard, Clermont, du Gas, Coffeins
 & plusieurs autres, arriva en son armée le
 mercredy deuxiesme de Feurier, en suiuant.
 Cependant que la Rochelle estoit fort
 pressée de tous costés, l'Euesque de Valen-
 ce fit si bien sa charge, que Monsieur Duc
 d'Anjou, fut esleu Roy de Polongne, le
 neufiesme iour de May 1573. & fut bié tost
 apres la paix arrestée & publiée en la Ro-
 chelle, le dixiesme Iuillet audict an, & n'e-
 stoit Sancerre que l'on tenoit assiegée, en
 tres-grāde necessité, comprinse en la paix.
 Quelque temps apres, Monsieur partit de
 France, pour s'en aller en son Royaume
 de Polongne, & soudain apres sourd vn
 bruit, de quelque entreprinse contre sa
 Majesté, dont l'on accusoit Monsieur Duc
 d'Alençon & le Roy de Navarre, lesquels
 s'en purgerent & iustifierent pour leurs
 declarations, qui en furent publiées à la

fin de Mars, l'an 1574. En laquelle année le Roy de France, Charles 9. le vingt-quatriesime an de son aage, moins vingt huit iours, & le quatorziesime de son regne, mourut le trentiesime de May, & furent faites ses obseques telles que meritoit vn si grand Roy: auquel succeda Henry troiesime Roy de Polongne, dernier Roy de la maison de Valois. Le lendemain de la mort du Roy Charles, la Royne Mere, faite Regēte du Royaume, escriuit aux gouverneurs des Prouinces, comme firēt aussi le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, à fin d'authoriser la Regence de la Royne Mere. Cependant le Prince de Condé qui s'estoit retiré de la Cour en son gouvernement de Picardie, estoit passé outre, & negotioit en Allemagne. Le Roy de Polongne retourne en Frâce, sur le vingt-vniesime de Septembre 1575. qui se fit bien tost apres, sacrer à Reims, par le Cardinal de Lorraine, & print à femme, Loyse de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudemont. Enuiron la my-Septembre 1575. Monseigneur frere du Roy s'absenta de la Cour, estant lors à Paris. Et s'estant retiré à Dreux, place de son apanage, fut incontinent suiuy d'vn bon nombre de gentils-

Mort du
Roy Char-
les 9.

74 et 75

mort de

Charles 9.

Henry 3^e

*Monſieur,
& le Roy
de Nauarre
ſe retirerent
de la Cour.*

hommes, & de perſonnages ſignalez d'vne & d'autre Religion. Puis le Roy de Nauarre en fit autant, & ſe retira à Saumur, où quelques forces le furent trouuer. Ce qui eſtonna la Cour, & donna de quoy penſer à toutes fortes de perſonnes. En ce temps furent deliurez de priſon les Marſchaux de Montmorency & de Coſſé. & fit tant la Royne Mere, qu'il y eut trefue generale pour ſix mois, entre le Roy & Monſieur, pour aduiſer à vne bonne paix, qui fut quelques mois après accordée par le Roy & Monſieur, & publiée par tout le Royaume, en l'an 1576. Dauantage le Roy pour gratifier ſon frere, luy accorda par accroiſſement les Duchez d'Anjou, Touraine & Berry, outre celle d'Alençon & le Comté de Mayne, avec autres membres du domaine de la Couronne de France. Et fut cette paix faiçte en May audict an, & publié le 14. d'udict mois, le Roy ſeant au Parlement de Paris. Le Roy de Nauarre, au moyen de la paix, ſe preparoit en toute aſſurance, de reuoir ſes Royaume, & pais: mais le Prince de Condé ne pouuoit rentrer en ſon gouuernemēt à cauſe de la deſfiâce des Picards. Le Roy de Nauarre tint vne route du tout oppoſite à celle que tes

noit Monsieur, ayant vn grand desir de tirer en ses pays. Et à cet effect, il enuoya le sieur de Feruaques en Cour pour amener madame la Princesse sa sœur, attendant la venuë, de laquelle il fit assez long seiour à Niort, & és enuirôs. Cependant il alla pour visiter la Rochelle cōme ville de son gouvernement. Mais les Rochelois n'eurēt pas peu de disputes entre eux, cōme ils se gouuerneroyēt en cet affaire, & en quelle qualité, & avec quelle condition, ils luy permettroient l'entrée. Cependant se continuoient les allées & venues d'vne part & d'autre, pour raison de cette entrée, qui ne plaisoyent gueres au Vicomte de Rohan, pour lors seiournant à la Rochelle, lequel ne se pouuoit contenter que l'on traittast de cette façon, celuy qui de luy mesmes & de sa seule authorité, y deuoit entrer à toutes heures & sans contredict. Ceux de la Rochelle, insistans sur leurs priuileges, accorderent en fin sa venüe, pourueu qu'il signat & promit garder leursdits priuileges, & reiglast son train au nombre de 50. cheuaux, aussi qu'aucūs spécifiés n'entraissēt en leur ville. Ce qu'ayāt promis & accordé, il s'achemina de Surgeres avec la Princesse sa sœur, & entra en la rochelle le Ieudy 28.

*Le Roy de
Navarre
vent entrer
en la Ro-
chelle.*

iour de Iuin: où il fut receu, estans allés les
 principaux de la ville au deuant de luy, &
 quelques compagnies d'harquebusiers: les
 Rochelois cependant tous en armes & de
 rang par les ruës esquelles il deuoit passer.
 Outre-ce il y auoit en la place du chasteau,
 deux compagnies en bataille, avec l'artil-
 lerie, dont il fut salué, & d'vne escopcterie
 d'harquebusiers assez longue. Entre tous,
 Feruaques trouua fort estrange que lesdits
 Rochelois luy eussent refusé l'entrée de la
 ville, le priuant de la compagnie du Prin-
 ce, pour le seruice & aduantage duquel, il
 estoit disgracié du Roy de Frâce son sou-
 uerain Seigneur. Le Roy de Nauarre ayât
 sejourné à la Rochelle iusques au quatrie-
 me Iuillet, il s'embarqua pour aller en
 Brouïage où de long temps Mirambeau
 l'attendoit, avec deliberatiõ de le recevoir,
 le plus honorablemēt qu'il luy seroit pos-
 sible. Deux iours apres, il print son che-
 min à Xainctes, & de là à Perigueux, du-
 quel ledict sieur Roy vouloit pouruoir
 quelque autre. Ce que Langoirât portoit
 assés impatiemment, marry que quelque
 autre luy fust preferé, veu qu'il auoit prins
 ladicte ville. Cepédant le Prince de Cōdé,
 apres auoir choisy la Guyenne pour la re-

traite, attendant que le Roy l'eust satisfait sur les plaintes que Montagu Lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, & surintendant en sa maison, luy estoit allé faire de sa part, qui estoit principalement pour le faire jouyr de son gouvernement, arriva à Perigueux, où il trouua le Roy de Navarre. Et incontinent apres, prenant congé de luy pour quelque temps, il fut en Brouage, le premier iour d'Aoust. Et le lendemain arriué par mer à la Rochelle, fut receu, en grande ioye des habitans: la compagnie colonnelle desquels le fut reuevoir à sa descente, y estant allé deuant, le Maire & principaux de la ville, en grande compagnie. Et y ayant demeuré iusques au 13. Aoust, il partit pour tirer à S. Jean d'Angely & à Cognac, où il fut conduit par ceux de la ville. De là il s'achemina à Nerac, où il trouua le Roy de Navarre. Au commencement du mois de Septembre ensuiuant, ledict sieur Roy estant en Quercy, se dispoisoit d'aller en Foix. Cependant il auoit enuoyé Duras en Cour pour ses affaires plus particulieres, où il fut bien receu & caressé du Roy. La Nouë aussi faisoit beaucoup d'allées & venues, tant à la Cour que vers Monsieur, & de-

puis aussi vers le Roy de Navarre. Sur-ce-
 Feruaques qui iusques à lors auoit paisi-
 blement gouverné lediët sieur Roy, se re-
 tira en sa maison, non sans mescontente-
 ment de voir quelque diminution de la
 grãde faueur qu'il s'estoit plus longuemēt
 promise du Roy. Au moys d'Octobre en-
 suiuant, fut mise en auāt vne entreueüe, de
 la Royne Mere, du Roy de Navarre, & du
 Prince de Condé : & pour y paruenir, la
 Royne se deuoit en brief trouuer à Co-
 gnac, avec la Royne de Navarre sa fille. Le-
 diët sieur Roy pour cet effect, s'estoit ap-
 proché de Bourdeaux, ville capitale de son
 gouuernemēt. Mais ceux de la ville se fen-
 tans à Candales, mirent bōnes gardes aux
 portēs, qu'ils tenoyent la pluspart du tēps
 fermées, vne seule ouuerte: enuoyerēt tou-
 tesfois par deuers luy, pour s'excuser du
 refus qu'ils estoient cōtraints luy faire, al-
 leguans beaucoup de raisons longues à re-
 citer: pour lesquelles neātmoins, il ne peut
 se cōtenir de proferer beaucoup de parol-
 les aigres : & rebroussa chemin iusques à
 Agen, où il trouua bon de s'arrester, atten-
 dant nouvelles du Roy, vers lequel il auoit
 enuoyé, pour luy faire raison de ce q̄ des-
 fus. Au moys de Nouembre ensuiuant, la

*Le Roy de
 Navarre
 refusé de
 l'entrée de
 Bourdeaux.*

Royne Mere fit tant, que Monsieur se reconcilia au Roy son frere, & le fit venir en Cour, contre l'aduis de Bussi & autres qui luy estoient parauant les plus favoris. En Novembre se firent les preparatifs aux Estats generaux tenus à Blois: où le deuxiesme de Decembre le Roy fit sa harague, & puis apres son Chancelier, Birague. Des le commencement de Ianuier 1577. arriuerent aux Estats les Deputez du Roy de Navarre & Prince de Condé, presque à mesmes fins, qui dresserent vne Requête bien ample au Roy, par laquelle ils le supplioyent n'adherer aux opinions & conclusions prises par le Clergé, la Noblesse & autres deputés du tiers Estat: contre lesquels, en adherant aux protestations & remonstrances faictes par les Eglises Protestantes, ils protestoyent de nullité de ce qui estoit faict ou à faire par lesdits Estats. Environ ce temps, aucuns enuoyez de la part du Parlement & des Iurats & autres Officiers de Bourdeaux arriuerent en Cour, avec vn pacquet s'adressant au Roy, pour affaires d'importances. Les lettres auoyent esté dictées escrites en ce Parlement, presens lesdicts Iurats & Magistrats: & luyne s'adressoit au

Reconcilia-
tion de Mon-
sieur avec le
Roy.

Roy, l'autre à la Royne Mere, & la troi-
 siesme à Monsieur. Ils enuoyerēt aussi par
 mesme moyen vne depesche, que le Roy
 de Nauarre leur auoit enuoyée, en date
 du 15. de Nouembre de l'année passée, en
 laquelle il se mécontentoit fort de la te-
 merité du Parlement, & des Iurats qui a-
 uoyent mis des garnisons en ladicte ville,
 sans expres commandement du Roy, ny
 de luy son Lieutenant general en Guyen-
 ne: que telles façons de faire estoient mal
 feantes à tous, & mesmement à gens de
 leur robbe: qu'ils ne deuoÿēt ignorer qu'il
 estoit pres de leur ville, & que s'il eust co-
 gneu que lesdictes garnisons eussent esté
 necessaires pour la garde, il y eust pour-
 ueu, selon que sa charge le porté. Et d'au-
 tant qu'il desiroit le soulagement des sub-
 iects du Roy, il les prioit luy mander le
 temps, auquel ils le pourroyent receuoir
 en la qualité que dessus, & donner tel or-
 dre à ce qui estoit requis de sa part, que
 chacun fust content. Ceux du Parlement
 luy firent vne assez aigre responce: qu'ils
 ont peu & deu mettre garnisons en leur
 ville, sans l'aduertir: que la necessité du
 temps les y auoit contrains, & qu'ils ne
 faisoÿent rien sans bon aduis & sans le
 com

commandement du Marquis de Villars Admiral de France, & gouverneur de Guyenne, en l'absence dudit sieur Roy de Navarre. En fin ils adioustoyét que les Bourdelois n'estoyét encores desposez à le receuoir comme il appartenoit: & qu'ils seroyent toute deligence pour mettre les affaires en bon ordre, auant son arriué.

Sur la fin de Septembre de ladicte année 1577. y eut vn Edict du Roy, sur la pacification des troubles de son Royaume, qui fut publié par tout. Et apres la publication de cette paix, le Prince de Condé se retira en la Rochelle. Et pour faciliter l'execution de cet Edict, & esclaireir & resouldre les difficultés qui sont interuenues, & qui pourroient encores retarder le bien & effect d'iceluy, furent arrestés certains articles, en la Conference de Nerac entre la Roynne mere & le Roy de Navarre, assistés d'autres Seigneurs & gentils hommes deputés, lesquels articles sont portés en l'histoire de nostre temps. Durant cette negotiation le Roy institua l'ordre des Cheualiers du saint Esprit, & en celebra les ceremonies en l'Eglise des Augustins à Paris, la ville du premier iour de l'ã 1579. Les susdictes ceremonies sôt descrites en

1577
 Edict de la
 paix 1577.

*La Fere sur-
prinse.*

l'histoire s'esmentionnée. En l'an 1580. le Prince de Condé suiuy de la Nouë & autres de la religion surprind la Fere en Picardie, & y laissa forte garnison, pendant qu'il alloit querir du secours en Allemagne. Le Roy de France ne la pouuât auoir par voye de composition, fut contraint y enuoyer le Marechal de Marignon avec armée, qui l'assiegea & print, nō sans meurtre d'une part & d'autre, pour la force de la place. Incontinent la paix fut faicte à Bergerac, & publiée en Parlement à Paris le 26. Ianuier l'an 1581. apres vne signalée victoire du Marechal de Biron contre ceux de la Religion. Les articles de cette paix furent proposés en l'assemblée & Conference faicte au lieu de Flex. pres la ville de saincte Foy, entre Monsieur frere du Roy & le Roy de Nauarre le 26. iour de Nouëbre, 1580. Par l'Edict de l'an 1577 le Roy de France auoit accordé aux Princes Protestans, comme au precedēt, quelques villes, pour certain temps, lesquelles ils garderoient cōme en ostage de la promesse. Et en l'an 1582. le Roy les fit sommer de rendre ces places, pour ce que le temps prefix à les tenir par eux s'en alloit expiré. Mais le Roy de Nauarre ayāt faict

1582

entendre que la paix auoit esté tant de fois interrompue par surprinses & guerres ouvertes, & que le terme octroyé auoit esté trop court, pour l'exécution de l'Edict & amortissement des guerres, le Roy de France leur accorda prolongation, pour autres années. Ce qui donna occasion à aucuns, mais à grand tort, de dire & publier par tout que le Roy de France fauorisoit les heretiques, & qu'il vouloit introduire l'heresie. Le Roy de Navarre voyant quelques remuemens, & que la partie se dressoit contre luy, quelque semblant qu'on fist, il comença à penser à luy, & enuoya le sieur de Pardaillan, vers la Royne d'Angleterre, le Roy de Dannemarck les Electeurs & Princes de l'Empire, pour renouueller amitié avec eux, & les supplier le secourir au besoin. Cependant, à propos pour ceux qui voulurent remuer, & au grand malheur de la France, le Duc d'Anjou frere du Roy de France, mourut à Chasteau-thierry. Depuis cette mort, on commença à hayr le Roy de France, & fut la premiere pointe de l'amour d'iceluy, rebouchée au cœur de la plupart de ses subiets, qui ne parloyét de luy qu'avec toutes sortes de mespris: tous les iours se femoyent

le duc d'Anjou
mort

Mort du
Duc d'An-
jou frere du
Roy de France.

Mespris du
Roy de Fra
nce & de
Polongne
14.

des pasquils indiscrets & effrontés, des belles sans nom, on parloit du Roy comme d'un Sardanapale, d'un faineant, d'un Prince enyuré de prodigalités & dissolutions: on le releguoit comme Chilperie en un monastere, & pour la troisieme couronne que sa deuisé, *Manet ultima celo*, luy donnoit au ciel, on luy en promettoit vne avec le rasoir en un cloistre. Ainsi & par telles menées, souz le nom de Ligue, commancerent les troubles qui ont duré & durent encores à present. Le Pape Gregoire trezieme, ne voulut approuver ces souflemens des François, mais son successeur fit bien autrement, car il fulmina contre le Roy de Navarre & Prince de Condé. Alors se fit vne assemblée à Montauban, où le Roy de Navarre & les deputés de la Religion, aduiserēt aux expediés de se maintenir si on leur couroit sus, & le Roy de France enuoya le Duc d'Esperron, pour conferer particulierement & amplement avec le Roy de Navarre, sur l'occurrence des affaires de l'Estat. Cela fut occasion à aucuns de s'esleuer, & d'enuoyer commissiō par tout souz le nom du Roy, lequel les desaduoua & deffendit toutes leuées de gens de guerre, sur la fin de Mars

1585. Alors le Manifeste fut publié, liuret
contenât les motifs du Cardinal de Bour-
bon, des Princes, Seigneurs, villes & cō-
munautés Catholiques, de s'opposer aux
heretiques, alleguans plusieurs raisons
pour se iustifier: Incontinent y eut vne ar-
mée en campagne de la part de ceux qui
s'esleuerent, souz les raisons par eux mises
en auant, & pensoit on du commancemēt
que ce fust seulement pour abaisser ceux
de la Religion, iusques à ce que le Roy de
France, ayant eu occasion de croire autre
chose, escriuit au Roy de Navarre qu'il ne
s'esmeut point de ces soufleuemens, ains
se continst en patience, à fin que le peuple
peust iuger lequel des deux partis auoit le
tort, pour luy donner le blasme: ce qu'il ha-
cogneu trop tard, & à ses despens: le pria
de s'asseurer tousiours de sa bōne affectiō,
promettant qu'il n'oublieroit iamais son
interest, non plus que le sien propre: qu'il
cognoissoit bien que les nouveaux esle-
ués, quelque pretexte qu'ils prinssent, en-
treprenoyent sur sa personne & couron-
ne, & que plusieurs bons François & de
bon cœur, allechez & pipez de tels spe-
cieux pretextes, ne pensans rien moins
qu'à ce qui est depuis suruenu, suiuroyent

1585

Grand

recueil de

les rois

ce party, & qu'il falloit vser d'une grande prudence, pour leur faire voir qu'ils courroyent à leur ruine & à celle de l'Etat. Le Roy de France, au lieu de prendre les armes, fit vne declaration tost apres pour desarmer les ennemis. Le Roy de Navarre qui pour obeyr au Roy n'estoit encores armé & laissoit passer toutes les occasions qui l'en pouuoient excuser, fit vne assez ample declaration à Bergerac le 10. iour de Iuin 1585. La Royne Mere donna à entendre au Roy son fils les grandes forces & intelligences des nouveaux esleuez, lesquels le Roy rechercha d'appointement, & leur donna plus que parauanture ils n'estoient. Tout incontinent la paix se fit au mois de Iuillet 1585. & par son Edict defendit l'exercice de la Religion surnommée nouvelle, reuoque tous autres Edicts qui le permettoient, commande aux Ministres de vider de ses terres, & à tous les subiects de faire profession de la Religion Romaine dedans six mois, ou sortir du Royaume; casse les chambres my-parties & tri-parties des Parlemets, ordonne que les villes baillées en garde à ceux de la Religion seront rendues: loue non seulement, mais approuue la leuée d'armes des nou-

Exercice
de la
Religion

ueaux esleuez, nommez Princes, & reconnoist que le tout s'est fait & passé pour son service. Cest Edict authorisoit les pretexts de ceux de la Ligue, mais les articles secrets arrestés à Nemours estoient du tout à leur aduantage, & n'y auoit rien qui ne leur pleust, excepté la condition de se departir dès le iour mesme, de la Ligue: qui fut le point de la iustification du Roy puis apres, & le piege où les nouveaux esleuez furent attrappez. Ceneantmoins bié qu'ils ne demandassent en la Conference de Nemours autres seuretés que celles qui dependoyent de la bonne grace du Roy, si voulurent ils auoir en leur puissance, les villes de Chalons, Thoul, Verdun, Saint Disier, Reims, Soissons, le Chasteau de Dijon, la Ville & Chasteau de Beaulne, Ruë en Picardie, Dinan & Conq en Bretagne: le Roy paya deux cens mille escuz pour les gens de guerre estrangers venuz à leur secours, les deschargea de cent six mil trois cens quarante escuz, prins aux receptes generales, leur fournit cent mille escuz pour bastir yne citadelle à Verdun, outre l'entretienement des gardes d'arquebusiers à cheual, qu'il octroya à tous les Princes de la Ligue. Eux qui auoyent

tant protesté qu'ils estoient armés pour le soulagement du peuple, en trois mois que leur guerre dura, le trauaillerent de plus d'extorsions qu'il n'en eust souffert en trois ans par les charges ordinaires. Il fut question de corner aux aureilles du Roy, la guerre contre les Princes de son sang, le Roy de Navarre & le Prince de Condé, qui assemblés à Cadejoux avec le Marechal d'Anuille, lors Duc de Montmorency firent dresser vne declaration en date du 10. iour d'Aoust 1585. contre ceux qui leur en vouloyét. L'onzième iour dudict mois, le Roy appella au Louure les Principaux de Paris, y assistant le Cardinal de Guise, & leur fit quelques demandes & au Clergé mesmes, pour entretenir la guerre, contre le Roy de Navarre: ce qui n'eut point d'effect: Quinze iours apres, les sieurs de Lenoncourt, de Poigny & le President Brulart, arriuerét de la part du Roy de France, vers le Roy de Navarre à Nerac, pour conferer avec luy des moyens de paix, en le sollicitant de se ranger à l'Eglise Catholique, oster l'exercice de la Religion, laissé pour six mois, par l'Edict de Iuillet, & de rendre les villes. D'autre costé, par l'entreprinse du Roy d'Espagne, le

Pape Sixte declara le Roy de Navarre & le Prince de Condé excommuniés. On publia au n^o de ces Princes plusieurs liures, où les nullités de cette bulle estoyent amplement traictées. La Cour de parlement de Paris tant notable, deputa quelques vns de son corps, qui firent, à l'occasion de cette nouvelle pratique d'Espagne, vne serieuse remonstrance au Roy sur ces bulles, & autres choses concernans l'Estat. Ce neantmoins, le Roy sans auoir esgard à telles remonstrances, & à l'instance d'aucuns, fit vne declaration, le 7. iour d'Octobre 1585. sur son Edict de Iuillet precedét, abregeant le terme de six mois donnés à ceux de la Religion, & se declarant formellement contre eux. La Cour de Parlement verifia & emologua cet Edict, huit iours apres. D'autre part les Princes de la Religion, Roy de Navarre & Prince de Condé, formerent opposition contre les bulles d'excommunication du Pape Sixte cinquiésme, appellât d'icelles comme d'abus, & fut telle opposition affichée à Rome, le 6. iour de Novembre. Cependant on proceddoit en France, fort & ferme contre eux & leurs adherans, & le Clergé fit vne remonstrance par l'Euesque de S.

Brieu, assisté du Cardinal de Bourbon & de plusieurs deputés, tendans à faire exterminer ceux de la Religion, favoriser les Ecclesiastiques, & faire obseruer le Cōcile de Trente. Le Roy de Nauarre au contraire, publia vne declaration, le dernier iour du mesme mois de Nouembre, contre ce qui auoit esté fait contre luy, par la receptiō des Edicts de Iuillet des six mois, & d'Octobre de l'abreuiation de quinze ennemys, pour estre employé aux frais de la guerre. Sur la fin de l'année, le Roy de France publia vn reiglement à obseruer, par les Baillifs, Seneschaux ou leurs Lieutenans, pour l'execution de l'Edict de Iuillet. Le premier iour de Ianuier 1586. le Roy de Nauarre enuoya de Montauban (où il pourueut à ses affaires) lettres au Clergé, à la Noblesse, au tiers Estat & à ceux de Paris, esquelles il se plaignoit de la rupture du dernier Edict de pacification, remonstroit les maux qui en aduient, les exhortoit d'y penser à bon escient, & de ne seruir point d'instrumens à la Ligue, pour ruiner le Roy & le Royaume: adioustant que s'ils estoient si mal aduisez, luy & les siens s'ayderoyent de tous

moyens legitimes, pour resister à la violence des ennemys. Cependant le Duc de Mayéne estoit chef de la guerre en Guyéne, lequel fut pressé par le Roy de France d'aller attaquer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé ce qu'il ne fit : alla vers Perigueux & Limoges, où il print Thuleville foible, & vn viel chasteau nommé Montignac ; de là se transporta à Beaulieu bicoque, d'où les habitans se racheterent : l'armée ayant faict peu en Perigord, s'achemina vers la Garonne. Le Roy de Nauarre qui estoit loin de Perigord entendant que le Duc de Mayenne prenoit cette route, alla à Nerac, puis passa à Caumont en plein iour, & ne fut attaqué du Duc, lequel apres quelques autres exploits se retira dedans Bordeaux pour se rafraischir. Le Roy de Nauarre cepédant delibera de passer en Poictou, pour s'opposer au Mareschal de Biron sage & vaillant chef de guerre & qui auoit vne armée toute fraische, de laquelle il vint à bout. Enuiron le premier de Iuin mil cinq cens ostante six, le Roy de Nauarre venu de Gasconne : ayant trauersé le Perigord, l'Angoulmois & le Poictou iusques vers Loudū, s'achemina vers la Rochelle, puis à Marans, où

il donna ordre, autant qu'il luy fut possible, ayant logé sa gendarmerie és enuirōs. Sur la fin de Iuillet. Marans fut assiegé par le Marechal de Biron, puis deliuré du siege, par accord fait entre les defendans & assiegez. Deux ans apres Lauerdin s'empara de Marans isle bourg & chasteau, y laissa des Cluseaux pour gouverneur, lequel y ayant seiourné deux moys fut assailly par le Roy de Nauarre, à la mercy duquel il se rendit, & fut enuoyé prisonnier en la Rochelle: depuis Maras demoura en paix. Le seziesme iour de Mars de l'année 1586. le Prince de Condé espoula dedans Taillebourg, la sœur du sieur de la Trimouille, de laquelle il ha eu vn fils: & ne vescu gueres en ce second mariage. Au moys de Feurier, de ladicte année, le sieur de Matignon, ayāt assiegé Castels, le Roy de Nauarre accompagné de deux à trois cens maistres, & enuiron dix-huict cens harquebusiers en fit leuer le siege, & voulut disner dedās ce chasteau, pour tesmoignage qu'il en auoit chassé son ennemy. Puis il fit vn voyage en Bearn, pour y donner ordre aux affaires: ce qu'ayant expedié, il tira vers Nerac, & passant à Eauville sienne, entendit que le duc de Maye-

ne s'acheminoit pour l'empescher de passer la Garõne. Ce nonobstant il fut à Nerac pour asseurer la place: au sortir, il print son chemin droit à Barbasté, & le cõtinua comme pour aller à Castel-jaloux. Estant à deux lieuës pres au milieu des bandes, il leur fit entendre son intention & avec 200. gentilshommes bien montés, & dix soldats de ses gardes, marcha vers Caumont, où il disna tout à son aise, nonobstant que le Duc de Mayène ne fut qu'à deux lieuës de son passage, & apres disner passa la riviere sans empeschemét ny perte d'aucun des siens. Se retrouvant le lendemain à sainte Foy avec tous ses gens, il y seiourna trois semaines entieres, allant de fois à autre, à la chasse, sans que le Duc tint conte d'aller le saluer avec son armée, encores qu'il ne fust qu'à trois lieuës loin de luy. Pourtant le Roy de Navarre tira en Poitou, où ayant faiçt teste au Mareschal de Biron, il s'achemina vers la Rochelle, visita l'armée de mer, fit reserrer par vne palissade ceux de Brouage. Sur la fin de l'année 1586. surseance d'armes avoit esté accordée de part & d'autre par l'entremise de la Royne Mere & du Roy de Navarre: mais elle fut sans effect par l'artifice de ceux qui

estoyent ligués, qui ne taschoyent qu'à amuser le Roy de Navarre, pour le surprendre. Au commencement de l'an 1587. il alla à Maràs bien accompagné, pour traiter de rechef avec la royne, laquelle voyant son gendre venu en intention de la tancer, non pas de la croire, recula, & finalement quitta le Poictou pour reuenir en Cour, ayant entendu le vent de quelques nouveaux desseins de la Ligue. Quant au Roy de Navarre il se mit à faire la guerre, avec quelques canons fournis par ceux de la Rochelle, & print plusieurs places. Pendant ces exploits, le Duc de Joyeuse s'auancea pour passer la riuere de Loire avec vne puissante armée. Le Roy de Navarre ayant desfaiet quelques compagnies de celles qui entroyent vn peu trop auant en pays, fit retirer parties de ses troupes vers saint Maixant, le reste en Xaintonge, pour s'en seruir selon les occasions, à la ruine de cette armée nouvelle. Mais les regiments de Charbonniere & de Bory estans demeurez dedans le Bourg de la Mothe saint Eloy, souz promesse de faueur par ceux du chasteau, furent chargez & desfaiets par l'armée de Joyeuse, à cause que ceux du chasteau les trahirent: Sou-

dain Ioyeuse assiegea S. Maixant, qui se rendit par composition, comme fit Charente: assaillit la compagnie de Pucilhes en vn village, à l'improueu, & eut du deshonneur à faire tuer les soldats de sang froid, comme l'on tient aussi qu'il fit faire à ceux de Bory & Charbonniere, contre sa foy. Ce qui fut vn article qui ne seruit guerres au Duc à Coutras. Il s'en alla au commencement d'Aoust à Paris, & laissa Lauerdin pour commander en l'armée, sur lequel le Roy de Navarre fit de grands exploits de guerre. Le vingtiesme iour d'Octobre ensuiuant le Duc estant retourné en diligence en son armée, & pensant tenir le Roy de Navarre à sa deuotion entre deux riuieres, luy donna la batalle, où le Duc fut vaincu & tué, & la Ligue y fit vne perte inſigne. Apres ceste victoire, le Roy de Navarre fit son voyage de Gasconne, accompagné du Comte de Soissons: le Prince de Cōdé se retira en Xaintonge, avec vne partie des compagnies: ayants conclud de se r'allier tous ensemble, pour aller au deuant de leurs Reistres, lesquels quelque temps apres, furent rompuz & dissippez sur la fin de l'an 1587. par la prudence du Roy de France,

& par la vigilance du Duc de Guyse. Il en demeura beaucoup à Auneau, la pluspart moururent par les chemins: il en fut deuallé & tué grand nombre en Sauoye, & ceux qui arriuerent en lieu de seureté & chez eux presque tous ne la firent guere longue. Le Duc de Bouillon aagé de 25. ans mourut à Geneue, Cleruan vers Bresse & autres ailleurs: le Baron de Donau chef des Reistres eschappa: vne trouppes de Reistres ayant prins le chemin de la Franche-Comté, fut poursuiuie du Duc de Guyse & Marquis de Pont, iusques en la Côté de Môtbeliard, là où leurs trouppes entrerēt, & firent plusieurs actes d'hostilité. Es années 89. 87. & 88. y eut quelques efforts de la Ligue contre le Duc de Bouillon, & en la derniere de tres-grands cōtre la maison de Bourbon & tous ceux de la Religion, & voyant que le Roy de France ne branfloît assez fort à son gré, re-commença la guerre à Sedan. Et durant telles rēpestes, le cinquiesme iour de Mars de ladiète année 88. Henry de Bourbon Prince de Condé, fort amateur du bien de la France, tres-belliqueux Prince, mourut au grand regret des siens, qui en menerent vn dueil merueilleux, de mort si violente,

Mort du
Prince de
Condé.

violente, que dedans trente heures il rendit l'esprit. Il estoit Prince fort genereux, & de grãde experiẽce au faiẽt de la guerre, duquel on esperoit beaucoup. Enuiron ce temps, le Duc de Guyse s'achemina à Paris, laissant le siege de Iamets, & incontinẽt s'ensuit la iournẽe des Barricades du 12. May audict an 88. & la retraite du Roy de France de Paris à Chartres: qui fut le commencement des maux extremes que nous auons veu en ce royaume. Cepẽdant le Duc de Sauoye, ayant intelligence avec le Roy d'Espagne son beau-pere, faisoit de grands efforts cõtre la France, estans avec quelques autres de la Ligue, leurs desseins particuliers, de ruiner le Roy de France & desmembrer son Estat & sa force. Le Duc de Sauoye, avec armes decouuertes fit la premiere charge contre la couronne de France, s'estimant d'aussi bonne maison que les autres pour auoir sa part de la piece, pour eslargir ses limites. Et comme l'on estoit apres l'assemblée des estats de Blois, & que le Duc de Mayenne estoit à Lyon, celuy de Sauoye avec son armée entra de force au Marquisat de Salusses, où il auoit acheté des hommes qui l'attendoyent, urprint la ville & forteresse de Carmai-

*Iournee des
Barricades.*

gnole, magasin d'armes & de munition de guerre, pour la France delà les monts: se rendit maistre de Ravel & des autres places: ce qui esbranla aucunement ceux de Dauphiné, qui cogneurent bien que c'estoit vne guerre contre l'Estat de France, voyant le Duc de Sauoye ne passer outre, & le Duc de Mayène tousiours à Lyõ. Le Duc de Sauoye pallie ses actions de belles excuses, sur tout enuers le Pape, & par le moyen des Agens d'Espagne, faiēt trouuer ce faiēt supportable pour le tēps, se souciant peu des menaces du Roy de France, lequel il estimoit autant que perdu, on tant empesché, qu'en fin encore seroit-il tout aise de venir à capitulation, crainte d'auoir pis, sur tout à cause du Roy d'Espagne, par l'aduen & argent duquel se faisoit vn tel remuemēt, & qui par les bras de tāt de Princes, vouloit affoiblir la France, ayant de tout temps peur qu'elle luy faute au collet, si elle estoit paisible en la maison. Le seiziesme du moys d'Octobre audiēt an 1588. le Roy fit l'ouuerture par sa harangue, des Estats tenus & assemblez à Blois, où l'ediēt d'vnion du moys de Iuillet fut confirmé. Et depuis l'on tient que ayant le Roy de France decouuert quel-

ques menées & pratiques en ladicte af-
 semblée des Estats, qu'il auoit pour suspen-
 ctés, le Duc de Guyse, par son comman-
 dement fut tué le 23. iour de Decembre
 audict an : & quelques heures apres fut Mort du
 aussi depesché le Cardinal de Guyse, que Duc de
 le Roy de France ne redoutoit pas moins Guyse &
 qu'il faisoit son frere, & qui auoit le cœur de son frere.
 haut, l'esprit prompt & n'embrassant rien
 de petit, s'assurât que s'il demeuroit apres
 son frere, il luy remueroit bien du mesna-
 ge. Ce neantmoins le Roy en fut blasmé
 de plusieurs, mesmes qui n'estoyent Li-
 gueurs, à cause du rang que le Cardinal te-
 noit en l'Eglise. Cependant le Roy de Na- Exploits du
 varre, entendant que l'armée de la Ligue, Roy de Na-
 dont le Duc de Neuers estoit general, s'a- uarre, pour
 cheminait en Poictou, s'en alla à la Ro- sa desfine.
 chelle pour aduiser aux affaires plus vr-
 gens. Là il entendit, au mois d'Aoust que
 le Duc de Mercueur l'un des chefs de la
 Ligue & gouverneur de Bretagne estoit
 party pour assieger Montagu gardé par
 Colombieres, & le Duc aduertiy que le
 Roy de Navarre estoit à la Rochelle, s'i-
 magina que c'estoit pour faire leuer le fie-
 ge: pourtant se resolut-il de faire retraite à
 Nantes, où il se trouua deuant que le Roy

de Nauarre fust approché de Montagu, laissant pour arriere-garde le regiment du sieur de Gerfay, qui demeura, bié que belliqueux & fort expert au faict de la guerre, engagé, & fut son regimēt desfaiēt par le Roy, & fut la charge faicte à deux lieus près de Nantes, où lediēt sieur se sauua. Le lendemain comme il pretendoit assieger Clifson, ville & chasteau, il fut contraint tirer vers Angoulesme, pour desgager d'entre les mains de la Ligue, le Duc d'Espernon, auquel on tua quelques domestiques & officiers, & luy mesmes, par l'espace de deux iours & demy, fut assiegé & assailly de pres, au chasteau, en tres-grand danger de sa personne: mais ayant esté secouru à poinēt, cette mutinerie s'appaissa, quelques vns des plus mauuais ayãs payé pour tout le reste. Le Roy de Nauarre retournant en Poictou, pensoit aux moyés des'emparer de Niort, ville qui le dedaignoit & brauoit plus que nulle autre: ce neantmoins il poursuiuit son entreprinse de Beauuoir sur mer. Passant pres de Nantes il vid le sieur de la Trimouille qui auoit desfaiēt vne compagnie de gens de pied, & prins leur chef dedans le bourg de Donay. Le quatriesme iour d'Octobre, Beauuoir fut

inuesty & malgré la difficulté des approches, & du chemin pour l'artillerie, & du temps, prins par composition trois semaines apres. Le lendemain de la reddition de Beauvoir, les habitans de l'Isle de Bouving, qui auoyent promis ne receuoir personne, donnerent entrée en leur ville, à deux des plus braues compagnies qui fusent au regiment de saint Pol : Mais ces soldats n'y furēt si tost entrez, que le cœur leur faillit, de sorte qu'ils enuoyerent vn tambour au Roy de Navarre, le suppliant leur donner vn sauf-conduict, pour se retirer en lieu de seureté. Il les tenoit enclos, & pouuoit sans perte, à cause des passages qu'il tenoit, ou les faire tailler en pieces, ou à tout le moins deualiser. Neantmoins de son plein gré, il leur donna à tous la vie & les armes, avec vn passeport pour leur seure retraite: il pardonna aussi aux insulaires qui luy auoyent faussé la foy : douceur qui brisa tellemēt la duretē de leur farouche naturel, que depuis ils sont demeurez tres-affectiōnés à son seruice. Ayāt apres, laissé le regiment de Preau, pour renfort dedans Montagu, & distribué des garnisons à Mauleon, la Ganache, Talemond, Fontenay & autres places, il s'achemina

Bonté & clemence du Roy de Navarre.

vers la Rochelle, pour se trouuer en l'assemblée generale de ceux de la Religion, là conuoquée pour aduiser à ce qui estoit expedient, pour le temps. Cependant l'armée de la Ligue estoit au bas Poictou & pays voisins: & enuiron la fin de Decembre, de l'an 1588. la ville de Niort fut prise pour le Roy de Nauarre, & le sieur de saint Golaïs fut estably gouverneur de la ville, & du pays, & Parabiere du chasteau. Au commencement de l'année suiuaute 1589. la Ganache fut rendue, à cause de la maladie du Roy de Nauarre, laquelle fut grande, & l'armée qui estoit en Poictou bien tost apres se fondit, chacú s'escartant çà & là. En ce mesme temps mourut Catherine de Medicis, Royne Mere du Roy de France, & le dix-neufiesme Ianuier fut publiée à Paris & ailleurs vne declaration des Princes Catholiques, villes & communantez vnies avec les trois Estats du Royaume, pour la conseruation de la Religion Catholique, Apostolique Romaine, & la liberté du peuple, auquel on promettoit descharge, d'vn quart des tailles & cruës: il cognoist maintenant comme il a esté deschargé. De cette heure là se firet de grâds efforts de la Ligue contre le Roy

Mort de
Catherine
de Medicis
Royne Me-
re.

de France, qui employa la plume & l'an-
 cre, pour r'amener les desuoyés au che-
 min, deuant que les pourfuiure par la for-
 ce. Le Roy de Nauarre, cependant, reue-
 nu en conualefcence d'vne fâcheufe ma-
 ladie, peu apres la mort de la Royne Me-
 re, delibera pour faire preuue de fa fidelité
 enuers le Roy, de trauerfer tât qu'il pour-
 roit, les desseins des Ligueurs, les empes-
 chant de rien empieter és lieux qu'il auoit
 moyen d'asseurer, tant pour le seruice du
 Roy, que pour le soulagement de ceux de
 son party. En ce temps la ville & chasteau
 d'Angers furent assurez au Roy: mais le
 Duc de Mercœur assubiectit presque tou-
 te la Bretagne au party de la Ligue, à la-
 quelle Rouën, Tholouse & Lyon s'estoyét
 ja rangez: & Bordeaux faillit d'en estre:
 mais le Marechal de Matignon fut fidelle
 au Roy, & les Ligueurs & Iesuites furent
 contraints en desloger. En ces esmotions,
 l'on mit en termes vne trefue entre le Roy
 de France & celui de Nauarre, à fin de
 pouuoir plus commodement faire teste à
 la Ligue, qui croissoit de iour en iour. Le
 Roy de France se voulant seruir des for-
 ces du Roy de Nauarre, sans lesquelles
 lors il ne pouoit gueres, luy offrit & bail-

*Exploits du
 Roy de Na-
 uarre, qui
 s'approche du
 Roy de
 France.*

la Saumur pour seureté de son passage sur Loire: au moyen dequoy, en attédant l'arrest de la trefue, le Roy de Nauarre fit passer toutes ses trouppes delà Loire, pour ioindre les forces de Normâdie, du Mayne & d'autres lieux qui l'attendoient, en intention de s'approcher des Ligueurs. Le 18. d'Auril ensuiuant il leur denoncea la guerre, s'ils differoyent de poser les armes. Ce nonobstant il y eut vne entreprinse de la Ligue, sur la personne du Roy de France, que le Duc de Mayenne, avec son armée voulut surprédre à Tours, où il estoit assez mal accompagné & ses ennemys auoyent intelligencé, en Cour & dedans la ville. Le Roy de Nauarre aduertý que cette armée estoit à Vandosme & és environs, delibera de les aller voir, & pour cet effect, partit le 28. iour d'Auril, à la poincte du iour, avec quatre cens maistres & mille harquebusiers à cheual, & fit dix grandes lieues d'vne traite. Estant en chemin pour aller plus auant, il receut nouvelles que le Roy de France l'appelloit à son secours: pourtant il tourna bride en toute diligence & vint loger à Maille sur Loyre, deux lieues près de Tours, après auoir demeuré 24. heures à cheual. Le Roy de France

*Entreprinse
sur la per-
sonne du
Roy de
France.*

promptement aduertý de cette arriúée en fut tres-aíse, car on craignoit fort que le Duc de Mayenne ayât prins S. Ouyn pres Amboise, qu'il battoit de deux couleuri- nes, se vint loger aux faulx-bourgs de Tours: ce qu'auenát, le Roy estoit en danger tout euident de sa personne. Le Dimanche dernier iour du moys, les deux Roys s'entreurent en l'allée du Parc du Plessis lez Tours, avec mutuelle demon- stration de tout contentement. Le Roy de Navarre monstra ce iour là vne fraîche resolution, qui luy estoit ordinaire: car le Marechal d'Aumont l'estant allé trouuer & exhorter de la part du Roy de France de vouloir venir vers luy, tout incontínét il delibera de sy acheminer. Apres que les deux Roys, eurent l'espace de quelques iours, communiqué ensemble, celuy de Navarre repassa Loyre & se logea au faux- bourg de S. Saphorin, puis la trefue accor- dée entre eux, fut publiée par la ville de Tours apres auoit esté emologuée en la Cour de Parlement. Ceux de la Ligue esti- mans que le Roy de Navarre fust fort es- longné, enuiron le huietiésme de May, donnerent iusques aux faulx-boutgs de Tours, attirés par leurs intelligences, & at-

taquerent l'escarmouche: leur arriuée soudaine donna l'alarme en la ville, où il y eut du trouble au commencement, & en diligence l'on enuoya vers le Roy de Navarre, qui estoit vn peu eslongné, pour le haster. En l'escarmouche firent fort bien les Regimens des sieurs de Gersay & de Rubempré, qui combattirent fort long temps, avec leurs vaillans Colonnels, desquels le sieur de Gersay se retirant, par le commandement du Roy, qui plusieurs fois auoit enuoyé luy dire qu'il ne se perdist, fut tué d'vn coup d'harquebusade, & fort regretté du Roy, pour sa grande valeur. Cependant dedans & autour des villes se faisoient infinies courses, pillages, captures, saccagemens: Plusieurs Royaux furent assassinez çà & là. Par tout la licence estoit extreme, & la rage contre le nom du Roy, se monstroit du tout desesperée: Il n'estoit plus question d'vne esmotion en quelque petite estendue de pays, mais on voyoit le feu de cette reuolte auoir enuahy les quatre coins & le milieu de la France, si furieusement que c'est horreur de s'en souuenir. Le Roy de France auoit des le commencement d'Auril, enuoyé des forces çà & là,

& quelques villes non eslongnées de
 Paris estoient encores à son comman-
 dement. Senlis qui estoit de la Ligue, s'e-
 stoit reduite de bonne heure, à son de-
 uoir, par l'entremise de quelques nota-
 bles bourgeois: & ce fut depuis (pour e-
 stre à vne petite iournée de Paris, vers la
 Picardie) vne espine qui poignit les Li-
 gueurs bien rudement. Le Duc de Mont-
 pensier estant avec forces pour le Roy en Ligueurs
 Normandie, assisté des sieurs de Halot, desfaits en
 Creuecœur, Baqueuille & Larchan des- Normandie
 fit premierement la garnison de Falaise, par le Duc
 print trois Capitaines, tailla en pieces de Mont-
 la pluspart de leurs gens, & escarta le re- pensier.
 ste. Puis il assiegea Falaise, & laissa le
 siege pour aller au deuant du Comte de
 Brissac qui venoit au secours des assie-
 gez, avec beaucoup de forces qu'il des-
 fit, & fut contraint le Comte se retirer
 avec sa cauallerie. Le dix-huictiesme iour
 de May, le sieur de Chastillon desfit Sa-
 ueuze & autres Ligueurs en la Beauffe. Sauuex
 Au mesme temps, la ville de Senlis af- desfait en
 siegée par vne armée de Parisiens, souz Beauffe par
 la conduite du Duc d'Aumale, ayant esté Chastillon.
 furieusement barue, soustint & repoussa

vn rude assaut: & comme les assiegez estoient sollicités de capituler, secours leur vint, amené par le Duc de Longueville, fuiuy des sieurs de Humieres, Boniuet, la Nouë & autres; dont s'ensuiuit bataille, en laquelle les assiegeans furent desfaiçts, environ quinze cens tués sur le champ, en fuite & à la poursuite, tant par les victorieux que par les payfans: la ligue y perdit aussi l'artillerie & tout le bagage de l'armée. Depuis le Duc de Mayenne essaya d'auoir par intelligence cette place qui luy importoit beaucoup, & à la faueur de quelques vns de la ville, y fit entrer douze ou treize soldats bië resolu, pour à point nômé égorger vn corps de garde la nuict, & fauoriser en endroit propre vne escalade, ses troupes approcherent fort pres, & y en eut qui vindrēt iusques au fossé: mais le corps de garde ayant lors esté renouvelé, & prenant garde de pres à foy, ceux qui estoient dedans n'oserent se môstrer: Vn de dehors s'estât hazardé d'approcher eut la cuisse rompue d'vne mousquetade: l'alarme donné, les assaillans se retirerent: Ce blessé prins, descouurit l'entreprinse: ceux qui entreprenoyent au dedans furēt prins & executés par iustice, & Senlis de-

puis, a toujours perseueré en l'obeissance du Roy: lequel encouragé par tant d'heureux commancemens delibera de s'auancer: tellement que depuis le commencement de Iuin iusques à my-Iuillet, la guerre commancea à s'eschauffer: & l'intention principale du Roy estoit de matter ceux de Paris, s'asseurant qu'apres auoir dompté la ville de Paris, toutes les autres feroient ioug incontinent, & retroueroit ce qui estoit merueilleusemēt esgaré pour luy, c'est à sçauoir l'amour & l'obeissance de ses subiects, lesquels de leur part, le redoutant autant qu'ils le hayssoyent, pratiquoyent aussi de tous costez pour maintenir leur Ligue & continuer en leurs souleuemēts. Cette rancune implacable contre luy, faisoit qu'es principales villes, sur tout dedans Paris, l'on ne parloit de ce Prince que comme du plus execrable Tyran qui eust iamais esté au mode. Les prescheurs encourageoyent tous en general, & chacun en particulier, de luy courir sus, & chacun en particulier, de luy courir sus, le tuer à quelque prix que ce fust, promettans aux tyrannicides vne place par dessus les Anges en Paradis. Outre plus l'õ poursuivoit chaudement & par diuers artifices vn moyne, duquel nous parlerons tãost,

*Le Roy de France s'ap-
proche de Paris avec
vne puissante ar-
mée.*

*Exploits du
Roy au des-
auantage
de la Ligue.*

pour faire vn signalé seruice à la Ligue. Ainsi donc le Roy s'estant approché de Paris, se rendit pres de la ville, où le Duc de Mayenne estoit reuenu bien viste des enuirs de Tours, pour s'opposer au Duc de Longueuille: & ses soldats commanderent lors de viure à discretion dedans la ville: ce que les Parisiens goustoient assez impatiemment, mais les petis n'osoient se plaindre, & les grands faisoient bonne mine en mauuais ieu. Le Roy print incontinent Estampes. Cependant le Duc de Longueuille ayant ioinct les troupes de Champagne & recueilly és enuirs de Chastillon sur Seine, les Suisses & Lansquenets que conduisoit le sieur de Sancy, fit de tout vn corps d'armée d'environ vingt mille hommes: puis alla passer à Poissy la riuere de Seine, & se rendit aupres du Roy, lequel battoit Pontoise, dont les assiegez se rendirent le lendemain vingt-cinquesme iour de Iuillet, à composition, d'une grande somme de deniers, & deliurance des plus seditieux, pour leur faire receuoir punition exemplaire. Puis le Roy alla suiuy du Roy de Nauarre, donner la bien venue à l'armée des Suisses, rangée en bataille, & voulut passer par tous

les escadrons, avec tant de demonstratiõ,
de contentement, de resiouyffance & de
cresse aux chefs, que tous aussi luy firent
paroistre la grande affection qu'ils auoyët
de luy faire seruice. Ayant toutes ses for-
ces ensemble qui failoyent vn corps de
quarante cinq mille hommes, il s'achemi-
na promptement vers Paris, & à coups de
canon, se rendit maistre du Pont saint
Cloud. Quelque temps auparauât vn ieune
moynes Iacobin, nommé frere Jacques
Clement, natif (à ce que l'on dit) d'vn vil-
lage appellé Sorbonne aupres de Sens,
homme confit en desbauches, ayant pas-
sé par les mains de quelques confesseurs
& communiqué avec son Prieur nom-
mé Bourgozin, religieux scelerat, (qui de-
puis conuaincu fut executé en la ville de
Tours) & avec certains Iesuites & autres,
auoit esté, pour quelque promptitude re-
marquée en luy, trouué tout propre à fai-
re vn grand coup. Ils le catechiserent à
leur mode, & luy promirent qu'aussi-
tost qu'il seroit party pour tuer le Roy,
l'on mettroit en prison tous les Politiques
& tous ceux qui tenoyët le party du Roy,
qu'ils nommoient, le tyran, en la ville,

*du moynes
moynes Jacques
Clement*

à fin qu'ayant fait le coup, la prison de tant d'hommes, l'empeschast d'estre tué ou executé, & que par ce moyen il seroit satisfait & eschapperoit, souz la menace de faire mourir tous ceux qui seroyent mis prisonniers dedans la ville, si on luy faisoit aucun desplaisir: que faisant ce coup il seroit riche à jamais, & pourroit chager son froc en vn rocquet d'Euesque, ou chapeau de Cardinal, ioinct que quād en tout euénement, il en perdrait la vie temporelle, qui n'estoit rien, & ce qui n'aduiendroit pas toutesfois, pour les raisons susdictes, il se deuroit estimer bien-heureux, & qu'il se deuoit asseurer d'vne place en Paradis par dessus tous autres. Ce moyne abreuvé de la fureur, & de tant d'allechemens, de caresses, promesses & protestations de félicité temporelle, & eternelle, se resoult & promet de tuer le Roy: le peuple qui ne pensoit point & ne scauoit rien de si cruelles menées, parloit de se rendre, & auoit beaucoup rabatu de la cholere. Lors les plus zelez Sorbonistes & Iesuites prescherent és principales Eglises & parroisses, que l'on eust encores patience sept ou huit iours, & que l'on verroit quelque grande chose, qui mettroit l'vnion à son aise.

aife. Les prescheurs de Roüen, d'Orleans & d'Amiens, le prescherēt en mesme tēps & en mesmes termes. Le moyne ayant donné ordre à son project, sort de Paris & s'achemine à S. Cloud: Aussi tost qu'il fut party, l'ō fit mettre en prison plus de deux cens des principaux citoyens & autres gēs riches, que l'on sçauoit auoir des amis & du credit, avec ceux du party du Roy, pour gage, & à fin de sauuer le moyne, si apres auoir attenté ou executé, il estoit arresté. Le moyne ainsi pratiqué de longue main par ceux qui auoyent du pouuoir & autorité en son party, choisit l'opportunité de se presenter à sa Majesté, & le premier d'Aoust, s'estant adressé à vn personnage fort affectionné au Roy, se descouurit auoir quelque faict d'importance qui ne pouuoit ny deuoit estre communiqué à autre qu'à sa Majesté mesme: & que elle sçauoit bien donner libre accez aux Religieux & gens d'Eglise, en quoy pour effectuer sa diabolique entreprinse, il ne se mesprenoit: car s'il y eut iamais Prince qui portast reuerence à gens d'Eglise, sa Majesté en estoit l'vn, & ne se peut dire que iamais se soit veu aucun Ecclesiastique se departir d'elle mal-content. Pleust à Dieu

que ce zele cust eu quelque peu moins d'ardeur : il n'eust facilité à ses ennemis l'execution de leurs damnables desseins, & ce mal-heureux n'eust eu acces à sa Majesté. Le Roy donc ayant entendu qu'il auoit lettres d'un de ses plus affectionnez seruiteurs, & creance de sa part, selon qu'il aymoit ce personnage, duquel l'integrité & la foy luy estoient parfaictement cogneues par la preuue qu'il en auoit eu, fit appeller ce faux religieux en sa chambre, où il n'y auoit autre que le sieur de Bellegarde, premier gentil-homme d'icelle & vn autre de ses plus fideles Officiers, lesquels sa Majesté fit mesmes retirer, tant il auoit de fiance en cet habit, qui l'a trôpé, estimât deuoir apprédre quelque chose de bien secret, attendu la demôstration qu'en faisoit ce detestable hypocrite, qui se voyant seul, l'occasion en main, assourât sa cōtenance le micux qu'il luy fut possible, en quoy il monstra vne grande impudence, veu la grâde majesté du prince qui esblouysoit la veuë des plus assurez, tira d'vne de ses mèches vne lettre, qu'il presenta au Roy, & ce-pendant qu'il estoit attêrif à la lecture, le mal-heureux tira de l'autre mē-

*Blessure &
mort du
Roy de
France &
de Poulo-
gnc.*

che vn couteau, duquel avec violence, il donna vn coup à costé du petit ventre de sa Majesté, laquelle se sentant griefuement blessée, retira de la playe le couteau, que ce meschant y auoit laissé, & en donna vn coup au dessus de l'œil à ce mauidict Apostat suscitè du diable, qui fut le premier chastiment qui luy fut donné, suiuy au mesme temps, de la mort, laquelle il receut trop honorablement de la main de plusieurs gentils-hommes qui y accoururent, esmeuz de l'indignité d'un si execrable forfait. En l'anagramme de son nom, *Frere Jacques Clement*, furent trouuez ces mots en autât de lettres, *C'est l'enfer qui m'a creé*. Aussi sembla-il qu'après ce coup, les furies fussent sorties d'enfer, pour renuerser dessus deffous toute la France. Le Roy porté en son lièt, les Medecins & Chirurgiens luy appliquerent le premier appareil & iugerent que la playe n'estoit mortelle, au moyen de quoy, il fit ce mesme iour escrire & donner aduis de l'attentat, & de l'espoir de sa guerison, tant aux gouuerneurs des Prouinces, qu'aux Princes estrangers ses amys & alliés. Ce neantmoins il mourut sur les trois heures du matin, du iour suiuant. Peu auant son trespas il parla

de sens fort rassis & paisible, se recogneut, nomma le Roy de Nauarre son beau-frere, legitime successeur de sa couronne, exhorta ses bons subiects de luy obeyr, de demeurer vnis, de remettre le different de la Religion à la cōuocation des Estats generaux du Royaume, qui pensoyent aux remedes conuenables, de faire estat de la pieté, & de prier Dieu pour luy. Sur ces paroles il rendit l'esprit. En ce Prince de faillirent les Roys de la race de Valois, qui ont regné en France, depuis l'an 1515. iusques en l'an 1589. Ce Prince fut blasimé d'aucuns, de n'auoir que trop tard, sceu bien discerner ses amys d'avec ses ennemis, d'auoir esté nonchalant & par ce moyen, enhardy ses ennemys, pres & loin, dedans & dehors le Royaume, à beaucoup remuer. Quoy que soit, encōres qu'aucuns ayent pensé qu'il fust tant addonné à ses plaisirs, qu'ils l'ayent aucuglé au governemēt politic de son Estat, il craignoit Dieu, & n'auoit autre volonté que d'auancer la Religio Catholique, reformer les abus & maluersations de ses officiers, en toutes les charges de son Royaume, aymoit les lettres & aduançoit les gens d'esprit. I'ay eu l'hōneur que ma plume luy ha esté agrea-

ble, sur le subiect de la pieté & deuotion, qu'il aymoît sur tout, & en eust receu du bien & du profit particulier, comme elle en ha donné au public, si souz la couleur & l'habit de la deuotion, il n'eust esté trahy, au grand malheur de son Estat qu'il ha laissé fort desolé, & qui ne pouuoit se releuer que par la iuste & legitime succession à iceluy, & l'admirable valeur & generosité du Roy de Navarre, Henry quatriesme de la race de Bourbon: lequel apres cette lamétable mort de Henry troisiésme Roy de France & de Polongne, tesmoigna aux principaux de l'armée sa volonté, considérant que plusieurs de la Noblesse pretenoyent des-ja le laisser, fit assembler les principaux, ausquels il fit entendre la volonté du feu Roy, sur le faict de la Religio, & resolution d'icelle, par vn Concile general ou national, moyen recogneu par ladiéte Majesté, pour bié appaiser les troubles & dissentions du Royaume, qu'il desiroit tenir ce moyen, n'ayant rien en plus grande recommandation que la Religion & son serment, auquel il ne pouuoit contreuenir, premier que d'estre instruié par vn Sainé Concile, duquel il suiuroit entièrement l'instruction: que ceux qui le

Le Roy de France & de Navarre harâgne ses subiects apres la mort du Roy son frere.

voudroyent laisser, le laissassent, qu'il ne s'en soucioit pas beaucoup, regretant toutesfois qu'ils n'estoyent meilleurs François, à leur profit & salut seulement & non pour autre chose: que quand tout le monde l'abandonneroit, il auoit assez d'amis à son commandement, pour à leur honte, le maintenir en son autorité, & que Dieu ne l'auoit iamais delaissé & ne le delaisseroit encore, & qu'il n'auoit commacé vne œuvre si miraculeuse pour la laisser imparfaicte, non pour l'amour de luy seulement, mais à cause de son Sainct nom, & de tant de personnes affligées en diuerses façons en son Royaume, qui crioyent misericorde, il y auoit si long temps, ausquelles il desiroit subuenir, & le promettoit faire, en foy de Roy, au plustost que Dieu luy en auroit donné le moyen: qu'il estoit François, & d'une humeur dont on ne deuoit douter, par le tesmoignage de ses actions passées, & qu'il laissoit à penser combien il estoit à supoter à luy qui estoit leur Roy, & qui les laissoit en liberté de leur Religion, de s'esforcer à le vouloir ranger à leur opinion, deuant qu'estre enseigné, & qu'il laissoit tous les gens de bien iuges de cela. Les vns & les autres pensoyent pres

& loin à la guerre: Quant au Roy les forces amassées pres de luy ne croissoyēt pas, à cause du mescontentement de plusieurs, qui eussent voulu le voir changer de Religion, estimans que c'estoit le moyen de ruiner la Ligue: mesmes à cause des maladies, tellement qu'il resolut de tirer vers Normandie, tant pour receuoir secours d'Angleterre, que pour s'asseurer de quelques places & passages, seruās aux desseins qu'il proiettoit. Cependant le Duc de Mayenne esueilloit d'une part, les parlemens, de l'autre ses associez. De ce nôbre estoit le Comte de Rendan, qui en ce tēps se saisit de la ville d'Issoyre en Auuergne, & escriuit à toutes les villes rebelles de son gouuernement, pour les assureer au party qu'elles tenoyent. Le Duc de Mayenne assembleoit cepēdant toutes ses forces, pour suivre le Roy qui auoit bien petites troupes, estimāt qu'il estoit en termes de pouuoir bien tost estre vaincu. Les Parlemēts parloyent gros aussi de leur part, tesmoin l'arrest de la Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il estoit enioint & commandé à tous ceux du ressort d'icelle, d'observer inuiolablement les Edicts d'vniōn à l'Eglise Catholique, Apostolique & Ro-

maine, & declaration faictes sur iceux, le tout sans cōtreuenir à l'Edict du 26. Auiril 1589. & l'Arrest de la Cour de Parlement de Tholoufe, contre Henry de Bourbon, qu'elle nommoit pretendu Roy de Nauarre & ses adherans. La Ligue fit lors de tres-grands efforts, pour se maintenir, en ruinant le Roy & ceux de son party, depuis surnommez Royaux, à la difference des autres. Le Roy separa son armée, incontinent apres le decez du feu Roy son frere, & tira en Normandie: voyage que l'on péfa bien estre la ruine de ses affaires: le Duc de Mayenne le talonna tousiours avec son armée l'espace d'un mois, & logeoient tousiours à la veuë l'un de l'autre. Le Roy fit conduire le corps du feu Roy en depost de seureté à Compiègne, & print en passant les villes de Meulan, Gisors & Clermont, pour ce que lors ne comparoissoit rien à combattre à la campagne, & que ses ennemis s'estoyent tous renfermés dans les murailles. Ce qui fut cause à sa Majesté de separer son armée en trois, pour en enuoyer vne partie en Picardie, souz la charge de Monsieur le Duc de Longueuille, vne autre en Champagne, souz Monsieur le Mareschal d'Aumont, & elle en retinft

vne autre, avec tel ordre neantmoins, que pendant que ladiète Majesté demeureroit en ces quartiers de delà, auparauant son passage, que si l'énemy luy venoit en gros sur les bras, que lesdictes deux parties séparées, se peussent en peu de temps rejoindre. L'armée de sa Majesté pouuoit estre de plus de mille bons cheuaux, de deux Regimens de Suisses, & d'environ trois mille François. Estant venu au village du Pont S. Pierre, le capitaine Roulet, qui commandoit dedans la ville & Pont de l'Arche, affectionné à son seruice, alla luy porter toute assurance de la fidelité & obeyssance de tous les habitans de ladiète ville, & encores plus particulièrement de la sienne: dont sa Majesté fut fort contente, pour ce que cette place qui n'est qu'à quatre lieues de Roüen, empeschoit le traficq qui se souloit faire des villes de Paris & Roüen. De S. Pierre, sa Majesté fit acheminer son armée à Darnetal, qui est vn fort grand bourg, à vne lieue pres de ladiète ville de Roüen, pour la refreschir commodement. Elle en partit des le lendemain à l'improuiste, avec trois ou quatre cens cheuaux seulement, & donna iusques à Dieppe, qui est vn des meilleurs

ports de mer de toute la Normandie, & la ville bonne & riche, fort affectionnée à la Majesté, en laquelle estoit gouverneur Monsieur le commandeur de Chastes, qui ha rendu vn tesmoignage singulier de fidelité: cōme a faiēt aussi le sieur de la Verune, gouverneur de la ville de Caen, tous forts recommandez pour leurs merites, d'auoir leur vertu & loyauté cōbatu toutes les tentations & charmes, qui peuuent seduire les plus resoluz, dont neantmoins avec grand honneur, la victoire leur est demeurée. Pendant ce peu de sejour qu'il fit à Dieppe, ayant sceu que la ville de Neuf-Chastel, qui en est à sept lieuës pres, incommodoit fort le passage, il l'enuoya inuestir par les sieurs de Guitri & de Halot avec partie de la cauallerie qu'il auoit menée, & quelques gens de pied de la garnison dudiēt Dieppe. Et s'estant assemblée grande quantité de payfans & soldats pour la venir secourir, & s'y acheminans souz la conduite de Castillon, gentil-homme dudiēt pays, ladiēte cauallerie leur alla au deuant qui les desfit tous, & en tailla en pieces, sur le champ, plus de sept ou huiēt cens, & fut ladiēte ville rendue. Le Roy reconoura quelques

autres petites villes, qui n'incōmodoyent pas moins les chemins & les passages que les plus grandes, & y establit autant de garnisons entretenues, qui pourroyent servir à vn gros, quād il seroit besoin d'en amasser vn dedans la Prouince. Il comancea par celle d'Eu sur la riuere de Bethune, qui fut rendue par composition. Là le Roy eut nouuelles que le Duc de Mayenne ayant veu l'armée de sa Majesté tourner de ce costé, auoit aussi faict passer la riuere de Seine à la sienne, & faisoit estat d'assieger Gournay, qui auoit peu de temps auparauant esté prins par le sieur de Longueuille. L'armée dudict sieur de Mayenne estoit grande, de plus de trois mille cheuaux & de quatorze à quinze mille hommes de pied; ce qui fit prendre Grande armée du Duc de Mayenne. audict sieur Duc resolution de poursuiure le Roy lequel auec vne naturelle generosité, cōstāce & resolutiō, qu'il auoit coustume d'aporter aux nouueaux accidēts, ayās aparence de peril, cōme cetuy-cy, il depecha vers les sieurs de Lōgueuille & Marechal d'Aumont, pour les aduertir de l'estat de ses affaires, & qu'ils fīssēt toute la diligēce qu'ils pourroyent de se ioindre pour le venir récōtrer, preuoiāt q̄ cete partie ne se

desmeleroit pas, sans quelque grand combat, qui seroit vne crise de la maladie de son Estat. Puis il resolut, en allant au deuant de ses ennemis & s'approchant d'eux d'aller loger à Arques, assez bon bourg nõ fermé, avec vn chasteau assez fort d'affiette. Le Roy, pour estre le lieu aduantageux pour luy, y fit faire des fossés & retranchemens, où l'industrie luy reualut l'aduantage que les ennemis pouuoient auoir sur luy en nombre d'hommes. Les ennemis reprindrent les lieux de Gournay, de Neuf-chastel & la ville d'Eu, & cheminoient avec assurance d'en faire le semblable dudict Arques, & en desloger le Roy & son armée: mais il leur aduint tout autrement qu'ils auoyent proietté, pource qu'apres plusieurs escarmouches, où les Ligueurs eurent tousiours du pire, ils furent en fin desfaicts & mis en route, comme ils pensoiēt forcer les retrâchemens & fortifications que sa Majesté y auoit fait faire. Et pensoit bien le Roy qu'ils deussent retourner le lendemain au combat, pour reparer la perte & la honte par eux receuë, mais il fut inesperement aduertty, que le Dimanche vingt-quatriesme du mois de Septembre audict an, des la my-nuiet ils estoient

deslogés de leur quartier, & avec tel effroy & diligence qu'ils laisserent de leurs bleffez, munitions & equipage: qui eust esté assés, pour iuger que ce fust pour se retirer du tout. En ce combat susdict furent tuez de la part de la Ligue, plus de quatre cens hommes, dont il n'y en eust peu auoir cēt cinquāte de l'infanterie, tout le reste estoit Noblesse, ou pour le moins de leur caualerie: entre lesquels on nōmoit pour principaux, le sieur Sagonne, maistre de camp de leur caualerie legere, le Baron de saint André, frere du feu Comte de Saux: celuy qui portoit la cornette dudit Sagonne, Bourg l'vn de leurs Maistres de cāp, quatre capitaines de leurs cōpagnies d'Albanois, les deux Mareschaux de cāp du sieur Marquis du Pont, & plusieurs autres gentilshommes la plus-part Frāçois. De bleffés il y eut bien plus grād nombre, de prisonniers aussi, entre lesquels furent le sieur Comte de Blain, l'vn de leurs Mareschaux de camp, qui rendit vaillamment le combat, & qui ha monstré par ses derniers deportemens, en la reduction de Paris, & autres lieux, où il ha fidelemēt seruy le Roy, comme aussi plusieurs autres de son mesme party, qu'il estoit deceu de quelque

belle apparence & pretexte, qu'il tenoit pour verité, quand il ha tourné ses armes contre le Roy. Le Duc de Mayenne deslogea pour aller camper entre Dieppe & Arques: sa Majesté lors laissa dedás le chasteau d'Arques, le sieur de la Garde l'un de ses maistres de camp, avec vne partie de son regiment, & alla loger en ladicte ville de Dieppe, & fit loger vne partie de son armée dedans les faux-bourgs, & le reste dedans les plus proches villages. Le Duc ayant fait sept grandes lieues arriva le Mardy 26. ensuiuant, quasi vis à vis d'où il estoit party, & ne fit que changer de costé: d'où apres quelques charges, au dommage de la Ligue, elle deslogea quand elle entendit la venue de Messieurs le Comte de Soissons, de Longueville & Marechal d'Aumont, qui estoit a 20. lieues pres d'elle. Sa Majesté ne voulant s'eslongner de l'armée ennemye, sentant le secours proche de Dieppe de sept ou huit lieues, se resolut d'en partir avec trois ou quatre cens cheuaux seulement, & l'aller joindre, laissant Monsieur le Marechal de Biron audict Dieppe, avec toute l'armée: print à la veüe de l'ennemy, & forcea la ville & chasteau de Gamache, & depuis

reprint la ville d'Eu : ce qui pouuoit bien semondre le Duc de Mayenne au combat, qui neantmoins passa la riuere de Somme pour aller en Picardie saisir les villes de la prouince. Le Roy fit encore vn peu de seiour à Dieppe, tant pour pouruoir aux affaires de la Prouince de Normandie, en laquelle il laissoit Monsieur le Duc de Mompensier, avec les forces qu'il auoit amenées, qu'aussi pour recueillir les quatre mille Anglois qui luy estoient enuoyez par la Royne d'Angleterre. Elle en partit le 21. d'Octobre, & vint à petites iournées, sans passer la riuere, estant tousiours du costé de l'ennemy, iusques à Meulan, où elle passa la riuere de Seine, & s'en vint droit à Paris, avec double deffsein, ou de combattre l'ennemy, ou pour le moins de le retirer de la Picardie, où il auoit surprins la ville de la Fere. Elle arriua le trente-vniesme d'Octobre au village de Bagneux, distant de Paris d'vne lieuë seulement, & fit loger là son armée, & és villages de Mont-rouge, Gentilly, Issy Vaugirard & autres plus proches. Le landemain sa Majesté, des la pointe du iour, fit attaquer les Faux-bourgs du costé où il estoit, par trois troupes, & en

trois diuers endroits , avec vn si bon ordre, qu'en moins d'vne bonne heure ils furent tous emportez, & furent tuez sept à huiët cens hommes de ceux qui estoÿt venus à la defence, y eut perte de quatorze de leurs enseignes, & prinse de treize pieces de canon, tant grosses que petites, sans qu'aucun des assaillans s'y perdist: & furent les assiegés suiuis de telle furie, que peu s'en fallut que les Royaux n'étrassent avec eux peslemesle dedans la ville, & sans ce que le canon ne fut pas du tout si diligent a venir qu'il auoit esté ordonné, les portes eussent esté ouuertes & enfoncées, auparauant qu'elles eussent esté remparées. Sa Majesté entra au fauxbourg S. Iacques sur les sept à 8. heures du matin, criant le peuple par les ruës, à haute voix viue le Roy, & plus avec signe d'alegresse, que d'aucun estonnement, ayant esté obserué vn ordre non encores pratiqué entre les soldats, mesmes des François que nul ne se desbanda, pour aller au pillage, ny se loger, que les quartiers n'eussent esté faiëts. Seulement dedans l'Abaye se renfermerent quelques cent cinquante de leurs harquebusiers, qui firent vn peu de contenance de la vouloir garder, mais sur
la my-

la my-nuiet ils se rendirent. La nuiet mesme du premier iour de Nouembre, le Duc de Mayenne avec la pluspart de son armée entra dedans la ville : Et le Ieudy deuxiesme dudiect moys sa Majesté attendit, pour voir s'ils feroient quelque sortie, mais ce fut en vain: & le Vendredy matin, elle se resolut de sortir desdicts Faux-bourgs, & se mettre en bataille à la veuë de ladicte ville, pour offrir le combat à ses ennemys, & y ayant demeuré depuis huiet heures du matin, iusques à onze, sans qu'il parust iamais personne, elle en partit, & donna à penser aux Parisiens, & à cognoistre à cōbien ils furent pres de leur entiere ruine, & aux moyens d'y remedier s'ils vouloyent, voyans le Roy tellement inspiré de Dieu qu'il continuoit à ne proceder pas, contre ses subiects, comme contre ses ennemys iurez, mais ainsi que contre enfans depitez & opiniastres, les verges en vne main, & la pomme en l'autre, cōme il ha tousiours fait. Sa Majesté alla prendre la ville & chasteau d'Estampes, ayant eu aduis que le sieur de Clermôt de Lodesue avec cinquante ou soixante Gentilshommes y estoient renfermés, sur l'assurance que le Duc de Mayenne leur auoit donnée &

confirmée, qu'il les en viendroit desgar-
 ger avec toute son armée. La Royne
 douairiere enuoya vn gentil-homme, à
 cette heure là, vers sa Majesté, pour la su-
 plier de luy vouloir faire iustice du cruel
 assassinat commis en la personne du feu
 Roy son mary, & luy presenta vne reques-
 te ladicte Royne, à cette fin, & le Roy
 r'enuoya ladicte requesste, en sa Cour de
 Parlement transferée à Tours, pour à la
 requesste de son Procureur general, & à
 l'assistance de ladicte Dame, faire l'instru-
 ction du procès, contre les coupables à
 fin d'estre apres iugé en sa presence, par
 les formes à ce conuenables, ioignant a la
 bien-seante poursuite de cette Dame la
 sienne propre, & vouant derechef d'em-
 ployer son soing & ses armes, iusques à ce
 qu'il eust fait la iuste vengeâce, que Dieu
 luy permettoit & ordonnoit d'en faire.
 Alors sa Majesté voyant qu'elle ne pou-
 uoit attirer ses ennemys au combat, ny les
 faire sortir de Paris, elle r'enuoya Monsieur
 le Duc de Lōgueuille avec les forces qu'il
 auoit amenées de Picardie, se retraitschir
 en la Prouince, & s'en alla avec luy le sieur
 de la Noüe, & le sieur de Giury fut r'en-
 uoyé en la Brie. Sa Majesté partit d'Estam-

pes le Samedy dixiesme Nouembre, & arriua à Ianuille le Dimenche, & le capitaine qui estoit dedans fit vn peu de mine de la vouloir deffendre, mais ayant veu approcher le canon, il la rendit, & estant fortly avec bien deux cens harquebusiers, ladicte Majesté y entra le mesme iour, & y seiourna le lendemain, sans que ceux de la ville en receussent aucun desplaisir ou incommodité. Elle en partit y ayant laissé garnison dedans le chasteau, qui est assez bon, & s'en alla à Chasteaudun, d'où elle enuoya sommer la ville de Vendosme, de son ancien patrimoine : elle partit dudict Chasteaudun le quatorziesme Nouëbre, & le mesme iour fit inuestir la ville de Vendosme & le chasteau, où gouuernoit le sieur Maille Benhard, lequel sentant venir le siege, y auoit appellé vn bon nôbre de gentilshommes ses amys, & y tenoit de garnison ordinaire quatre compagnies de gens de pied, qui pouoyent faire quatre cens hommes, outre ceux de la ville qui estoient de six à sept cens portans les armes. Le Roy fit battre premierement deux tours du chasteau, & bien tost apres les soldats y entrerent, & ceux de dedans prindrent l'effroy, & se sauuerent de vites-

*Benehard
& Iesse
Cordelier
executés.*

se dedans la ville, où ils furent suiuis de si pres, que les gens du Roy y entrerēt pesse mesle avec eux, & se firēt, en moins de de-myne heure, maistres du chasteau & de la ville. Sa Majesté fit grace à tous, excepté audiēt Maillé Benehard, & à vn Cordelier, qui furent executés: la ville fut pillée, & le lendemain, le Roy fit sortir tous les gens de guerre de ladicte ville, & permit que les habitans peussent retourner en leurs maisōs, sans pouuoir plus estre prins & rançonnez, remit tous les Ecclesiastiques en leurs charges ordinaires, & beaucoup plus paisiblement qu'ils n'estoyent du temps qu'elle estoit occupée par ceux de la Ligue. Quatre ou cinq petites villes des enuirōs se rendirēt en moins de quatre ou cinq iours. Le chasteau & ville de Lauerdin commécerent, & furent suiues des villes de Montoire, Mōtrichar & chasteau du Loir. Sa Majesté alla à Tours, qui estoit fort attendue, & y fut receuë avec grande allegresse & resiouyssance de tous, qui furent le saluer. Ayant faict à Tours plus de seiour qu'elle ne pensoit, elle partit, pour s'en aller au Mans, qu'elle auoit enuoyé inuestir vn iour au parauant, par le sieur de Fargis, & enuoya sommer ladicte

ville. Le sieur de Bois-Dauphin la voulut deffendre, & de fait on commença à faire brusler vne grande partie du faux-bourg de la Cousture, au moins ce qui estoit hors les retranchemens dudict faux-bourg, mais ledict sieur du Fargis y survint avec sa troupe, qui en sauua vne grande partie. Tous les faux-bourgs gangnez, sa Majesté, le deuxiesme du mois de Decembre, sur les sept heures fit commencer à battre quelques defenses de la muraille de ladicte ville; dedans trois heures les assiegés estoient prêts d'auoir l'assaut, à quoy n'estans pas bien resolus, ils demanderent à parlementer, & en fin avant qu'il fust deux heures apres midy, ladicte ville fut rendue à sa Majesté, qui l'exempta d'estre pillée: il auoit cousté plus de cinquante mille escuz au peuple pour la fortifier, auoit esté bruslé pour plus de cent mil escuz de maisons dedans les faux-bourgs, & le pays estoit ruiné de six fois dauantage. A cette prinse, deux soldats furent trouuez saisis d'un calice qu'ils auoyent desrobé, dont sur l'heure, ils furent pendus. Sa Majesté remit premierement l'Euesque du Mans, & le sieur du Fargis son frere qui en estoit gouverneur. Pendant le sejour

*Prinse du
Mans.*

quelle y fit depuis la prinse, se rendirent le
 chasteau de Beaumont, de Toutedoyes, &
 le sieur de Lansfac lors se mit au service du
 Roy. En mesme temps furent reduites les
 villes de Sablé, Laval, Chasteaugontier &
 autres. Le Roy resolut d'aller à Laval, où
 il seiourna huit ou dix iours, pendant
 que son armée, souz la conduite du Mare-
 chal de Biron, & du sieur Baron son fils,
 Marechal de camp de l'armée, s'achemi-
 noit à Alençon, pour la prendre. Le Prin-
 ce de Dombes le vint là trouuer avec la
 Noblesse de Bretagne, qui eut à grand hō-
 neur d'estre recogneue de sa Majesté, cō-
 me elle fut aussi fort humainemēt receüe.
 Sa Majesté r'enuoya bien tost apres ledict
 Prince de Dombes, en sa charge: & fit par-
 tir aussi Monsieur le Marechal d'Aumôt,
 pour aller recueillir ses forces estrangeres:
 partit de Laval, passa en la ville de Mayen-
 ne, où elle fut aussi fort bien receüe, & s'a-
 seurer du chasteau, sans vouloir laisser au-
 tre garnison dedans ladiète ville. Elle arri-
 ua audiēt Alençon le vingt-troisiesme du-
 dict mois, ayāt eschappé de tres-mauuais
 chemins: print d'abordée les faux-bourgs.
 Le capitaine la Gau commandoit dedans
 la ville, qui se retira dedās le chasteau avec

quatre cens cinquâte soldats, faisant con-
tenance de se vouloir defendre, estant la-
dicte place tres-bonne, enuironnée d'eau,
de bonnes murailles, flanquées de bonnes
& grosses tours. Lediect sieur Mareschal e-
stant entré en la ville y donna tel ordre
qu'il n'y eut aucune apparence qu'elle eust
esté assiegée, ayâs esté le mesme iour qu'il
y entra, les boutiques ouuertes, comme si
elles eussét esté en pleine paix: le chasteau
n'arresta beaucoup à composer & à se ren-
dre à sa Majesté, laquelle en moins de
deux moys fit faire à vne armée pesante
comme la sienne, chargée d'vn lourd atti-
rail d'artillerie, & d'vn grand nombre de
Suisses & autres estrangiers, plus de huiet
vingts lieuës, & ce faisant prins les faux-
bourgs de Paris, faict quatre, cinq, ou six
sieges notables, prins quatorze ou quinze
bonnes villes, auoir nettoyé le Vendo-
mois, Tourayne, Anjou & le Mayne, de
tout ce que tenoyent les ennemys, & re-
courré les cœurs & affections des vain-
cus. Le serois bien long à vous discourir les
diuers exploits & deportemens des Li-
gueurs, iusques à la fin de l'an 1589. Ils ba-
stirent vne certaine lettre apostée, qu'ils
attribuoyent au Roy, & l'adressoyent aux

Seigneurs de Berne, pour entretenir le peuple en la volonté de faire la guerre au Biarnoïis, appellâs ainsi leur legitime Prince. De mesme forge fut vne autre lettre dressée par les Iesuistes de Troye, & semée par la France aux fins que dessus, & estoit adressée à la Dame de Tinteuille à Langres. Avec ces lettres on fit courir vn autre libelle de la desfaiete du sieur de Boniuet & de ses troupes aupres de Beauuais: publiant que le Marquis de Piennes, suiuy de trois cens cinquante hommes tant de pied que de cheual, auoit coupé la gorge audict sieur de Boniuet, à trois ou quatre cens harquebusiers & à six vingts caualiers, sans qu'vn seul eschapast, iulques aux cheuaux, & que la teste fut coupée à Boniuet, puis portée par les villages pour refiouyr les payfans. Ceux de Paris imprimèrent en vn discours à part, la prise de Cournay ville & chasteau, & que le Duc de Mayenne (qui parauenture estoit bien marry que l'on semast ces faux bruits) pres d'Arques & Dieppe, où le Roy de Navarre estoit assiegé, auoit gagné quatorze enseignes d'infanterie, & huiet cornettes de cauallerie par luy desfaietes. Les drapeaux furent aportez à Paris, mais ils auoyēt esté

taillés & cousus en la mesme ville: & ainsi ce pauvre peuple se mutinoit d'heure à autre pour la Ligue: & ceux qui voyoyent le iour à trauers ce tafetas de la Ligue, n'osoient dire mot, de peur d'estre poignardez. En ce temps le Parlement de Roüen publia contre le Roy & ses subiects qui luy assistoyent, vn Arrest du 23. iour de Septembre 1589. A ces mesmes fins d'entretenir le peuple és grandes esperances qu'on leur donnoit, on publia à Paris, Roüen, Orleãs, Lyon, & par tout ailleurs que le Duc de Nemours auoit mis en route, les troupes du Comte de Soissons, du Duc de Lõgueuille, & du sieur de la Nouë, qui alloient à Dieppe pour secourir le Roy de Navarre. Que le 23. & 24. de Septembre, le mesme Duc de Nemours auoit taillé en pieces cinq ou six cens hommes des troupes de ce Roy, que le Cheualier d'Aumale, avec les Espagnols & Normãds auoit au mesme temps enuahy deux grans nauires chargés de munitions, cheuaux, armes, & finances que la Royne d'Angleterre enuoyoit. Qu vn nommé saint Pol capitaine, qui depuis ha voulu s'authoriser, mais à ses despens, dedans Mezieres & autres places, auoit faict merueilles pour

1590
1589

la Ligue, en Champagne, contre le Comte de Grandpré & autres: qu'en Prouence le sieur d'Ampius & autres auoyent desfaict 25. compagnies enuoyées par Monsieur le Marechal de Montmorency au secours du sieur de la Valette, l'onzième iour de Nouembre: Que sur les frontieres de Lorraine auoit esté desfaicte vne armée de Reistres & Lâsquenets, par le Duc de Lorraine, au commencement du mois de Decembre: Que le Comte de Brissac auoit tué à Tonnerre tous les Reistres du Roy, & autres nouvelles de tels exploits, qui parauanture desplaisoyent à ceux auxquels on les attribuoit, quand il y auoit de la fausseté, ayant encore de cette heure là le cœur si genereux, pipez d'une opinion qu'on leur auoit imprimée, qu'ils n'eussent voulu auoir la louïange de ce qu'ils n'eussent faict, sçachant qu'incōtinent elle leur fust tournée à mespris & deshōneur: mais cet artifice venoit d'autres qui ne regardoyent pas de si pres à l'honneur & à la gloire pretendue de la Noblesse Françoisse, encore que de cette heure là elle fust diuisée, & vne partie alterée de son propre naturel. Il y auoit parmy tant de mensonges quelques grains de verité, mais cōme

en l'Arithmetique, adioustant vn zero, de dix, on faisoit cent, & de cent, mil. On ne cessoit de crier que le Biarnoïis estoit perdu, & fut semé en mesme tēps, par la France, vn libelle contre le Roy & ses seruiteurs, qui s'intituloit ainsi : *L'Arpocratie ou Rabais du caquet des Politiques & Iebusiens de nostre aage, dedie' aux Agens & Catholiques associez de Navarre.* A ce libelle respond (encores que ce soit beaucoup deuant) vn Docteur en Theologie nommé F. Th. Beauxamis Carme, par vne sienne remonstrance au peuple François: Qu'il n'est permis à aucun subiect, souz quelque pretexte que ce soit, se rebeller, ne prendre les armes contre son Prince Roy, ny attenter cōtre son Estat, le tout prouué par l'Escriture saincte: comme plusieurs autres de ce temps, par semblables traités & discours y ont suffisamment respondu. Sur la fin de cette année vn Ligueur publia certain aduis, auquel il conseilloit aux François de se rendre & mettre souz la protection du Roy d'Espagne: auquel fut fait responce par vn Catholique Romain. Ce qui aduint en l'an mil cinq cens nonāte en l'Estat des affaires de France n'est pas moins remarquable. La Ligue appuyée sur ses intelligences dedans & dehors le Royaume,

mesprisoit le Roy nonobstant ses heureux succès, & se roidissoit contre tous euemens, tant par-ce que disoyent les Prescheurs que par infinis libelles, où par plusieurs deguiseemens, elle s'entretenoit en l'esperance de pouuoir longuement subsister dedans cet abyisme de confusion. Entre autres, les Ligueurs publierent vne copie de lettre d'vn Politique (cest à dire partisan du Roy, demeurant à Tours, enuoyées à vn autre à Roüen, où ils forgent ce qu'il leur plaist, touchant les desseins & pretensions qu'ils attribuent au Roy, & y discourent de l'estat de ses affaires à leur plaisir. Ils firent croire que ces lettres auoyent esté surprinses à Vernon par vn capitaine du regimēt du Marquis de Pienne. Le peuple de Paris & des autres villes estoit ainsi mené de tels artifices, à fin de ne se lasser du faix des impôts, rauage de soldats, & calamitez qui le pressoyent de tous costés. Cependant le Roy menoit les mains en diuers endroits, sur tout en Bassigny, Normandie & Prouence, & la Ligue se fondoit aussi sur le secours attendu des Espagnols. Le Roy d'Espagne estoit biē empesché au pays bas, où le Côte mauricé fils du feu Prince d'Aurange, tailloit

de la besongne au Duc de Parme: Neant-
moins preferant ses pretensions sur la Frâ-
ce à toutes autres considerations, & ne
voulât perdre les sommes de deniers four-
nies aux chefs & membres de la Ligue,
commanda au Duc de Parme de s'y ache-
miner, sur les instances qui luy en estoyêt
faictes. Suiuuant quoy d'vn costé, le Duc
enuoya des troupes en bon nombre, souz
la conduite du Comte d'Egmont, lesquel-
les bien tost apres furent desfaictes. Et
quant au Roy d'Espagne il publia vne de-
claration qu'il fit sur les troubles, miseres
& calamitez qui affligeoyêt la Chrestien-
té & notamment le Royaume de France,
avec ses lettres au Clergé, pour fournir
moyens aux frais de la guerre. En quoy la
verité est, que ce Roy se mesloit des affai-
res de la France, à cause de l'Estat, & non
pas pour la Religion, qui ne sert que de
couverture à ses desseins: comme se void
apertement par vn brief discours d'vn Pa-
risien Catholique Romain, escriuant con-
tre ses entreprises sur la France, & intitule
son discours l'Antiespagnol, monstrant
le but où tend Philippe Roy d'Espagne.
Le Duc de Parme, suiuant plusieurs reite-
rez mandemens du Roy d'Espagne, auoit

enuoyé long temps auant la déclaration sus decrite, le commandeur Morré à Paris, avec argét & quelques soldats : ensemble lettres de creance, pour asseurer que bien tost l'on auoit vn puissant secours pour la Ligue. Le Duc ayant prestes plusieurs compagnies, depeicha promptemēt le Comte d'Egmont, suiuy de bon nōbre de Seigneurs & capitaines Espagnols, Flamans & Alemás, avec quinze cens lances, quatre ou cinq cēs harquebusieurs & quelques regimens d'infanterie pour aller au secours de la Ligue, laquelle auoit desja plus de deux mille cheuaux, & plus de huit mille hommes de pied en campagne. Incontinent ce Comte se mit en chemin. Et le Roy de France & de Nauarre cependant recouura en moins d'vn moys par sieges & assauts, huiēt ou dix meilleures places de la basse Normandie. Sa Majesté ayant recouré la ville de Honfleur qui ha vn port de mer, alla faire leuer le siege, que le Duc de Mayenne tenoit depuis plus de quinze iours deuāt la ville & fort de Meulan, distant dudict Honfleur de plus de 30. lieuës, & lors plus foible de beaucoup luy presenta la bataille, que le Duc ne voulut accepter, ains alla recueillir son secours

qui luy venoit de Flandres. Le Roy mit le siege deuant la ville de Dreux, & bien tost apres, pressant fort les assiegez, il fut aduertty que le Duc de Mayenne ayant ioinct lesdictes forces estrangeres, conduites par le Comte d'Egmont qui en estoit general, venoit droit affrôter l'armée de sa Majesté, & à cet effect passoit son armée sur le pont de la ville de Mâte, qui tenoit lors pour la Ligue, & n'est distante de celle de Dreux q̄ de huit ou neuf lieuës. Sa Majesté scachât que le Duc avec son armée, estoit aduancé iusques au village de Dāpmartin 2. lieuës en auant vers elle, partit deuant Dreux le Lūdy 12. & cōmācea deslors de faire marcher son armée en bataille, de sorte q̄ ceux de la ville se cōtēterēt d'en voir l'ordre de dessus leurs murailles, sans en aprocher de plus pres. Sa Majesté alla ledict iour loger en la ville de Nonancourt, qui s'estoit peu de tēps auparauāt fait prendre par assaut: ce fut pour prédre le gué d'vne petite riuire qui y passe. Si tost qu'elle y fut arriuée, elle fit aduertir q̄ le lendemain vn chacū se tint prest. Le soir & la nuict, s'estāt ladicte Majesté retirée, dressa & trassa elle mesme le plan & l'ordre de sa bataille, lequel des le grand matin, elle monstra à Monsieur de

Montpésier & à Messieurs les Mareschaux de Biron & d'Aumont, & Baron de Biron Mareschal de camp, & autres principaux capitaines de ladicte armée, qui tous d'une voix le trouuerent si bien & avec tant de iugement & prudence militaire, qu'ils n'y changerent rien. Elle le mit au mesme temps, entre les mains du Baron de Biró, pour aduertir chacun de son rang & place: & choisit ce mesme matin, le Seigneur de Vicq qui est l'un des anciens Maistres de camp de l'infanterie Françoisse, pour sergēt de bataille. Cela fait, sa Majesté fit sa priere à Dieu, qui raut tant tous les assistans que chacun à son exemple, en fit de mesme: Et l'on vid aussi tost les Eglises dudiēt Nonancourt pleines de Princes & Seigneurs, Noblesse & soldats de toutes nations, ouyr Messes, se cōmunier, & faire tous offices de vrais & bons Catholiques: ceux de la Religion firent aussi de leur part leurs prieres & deuotions. Sa Majesté fit assigner le rendez vous au village de saint André, distāt dudiēt Nonancourt de quatre lieues, sur le chemin pour aller à Iury, où elle estimoit que l'ennemy & son armée fust logée. Au delà dudiēt village y a vne fort grande plaine bordée à veüe de quelques

quelques autres villages, & d'un petit bois appellé la Haye des Prez: Toutes lesdictes troupes y arriuées, sadiète Majesté avec les Mareschaux de Biron & d'Aumont, le Baron de Biron Mareschal de camp, commanderent à les dresser en bataille, suivant le plan qui en auoit esté resolu. Si tost que l'on eut nouvelles que le Duc de Mayenne paroissoit, l'on entendit vne allegresse vniuerselle en toute l'armée, à laquelle sa Majesté fit au mesme temps tourner la teste, du costé où il estoit, & n'eut gueres cheminé que l'on commença à le decouurer à veuë, toutesfois fort eslongné, & entre les vns & les autres y auoit vn village, duquel les Ligueurs s'estoyent saisis, que sadiète Majesté fit incontinent attaquer, & leur fit quitter. Les deux armées demurerent ainsi tout ce iour à la veuë l'une de l'autre, sans qu'il s'y entreprint rié d'auantage, que quelques legeres escarmouches, & la prise de ce village qu'on leur fit quitter: La nuict estoit quasi toute fermée qu'elles estoyent encores en bataille: en fin elles furent contraintes de se loger: le logis de la personne de sadiète Majesté fut à Fourcauille, qui est vn petit village vn peu à la gauche de ladiète plai-

ne, où l'armée auoit esté premierement mise en bataille. Le reste de l'armée fut logé aux autres villages, que ceux de la Ligue pensoyent auoir ce iour là pour eux. Le Roy ayant donné ordre à toutes les gardes de son armée, enuoya aduertir que vn chacun se tint prest à la pointe du iour: Il le fut bien plustost: car s'estant ietté sur vne paillasse, & ayant reposé deux heures, soudain il commença à enuoyer querir des nouvelles de ses ennemys. Elle recommença cette iournée, comme elle auoit faict la precedente, par vne priere tres-deuote, qu'elle fit à Dieu publiquement & tout haut. Pendant que sa Majesté voulut des-jeuner, lesdicts Princes, Marefchaux & autres Seigneurs furent ouyr la Messe, & de là chacun alla repaistre. Sa Majesté se rendit au champ de bataille sur les neuf heures, & peu apres s'y rendirent toutes les troupes, & sur les dix heures, toute l'armée estoit en l'ordre qu'elle deuoit estre. Celle des ennemys parut aussi en mesme temps, en lieu vn peu plus releué, & aussi vn peu plus reculé qu'elle n'estoit le iour precedent: l'ordre & disposition de leur armée pour la bataille estoit quasi pareille à celle de sadiète Majesté, excepté que les

poinctes auançoient dauantage, & auoyēt vn peu plus de la forme de croissant. Ainsi que la Cornette de sadiete Majesté estoit au milieu de ses escadrons, aussi estoit celle du Duc de Mayenne, mais c'estoit au milieu de deux escadrons de lances, de celles qui estoient venues de Flandres, qui pouuoient estre de douze ou treize cens lances. Cette Cornette du Duc de Mayenne pouuoit aussi estre de deux cens cinquante cheuaux, & bien autant qui estoient de la troupe du Duc de Nemours, qui s'y vint ioindre, faisoient vn troisieme escadron au milieu de deux autres, faisans pres de dix-huict cens cheuaux qui marchoyent tous ensemble. Au costé dudiect escadron estoient leurs deux regimens de Suisses, couuers aussi d'infanterie Françoisse. Il y auoit apres deux autres escadrons moyēs de lances, celuy de leur main droiſte, de sept cens cheuaux, & celuy de la gauche de cinq cens. Ils n'auoyent que deux couleurs & deux bastardes, qui estoient à leur main gauche. Sadiete Majesté ayant recogneu qu'ils ne vouloyent aucunemēt s'auancer, elle s'aduança de plus de cent cinquante pas, gaignāt aussi par ce moyen le dessus du Soleil & du vent, qui eust peu

reicter toute la fumée des harquebusades dans son armée : aduantage qui n'est pas petit vn iour de bataille. Comme elle fut rapprochée, sadiète Majesté & tous ses capitaines, recogneurent à veüe, que leurs ennemys estoient bien plus grand nombre que l'on n'auoit estimé : car il fut iugé qu'ils estoient plus de quatre mille cheuaux, & de dix à douze mille hommes de pied, mais il sembla que ce fut vn surcroist de courage qui leur fut donné. L'armée de la Ligue estoit chargée de clinquât d'or & d'argent sur leurs casques : mais celle du Roy l'estoit de fer, & ne se pouuoit rien voir de plus formidable, que deux mille Gentilshommes armez à cru, depuis la teste iusques aux pieds, bruslans d'affection de vaincre. Sadiète Majesté estant à la teste de son escadron, dont les premiers rāgs n'estoyent que Princes, Comtes & Barōs, Cheualiers du sainct Esprit, & des principaux Seigneurs & gentilshōmes des principales familles de France, elle recōmencea à prier Dieu, & fit exhorter vn chacun à faire le semblable. Elle partit aussi tost dudiēt escadron, & commēcea à faire vne passade à la teste de son armée, animāt vn chacun avec vne grāde modestie, & neāt-

moins pleine d'assurance & resolution. Retournée qu'elle fut en sa place, arriua le sieur de Mariuaut, qui la vint aduertir que ses troupes de Picardie, qu'amenoyent les sieurs de Humieres, de Moüy & autres Seigneurs & gentilshommes du pays, qui pouuoient estre plus de deux cens cheuaux, estoient à deux mille pas du champ de bataille: ce neantmoins sa Majesté ne voulant diferer d'un poinct, enuoya commandement au sieur de la Guiche grand Maistre de l'artillerie de faire tirer: ce qu'il fit incontinent & avec grande promptitude & fort à propos: dont les ennemys receurent grand dommage; il auoit fait tirer neuf canonnades, auant que les autres eussent commencé: Apres trois ou quatre volées de part & d'autre, l'escadrõ de leurs anciens cheuaux legers, tant François, Italiens, qu'Albanois, qui pouuoient estre de cinq à six cens cheuaux, voulut auancer, pour venir à la charge cõtre celuy du Marechal d'Aumont, menant avec eux les Lansquenets, qui estoient à leurs costez: mais le Marechal voulut entamer le combat, & le leur fit à eux mesmes si rude & furieux, qu'il les perça de part en part, & aussi tost l'on ne vid plus que le dos & les

croupes de leurs cheuaux, les menant battant iusques à vn petit bois qui estoit derriere, où il fit ferme pour venir retrouuer le Roy, comme il en auoit eu commandement. Au mesme tēps que ceux là fuyoyēt l'host des Reistres de leur main droicte, qui vouloit venir vers l'artillerie, y trouuāt les cheuaux legers qui s'y estoyent aduancés, il leur fit vne charge, qui fut si bien receuë, que sans les enfoncer, ils tournerent tout court se r'allier derriere. Cependant vn autre escadron de lances de Vallons & Flamens, voyāt lesdicts cheuaux legers de sadiete Majesté vn peu separez de ce grand effort qu'auoit fait parmy eux cette troupe de Reistres, leur voulut venir faire vne autre charge: mais le Baron de Biron s'auancea, & ne l'ayant peu prendre par la teste, en prit vne partie de la queue qu'il perça, & y fut blessé au bras & au visage. Au deuant du reste Monseigneur de Montpensier s'achemina, & leur fit vne tres-belle charge, en laquelle ayant luy mesmes esté porté par terre, & incontinent remonté, s'y comporta avec telle valeur, qu'il demeura maistre de la place. En ce mesme temps ce gros escadron du Duc de Mayenne, s'aduancea pour venir a la char-

ge, faisant marcher à son aïlle gauche quatre cens harquebusiers à cheual, qu'ils appellent Carabins, qui sont armés de plastrons & morions, lesquels firent vne salue de vingtcinq pas pres de celuy de sadiete Majesté. Ladiete salue acheuée, la teste desdicts gros escadrons affronta celle de celuy de sadiete Majesté, du front duquel on la vid partir la longueur deux fois de son cheual auant aucun autre, & se mesler si furieusement parmy les ennemys, qu'il fit bien recognoistre, que si auparauant, il auoit, en commadant & ordonnant, bien fait l'office d'un grand Roy & d'un grand Capitaine, au combat il sceut bien faire celuy d'un braue & magnanime gendarme. Cette rencontre fut tres-furieuse, n'ayant neantmoins iamais esté au pouuoir de ceste espouuanteable forest de lances, de faucher l'escadron de sa Majesté: laquelle au contraire fut si bien suiuite, qu'elle percea celuy de ses ennemys, & fut vn grand quart d'heure parmy eux tousiours combatant. Cependant ce gros corps duquel on auoit ainsi affoibly le fondement commença à chanceler, & en moins de rien on vid en fuite ceux qui venoyent si furieusement presenter le visage & leurs

testes & bras armez. Ce commencement de victoire ne pouuoit encore resjouyr l'armée, ne voyant point le Roy: mais aussi tost on le vid aparostre couuert du sang de ses ennemys, sans que Dieu mercy, ils eussent veu vne goutte du sië, encores qu'il fust assez remarquable par vn grand panache blanc, qu'il auoit à son acoustremēt de teste, & vn autre que portoit son cheual, qui auoit autant donné de terreur à ses ennemys, qu'il donna de consolation à tous les siens, quand ils le virent de retour de cette mellée: auāt que sortir de laquelle, en s'en reuenant, n'estant pas accompagné de plus de douze ou quinze de sa troupe, elle rencontra entre les deux bataillons des Suisses ennemis, trois estendarts de Vualons & quelques autres qui les accompagnoyent portās tous les croix rouges, qu'elle chargea si valeureusement que lesdictes cornettes luy demeurèrent, & ceux qui les portoyent & accompagnoyent furent tuez sur la place. Arriüée qu'elle fut quasi d'oü elle estoit partie, il se fit de toute l'armée, en signe d'action de graces à Dieu, de ce qu'il estoit sain & sauü, vn cry vniuersel de viue le Roy. Arriüant se ioignit à elle lediët sieur Mareschal

d'Aumont, avec vne bonne troupe qu'il auoit r'alliée, entre autres du sieur grand Prieur & de quelques vns des siés. En mesme temps, arriua aussi le Baron de Biron: Et ainsi sadiète Majesté avec cette troupe r'alliée, & qui grossit envn instât, alla trouuer le Maréchal de Biron, qui estoit demeuré ferme avec la troupe de cōserue, laquelle sans fraper, auoit autât ou plus fait de mal aux ennemys que nulle autre: parce qu'ayans veu cela sain & entier, & à la teste ce vieil gendarme, ils iugerent bien qu'ayât tant entamé de batailles en sa vie, il scauroit bien acheuer d'en rompre vne des-ja demy esbranlée. Sadiète Majesté eut ce plaisir de voir ses ennemys luy laisser la place toute couuerte de leurs morts: & ne restoyent plus que leurs Suisses, lesquels bien qu'abandonnés de toute leur cauallerie, qui à gauche & à droicte auoit prins party, neantmoins ne laisserēt de faire tres-bonne contenāce. Il auoit vne fois esté proposé de les enuoyer rōpre par l'infanterie Frāçoise de main droicte, qui n'auoit point cōbatu. Toutesfois sadiète Majesté se resouenant de l'ancienne amitié & alliance que cette nation a de tout tēps eu avec cette courōne, elle se cōtenta

(les ayāt r'enuoyés audiēt sieur Mareſchal de Biron) de leur faire grace, & au lieu de leur enuoyer la mort, comme elle pouuoit faire, elle leur enuoya la vie, & les receut à miſericorde: & ayans mis les armes bas, paſſerēt du coſté de ſadiēte Maieſté: ce qui eſtoit avec eux de François, iouyrent de cette meſme clemence. Au meſme inſtant que le Roy ſe ioignit avec le Mareſchal de Biron, il y fut rencontré deſdiētes troupes de Picardie. Le Roy pourſuiuit la victoire avec ſon gros, & ayant ietté deuant elle le grand Prieur, avec vne troupe à ſa gauche, & le Baron de Biron à la droiēte, ayāt avec elle le reſte de ſa cauallerie, qui ſ'eſtoit r'alliēe, & leſdiētes troupes de Picardie, elle ſe mit à ſuiure la victoire, eſtant accompagnée des Princes de Conty, de Montpenſier, & Comte de ſainēt Paul, de Mareſchal d'Aumont, de la Trimoille & infinis autres Seigneurs, capitaines & gentilshommes de ladiēte armée, laiſſant le Mareſchal de Biron avec le corps d'icelle qui ſuiuoit & alloit apres. La retraite des ennemys fut ſans ordre, & ſans aucune choſe de remarquable, de deux coſtez: le Duc de Nemours, Baſſompierre, le Vicōte de Tauannes, Roſne & quelques autres

prindrent la route de Chartres, & le Duc
 de Mayenne & le gros de ceux qui se reti-
 roient prindrent le chemin d'Yury, pour y
 passer la riuere: l'artillerie & tout leur ba-
 gage demeura en chemin. Le temps que
 ladiete Majeste arreſta à pardonner aux
 Suiffes, donna grand aduantage à ceux qui
 se retiroient, de ſorte que quand elle fut
 arriuee à Yury, elle trouua que le Duc de
 Mayenne eſtoit pieça paſſe, & auoit apres
 luy rompu le pôt, qui fut cauſe de la mort
 & perte d'une infinite des ſiens, ſpecialle-
 ment des Reſtres, dont vne grande partie
 ſe noya, eſtans contraints, pour empescher
 les rues, à fin qu'on ne les peuſt ſuiure, de
 couper les jarrets de leurs cheuaux, & en
 faire des ramparts dedans leſdictes rues,
 eſtant le pont dudict Yury rompu, & le
 gay tres-dangereux. Sa Majeste alla paſſer
 la riuere au guay d'Anet, qui luy fut vne
 grande lieuë & demye de detour, & ne
 laiſſa de trouuer les chemins bordez de
 fuyars, qui n'auoyent peu eſtre ſi diligens
 que les autres, leſquels demeuroyët à diſ-
 cretion. Ceux qui voulurent eſchapper
 dedans les bois, tomberent à la mercy des
 payſans, qui leur furent plus cruels, que
 n'euffent eſté les gës de guerre. Sa Majeste

yury
 a yury a
 yury

les pourſuivit iuſques quaſi aux portes de la ville de Mante, qui leur fut ouuerte, & ainſi le Duc & ſa troupe ſe ſauua. Dequoy ſa Maieſté bien aduertie, alla loger au village de Roſny à vne lieüe pres de Mante, auſſi mal garnie de bagage pour ceſte nuit, qu'eſtoient ſes ennemys. Toute l'infanterie de la Ligue fut taillée en pieces, ſans ceux qui ſe rendirent, & ne leur en reſta point: de leur cauallerie, il en fut tué ou noyé plus de quinze cens, & y en eut plus de quatre cés priſonniers. Entre les morts furent cogneus pour principaux, le Comte d'Egmont cheualier de l'ordre de la Toiſon, Colônél des troupes enuoyées par le Prince de Parme: le ieune Côte de Brunſuik, le Seigneur de la Chaſtaigneraye & pluſieurs autres, dõt on ne ſçauoit les nōs. Des priſonniers ſe trouuerent le Comte d'Anſtfrift, qui eſtoit avec les Reîtres, & pluſieurs Seigneurs eſtrangers, tant Eſpagnols, Flamans, qu'Italiens: & des Frâçois, les Seigneurs de Boisdauphin, Cigongne qui portoit la cornette blanche dudict Duc de Mayenne, Meſdaut, Fontaine Martel, Loncham, Lodonan, Falendre, Henguellan, les maîtres de cãp, Treuzay, la Caſteliere, Diſemieux & infinis autres.

Plus de vingt cornettes de cavallerie demeurerēt, entre lesquelles estoit la cornette blanche, le grād estē d'art du general des Espagnols & Flamens, & les cornettes du colōnel des Reistres, plus de 60. enseignes de gens de pied, tant de François, Flamés, que Lansquenets, sans y cōprendre les 24. enseignes des Suiffes, qui se rendirent. De ceux de l'armée de sadiēte Majesté y furent tuez, le sieur de Clermōt d'Entragues, Capitaine de ses gardes, qui mourut biē pres de la personne de son Maistre: le heur de Tich Schomberg, lequel ayant cōmandé & mené de grosses troupes de sa nation, se contēta pour cette iournée d'estre simple gendarme, à la cornette de sa Majesté. Les sieurs de Bongaulnai de Normandie, aagé soixante & douze ans, de Crenay cornette de Monseigneur de Montpensier, Fesquieres, & jusques à vne vingtaine d'autres gētilshommes pour le plus: Des blesez le sieur Marquis de Nesle, lequel bien qu'il fust capitaine des gens-d'armes, voulut combattre au premier rāg des chevaux legers: le sieur Côte de Choisy, qui avoit amené vne bōne troupe, & les sieurs Do, Comte de Lude, Monlouet, Lauvergne, Rosni & peut estre vne vingtaine d'autres

gentilshommes, dont la plus part ne futét que legerement blesez, & les autres pour le moins sans peril de mort. Il s'est peu cognoistre en ce combat deux ou trois choses si extraordinaires & miraculeuses, que elles ont deu faire iuger, que dieu y a voulu besongner. La premiere ha esté ceste ferme resolution, qui a tousiours esté au cœur de ce Prince, de chercher de donner vne bataille à ses ennemys, avec ferme constance que la victoire luy en demeureroit: l'autre qu'en vne mesme place du combat, au mesme temps qu'il a voulu cōmancer, il a semblé que la terre ait fait naistre des hommes armés pour son seruice, cōme il s'est veu que la vucille & le iour du combat, il luy arriua plus de six cens cheuaux, sans lesquels neantmoins il estoit tout resolu de combattre: Et la troisieme que de deux mil Gentilshommes François, dont il n'y en a pas eu plus de douze cens, qui auoyent combattu, ayent desfait & mis en telle route vne armée de quatre mil cheuaux, & de douze mille hommes de pied, leur cauallerie estant fresche, bien montée & bien armée. Depuis cette victoire se rendirent à sa Majesté les villes de Vernon & de Mâte, qui ont deux prin-

cipaux ponts de la rivièrè de Seine. Tou-
chant cette mesme victoire du 14. Mars,
audict an 1590. Sa Majesté escriuit au Duc
de Longueuille, & à plusieurs autres, pour
s'en rel-iouyr & en faire rendre graces à
Dieu. Le Roy seiourna quinze iours de-
dans Mante, pour refreschir son armée:
cependant les Parisiens & ceux de sainct
Denys pensoyent à se mutiner: & le Duc
de Mayène ayant seiourné quelques iours
à sainct Denys, print le chemin de Flan-
dres pour aller querir du secours: le Com-
mandeur Morré courut en poste vers le
Duc de Parme, pour luy dire des nouvel-
les de France. Quant au Roy, il s'aprocha
de Paris, au moys d'Auril, se rendit mai-
stre de Corbeil sur Seine, de Lagny sur
Marne & de Melun, puis tenta Sens en
Bourgongne, où il ne fit rien par la faute
de quelques vns, desquels il pensoit de-
voir estre mieux seruy. Retourné en dili-
gence vers Paris, il se faisit du Pont Cha-
renton, & de quelques autres places és en-
uirons, pour la commodité de son armée,
où il y auoit environ douze mille hom-
mes de pied & trois mille cheuaux. Les
Parisiens estoient six fois autât, & le Duc
de Nemours y commandoit, lequel fai-

1590

14 Mars 1590

soit faire quelques sorties. Cependant pour
 montrer l'animosité de grands & petits,
 contre leur Seigneur souuerain, la Cour
 de Parlement de Rouen donna vn Arrest
 contre les Gentilshommes & autres qui
 persistoyent à la suite de Henry de Bour-
 bon, Roy de Nauarre: du Mardy dixiesme
 Avril 1590. & fut publié le Mercredy en-
 suiuant. En cette mesme année apres cette
 signalée bataille d'Yury cy deuant
 mentionnée, le Roy bloqua Paris & saint
 Denys, dont les habitans furent reduits
 à telle extremité de famine, qu'au moys
 de Iuillet, la ville de S. Denys se remit en
 son obeyssance: & Paris fut lors sur le
 poinct de se rendre. En consideration du
 siege de Paris furent faicts diuers traitez,
 qui ont esté publiés de part & d'autre,
 pour le contentement des deux partis, &
 pour instruction à la posterité: comme la
 resolution de Messieurs de la faculté de
 Theologie de Paris, sur les Articles à eux
 proposez par les Catholiques habitans de
 ladiete ville, touchant la paix ou capitula-
 tion avec l'heretique, & admission de Hé-
 ry de Bourbon à la couronne de France:
 avec vne lettre aux habitans Catholiques
 des villes de la France, qui ont iuré la sain-
 etc

Ce vnion. La conclusion & resolution fut prise sans aucune contradiction le septiesme iour de May l'an 1590. en la troisieme congregation generale sur ce faicte en la grande sale du college de Sorbonne, tous les Docteurs de ladicte faculté en general & chacun en particulier, ayans esté appellés par serment à ladicte congregation: Plus ont esté imprimés à Paris deux discours, qui monstrent ce que l'on pouuoit penser de l'estat de cette pauvre ville. Le premier est suiuant le tiltre d'iceluy, de tout ce qui s'est passé en la ville de Paris, és environs, tant de la part du Roy de Navarre & de son armée, que de la part de Monseigneur le Duc de Nemours, & les habitans de Paris, depuis la retraite dudict Roy de Navarre de deuant Sens, iusques au douzieme Iuin 1590. avec vn Arrest de la Cour de Parlement, par lequel il estoit defendu, à peine de la vie, de ne faire aucun traité, ny composition avec ledict Roy de Navarre. Au moyen dequoy appert, comme les Parisiens se roidissoyent contre la tempeste, incités à ce faire par leurs chefs, qui semoyent des bruits de leurs valeureux exploits, pour enuenimer & endurcir le menu peuple, qui eut à cō-

batre contre la famine, tādīs qu'on le paif-
soit de l'esper d'vne prochaine deliuran-
ce: L'autre discours est, ſuiuant le tiltre qui
luy est donné, des choses plus notables,
arriuées au ſiege memorable de la renom-
mée ville de Paris, & deſenſe d'icelle, par
Monſeigneur le Duc de Nemours, contre
le Roy de Navarre. Par lequel discours
faict par vn nommé Pierre Cornejo, l'on
peut voir le miserable estat de ladiète vil-
le, encores qu'il n'en ait dict que le moins
qu'il a peu. Il amoindroit des choses en
quelques endroits & les groſſit en autres,
fait le cenſeur & diſcoureur tres-imperti-
nement en la pluſ-part de ſon discours:
& neantmoins a recogneu beaucoup de
choses qui deſcourent les malheurs de la
Ligue, nommément de la ville de Paris,
lors reduite ſouz le pouuoir des chefs Li-
gueurs, lesquels pendant que le peuple
mourroit de faim de tous coſtez, faiſoyent
bōne chere tirās viures de diuers endroits,
par la faueur qu'ils auoyent en l'armée du
Roy. Autres discours ont eſté imprimez,
qui donnent encore vne plus ample co-
gnoiſſance des miſeres de Paris. Durant le
ſiege y eut vne conference de l'Eueſque
de Paris & de l'Archeueſque de Lyō avec

le Roy: à la fin de laquelle, le Roy monstra ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, les lettres qui venoyent d'estre surprinses, enuoyées par Mendozze au Roy d'Espagne, par lesquelles il se plaignoit que trop tost, les Theologiens auoyent resolu qu'il estoit licite à ceux de Paris, d'enuoyer vers le Roy qu'ils apelloyēt le Prince de Bearn, pour traicter de pacification, & finit sa lettre par ce mot, Dieu sauue vostre Catholique Majesté, & me vueille consoler: & estoit ladicte lettre escrite du cinquiesme de ce moys. Et sur cette occasion, la Majesté conta ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, qu'il auoit nouvelles certaines de Bearn, de la Rochelle & d'Angleterre que l'armée naualle d'Espagne qu'il enuoyoit en Bretagne, cōposée de deux mille cinq cens hommes (& que toutesfois ils s'estoyent vantez par tout estre de quinze mille hommes) auoit esté desfaiçte sur la coste de Biscaye par les Anglois, & quinze nauires retournées à Coraga, & les gēs de pied mis en garnison sur la coste de Navarre: auoit aussi nouvelles qu'un des principaux Secretaires du Roy d'Espagne nommé Antoine Perez, ayant esté prins prisonnier & mis à la question, & cōdam-

né à mort, estoit euadé en Arragon, & que ceux de la Iustice l'ayans receu, auoyent mādé au Roy d'Espagne, que s'il luy vouloit demander quelque chose, ils luy feroient iustice, & cependant ont eslargy ledict Perez. Il s'est faict & imprimé vn sommaire discours, de ce qui aduint en l'armée du Roy, depuis que le Duc de Parme se ioignit à celle de la Ligue, iusques au 15. du moys de Septembre, qui seruoit d'instruction aux gouuerneurs, lieutenans generaux des Prouinces, à fin d'en informer les affectionnez seruiteurs & subiects de sa Majesté. Tandis que les Parisiens lutoyent avec la famine & la mort, le Pape Sixte cinquiesme mourut le 27. d'Aoult & eut pour successeur vn geneuois, surnommé Urbain 7. qui ne tint le saint Siege que 13. iours, pour faire place à Sfondrate Cardinal de Cremone, qui fut surnommé Gregoire 14. du tout Espagnol. Le Duc de Parme avec sa puissance ayant debouclé Paris, assiegea Corbeil, laquelle il print, avec tres grande perte de ses gens, & encores plus de sa reputation: car ce fut là que la forte armée s'affoiblit, & que durât qu'elle s'y amusoit, le Roy se remit sus, & dressa des nouveaux desseins qui reduirét

la Ligue en plus grandes difficultés que paravant. Les Agés du Roy d'Espagne estimoient bien remplir deslors sa bõne ville de Paris (ainsi l'Espagnol l'appelloit il en ses lettres) de compagnies Espagnolles & Vuallonnes : mais d'vn costé il n'y auoit gueres à manger: De l'autre, si tost que les chefs de la Ligue & les Seize & quarante de Paris se virent vn peu au large, ils commencerent à remercier le Duc de Parme, & le prier de s'en retourner prendre repos à Bruxelles. Cette priere estoit vn secret commãdement: car d'vne part son armée diminueoit à veuë d'œil, de l'autre, il se voyoit au milieu d'vne populacc inconstãte, & leur laisser les forces pour les maistriser, c'estoit les perdre, & se hazarder luy mesmes à estre desfaict, par-ce que le Roy luy seroit incontinent sur les bras. Pourtant delibera de s'en retourner le mieux accompagné qu'il peut, de peur d'estre battu, & partit sur la fin de Nouembre. Toutes ses forces luy firent bien besoin : encore le Roy ne laissa il de le conuoyer, harcellant & harassant iusques aux frontieres d'Artois, & dismant de iour en autre son armée, pour aprendre aux Espagnols que France est vn fardeau trop pesant pour

leurs espauls. Si tost qu'ils fuirent, Corbeil & les autres places qu'ils auoyét prises se virent regaignées sur eux. Sur cette retraite du Duc de Parme, le Roy se trouua en personne, & toute la Noblesse là y vint trouuer de toutes les Prouinces voisines : ce qui fit marcher l'armée dudit Duc fort serrée, dont luy aduint qu'elle fut fort incommodée, & qu'il en demeura neantmoins tousiours quelque proye. Et par ce moyen le Roy contraignit le Duc de Mayenne d'aller avec ses meilleures forces, accompagner ledict Duc de Parme, & ce faisant laissa quelques places desgarnies, sur lesquelles l'armée de sa Majesté, ce-pendant, plus facilement peut entreprendre & profiter quelque chose. Sa Majesté, aduertie de la volôté que le Duc de Parme auoit de se retirer, se resolut de partir d'Escoy en Normãdie, le quatriesme du moys de Nouembre, avec ce quelle auoit de caualerie Françoise, qui n'estoit pas en grãd nombre, & quelques harquebusiers à cheual, laissant son armée souz la charge de Monsieur le Marechal de Birô, pour l'employer en ce qu'il cognoistroit le plus propre, & y laissa Monsieur le Chancelier, & trois de ses Secretaires d'Etat,

pour vacquer aux affaires qui se pour-
royent presenter, pendant son voyage.
Elle se rendit bien tost apres à Compie-
gne, où elle ne seiourna gueres que toute
la Noblesse de Picardie ne se vinst rendre
à luy, & fist incontinent vn corps de huit
cens bons cheuaux. Elle eut peu de iours
apres la nouvelle, comme la ville de Cor-
beil, la nuit de la veille de sainct Martin,
auoit esté reprinse. Le Duc de Parme ne
retourna pour la reprendre, ains seiourna
quelque temps aux enuirs de chasteau
Thierry, qui fut cause que sa Majesté y
fut, & y laissa Monsieur de la Nouë, avec
bonne troupe de Noblesse pour l'y atten-
dre, s'il le fust venu assieger. Lediect Duc
faisoit ce seiour pour attendre les forces
du Duc de Mayenne, à fin qu'il peust che-
miner plus seurement. Lesquelles arriuées
lediect Duc commença à cheminer, & sa-
dicte Majesté à aller aussi droict à luy, &
commença à le ioindre de pres, le 23. du-
dict mois de Nouembre, & l'ayant à l'in-
stant enuoyé recognoistre, elle en eut ce
mesme iour, pour sa bien venuë, vne com-
pagnie de gens de pied, Espagnols, qui fu-
rent tous taillés en pieces. Le vingt-tixies-
me, le Duc deslogea de Feismes, pour aller

loger à Pontauers, où passe la riuere d'Esne, sa Majesté le fut aussi rencontrer, partât de Fere en Tartenois, accompagnée de huit cens bons cheuaux & autant d'arquebusiers à cheual, & fatigua tellement cette armée, qu'il leur rompit le dessein de leur logis. Ce qu'ayant fait, sa Majesté se retira au village de Longueual, où les ennemis vindrent donner des coups de lance iusques dedans les portes: mais les arquebusiers qui estoient sur les murailles, leur firent vne salue, quasi à mire, de sorte qu'ils en tuerent grand nombre, & les contrainrent de s'en tenir plus loin. Ainsi sa Majesté se retira & fut son logis à Pontarsy, & l'ennemy fut contrainct de camper toute la nuict, se doutant du deuant & du derriere: par-ce que ce mesme iour Monsieur de Neuers, deuoit ioinde le Roy, avec cinq cens cheuaux qu'il amenoit de Champagne, & les sieurs de Giury & Parabelle qui venoyent de Melun, & amenoient encore vne bonne troupe, qui se rendirent tous ce mesme iour, pres de sa Majesté. Le vingt-neufiesme sa Majesté estoit partie avec mille bons cheuaux, en intention de faire vne bonne charge, & emporter toute leur arrieregarde: mais

deux canons estans demeurez embourbés, comme ils cheminoyent, leur avant-garde qui estoit des-ja aduancée, rebroussa, & demeura toute leur armée cediect iour en bataille, au lieu où estoient lesdicts canons, & y campa toute la nuit, de sorte que pour ce iour, il ne se peut rien entreprendre sur eux. Le lendemain qui fut le dernier dudiect mois, sa Majesté leur dist à Dieu par vn combat de cauallerie, qui ne fut pas moins honorable qu'auoit esté sa retraite du precedent. Sadiecte Majesté aduertie que l'ennemy partoit, prenant le chemin de Marle, pour gaigner l'arbre de Guyse, & sortir hors du Royaume, elle ordonna à toute sa cauallerie, de se rendre à Crecy, avec les armes & sans bagage. Et estant le premier arriué au rendez vous (les autres ayans esté vn peu paresseux) ne voulant perdre l'occasion de voir l'ennemy, lediect iour, qui deuoit estre celuy de leur departement, elle fit partir lediect sieur Baron de Biron, & le suiuit de cent pas, avec quarante gentilshommes seulement. Depuis y suruint Monsieur de Longueuille, avec cinquante cheuaux & le reste de la Cornette. Sadiecte Majesté ioignit le premier lediect sieur Baron de Biron, ayant

laissé sa troupe vn peu derriere. Il parut au mesme temps, au coing d'vn bois, en deux troupes, enuiron cent lances, y ayant en chacune troupe, vne cornette de Caradins: soudain ils partent pour charger les coureurs dudiect sieur Baron. Sa Majesté fit aduancer sa troupe, & y estant le sieur de Charmont, qui menoit enuiron vingt cheuaux arriué le premier, lediẽ sieur Baron leur fit vne si rude charge, qu'il leur fit tourner teste, iusques à leur gros qui estoit de six vingts lances que menoit Georges Bate, qui faisoit la retraicte, lesquels tous ensemble reuindrent à la charge. Et par-ce que le cheual dudiect sieur Baron de Biron auoit esté blessé d'vn coup de lance, & d'vn coup d'espée, il eust esté en danger de se perdre, sans que sa Majesté r'allia ceux qui s'estoyent separez, & fist auancer le reste de sadiecte troupe, laquelle r'assemblée fit vne charge si furieuse, à toute cette arrieregarde, des ennemys, qu'elle plia & se sauua à toute bride, laissant leurs morts tous armez sur la place, & plusieurs chariots: mais si le reste de l'armée eust esté si diligent, que sadiecte Majesté, il en fust bien demeuré dauantage, & toute l'arrieregarde y eust esté desfaiete.

Par ce moyen le Roy empescha le Duc de Parme de rien entreprendre en son passage, & en cette retraicte, fit sur luy plusieurs desfaictes : l'ayant contrainct de loger si ferré, & faire de si grandes iournées, qu'il a fallu qu'il ait laissé vne grande file de ceux qui n'ont pas peu marcher si legerement, & de leurs bagages, qui est tout demeuré à la mercy des payfans, qui leur ont faict mauuaise guerre. En outre le Roy occupa en ce passage les meilleures forces dudict sieur de Mayenne, de sorte que le Marfchal de Biron, durant iceluy, print cinq ou six villes, & vne vingtaine de forts & chasteaux, où les ennemys tenoyent garnison. Depuis la sortie du Duc de Parme & de ses forces hors du Royaume, sa Majesté alla faire son entrée en la ville de saint Quentin, où elle fut receuë avec vne allegresse extreme des habitans d'icelle, qui mesmes à cette occasion, firent vne fort honorable despense. Sa Majesté y eut nouvelle le dixiesme de Decembre, comme le mesme iour, la ville de Corbie auoit esté remise en son obeyssance, par vne entreprise que les sieurs de Humieres, de la Boiffiere son beau-frere, & de Parabelle y executerent fort heureusement, à la poin-

*Surprise
de Corbie.*

te du iour, avec vn petart & vne escalade, ayant eu grand combat par ceux de la garnison, qui y estoient en grand nombre, lesquels y furēt tous tuez, mesmes le sieur de Bellefourier qui en estoit gouuerneur, pour la Ligue, sans que lesdicts sieurs y ayent perdu que deux de leurs troupes. Ils trouuerent dedans ladicte ville deux gros canons, deux couleurines, & plusieurs autres pieces mōtées sur rouës, & vne grande quantité de munitions de guerre & de viures, comme estant vne des plus fortes places de Picardie, & laquelle seruira beaucoup à recouurer ou à faire reduire les autres qui sont detenuës par ceux de la Ligue, & maintenant par les Espagnols. En diuers endroits du Royaume, comme en Bretagne, Prouence & Languedoc, la Ligue se remuoit & faisoit quelques exploits, au preiudice des affaires du Roy. Au commencement de l'an mil cinq cens nonante vn, le Roy continua de reserrer ceux de Paris, lesquels ayans esté quelque peu soulagés, se retrouuerēt en mesmes difficultez que deuāt. La Roync d'Angleterre, sa Noblesse & quelques marchands enuoyerent bonne somme d'argent au Roy pour le soulagemēt de ses forces. Le sieur

des Diguieres chassa la Ligue hors de Greble, parlement de Dauphiné, contraignant vn nommé d'Arbigny qui y commandoit d'en fortir, sans que le Duc de Sauoye ny aucun autre Ligueur peust venir à temps au secours. Ce fut vn exploit de tres-grande importance, & vn coup que la Ligue n'ayant sceu parer, depuis ses affaires allerent en decadence, sur tout en Dauphiné & ailleurs. En Normâdie le Duc de Montpensier s'empara de Honfleur, & contraignit les Ligueurs de se reserrer. Le Vicôte de Turenne venu en Alemagne, pour la leuée des Reistres, commença à dresser l'armée de laquelle le Prince d'Anhalt fut déclaré chef. D'autre costé, le nouveau Pape promit à la Ligue, huit mille hommes de pied, & quatre mille cheuaux, souz la cõduite de Sfondrate son nepueu. Pendant ces entreprinſes le Cheualier d'Aumale en fit vne sur saint Denys, le iour sainte Geneuiefue, estimant s'en rendre maistre. Il y alla avec beaucoup de forces, mais il n'en retourna pas, d'autât que Monsieur de Vic gouverneur de la ville, ayant ouy l'alarme le vint récontrer pres de l'armée Royale, où ledict Cheualier estoit desja, & le chargea là si rudement qu'il

Mort du
Cheualier
d'Aumale.

luy fit perdre la vie, & par ce moyen garantir la ville pour le Roy. Les Parisiens furent fort estonnés de cette perte notable de ce chef & de plusieurs autres, des plus asseurez en leurs troupes, & neantmoins ils s'entretenoient en leurs miseres, en grande esperance du secours d'Italie & d'Espagne. Quant au nouveau Pape ayant assemblé le Consistoire, il excommunia derechef le Roy & ses adherans, faisant dresser vn monitoire, enuoyant à cette fin Landrian Nonce dudit Pape en France, où estoit le Cardinal de Plaisance son Legat, & n'en bougea de long temps apres. Pareillemét il oëtroya aux Ligueurs vn secours de six mille Suiffes, deux mille pietons & quinze eens cheuaux, souz la conduite de Francisque Sfondrale son nepueu, accompagné du Marquis de la Corne, de Vergile Vrsin & autres chefs. Le Roy d'Espagne enuoya vne armée Navale en Bretagne, qui se saisit du port de Blauet, que les Espagnols ont depuis rendu plus fort qu'il n'estoit. La Nouë y fut enuoyé pour faire teste aux Espagnols, lesquels pretendent droict sur cette Province, alleguans que n'estant demeuré aucun successeur de la race de Valois, Eliza-

beth Royne d'Espagne fille de France, ayant deux filles, à l'aînée d'icelles appartient la Duché de Bretagne: Mais cette Duché estât annexée à la couronne, pour n'en pouvoir estre desmembrée, comme les histoires en font foy, l'Infante d'Espagne peut autant selon le droict estre Duchesse de Bretagne que Royne de France. Le Comte de Brissac deliuré de prison où il auoit esté detenu sept moys, fut enuoyé demander secours pour la Ligue au Duc de Parme, lequel fit du froid au regard des gens, mais pour tenir la Ligue en haleine, la secourut de quelque somme de doublois, pour subuenir à ce qui estoit vrgét. Tandis le roy ne dormoit pas, ains fit l'entreprinse sur Chartres, ville de tres-grande importance, de laquelle finalement il se rendit Maistre, à l'ayde entre autres du sieur de Chastillon, qui par son industrie, fit dresser vn pont (comme il estoit l'vn des plus rigoureux & valeureux gentils-hommes de France) & contraignit les assiegez de venir à composition. Au moys d'Auril de ladicte année, fut faicte en Prouence, la desfaiete d'vne armée Ligueuse, par les sieurs des Diguieres & la Valette, & estoit cette armée cōposée de mille mai-

*Chartres se
réd au Roy.*

ftres, & de seize ou dix-huict cens harque-
 bufiers, tant Prouençaulx, Espagnols que
 Sauoyards: & fut cette desfaiète à Espar-
 rō de Pallieres le 15. dudiët mois. Le Duc
 de Mayenne n'ayant peu fecourir Char-
 tres, pourfuiuit en ce temps l'entreprinfe
 fur chasteau Thierry qu'il affiegea & print
 eftant abandonné, & peu apres eut aife-
 ment le chasteau, par capitulation. Le fleur
 d'Effomme frere du Cardinal de Lenon-
 court, apres auoir quitté & remis les feaux
 de la Ligue, és mains du Prefidēt de Nul-
 ly, se retira dedans chasteau Thierry, dont
 il eut le gouuernement, à caufe de fon Ab-
 baye d'Effomme, qui est aux faux-bourgs,
 & fon lieutenant fut le capitaine Pescher.
 Apres cet exploit, le Duc de Mayenne &
 autres de fa maifon, firent vn voyage à
 Reims, où ils establirent vn nouueau Ar-
 cheuesque: D'autre part le duc de Sauoye,
 l'Agent du Duc de Lorraine, & le Prefi-
 dent Ianin, l'vn des principaux confeillers
 du Duc de Mayenne s'embarquerent à
 Marseille sur la fin d'Auril, pour aller en
 Espagne, à fin d'en r'apporter argent & in-
 structions bien particulieres de ce que la
 Ligue auroit à faire à l'aduenir, tant de là
 que deçà les monts: tandis que la famine

continuoit à presser les Parisiens, que les garnisons du Roy à sainct Denys, & sur les riuieres espuisoyent de deniers.

En ce mesme moys, le sieur de Brion fut surprins par Guyonuelle Ligueur dedans Mirebeau en Bourgogne, & atresté prisonnier. On luy tua huit soldats, & fut trouuée bonne somme de deniers, force bleds, nombre de cheuaux & beaucoup d'armes en ce chasteau. Au mesme moys le Vicomte de Turenne arriua à Francfort, pour halster l'armée des Reistres qui s'aprestoit pour le secours du Roy, lequel estoit apres à s'asseurer toute la Normandie, auant que penser à la Picardie, tandis que le Côte Maurice & les Estats de Hollande tailloyent de la besongne au Duc de Parme, lequel es moys de May, Iuin & Iuillet, perdit plusieurs places & beaucoup de gens en rencontres & escarmouches. Le Roy estant à Mante, fit au commencement de Iuillet son Edict, contenant re-stablissement des Edicts de Pacification, faiets par le deffunct Henry troiesime sur les troubles de ce Royaume. Il fit aussi vne declaration qu'il auoit des ce temps là, de maintenir l'Eglise & Religiõ Catholique, Apostolique & Romaine en ce Royau-

E c c

Ed. en d. m.
1607 77

me : ensemble les droicts & anciennes libertés de l'Eglise Gallicane. Aussi y eut vn Arrest de la Cour de Parlement seante à Tours , sur les Bulles monitorialles de Gregoire, se disant Pape &c. comme aussi y en eut vn autre de la Cour de Parlemēt de Chaalons au moys de Iuin de ladicte année 1591. Le parlement de la Ligue à Paris indigné de ce qui auoit esté fait à Chaalons fit vn Arrest contraire, i'estime qu'il n'en fit pas moins contre celuy de Tours. Le ieune Duc de Guyse qui estoit prisonnier à Tours se sauua de la prison le 15. iour d'Aoust, s'estāt glissé avec vne corde du plus haut du Chasteau où il estoit prisonnier: trouua ce qu'il luy falloit aposté de longue main, puis se retira vers le sieur de la Chastre, qui auoit disposé en chemin vne bonne troupe, pour le conduire à sauueté: la Ligue fit des feux de ioye de cette deliurance. Cependant le Roy ne dormoit pas, qui mit le siege deuant Noyon, & la print par composition à la veuë du Duc de Mayenne & de toute son armée, le 19. iour d'Aoust audict an. Le 18. du moys de Septembre ensuiuant, fut desfaiete l'armée du Duc de Sauoye, par le sieur des Diguieres, en la plaine de

*Monsieur
de Guyse se
sauua.*

Pontcharra, pres le chasteau de Bayard, vallée de Graisiuodan. Apres ces exploits de guerre, plusieurs qui auoyent adheré à la Ligue, voyans que les affaires ne succedoyent pas selon qu'ils l'auoyent estimé, commâcerent à se refroidir, & à chercher les moyens de se repatrier. De ce nombre estoient quelques officiers de Iustice, cōtre lesquels (pour-ce qu'ils vouloyent de plein fault, r'entrer és charges publiques) fut faicte au grand Conseil du Roy, vne belle remonstrance, par M. François de Claris, Conseiller & Aduocat general de sa Majesté audiēt Conseil. Le quinziesme de Nouëbre audiēt an, Messieurs le President Brisson, Larcher Conseiller en la Cour, & Tardif Conseiller au Chastelet de Paris, furent estranglez au petit Chastelet par les seize, puis leurs corps mis en Greue & exposez à la veuë du peuple, où ils furent deux iours. Le Duc de Mayenne aduertty de ce faiēt, alla à Paris, fit sortir Bussy le Clerc de la Bastille, & le quatriesme de Decembre ensuiuant fit emprisonner plusieurs desdicts seize, & en fit pēdre quatre au Louure, & des cette heure là, les seize perdirent leur autorité, qui leur fut ostée. Il s'est faiēt vn discours sur la mort

Mort des
President
Brisson.

dudiect sieur President, contenant les Arrests donnez à l'encôtre des assassinateurs. Le Duc de Sauoye en ce temps, faisoit la guerre contre Geneue, laquelle il commença en Aoust 1589. & acheua à la fin de cette année 1591. ses gens y commirent vne infinité de maux, sur les subiects de ladite ville de Geneue, avec toute sorte d'hostilité. L'année ensuiuant commençante, le Roy assiegea la ville de Roüen, en laquelle commandoit le sieur de Villars, & fut long temps deuant: mais en fin en leua le siege, pour aller au deuant d'une puissante armée d'Espagnols, conduits par le Prince de Parme, qu'il serra de telle façon entour la riuiere de Seine, que sans l'intelligence qu'il peut auoir à cette heure là, pour se sauuer en passant la riuiere, il eust faict, avec toute son armée, son cimetiere en Normandie: mais luy qui estoit vn grand Capitaine voyant le danger auquel il estoit, vsa de sa dexterité au faict de la guerre, pour eschaper ce danger, le Roy apres la retraicte de l'armée ennemye, qui fut par luy suiue iusques aux limites du pays d'Artois, à son retour fit plusieurs exploits de guerre, assiegea & print la ville d'Espernay, & comme sa Majesté voulut

inuestir la ville, tailla en pieces trois cens
 tant Vualons qu'Espagnols qui vouloyēt
 se ietter dedans. Et estāt comme tousiours
 elle ha esté la plus forte, Dieu l'inspira en
 l'an 1593. de desirer à estre instruiete, en la
 Religion Catholique, & sans aucune con-
 traincte, mais considerant en elle mesme
 que la Religion qu'on luy auoit enseignée
 de ses ieunes ans n'estoit que depuis peu
 d'années auparauant, & que celle des Ca-
 tholiques estoit bien plus ancienne, sur-
 quoy il desiroit auoir quelque resolution,
 pour scauoir laquelle estoit la vraye: & de
 faiēt il eut satisfaction de son desir, par le
 moyen de Monseigneur l'Archeuesque
 de Bourges, de Maistre René Benoist Do-
 cteur en Theologie, & de quelques autres
 Docteurs, par lesquels (cooperant la gra-
 ce de Dieu) il fut si bien instruiet de tous
 les points de la Religion, & de toutes les
 vrayes marques de l'Eglise de Dieu, qu'il
 cogneut manifestement son erreur, en re-
 mercia Dieu, & requit qu'il fut admis au
 giron de l'Eglise, de laquelle des sa naissan-
 ce il auoit esté eslongné. Au commence-
 ment de cette mesme année 1593. com-
 mancerent les Estats de la Ligue à Paris, &
 suiuit la trefue & conference qui fut ac-

72 v. t.
 93 l. v. r. j.
 de uenir ya
 y. 11. 4

o m. i. s. e. r. a.
 & l. v. r. j.
 j. m. y. s. t.

cordée de part & d'autre, & faicte à Sure-
ne & autres lieux, où fut proposée la vo-
lonté du Roy, ne tendant qu'au repos de
son Royaume, à laquelle les deputez de la
part de sa Majesté ne pouuans auoir res-
ponce, furent contraints en escrire aux
deputez establis de la part du Duc de
Mayenne qui estoient retournez à Paris,
ce qui fut le 23. Iuin 1593. & estoient les
deputés de la part du Roy les sieurs Ar-
cheuesque de Bourges, Chauuigny de Be-
lieure, Gaspar de Scomberg, Camus A. de
Thou, & Reuol, lesquels en escriuirēt aussi
à Monsieur de Belin, le 27. dudiect moys,
falschés d'vne telle longueur & temporise-
ment, tant ils desiroyēt le repos de l'Estat,
cōblé lors de toute misere. Et neantmoins
ne sceurent si bien faire que pour lors, ils
tirassent de cette Conferéce le fruiet qu'ils
en auoyent esperé. Durant icelle le Roy
print la ville de Dreux, & quelque temps
apres estant bien & deuëment instruiet de
la foy Catholique, delibera de se conuer-
tir, & abiurer l'erreur qu'il auoit creu par le
passé, & bien tost apres donna, deuāt tous
suffisant tesmoignage de sa sainte cōuer-
sion, le 25. Iuillet iour de saint Iacques &
saint Christophe, en la grande Eglise de

fainct Denis, de laquelle le chœur estoit tendu de tapifferie releuée de soye & d'or: & l'Autel paré d'ornemens Royaux, de velour cramoisy brun, couverts de fleurs de lys, où les armes de France & de Navarre estoient attachées, avec la chapelle de mesme parure. Vis à vis y auoit vn Dais de mesme veloux & de toile d'or: & au dessous, vn oratoire couuert de mesme veloux, avec deux oreillés, l'vn en bas, & l'autre dessus pour s'agenouiller & appuyer. Dedás les chaires du chœur, du costé droict, estoient toutes les Dames & Damoiselles, qui y peurent prendre place: & le costé gauche estoit vuide. Monseigneur le Cardinal de Bourbon, accompagné de neuf Euesques, de Monsieur l'Archeuesque de Bourges, & de tous les Religieux de sainct Denys, qui portoyent la croix & le liure de l'Euangile, s'acheminèrent iusques à l'entrée de l'Eglise, vis à vis du Benefier: où y auoit vne chaire couuerte de damas blac, & sur les deux bouts du dossier, estoient les armes de France: dedans laquelle Monsieur de Bourges qui faisoit l'office, s'assist: & là attendirent le Roy vne bonne heure & demye: Pendant lequel temps, l'autre porte qui est au com-

manement de la place, vis à vis l'Eglise, demeura fermée: iusques à ce qu'oyant le tambour des Suisses, qui accompagnoyēt le Roy, elle fut ouuerte. Sa Majesté sortit du logis Abbatial, accompagné de quarante Archers de ses gardes, portans le hocqueton escaillé d'argent, & vestus de ses liurées. Et apres douze trompettes, suivies de toute la Noblesse: Au milieu de laquelle, sa Majesté estoit environnée des Archers de sa garde Escossoise, & marcha de cette façon à pied, les ruës tendues, & couuertes de jonchées, iusques à l'Eglise, avec vne grande alegresse de tout le peuple, criant, Viue le Roy. A l'entrée de la porte, il trouua Monsieur l'Archeuesque de Bourges, accompagné de tous les Euesques & Religieux de l'Abbaye: Aux pieds duquel il se ietta, où estant, protesta de viure & mourir en la Religion, Catholique, Apostolique & Romaine: & iura de la maintenir enuers tous & contre tous: Et apres bailla vn papier audict sieur Archeuesque, dedans lequel estoit sa profession de Foy. Puis ayant receu l'absolution & benediction, il fut releué par les Euesques, & s'achemina droict au chœur de l'Eglise, ayant tous les Ec-

clefistiques deuant luy, & au milieu de
 tous les Suiffes qui faisoient deux rangs
 dedans la Nef, battant le tambour. Il
 arriua iusques à l'Autel où l'attendoit le-
 dict sieur Archeuesque, deuant lequel il
 s'agenouilla, puis se releuant alla faire le
 signe de la croix sur l'autel, & le baifa,
 puis se retira avec ledict sieur Archeues-
 que derriere l'autel, lequel l'ouyt en con-
 fession, & le ramena s'agenouiller & ac-
 coudier sur l'oratoire qui estoit préparé
 souz le Poisle, ayant à sa main droicte
 ledict sieur Archeuesque, faisant sa char-
 ge de grand Ausmonier, & à la gauche
 feu Monseigneur le Cardinal de Bour-
 bon: Et là ouyt en grande deuotion la
 Messe, qui fut celebrée par Monsieur l'E-
 uesque de Nantes. A l'entour de sa Ma-
 jesté estoient tous les Euesques & Ab-
 bés, les Curés de sainct Eustache de
 sainct Sulpice & sainct Merry, & der-
 riere eux, les Seigneurs & Gentilshom-
 mes de sa Cour. Dedans les chaires du
 chœur, à la main gauche estoient Monsei-
 gneur le Chancelier, Messieurs de la Cour
 de Parlement, & aucuns de la Chambre
 des Comptes. Durant la Messe sa Majesté

93 d. 207
 nouveau
 par

alla à l'offrande, conduite par feu mondict
 Seigneur le Cardinal à main gauche : le-
 dict sieur de Bourges à la droicte, & Mon-
 seigneur le Comte de sainct Pol derriere
 luy : où apres auoir baisé la platine, il ietta
 dedans le bassin vn escu, que luy bailla le-
 dict sieur Comte. Apres l'Euangile dict,
 Monseigneur le Cardinal luy apporta le
 liure à baiser : puis apres, *l'Agnus Dei*, la
 paix luy fut présentée par ledict feu sieur
 Cardinal. La Messe dicte, on chanta *Vive le
 Roy*, en musique, & largesse fut faicte par
 toute l'Eglise, d'vne grande quantité d'ar-
 gent: Puis tambour battant, sa Majesté fut
 conduite en mesme ceremonie iusques en
 son logis, avec vne grande esiouyffance &
 clameur du peuple, criant, *Vive le Roy*, &
 grand bruit de l'artillerie, qui tiroit de des-
 sus les murailles de la ville. A son disner
 ledict sieur Archeuesque consacra la ta-
 ble, & feit chanter les graces en Musique,
 puis alla faire son sermon, auquel sa Maje-
 sté assista, & aux vespres aussi. Le lendemain
 fut receu encores en l'Eglise, en ceremo-
 nie, par tous les Religieux, qui vestus d'ha-
 bits sacerdotaux, allerent au deuant de luy,
 à l'entrée de l'Eglise, supplier sa Majesté
 les auoir en sa protectiō : ce qu'il leur pro-

mit faire. Au moys d'Aouſt enſuiuant la
 trefue generale commença, & dura trois
 moys, & fut cōtinuée iuſques au premier
 iour de l'an 1594. Et icelle finie le Roy ſe
 fit ſacrer & courōner en ſa ville de Char-
 tres, par l'Eueſque dudict lieu, le 27. de
 Feurier, avec grandes pompes & magnifi-
 cences, comme il appartenoit à vn ſi grād
 Prince. De là ſuiuit la reductiō de Meaux,
 par le moyen du gouuerneur Monsieur de
 Vitry, qui ſe ietta de ſon bon gré entre les
 bras du Roy, auſſi toſt qu'il le ſceut eſtre
 conuert y & ſacré: Surquoy il ha faiçt vne
 belle remonſtrance, qui teſmoigne ſa fi-
 delité, apres qu'il ha decouuert les ruſes &
 piperies des Eſpagnols. Monsieur de la
 Chastre, Seigneur non moins iudicieux &
 genereux François en a faiçt de meſmes,
 remettant en l'obeiſſance du Roy ſes villes
 d'Orleans & de Bourges: & pour ce faire,
 ledict ſieur de la Chastre Mareſchal de
 France, fit vne belle declaration aux habi-
 tans de la ville d'Orleans, en l'aſſemblée
 tenue en ſon logis, le Ieudy 17. Feurier
 1594. pour les induire à recognoiſtre le
 Roy, representant par icelle les cauſes &
 raiſons, pour les y eſmouuoir. Le Roy fit
 vn Edict ſur la reduction de ladicte ville

1594

Orleans

Lyon

d'Orleans, donné à Mante au moys de Fe-
 urier audict an & publié le dernier iour
 dudiect moys. En ce mesme temps les ha-
 bitans de Lyon, s'opposerent aux desseins
 & entreprinſes que pouuoit auoir dessus
 le Roy d'Espagne, & se rangerent de leur
 bon gré au party du Roy, auquel ils sont
 tres-affectionnés, comme depuis ils luy
 ont bien faiect paroistre, par tous les hon-
 neurs qu'ils ont peu faire à sa Majesté. Le
 Roy enuoya lettres à sa Cour de Parlemēt
 sur cette reduction de sa ville de Lyon,
 pour estre de tres-grande importance à
 l'aduancement de ses affaires, & escriuit de
 Melun le treiziesme iour de Feurier audict
 an. Je declareray en brief ce qui se passa
 en la reduction de ladiecte ville en l'obeis-
 sance de sadiecte Majesté, le septiesme, hui-
 etiesme & neufiesme de Feurier. Le Roy
 d'Espagne, lors auoit confirmé plus que
 iamais ses pratiques & intelligences avec
 la Ligue, comme l'on descouurit par ses
 lettres escrites à Madric l'onziemes de
 Ianuier, à ceux de sa faction en la ville de
 Lyon, par lesquelles il les assureoit de se-
 cours d'hommes & d'argent: En execu-
 tion dequoy, le Duc de *Terra Noua*, Gou-
 uerneur de Milan, en mesme temps leur

escriuit, donnant assurance d'une leuée
 de gens, & mesmes de douze cens Suisses
 par le commandement de son Maistre,
 qu'il deuoit avec autres forces, souz pre-
 texte de secours, contre le Marquis de S.
 Sorlin, faire approcher de ladicte ville,
 pour apres les auoir introduits & fait glif-
 ser parmy les habitans, avec la faueur de
 ceux du party d'Espagne, se rendre mai-
 stre de la ville. Sur ces termes quelques
 bons seruiteurs du Roy, proposant le dan-
 ger de leurs personnes, à la conseruatiō de
 leur liberté, & au tesmoignage qu'ils desi-
 roient rendre de leur affection au seruice
 du Roy, en vne si grande necessité & peril
 si euident, de voir leur ville tomber en la
 domination & tyrannie de l'Estranger, du
 consentement de quatre. Escheuins serui-
 teurs du Roy, le Sammedy cinquiesme à
 huit heures du soir, se resolurēt qu'ils pré-
 droyēt les armes, pour remettre la ville en
 l'obeissance de sa Majesté: & pour favori-
 ser l'execution d'une si belle & perilleuse
 entreprinse, en aduertirent le sieur Al-
 phonse Corse de l'amitié & secours du-
 quel, en vne si bonne occasion, ils a-
 uoyent assurance. A quoy il ne faillit
 pas, ains en toute diligence, se rendit au
 faux-bourg de la Guillotiere, le Lundy

94
 Lyon

Lyon
 le 26^e d'Avril
 1569

ensuiuant septiesme dudiect moys, avec de belles troupes de gens de guerre. Le mesme iour entre les trois & quatre heures du matin, le sieur Iaquet Escheuin, & l'vn des quatre assisté des sieurs de Liergues & de Seue, suiuis de bõ nombre de gens armés, du quartier du Plastre, donnerét au corps de garde de l'Herberie, au pied du põt, où commandoit en personne Thierry Escheuin, l'vn des plus perdus & factieux, lequel apres beaucoup de resistance, fut en fin forcé de quitter la place. Au bruit des harquebusades l'alarme fut donnée par toute la ville, & les barricades aussi tost faictes, en la pluspart des quartiers par ceux qui estoient aduertis de ce qui se deuoit faire. Sur cette premiere esmotion chacun en son quartier cria, viue la liberté Françoise, & qu'il se falloit deliurer de toute tyrannie & seruitude estrãgere. L'Archeuesque voyant vne si prompte & inopinée prinse des armes, accompagné des sieurs Baron de Luz & de Chafeul ses nepueux, apres auoir demeuré deux heures, auant que de pouuoir passer le pont de la Saune, se rendit en fin en l'hostel de ville, & remonstra en l'assemblée qu'il falloit estre neutre, attendant la resolution du Pape, & le retour

de Monseigneur de Neuers. Cette opiniõ fut si mal receuë par ceux qui estoient en ladicte assemblée, que sur leur murmure & mescontentement, ledict Archeuesque se retira assés tost en son logis, & neãtmoins, pour ce iour là, ne fut parlé que sourdement du seruice du Roy, ny faict autre executiõ, sinon que les Imprimeurs se saisirent de l'Arсенac & qu'on s'asseura des personnes des sept Escheuins, de quelques Penons & autres factieux. Mais la nuit du Lundy au Mardy, la vigilance & sollicitation de ceux qui auoyent hardiment acheminé cette affaire, eut tel pouuoir sur le peuple, que le Mardy mesme au matin, on commancea à prendre les vns des autres, des pennaches blancs, & peu de temps apres, des escharpes blanches: & à dix heures de matin, ne se trouuoit plus de tafetas ny de crespes blancs dedans la ville, tant fut grande l'affluence de ceux, & iusques aux enfans qui voulurēt porter les marques & enseignes des bons François. Quelques seruiteurs du Roy en firent largesse, & se perdit le son des cloches, par la force de la voix du peuple qui crioit, viue le Roy. Il n'y eut ruë ny carrefour, où l'on ne fist feu de ioye, & où l'on ne bruslast les armes & liurées d'Es-

94

Lyon le vñ
a l'obeissan-
ce du Roy.Lyon se vñ
a l'obeissan-
ce du Roy.

pagne, de Sauoye & de Nemours, & l'effigie de la Ligue, faicte & peincte en forme de Sorciere. Et au mesme instant furent les armes du Roy, mises & esleuées en triomphe par tout. Aux places & barricades les seruiteurs du Roy firent liberalité au peuple, tenans table ouuerte, & beuuas à la santé du Roy. Sur les deux heures apres midy le sieur Colonnell Alphōse entra dedās la ville à pied, botté & esperonné, accompagné des sieurs d'Andelot, de Cheurieres, de S. Forjeul, de Bouteon, la Liegue, la Baume, de Mures & plusieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes du pays, tous avec l'escharpe blanche. Ledict sieur Colonnell estant entré, l'on aduisa à ce qui restoit pour la seureté de la ville, & à la requeste & cry du peuple, furent defmis de leur charge sept Escheuins: sçauoir Amable, Thierry, Iean Baptiste Renaud, Ponsson Bernard, Guillaume Gella, Charles Noirat, Deberny & Claude du Rubis, par deuant Conseiller au siege Presidial, & Procureur de la maison de ville, qu'on peut appeller le flambeau de Lyon, & qui par son liure imprimé en quatre vingts & neuf & par toutes ses parolles a tellement blasphemé, ainsi que plusieurs autres, de
mesme

mesme farine, contre la memoire du feu Roy (que Dieu absolue) & contre la Majesté du Roy regnant, qu'il ne peut plus viure au monde qu'à la honte de tous les François. Ce dernier auoit esté suspendu depuis l'emprisonnement du Duc de Nemours. Au lieu des sept Escheuins desmis, furent creés les sieurs de Combelandes, de Montmartin, le Tresorier Henry, Pelletier, Laurens Conseruateur, Pollalion & Mornieu. Les Capitaines Penons suspects ont esté ostez, & le sermēt de fidelité faict solennellement au Roy, avec plus de ioye, d'allegresse & de contentement qu'on ne scauroit exprimer. Les factieux & adherās à l'Espagnol furent depuis mis dehors, scauoir les sept Escheuins, & avec eux Tourueon, Lieutenāt Criminel, Austrain Lieutenant particulier, du Pré & de Bourg, Conseillers au Presidial, le Barō de Vaux, Platel, Piguieres, Prost, Maleual, Antoine Teste, Mathieu Balbany & tous les siens, & les deux de Poggio, ledict Balbany & Poggio Lucquois. Quant au Thresorier Barraillō, Ianetto, d'Allequi & Refinand, ils se sauuerēt en habits desguisez des l'emprisonnement du Duc de Nemours. Mais ce qui est le plus remarquable en cette

execution est, qu'encores que la vie & les biens de tous les partisans d'Espagne fut en la main des fideles habitans, & que par le droict de la guerre, ils peussent venger la mort de plusieurs gens de bien qu'ils auoyent iniustement fait executer par des bourreaux, & la perte des biens par eux pilléz, neantmoins ils ont vsé de toute douceur, tant en leurs personnes qu'en leurs commodités, mesmes leur fut donnée seureté & retraite en leurs maisons aux champs, attendans de les remettre & r'appeller, quâd la ville auoit obtenu pardon & grace de sa Majesté pour eux. L'Archeuesque eut quelque mécontentement de ce qui estoit ainsi changé, & ayant demandé à sortir, fut prié de demeurer. Il fut resolu en la maison de ville & iuré de n'admettre jamais aux charges publiques, aucuns Italiens. Il faut recognoistre en cette conduite & execution vne grace speciale de Dieu, qui miraculeusement deliura les Lyonnois de la seruitude, iusques à la porte de laquelle ils auoyent donné. L'exemple de cette ville, comme des autres ja reduictes, seruit comme d'vn clair phanal, pour r'amener au port de la clemence du Roy, toutes les autres villes, qui s'y sont

rendues: comme Mascõ, pres dudict Lyõ, les villes de Roüen, le Haure, Harfleur, Montivillier, Ponteaudemer & Verneuil, sur la reduction desquelles villes, y eut lettres patentes en forme d'Edict du Roy, qui furent publiées à Roüen, en Parlemēt le 26. iour d'Auril, audict an: car de parler de la ville de Paris, remise miraculeusement en l'obeissance du Roy, c'est plustost la reductiõ de tout l'Estat que d'une ville, puis que sa rebellion auoit esté la cause de toutes troubles & sousleuemens. Cette reduction est telle, qu'elle semble vn songe, pour la nouveauté & grâdeur du faict, qui se passa comme ie diray maintenant: La porte sainct Denys & la porte neufue furent ouuertes par Messieurs de Brissac, Gouverneur de la ville, Iean Luillier, Prestost des Marchands, Langlois & Neret Escheuins, hommes renommés, & qui ont par ce moyen beaucoup meritè du public. Le Roy sans peur aucune entra dedans avec sa gendarmerie, iustement au point du temps, qui estoit tres-propre, pour faire vne tres-bonne prise & tres-salutaire changement en l'Estat, à sçauoir, lors que le Soleil accõpagné de la Lune voltigeoit par les premiers degres du Belier, signe du

1111 94

Y a vne ville
de Paris
reduite au Roy

Reductions
de Paris
miraculeu-
se.

Le Roy d'
dans Paris

ciel qui domine à la teste, & par ce moyen au conseil qui reside en icelle. Et comme il estoit bien seant, qu'il aduint à vn Roy Martial, ce fut au vingt-deuxiesme iour du moys de Mars, & de ce iour à la fine premiere heure de Mars: ô iour remarquable! iour heureux! auquel tout fut paisible dedans la ville: tous les gens de bien qui estoient encores en plus grand nombre que les peruers, prindrent l'escharpe blanche, prièrent pour la santé & prosperité du Roy. Les Espagnols avec leur grand Duc Feria, leur D. Diego & Taxio, inuenteurs & fabricateurs de tous les aguets dressez contre les François, n'allerēt point à l'encontre, ne se mirēt point en defense, mais se desarmerent & mirent bas leurs armes. Sega Cardinal de Plaifance, ny la faction des seize voleurs, par la tyrannie desquels iusques à lors, la ville auoit esté grâdemēt affligée, n'oserēt dire vn mot ny paroistre en vne place. Toute la ville quitta le party, & toutesfois comme toute estonnée, attendoit quelle seroit l'issue de ce grand changemēt. Auant que le Roy entrast dedans la ville, il auoit prins le serment de tous les Capitaines de ses bandes, à ce qu'il ne fust faict tort ne dommage à aucun ci-

toyé, si ce n'estoit quelqu'un qui s'opinia-
 fraist à faire resistance, à faute dequoy il
 leur auoit protesté, qu'il se prendroit aux
 chefs & capitaines desquels les soldats fe-
 royét autremét. En ce mesme iour, le Roy
 cōmanda à toutes les garnisons estrange-
 res de vuidier la ville, ce qu'elles firent incō-
 tinent. Le iour d'apres se faisant fort de son
 innocēce & integrité (qui est le plus fidele
 gardien de tous, & le rempart d'un Roy
 inexpugnable, & qui n'ha besoin d'autre
 fossé ny casemate) il enuoya autrē part sa
 gendarmerie, à fin que plus long temps,
 elle ne fust espouuantable à ses citoyens,
 freschement recouurez : à la sauuegarde
 desquels il se mit, & eux voyans vn si glo-
 rieux acte, ils ne cessoyent d'exalter la
 grande clemēce & generosité du Roy, qui
 d'esclaves, les rédoit par sa victoire citoyēs
 ayās recouré leurs cheres espouses, leurs
 bien aymés enfans, leur tant desirée cité,
 leurs biens necessaires, leurs souhaités hō-
 neurs, leurs Magistrats, voire eux mesmes.
 De cette grāde obeissance des soldats qui
 furent retenus du cōmandement du Roy,
 nous pouuōs estimer cōbiē grāde est l'au-
 thorité de luy qui leur commada. Sa Ma-
 jesté enuitōn les 5. heures du matin entra

dedans la ville, & peu apres, à huit heures, elle s'achemina droict en la grande Eglise de nostre Dame, où avec grâde ioye il fut receu des Chanoynes: il baïsa la croix de nostre Sauueur que l'on luy presenta, puis ietté à deux genoux en terre deuant le grand autel, & leuant les mains au ciel, rēdit grâces à Dieu tout-puissant, pour le merueilleux benefice qu'il recognoissoit auoir receu, ce iour-là de luy, en reconurant sa ville deliurée de l'horrible seruitude & tyrannie des Espagnols, & de la factiō des seize. Le chœur des Ecclesiastiques chantoit cependāt les loüanges de Dieu, avec vn grand bruit, & avec vne telle affluence de peuple (qui du premier sault, auoit esté auccunement estonné, mais qui aussi tost s'estoit ref-jouy) frappant des mains & des pieds en signe d'alegresse, & criant tout ensemble viue le Roy, que le lieu n'estoit grand assez pour les contenir tous, ny la voix des Chantres n'en pouuoit estre entēdue: on n'oyoit pour tout que par plusieurs fois rechanter, viue le Roy, viue le Roy. Finalement, comme s'il fust venu dedans cette Eglise, durant vne assuree paix, & qu'il en fust sorty, s'estant departy pour aller en son chasteau du Louure, les mesmes

cris mille fois estans faicts par toutes les
 rues qu'il passoit, icelles rues & toutes les
 boutiques & fenestres estās remplies d'hō-
 mes de tout sexe & de tout aage. Chacun
 des le mesme iour retourna à sa besongne,
 toutes choses demeurantes appaisées &
 tranquilles par toute la ville, non autre-
 ment qu'elles y auoyent esté le iour pre-
 cedent, ie dy par toute la ville en laquelle
 ny pere ny mary quelconque n'auoit eu
 occasion aucune d'auoir peur. La clemen-
 ce du Roy fut tres-grande enuers ce peu-
 ple, qui durant le temps de cette malheu-
 reuse rebellion, s'estoit monstré à luy plus
 contraire, & plus plein de cruauté, & le-
 quel quand quelques vns des autres cita-
 dins se plaignoyent de leur misere, tenoit
 pour vn crime de demander seulement du
 pain, ou la paix, & demander du pain & la
 paix ensemble, le tenoit pour vn cas pen-
 dable. Cette clemence est si grande qu'elle
 ne se peut dechifrer comme elle merite: &
 ne peut estre imaginée ny entendue de
 personne, que de celuy qui aura bien sceu
 combien grande est la tache du crime, d'ōt
 cette Cité est souillée. Tous ses habitans
 (encores qu'ils fussent tres riches & fort à
 leur aise, souz le regne de Henry troisiē-

1616

me) de leur propre mouuement sans contrainte, s'armerent contre leur Roy, remplirent contre luy, toutes les ruës de barricades: car quant aux garnisons & sentinelles que le Roy auoit posées és places publiques & aduenues de la ville, encore que elles n'offensassent personne, & tel en auoyent le cōmandement, ils les assaillirent les premiers, en tuerēt, & chasserēt le reste. Et ce qui est bié pis, avec les barricades, on ferra de telle sorte le Roy, qu'il fut cōtraint se retirer soudainement, & s'il ne fust sorty par vne fausse porte de derriere avec bien petite compagnie, & ne les eust trōpez de cette façon, ie pense tant la rage leur auoit occupé la ceruelle, ou qu'ils l'eussent massacré, ou luy ayāt rasé la teste, comme à vn moyne, l'eussent enfermé dedans vn monastere, pour transporter la couronne de France sur la teste d'vn autre, ou viure en vne confusion la plus estrange qui fut iamais, sans Roy, sans Prince, sans Magistrat: qui estoit bien ce que plusieurs desiroyēt. Et apres cette frenesie tellement quelle-ment adoucie, & qu'il y eut quelque interualle à sa remise, cōme l'on eut proclamé & publié l'assemblée des Estats, pour estre tenue en la ville de Blois (qui sembloit

estre le moyen de remedier à la grande maladie de cet Estat) ils y enuoyerēt ceux qui sçauoyent bien estre à lors les plus mal affectionnés au feu Roy, & au mesme iour qu'ils eurent nouvelle de la mort de feu Messieurs de Guyse, sans faire aucune perquisition du faict, ils entreprendrent tout soudain d'en prendre la vengeance, qui se deuoit reseruer à Dieu seul, veu que c'est aux subiects d'obeyr & non pas de faire la Loy, & que les Roys seuls dependent de Dieu. Ils coururent en grande haste pour en prendre la vengeance: ils firent vne leuée de deniers pour fournir aux frais de la guerre: ils s'armerent non pour se tenir sur la deffensue, mais pour aller assaillir, ils firent reuolter toutes les autres bonnes villes de France, avec libelles diffamatoires, pleins de toute sorte de calomnies: ils foulerent aux pieds le renom du Roy, pillerent ses thresors, rauirent tous les precieux meubles, allerent arracher & faire sortir du liēt de Iustice, tout le Senat en corps, & en plein iour, deux à deux, les chasserent en la Bastille: Quelques vns ne firent riē de cela, mais aussi n'epescherent ils pas ceux qui le faisoient à leur barbe. Ils allumerent toute cette guerre quelque

94 le
roy de France
paru 16

grande qu'elle ayt esté, en chacune Province de France, villes & villages: & a esté la plus pernicieuse qui fut iamais, durant laquelle tant de milliers de François y ont laissé la vie, tant de femmes y sont demeurées veufues, tât d'éfans y ont perdu leurs peres. Nous en voyôs beaucoup de villes abbatues, plusieurs murs des villes iettez par terre, leurs beaux faux-bourgs rafez: & bien plus encore les champs desolez & gastez. Tout cela sont crimes horribles, mais encores en a esté cômis vn plus grâd, qui n'auoit iamais esté ouy, vn crime execrable, crime qui ne scauroit trouuer de supplice assez grâd, pour la chastier, il sortit de leurs Conuents & lieux saincts vn monstre en habit de Religieux de l'ordre des Iacobins qui tua le Roy: Et à la nouvelle de sa mort, ils en firent vn iour de feste solemnelle. Et lors qu'ils deuoient au moins par vne mort si detestable leur arrester, & aller se ietter comme dedans vn port de salut, entre les bras de son successeur Henry quatriesme, plus farouches, perfides & mutins que deuant, ils l'empescherent d'aller s'asseoir dessus le tribunal du Royaume, qui luy estoit donné par la grace de Dieu. Il n'y a iniure, pour insolent-

re qu'elle soit, superbe, vilaine, qu'ils ne luy
 ayent craché au visage: il n'y a fraude ny
 embusche qu'ils n'ayent dressée pour le
 surprendre: il n'y a cousteau ny alumelle
 qu'ils n'ayent forgée, emoulüe & esguisée,
 pour l'offenser, & ce qui est le plus admi-
 rable de tout, est que la faction des seize, a
 esté si temeraire que descrire diuerses let-
 tres souffignées par les principaux de leur
 faction, par lesquelles ils deferoyent au
 Roy d'Espagne, le Royaume de France,
 comme s'il eust esté à eux. En fin ils des-
 nuèrent la ville de ses habitans, pour la ré-
 plir d'estrangers, pour l'espuiser de ses pro-
 pres deniers, pour abbatre & renuerser les
 maisons de la ville & des faux-bourgs, cõ-
 me nous les voyons renuersées: Et ce qui
 est le plus horrible, ils ont fait sauter quel-
 ques vns de leurs concitoyens, de dessus le
 pont aux meusniers au beau milieu de la
 Seine: aux autres ils ont coupé la gorge
 dedans leurs lits, & (pour la plus gracieu-
 se cruauté par eux cõmise) ils en ont chas-
 sé aucuns de la ville & de leurs maisons, &
 contrainct abandonner leurs femmes,
 leurs petis enfans, leurs parents & amys, la
 plus-part desquels ont souffert vne extre-
 me necessité & misere, & les autres sont

1611
 1616

De 1616
 1616

morts de faim. Par l'immense & incroyable grandeur, & par vn si grand nombre de leurs crimes & offences, l'on void clairement combien est grande la clemence du Roy Henry quatriesme enuers eux, qui leur ha plustost pardonné, & à plustost embrassé tous ses citoyés qu'il n'en a esté prié & requis. Il ha r'enuoyé sans perte & sans danger les Espagnols, les Italiens, Vualons & Lanquenets qui s'y trouuerent à l'heure de son entrée: de sorte qu'il leur seroit maintenant bien malaisé à dire, s'ils ont plus redouté sa vertu en bataille rangée, ou estans ainsi vaincus, s'ils doyuent plus aymer & louer sa douceur. Et ayans esté quelques vns chassez de la ville, mais fort peu, encores hommes tres-seditieux, hommes nais souz vn mal-heureux astre, à la ruine de la ville & de toute la France, il a rendu la tranquillité à tous les autres, a ramené la gayeté ja de long temps bannie, a estably la seureté d'vn chacun, & a restitué à la Cité qui estoit sans Roy, sans Magistrat, sans Euesque, sans ses ordres, son Roy, son Magistrat, son Euesque & tous ses ordres. Et bié que la gloire de cete clemence soit si grande, elle n'est toutesfois semblable à ses autres Royales, & belli-

quieuses loüanges, qui se peuuent amoindrir de paroles, & aucunement departir avec plusieurs, de sorte qu'elles ne sont totalement siennes. Et à dire vray pour mener cette guerre & recouurer son Royaume, il a eu vn grand support d'vne bonne multitude, de Cardinaux, Euesques, Abbés, Magistrats, hommes de robbe lōgue, en tous estats, qui ont suiuy apertement, ou en cachette son party, & en toutes les occasions qu'ils ont peu, se sont trouués prests & appareillés à son seruice. Et puis la Noblesse Françoisse (qu'on ne pourra iamais assez exalter de loüanges, pour n'auoir iamais abandonné son Roy, apres auoir souffert tant de trauaux, trauerſé tant de mauuais passages, se rencontrant en tāt de dangers & tant de pertes de la vie & de tous biens) s'en doit attribuer vne bonne part, & presque estimer sienne la prosperité de tout le succez: les secours aussi des confederez de sa Majesté, les Suiffes, les Alemans, les Anglois y ont aussi bien aydé: mais quant à la gloire qui luy reuient de cette clemence, il n'y a compagnon aucun: le tout luy appartient: ny les courageux secours de ses Princes, de sa Noblesse, de ses confederez, ny les conseils des

24
 p. 1516

robes longues, pas vn de ses Colonnels, pas vn de ses Capitaines, pas vne de ses bādes & troupes ne luy en ostent rien. Et qui est bien plus la fortune, qui est (ainsi que veulent les Poëtes) la maistresse des affaires des hommes, n'oseroit prendre avec luy aucune parcelle de cet honneur: elle le luy quitte, elle confesse qu'elle est à sa Majesté seule.

Incontinēt apres & en ce mesme moys, le Roy fit vn Edict & Declaration ample, sur la reduction de sadiète ville de Paris, en son obeyffance, qui fut leu, publié & enregistré, ouy, & ce requerant son Procureur general, en la grande chambre du Parlemēt, Monsieur le Chancelier y seant, avec les officiers de la couronne, Ducs & Pairs de Frāce, Conseillers de son Conseil d'Estat, & aucuns des Maistres des Requestes ordinaires de son hostel, le 28. de Mars audict an. Et le trentiesme ensuiuant y eut Arrest de la Cour de Parlement, sur ce qui s'est passé durant les presens troubles: contenant la reuocation de ce qui a esté fait au preiudice de l'autorité du Roy & des loix du Royaume. Quelque peu de temps apres se rendit au Roy la ville de Sens, sur la reduction de laquelle, & sur ce qu'il a

pleu à sa Majesté leur accorder, elle fit vne
 Declaration en forme d'Edict, donné à
 Paris au moys d'Auril 1594. A l'exemple
 de Paris, sembloit y auoir contention, par
 toutes les Prouinces, qu'elles des bonnes
 villes auroyent l'honneur de se remettre
 les premieres en la voye de l'obeyffance
 deuë à leur Prince, de laquelle elles s'e-
 stoyent par vn si long temps detraquées:
 ie serois trop long à vous les deduire tou-
 tes par le menu. Enuiron ce temps la ville
 de Laon fut assiegée & rendue, à l'imita-
 tion de laquelle la Champagne & la Pi-
 cardie, se remirent en l'obeyffance de sa
 Majesté. A laquelle mesme Monsieur le
 Duc de Guyse se reünit, luy fit le serment
 de fidelité, enuiron le moys de Nouem-
 bre, avec vœu de sincere affectiõ & obeis-
 sance: & à son exemple, se reünirent bon
 nombre de Noblesse, de villes & de peu-
 ples, qui tenoyent son party: sur laquelle
 reünion dudiect sieur de Guyse, de Messieurs
 ses freres, de la ville de Rheims, & autres
 villes & chasteaux, en l'obeissance de sa
 Majesté, elle fit & octroya vn Edict à S.
 Germain en Laye au moys de Nouëbre,
 audiect an. Le Roy estant retourné à Paris,
 fut blessé en la face, d'vn cousteau, par vn

Paris

Guyse

94

Reduction
de Monsieur
de Guyse.

Guyse

m. m. 94

de la ville
de Rheims
de la ville

de la chastel
de la 94
de la 94

ieune escolier desesperé, nommé Ieã Chastel, estudiant au college des Iesuites, & par Arrest de la Cour, fut tiré à quatre cheuaux, en la place de Greue, le Ieudy 29. de Décembre audict an. Plusieurs gentils esprits discoururent pertinemment sur cette bleffeur, & sur l'abominable parricide attenté par ce petit bout d'homme façonné à l'escole des Iesuites, sur la personne du Roy. Par le mesme Arrest, tous les Iesuites furent condamnés à vuidier du Royaume, comme corrupteurs de la ieunesse, perturbateurs du repos public, ennemys du Roy & de l'Estat. Voicy la teneur de l'Arrest, que j'ay inseré pour estre fort remarquable.

Arrest de la
Cour cõire
Iean Chastel.

Veü par la Cour, les grand' Chambre & Tournelle assemblées, le procès criminel commencé à faire par le Preuost de l'Hotel du Roy, & depuis paracheué d'instruire en icelle, à la requeste du Procureur general du Roy, demandeur & accusateur à l'encontre de Iean Chastel natif de Paris, escolier ayant faiët le cours de ses estudes au College de Clermont, prisonnier és prisons de la Conciergerie du Palais: Pour raison du tres-execrable & tres-abominable parricide attenté sur la personne du Roy:

Roy: Interrogatoires & confessions dudit
Iean Chastel, ouy & interrogé en ladicte
Cour ledit Chastel sur le faict dudiect par-
ricide. Ouyz aussi en icelle Iean Gucret
Prestre, soy disant de la congregation &
societé du nom de I E S V S, demeurant au-
dict College, & cy deuant Precepteur du-
dict Iean Chastel: Pierre Chastel, & De-
nise Hazard, pere & mere dudiect Iean.
Conclusions du Procureur general du
Roy, & tout consideré.

Il sera dit, que ladicte Cour a déclaré &
declare lediect Iean Chastel, atteint & cō-
uaincu du crime de leze Majesté, diuine &
humaine au premier chef, par le tres-me-
chant, & tres-detestable parricide attenté
sur la personne du Roy: pour reparation
duquel crime a condamné & condamne
lediect Iean Chastel à faire amende hono-
rable deuant la principale porte de l'Egli-
se de Paris, nud en chemise, tenât vne tor-
che de cire ardâte du poix de deux liures,
& illec à genoux dire & declarer, que mal-
heureusement & proditoirement il a at-
tenté ledit tres-inhumain & tres-abomi-
nable parricide: & blessé le Roy d'un cou-
steau en la face: & par faulses & damnables
instructions il a dit audit procès estre per-

mis de tuer les Roys, & que le Roy Henry quatriesme à present regnant n'est en l'Eglise, iusques à ce qu'il ait l'approbation du Pape: dont il se repent, & demâde pardon à Dieu, au Roy & à Iustice. Ce faict, estre mené & conduit en vñ tumbereau en la place de Gréue. Illec tenaillé aux bras & cuisses, & sa main dextre, tenant en icelle le cousteau duquel il s'est efforcé commettre lediët parricide, couppee. Et apres, son corps tiré & demembré avec quatre cheuaux, & ses membres & corps iettez au feu & consumez en cendres, & les cendres iettées au vent. A déclaré & declare tous & chacuns ses biens acquis & confisquez au Roy. Auant laquelle execution, sera ledit Iean Chastel appliqué à la questiō ordinaire & extraordinaire, pour scauoir la verité de ses complices, & d'aucūs cas resultans dudiët procès. A faict & faict inhibitions & defences à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, sur peine de crime de leze Majesté, de dire ne proferer en aucun lieu public, ne autre, lesdiëts propos: lesquels ladiëte Cour a déclaré & declare scandaleux, seditieux, contraires à la parole de Dieu, & condamnez comme heretiques par les

saincts Decrets. Ordonne que les Prestres
 & Escholiers du College de Clermont, &
 tous autres, soy disans de ladite societé,
 comme corrupteurs de la ieunesse, pertur-
 bateurs du repos public, ennemis du Roy
 & de l'Estat, vuideront dedans trois iours,
 apres la significatiō du present Arrest, hors
 de Paris, & autres villes & lieux où sont
 leurs Colleges: & quinzaine apres, hors du
 Royaume, sur peine où ils y seront trou-
 uez ledict temps passé, d'estre punis cōme
 criminels & coulpables dudict crime de
 leze Majesté. Seront les biens, tant meu-
 bles qu'immeubles à eux appartenāts em-
 ployés en œuures pitoyables, & distribu-
 tion d'iceux faite ainsi que par la Cour se-
 ra ordonné. Outre, fait desens à tous su-
 jets du Roy d'enuoyer des escholiers aux
 Colleges de ladicte societé, qui sont hors
 du Royaume, pour y estre instruits, sur la
 mesme peine de crime de leze Majesté.
 Ordonne la Cour que les extraits du pre-
 sent Arrest seront enuoyés aux Bailliages
 & Seneschauſſées de ce ressort, pour estre
 executé selon la forme & teneur. Enioint
 aux Baillifs & Seneschaux, leurs Lieute-
 nans generaux & particuliers, proceder à
 l'execution dedans le delay contenu en

iceluy : Et aux Substituts du Procureur general, tenir la main à ladicte execution, faire informer des contrauentions, & certifier ladicte Cour de leurs diligences, au moys, sur peine de priuatiõ de leurs estats.

Or est il que se faisant la recherche en la maison desdicts Iesuistes, sçauoir le College de Clermont, l'on trouua entre les liures de l'vn d'eux quelques escrits contre sa Majesté : L'auteur d'iceux atteint & cõuaincu se voulut ayder de la grace & pardon du Roy, faict & octroyé à la reductiõ de sa ville de Paris: ce neantmoins voyans que ces manieres de gens ne laissoyent de troubler l'estat, donnoyent mauuaise instruction à la ieunesse, & que ce Iesuiste, depuis la grace par le Roy octroyée à ses subiects rebelles fut trouué faisi de ces libelles diffamatoires contre ladicte Majesté, il fut condanné à la mort, & executé par iustice. I'ay touché cy deuant de leur fondateur Loyola, qui fut premierement guerrier & ennemy de la maison d'Albret: lequel depuis quittant le monde s'adonna aux choses spirituelles, alla visiter le lieu de Monferrat, où il fit yne neuuaine: puis donna aux pauures tout son bien, & se retira aux montagnes de Mauresa, où il me-

Loyola au-
thieur des
Iesuistes.

navne vie solitaire par l'espace de 7. mois.
 Apres il descendit à Barcelone, d'où par
 mer il passa à Venise, & trouvant le navire
 des Pelerins qui partoit, se mit dedans &
 alla en Palestine, rechercher les lieux des-
 quels est faite mention aux saintes escri-
 tures: mais le pere Gardië des Cordeliers
 du mont de Sion, le contraignit de s'en
 retourner. Estant ignorant, se mit à estu-
 dier la Grammaire en Barcelone, & fre-
 quenta l'vniuersité d'Alcala de Henares,
 allant tousiours deschaussé, dont aucuns
 le reprindrēt & s'en scandaliserent: Ce que
 voyant, il s'en alla en Salamanque, où pa-
 reillement on trouua mauuaise cette ma-
 niere d'aller pieds nuds. Ainsi se voyant
 empesché en ses estudes, par telles perse-
 cutions, pour ce que l'on se moquoit de
 luy, il laissa l'Espagne & vint à Paris, où il
 ouyt maistre Pierre Fabri, & ne demeura
 gueres, qu'estant harassé par les vns & sou-
 stenu par les autres, en fin approuué par
 nostre maistre Ory, l'on eut opinion que
 c'estoit vn saint homme, & d'escolier de-
 uint maistre, & eut plusieurs sectateurs, qui
 se rangerent tous à la reigle, & firent vceu
 de perpetuelle pauvreté & chasteté. Tous
 les successeurs iusques aujour d'huy n'ont

pas gardé ce vœu: Tant y a qu'il s'en retourna en Espagne, & se retira au lieu de sa naissance, en l'Hospital d'Azpeytia, sans qu'il se donnast à cognoistre, & se mit à prescher, avec grande reputation: & reconnu par vn Nauarrois qui l'auoit veu à Paris, les parents essayerēt par tous moyēs de le retirer de cette mendicité, mais ce fut en vain. Il auoit atresté avec ses compagnōs de faire le voyage de la Terre sainte, & à cet effect les alla trouuer à Venise, d'où ils passerent à Rome, & obtindrent du Pape Paul 3. congé. Ils retournerent à Venise, où ils s'arresterent long temps à cause de la guerre, qui lors estoit entre cette Republique & le Turc. Ce qui les fit cognoistre en Italie, non sans grandes traueses. Desireux d'auoir plus de renom obtindrent permission d'ouyr en confession, & aucuns d'entre eux receurent les ordres, pour dire & celebret la sainte Messe, & ils preschoyent & faisoient ceures de leur profession, & acqueroyent bruit: tant que l'an 1538. ils se retrouuerent tous à Rome, où ils obtindrent du Pape Paul confirmation & approbation de leur maniere de viure, status & reigles de leur secte, avec l'ayde & faueur du Cardinal Cō-

tareno, & furent receuz en la protection du sainct Siege, seulement *viua vocis oraculo*, les remettant pour l'expedition de la perpetuation de leur secte, au Cardinal Guidiccion Lucquois, qui les embrassa & approuua (nonobstant que peu parauant il eust mis vn liure en lumiere, *De non multiplicandis religionibus*,) se rendit leur sollicitateur. Ainsi furent confirmés par lettres & bulles du premier d'Octobre 1540. données à Tiouoli, souz le nom & tiltre de la compagnie de I E S V S, avec faculté de recevoir en leur compagnie, qui estoit lors de dix seulement, iusques à soixante personnes par prouision. Le Roy de Portugal D. Iean 3. ayant eu par son Ambassadeur, nouvelle de ces nouveaux religieux, en voulut auoir en son pays. L'an 1543. ils eurent congé du Pape Paul d'augmenter tant qu'ils pourroyent leur compagnie, & l'an 1545. il leur cōceda tous les priuileges, facultés & graces dont ils iouyffent à present. Le Pape Iules de Monté qui vint apres, confirma cet ordre, l'an 1550. Le Duc de Gandie & Marquis de Lombay aymât cette secte se fit Iesuite, receu par Inigo de Loyola, auteur de l'ordre. Le Duc fit la renonciation de la Duché de Gandie, &

de ses autres biens à son fils D. Charles de Borgia & d'Arragon, au College des Iesuites, d'Ognate, où il print l'habit & receut tous les ordres, & peu apres voulut que son second fils D. Iean Borgia & d'Arragõ espoulat D. Laurence de Loyola, & Ognoes la fille de D. Bertrand de Loyola, neveu du pere Inigo, lequel avec l'aide & faueur du Cardinal Iean Mourõ edifia a Rome le College Germanique, pout instruire la ieunesse de cette nation, contre la doctrine de Luther. Il veid auant que mourir seize Prouinciaux de son institution & ordre, & plus de cent septante Colleges, lesquels ont depuis beaucoup multipliés, il mourut à Rome l'an 1556. aagé de soixãte & vn an, & fut enterré en la maison principale & chef de cet ordre, dicté S. Marie de la Strada. En cette Religion, sont trois manieres de Religieux: vne de profex, qui ne peuent tenir aucuns biens: l'autre d'atprouués, & la troisieme de Collegiés. A ces deux il est licite de posseder tât de biens qu'ils pourront. Les Iesuites ne sont pas Theatins: car ceux qu'on appelle Theatins eurent autre origine, & autre maniere de viure: c'estoyent certains gentilshõmes & autres gens, meuz de deuotion, lesquels

mort d'un boy
celle femme
1556

s'adōnoyent à prieres, chants & autres belles œuures, & se nōmerent premierement de la cōpagnie de l'amour diuin, ausquels s'estant ioinct Ieā Pierre Carrafe Napolitain Euesque de Chieti, on commanca à les apeller Chietins, & puis corrompant le mot, Theatins, & furent en rēnō du temps du Pape Clement 7. & se retirerēt à cause du sac de Rome, à Ostia, & de là à Venise, où ils se logerent 11. ans, deuant que Loyola & ses compagnōs y arriuaissent. Les Iesuites sont nōmés en Arragon Inquistes, du nō de leur auteur, & en Portugal Apostres; mais par tout ailleurs Iesuites, selon les bulles & brefs des Papes: Voila ce qui se trouue en l'histoire Espagnole de l'institution des Iesuites: s'ils se mesloyēt simplement de leur profession, ils ne troubleroyēt pas les Estats Chrestiens, & n'instruiroyēt pas la ieunesse, à attēter sur les roys oingts de Dieu, ausquels l'ō doit obeissance quels qu'ils puissent estre: à plus forte raison à nostre legitime Roy, maintenant par la grace de Dieu, Tres-chrestien & Tres-catholique. Le Roy estant guery de sa blessure. fit ses cheualiers du S. Esprit, en Ianuier 1595. Le dixseptiesme dudict mois, le Roy declara sa volonté sur l'ouuerture de la guerre contre le Roy d'Espagne.

Des Iesuites
et Theatins
1595

Au mois de Iuin de la mesme année, lo Roy estant party de Paris pour s'en aller en son armée, & s'opposer aux progres que celle du Connestable de Castille faisoit sur ses seruiteurs qui estoÿt au Comté de Bourgongne, & entreprendre sur le pays de ses ennemis estant arriué à Monglas, maison de son premier maistre d'hôtel, receut nouuelles de Monsieur le Marechal de Biron, de la prinse qu'il auoit faicte de la ville de Nuys en Bourgongne & qu'il s'en alloit pour secourir le chasteau de Vezou audiect Comté, defendu par le sieur de Tremblecourt, & en passant pres la ville de Dijon fomenter la volonté du peuple, qui commanceoit à s'eschauffer & prendre les erres de celles de Beaulne, Authun & Nuys, de n'agueres rangez à l'obeissance du Roy, pour se remettre entre les bras de sa Majesté. Cette nouvelle la fist hastter d'aller à Troyes, où estoÿent ja arriuées vne partie des forces qui la deuoÿent accompagner en son armée, ausquelles elle commanda s'aduancer vne iournée par delà ladiete ville, en laquelle ladiete Majesté arriua & fit son entrée le Mardy trentiesme iour du mois de May: où elle receut lettres dudiect sieur Marechal, par les-

quelles il luy mandoit, que les habitans
 de ladicte ville de Dijon estoient bandez
 cōtre ceux du chasteau, qui auoit esté cau-
 se, que ledict fleur Marechal auoit faict
 approcher ladicte armée de ladicte ville,
 & que luy mesmes estoit venu sur le bord
 du fossé parler ausdicts habitans, pour les
 fortifier en leur bōne volonté, en leur re-
 monstras ce qui estoit de leur deuoir. Ces
 parolles ne furent de peu d'effect. Dequoy
 s'aperceuant le Vicomte de Tauannes qui
 commandoit au pays, pour le Duc de
 Mayenne, & Francesque au chasteau, ayās
 mandé les garhisons voisines, tenterent
 de reduire lesdicts habitans à leur volon-
 té, par la voye de la force. Or qu'ils eussent
 faict aisément, sans le secours dudict fleur
 Marechal, lequel ils precipiterēt tant par
 plusieurs messagers, qu'il entra en ladicte
 ville, le Dimanche 28. dudict mois, accō-
 pagné seulement de 25. ou 30. hommes: avec
 lesquels par la grace de Dieu & sa vertu, il
 rechassa lesdicts ennemys, qui auoyent re-
 duict les habitans en vn coin de la ville, &
 les alloient forcer sans sa venue, qui fut
 suiuite de pres de ladicte armée, preparée à
 cet effect: où il fut tenu vn tel ordre, que
 lesdicts habitans n'y perdirēt aucune cho-

Trouble à
 la reduction
 de Dijon.

95

se: & ne fut rié prins, mesmes pour le viure
des soldats, sans payer, au grand honneur
dudict sieur Marechal, & contentement
des habitans. soudain ledict sieur Mare-
chal depescha vn courrier vers sa Majesté,
qui arriua à Troyes le Mercredy à cinq
heures du matin, où cette nouvelle fut re-
ceüe avec grande resiouissance pour l'im-
portance d'icelle. Au mesme temps sa Ma-
jesté enuoya querir messieurs de Neuers, le
Chancelier, & autres de son Conseil, &
pouruent aux affaires necessaires, auât son
partement, & commanda aux Marechaux
de camp, le chemin qu'elle vouloit que ses
troupes tiussent, & tailla ses iournées les
plus grandes que les gens de guerre pou-
uoient faire selon la saison, iugeant bien
que l'armée dudict Connestable estant li-
bre, apres la prise dudict chasteau de Ver-
zou, rendu par composition, dont il auoit
eu aduis, seroit employée par ledict Duc
de Mayene, à secourir celuy de ladicte vil-
le de Dijon, auquel cōsistoit sa principale
resourçe, & où ses partisans s'estoyent re-
tirez: surquoy sa Majesté bastit à l'heure
mesmes le dessein qu'elle ha depuis execu-
té. Et ayant auât que partir fait remercier
Dieu, de la reduction de ladicte ville, mōta

à cheual à midy, & arriua le Dimëche en-
 ſuiuant en celle de Dijon. Eſtant à S. Sey-
 ne diſtant de cinq lieuës d'icelle, ladiëte
 Maieſté eut aduis dudiët ſieur Mareſchal,
 que le Conneſtable de Caſtille faifoit fai-
 re vn pont de bateaux, près de Grey ſur la
 riuiere de la Saosne, & accõmoder celui
 de ladiëte ville, pour paſſer ſon armée ſur
 l'vn, & ſon artillerie ſur l'autre: & à ſon ar-
 riuée à Dijõ, ſceut qu'vne partie de ladiëte
 armée eſtoit ja paſſée, & que le reſte de-
 uoit ſuiure le lendemain, pour venir des le
 Ludy en diligëce, ſecourir lediët chaſteau,
 lediët Duc de Mayenne ayant celé audiët
 Cõneſtable de Caſtille l'arriuée de ſa Ma-
 ieſté, & celle des Suiſſes qui eſtoyent ve-
 nus des le Samedy. Si toſt que ſa Maieſté
 fut arriuée, elle remonta à cheual, accom-
 pagnée dudiët ſieur Mareſchal, pour reco-
 gnoître le chaſteau, & le fort de Talen,
 aſſis à vne canonnade de ladiëte ville (de-
 dans lequel s'eſtoit retiré lediët Vicom-
 te de Tauanes) & toutes les aduenues,
 par leſquelles l'ennemy pouuoit entre-
 prendre de ſecourir la place, choiſſant
 les places de bataille propres, pour l'ẽ em-
 peſcher, & les lieux pour drefſer des forts,
 à fin de boucler du tout lediët chaſteau.

95

Jijon an.

roy.

Cela ne se peut executer que iusques à la nuit. Cependant sa Majesté proposa audit sieur Marechal, le dessein qu'elle auoit projeté, qui estoit de prendre mille cheuaux, & cinq cens harquebusiers à cheual, & aller prester vne estrette aux ennemis, deuant qu'ils fussent bien assurez de son arriué: & par ce moyen retarder leur venue d'un iour ou deux, pour auoir plus de loisir de faire vn retranchement par dedés la ville, pour en separer le chasteau, y laisser mille hommes avec les Bourgeois, & prendre le reste de son armée, pour aller combattre ledict Connestable, à trois ou quatre lieües de ladicte ville. Ledit sieur Marechal n'approuua pas seulement cet aduis, mais le fortifia encores de plusieurs raisons. Sa Majesté ayant pourueu à ce qui estoit necessaire, tant pour les viures, qu'à enuoyer querir de l'artillerie, pour battre ledict chasteau, & à cet effect, ordonné toutes les escortes necessaires, depescha aux troupes, & leur donna le rendez vous, le lendemain à Lux, à huit heures du matin, maison du Baron d'icelle Lux, assise sur la riuere de la Tille, estât au milieu des villes de Dijon & de Grey, & distant de l'une & de l'autre de quatre lieües, & manda

à tous les seruiteurs qui sont sur les fron-¹⁵⁹⁵
 tieres dudiect Côté, de luy donner au mes-
 me temps, audiect lieu, les plus certaines
 nouvelles des ennemis qu'ils pourroyent.
 Sadiecte Majesté partit de Dijon à quatre
 heures du matin, y laissant Monsieur le
 Comte de Thorigny, l'un des Mareschaux
 de camp de l'armée, pour continuer le sie-
 ge dudiect chasteau, & se rendit audiect Lux,
 à l'heure diecte, où ayant de la contradictiõ
 entre les aduis qu'elle y trouua, se resolut
 d'y repaistre deux heures, & le reste de ses
 troupes en trois villages circonuoisins,
 pour donner loisir au sieur Dauffonuille,
 que sa Majesté enuoya avec cent cheuaux,
 donner iusques où il trouueroit les enne-
 mis, pour luy dõner aduis s'ils marchoyët
 ou s'ils seiurnoyent, luy commandant
 d'estre de retour à trois heures apres midy
 à Fontaine Françoise, lieu appartenant au
 sieur de Brion, où à la mesme heure, sa Ma-
 jesté auoit donné son secõd rendez vous,
 & qu'il print garde s'ils ne deslogeoyent
 point: le moyen qu'il y auroit de donner à
 couuert, audiect village où ils estoyent. Sa-
 diecte Majesté partit à vne heure apres mi-
 dy dudiect Lux avec lediect sieur Mareschal,
 à fin qu'arriuant le premier, il mit les trou-

pes en l'ordre de marcher, qui auoit esté resolu, menant vne compagnie de gens de pied, pour ietter dedâs deux chasteaux qui sont au village de saint Seyne, sur la riuiera de Vigenne, pour leur empescher ce passage, d'autât que c'estoit le plus beau & le plus droict chemin, que les ennemis pouuoient tenir pour venir a Dijon, avec leur armée. Sa Majesté estant à vne lieuë dudiect Fontaine François, receut aduis par trois soldats, enuoyés par le Marquis de Mirebeau, qu'il auoit rencontré trois cens cheuaux, qui l'auoyent ramené plus vite que le pas audiect lieu, qu'il luy sembloit auoir veu des files d'armes derriere: mais qu'ils ne luy auoyent pas donné loisir, de les bien recognoistre. Soudain sa Majesté depescha lediect sieur Mareschal avec la compagnie dudiect Baron de Lux, qui estoit la seule qu'elle auoit pour lors avec elle, pour recognoistre si c'estoit veritablemēt l'armée, ou vne troupe qui fust venue à la guerre. Au mesme temps sa Majesté fit prendre les armes à sa troupe, & s'achemina au grand trot apres lediect sieur Mareschal, lequel ayant passé lediect village de Fontaine, veit soixante cheuaux qui estoient sur vne coline, à moitié chemin dudiect

dudict lieu à S. Seine, qui est situé au pied
d'une coste, laquelle empesche que les vil-
lages ne se puissent veoir. Ledit sieur Ma-
reschal iugea qu'il deuoit chasser lesdicts
soixante cheuaux, pour voir ce que l'en-
nemy faisoit derriere. Ce qu'il fit fort faci-
lement, & recogneut l'armée des ennemis
descendre dedans ledict S. Seyne, & au-
pres d'un bois proche dudict lieu, deux ou
trois cens cheuaux qui auoyent chassé le-
dict sieur Dauffouille que sa Majesté au-
oit auparauant enuoyé recognoistre l'en-
nemy, lesquels debanderent vne troupe à
main droicte, & l'autre à main gauche,
pour recognoistre ce qui estoit derriere
ledict sieur Mareschal. A quoy il pourueut,
enuoyant pour les empescher le Marquis
de Mirebeau à vne main, & à l'autre ledict
Baron de Lux. Cette troupe de caualerie
ennemye, sentant aprocher toute leur ar-
mée, derriere laquelle ce bois empeschoit
que l'on ne veist, commancea à s'aduancer
vers ledict Mareschal, qui ayant recogneu
ce pourquoy il s'estoit aduancé (qui estoit
pour scauoir si c'estoit leur armée ou non)
se retira. Ce que les ennemis voyans mō-
strerēt le vouloir presser, mais il en fit peu
de compte, n'estans pas gens pour le des-

faire, bien qu'ils fussent deux fois autant que luy. Lediect Baron de Lux estoit avec dix cheuaux derriere, à qui il sembla deuoir faire vne charge à quelques vns qui s'auançoient deuant le gros: ce qu'il fit tres-bien. mais son cheual y fut tué, de façon qu'il fallut que lediect sieur Mareschal tournast avec sa troupe pour le desengager, & fit vne charge, où il mit en fuite ce gros qui estoit deuant luy. En mesme instant sortirent du coing du bois sept ou huit gros de caualerie, qui pouuoient faire avec ce qui estoit deuant, douze cens cheuaux. Ce que voyant lediect sieur Mareschal, commença à faire sa retraite, au petit trot deuers la Majesté, tant pour l'aduertir que toute l'armée marchoit, qu'aussi pour luy dire qu'il y auoit moyen, avec toute sa caualerie, de combattre la leur, auant que leur infanterie fust iointe: mais il ne peut arriuer iusques à ladiete Majesté, que les troupes du Baron de Thianges, Thenissé, Villers Houdan, & vne compagnie de Carabins estant iointe avec eux, qu'il auoit desja chassé, ne le cōtraignissent de tourner. Ce qu'il fit, vray est que ce ne fut qu'avec vingt cheuaux: car le grand nombre des ennemys estonna la plus grã-

de partie de ceux qui estoient avec luy. Il y fut blessé : quoy voyant sa Majesté, enuoya vne troupe de caualerie qui luy estoit arriuée pour le soustenir, laquelle aperceuant venir cette grande nuée d'ennemys, se renuer sa sur sadiète Majesté, qui s'aduanca vers eux, & en fit tourner quelques vns qui se ioignirent à sa troupe. Sur ces entrefaiètes, la compagnie du sieur de Tauannes arriua, laquelle sa Majesté fit mettre à sa main gauche, & lesdicts cinq cens cheuaux qui auoyent chargé ledict sieur Mareschal, feirent ferme à my coste, attendans que tout le reste de leur caualerie qui les suiuoit fust arriuée, qui parut aussi tost sur le hault, & à la presence de sa Majesté les mirent tous en cinq escadrôs, & ietterent leurs Carabins deuant eux. Des que les ennemis firent ferme, ledict sieur Mareschal vint trouuer sa Majesté, pour la supplier de departir sa troupe en deux, & luy en bailler vne partie, ne luy estant resté des siens que huit ou dix : Ce que sa Majesté voulant faire, vne partie de la compagnie dudit sieur Mareschal arriua : Partant il print seulement douze ou quinze hommes de la troupe de sa Majesté, l'heure du rendez vous n'estant point

encore escheüe, nulle des autres compa-
gnies n'estoit encore arriüée, que les sus-
nommés, qui pouuoient faire enuiron
deux cens cheuaux. Cela ne fut pas si tost
executé, que ledit Duc de Mayenne, estât
encores suruenu avec vn gros de trois cés
cheuaux, commanda aux autres marcher
droict vers sa Majesté, contre laquelle il
enuoya trois gros qui estoient à sa main
droicte, & deux contre ledict sieur Mare-
chal. Mais Dieu qui est protecteur des ius-
tes causes, se monstra tellement fauorable
à sa Majesté & aux siens, qu'avec ce qu'elle
auoit, qui n'estoit que soixante cheuaux,
elle desfit le premier escadron composé
de trois cens cheuaux: puis avec ce qu'elle
peut rallier, le second, qui estoit pres de
deux cens, & apres avec vingt ou vingt-
cinq cheuaux qui luy restoyēt (car le reste
suiuoit la victoire) le troisiésme, qui estoit
de cent cinquante. Ledit sieur Marechal,
de son costé, tout blessé qu'il estoit d'vn
coup d'espée sur la teste, & d'vn coup de
l'ance au petit vêtre, qui toutesfois ne fai-
soit que luy couper la peau, avec enuiron
cinquante cheuaux, desfit l'vn apres l'au-
tre, ces deux escadrons qui venoyent à luy
à soixante pas du Duc de Mayenne, qui

le Duc de
Mayenne
estoit ray

faisoit fermé sur le hault, avec son gros, où les fuyards se ioignirent, pèsans y trouver du salut, furent mis à vau de route avec luy mesme, & furent menez tousiours batans à coups d'espée pesle mesle iusques au coin du bois, où sadiète Majesté trouua leurs bataillons de gens de pied & force mousquetaires & harquebusiers, departis en files, le long d'iceluy, avec quatre cens cheuaux frais, qui vindrent receuoir le Duc de Mayenne & ses troupes, enuiron à cent pas des bataillons. Sa Majesté ayant fait ferme: & les ennemis estās separez d'avec les siens, trouua auoir fait cet effect avec quatre vingts cheuaux, & lors commācea à se retirer sans toutesfois estre pressée: bien fut elle suiuiue par toute la caualerie iusques sur le haut, où elle se remit en bataille: Et estant en la place d'où elle estoit partie pour faire la charge, retourna derechef, & se remit en deux troupes avec ledict sieur Mareschal, demeurant par ce moyen maistre des corps des ennemys, & du champ du combat, accompagné seulement de cent cheuaux, en la presence de plus de quinze cens. Là elle commancea à rallier ceux qui s'estoyent escartez, à fin de s'en seruir pour le moins de monstre, si

mieux elle n'en pouuoit faire. Sur ce point arriuerēt Monsieur le Côte de Clermont, le sieur de Vitry, la cōpagnie des cheuaux legers du Roy, celle de Cesar Mōsieur, de Monsieur, le Duc d'Elbeuf, du sieur Comte de Chiuerny, du Cheualier d'Oyse, & des sieurs de Rissè & d'Aix, fort faschez de n'auoir esté au combat : mais par-ce qu'il falloit qu'ils passassent à la file, au trauers dudit village de Fontaines, si tost que celle dudiēt sieur de Vitry & ses Carabins, & celle dudiēt Cheualier d'Oyse, furent arriuez, sa Majesté, sans attendre lesdictes cōpagnies, feit aduancer lesdicts Carabins, deuant lediēt sieur Mareschal, lequel marchant apres, vers les ennemis, comme sa Majesté fit de son costé, ils tournerent & gangnerent leur infanterie, auant qu'on les peust ioindre, encores que sa Majesté, quand tout y fut arriué, n'eust peu auoir que six cens cheuaux : & eux, au raport des trompettes du Connestable de Castille, & dudiēt Duc de Mayenne & des prisonniers, plus de deux mille. Ils retournerent loger à saint Seyne, & sa Majesté demoura maistre d'yn costé & d'autre de la colline, depuis le village de Fontaines iusques au bois dudiēt saint Seyne, logeant sa ca-

uallerie legere audiēt Fontaines, & luy à Lux, qui est à vne lieüe & demye de là. Les ennemys deslogerēt des le lendemaia dudiēt S. Seine, pour aller repasser l'eau sur les ponts qu'ils auoyent dressez, avec vn grād effroy; & si les cheuaux de ceux de sa Majesté eussent esté frais, & qu'elle eust eu quelque infanterie, sans doute l'on pouuoit faire vn bon effect sur leur retraicte. Sa Maiesté les suiuit avec cent cheuaux iusques à deux lieuës dudiēt Grey. La perte de son costé n ha esté que de quatre & vn prins; & celle des ennemis de six vingts morts sur la place, soixāte de prins, & deux cens de blesez: il y est mort cent cheuaux d'vne part & d'autre. Entre les ennemys se trouuerent morts le capitaine Sanson, le lieutenant de Dom Rodericq de Binelle, lieutenant de la cauallerie legere du Roy d'Espagne, & le lieutenant & la cornette de Mongane, duquel le drapeau fut prins à la derniere charge que feit sadiēt Majesté, qui feit tous ces combats, sans autres armes que la simple cuirassé, au grand regret de ses seruiteurs, desquels elle se louē d'auoir esté si bien assistée. Entre iceux estoyēt Messieurs d'Elbeuf, de la Trimoille, de Pizauy d'Inteuille, Roquelaure, Cha-

*vs le roy
en bon
général en
bataille*

steau-vieux, Liencourt, Montigny, Myre-
 poix, le Marquis de Freynel & autres, &
 quelque chose que peuvent faire les Li-
 gueurs, peu de temps apres le chasteau de
 Dijon & presque toute la Bourgongne
 fut reduite en l'obeissance du Roy: car l'on
 scait bien comme auparavant, & des le
 moys de Feurier, de ladicte année, la ville
 & chasteau de Beaune, furent remis en l'o-
 beyssance du Roy, par la fidelité des habi-
 rans, qui y firent entrer le sieur Mareschal
 de Biton, & se deliurerent du iug in sup-
 portable de la Ligue. Aussi tost que cette
 place fut reduite, ledit sieur Mareschal de-
 pescha vers le Roy vn courrier, pour l'ad-
 uertir de ce bon succès, qui arriua vers sa
 Majesté à Vincennes, la veille de Pasques,
 dont sa Majesté receut vne telle ioye, que
 tout aussitost, elle fit scauoir cette prinse
 par tout dedans la ville de Paris. Et le len-
 demain en l'Eglise & chapelle de Vincen-
 nes, fit chanter le *Te Deum*, comme il fut
 aussi chanté solennellement à Paris, à no-
 stre Dame, le Mardy ensuiuant, où tous
 Messieurs de la Cour de Parlement de Pa-
 ris se trouuerent en corps. Est à noter en
 cest endroit vne vieille prophetie de S.
 Brigide, maintenant accomplie, portant

Scavoir
 en 1594

Que les guerres de France pour la rebellion des faux François, finiront par un choc ou bataille, qui se donnera à la Fontaine Charles, à l'issue de laquelle le victorieux entrera dedans Dijon.

Cette fontaine retenant ce nom est vne lieuë de Dijon sur le chemin de Beaune. Cependant de ces grands & heurieux succès, il faut estre aveugle pour ne voir que Dieu conduict la main du Roy, est avec luy, & soustient sa cause: qui doit faire penser à ceux, qui luy voudroyent encores dresser des parties à leur consciencie. Le liure de la Toison d'or raporte que le Roy S. Loys eut de mesmes attaintes & entorces à son aduenement à cette couronne, à sçauoir que les descendus de Robert Côte de Dreux, s'esleuerent à l'encontre de luy: entre autres Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, le Comte de la Marche, & les Seigneurs de Coussi, de ce Robert, appelez Robertois qui esleuerët & attirerët à eux Philippe Côte de Bolongne oncle du Roy, luy promettant le faire Roy: à quoy dit l'histoire, il se laissa imprudemēt & legeremēt aller: mais que cognoissās la magnanimité du courage de S. Loys, jugeans par ses heurieux succès que Dieu luy ai loit, & estoit avec luy, ils se deporterent tous:

de leur entreprinse, & se vindrēt rendre à sa mercy. En ce sacre surgeon de ce sacré tige, telles entreprinſes renouuellées ſont repouſſées & confondues par vne meſme aſſiſtance de Dieu, euidente & aparente, par tant de dangers qu'il ha euite, quelque mal que l'on machine contre luy. Il eſt remarqué en Cyrus, Romulus, David & au Roy Charles 7. que les Roys qui reçoynent des trauerſes & empeschemens en leurs Royaumes, & cōtre leſquels la puissance humaine ſe bande pour les garder d'y paruenir, ſont ordinairement les plus grands Monarques & reſtaurateurs des Eſtats, preſque perdus: Comme il ſe voit en noſtre Roy, qui eſt ja tellement aduancé, qu'il ha conqueſté preſque tout ſon Royaume, & en eſt venu là que les rebelles ſont combatus & deſfaits aux lieux meſmes de leur retraite, c'eſt à dire aux liſieres, & extremitez, qui eſt la fin de la guerre ciuile, comme elle fut ſouz l'Empire d'Auguſte, quand les fils de Pompée & Marc Antoine furent deſfaits en Eſpagne & en Egypte. Et ce que l'on a dict du tēps de Charles 7. d'un Poton de Saintrailles, d'un Comte de Dunois d'un la Hire, ſe dira des valeureux Seigneurs & capitaines,

qui ont assisté le Roy en cette guerre: & parmy ces loüanges, particulièrement de feu Monsieur le Marechal de Biron, qu'il ha reconquesté au Roy la Bourgongne: honneur qui sembloit luy estre deu & le regarder, d'autant que du costé maternel, il estoit Bourguignon, à sçauoir de la maison d'Authun tres-noble & tres-ancienne. Monsieur le Marechal de Biron son fils ha bonne part en ces loüanges, pour auoir en tant d'endroits si valeureusement exploité, à l'aduancement des affaires de sa Majesté, si ie voulois nommer tous les autres, la liste en seroit infinie.

En cette mesme année, au moys de Iuin, fut prinse la ville de Han en Picardie, les Espagnols desfaicts, & fut le chasteau reduict en l'obeissance du Roy. Au combat qui fut donné, à cette prinse & reduction ne se sauuerent pas vingt hommes des ennemys qui n'ayent esté tuez ou prins: & se trouuerent entre les morts six vingts Espagnols & plusieurs capitaines & soldats, iusques au nombre de six à sept cens: de prisonniers, le sieur Chicque Napolitain, qui commandoit à toutes les troupes, fut blessé de deux coups de picques: les sieurs Marcel Carraccio, le sieur Alexandre & le

*Prise de la
ville de Han.*

*25 Iuin
Han par
le Roy*

Mort de
Monsieur de
Humieres.

capitaine des Lansquenets & autres capitaines en chef, qui furent baillez au sieur d'Oruillier pour retirer le sieur de Gommeron son frere qui estoit detenu prisonnier à Bruxelles. Il y eut trois ou quatre cens prisonniers, tant officiers des compagnies que soldats. Du costé Royal, Monsieur de Humieres y fut tué, qui laissa vn extreme regret & desplaisir à toute l'armée: aussi regrettable à toute la France, apres sa mort, que ses vertus & merites l'auoyent rendu recommandable & necessaire au seruice du Roy durant sa vie. Le sieur de la Croix maistre de camp, Desmaziere Lieutenant du sieur de Suruille le Bayencourt, Capitaine des gardes dudict feu sieur de Humieres y moururent, apres auoir rendu tel tesmoignage de leur valeur, qu'ils en serôt à iamais reputez, y ont pareillement esté tuez, iusques au nombre de quinze ou vingt, tant Gentilshommes que Capitaines & environ cent soldats, avec quelque nombre des blesez, entre lesquels furent les sieurs d'Ampierre Capitaine des gardes de Monseigneur le Côte de S. Pol, qui estoit à cette entreprinse & combat, Lieruille maistre de camp, d'Apapeon, & Chaumont Chalandre. La

nuiët ensuiuât cette execution, en laquelle estoit aussi M^oseigneur le Duc de Bouillon, le secours que les estrangers auoyent enuoyé demander à leur armée qu'on auoit lediët iour eu aduis certain, auoit assiegé le Castellet, arriua à deux lieües dudiët Han, composé de quatre mille hōmes de pied, & huiët cens cheuaux avec quatre pieces de canon: mais aussi tost qu'ils eurent nouvelles de ce qui estoit aduenü à Han, ils s'en retournerent en leurdiët armée. L'entreprise fut hazardeuse, & heureusement executée, comme se peut voir par le particulier & veritable discours qui fut imprimé à Paris incontinent apres. Les ennemys incontinent apres prirent le Castellet, la Capelle, & la ville de Dourlans par assaut, non par faute d'hommes ny munitions, mais par le peu d'ordre, & par l'intelligence qu'auoyent parmi eux les chefs qui estoient dedans la diët ville, laquelle on croit ne fust perdue si la proposition de Monseigneur de Neuers eust esté approuuée, de mettre dedans toute l'infanterie & caualerie, comme il se pouuoit sans difficulté au hazard de quelque coup de canon. Ayant esté prins resolution au Conseil tenu

*Castellet
la Capelle
Dourlans
par le peu d'ordre
& l'intelligence*

le premier iour d'Aouſt de ladiſte année, à Pequigny que Meſſieurs les Comte de S. Paul & Duc de Bouillon iroyent donner ordre aux places du coſté du Boullonois, & que Monſieur de Neuers viendroit du coſté de decà, contremont la riuere de Somme, pour en faire de meſme. Il partit le lendemain & alla coucher à Amiens où il trouua vn eſfroy & eſtonnemēt ſi grād, non ſeulement au peuple, mais aux plus grands, à cauſe de ce qui s'eſtoit paſſé à Dourlans, par la cruauté des Eſpagnols, qu'il fut cōtraint pour les aſſeurer de mettre à part la qualité de ſa perſonne, & de leur promettre d'aller le lendemain cōme il fit, à Corbie, diſtāt de quatre lieuës d'Amiens, pour s'y enfermer & la garder contre l'armée Eſpagnole. Ils furent fort reſiouys & eſmerueillez de cette offre, & l'en remercierent infinimēt avec grāde loüange. Ainſi pour eſfectuer la promeſſe de laquelle il eſtoit engagé, mondiēt ſieur de Neuers partit d'Amiens le Ieudy troiſieſme dudiēt mois, & alla coucher à Corbie, laquelle ſans deſcendre de cheual, il viſita par dehors, & le matin enſuiuant par dedans, & ſoudain ſe fit donner par eſtat les munitions de guerres & de viures qui ſ'y

trouuoient, pour recognoistre le default qui estoit en icelle, qu'il trouua grand à fin d'y remedier au plustost, par-ce que les ennemys qui estoient encore aux enuiron de Dourlans, pouuoient venir en deux iours l'assieger, pour n'en estre eslongnez que de sept lieuës. Lediët sieur pourueut le mieux qu'il luy fut possible, à tout ce qui estoit necessaire pour defendre & conseruer la place. Le Vendredy les ennemys partirent d'aupres de Dourlâs, & s'aduançerent d'un logis. Et le Samedy ensuiuant ayans prins le chemin tirant entre Peronne & Corbie, mondiët sieur de Neuers se partit aussi tost de Corbie, puis qu'il n'y auoit plus que faire, & alla coucher à Arbônier, & le matin ensuiuant passa à Peronne: & ayant entendu que les ennemys estoient allez loger entre sainët Quentin & Cambray, il se resolut de passer outre, pour s'aprocher ce soir là le plus pres qu'il pourroit de S. Quentin, à fin de se ietter de nuiët dedans la ville, meïmes que Mōsieur le Vicomte d'Auchy gouverneur d'icelle, l'auoit aduertiy que les ennemys s'estoyent aprochez de luy. Estant arriué à S. Quentin, il eut aduis certain, que les ennemys estoient logez aux enuiron de

Cambray pour l'assieger, lequel aduis fut
 confirmé par quatre lettres qu'il receut
 l'une apres l'autre du sieur de Balagny des
 11. 12. 13. & 14. dudiect moys, par lesquelles il
 demâdoit secours prompt, pource que le
 peuple estoit estonné de ce qui estoit ad-
 venu à Doullans, & que la ville estoit mal
 garnie d'hommes. A cette cause, le Duc
 de Neuers y enuoya son fils vniue le
 Duc de Rethellois, assisté des sieurs de
 Buhy & de Trumclot, avec enuiron trois
 cens cinquante cheuaux, meit à la teste le
 sieur de Vaubecourt, avec quatre compa-
 gnies de cheuaux legers. Pres dudiect Duc
 de Rethellois estoient aussi les sieurs de
 Sugny, de Fleury, de Chaltray, de Burof-
 felin, avec quelques capitaines, qui s'ache-
 minerent en bon ordre, armez de toutes
 pieces, par vn grand vent & pluye qui du-
 ra toute la nuit. La guide qui les condui-
 soit, les feit passer sur vn meschant petit
 pont de bois, proche d'vn village qui s'ap-
 pelle Anne, distant deux lieues de Cam-
 bray, au lieu qu'il les deuoit faire passer
 hors du village, à main droite où il n'y
 auoit ruisseau ny pont. Aduint qu'en pas-
 sant s'osta vne planche du pont, qui fit tre-
 buscher vn cheual, qui retarda le passage
 de

de toute la troupe : & fait faire alte ledict
 sieur duc de Rethelois l'espace d'une heu-
 re & demye, pour attédre que tous fussent
 passez : Ce qui donna loisir aux ennemys
 de se mettre en bataille, sur l'alarme que
 les payfans donnerent par le son de leurs
 cloches, de village en village: estant ledict
 sieur Duc arriué à la plaine proche de Câ-
 bray, à vne heure de iour, il veit en batail-
 le la cauallerie des ennemys, presque sur
 le droict chemin qu'il deuoit prendre : ce
 qui fut cause qu'il chemina à quartier, ti-
 rant droict à vn petit corps de garde de
 25. lanciers, qui estoient au deça d'un che-
 min creux, lesquels furent taillez en pie-
 ces, à la veüe de la cauallerie, qui ne les
 pouuoit secourir à cause dudit chemin.
 Ledict sieur Duc de Rethelois, passant ou-
 tre, pour entrer dedans la ville, rencontra
 vn gros de deux cens cinquante cheuaux,
 auquel il alla droict & les escarta en vn in-
 stant, & passant outre arriua sur le fossé, &
 bien tost estant recogneu, entra dedans la
 ville, avec vn grand honneur, & ioye des
 habitans, voyas venir vn si braue secours.
 Ces choses se passerent durant le voyage
 que sa Majesté fait en sa ville de Lyon, en
 laquelle il fit son entrée le quatriésme iour

Entrée du
 Roy à Ljō.

*Absolution
du Roy.*

de Septembre, avec grande magnificence & somptueux preparatifs, cōme l'on voit par le Discours qui en ha esté fait & imprimé en ladicte ville de Lyon. Au commencement dudict moys, vindrent nouvelles de Rome, de l'absolution du Roy par le Pape Clement huitiesme : & au mesme temps fut publiée la seconde trefue generale, pour trois moys, qui ha amené la reconciliation du Duc de Mayenne, & de tous ceux qui l'ont suiuy, avec sa Majesté, au grand bien & repos de l'Estat, pour ce qu'estés tous les François reünis, il sera aisé de chasser les estrangers Espagnols qui nous veulent afferuir & empicter sur cette couronne. Ils l'ont bien montré des le commencement des troubles là où ils ont peu se rédre les plus forts cōme à Blauet en Bretagne, à la Fere en Picardie, places qu'ils ont merueilleusement fortifiées & autres qu'ils ont surprinses, avec entiere resolution de mourir plustost que d'en desloger: & de n'agueres par la prinse de la ville de Dourlans, en laquelle ils ont commis les plus grandes cruantez du monde, celle de la Capelle & du Catellet, pratiquans tousiours comme

ils ont fait par le passé des intelligences de ceux qui sont encores secrettement enforcelez du poison de la Ligue, pour surprendre les meilleures places qu'ils pourront, comme freschement ils ont fait de la ville de Cambrai, place des plus fortes & de tres-grande importance, lors desgarnie d'hommes & de munitions, qui ha esté par eux aisément emportée par la perfidie de quelques habitans, non obstant la diligence que le sieur de Ballagny fit, d'auoir le secours susdict de Monseigneur le Duc de Rethellois, qui eust sauué la ville indubitablement, si bien tost il eust esté secondé de plus grandes forces. Peu de temps apres mourut Mōseigneur le Duc de Nevers, qui ha fait de grands seruices à cette courōne, fasché d'vn costé, de la perte d'vne place de si grande importance, de l'autre, content de ce que Monseigneur le Duc son fils se monstra si vaillant, en la conduite du secours qu'il ietta avec sa personne mesme dedans ladicte ville. Environ ce mesme temps mourut vn grād chef de la ligue, le sieur Duc de Nemours. Sa Majesté ha donné à Monsieur de Guyse le gouvernement de Prouence, & tient-on que le sieur Duc d'Espenon, qui en estoit

1595

11 Mars 16

... 1595

Cambrai
d'EspenonMort de
Monsieur
de Nevers.

11 Mars 16

... 1595

pourueu, le debat fort & ferme contre le-
dict sieur de Guyse. Est venue nouvelle ces
iours passez que ledict sieur d'Espernon
estoit fort blessé, par vne trainée de pou-
dre à canon que l'on auoit faicte en son
logis, on ne sçait par qui. Le Roy, à son re-
tour de sa bonne ville de Lyon, alla met-
tre le siege deuant la Fere, où il est encores
à present, ayant faict faire des blocuz tout
à l'entour, pour empescher les sorties des
assiegez, & les secours qui leur pourroyét
venir, sadicte Majesté est resoluë ne partir
de là, & ne leuer le siege qu'il ne l'ait prinse,
encores qu'il coure vn bruit sourd, que les
Espagnols assiegez là dedans ne sont pres
de se rendre, qu'ils ont encore vne liure
de pain à manger tous les iours, & qu'ils
attendent sur le renouueau vne forte &
puissante armée, pour les venir desgager
& deliurer du siege. Le dixiesme de No-
uembre de cette mesme année, Monsei-
gneur le Duc de Montmorency, Pair de
France arriua à Paris: Monseigneur le
Prince de Conty assisté de toute la No-
blesse estant lors pres de luy, alla au deuant
hors les portes, avec les archers de la ville
& autres des plus apparens bourgeois, &
luy fut faict fort grand honneur & recep-

*Arrivée de
Monsieur le
Conestable
à Paris.*

tion, comme il meritoit, eſtât auioird'huy l'un des plus ſages & experimenté chefs qui ſoyent en France: & pour eſtre le premier, à iuſte cauſe le Roy luy a octroyé lettres de l'office de Conneſtable de France, qui eſtoit auparauant en ſa maiſon: & eſpere-on de luy, qu'eſtant arriué à la catastrophe de cette tragedie Françoisiſe, il donnera ſi bon ordre aux affaires de la guerre & de la republique, que ce pauure Royau- me reſlorira, garanty de la tyrannie Eſpa- gnolle, trouuera moyen que la gendarme- rie ſera bien payée, & que les pauures offi- ciers de ſa Maieſté, & bons ſeruiteurs di- celle, apres tant de pertes par eux ſouffer- tes, pour auoir, comme ils deuoyent, ſuiu- y leur maistre & Prince legitime, ſeront au- cunemēt releuez de l'extremité en laquel- le ils ſe voyent tous les iours, pour n'eſtre ie ne diray, recompensez des pertes qu'ils ont faiçtes en ſeruât, mais ſeulement payez de leurs gages. Lediçt ſieur de Montmo- rency preſenta ſes lettres dudiçt office de Conneſtable, en Parlement le 21. iour de Nouembre audict an: apres la lecture deſ- quelles, M. Ant. Arnauld tres-fameux Ad- uocat en la Cour, commança à parler & diſcourir ſur les louanges, hōneurs & me-

rites de ce grand Capitaine, & de ses predeceffeurs. La harangue se void imprimée a Paris, par Mamert Patiffon, chez Robert Estienne. A la fin de laquelle, il conclud que mondict sieur le Connestable voulant participer à l'esperâce de son bon maistre, remettoit de cette heure là tous ses triomphes & tous ses lauriers, entre les mains de la bonne fortune de la France, promettât au lieu le plus celebre, & en la lumiere la plus esclatante de l'Europe, d'employer toute l'authorité & toute la puissance de ce premier office de la couronne, pour faire, que la iustice soit obeye en tous les endroits du Royaume, comme elle est audict lieu du Parlement, que les armes soyent effroyables aux ennemys, douces & gracieuses aux subiects, & que les deniers publics soyent bien & sainctement maniez: à fin que (si c'est chose qui se puisse) il se rende digne Connestable d'un si grand Roy, que Dieu, sans doute, a reserué à ces derniers temps, pour r'establir l'ancienne gloire de cette courone, voire l'accroistre & rehausser par dessus le comble, auquel elle ha esté autresfois esleuée. Autant que cette charge est grâde (pour vser des memes termes de monsieur Arnaud) autant

se trouue elle tousiours à la fin necessaire: car la personne des Roys estant saincte & sacrée, & la moindre goutte de leur sang si chere à tout leur Estat, qui ne respire que de leurs poulmôs, ne bat que de leur cœur & ne vit que de leur estre, & d'ailleurs estâs souuent appelez en diuers endroits fort eslongnez, il est du tout necessaire qu'ils soyent soulagez par ce grand officier, tout reluisant de la gloire de son maistre, portant en sa main l'espée de la France, deuant laquelle marche la terreur & l'effroy accompagnée d'honneur & reuerence. Ce qui ha esté pratiqué en tous les grands Estats souz diuers noms, & quelquesfois puissances dissemblables, mais en fin l'experièce ha tousiours faict cognoistre, que pourueu qu'enuers le Maistre & le Souuerain, il soit humilié comme le moindre vassal, que pour le regard des subiects il ne peut estre trop esleué, pour le bien des affaires publics, qui ne sont aduancez que par vne grâde puissance & autorité, mettant promptement à fin, les belles & hautes entreprinſes de la guerre, que la longueur ruine ordinairement. Le Connestable de France ne faict pas seulement le serment, mais aussi l'hommage lige de son

office: il est par dessus tous autres qui sont dedans l'ost, exceptée la personne du Roy: il ordonne toutes les batailles, & toutes les fois que l'ost se remue, il liure les places & logis au Roy & à tous autres, il a le soin de toutes les espies, de toutes les sentinelles, de camper & generalement de tout ce qui est necessaire en l'armée. Il est chef de tous les Conseils du Royaume en l'absence du Roy, & a ce priuilege qu'encor qu'il ne fust Pair, neantmoins il assiste au iugement des Pairs. Les François ont estably vn Empire qui ne respire que la guerre, tout bouillant & tout fremissant d'armes & de cheuaux, ayans affecté tous les grâds fiefs & arrierechefs aux Gentils-hommes François, naturels enfans & nourriçons de Mars, & la plus guerriere race qui soit sur la terre: qui est aussi la colonne de la Monarchie, l'appuy du sceptre, la force & l'honneur du Royaume, qui ne scauroit estre assubiectie par les estrangers. Les villes peuuent estre domptées par garnisons & citadelles: mais ce grand corps de noblesse respandu par tous les champs diffus & epars en tous lieux, ne peut estre reduit souz autre domination que celle de son Roy legitime, qu'elle recognoist des sa

naissance, selon l'ordre de la successiō certain, estably de Dieu, & qui ne peut estre esbranlé qu'en coupant la gorge à tout ce qu'il y a de vrays François. Cette noblesse assemblée en vn corps d'armée avec l'infanterie Françoisse reiglée & disciplinée, fait le plus vif & le plus rude effort qu'autre quelconque qui se puisse presenter, pourueu qu'elle soit conduite par vn chef digne de sa valeur, & qui ait autant d'experience & de generosité, que ce qu'il conduit a de force & de vigueur. On sçait assés en quel hault degré de gloire & de splendeur, doit estre tenue la Majesté des Roys, oingts de Dieu, & qui doiuent estre reservez aux coups d'Estat, qu'eux seuls peuent executer: *Temetipsum ad ea serua pericula, quæ magnitudinem tuam capiant.* Du surplus ils doiuent estre soulagez par celuy duquel ils choisissent la suffisance & la fidelité propre pour vne telle & si pesante charge. Monsieur le Conestable outre la generosité de son sang ha esté esleué dans les armées, il est creu parmy les alarmes: & son esprit n'ha eu autres obiects que ceux qui le formoyent à ce qui est de plus excellent en l'art militaire. Sa ieunesse s'est passée au milieu des batailles, des batteries

congruibile
noblesse

furieuses & des assaults : tout son aage s'est passé en continuelles guerres, tât s'en fault que son esprit esleué & adonné à toutes choses grandes puisse maintenant penser au repos, qu'au contraire les prosperitez de ses prouesses passées luy engendrent vne imaginatiõ de plus belles & plus hautes entreprises : combatant continuellement en luy l'esperance de l'aduenir avec la gloire du passé. A ceux qui sont esleuez en ces grandes & supereminentes dignitez, ou plustost en ce solstice de tous honneurs, rien de iuste n'est impossible: principalement y estans aydez par la puissante main du Roy, qui veut le bien, si iamais Prince l'a desiré: mais il a receu tant & tant de traueses, & son esprit est occupé en tât de grandes & importantes cogitations, qu'il fault necessairement qu'il soit soulagé par ce premier officier de la couronne. Iceluy apres auoir protesté à la Cour par ledict sieur Arnould qu'entre tous les subiects du Roy il ne s'en trouueroit iamais vn plus humble, & plus obeissant que luy, qui plus volõtiers s'employast de tout son pouuoir à restablit l'ancienne gloire de cette courõne, voire mesmes l'accroistre, supplia humblement la Cour d'ordonner

que sur le reply des lettres de prouision de l'office de Connestable de France, & Lieutenant general du Roy par tout son Royaume, duquel il ha pleu au Roy de l'honneur, & d'en receuoir le serment & l'hômage, fust mis, Qu'elles ont esté leües, publiées & enregistrées. Ce que la Cour accorda & fait sur le champ tresvolôtiers. Dieu luy fasse la grace de venir à bout de ses beaux & glorieux desseins, souz le plus grand & le plus heureux Monarque de la Chrestienté, qui ha souz la main de Dieu aduancé ses affaires iusques où elles se voyent miraculeusemēt contre toutes les plus grandes forces humaines, tant de ses subiects rebelles, que des estrangers, qui conspiroyent sa ruine. Dieu le nous vueille bien preseruer, à fin de doraciner prôprement, avec l'aide d'vn si grand Connestable, & d'vne si braue Noblesse Françoisse, cette nation d'Afrique, ces Espagnols de la Picardie & de la Bretaigne, où ils ont pris pied y a six ans, rompans ouuertemēt la paix, iusques là, que d'auoir planté leurs garnisons dans la capitale de l'Estat, dans cette grâde ville de Paris, qu'ils mettoyent entre leurs villes de conqueste, & benir son entreprinse tres-iuste sur la ville de la


96
 Estrenne
 du Roy &
 Monsieur le
 Duc de
 Mayenne.

Fere en Picardie, occupée par ces Barbares, qu'il tient encores à present bloquée & assiegée: sur la fin du mois de Ianuiet 1596. le Roy s'estant venu esbatre a Monceaux, Monsieur le Duc de Mayenne luy est venu trouuer, auquel lieu il a fait la reuerence a sa Majesté, & apres auoir seiourné quelques iours audict lieu, est allé conduire sadiete Majesté audict siege de la Fere: à ce qu'ayant par force reconquis le sien en France, & sa France mesme, il employe dehors ses armes tant glorieuses & triomphantes à la reconqueste & recouurement de son Royaume de Nauarre, vsurpé par les Roys d'Espagne, qui de droit luy appartient, & duquel est icy representée sommairement la vraye & notable histoire.

F I N.

TABLE DES MATIERES
plus remarquables, contenues en
ceste histoire de Nauarre.

A.

	<i>ACTE memorable des Castellans.</i>	24
	<i>ACTE reueraire de Dom Henry d'Arragon.</i>	38
	<i>Accord entre les Nauarrois & Arragonnois contre les Castellans.</i>	263
	<i>Accord entre le Roy D. Iean d'Arragon & sa fille D. Leonor. 531 entre ledit Iean & les Barcelonnois.</i>	536
	<i>Admiral Bonniuet en Guipuscoa.</i>	652
	<i>Admiral de Chastillon bleffé.</i>	693
	<i>Admiral de Castille se retire en Nauarre.</i>	447
	<i>Adiournement donné deuant Dieu au Roy de France & au Pape.</i>	226
	<i>Alliances de France & d'Espagne rompues.</i>	548
	<i>Alphonse 18. Roy de Nauarre se trouue en neuf batailles.</i>	70
	<i>Alphonse Infant de Castille, donne plusieurs toy-</i>	

<i>res aux Roys de Navarre.</i>	242
<i>Alvaro de Lune Connestable hay du Roy de Navarre.</i>	395
<i>par luy accusé de plusieurs crimes.</i>	416
<i>tue un Escuyer. fait maistre de S. Iaques.</i>	438
<i>commencement de sa ruyne.</i>	439
<i>fait gouverneur de Toledo.</i>	453
<i>estoit venu de petit lieu.</i>	457
<i>decret contre luy donné.</i>	459
<i>executé a mort.</i>	460
<i>les qualitez & mœurs. ibid.</i>	
<i>laisa de grans biens. ibid.</i>	
<i>& trompé par deuins.</i>	461
<i>Alpharo assiegee par le Comte de Foix.</i>	515
<i>Ambassadeurs François en Castille.</i>	404
<i>voient un Lyon vis aux piés du Roy de Castille.</i>	405
<i>Ambassadeur Catelan en Castille.</i>	492
<i>Ambassadeur Castillan arresté prisonnier en Bearn.</i>	628
<i>Amand d' Albret estant en Castille se plaint du Roy de France.</i>	590
<i>Amaury Bouchard prisonnier.</i>	663
<i>Anglois au secours du Roy.</i>	751
<i>Antiespagnol liuret.</i>	765
<i>Anciennes armoiries d' Arragon.</i>	63
<i>Anglois empoisonneur executé.</i>	339
<i>André de Turilles executé a mort.</i>	346
<i>Anthoine Manrique, Viceroy au Royaume de Navarre.</i>	639
<i>Anthoine de Bourbon Roy de Navarre, sa bonne</i>	

- conscience. 661 est fait Lieutenant general du Roy. 664 est Prince sans ambition. 665 fait association avec Monsieur de Guise & le Conestable. 670 tué devant Rouen.
- Arnault fameux aduocat. 869
- Armee des Nauarrois defaite par 800. Guis-
puscoans. 231
- Articles iurez par les Roys de Nauarre a leur
couronnement. 237
- Armee d'Espagne defaite par les Anglois. 787
- Armee de Reistres defaite a Auneau. 719
- Armee Francoise contre les Espagnols. 631
- Aspre naturel du Roy Charles de Nauarre. 341
- Aspre guerre contre le Comte de Lerin. 612
- Atienza ville assiegee par le Roy de Castille. 443
s'estant randue est sacagee & bruslee. 444

B

- Bataille de Roncenaulx. 6
- Bataille d'entre les Castellans & Nauarrois.
435
- Bataille de Senlis. 732
- Bataille d'Iury. 774. & 75
- Bastiments faits par le Roy Charles en Nauar-
re. 384
- Barcelone & Catelogne mouuants de la couron-

ne de France.	126
Barcelonnois declarent leur Roy decheu de tout droit. 492 luy font la guerre. idem sont assiegez par le Roy D. Jean.	499
Benchard gouverneur de Vandosme executé à mort.	756
Bernard de Cabrera grand favorit du Roy d'Arragon. 299 vint depuis en sa male grace. idem est prisonnier. idem executé à mort.	301
Beaune en l'obeissance du Roy.	856
Bermond Roy de Leon percé d'un coup de lance.	42
Bessario Cardinal en Navarre.	474
Beauxamis Carme escrit en faueur des Rois.	763
Blanche de Navarre espouse D. Jean d'Arragon.	386
Bourgoing prieur des Iacobins executé.	735
Bonté & clemence du Roy de France & de Navarre.	725

C

Castillans refugiez en Navarre.	206
Castillans quittent leurs pretensions sur le Royaume de Navarre.	220
Castillans portent honneur à la vertu d'un simple gentil-homme.	253
Castillans	

l'Histoire de Navarre.

Castillans essayent de troubler les Catelans.

502

Calaorra se rend au Roy d'Arragon. 512

tue leur garnison peu après. 515

Capitaine Froget dégradé de noblesse. 656

Catelans intercedent en vain pour le p. Dom

Charles de Navarre. 476 luy sont tres-affe-

ctionnez. 478 entreprenent contre le Roy

D. Iean d'Arragon. 479 faillent a leurs

entreprises. 480. se mettent tous en armes

pour la deliurance du Roy Charles. 480

enuoient nouvelle ambassade vers le Roy de

Castille. 500 leur offre audict Roy de Ca-

stille. 501 se donnent aux Portuguaix. 510

eslisent vn Roy qui peu apres fut empoison-

né. 517. toute diuisec par le Comte de Pil-

lars. 489

Ceremonies faictes par le Roy Iean d'Arragon

estant Roy de Navarre. 392

Cerera se rend au Roy d'Arragon. 516

Cesar Borgia quite l'Euesché de Pápelone pour

suivre les armes. 601 trouue moyen de re-

concilier le Roy de Navarre avec sa femme.

605 poursuit le Comté de Lerin. 608

est tue. 609 son epitaphe. 610

Charlemaigne fait desmanteler la ville de Pam-

pelone. 4

Charles premier du nom Roy de Navarre sur-

l'Histoire de Navarre.

dudit Royaume.	470	est reconcilié avec son	
pere.	471	est accordé avec l'Infante de Por-	
tugal.	472	est trompé des Castillans.	473
veut recommencer la guerre.	475	est pris	
prisonnier.	476	est empoisonné.	481
sa mort.			485
Chasteau de Pignafiel demoli.			404
Charles 5. met le siege deuant Fontarabie &			
la prent.	655	tasche de faire quitter au Roy	
Henry d'Albret le nom du Roy de Navarre.			
	657		
Chartres se rend au Roy.			799
Comte de Lerin desire se faire Roy en Navarre.			
	549	espose la bastarde du Roy d'Arragon	
& se fait son vassal.	552	tue le Marechal	
de Navarre.	569	sont nommez Marquis	
de Falses.	570	se reconcilie avec le Maref-	
chal de Gramont.	573	sa trahison descou-	
uerte. idem tue de sa propre main plusieurs			
grans Seigneurs.	574	remet Pampelone en-	
tre les mains du Roy Francois Phebur.			576
reçoit dudit Roy plusieurs dons.			577
fuit un acte temeraire, qui fut sa ruine.	605		
est condamné a mort.			607
Conuent de saint Francois d'Olite abatu.	642		
Commencement des demolitions des fortressez			
de Navarre.			641
Comte de Rindan se saisit d'Yssoire.			743

Table de

Comte d'Egmont vient en France au secours de la Ligue. 766 sa mort.	780
Corbie surprinse.	795
Conuerfion du Roy.	807
Concilles tenus en Nauarre.	38
Comte Raymond de Toulouze se fait vassal du Roy d'Arragon.	73
Coniure contre le Roy de Nauarre.	101
Comtes de Champagne grans terriens.	132
Connestable de Nauarre s'empare de la ville d'Estella.	509
Couronnement de Philipès d'Eureux.	239
Couronnement de Charles ij. du nom.	361
Couronne de Nauarre en la maison de Foix.	529
Cour de Parlement erigee en Nauarre.	244
Conditions de paix d'entre Castille, Arragon & Nauarre.	411
Comte de Castro se retire en Nauarre.	447
Comte de Benauent se retire en Portugal.	449
Comte de Roussillon cause des querelles d'entre les Arragonnois & François.	544
Complot contre le Roy d'Arragon & le Comte de Foix.	496
Cordeliers Ambassadeurs.	599
Coloque de Poissi.	668
Comte de Montgommery va en Bearn.	675
prend les forces des Vicomtes.	676

L'Histoire de Nauarre.

La promptitude trompe les Catholiques.	679
fait leuer le siege de Nauarre.	680
assiege Terride & le prend prisonnier.	681
prend Pau.	682
Comparaison des anciens cheualiers a ceux de maintenant.	858
Corps de garde d'Espagnols taillés en pieces.	865
Cruantez des seditieux de Pampelone.	198
Cruelle boucherie des Pampelonois.	206
Cuença en vain assiegee.	450

D

D effaitte des Arragonnois.	224
Deffaitte des Castillans.	399
Deffaitte des Espagnols.	791
Demandes inciuilles du Roy de Castille.	621
Demande impudente de Henry d'Arragon.	389
Demolitions grandes en Nauarre.	653
Denis deca fidelle au Roy Iean d'Albret.	628
Des Cluseaux prisonnier a La Rochelle.	716
Detestable entreprise du Roy Charles de Nauar- re.	338
Diego Sanchez met le feu en Pampelone.	212
Dijon se rend au Roy.	845
Diuision des Royaumes d'Arragon & Nauarre par ialousie.	91
Dit de Roy Alphonse Roy de Naples.	469

Table de

Don fait par le Roy de Castille au Comte d'Ar- magnac.	404
Doien de Tudelle se sauuant est tue.	321
Dreux en l'obeissance du Roi.	806
Duc d'Orleans prisonnier.	591
Duc de Savoie se saisit du Marquisat de Saluf- ses.	721
Duc de Mercur assuiettit a lui presque toute la Bretagne.	727
Duc de Maienne a Paris. 803 fait pèdre Lou- chart. idem son voiage en Guienne.	715
est reconcilié avec le Roi.	866
Duc d'Esperron va conferer avec le Roi de Na- uarre. 708 sa blessure.	867
Duc de Rethelois dans Cambray.	865

E

E Dict de Ianuier.	668
Edict de la paix.	705
Eglise de Pampelone rebastie.	379
Enfans de Iean d'Albret.	602
Engagement de la Comté de Rousillon.	490
Entreueue des Rois de Castille, Arragon & Na- uarre.	171
Entreueue des Rois de France & Castille.	507
du Roi de France & de Navarre.	729
Entreprise contre le Connestable de Castille	

l'Histoire de Nauarre.

descouuerte.	458
Entrée du Roi a Lion.	865
Erection du Comté de Castille en Roiaume.	40
Espagnols descendent en Bretagne.	798
prennent le Castelet, la Capelle & Dowlans.	861
veulent asservir les François.	866
leurs cruautés a Dowlans.	idem
Estats de Blois.	722
Estats de Nauarre mal contens.	508
Estat miserable des Nauarois.	481
Estandart du Cid Ruis porté par des Moines.	
124	
Euesques de Palerme se disent Comtes de Perma.	40
Euesque d'Ostia patron & protecteur des vignes en Nauarre.	67
Euesque de Pampelone grand ausmonier.	147
fait cesser les messes en Nauarre.	163
grandement trauaillé par le Roi de Nauarre.	
180 fauteur des seditieux. 197. est insolent. 514	
cause de la perte de plusieurs villes.	
516 tué par le Conestable de Nauarre.	
543	
Eustache de Bellemarche Viceroy en Nauarre.	
194 met le Roiaume en paix.	idem
en danger d'estre tué. 195	
reuiet en France.	
203	
Execution de plusieurs grands Seigneurs.	276

Table de

F

F Alion de Beaumont & Grammont com- mence en Nauarre.	461
se seme par la Cour du Roy.	625
Faux bruit semé de l'ame du Prince Dom Char- les.	489
Federic de Benauent prisonnier.	374
Finit ses iours au chasteau d'Almodauar. idem	
Fernand Comte de Castille detenu prisonnier. 23	
se sauue de prison.	24
Fernand Roy de Castille retient son frere pri- sonnier. 49 se sauue par argent. idem	
Vient en Castille avec armee. 50 a debat avec S. Dominique. idem. est tué par ses subiets. 51	
Ferdinand de la Cerde avec armee entre en Na- uarre.	188
Ferdinād Infant de Castille tué par le comman- dement de son frere.	296
Ferdinand Prince d'Arragan intitulé Prince de Gironne.	488
Ferdinand Roy de Castille met trefue entre les factions de Nauarre. 550 donne secours contre le Roy de France. 591 tafche de trom- per le Roy de Nauarre. 600 veut partager avec le Roy de France le Royaume de Nauar- re. 604 se saisit de Pampelone.	625
Feu se print en la chambre des Comptes de Pam- pelone.	201

I Histoire de Nauarre.

Fortin Roy de Nauarre se fait moine.	16
Fortin Almorauid & Martin Ximenes prisonniers.	221
Fontarabie assiegee.	548
Formulaire du serment que les Rois de Nauarre prestent au peuple.	361
Froila Roy d'Ouiedo le premier des Espagnes qui a vsé du nom de Dom.	4
François ruinent 27. villes en Catelogne.	209
Vont en Arragon. 491 refusent de combattre contre les Castellans.	503
defaits en Nauarre.	640.645. & 50
François d'Estunega Viceroy en Nauarre.	651
François premier Roy de France enuoye vne armee en Nauarre.	646
François Phebus receu en son Royaume.	576
Fait plusieurs dons.	577
est admiré pour sa sagesse.	578
sa mort subite.	580
titres dont vsoit sa mere.	578
Fuentes Docteur executé a mort.	431

G

G arcia Ximenes premier Roy en Nauarre.	3
Garcia Sanchez Roy de Nauarre abatu d'un coup de lance.	25
sort de prison. idem	
ses donations aux Eglises.	26
sa mort.	27
Garcia le Tremblant ne refusoit rien.	30

Table de

Garcia Infant de Nauarre accuse fauement sa mere. 33 puis se repent. 35 demande par- don.	36
Garcia Ramires se fait vassal du Roi de Ca- stille.	95
Gasteis ville maintenant Victoire.	123
Gaston de Foix au secours du Roiaume de Na- uarre. 256 entre avec son armée en Nauar- re. 257 tué par les Maures d'Algezire. 263 se veut faire Roi en Nauarre. 518. grand Capitaine.	528
Genfroi de Beaumont Viceroi en Nauarre.	174
Genealogie de Nauarre.	558
Grande defaite des Maures.	63
Grande fidelité de D. Pedro Ansures.	87
se presente a son Roi vn licol en main. idem	
Grande hardiesse d'un chevalier Nauarrois.	333
Grande armée de Castillans.	483
Grande armee du Duc de Mayenne.	747
Grande amour du Comte de Lerin enuers le Prince Charles.	468
Grans Seigneurs qui s'esleuerent contre saint Louys.	857
Grammont en Nauarre pour y remettre la Mes- se.	694
Grand dessein du Roy Louys xj.	579
Guerre renouvelée en Nauarre.	565
Guitieres d'Aluarado decapité.	436

I Histoire de Nauarre.

Guillaume Brache gouverneur en Nauarre.

261

H

- H** An prise par le Roy. 859
 nombre des hommes qui y furent tuez. 860
- Henry de Montmorency a Paris. 867 cōman-
 de apres la personne du Roy. 871 est fait
 Connestable de France. idem
- D. Henry regent en Nauarre. 178
 sage responce qu'il fit aux Castillans. idem
 reçoit nouvelles de la mort de son frere Thi-
 baud. 179 est declaré Roy en Nauarre. 180
- Henri de Solibert Viceroy en Nauarre. 245
- Henri de Transstamare tue son frere legitime &
 se fait Roy.
- Henri Roy de Castille impuissant. 418
 / persecute sa Noblesse. 474
- Henri d'Albret prisonnier a la iournee de Pa-
 uie. 656 se sauue de prison. idem espouse
 Marguerite de France. 658
- Henri de Bourbon Prince de Condé se retire en
 Allemagne. 697
- Henri iij escrit au Roy de Nauarre. 709
 donne aux ligueurs ce qu'ils demandent. 710
 rompt son edict de paix. idem baille aux li-

Table de

gneurs plusieurs villes. 711	leur donne grãde somme d'argent.	idem
faict accort avec le Roy de Navarre.	728	
luy baille Saumur. idem.	denonce la guerre aux ligueurs. idem.	est tué par un Iacobin.
Henry de Bourbon Roy de Navarre apres la mort du Roy son frere harangue ses subiects.	741	separe en trois son armée.
744	faict conduire le corps du Roy defunt a Compiègne. idem	prêt Meulan, Gisors & Clermont. idem.
745	va a Diepe.	
746	prent Neuchastel.	746
752	surprent les faulbours de Paris.	752
756	prent Vandosme d'assaut.	756
807	sa conversion.	
811	son sacre a Chartres.	811
	est blessé a Paris.	
832	son absolution.	866
Honfleur en l'obeissance du Roy.		797
Hospital a qui tornais.		200

A

Iaques Roy d'Arragon ialoux des François.	186
Iaques de la rue & Pierre du Tertre executez a mort.	329
Iaques de Bourbon espouse Beatrix de Navarre.	385
Iaques Clemēt homme desbauché.	735
folicité pour tuer le Roy. idem	son anagramme.
	739

L'Histoire de Nauarre.

<i>Ieanne de Nauarre amenee en France.</i>	186
<i>grandement louee pour ses vertus.</i>	266
<i>Iean Ramires ne veut estre meurtrier.</i>	290
<i>depuis bien recompensé.</i>	291
<i>sa grande integrité.</i>	312
<i>Iean de Fresnai chevalier Francois gouverneur de Nauarre.</i>	336
<i>Iean Roy de Castille. sa liberalité enuers le Roy de Nauarre.</i>	347
<i>Iean de Pacheco fait Marquis de Vilena.</i>	441
<i>son freve fait M. de Calatraua.</i>	idem
<i>Ieanne Roïne d'Arragon empoisonne le Prince Dom Charles.</i>	482
<i>est punie de la main de Dieu.</i>	483
<i>Iean d'Aquillon executé a mort.</i>	496
<i>Iean d'Artondo bien recompensé.</i>	540
<i>D. Iean Roy d'Arragon recommence la guerre aux Catelins. 512 son ij. mariage funeste aux Nauarrois. 551 en son extreme viellesse deuiet amoureux. 552 se rend inferieur a son fils. 554 est tourmenté de gouttes. 556 fait son testament. idem. son aage. 557 sa mort. idem</i>	
<i>Ieïne d'Albret mariee a Anth. de Bourbon. 658 est citée a Rome. 672 sa sagesse. 673 se retire a la Rochelle. 674 sollicitée d'aller en Cour. 687 vient a Paris. 688</i>	

Table de

sa dernière volonté.	691	sa mort.	690
Jesuites semeurs de lettres.	760	auteurs de la blessure du Roy.	832
dechassés de Paris.	835	de Bourdeaux.	727
Jean Chastel executé a mort.			833
son arrest.			idem
Jeanne Royne d'Arragon confesse avoir empoisonné le Prince Charles.	521	frapée de lepre.	521
sa mort.			521
Jean d'Albret refusé des Pampelonois.			595
le dernier Roy couronné en Navarre.			idem
ses tiltres.	idem	divisé d'auec sa femme.	598
se retire en France.	622	auec armee entre en son pays.	631
assiege Pampelone.			634
plusieurs villes se rendent a luy.			632
Institution des Hieronimites.			393
Institution de l'ordre de Cisteaux.			68
Institution des Templiers.			idem
Institution des Cheualiers S. Esprit.			705
Inhumanité plus que barbare des Pampelonois.			198
Inhumain conseil pour rendre le pays Navarrois desert.			639
Interdit du Pape sur le Royaume de Navarre.			615
Juifs sacagez par tout le Royaume de Navarre.			235
grand nombre d'iceux tuez.			idem

l'Histoire de Nauarre.

L

L Auerdin s'empare de Marens.	716
L An en l'obeissance du Roy.	831
Lesdiguières chasse les Ligueurs de Grenoble.	
797 defaict les Ligueurs en Prouence.	799
defaict le Duc de Sauoye.	802
Les seize de Paris donnent congé au Prince de Parme.	889
Le Royaume de Nauarre en proye aux Castillās & Arragonnois.	136
Leonor Roynne de Nauarre sans amitié.	351
se retire en Castille. idem ne veut retourner en Nauarre.	352
son excuse enuers son frere.	352
ses reproches.	354
taxe conuertement son mari.	355
renuoye ses deux aisees filles en Nauarre.	360
se ligue avec le Connestable de Castille.	373
& contre son nepueu. idem delaissee de tous.	374
contrainte de retourner en Nauarre.	377
honorablement receue.	idem
D. Leonor succede en Nauarre.	557
meurt de facheurie.	563
Le Roy de Nauarre refusé de l'entree de Bordeaux.	702
aproche de Paris avec armee.	
733 prend Estampes & Pontoise.	734
Ligueurs defaits en Normandie.	731
commencent la guerre.	708
le Pape n'aprouue leur guerre	entreprennent sur le Roy. 723

Table de

defaits à Arques. 748	forcent le Roy de faire la guerre aux Princes de son sang. 712	
autheurs des barricades. 721	repaisissent le peuple de bourdes. 760. iusques a 764	
	tiennent les estats a Paris.	805
Liuret du Manifeste.		708
Lyon en l'obeissance du Roy.		812
Louys surnommé Hutin & la cause.		225
Louys xj. Roy de France arbitre des Rois de Ca- stille, Arragon & Navarre.		505
	mál contens de cest arbitrage.	506
Louys xj. donne a l'Eglise de S. Iaques en Espa- gne dix mil escus.		585
Louys de Beaumont Comte de Lerin confiné en Castille. 597	faiët Marquis de Huesea. 598	
	surprenent Miranda.	566
	faiët ietter en l'eau la garnison.	idem
Lopez de Bariento subtil.		422
	meilleur soldat que Theologien.	450
Lopez d'Ayaola gouverneur de Toledo de chas- sé.		441
Loyola premier autheur des Iesuites au chasteau de Pampelone.		647
	a les deux piez brisez.	idem
	ennemi de la maison d'Albret.	idem
	faiët le voyage de la terre saincte.	837
	faiët edifier un college a Rome.	840

Machination

L'Histoire de Navarre.

M.

- M**achination du Roy D. Garcia contre son frere D. Fernand. 46. leurs bastiments & dons. 48.
- Machination des Castillans & Arragonnois contre les Navarrois. 204.
- Machination du Roy de Navarre contre le Conte Gaston de Foix. 342.
- Marques illustres de la maison d'Olera. 79.
- Marquis de Vilena prend pension du Roy de France. 505.
- Maseres & Montault surprises. 585.
- Mays fortresse inestugnable. 653.
- Madame de Roze prisonniere. 663.
- Mareschal de Cossé à la Rochelle. 685. de Biron à la Rochelle. 687. de Montmorency & Cossé hors de prison. 698. de Matignon fidelle au Roy. 727.
- Mandoza escrit au Roy d'Espagne. 787.
- Mariage du Prince de Condé avec Marie de Cleves. 688. du Prince de Navarre avec Marguerite de Vallou. 672. de Jehan d'Aragon avec l'heritiere de Navarre. 385.
- Meurtre de D. Pero Sanchez de Mötagu. 198.
- Meaux en l'obeissance du Roy. 811.
- Miracles de S. Jaques s'espendent par l'Europe.
- 9.
- Michel Perez prisonnier des Castillans. 254.

Table de

Monluc prent le mont de Marsan. 683. va en
Pologne. 695.
Mort de l'Infant D. Fernand. 143. de Pierre
Roy d'Aragon. 210. d'Estienne Marcel Pre-
uost de Paris. 282. du ieune Gaston miserable.
343. du Roy Iehan de Castille. 369. des deux
Infants de Nauarre. 383. de Charles Roy de
Nauarre. 395. de la Royne sa femme. 421. de
deux Roynes empoisonnees. 430. de Henry
Infant d'Aragon. 436. d'Alphonse Roy de
Naples 469. de la Royne Ieanne d'Aragon.
521. de Gaston de Foix. 522. de Gaston 3. du
nom. 541. du Roy François Phebus. 580. du
Duc François de Bretagne. 592. de Magde-
laine de France. 596. de Ferdinand Roy de
Castille. 638. du Roy Iean d'Albret. 643. de
la Roine Catherine sa femme. idem. de Fran-
çois premier Roi de France. 658. du Roi Hen-
ri d'Albret. idem. de l'Empereur Charles
v. 659. du Roi François 2. 664. d'Anthoine
de Bourbon Roi de Nauarre. 671. du Prin-
ce de Condé à Iarnac. 675. du Capitaine
Arnay. 683. du Roi Charles 9. 697. du
Duc d'Anjou. 707. du Duc de Bouillon.
720. du Prince de Condé à saint Iean. ibid.
du Duc de Guise & de son frere. 723. de Ca-
therine de Medicis. 726. de Henri 3. Roi de
France & de Pologne. 740.

l'Histoire de Nauarre.

Mort du Pape Urbain.	788.	du Cheualier
d'Aumale.	797.	du President Briffon.
803.		de Monsieur de Humieres.
860.		de Monsieur de Neuers.
866.		de Monsieur de Ne-
mours.		idem.
Morts & prisonniers a la bataille d'Yui.	780.	
Monsieur de Guise se sauue de prison.	802.	est
gouverneur de Prouence.	866.	
Monsieur de Ioicuse prent saint Maixant.	719.	
est defait a Contras.	idem.	
Mōsieur frere du Roi se retire de la Cour.	698.	
Mōsieur de Neuers a Amiens.	862.	enuoie
son fils dedans Cambray.	864.	
Moiens du Pape & Roi de Castille pour ruiner		
le Roi de Nauarre.	619.	
Moines de Cisteaux restablis.	159	

N.

N auarre, sa description & principales vil-		
les.	1.	
Nauarerie de Pampelone restablie.	233.	
Natiuité de Henri premier du nom Roi de		
Nauarre.	602.	deux pelerins Alemans ses
pareins.	idem.	
Naissance merueilleuse de D. Sancho.	9.	Roi de
Nauarre.	12.	
Naissance de Ieanne d'Albret.	658.	
Neiges merueilleuses.	404.	
Nort surprise par le Roi de Nauarre.	726.	

Table de

Noion en l'obeissance du Roi	802.
Nourrice mal songneuse tue son enfant à Navarre.	183.
Noblesse de France soutènement de la Couronne.	872.
la Noné fait beaucoup de voïages en Cour.	701.
Nuys en Bourgongne à l'obeissance du Roi.	842.

O.

O ffre fait au Roi de Navarre pour faire tuer D. Henry.	289.
Offre du Roi de Grenade.	452.
Olivier de Manny prisonnier.	310.
Ordre du Lis institué à Navarre. 44. des Cheualiers de S. Sauueur par qui institué.	75. des Templiers. 223.
Orleans & Bourges en l'obeissance du Roi.	811.
Origine de la maison de Hortados. 78. des Héris en Navarre. 184. de plusieurs Ordres. 223. de la maison de Beaumont en Navarre. 241. des Marquis de Falces. 272. des Marquis de Cortes. idem. des Contes d'Aguillar. 291. de la maison de Medina Ce'ya. 343. de la maison de Foix. 522. de la maison de Lautrec. 529. de la maison de Peralta. 569.	

P.

P ampelone se mutine.	144.
Pamp. partie en deux factions.	197.
se met en tumulte. 537. assiegent le Marechal	

l'Histoire de Nauarre.

- de Nauarre. idem. le tuent de sang froid. id.
font distinctiõ entre subiect & vassal. 678.
reconoissent le Roy de Castille. 631. sont as-
siegés. 634.
Paix entre Castille & Nauarre. 259.
Pape Clement octroia au Roy de France les de-
cimes. 219.
Paris en l'obeissance du Roy. 819.
Pape Pie veut destourner le mariage du Roy
de Nauarre. 688.
Parolle piquante de la Roine de Nauarre. 625.
Parpignan prise par les François. 209.
Parpignois veulent tuer les François. 544.
ne veulent endurer le ioug des François. 545.
leur haine contre les François. 546. endurēt
grande famine. 547.
Partage du Roiaume de Castille auant que l'a-
uoir gagné. 294.
Pedro le cruel, Roi de Castille dechassé de son
Roiaume par son frere bastard. 304.
remis par le Prince de Galles tué par son fre-
re bastard. ne veut faire paix avec le Roy
d'Arragon s'il ne fait tuer ses deux freres.
288.
Pedro de Valses, bon Cheualier. 451. prend le
parti de Nauarre. idem
Pedro de Artado reiecté de la Courõne de Na-
uarre pour son arrogance. 89

Table de

<i>Pelage cruellemēt meurtry par les Maures.</i>	14.
<i>Perfidie des habitans de Cambray.</i>	866.
<i>Perpetuelle defiance entre les Princes.</i>	302.
<i>Peste au camp des François.</i>	211.
<i>Philippes le Bel épouse l'heritiere de Navarre.</i>	142.
<i>Philippes d'Eureux Roy de Navarre.</i>	236.
<i> Va contre les Maures. 263. sa mort.</i>	264.
<i>Pierre Roy d'Arragon huy des Catelans.</i>	208.
<i> fit le massacre des vespres Siciliennes.</i>	209.
<i> est excommunié. idem. desponille son propre</i>	
<i> frere de l'Isle de Maiorque.</i>	idem.
<i>Pierres tombant es du ciel.</i>	414.
<i>Piteux estat de Navarre.</i>	551.
<i>Posterité de Gaston de Foix.</i>	530.
<i>Prince de Condé arresté prisonnier.</i>	662
<i> reçoit dur traictement. idem. sa justification.</i>	666.
<i> se reconcile avec monsieur de Guise.</i>	671.
<i> surprend la Fere. 706. épouse la sœur</i>	
<i> du sieur de la Trimoule.</i>	716.
<i>Premiere femme qui succeda à la courde de Ca-</i>	
<i> stille. 39. Premiere lignée des Rois de Na-</i>	
<i> uarre de longue durée.</i>	156.
<i>Premier Comte en Navarre.</i>	99
<i>President Ianin va en Espagne.</i>	800
<i>Pretensions des Rois d'Arragon au Royaume</i>	
<i> de Navarre.</i>	186
<i>Prise de la Navarrerie de Pampelone.</i>	200

L'Histoire de Navarre.

Prise du Roy Jean.	279
Privilege donné aux habitans de Ronçal.	7
Prince Mahometiste tenant religieusement sa foy.	136
Prince de Parme assiege Corbeil	788
Princesses accusees d'adultere.	225

Q.

Querelles entre les Navarrois. 193. contre la maison de Gramond & celle d'Asiayn.	544.
---	------

R.

R Amir Roy d'Arragon se sauua de Pampelone.	98.
Rapel des seigneurs Castillans qui estoient refugiés en Navarre & ailleurs.	440.
Recompense faite au Roi de Navarre	383.
Reduction de monsieur de Guise.	831.
Renault de Pont Viceroy en Navarre.	260.
Rencontre de S. Seine. 849. iusques a 853. morts en ladicte rencontre.	854.
Repentence du p. Dom Charles.	485.
Responce du Roy d'Arragon au Roy de France.	544.
Retour du Roy de Pologne en France.	697
Reconciliatiõ de monsieur le Duc avec le Roi son frere.	703.
Rochellois assiegez .695. font difficulté de recevoir le Roy de Navarre.	699.
Rodorigo de Vris traître contre son Roi.	324.

Table de

a esté decapité à Pampelone.	325.	regretté par apres pour ses vertus.	330.
Royaume de Nauarre l'vn des ennemis d'Espagne.	2.	gasté des chenilles.	67.
		est en la puissance des François.	192.
Roy d'Arragon faisant amande honorable.	57.		
Rois de Nauarre & Arragõ prisonniers.	408.		
		deliurez sans payer rançon.	409.
Roy de Nauarre aduertí de tout ce que faisoit le Roy de Castille.	323.	totallement abãdonné.	
	437.	fait vassal du Roy de Castille.	171.
		ne scait quel party prendre.	618.
		se resout à l'alliance de France.	619.
		enuoie en Angleterre.	707.
		fait leuer le siege de Castels.	716.
Roy de Castille refuse la bataille.	431.	son Royaume à lancant.	314.
Roi aux de Paris en prisonnez.			737.
Ruys Dias de Gaona meurt defendant son pays.			257.

S.

Sancho Abarca Roy de Nauarre occis par celui de Castille.	19.	sa memoire celebre entre les Rois de Nauarre.	20.
		ses bastiments idem.	
		ses donations aux Eglises.	idem.
Sancho 13. Roy de Nauarre Empereur des Espagnes.			31.
Sancho Ramires Roy d'Arragon & Nauarre tué devant Huosca.			61.
			Sancho

l'Histoire de Nauarre.

Sancho le sage Roy de Nauarre, porte pour deuise vne bande d'or tiree par deux Lions.	116
Sancho le fort Roy de Nauarre par sa chicheté amassa de grans thresors.	130
preste au Roy d'Arragon cent mil escus.	151
ses mœurs estranges. 153. donne son Royaume au Roy d'Arragon.	153
Sancho Lodogno grand ennemy des Castillans.	398
Sancho d'Erbitu Cheualier opiniastre.	491
nommé le Porfiado.	552
Sancho Rota fameux brigand.	519
Sanglant combat entre les Castillans & Nauarrois.	447
Sainct Emiliam patron des Chrestiens en Espagne.	29
Sainct Dominique de Berger se fait moyne.	51
Sauuese defaiet par monsieur de Chastillon.	731
Sainct Denys en l'obeissance du Roy.	784
Seconde defaiete du Prince dom Charles de Nauarre.	468
Seditions par tout le Royaume de Nauarre	467.
autre sedition.	536
Seigneur d'Asparault se fait maistre de la ville de Pampelone. 648. est mis en route par les Castillans. 650. paye dix mil escus pour sa rançon.	651
Seigneurs de Guise & autres se liguent contre les Huguenots.	669

Table de

Seigneur de Brion surprins.	801
Sens en l'obeissance du Roy.	830
Siege de Saragosse. 72. sa prise.	74.
Siege de Toriso. 445. de Rouan. 671. de Paris, de la Fere.	867
Sixte pape 5. du nom meurt.	788

T.

T Aragonne voyant son secours defait se rend. 500	
Temerité de la Princesse D. Leonor. ses tiltres.	537. 541
Templiers source de tous les ordres militaires de la Chrestienté.	69
Testament prodigieux du Roy Alphonce, de Na- uarre & Arragon. 83. est defait des Mauves & tué.	86
Theresea mere de Sancho, femme vindicative.	22
Thibaud Comte de Champagne Roy de Navar- re. 154. a de grandes controuerses avec ses sub- iects. 192 refuse de faire hommage au Roy de Ca- stille. 169. son voyage en Syrie.	160
Tiltres du Royaume de Navarre bruslés. Tiltre de Comté d'Eureux hors la maison de Navar- re.	384
Traitté de mariage mal fait.	249
Traitté entre les Castellans & Nauarrois.	511
Troubles à Lion par l'Archeuesque dudit lieu.	

L'Histoire de Navarre.

Tudelle surprise par le Comte du Perche. 72

V

Virtu plus forte que les armes. 455

Vernon & Manté en l'obeissance du Roy.

782.

Viane & la garde prise par les Castellans. 335

Viane erigee en principauté. 390. assiegee par le

Roy de Navarre & secourue par le Comte de

Lerin.

606

Victoire de 90. hommes sur 600. Aragis.

633.

Villes principales de Navarre. 414

Ville d'Estella assiegee. 454

Ville de S. Croys de Campero est surprise. 447

Ville-franche prise d'assault. 400. 400. des

habitans pendus.

idem.

Villes de Navarre vsurpees par les Castellans.

617.

Ville de Pampelone, le chasteau d'Estelle, Lom-

bie & Pont la Royne seuls espargnés de des-

mantellement.

642

Ville du Mons en l'obeissance du Roy. 757

Vilalua donne conseil de desmanteler les villes de

Navarre. 641. est empoisonné.

643

Viconte de Narbone querelle les Comtes de Foix

& seigneur de Bearn. 585. entrant en Sauer-

dun rencontrant son ennemy, au lieu de luy

meffaire, s'acorde avec luy.

587

Table de l'Histoire de Nauarre.

Vnion de Leon & Ouido au Royaume de Castille.

42

Vrraca femme du Roy Alphöce peu honneste. 70
ingrate, superbe & legiere. idem. est mise en pri-
son au chasteau de Castelar. 75. dechassée de s^{on}
mary. 76. paillarde avec le Comte Gomes. 77.

Y.

Ynigo a esté le premier des Roys de Nauarre qui a
esté sacré. 10.

Double de l'aduis en-

uoyé au Roy Philippes iij. de ce nom fils de S. Louys, par Messire Eustache de Beau-marchez, ou plustost (comme la forme faict congnoistre) par Messire Robert d'Artois, Gouverneur & Vice-Roy en Nauarre pendant le bas aage de Madame Ieanne de Châpaigne, fille de Héry, & petite fille de Thibault Roys de Nauarre, & Comtes de Châpaigne & Brie, mariée a Philippes le Bel, qui fut aussi Roy de France, 1285.



MON tres-cher Seigneur, la coustume & li usages dou Royaume de Nauarre est telle entre li Roys & li Nauarrois, que quand li Roys vient pour estre Rois nouuiaux, li sires ou cil qui tiēt son lieu, mande a vn iour certain tel com-

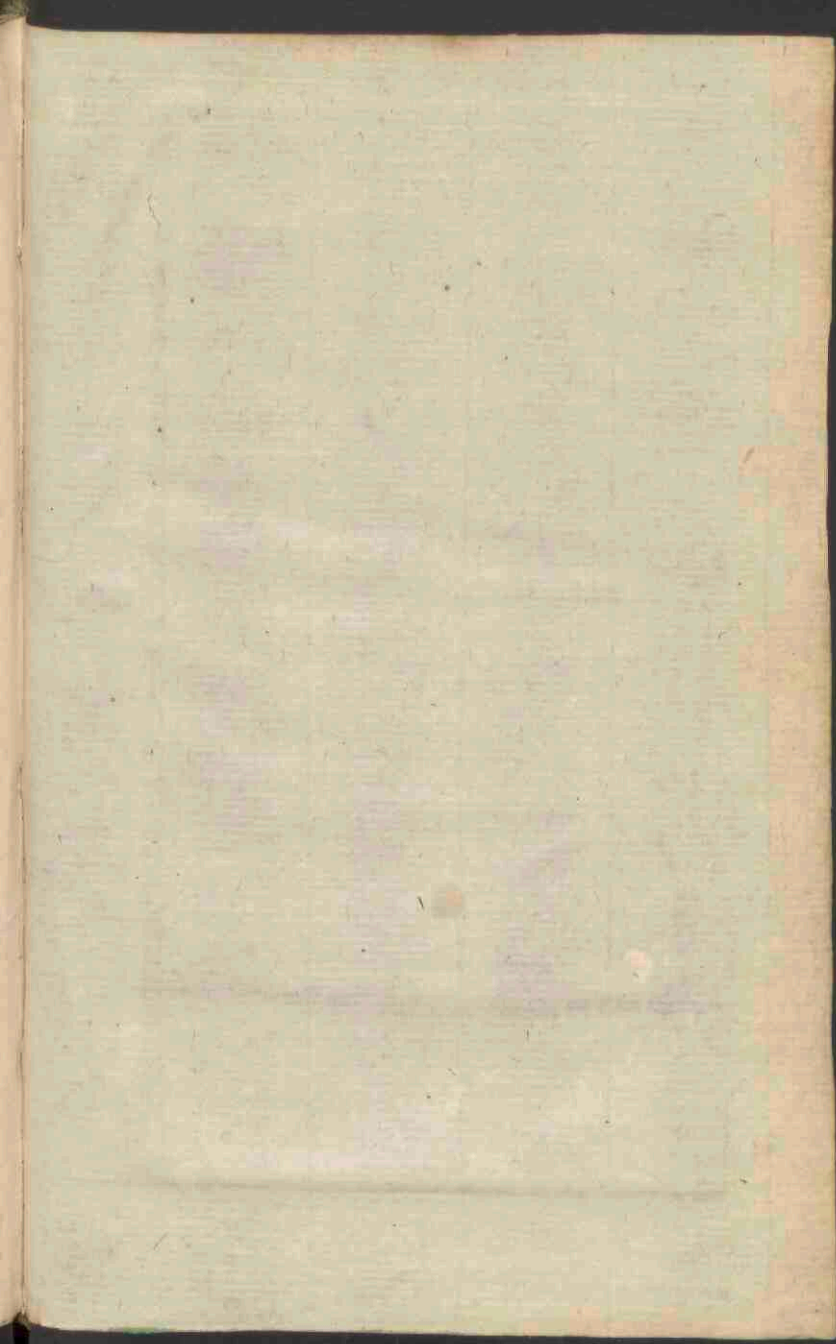
me il plaist au Seigneur, les Prelats de la terre, & les riches hommes, & des cheualiers ce qu'il li semble raisons, (car asseZ en y vient sans mander) & faict asçauoir as bonnes villes que elles y enuoyent de leurs gens, & qu'ils soyent a Pampelune au iour qu'il mande: & celuy iour ou lendemain, lequel qu'il plaist au Seigneur, il & tuit vont a l'Eglise nostre Dame Cathedrale de Pāpelune, & enqui deuant l'autel, li Nauarrois le requierent que il iure sur Saints qu'il les mainterra a leurs bons fuers & a leurs bonnes costumes: & encore li requierent que il iure a tenir la mōnoye qui est a tel temps sans faire autre dusque a douze ans, & dēqui en auāt n'en face que vne en toute sa vie: & encores li requierent que les forces que ses peres, ou ses ayeuls, ou ses besayeuls firent a tort, soyent defaictes par esgart de preudhes hommes qui y seront mis par li Roys & par aus par accort, c'est asçā-

uoir pour li Roys & pour li Prelas, &
pour li Gentilshommes, Cheualiers, Gen-
tilhommes doiuent estre mis qui iurront,
qu'ils feront bien & loyaument: & de-
uant ceuls venront li demandeur & li
procureur li Roy pour mōstrer son droit.
& oyes les raisons & les defenses, li che-
ualiers qui seront mis, & qui orront, iu-
geront: & ce qu'il iugerōt, doit estre tenu,
mais que li Roys ne truisse faulseté. & en
telle moismes maniere, li Roys & cil des
bonnes villes metteront hommes des bon-
nes villes par accort pour ce mesmes fai-
re. Et encores li requierēt, que cil qui sont
fors de Nauarre banni ou autrement, se
ce ne sont iugie pour trahyson, ou s'il ne
sont fors pour fame efforchier, ou pour
briser chemins, & rober, ou pour tres-
grands maux-faiets, soyent rappellez, &
puissent entrer ou Royaume, donnant
pleige & seurté d'amende faire a tous
ceauls qui dans se plaindront; & ce mes-

mes requierent il des prisonniers. se aucuns
en y a. Et quand li Roys a ce oëtroyé &
ce iuré, il le mettent tuit suz un escu, &
le lieuent haut, & dient tuit, Rois, Rois.
Et ce faiët, li Rois s'en va a son hostel &
chascun au sien, & va chascuns l'au il
vent: ne autres feautes, ne autres hom-
mages li Roys ne reçoit des Nauarrois, ne
ils plus de luy que dit est. Bië a Sire hom-
mages aucuns en Nauarre par conue-
nance, comme li sires de Rade, & li sires
d'Aigremont, & li vicieus de Tartais, li
hoir dan Raymon Guillaume de Caupe-
ne: & ceus reçoit li sires quant il li plaist,
& viennent a luy quand il les mande,
ou dedans quarāte iours que il est en Na-
uarre doiuent venir a luy, ne ja n'atten-
mie Sire plus de huit iours, ne tant li
conuiengne a demeurer. Pour toutes ces
choses li Roys Thiebault sires li fils
pourchassa a Rome qu'ils fust ensins &
sacrés & coronnés. Et moult vourroyent

cil dou pays que nostres sires vostre fils
le fust, se il vous plaisoit. Et Sire, ie ay
parlé a l'Euesque de Pampelune, que pour
reuerence de nostre Seigneur vostre fils,
l'on chanter a en l'Eglise nostre Dame le
iour qu'il entrera en Pāpelune: & a laide
de Dieu, Sire, & dou grant bienfaict que
vous auēz faict & faictes chascun iour
as gens de Nauarre, ie croy pourchassier
que tuit le receuront si honorablement cō-
me plus on pourra: & tuit seront appa-
reilleZ a son commandement sans nulle
maniere de debat, que ie y puisse entēdre.
Et li enfançon qui souloyent estre rebel-
les, si comme vous auēz oy plusieurs fois,
sont tout mis a ma volenté. De ces choses
Sire, vous auoys ie mādē ma volenté par
maistre Iean mon clerc, & toutes voyes,
ie le vous enuoye ci a dire plus clairemēt:
& vous auise encores, que li Roys Thie-
bault li peres fit deux monnoyes, & ne
iura la monnoye si comme ie enten plus

que a dix ans : & disoit , que si ancesseur
en auoyent deus aussins faites ou plus :
& qu'il en pouuoyt faire apres le ter-
me qu'il auoit iuré tant comme vouldroit ,
& ainsi l'auoit encōmancé. Mais li Roys
Thiebauld li fils , & li Roys Henry , la
iurerent a xij. ans , & que il n'en feroyent
que vne en leur vie. Et des forces deffai-
re , Sire , ie n'entens mie qu'il en y ait
gramment : car presque toutes , ou toutes
sont desfaictes. Et as lettres pendans , Si-
re , que l'en donra as bonnes villes , il con-
uenra bien donner garde qu'il n'y ait nul
point qui puist estre a dampmage dou
Seigneur : & Sire vous en ayez vostre
conseil , & prenez garde au temps com-
ment il est. car ie vous en auise de ce que
i'en sçai , pour-ce , Sire , que ie n'en puisse
estre reprins ne blasmé : & nostre Sires
par sa grace vous en doint faire le meil-
leur.



A 1482304

Genealogie des Comtes hereditaires de Troyes & Meaulx, ou de Champagne & Brie, qui furent aussi Roys de Navarre.

HERIBERT ou Herbert, (que la plus part de nos Historiens intitulent Comte de Vermandois, & qui est appellé Comte de Troyen en la charte de Ledgarde sa fille donnant Gisey a S. Pirre en Vallée de Chartres le 24. an du regne de Chlotaire,) fut fils d'Heribert seigneur de Peronne & S. Quentin, qui tua Raoul Comte de Cambrai, & peu apres fut tué par les gens de Baudouin le Chauve Comte de Flandres & frere de Raoul en l'an 902. lequel Heribert estoit frere de Pepin & de Bernard ou Bernard tous enfans de Pepin fils d'un autre Bernard qui la genealogie de S. Arnoul de Metz fait fils de Charles, fils aîné de Charlemagne; mais Rhegino (plus vray-semblablement ce me semble) le prend pour Bernard qui eut les yeux crevez & mourut l'an 818. lequel estoit fils de Pepin Roy d'Italie, né de concubinage, comme dit Theganus. Cest Heribert apres auoir luy le parti du Roy Raoul, qui luy rendit Peronne des l'an 924. s'estant recôcilié au Roy Loys D'outre-mer, mourut l'an enuoyant que les Chroniqueurs de ce meisme âge comptent 943. & fut enterré a S. Quentin par les enfans qu'il eut de la sœur de Hues le Grand, lesquels possederent toutes les terres par induis & en commun, iusques a l'an 946. qu'ils en firent partage entre eux par l'aduis dudit Hues le Blanc leur oncle.

EVDES ou Eon, Comte Blois, de Chartres & de Tours, seigneur de Sancerre par eschange de partie du Comté de Beauvais avec l'Eueque Roger (qu'aucuns luy donnent pour frere) & depuis Comte de Troyes & de Meaulx par succession d'Estienne son cousin, de laquelle il s'empara malgré le Roy Robert, qui se pretendoit heritier plus proche. Il fut tué en vne bataille pres Barle Duc, par Gozclon Duc de Lorraine l'an 1057. le 17. de Decembre, & fut sa ceste enuoyée a l'Empereur Conrad, & son corps recueilli par Roger Eueque de Chaallons, porté a Mermontier, apres auoir esté recogneu par sa femme, qui est nommée en quelques chroniques assez anciennes, Machilde ou Mathilde troisieme fille de Hues le Grand; Mais ez plus viels titres des Monasteres de S. Pierre en vallée & de Mermontier **ERMENGARDE**, & en vn del'Eglise de Rheims Ermenaldec.

HERIBERT Comte qui se rendit aucc son pere du parti de Loys d'Outremer l'an 941. & depuis enuiron l'an 951. a l'aide d'Adalbert son frere epousa Otongeba, que les autres appellent Eadgia ou Orgia fille d'Edouard Roy d'Angleterre & veue de Charles le Simple, l'ayant retirée de Laon ou le Roy ion fils luy auoit donné le reuenu d'vne Abbaye de Nonnains. Ce Comte s'empara de Victry par trahison d'vn Gaultier, & de quelques autres places en Champagne & Brie des enuiron l'an 951. & fortifia Montfeliex avec son frere Robert, auquel succeda au Comté de Troyes, & est appellé par Glaber Comte de Troyes & de Meaux. Il rebastit l'Abaye de Lagy ruinée par les Payens, & y fut enterré apres sa mort qui est marquée au 28. de Decembre enuiron l'an 993.

ALIX ou Ale mariée a Arnould de Flandres pere de Baudouin le Barbu l'an 934. mourut en Octobre, 960.

LEDGARDE (ainsi est elle nommée en l'ancienne Chronique du monastere de S. Pierre en vallée de Chartres ou elle est enterrée avec vn escusson a l'endroict de sa sepulture lequel est de gueulles diapré de fleurs ou ramée d'argent, & vne bande de sable) fut mariée en premieres nopces a Guillaume Longue epée fils de Roul. Duc de Normandie, qui auoit ja epousé a la Danoise Spriota sœur de Bernard Comte de Senlis, de laquelle il eut enfans, mais non de Ledgarde, laquelle fut mariée en secondes nopces a Thiebault le Tricheur, que quelques chroniques font fils de Gerlon Normand cousin ou parent de Roul & d'vne fille du Marquis de Brandebourg, & luy donnent vne sœur femme d'Alain Arberctore. Ce Thiebault fut seigneur de Tours & de Blois, par don du Roy Charles le Simple, & encor de Chartres par acquisition d'Halting naif d'aupres de Troyes, ou plustost par vsurpation sur l'Eueque Vventelin ou Gancelin, & eut de ladite Ledgarde

ESTIENNE 1. Comte de Troyes & de Meaulx, que le Roy Robert en la charte de Lagy appelle son nepeue, Glaber, cousin, deceda sans hoirs de son corps enuiron l'an 1030.

AGNES ou Anne, qui fut seconde femme de Charles & sœur pour vn temps de Coucy par octroy d'Odette Archeueque de Rheims, mourut presque au meisme temps qu'Henbert son oncle, & fut enterré a Mermontier. Il eut a femme en premieres nopces Mahault fille de Richard de Normandie, de laquelle il n'eut enfans; & en secondes epousa Berce sœur de Raoul Roy de Bourgongne & fille de Conrad & de Mahault sœur du Roy Lothaire, laquelle fut depuis remariée au Roy Robert, duquel elle fut separee pour comerage. De ceste Berce Eudes eut

EON ou Eudon, autrement appellé Eudes, surnommé le Champenois, Comte de Touts, Chartres, blois & Beauuais, de laquelle il fut separee pour consanguinité, & fut ladite Constance remariée en la ville de Chartres par son pere a Boamond de la race des Normands qui occupent l'Apouille & la Calabre. Il eut encor vne femme que quelques recommandifés semblent appeler Lombarde, & vn fils nommé

PHILIPPE Eueque de Chaallons.

EVDE appellé par la charte du Prieur du Bourg Comtes Capanensis, ayant esté priu de ces Comtez par son oncle Thiebault, se retira au Côte de Normandie, qui le maria a la Comtesse d'Anbarle sœur vterine du vieil Guillaume qui fut Roy d'Angleterre, de laquelle il eut.

ESTIENNE Comte d'Anbarle lequel fut de ceux qui adherent a depouiller le Duc Robert.

GVILLAVME Comte d'Anbarle, duquel la fille vniue fut mariée a Guillaume Comte de Magneville, qui a cause de ce fut Comte d'Anbarle l'an 1179.

ESTIENNE 2. Comte de Troyes & de Meaulx.

ELIENNE 2. Comte de Troyes & de Meaulx.

HENRY aussi surnommé en vn titre de S. Foy de Colomiers.

ESTIENNE 3. Comte de Chartres, de Blois & de Meaulx appellé par les Barons d'outre-mer, le Pere du conseil: epousa Ale fille de Guillaume le bastard Duc de Normandie, laquelle apres la mort de son mary (qui fut tué en vne bataille contre les Sarrazins pres Rames l'an 1101.) se rendit religieuse a Marcigny l'vne Eueque de Chartres le nomme Palatin; & Guibert dit de luy, qu'il auoit autant de chasteaux qu'il y a de iours en l'an.

EON ou Eudes selon la genealogie de S. Arnoul de Metz, laquelle seule l'ay luyuy en cest endroit, n'ayant trouué mention de ceuy-cy ailleurs, finon que ce soit ceuy auquel le Roy Loys donna le chasteau de Victry apres qu'il eut prins sur le Comte Thiebault, qui est appellé en quelque chronique nepeue de cest Eudes, la lequel au contraire l'Abbé du mont S. Michel appelle nepeue de Thiebault.

HVON ou Hues Comte de Troyes, lequel en quelques chartres faisant mention de sa mere Alix & de son frere Philippe, est intitulé Comte de Champagne, & en autres Comtez de Troyes, eut a femme Constance fille du Roy Philippe, de laquelle il fut separee pour consanguinité, & fut ladite Constance remariée en la ville de Chartres par son pere a Boamond de la race des Normands qui occupent l'Apouille & la Calabre. Il eut encor vne femme que quelques recommandifés semblent appeler Lombarde, & vn fils nommé

HVON ou Eudon qu'il exhereda par despit de sa femme, & vendit son Comté a son nepeue Thiebault, & se lit qu'allant outre mer (ou il mourut le 14. Iuin fait cheualier du temple, comme il est appellé & par S. Bernard & par l'ues Eueque de Chartres) il delaisa ceste seconde femme enuoyée. Cest Eudon seroit plustost ceuy, qui en haine de ce, anda contre Thiebault le Roy Loys, lequel luy donna le chasteau de Victry qu'il auoit pris l'an 1143.

EVSTACE, qu'aucuns ont intitulé Duc de Normandie, deceda auant son pere, étant fiancée a Constance sœur du Roy Loys, laquelle fut depuis mariée a Remond fils d'Aufort Comte de Thelofe.

GVILLAVME Comte de Mortaing ou de Constantin & Seigneur de l'Illebonne de par son pere, & de Varennes a cause de sa femme fille vniue & heritiere de Guillaume de Varennes troisieme de ce nom, qui mourut outre mer ou il auoit accompagné le Roy Loys. Il fut fait cheualier a Kairlaid par le Roy Henry d'Angleterre le iour saint Iean 1158. & deceda sans enfans au retour du voyage de Languedoc en Octobre 1160. qui fut cause que le Roy Henry remit entre ses mains ledit Comté de Mortaing, & remaria la veueve a Hamelin son frere bastard l'an 1165. depuis il accorda de ce Comté avec Mathieu Comte de Bolongne l'an 1169.

AGNES femme de Renaud de Moulon, qu'aucuns intitulent Côte de Bar, fils de Renaud & frere de Thierry Eueque de Metz: duquel mariage naquit Thiebault appellé par la genealogie de S. Arnoul, Comte de Moulon, & Renaud qui fut Thesorier de S. Martin de Tours, & depuis Eueque de Chartres l'an 1182.

MARIE femme d'Eude Duc de Bourgogne.

*** Duchesse** de l'Apouille depuis mariée a Guillaume coyet ou goeth seigneur de Montmital, qui mourut ou voyage d'outre-mer enuiron l'an 1170. delaisant quelques filles, desquelles l'aînée fut mariée a Heruieux Comte de Vienne.

MAHAULT (comme il semble par la charte de Marcheulle) femme de Geoffroi Comte du Perche, frere de Guillaume appellé Rotrou Eueque de Chailons, & d'Estienne qui fut aussi Comte de Perche, auquel succeda vn sien fils, duquel ledit Guillaume son oncle fut heritier, & mourut l'an 1201.

ALE troisieme femme de Loys le ieune Roy de France 1161. laquelle mourut a Paris le 4. Iuin 1206. & est enterrée en l'Abbaye Pontigny, fondée par son pere.

MARIE Abbesse d'Evvesan ou de Rômes, que Matthieu fils du Côte de Flandres epousa en premieres nopces & en eut deux filles. Depuis s'estant ladite Abbesse retirée en la religion, Matthieu epousa la veueve de Guillaume Comte de Neuers, qui estoit mort outre mer.

ALIX femme de Guillaume de Bolongne frere de Godefroy, & pere de Thierry Duc de Lorraine, ou G. de Iumieges, femme de Richard Comte de Lestre fils de Hugues fils de Richard Viconte d'Auranches.

MARIE ou Elizabeth, Comtesse de Chartres femme en premieres nopces du seigneur d'Amboise, duquel elle eut Mahault Comtesse de Chartres, & en secondes nopces de Jean sire de Montmital & d'Osly, dont elle n'eut enfans.

ALIZ de laquelle est faite mention en vn ancien titre de Chartres de l'an 1189.

GVILLAVME qui fut priu de son droit d'aînesse par les pratiques de sa mere, pour l'imbecillité de son esprit: dit G. de Iumieges, *Hic honorem Sorij a patre regendum suscepit* (qu'aucuns estiment estre le Comte de Surrey en Angleterre) & adiouste, que Henry Comte d'Eu epousa sa fille, combien qu'ils fussent proches parens & qu'il eust d'elle trois fils & vne fille. Aussi la Chronique vulgaire de Normandie baille a ce Guillaume vn fils Abbé de Fescamp.

THIEBAVL T 1. surnommé le Grand ou le vieil, Côte de Chartres, de Blois & de Meaulx ou de Prouins, & depuis encor de Troyes par acquisition de Huon son oncle, eut a femme Mahault fille de Baudouin Comte de Flandres. Cestuy-ci a porté en ses titres cely de Palatin, & par aucuns est appellé Thiebault a la belle lignée. Il mourut a Lagy sur Marne le 10. iour de Ianuier l'an 1151. ou comme autres croient a la Romaine, 1152. & gist en l'Abbaye dudit lieu, sous vn sepulchre de pourpre sans inscription.

HENRY 1. surnommé le Large, Côte Palatin de Troyes, seigneur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sancerre & de la Vicoté de Chasteaudun, n'acquit l'an 1127. Epousa Marie fille aînée du Roy Loys le ieune & d'Alienor Duchesse de Guyenne: deceda peu apres son retour d'outre mer, étant echapé des mains des infideles, l'an 1180. le 17. de Mars sur le vespre, & gist en l'Eglise de S. Estienne de Troyes, qu'il fonda & doua de grands biens par sa charte de l'an 1173.

THIEBAVL T surnommé meisme par les anciens titres, le bon, Comte de Chartres & de Blois, grand Seneschal de France, qui s'appelle en quelque epistre *Procurator regni Francorū*, cest a dire Regent en France: mourut d'vn flux de sang au siege d'Acire enuiron l'an 1201. Il epousa Alix fille puînée de Loys le ieune & d'Alienor, de laquelle il eut

LOYS Comte de Blois & de Chartres auquel le Roy donna le chasteau de Leuoux en Auvergne, & l'Empereur de Constantinople Baudouin le Duché de Nike. Il se croisa avec Thiebault l'an 1199. & fut tué deuant Andrienople enuiron l'an 1205. Il eut a femme Catherine fille aînée de Raoul Comte de Clermont en Beauuais, de laquelle il eut

THIEBAVL T Comte de Blois & de Clermont, qui mourut sans enfans.

JEANNE

BLOIS.

HENRY 2. surnommé le ieune, Comte Palatin de Troyes, ayant creanté Isolant fille de Baudouin de Henault, epousa Hermanfette fille & heritiere d'Henry de Namur: laquelle étant morte sans enfans, il alla outre mer, où il mourut d'vne cheute en Acire l'an 1197. delaisant d'Isabeau Roine de Cypre & de Hierusalem (qu'on prendroit depuis n'auoir esté sa femme legitime, d'autant qu'vnfroy de Toron son premier mary, auquel le defunt Marquis de Montferrat Conrad l'auoit taue par force, estoit encor lors vivant) deux filles.

THIEBAVL T 3. Comte Palatin de Troyes par succession d'Henry son frere, eut a femme Blanche fille de Don Sancho le sage Roy de Nauarre, & sœur de Berengere Roine d'Angleterre, par contract del'an 1199. Il mourut a Troyes le 25. de May l'an 1200. aagé de 25. ans ou enuiron: & fut enterré en l'Eglise saint Estienne.

THIEBAVL T 4. poſtume, aussi surnommé le Grand, & appellé par les escriuains de ce temps Thiebault qui a fait les chansons, Comte Palatin de Champagne & Brie, seigneur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sancerre & de la Vicoté de Chasteaudun, & depuis Roy de Nauarre 1234 par la mort de Don Sancho le Fort son oncle maternel, mourut a Troyes le 10. Iuillet l'an 1254. Toutefois les Chroniques de Nauarre dient que ce Thiebault mourut en la ville de Pampelone le Mardy 8. Iuillet 1253. & qu'il fut enterré en l'Eglise Cathedrale de ladite Cité. Il eut plusieurs femmes, desquelles

La premiere fut Gertrude, fille du Comte de Mers & d'Aubourg, veue de Thiebault Duc de Lorraine, qu'il epousa étant encor en la garde de sa mere âgé de 18. ans ou enuiron, & fut separee d'elle par iugement Ecclesiastique.

La 2. fut * fille de Guifchard de Beaujeu, & de Sebile fille de Philippe Comte de Flandres & de Henault, de laquelle il eut

BLANCHE qui fut accordée a Othe fils d'Othe de Meranie Comte de Bourgongne des l'an 1215. & depuis l'an 1235. fut mariée contre la volenté du Roy de France, a Iean de Bretagne dit le Roux, fils de Pierre de Dreux autrement de Brene dit Maucere & d'Aliz fille de Geoffroy Comte de Richmond. Elle fonda le conuent des Iacobins de Kemperlé 1254. & l'Abbaye des nonnains de la Loye pres nostre dame de Hembout, où elle fut enterrée l'an 1284.

THIEBAVL T 5. surnommé le ieune, Roy de Nauarre, de Champagne & Brie Cuens Palatin, qui epousa Isabel fille aînée du Roy S. Loys l'an 1218. Il deceda a Trapes qui est en la coste d'Afrique a cent mil de la Golette sans enfans le Vêlre dy 5. iour du mois de Decembre 1270. & fut son corps porté aux Cordeliers de Prouins, & son cœur aux Iacobins dudit lieu. Aucuns Nauarrois luy donnent vne fille bastarde qu'ils nomment Marqueta, & dient quelle fut mariée a Don Fernandez Seigneur d'Ysar fils du Roy Iame d'Arragon: ce qu'aucuns attribuent a Thiebault le grand. La Roine Isabel femme de ceſtuy cy mourut a d'Hiers en Prouence le Ludy 27. iour d'April 1171. & fut enterrée ou monastere de Barra en France, ce dit samaloloa de Mondragon.

PIERRE ou Perré Seigneur de Mursuaual en nauarre mourut fort ieune, & ha sa sepulture aux Cordeliers de Prouins, où il est appellé frere german du Roy Henry.

ALIE nor que Rodovic Archeueque de Toledo luy done pour fille vniue que viuait de son temps.

HENRY 3. surnommé le gros ou il gordo, auparavant Comte de Rosnay, apres auoir esté long temps Viceroy en Nauarre, succeda a son frere, Thiebault & fut Roy de Nauarre & Comte Palatin de Champagne & Brie l'an 1270. ayant epousé l'an 1269. Blanche fille de Robert Comte d'Artois, neiepe du Roy saint Loys, par dispense du Pape & permission de son frere Thiebault, dont il eut en mariage la somme de 24000. liures tournois, a charge de luy en l'employer 10000. en propre. En fin apres auoir accordé a diuerses fois de la succession de son frere avec les sœurs & beaux freres, mourut le 22. iour de Iuillet, l'an 1274. en la cité de Pampelone, où il fut enterré & son cœur porté aux Cordeliers de Prouins. Il eut vn fils nommé Loys qui estoit comme pain, & mourut fort ieune, fut inhumé au monastere des Cordeliers de Pampelone. Aucuns luy donnent encor vn autre fils d'vne Damoiselle de la maison de la Carra qu'ils nomment Henriquez Marechal du Royaume de Nauarre, dont ils font descendre les seigneurs d'Abbitas qui s'appellent encor Henriquez de Nauarre. Mais tant y a que de la Roine Blanche sa femme legitime, ce Henry laissa vne fille vniue

SCOLASTIQUE femme de Guillaume Comte de Vienne & de Maicon, cest sa sepulture en l'Abbaye du Miroir pres Tours des l'an 1218. delaisant Gerard & Henry ses fils.

MARIE ou Elizabeth, comme aucuns la nomment, femme de Baudouin Comte de Flandres & de Henault, duquel elle eut Jeanne & Marguerite.

MARGVERITE mariée premierement a Hues d'Osly, puis a Othes ou Eudes Comte de Bourgongne, & en troisiemes nopces a Gauthiers sire d'Auennes, duquel elle eut Marie Comtesse de Blois femme de Hues, de Chastillon, & mere de Iean.

ISABEL ou Elizabeth, Comtesse de Chartres femme en premieres nopces du seigneur d'Amboise, duquel elle eut Mahault Comtesse de Chartres, & en secondes nopces de Jean sire de Montmital & d'Osly, dont elle n'eut enfans.

La 3. fut Marguerite fille du grand Archibaud de Bourbô qui luy apporta en mariage 36000. liu. par contract du mois de Mars 1232. mourut a Prouins le mardy 11. iour d'April 1256. & fut inhumée en l'Abbaye de Cleruaux, d'elle naquirent

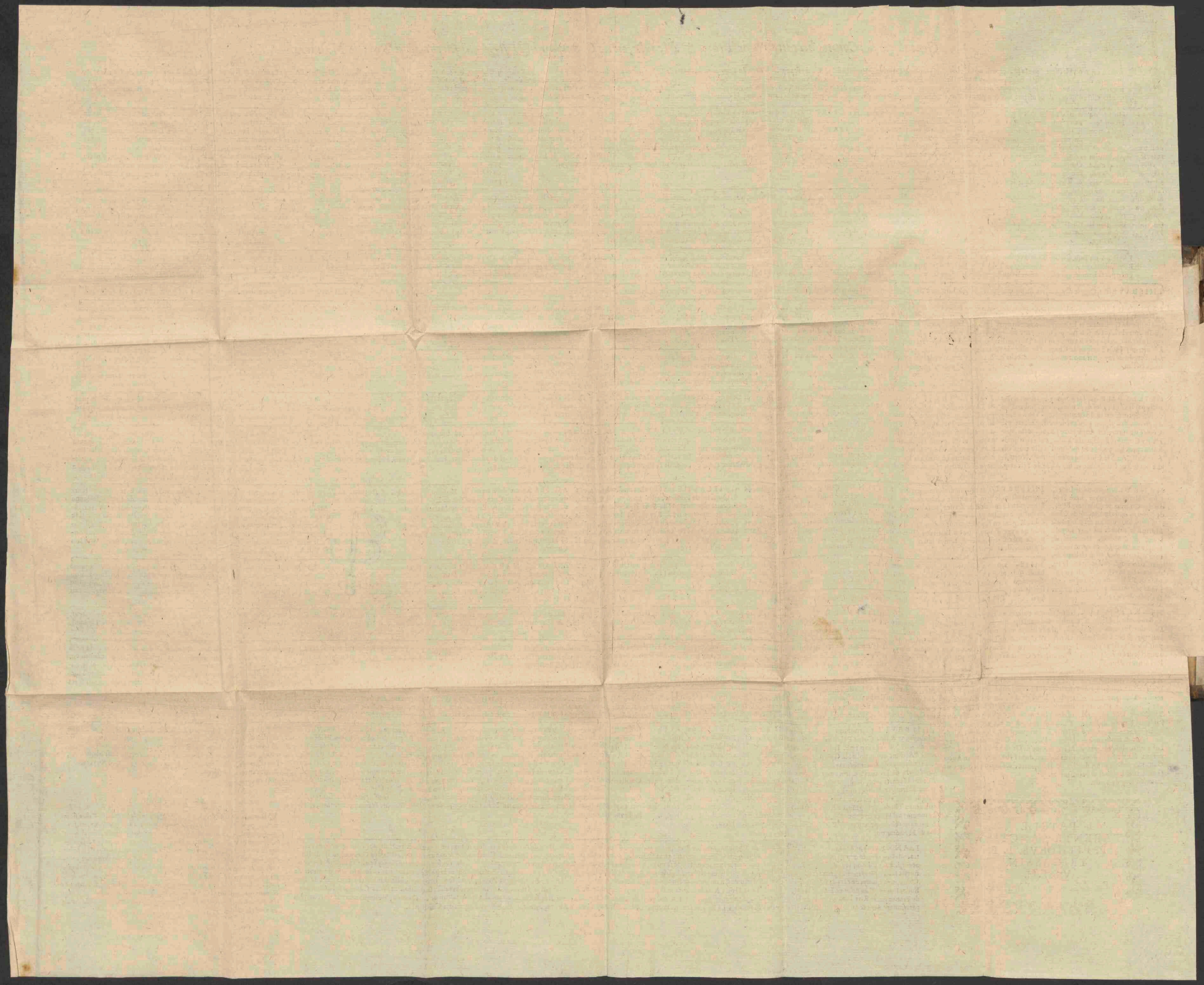
MARGVERITE mariée a Ferry 2. fils de Mathieu Duc de Lorraine, par contract de l'an 1249. ratifié l'an 1255. & eut 12000. liure tournois en mariage.

BEATRIX femme de Hues quatrieme Duc de Bourgongne, par contract du mois de Novembre 1258. eut en mariage 23000. liures tournois avec l'ille sous Mont-real, & eut appartenances, excepté Noyers.

AV LECTEUR.

Estant ja sur la fin de ceste histoire, & ayant en aduis que M. P. Pithou seigneur de Sauoye Aduocat en la Cour de Parlement auoit des long temps & fait songes & recherches entre autres celle des Comtes de Champagne & Brie, auxquels ce Royaume de Nauarre escheut par succession & par eux paruint aux enfans du Roy Philippe le Bel, nous y auons eu recours: & bien que tard, toutesfois a la bonne heure. Car outre la genealogie au vray desdits Comtes par luy dressée non seulement sur les anciennes histoires tant imprimées qu'antres, mais aussi sur les chartres & titres du temps publiée des l'an 1572. encor nous a ledit seigneur Pithou ayde fort liberalement de la copie de l'aduis enuoyé au Roy de France par le Viceroy de Nauarre enuiron l'an 1285. contenant vn bref estat dudit Royaume. Que nous te donnons a la charge que tu luy en sçauras gré, attendant qu'il uelle donner au public le susplu.

Patriæ
Parenti. Sanctiss.
P. Pithoevs. P. F.
Tricassin.
V. S. L. M.
Επι εὐλόγησιν πολλὰ δεχθῆναι.



6838

